

Pour obtenir le grade de Docteur

Discipline : géographie spécialité aménagement

Soutenue publiquement le 4 décembre 2015 à Pau par

Kildine LEICHNIG

**LA PATRIMONIALISATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS ET
L'EXPÉRIENCE DES USAGERS, VISITEURS ET HABITANTS**

UNE APPROCHE COMPARÉE PAU (FRANCE) ET SARAGOSSE (ESPAGNE)

COMPOSITION DU JURY

- Sylvie CLARIMONT** Maître de conférences, géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour – *Directrice*
- Vincent VLES** Professeur des Universités, aménagement et urbanisme, Université Toulouse Jean-Jaurès – *Directeur*
- Vitelio TENA PIAZUELO** Professeur titulaire, droit public, Université de Saragosse -*Directeur*
- Sylvie MIAUX** Professeure régulière à l'Université du Québec à Trois Rivières – *Rapporteur*
- Jean-Michel DECROLY** Professeur, géographie, Université Libre de Bruxelles - *Rapporteur*
- Francisco PELLICER** Professeur titulaire, géographie, Université de Saragosse - *Examineur*
- Philippe BACHIMON** Professeur, géographie, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse - *Président*

Thèse en Co-tutelle
UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
École doctorale 481, Sciences Sociales et Humanités

UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA
Escuela de Doctorado

Pour obtenir le grade de Docteur
Discipline : géographie spécialité aménagement

Soutenue publiquement le 4 décembre 2015 à Pau par
Kildine LEICHNIG

**La patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et
l'expérience des usagers, visiteurs et habitants**
Une approche comparée Pau (France) et Saragosse (Espagne)

Sous la direction de

Sylvie CLARIMONT

Vincent VLES

Vitelio TENA PIAZUELO

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PREMIERE PARTIE : ENTRECROISEMENT DE CONCEPTS : PATRIMONIALISATION, NATURE EN VILLE ET EXPÉRIENCE.....	23
CHAPITRE 1 : LA PATRIMONIALISATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS	27
CHAPITRE 2 : L'EXPÉRIENCE SENSIBLE DES USAGERS DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS EN COURS DE PATRIMONIALISATION	109
DEUXIEME PARTIE : PRÉSENTATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS ET DE LA DÉMARCHE DE RECHERCHE COMBINATOIRE.....	171
CHAPITRE 3 : DEUX ESPACES FLUVIAUX URBAINS DISTINCTS, MAIS COMPLÉMENTAIRES : LE GAVE DE PAU ET L'EBRE.....	175
CHAPITRE 4 : UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE COMBINATOIRE	299
TROISIEME PARTIE : EXPÉRIENCES SENSIBLES ET RELATIONS AMBIVALENTES A L'ESPACE FLUVIAL URBAIN.....	389
CHAPITRE 5 : UNE EXPÉRIENCE MULTISENSORIELLE ET FRAGMENTAIRE INTRODUISANT UN RAPPORT INTIME A L'ESPACE ET AU TEMPS.....	393
CHAPITRE 6 : CONNAITRE LA PLACE DE L'ESPACE FLUVIAL EN VILLE POUR ENRICHIR LE PROJET URBAIN	473
CONCLUSION GÉNÉRALE	543
BIBLIOGRAPHIE	553
SITOGRAFIE	576
TABLE DES FIGURES	580
TABLE DES TABLEAUX	582
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	584
TABLE DES ENCADRÉS ET DES GRAPHIQUES	586
ANNEXES	587
TABLE DES MATIERES.....	618

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements les plus sincères à ma directrice Sylvie Clarimont qui a conçu et dirigé le programme de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse et qui m'a obtenu un financement. Durant quatre ans, elle m'a encadrée, soutenue et m'a toujours fait des remarques minutieuses afin que je progresse. Je remercie aussi mon autre directeur Vincent Vlès qui a toujours eu un regard bienveillant sur l'évolution de la thèse tout en me faisant des remarques judicieuses. Il a aussi su au moment opportun m'imposer les limites nécessaires pour avancer. Côté aragonais, je remercie mon directeur Vitelio Tena pour son accueil chaleureux et ses conseils pour aller à la rencontre des usagers à Saragosse.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury qui ont bien voulu lire cette thèse et pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'évaluer ce travail.

Cette thèse n'aurait également pas été possible sans les personnes rencontrées sur le terrain, acteurs, élus, techniciens, mais aussi et surtout les usagers, visiteurs et habitants anonymes qui ont consacré un peu de leur temps libre à l'enquête menée. Véritables moments de rencontres, la richesse de leurs propos m'a permis de réaliser ce travail. Je remercie aussi l'agglomération paloïse pour son soutien financier.

Je remercie également toute l'équipe du laboratoire SET dans lequel j'ai réalisé ce travail doctoral. Une pensée va aussi à l'équipe enseignante de géographie-aménagement avec laquelle j'ai travaillé avec plaisir durant deux années. Merci aussi à Éva Bigando pour les moments d'échanges partagés sur la thèse. Ce travail n'aurait aussi pas abouti sans le temps et l'aide précieuse de Gaëlle Deletraz pour m'apprendre à utiliser le logiciel Sphinx IQ.

Merci aux doctorants de la « salle » pour tous les bons moments partagés, pour les réflexions échangées, pour le soutien apporté. Merci à ceux qui sont maintenant devenus docteurs, Aude, Jean-Christophe, Mohammed, Claire, Alexandra. Merci à ceux qui vont le devenir : Caroline, Vanessa, Sarah, Mathilde, Robin, Lucie, Benoît, Idrissa, Mara, Flor, Cacao, Rémy, Giuseppe ... Un merci d'échanges « touristiques » pour Carina, un merci d'échanges « linguistiques » pour Naiara et son aide à la traduction, un merci à Charles pour son coaching à la fin de la thèse, merci aussi à Tiphaine pour la réalisation de la couverture de ce manuscrit.

Parce que le travail de thèse n'aboutit pas sans le soutien inaltérable des proches, je voudrais aussi remercier ma maman et ses nombreuses relectures matinales, merci à Sarah pour la relecture de la conclusion. Merci aussi à Flavien de m'avoir supportée et encouragée. Merci à Maeva pour ses paroles toujours rassurantes.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cadre de la recherche

« La patrimonialisation¹ des fleuves et des rivières tend à s'imposer en Europe occidentale » et en Amérique du Nord. Elle est le fruit de « l'élargissement du champ du patrimoine de la culture à la nature, de l'inerte au vivant, du matériel à l'immatériel » (Clarimont, Programme de recherche, 2011)². C'est un peu après l'avènement du « tout patrimoine » dans les années 1970-1980, que le fleuve fait son apparition en tant qu'objet patrimonial dans les années 1990. En parallèle à ce renouvellement des regards sur le cours d'eau, « l'émergence de réflexions nouvelles dans le champ de l'écologie urbaine, de l'urbanisme » (Blanc, 1995 : 341) et du développement durable, est venue faire évoluer la prise en compte de la nature dans la ville et dans les politiques. Pour des villes soucieuses d'améliorer « la qualité de leur environnement souvent dégradé ou du moins dévalorisé, de concilier restauration de milieux aquatiques et reconquête d'espaces en friche » (Clarimont, Programme de recherche, 2011), la mise en œuvre d'un processus de patrimonialisation du cours d'eau est perçue comme une opportunité à saisir. C'est aussi un moyen pour ces villes de développer ou de renforcer leur image et leur attractivité dans un contexte de mise en concurrence des territoires.

Adoptant une approche géographique, cette recherche s'intéresse à la patrimonialisation des cours d'eau en ville dont le processus est étroitement imbriqué aux projets urbains et à la recherche de la prise en compte de la nature dans les politiques de la ville. Il s'agit donc de faire le va et le vient entre des questions jusqu'alors peu entrecroisées, celles de nature en ville et celle de patrimonialisation, donc celle de la valorisation touristique et de loisirs.

Bien que peu interrogées ensemble, ces questions ont toutefois fait l'objet de manière indépendante, de nombreuses recherches. Si le concept de nature en ville ou de nature-urbaine est assez récent, il s'inscrit dans un large paysage de notions plus anciennes (jardins publics, parcs, etc.). Pensée au départ comme « un antidote [soignant les] maux

1 Exploré puis défini dans le chapitre 1, nous proposons ici une définition concise de « patrimonialisation ». Pour cela, nous reprenons celle retenue dans le cadre du dossier de candidature du programme de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse (voir note de bas de page 2). « Comme la patrimonialisation d'éléments culturels, la patrimonialisation de la nature obéit à une logique de sélection et de mise en collection d'éléments porteurs d'avenir (Micoud, 2004). Elle est entreprise dans un double objectif de préservation (requalification, restauration de « l'état initial » du milieu) et de perpétuation dans le temps, de transmission aux générations futures (Lazzarotti, 2003) » (Clarimont, Programme de recherche, 2011).

² Cette thèse s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche conçu et dirigé par Sylvie Clarimont. Le début de l'introduction générale s'appuie donc sur le dossier de candidature de ce programme de recherche.

urbains » (Migliorini, 1998 : 202), la place de l'espace végétalisé en ville a ensuite évolué grâce entre autres aux changements des modèles et théories urbanistiques adoptés et au développement de la sensibilité des habitants envers leur cadre de vie (Blanc, 1995). Désormais, la nature en ville n'a plus seulement une fonction de mobilier urbain, elle possède aussi des valeurs écologiques, voire patrimoniales. C'est dans cette perspective que les projets de développement urbain durable actuels tendent à relier les concepts de nature en ville, de patrimonialisation et de loisirs. Toutefois, la dimension touristique reste encore peu explorée puisqu'elle n'est pas souvent considérée comme l'entrée prioritaire du projet urbain, ce dernier étant avant tout pensé pour l'habitant (Clarimont et *alii.*, 2011). C'est sur ce point que tourisme, nature en ville et patrimoine se rejoignent.

Concernant l'état des recherches sur la patrimonialisation des fleuves, le programme de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse part du postulat suivant. « Les grandes opérations de reconquête des fronts d'eau ont fait l'objet de nombreuses publications dans le champ des sciences humaines et sociales, qu'il s'agisse de décrire la transformation des *waterfronts* dans le monde anglo-saxon (Chaline, 1994) ou en Europe méditerranéenne (Rodrigues-Malta, 1999, 2004). Elles ont permis de mettre en lumière leurs effets spatiaux (mutations spatiales et nouvelles affectations du sol urbain), économiques (tertiarisation de l'économie) et sociaux (accueil de nouvelles populations issues des couches moyennes ou supérieures). Toutefois, de nombreuses dimensions de la patrimonialisation des fleuves sont demeurées inexplorées » (Clarimont, Programme de recherche, 2011).

« Les grandes opérations de reconquête des fronts d'eau » (le Mississippi, la Tamise, le Rhin, la Loire, le Rhône), « portées par de très grandes métropoles » ont pendant longtemps suscité l'intérêt des chercheurs (Bethemont, 1999 ; Bravard, 1987) « par rapport à des projets d'ampleur plus limitée » (Clarimont, Programme de recherche, 2011). Jusqu'à présent, ceux mis en œuvre par des villes ou agglomérations de taille plus modeste ont été moins étudiés, tout comme les cours d'eau non navigables ou de moindres envergures (Géocarrefour, Vol 85/3, 2010) ainsi que les processus de patrimonialisation en cours « ou émergents, plus difficiles à appréhender » (Clarimont, Programme de recherche, 2011). Enfin, les recherches menées sur la patrimonialisation des cours d'eau (mais c'est aussi le cas pour les questions de nature en ville) ont souvent négligé la dimension touristique et plus particulièrement le regard porté par le visiteur. « Pourtant les fleuves et les rivières en ville disposent d'un fort potentiel touristique : ils conservent la mémoire du passé industriel et/ou commercial de la ville, ils recèlent des écosystèmes d'un grand intérêt faunistique et floristique. Ils pourraient donc servir de support à de

nouveaux itinéraires de découverte de la ville alliant culture et nature » (Clarimont, Programme de recherche, 2011).

Au regard de ce constat, cette recherche se propose d'étudier les processus de patrimonialisation en cours, mis en œuvre par des villes ou des agglomérations (de taille modeste), et portant sur des cours d'eau domaniaux où le développement touristique et récréatif est handicapé par le caractère non navigable de celui-ci.

Il aurait pu être possible d'étudier ces processus depuis la perspective de la ville, en s'intéressant par exemple aux politiques publiques, touristiques, environnementales ou patrimoniales ou en se plaçant du point de vue des élus. Il aurait été alors question de saisir l'intégration du cours d'eau dans la ville. Comment cette dernière (se) compose avec son fleuve ou sa rivière (Certu, 2009) ? Toutefois, le manque d'intérêt pour la dimension touristique du cours d'eau patrimonialisé ou de la nature en ville nous a conduit à adopter une approche distincte. Au lieu de nous interroger sur ces processus en adoptant une démarche « descendante », via les acteurs, nous avons choisi de retenir une démarche « ascendante » via les usagers. En effet, rarement l'accent est mis sur le regard porté par le visiteur. « Usager³ plus ou moins éphémère de la ville, ce dernier ne doit pas être considéré comme un visiteur myope, amnésique, indifférent et inculte, un « touriste » au sens péjoratif du terme (Urbain, 1993). Or, si, dans une perspective d'aménagement, les pratiques et les représentations urbaines des habitants retiennent de plus en plus l'attention (Manola, 2012 ; Bercovitz, 2010 ; Bigando 2008), celles des visiteurs sont souvent ignorées malgré quelques travaux récents (Hatt, 2011) » (Clarimont, Programme de recherche, 2011). Ainsi, l'angle retenu pour étudier les processus de patrimonialisation de cours d'eau en ville est celui de l'expérience des usagers, visiteurs et aussi habitants⁴, l'idée étant d'avoir une approche comparative.

³ Les définitions juridiques de droit public (personne utilisant un service public, ex. « décret n°83-1025 du 28 novembre 1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers ») ou de droit privé (« la personne qui un droit réel à l'usage » (cnrtl)) ainsi que les définitions économiques (usager-consommateur, agent productif) sont laissées de côté, pour saisir le terme d'usager sous l'angle géographique et social. La quatrième figure de l'usager selon Jacques Ladsous (2002) est celle de « l'usager-citoyen, existant au milieu des autres hommes, et se vivant comme acteur à part entière de la vie sociale ». L'usager est celui qui utilise quelque chose, un lieu, qui emprunte un espace (Brunet et alii, 1993 ; cnrtl). En ce sens, ce terme s'approche de celui de pratiquant. Ce dernier aurait pu être mobilisé dans le cadre de ce travail. Cependant, la pratique désigne aussi ce qui est accompli de manière itérative, au quotidien, en continu. Or cette acception ne correspond pas exactement à ce que désigne le terme visiteur. Il aurait alors fallu évoquer les pratiques touristiques et les pratiques habitantes. Plus concis, le terme « usagers » a été retenu.

⁴ Bien qu'aujourd'hui la frontière entre le visiteur et l'habitant tende à se dissiper, dans le cadre de ce travail de recherche, nous distinguons les deux termes en nous basant sur la durée de séjour. L'habitant est la personne résidant à l'année et de manière permanente sur la

Très étudié et développé outre-Atlantique ainsi que dans les recherches anglophones, notamment en géographie « émotionnelle » ou en « humanistic geography » où il s'est vu enrichi au contact de la phénoménologie, le concept d'expérience demeure encore peu questionné en France. En géographie humaine, certaines recherches abordaient toutefois le concept d'espace vécu (Fremont, 1976 ; Dardel 1952) dont on retrouve certaines caractéristiques dans celui d'expérience. Saisie sous l'angle touristique ou de loisirs, là aussi le concept d'expérience est essentiellement étudié dans les recherches anglophones et québécoises. Il apparaît sous le terme de « *tourist experience* ». Ce concept prend le nom d'« expérience touristique » dans les travaux francophones et est majoritairement utilisé en marketing touristique. Toutefois, quelques travaux récents en géographie et portant sur des problématiques spatiales de visite et de tourisme (Devanne, 2005 ; Bossé, 2010) mettent ce concept au cœur de leur recherche. On se propose ainsi de s'inscrire dans la continuité de ces travaux en mettant l'accent sur la dimension sensible de l'expérience des usagers.

Dans la mesure où la première partie de cette thèse est consacrée à développer les fondements scientifiques de ce travail de recherche ainsi que les enjeux qui en découlent, nous avons souhaité présenter un cadrage introductif concis.

Synthèse de la problématique et des hypothèses de recherche

Ce travail de recherche de géographie humaine porte sur l'expérience qu'ont les usagers - visiteurs et habitants- d'espaces fluviaux urbains⁵ en cours de patrimonialisation. L'objectif de recherche est double :

Quelle est l'expérience des usagers, visiteurs et habitants, d'un espace fluvial urbain en cours de patrimonialisation ?

En quoi, la connaissance de cette expérience peut-elle contribuer à enrichir le projet urbain ?

commune/agglomération étudiée tandis que le visiteur renvoie aux autres usagers de passage (touriste, voyageurs, excursionniste etc.). Le terme visiteur a été retenu pour se référer à l'ensemble des usagers de « passage » car il ne fait pas de distinction entre les saisons et entre les durées de séjour. Il suggère simplement un motif pour le déplacement, la visite.

⁵ Ce terme fait l'objet d'une sous-partie du chapitre 1. Il est cependant possible de préciser ici qu'il s'agit de l'espace où se situe le cours d'eau (rivière ou fleuve). C'est un milieu « dynamique et incertain [...] qui s'ajuste en permanence à la dynamique des flux » (Bravard, Petit, 1997 : 3). Il est important de saisir le cours d'eau comme un système. Il interagit avec les autres éléments de son milieu (ex. nappes phréatiques). Quand le cours d'eau passe en ville, dans un milieu urbanisé, urbain, le terme d'espace fluvial urbain est alors employé.

D'une part, la question se pose sur l'expérience des usagers en elle-même. Il s'agit notamment d'explorer le caractère sensible de l'expérience, entendue sous ses dimensions sensorielles et émotionnelles. D'autre part, l'expérience sensible est étudiée en vue d'en retirer des éléments de connaissance. En effet, nous considérons que ces derniers sont susceptibles d'enrichir le projet urbain et d'améliorer la prise en compte du potentiel de l'espace fluvial. C'est dans cette perspective que nous nous intéressons indirectement au projet urbain et à la prise en compte de la nature et de l'espace fluvial dans la politique de la ville. Nous avons évoqué plus haut, l'idée d'adopter une démarche « ascendante » et non « descendante ».

Plusieurs questions émergent de ce double objectif de recherche. Quelle expérience ont les usagers de l'espace fluvial urbain ? A-t-elle une répercussion sur leur rapport ou relation à ce dernier ? Après avoir cerné cette expérience, il convient de se demander quels éléments de connaissance elle permettrait d'apporter. Comment est perçu l'espace fluvial et quelles en sont les représentations ? Quelle relation les usagers ont avec lui ? Quelle(s) forme(s) de nature doit (doivent) avoir l'espace fluvial urbain pour qu'il soit prisé des usagers ? Pour répondre à ces interrogations, deux hypothèses sont formulées :

1) L'expérience multisensorielle des usagers, visiteurs et habitants, des espaces fluviaux urbains est fragmentaire et introduit un rapport intime à l'espace et au temps.

Nous supposons tout d'abord que l'expérience est fragmentaire, c'est-à-dire incomplète et morcelée. Dans la mesure où les personnes rencontrées, visiteurs et habitants, ont un vécu différent ou des pratiques distinctes, ils ont nécessairement une expérience propre et unique. Nous présumons donc qu'il y a des différences « entre visiteurs » et « entre habitants » mais aussi « entre visiteurs et habitants ». Nous nous questionnons aussi sur la dimension sensorielle de l'expérience et sur les sens mobilisés ou non devant un même paysage fluvial, dans un même espace ou lors d'une même pratique. Enfin, d'un point de vue émotionnel, nous nous demandons si l'expérience (res) sentie participe ou contribue à une forme de relation entre l'homme et l'espace fluvial urbain.

2) La connaissance de l'expérience est fondamentale pour le projet urbain, elle permet de savoir quelle est la demande sociale de nature en ville et postérieurement d'orienter les choix d'aménagements pour s'inscrire dans une ville verte et participative.

Nous cherchons à étayer l'hypothèse que l'appréhension de l'expérience sensible des usagers produit des éléments de connaissance permettant de saisir d'une autre manière la demande sociale de nature en ville. Il s'agit ici de mieux connaître la relation homme-

espace fluvial urbain ainsi que les formes de nature en ville appréciées. *A posteriori*, l'objectif poursuivi est d'améliorer les choix d'aménagement de l'espace en saisissant ce qui est prisé des usagers, l'idée étant de s'inscrire dans un développement urbain durable et par conséquent participatif. Rappelons aussi qu'une dimension du projet urbain et du processus de patrimonialisation est souvent oubliée : le tourisme. Cette connaissance de l'expérience favorise selon nous une meilleure prise en compte du potentiel touristique de l'espace fluvial urbain.

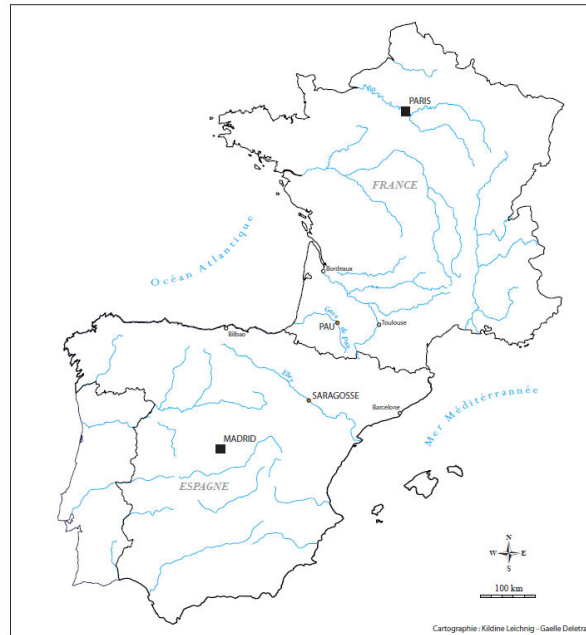
Les espaces fluviaux urbains sur lesquels porte l'intérêt de la recherche

Les hypothèses sont testées sur deux terrains de recherche. Le premier, français, est l'agglomération de Pau (Pyrénées-Atlantiques) tandis que le second est la ville de Saragosse en Espagne (Aragon) (Figure : 1). Bien qu'ils s'agissent de territoires distincts sur plusieurs points, ce qui est comparé dans le cadre de ce travail de thèse, ce sont les processus de patrimonialisation en cours sur le Gave de Pau et l'Ebre. Et, ils possèdent de nombreuses caractéristiques communes.

Soucieuses d'améliorer leur cadre de vie et de poursuivre leur développement économique et urbain, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse tentent en effet de mieux intégrer leurs cours d'eau dans leur territoire en se lançant dans un processus de patrimonialisation. Inégalement avancés, ces processus reposent dans le premier cas sur la construction d'un équipement sportif de prestige (le stade d'eaux vives palois [SEVPP]) et la réalisation d'un Parc Naturel Urbain (PNU), et dans le second sur l'organisation d'un événement de portée internationale, l'Exposition Saragosse 2008. Malgré la mise en place de ces processus, l'offre touristique et de loisirs demeure peu structurée et exploitée par les pouvoirs publics, les attentes des visiteurs ignorées. La place accordée au tourisme dans ces processus est pour le moins équivoque. Par ailleurs, la dimension écologique et environnementale a été oubliée tout du moins à Saragosse où la requalification achevée des berges de l'Ebre a conduit à une artificialisation de l'espace fluvial urbain.

Précisons également que ce travail de thèse s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche conçu et dirigé par Sylvie Clarimont et financé sur un appel à projet de recherche par la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP). Ce travail a fait aussi l'objet d'une allocation de thèse dont le caractère transfrontalier était apprécié. C'est aussi la raison pour laquelle, le choix a été fait de mener une étude comparative avec l'Espagne et de mettre en place une co-tutelle de thèse entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université de Saragosse.

Figure 1 : Carte de localisation des terrains



Méthode de recherche combinatoire pour appréhender l'expérience

Au regard de la problématique posée, qui consiste à questionner l'expérience sensible pour en retirer des éléments de connaissance, il convient de mettre en œuvre une méthode d'enquête qualitative. Le choix porte sur une démarche de recherche combinatoire reposant sur de l'observation directe et participante et sur le recours à l'outil photographique et filmique comme support d'enquête à l'entretien semi-directif. Cette dernière méthode d'enquête constitue le fondement du travail de recherche. Elle s'inspire de la méthode créée par John Collier (1967) : la *photo-elicitation*. Si de nombreux chercheurs en anthropologie (Duteil-Ogata, 2007), en sciences du territoire et en géographie se sont inspirés de cette méthode (Luginbühl, 1989 ; Michelin, 1998 ; Bigando, 2006, 2013), nous avons choisi de la modifier en ayant recours à la photo-sonore comme support d'enquête à l'entretien semi-directif. Cette dernière d'une durée de 10 secondes, mobilisant à la fois la vue et l'ouïe, montre un cadre paysager fixe avec les sons ambiants. Le dispositif méthodologique est également adapté aux usagers. Afin que les visiteurs, usagers eux aussi de l'espace fluvial urbain, puissent participer à la même enquête que les habitants, il est apparu nécessaire que le support d'enquête soit réalisé par le chercheur lui-même (Hatt, 2011) et non par les usagers (Bigando, 2006). Pensée pour libérer la parole des personnes rencontrées, cette méthode d'enquête apparaît comme ludique et originale.

Structuration du travail de thèse

Ce travail de thèse se découpe en trois parties. La première permet de présenter et de développer le cadrage théorique. La problématique se structurant autour de deux concepts clés, d'une part celui de patrimonialisation, d'autre part celui d'expérience sensible, ce sont ces deux axes qui composent la première partie. Il s'agit tout d'abord de saisir le processus de patrimonialisation tout en se focalisant sur le caractère complexe de l'espace fluvial urbain. Nouvel objet patrimonial valorisé et protégé, c'est aussi un espace public, urbain et naturel. Le chapitre 1 vise ainsi à relier les notions de patrimoine et de nature en ville tout en montrant le faible intérêt porté à la dimension touristique (chapitre 1). L'émergence du concept d'expérience sensible et les notions clés le composant sont ensuite explorées dans le deuxième chapitre. Avant de définir ce qui est entendu derrière l'expérience sensible et l'expérience touristique/*tourist experience* dans notre travail, la place de ces notions dans les études touristiques ainsi que les approches qui leur sont accordées, sont discutées (chapitre 2).

La deuxième partie consiste à présenter dans un premier temps les processus de patrimonialisation des espaces fluviaux urbains étudiés, Pau et Saragosse (chapitre 3). Bien qu'inégalement avancés et reposant sur des projets variés (réalisation d'évènements, d'équipement sportif ou de parc naturel urbain), ces processus possèdent plusieurs points similaires, dont le faible développement touristique de leur espace fluvial et une prise en compte discutable de la dimension écologique. Consciente que ce chapitre est peut-être un peu plus long que les autres, nous l'assumons car il vise à présenter en détail les terrains et les processus de patrimonialisation et qu'il est agrémenté de plusieurs photographies et de schémas. Dans un second temps, cette partie expose la méthode de recherche combinatoire conduisant à répondre à la problématique (chapitre 4). Une importance particulière est accordée à la méthode d'enquête permettant de libérer et de révéler la parole des visiteurs et des habitants. Après avoir replacé les méthodes recourant à l'outil photographique comme support d'enquête dans le cadre des recherches en sciences humaines et sociales, notre dispositif méthodologique est présenté.

Enfin, la dernière partie qui vise à répondre à la problématique posée se structure en deux chapitres portant chacun sur une des hypothèses de recherche. Nous nous attachons tout d'abord à appréhender l'expérience que les usagers ont de l'espace fluvial urbain (chapitre 5). Si l'expérience est étudiée en fonction de chacun des cinq sens, elle est aussi explorée en fonction des usagers. Enfin, le dernier chapitre (chapitre 6) met en exergue la relation

ambivalente que l'homme entretient avec l'espace fluvial urbain ainsi que les représentations plurielles des formes de nature prisées.

PREMIÈRE PARTIE

ENTRECROISEMENT DE CONCEPTS :

PATRIMONIALISATION, NATURE EN VILLE ET

EXPÉRIENCE

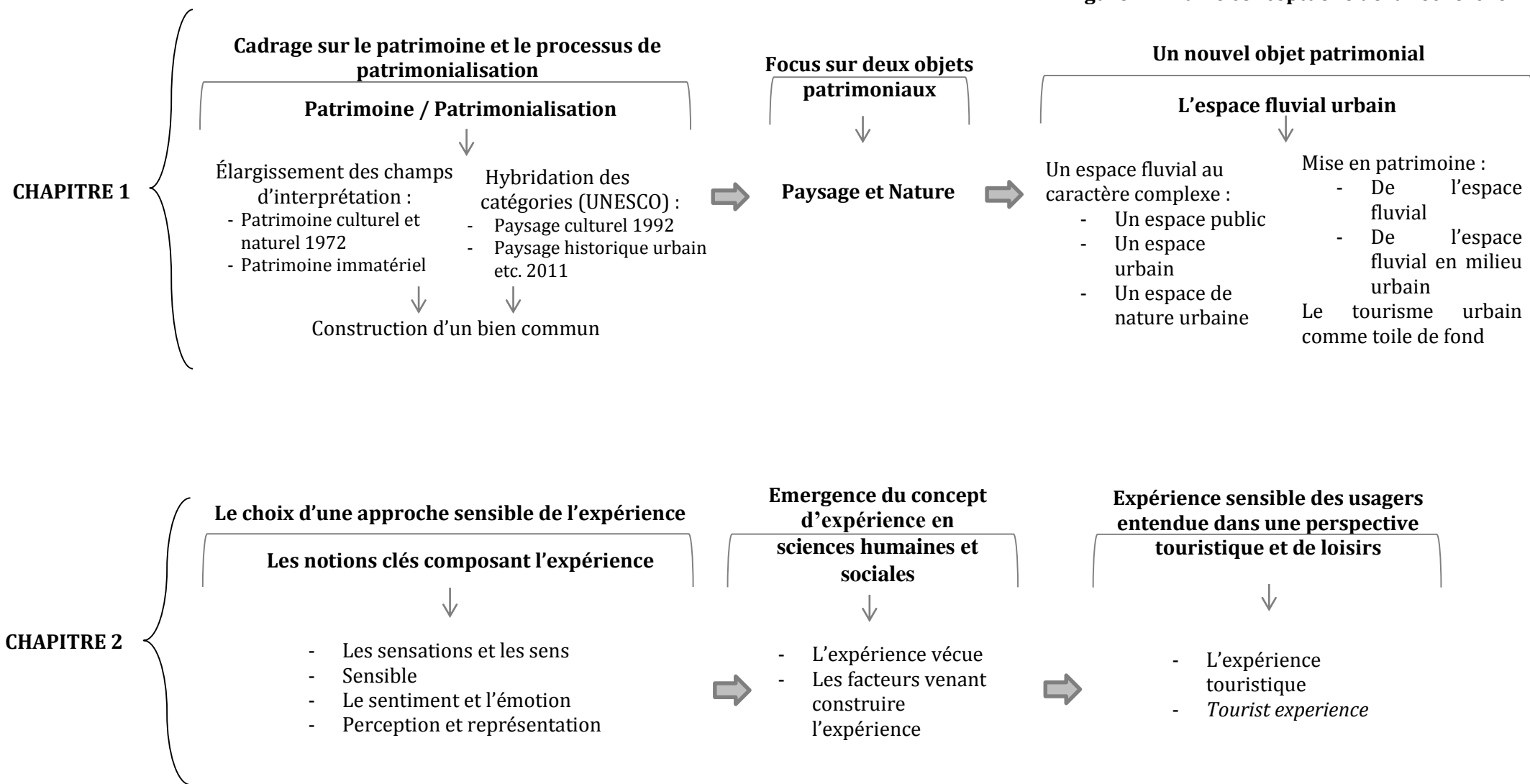
Bien que rédigée de manière linéaire, cette première partie sur l'état de l'art de la recherche vise plutôt à montrer comment les notions et les concepts s'interpénètrent entre eux pour venir former la toile de fond de notre questionnement qui porte sur l'expérience sensible des usagers des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation.

Pour cela nous avons séparé cette partie en deux chapitres. Le premier aborde la question de la patrimonialisation des espaces fluviaux urbains. Après être revenu sur le concept de patrimoine et sur le processus de patrimonialisation, l'accent est mis sur deux objets patrimonialisés directement liés à notre questionnement : le paysage et la nature. Ensuite, la dernière sous-partie de ce premier chapitre se centre sur l'espace fluvial urbain comme nouvel objet patrimonial. Il s'agit ici de définir ce qui est entendu par espace fluvial urbain et d'explicitier son caractère complexe. C'est un espace public, urbain et naturel. Dans cette optique, une large place est donnée aux questions de nature en ville. Enfin, le dernier point de cette sous-partie qui aborde la mise en patrimoine des espaces fluviaux urbains et les projets de reconquête des fronts d'eau permet de saisir la place laissée au tourisme.

Le deuxième chapitre se focalise essentiellement, voire même exclusivement sur le concept d'expérience sensible des usagers. Avant de traiter de l'émergence de l'expérience au croisement de plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales, un retour est fait sur les notions de « perception » et de « représentation » et leur place en géographie. Les autres notions composant l'expérience sont également définies : sens, sensible, émotion, etc. La seconde partie de ce deuxième chapitre qui permet de saisir le concept d'expérience touristique ou de *tourist experience* dans les recherches actuelles nous amène à proposer notre propre définition de l'expérience (sensible) touristique et de loisirs.

Le schéma suivant vise à présenter de manière synthétique la trame conceptuelle de cette partie (Figure 2).

Figure 2 : Trame conceptuelle de la recherche



CHAPITRE UN

LA PATRIMONIALISATION DES ESPACES FLUVIAUX

URBAINS

Avant d'explorer le concept qui est au cœur de notre recherche, l'expérience, il nous est apparu nécessaire de fournir des éléments de cadrage sur son contexte à savoir la patrimonialisation des espaces fluviaux urbains. C'est pourquoi ce chapitre vise à aborder les questions relatives au patrimoine, aux processus de patrimonialisation et aux espaces de nature, des espaces de nature en ville qui sont aussi et surtout des espaces fluviaux urbains.

1. Le concept de patrimoine

Le patrimoine : « le mot est ancien, la notion semble immémoriale » (Chastel, 1997 : 1433). Apparu, il y a environ deux siècles, ce n'est que récemment, depuis les années 1960, que son champ conceptuel s'est élargi et enrichi, à tel point que certains se demandent si aujourd'hui le patrimoine ne renverrait pas « à tout et n'importe quoi » :

« Sans doute le monde nouveau du "tout patrimoine", ce que Pierre Nora appelle "l'obsession patrimoniale", doit-il maintenant se donner des règles et accepter que le "tout" ne soit pas le "fourre-tout" et le "n'importe quoi". [...] [Mais] tout n'est pas patrimoine » (Neyret, 2004 : 235).

1.1 Patrimoine et mise en patrimoine

Étymologiquement, le terme patrimoine qui provient du latin « patrimonium » renvoie au « bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants (Emile Littré, Dictionnaire de la langue française) » (Choay, 2009 : III). Ici le patrimoine ne se réfère pas seulement à la relation qui existe entre un groupe et des biens matériels, il indique aussi une idée de transmission entre deux personnes ou groupes de personne. Dans les pays anglo-saxons, le terme patrimoine est traduit par le substantif « heritage » qui est également employé pour évoquer un leg, ce qui est reçu par hérédité comme les gènes (le matériel génétique), ou comme l'héritage d'une couronne, d'un royaume « to inherit the throne »⁶. « Ancienne et symboliquement chargée » (Lazzarotti, 2003 : 692-693) dans sa conception occidentale, la notion de patrimoine reste pendant longtemps juridique et légale (voire monétaire), une notion rattachée au Code civil français. Même si le terme patrimoine n'existait pas au sens où on l'entend aujourd'hui, les révolutions culturelles européennes à la Renaissance et au XVIII^e siècle se sont néanmoins intéressées aux antiquités, c'est-à-dire aux monuments historiques : « entre le XVI^e siècle et les premières décennies du XIX^e siècle, les antiquaires européens ont accompli un formidable

⁶ Hériter du trône

travail collectif d'inventaires et d'études concernant toutes les catégories d'antiquités » (Choay, 2009 : XIII).

C'est avec la Révolution française que le concept de patrimoine s'élargit. On glisse d'un sens juridique à une acception principalement historique. Les destructions et les dégradations des objets et monuments perçus comme « les témoignages de l'oppression », détruire pour se « déchristianiser » et se « dé-féodaliser », ont amené notamment les intellectuels à s'interroger sur ces excès et à considérer la préservation de ces « biens fondamentaux et inaliénables » (Chastel, 1997 : 1438-1439). En 1825, dans « Haltes aux démolitions ! », Victor Hugo témoigne de son attachement à protéger les monuments historiques menacés :

« Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle sur leur honneur ... Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de le détruire » (Hugo [1884] in Chastel, 1997 : 1444).

Ces édifices « historiques » qui doivent être protégés, soulignent le caractère national, voire sentimental, du patrimoine même si à cette époque l'idée d'« héritage artistique et monumental où l'on peut se reconnaître » (Chastel, 1997 : 1444) reste floue.

C'est en poursuivant l'objectif de « connaître pour préserver » (Chastel, 1997 : 1448) que Prosper Mérimée, en charge de l'institution des monuments historiques en 1834, se voit confier le soin de parcourir la France pour effectuer l'inventaire des monuments historiques, conserver des objets et monuments culturels et architecturaux considérés comme « patrimoine », ou en d'autres termes repérer les témoins du passé qui sont dignes d'être conservés. À la différence du monument, le monument historique n'est pas construit par un ensemble d'individus pour « rappeler à la mémoire vivante » des rites ou des règles/croyances sociales identitaires. Le monument historique « choisi dans un corpus d'édifices préexistants » pour ses valeurs historiques et esthétiques est « une construction intellectuelle [...] [possédant] une valeur abstraite de savoir » (Choay, 2009 : VII).

Si l'élargissement du concept de patrimoine s'est bien opéré de la Révolution Française jusqu'au XIX^e siècle, celui-ci reste figé pendant plus d'un siècle sur quelques éléments : « les restes de l'antiquité, les édifices religieux du Moyen-Âge et quelques châteaux » (Choay, 1999 : 10), ainsi que des objets d'art (Commission temporaire des Arts, 1793).

La première conférence sur la conservation des monuments d'art et d'histoire « a valeur inaugurale et symbolique » (Choay, 2009 : 177) a lieu en 1931 à Athènes. Elle est suivie en 1964 par la conférence de Venise sur la conservation des monuments et des sites de Venise. À la même époque, en France, André Malraux et André Chastel créent l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques » (1962). Le patrimoine élargi aux notions de « culture », « d'architecture » et donc « d'histoire » depuis le XIX^e siècle se voit aussi exposé dans les musées à partir des années 1960 : « la mutation opérée depuis la Révolution est donc celle qui a mené les musées de musées de l'art vers des musées de patrimoine » (Beghain, 1998 in Pin, 2006 : 26).

C'est en 1972 que le patrimoine connaît un autre tournant, un élargissement que Françoise Choay décrit comme la « consécration planétaire de l'amalgame terminologique et axiologique (promu par Malraux) des notions de « monuments », de « monument historique » et de monuments artistiques [...] » (Choay, 2009 : 199). L'adoption de la Convention de l'UNESCO en 1972 apporte au patrimoine une dimension plus collective et internationale. Le patrimoine mondial de l'humanité possède ainsi « une valeur universelle et exceptionnelle » ; valeur dont les critères et la définition restent néanmoins à éclaircir par le Comité qui les définit. La Convention permet aussi d'établir et d'officialiser l'existence de deux formes de patrimoine : le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Rappelons qu'à la différence de l'Europe, les États-Unis ont plus été sensibles à la protection de leurs espaces naturels qu'au patrimoine bâti (Choay, 1999 : 12). C'est d'ailleurs le pays qui est à l'origine de la création des premiers parcs nationaux à la fin du XIX^e siècle comme la création du Parc du Yellowstone en 1872. Ainsi, si le terme « naturel » apparaît pour la première fois dans un texte à reconnaissance internationale et surtout européenne, il est cependant largement lié à la dimension culturelle qui a longtemps dominée : « jusqu'à la fin de 2004, les sites du patrimoine mondial étaient sélectionnés sur la base de six critères culturels et quatre critères naturels »⁷. Concernant la définition de patrimoine naturel dans la Convention de 1972, elle reste floue :

- ✓ **les monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- ✓ **les formations géologiques et physiographiques** et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

⁷ <http://whc.unesco.org/fr/criteres/> consulté le 21 mars 2015.

- ✓ **les sites naturels** ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle⁸.

Selon Françoise Choay, l'idée de paysage reste « implicite [...] et hormis [l]a valeur scientifique et écologique (terme absent de la Convention), il est bien évidemment impossible [...] d'attribuer [au patrimoine naturel] une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique » (Choay, 2009 : 200). Mais comment est déterminée cette « valeur », pour qui ? Par quoi ? Se pose alors la question sur le « jugement esthétique » qui tient une grande place dans la définition. Comment établir des critères de sélection esthétiques communs alors que ce qui relève de la « beauté naturelle » est subjectif et propre à chacun et même à chaque culture ? Nous reviendrons plus loin sur les valeurs du patrimoine.

Il faudra ensuite attendre 1992 pour que l'UNESCO adopte le terme de paysage culturel et élargisse encore un peu plus le concept de patrimoine. Les paysages culturels sont des « œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature [...] exprim[ant] une longue et intime relation des peuples avec leur environnement »⁹. Ils se divisent en trois catégories : les paysages conçus et créés intentionnellement par l'homme¹⁰, les paysages évolutifs¹¹ et les paysages culturels associatifs¹². Le patrimoine englobe également les objets immatériels grâce à la convention de l'UNESCO adoptée en 2003 qui définit le patrimoine culturel immatériel comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel »¹³.

Ainsi, les champs du concept de patrimoine se sont diversifiés et enrichis au cours des siècles en connaissant plusieurs glissements comme l'explique Guy Di Méo (2008). D'un objet juridique relevant de la sphère privée, le patrimoine est devenu un bien commun. On constate aussi qu'une forme de « laïcisation » du patrimoine religieux s'opère. Ce n'est pas seulement un objet matériel tel qu'un monument, c'est aussi et de plus en plus quelque

⁸ <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> consulté le 21 mars 2015.

⁹ <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/> consulté le 21 mars 2015.

¹⁰ Tels que les parcs ou les jardins où l'on trouve des constructions dont des édifices religieux.

¹¹ « Il résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel » (Unesco)

¹² Ici ce n'est pas les traces culturelles laissées par le passé qui permettent l'inscription mais « la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel » (Unesco).

¹³ <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00022#art2> consulté le 23 mars 2015

chose d'immatériel comme des traditions. Ensuite, le patrimoine a connu une « spatialisation croissante » (Di Méo, 2008 : 91) puisqu'il ne renvoie plus seulement à un simple monument, mais peut aussi désigner un quartier (AVAP) ou un espace naturel comme un Parc National. Enfin, le patrimoine ne concerne plus seulement la culture, mais aussi la nature, et par extension même si cela reste encore flou l'environnement. Même si la définition du patrimoine s'élargit rendant tout objet « potentiellement patrimonial » (Di Méo, 2008 : 89), le concept en lui-même renvoie toujours aux idées de valeur, de transmission, d'appropriation et d'objet construit, comme nous allons le voir. De manière large, nous retenons la définition du patrimoine proposée par Olivier Lazzarotti :

« ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixés sur un objet [...] dont est décrétée collectivement l'importance présente intrinsèque [...] [(objet qui représente l'histoire d'un groupe)] et extrinsèque [...]. [(Les valeurs qui porte cet objet comme) support d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et qu'on le transmette » (Lazzarotti, 2003 : 692).

De cette évolution des champs du concept de patrimoine nous ne retiendrons que ceux liés à la nature et au paysage en particulier lorsqu'il s'agit de fleuve. Pour aborder ce dernier, on a souvent recours au terme de patrimoine fluvial. Nous éclaircirons ces notions et concepts un peu plus loin après avoir abordé la question du processus de patrimonialisation.

1.2 Le patrimoine comme construit « social et politique »

Après avoir exposé l'évolution du terme patrimoine et en avoir donné une définition large, nous souhaitons ici montrer les enjeux sous-entendus dans ce concept. Le patrimoine n'est pas « un donné » (Pin, 2010 : 23-24), ce ne sont pas « les qualités intrinsèques » (Pin, 2010 : 23-24) qui transforment à elles seules l'objet en patrimoine, mais l'intérêt et le regard qu'un groupe ou une société lui portent. Par regard, nous entendons le changement de sens et de valeurs qui s'opère sur un objet. « Une prise de conscience » a lieu. Comme le souligne Alain Bourdin « ce qui prend valeur aujourd'hui s'appelait hier : taudis, verrue, habitat insalubre. La révélation ressemble à une transmutation de sens ! » (Bourdin, 1984 : 8). À travers le processus de mise en patrimoine, le groupe ou la société lui attribuent « une valeur à caractère utilitaire [identitaire] et symbolique » (Petit, 2009 : 11), « [...] un équivalent monétaire » (Micoud, 1995 : 31) ainsi qu'un objectif « commun » celui de le transmettre à la prochaine génération, à la prochaine société (et non à l'individu).

Considéré comme « fragile », « périssable », « susceptible d'être altéré, voire détruit » (Petit, 2009 : 11), l'Unesco a même créé une liste du patrimoine mondial en péril, le patrimoine doit être protégé, voire même conservé. Notons ici que l'idée de conservation va au-delà de celle de la protection dans la mesure où conserver renvoie au fait de garder l'objet dans un même état, comme figé dans le temps, sans qu'il puisse évoluer et « respirer », alors que la protection suppose de « soustraire l'objet à ce qui le mettrait en péril, en danger »¹⁴. Une autre idée découle de la protection et de la conservation, c'est celle de la restauration et de la réhabilitation. La première renvoie à l'idée « d'un retour à un état initial qui lui donne sa valeur » tandis que le second connoté juridiquement « a plutôt une signification sociale » (ex. réhabiliter un quartier) (Bourdin, 1984 : 30). Pour Javier Riviera Blanco « sugieron las diversas teorías de la restauración y de la conservación de los objetos patrimoniales [...] para garantizar la autenticidad de sus características originales »¹⁵ (Blanco, 2010 : 18). Par authenticité, l'auteur entend ce qui relève du « vrai », ce qui est conforme à la réalité. Ces nuances d'idées entre protection et conservation sont selon nous importantes surtout lorsqu'il s'agit du patrimoine naturel.

Michel Rautenberg distingue « deux logiques [...] différentes dans la construction du patrimoine » (Rautenberg, 2003 : 21-22). La première souvent moins (re)connue que la deuxième est décrite comme « savante et légitimiste ». Intrinsèquement lié à la sphère politique et territoriale, le patrimoine est composé d'objets et de monuments (etc.) dont la reconnaissance exceptionnelle est indéniable. « Tous les hommes sont invités à célébrer à travers eux le génie de l'espèce humaine » (Rautenberg, 2003 : 21-22). Il s'agit ici par exemple du patrimoine répertorié par des institutions internationales comme l'Unesco ou l'Icomos. On pourrait citer l'exemple extrême des bouddhas géants de Bâmiyân, en Afghanistan, détruits par les Talibans en mars 2001, fait qui a d'ailleurs permis d'accroître considérablement la notoriété du site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2003, sous le nom de Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bâmiyân et sur la liste du patrimoine mondial en péril. Cela témoigne d'ailleurs de deux conceptions radicalement différentes portées sur un même objet. Pour les talibans, il s'agit d'un objet sacrilège pour l'Unesco d'un patrimoine. La deuxième logique plus territoriale, qualifiée de « sociale et commune » est surtout le résultat d'un « construit politique et social » (Pin, 2010 : 24-25). Emmanuel Amougou (2006) dénomme les acteurs de ce construit des « agents sociaux ». Ces agents sociaux reconnaissent tout d'abord l'existence

¹⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/protection> consulté le 23 mars 2015

¹⁵ « Diverses théories ont émergées de la restauration et de la conservation des objets patrimoniaux [...] pour garantir l'authenticité de ses caractéristiques originelles ».

du patrimoine de leur territoire et du groupe. À travers des politiques patrimoniales dont ils ont la charge, ils donnent un sens au patrimoine en lui attribuant « un rapport spécifique et collectif au passé ou au territoire » (Rautenberg, 2003 : 21-22). Ils rendent l'objet d'une entité collective légitime à travers une « exposition publique » (Micoud, 1995 : 26) ce qui légitime « leurs catégories sociales » (Amougou, 2006 : 25-26) et participe ainsi à la transmission, c'est-à-dire l'acte de transmettre « l'héritage », la mémoire. Cette seconde logique vise souvent pour les acteurs –si ces derniers adoptent une approche collective et commune du concept de patrimoine- à donner une meilleure lisibilité à leur territoire en créant (ou renforçant) leur image : « il marque ainsi l'espace et lui donne une nouvelle valeur. Par là même, il affirme son emprise territoriale » (Pincent, 2009). Il contribue aussi à créer ou renforcer l'identité territoriale. Ces deux logiques intègrent un processus de patrimonialisation considéré soit comme une pratique, soit comme une catégorie d'analyse (Amougou, 2006 : 23).

Le processus de patrimonialisation est décomposé par Jean Davallon (2002) en six étapes : (1) la découverte de l'objet comme trouvaille (même si quelque part on ne trouve que ce que l'on veut bien chercher), (2) la certification de l'origine de l'objet, (3) l'établissement de l'existence du monde d'origine, (4) la représentation du monde d'origine par l'objet, (5) la célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition, (6) l'obligation de transmettre aux générations futures. Dans une autre perspective, plus territoriale et géographique, Guy Di Méo (2008) découpe le processus de patrimonialisation en quatre étapes : « la prise de conscience patrimoniale », « les jeux d'acteurs et les contextes », « la sélection et la justification patrimoniales » et « la conservation, l'exposition et la valorisation des patrimoines ». Ces quatre étapes recoupent partiellement les précédentes même si Guy Di Méo insiste davantage sur l'ancrage territorial et social du processus.

Le patrimoine « renvoie [également] aux questions de représentations et de pratiques (individuelles ou collectives) qu'il engendre » (Amougou, 2006 : 7). Les différentes formes de patrimoine et ses pratiques dépendent donc du monde et de la société dans laquelle ce concept évolue ainsi que « des rapports sociaux antérieurs » (Amougou, 2006 : 7) dans lequel il est inscrit. Il est par conséquent spécifique à un groupe, aux choix de l'approche conceptuelle que celui-ci a du patrimoine et peut-être perçu différemment selon les sociétés et selon le temps. On admet néanmoins qu'il existe un effet de contagion entre les territoires qui tendent à patrimonialiser des types d'objets similaires qu'il serait possible de retrouver dans d'autres territoires. La patrimonialisation est ainsi « [...] le fruit de délibérations politiques ou juridiques sacralisant le caractère historique, artistique,

culturel ou économique d'objets anciens » (Grefe, 1999 in Pin, 2010 : 24). C'est le moment où s'opère la « sélection et [la] qualification des objets patrimonialisés » (Bouisset et *alii.*, 2010 : 86), on retrouve ici la quatrième étape du processus de patrimonialisation de Guy Di Méo (2008). Comme le fait remarquer André Micoud, « jamais le passé ne peut être conservé comme tel, il est toujours le résultat incessant d'un tri et d'une réinterprétation par le présent [...] ». En d'autres termes « la société présente est ce qui à chaque moment se construit au présent en réinterprétant son passé » (Micoud, 1995 : 28). Choisir et trier sous-entendent qu'une partie de l'histoire, de la mémoire collective et du patrimoine sont mis de côté ou oubliés (ce qui d'ailleurs a longtemps rendu difficile la conservation du patrimoine récent : XIX^e et XX^e siècles). Cette réinterprétation du passé, longtemps par les agents appartenant à l'État, mais de plus en plus par les agents des collectivités territoriales, suppose donc la possibilité d'une non-acceptation globale de ce que peut être le patrimoine sur un territoire.

Cette transmission du patrimoine fait appel à des questions de mémoire, de tradition qui « interpellent [celle] de l'identité » (Micoud, 1995 : 29-31). En effet, l'engouement pour le patrimoine témoigne selon Josiane Stoessel Ritz (2006) d'une crise de l'identité des sociétés modernes. Dans des sociétés en perpétuelle évolution, « où la modernité d'abord puis la globalisation ont développé la crainte de l'homogénéisation et de la banalisation » (Tomas, 2004 : 198), le patrimoine relie l'homme du présent au passé : « les objets du patrimoine servent ainsi à construire du lien social dans le temps avec des doubles imaginaires de nous-mêmes. [...] On peut donc dire que la patrimonialisation est une forme originale de production de continuité dans une société qui privilégie davantage rupture et innovation que reproduction et tradition » (Davallon, 2002). Pour Guy Di Méo l'engouement pour le patrimoine dans sa conception occidentalisation n'est pas seulement dû à la crise de la modernité. Les causes de cette frénésie du patrimoine sont aussi dues aux « phénomènes [qui] [...] surgissent devant la rapidité de l'effacement de celles-ci [(les traces du passé)], en face aussi d'une crise des valeurs identitaires, de la mondialisation, de la montée en puissance de l'individualisme et des désirs croissants d'authenticité, d'unicité qu'il génère [(le patrimoine)] » (Di Méo, 2008 : 95). « Sauvegarder le « patrimoine commun de l'humanité » peut-être défini comme ce qui peut « encore vivre après avoir failli mourir » (Micoud, 1995 : 32) ; on retrouve ici la conception occidentale « ancienne et symbolique ». Sauvegarder « un bien propre » de la société (du collectif et non de l'individu) qui n'est « pas comme les autres » (Micoud, 1995 : 32), le protéger

« parce que l'essentiel de [son] sens se résume dans [sa] matérialité » (Rautenberg, 2003 : 34), revient à garantir l'identité collective -choisie par les acteurs- sur la durée.

Le concept de patrimoine n'interroge pas seulement des questions temporelles (héritage et transmission), il renvoie également à des questions 'spatiales' plus précisément au territoire. Dans une réflexion conceptuelle, le patrimoine et le territoire possèdent plusieurs similarités. Comme le fait remarquer Leniaud, le territoire et le patrimoine « n'existent pas *a priori* » (Leniaud, 1992, in Di Méo, 2008 : 101) et leur processus de constitution présente des étapes communes, telles que celle « d'adoption », à l'issue de laquelle « le groupe qui se l'approprie [...] [patrimoine ou territoire], non seulement en comprend la signification, mais encore s'identifie à travers lui » (Leniaud, 1992, in Di Méo, 2008 : 101). Par ailleurs, « la patrimonialisation crée, redéfinit ou renforce les territoires. [...] Parfois, c'est à partir des marges du territoire en construction que la patrimonialisation exerce ses effets territoriaux. [...] Elle agit aussi en jouant avec efficacité des logiques de réseaux » (ex : les vues ou images typiques d'une région). Enfin, ce sont les acteurs qui sont en charge du territoire comme du processus de patrimonialisation. Et ce sont ces acteurs « qui renforcent l'image territoriale à l'aide des valeurs patrimoniales situées, de plus en plus spatialisées et popularisées, qu'ils ont souvent produites ou, pour le moins, consolidées » (Di Méo, 2008 : 103).

Pour les acteurs du territoire, le patrimoine est une ressource qu'il est possible de mettre en valeur. Françoise Choay souligne l'ambivalence de cette expression : « l'antagonisme de deux systèmes de valeurs et de deux styles de conservations » (Choay, 1999 : 158). Mettre en valeur c'est à la fois placer le patrimoine « sous le signe du respect » et de la « rentabilité ». Patrimonialiser ou valoriser un patrimoine signifie le protéger, mais aussi et particulièrement en tourisme l'exploiter ; notons que cette ambivalence dégagée par l'expression de mise en valeur constitue aussi le fond du débat sur l'authenticité de l'objet très souvent recherché par les usagers, authenticité que nous évoquerons plus loin notamment autour du concept d'expérience. Si avant 1789, les champs d'interprétation du patrimoine lui conféraient une valeur monétaire, juridique et individuelle, aujourd'hui on lui attribue encore une dimension ou valeur marchande, un prix, même si le patrimoine vise aussi à protéger un objet.

Lorsqu'on s'intéresse au discours des institutions, le patrimoine est, certes, un bien commun, mais également une manne économique : « le patrimoine est une richesse pour

l'Europe, non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan économique »¹⁶. Ici l'exploitation du patrimoine génère des retombées économiques attendues. C'est en quelque sorte un catalyseur de flux (flux de visiteurs et flux monétaires) et un activateur de richesses. On retrouve ici la deuxième logique de la construction patrimoniale évoquée par Michel Rautenberg où le patrimoine devient « une métonymie du territoire » (Landel et al., 2009 : 3). Créateur d'emplois, de services, de recettes, cette « ressource » ou « capital » symbolique acquiert rapidement une valeur monétaire -au travers du processus de patrimonialisation- pour les territoires désireux de protéger ou de conserver leur patrimoine, mais aussi (et surtout) de se développer. À ce sujet, Xavier Greffe (2011) souligne l'importance de ne plus seulement concevoir le patrimoine comme un héritage du passé, un patrimoine que l'homme aurait reçu en « médaille ». Ce qui donne du sens au patrimoine ce n'est pas seulement le regard que l'homme lui porte, mais ce qu'il en fait et comment il s'en sert comme levier de développement. Il conçoit les liens entre les acteurs comme un « écosystème patrimonial ». Xavier Greffe considère alors qu'il est préférable de parler de mise en patrimoine que de patrimoine.

Dans *Le patrimoine en question, anthologie pour un combat*, Françoise Choay (2009) dénonce la muséification et la marchandisation (universelle) du patrimoine, titre d'une sous-partie de l'introduction. Ainsi dans une démarche économique, la ressource patrimoniale pourrait être considérée comme un capital à acquérir et à faire fructifier. Dans la charte des villes européennes pour la durabilité (1994) dit la charte d'Aalborg, le terme capital apparaît huit fois pour faire référence à la nature qui doit être protégée en ville. Même si le lecteur entend bien la vision protectrice adoptée, l'utilisation du terme capital reste ambiguë : « soulager les réserves en capital naturel en constituant de nouvelles (par exemple sous forme de parcs récréatifs communaux, pour alléger la pression sur des forêts naturelles) »¹⁷. Dans cet extrait, la nature en tant que capital-ressource semble être perçue à travers une vision anthropocentrée, c'est-à-dire qu'elle peut être mesurée et remplacée. Le capital nature est considéré comme substituable.

Si dans une démarche économique le patrimoine pourrait être associé à un capital, certains auteurs tendent néanmoins à aussi les distinguer : « le patrimoine ne peut être assimilé au capital d'une part à cause de sa référence à la durée et à l'apprentissage, en second lieu du fait qu'il intègre des éléments non marchands, mais aussi en troisième lieu

¹⁶ http://ec.europa.eu/culture/portal/activities/heritage/cultural_heritage_dev_fr.htm consulté le 19 mai 2011

¹⁷ https://www.cg13.fr/uploads/tx_elydocumentsenligne/2.3_La_Charte_d_Aalborg_01.pdf consulté le 23 mars 2015

parce qu'il n'est pas agrégeable » (Requier-Desjardins, 2009 : 8). On ajoute aussi à cette idée, le caractère unique et irremplaçable du patrimoine qui le rend non-substituable. Même si nous considérons le patrimoine comme un bien commun non substituable, Denis Requier-Desjardins rappelle que « l'existence d'éléments non marchands ne signifie pas qu'ils ne participent pas à la création de ressources et à l'accumulation des richesses [...]. Dans la mesure où ils peuvent être associés à un flux de richesse, leur valorisation par un processus de capitalisation est toujours possible » (Requier-Desjardins, 2009 : 8). Dans cette perspective, « on en est venu au slogan : le [...] [patrimoine] doit gagner sa vie. De symbole qu'il était, le voici ravalé de machine à produire, d'instrument de taxe parafiscale [...] » (Leniaud, 1992 : 68).

À titre d'exemple, il est possible de citer le « canal du Midi, chef d'œuvre technique de l'ingénieur Pierre-Paul Riquet inauguré en 1681 [et] [...] inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1996 » (Patin, 2012 : 46), qui a accueilli en 2013, 440 000 visiteurs et 40 000 plaisanciers permettant ainsi à Fonsérannes de devenir le premier site touristique de l'Hérault¹⁸. Cette dernière phase du processus de patrimonialisation que Guy Di Méo nomme « la conservation, l'exposition et la valorisation des patrimoines » que nous considérons comme la mise en (valeur) tourisme du patrimoine, est sans doute dépeinte ici de manière négative. Il est vrai qu'il ne faut pas négliger les enjeux et les effets soulevés par le secteur touristique, comme ceux liés à l'authenticité, à la préservation destruction d'un objet, aux conséquences sociales, économiques et environnementales pour le territoire et la population d'accueil, etc. Néanmoins, nous considérons aussi cette dernière étape du processus de patrimonialisation dans une perspective moins « antagoniste », mais plus « complémentaire » et « synergique » pour reprendre les termes utilisés par Olivier Lazzarotti (Lazzarotti, 2011 : 152) : le « patrimoine et [le] tourisme peuvent tout à fait cohabiter, voire se renforcer mutuellement. Et si le regard des touristes était cela même qui incite à la protection patrimoniale elle-même aiguisant la curiosité des visiteurs et stimulant ainsi le tourisme ? » (Lazzarotti, 2011 : 115).

¹⁸ Office de tourisme Béziers Méditerranée <http://fr.calameo.com/read/000300346fc607fd51760> consulté le 24 mars 2015

Au regard de ce qui vient d'être exposé, nous retenons la définition suivante du processus de patrimonialisation :

Le patrimoine « objet socialement construit est le fruit d'un processus, d'une procédure d'appropriation » par un ensemble d'acteurs vis-à-vis d'objets ou de lieux qui se voient conférer un certain nombre de valeurs (mémoire, esthétique, singularité [monétaire, de non-usage], etc.). Ce processus de fabrication du patrimoine suppose à la fois une sélection et une qualification des objets patrimonialisés (Leniaud, 1992 ; Sol, 2007, Di Méo, 2008) » (Bouisset et *alii.*, 2010 : 86). Cette sélection et qualification conduit ainsi à « des tris, des choix, donc des oublis » (Lazzarotti, 2003) »

À cet extrait, nous aimerions rajouter l'idée de bien commun (Micoud, 1995 : 25) puisque le patrimoine possède un caractère universel, ainsi que celle de la transmission entre les générations passées et celles à venir ; une notion rappelons-le qui est un des éléments constitutifs du concept de développement durable. La transmission et la notion de mémoire témoignent aussi du caractère temporel du patrimoine. D'après Christine Bouisset et Isabelle Degremont, cette temporalité dans le processus patrimonial est distincte selon qu'il s'agisse d'un patrimoine culturel ou naturel, car « l'idée d'un retour sur le passé ne se fait pas de la même manière » (Bouisset, Degremont, 2013). D'une part, « sauf à aborder le patrimoine naturel dans une perspective anthropomorphique, il est [...] plus difficile que ce retour sur le passé reflète la mémoire et l'histoire de la nature ». D'autre part, il ne s'agit pas d'étudier ce que l'homme a fabriqué, mais ce qu'il « n'a pas ou peu » touché « en même temps qu'il prenait possession des « lieux » et repoussait la limite de l'œkoumène » (Bouisset, Degremont, 2013).

Ainsi, les champs d'interprétation du patrimoine se sont progressivement élargis. On est passé d'une définition juridique et légale à une acception plus large intégrant des objets culturels, puis naturels et paysagers. Un glissement s'est aussi opéré entre bien privé à un bien commun, objet matériel et objet immatériel. Récent, la patrimonialisation est un processus qui consiste, à travers différentes étapes de sélection et d'appropriation, d'attribuer de nouvelles valeurs à un objet commun. Cette « opération » est le fruit d'un changement de regard sur l'objet et d'une prise de conscience. Ce processus consiste aussi à préserver l'objet commun en vue de le transmettre aux prochaines générations. Dans une perspective de développement du territoire, l'objet commun peut constituer un levier. Dans ce cas, il est souvent mis en tourisme. C'est aussi un moyen pour le territoire de faire reconnaître la/les valeurs conférées à l'objet.

2. Focus sur deux objets patrimonialisés : le paysage et la nature

Aujourd'hui, « l'intérêt du patrimoine apparaît [...] comme une préoccupation sociale [politique et territoriale] qui s'est étendue à de très nombreux domaines au-delà du cadre qui lui fut longtemps réservé du patrimoine historique architectural et monumental » (Stoessel Ritz, 2006 : 51). On trouve ainsi un patrimoine selon les échelles (mondial, régional, local), mais aussi un patrimoine selon ses champs d'interprétation : culturel, naturel, paysager, matériel, immatériel, etc. Nous nous intéressons ici au patrimoine fluvial ou plus précisément à la patrimonialisation des cours d'eau en milieu urbain. Avant d'aborder la mise en patrimoine des espaces fluviaux urbains, il convient d'explicitier des termes qui lui sont intrinsèquement liés et que nous avons mobilisés jusqu'à présent sans en donner le sens : le paysage et la nature.

2.1 Le paysage : un objet construit et essentiellement visuel

Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, la relation entre patrimoine et paysage est intrinsèquement liée et remonte à plusieurs décennies, même si le terme de patrimoine naturel n'est pas nécessairement évoqué, comme dans la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites à caractère, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, loi renforçant celle de 1906. Notons que si les termes patrimoine et patrimoine naturel n'apparaissent pas (le monument naturel semble le remplacer), celui de paysage est en revanche bien présent. L'idée de préserver à la fois le monument et la vue qu'il est possible d'avoir depuis un point précis suppose de manière implicite l'idée de protection du paysage. Selon Javier Riviera Blanco (2010), la convention de 1972 et celle de Grenade du Conseil de l'Europe en 1985 qui utilisent le terme de site pour traiter du patrimoine naturel, ainsi que la Convention de Berne (1979) reliant le patrimoine au territoire, complétée par la Charte relative à la sauvegarde des jardins historiques de Florence (1992) sont autant de facteurs qui ont contribué à l'essor du « paysage culturel ». Le volcan néo-zélandais Tongariro est le premier paysage culturel sur la liste du patrimoine mondial. Si la Convention de l'Unesco permet de donner un caractère international, voire universel, au paysage et d'asseoir officiellement le concept dans les instances politiques, ce dernier est toujours intrinsèquement lié au patrimoine. Ce n'est qu'en 2000 avec la Convention européenne du paysage que celui-ci devient l'élément central des préoccupations. Bien que lié au territoire, à la culture et au patrimoine, le titre

exact de la convention est bien *La Convention européenne du paysage : la qualité du cadre de vie*. De plus, le point 4 qui explicite les termes de la Convention parle de qualité paysagère, de protection, de gestion et d'aménagement des paysages dans une perspective patrimoniale et de développement durable. Notons que si ces chartes et conventions ont donné lieu à une reconnaissance internationale du paysage tout en tentant de définir et de réglementer ses enjeux, en France la Loi « Paysage » ne date que de 1993 (même si la dimension paysage est prégnante et présente dans d'autres textes relatifs à la protection de la nature). Bien qu'elle « donne un statut officiel au paysage [...] [et] propose une série de mesures destinées à une meilleure intégration des aménagements »¹⁹ (code d'urbanisme, enquête d'utilité publique, ZPPAUP etc.), Laure Cormier souligne son « succès mitigé, en raison par exemple de la complexité du dispositif d'adoption, les directives paysagères offrent un moyen sectoriel de gestion des paysages particulièrement lourd de conséquences » (Cormier et al., 2010). En Espagne, la loi de protection des paysages est plus ancienne et antérieure à la Convention Européenne de 2000 : dans la loi du 1^{er} août 1926 « ya se protegen los paisajes, tanto por su belleza como por su contenido histórico y/o artístico »²⁰ (Blanco, 2010 : 16). Mais qu'est-ce que le paysage ? Il est certes lié au patrimoine et au territoire comme nous l'avons vu et est présent dans les conventions depuis le début du XX^e siècle, mais qu'en est-il du terme en lui-même ?

« Contrairement à *paysage*, *Landschaft* existe depuis plus longtemps dans la langue allemande » et remonterait au VIII^e siècle traduisant « les termes [latin] *patria, provincia ou regio* » (Franceschi, 1997 : 83). *Landschaft* comme *Landscape* (en anglais) font tous deux référence à la terre. En France, il n'y a pas de traduction latine. Toutefois, on retrouve dans le terme de paysage, celui de « pays », « qui vient du latin *pagus*, l'habitant d'un *pagus*, le «pays-an», et par extension finira par désigner le territoire géographique, le *pagus* lui-même » « Clarimont et alii, 2006 : 26-48). Défini pour la première fois en 1549 dans le Dictionnaire de Robert Estienne comme « mot commun entre les *paintres* », Richelet associe au paysage en 1680 l'exemple suivant « tableau qui représente quelque campagne » (Franceschi, 1997 : 78). En 1690, Furetière relègue l'idée de la représentation « au second plan » pour mettre en avant celle de la perception.

« Paysage : aspect d'un pays, le territoire qui s'étend jusqu'où la vue peut porter. Les bois, les collines et les rivières font de beaux *paisages*. *Paisage*, se

¹⁹ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm> consulté le 26 mars 2015

²⁰ « On protégeait déjà les paysages tant pour leur beauté que pour leur contenu historique et/ou artistique ».

dit aussi des tableaux où sont représentées quelques veuës de maisons [...] » (Franceschi, 1997 : 79).

Ici le paysage est associé initialement à la ruralité à la représentation picturale de la campagne, à la vue qu'il est possible d'avoir depuis un endroit précis. En Espagne, le terme *paisaje* découle du français et ne possède pas -lui aussi- de traduction en Latin. Il est constitué du même radical *pais* qui le forme. La première occurrence connue de *pais* date de 1597 qui possède un sens militaire et qui évoque aussi l'idée de représentation :

« Pais, pintura o dibujo que representa cierta extensión del territorio »²¹ (Franceschi, 1997 : 95).

Javier Riviera Blanco précise que la peinture ou le dessin auquel il est fait référence renvoie à « une forme protagoniste de la nature » (Blanco, 2010 : 13). Pour ce qui est du terme *paisaje* en lui-même, il est utilisé en 1627 pour traduire « paysage » dans « *Thrésors des trois langues* de Nicot », mais n'apparaît dans un « dictionnaire unilingue » qu'en 1708. « Aujourd'hui, *paisaje* désigne tant « une peinture ou un dessin de pays » qu'une portion de territoire considérée sous son aspect artistique » (Franceschi, 1997 : 96). Dans le cadre de cette recherche, on retiendra la définition suivante du paysage :

C'est un « agencement matériel d'espace –naturel ou social-» (Tissier, 2003 : 697) qui possède plusieurs plans. Le paysage c'est ce qui s'étend sous les yeux d'un observateur situé depuis un point (de vue) précis. Il peut être représenté. Les dimensions visuelles (le regard) et aussi esthétiques sont donc importantes.

De ces définitions et points de réflexions, il est important de retirer plusieurs éléments : la dimension territoriale, la dimension visuelle et la dimension esthétique/artistique. Comme nous avons déjà parlé de l'aspect politique et territorial, nous ne ferons que rappeler ici que le paysage est une vue sur le territoire. En géographie, c'est le paysage rural qui a d'abord été étudié. En effet, la géographie rurale, en France, s'était donnée pour projet d'analyser et de comprendre la composition des paysages ruraux et agraires. On peut citer notamment l'ouvrage de Roger Dion (1981), *Essai sur la formation du paysage rural français*.

Le paysage montre ainsi un cadre de vie et un espace d'activités de toutes les populations, « le paysage semble contenir tous les visibles de tous les voyants » (Deffontaines et *al.*, 2006 : 31). «Le [...] paysage peu[t] ainsi être compris comme une construction sociale à finalité économique, bâtie sur un support naturel [...] » (Donadieu, Périgord, 2007 : 7). Il permet aussi de construire et d'organiser l'espace (Berque, 1995 : 353) dans la mesure où

²¹ « Pays, peinture ou dessin qui représente une certains extension du territoire ».

il « combine » pour le paysage rural des parcelles, habitats, etc., et pour le paysage urbain des signes. Les paysages ruraux ou agricoles façonnés et construits par les paysans le sont encore aujourd'hui avec les agriculteurs ou les entreprises des « grandes plaines céréalières des États-Unis » (Corajoud, 1982 : 50) : « regarder la campagne, c'est éprouver et reprendre à son compte le sens du travail qui l'a produit » (Corajoud, 1982 : 44). Enfin, le paysage c'est également un projet de territoire : « il est au cœur d'enjeux sociaux et politiques qui dépassent largement la sphère étroite des acteurs avertis de l'aménagement et du milieu scientifique » (Luginbühl, 2007 : 23). Comme le montre les conventions ou la Loi Paysage : le document d'urbanisme place les paysages au cœur des projets de territoire (Davodeau, 2004 : 79).

Le deuxième élément qui est de loin le plus important dans notre recherche est la dimension visuelle. Le paysage est indissolublement lié à la vue, c'est une portion embrasée par le regard. Dans les paragraphes précédents, les termes suivants sont assez prégnants : « perspective », « observateur ». Pour Michel Corajoud, *le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, bien évidemment un endroit ou point que l'on ne peut que voir et non toucher : la ligne d'horizon, ce qui est à portée de vue. Pour voir le paysage et ensuite le comprendre dans son ensemble, il faut en saisir chacune de ses formes :

« Je vois cet arbre, et que pour m'apparaisse sa forme, je lui accorde une certaine autonomie ; mais tant que je n'épuiserai pas l'indécision de ses rameaux, je ne saurai pas le distinguer vraiment du milieu où il coexiste. Son individualité s'efface, pour partie, au profit de l'ensemble [...] l'espace est plein de ces débordements » (Corajoud, 1982 : 39).

Pour Claude Levi-Strauss, un paysage c'est plus « *un immense désordre qui laisse libre de choisir le sens qu'on préfère lui donner* » (Levi-Strauss, 2008 [1955] : 59). Comme on ne peut pas tout voir, on choisit des morceaux, des débordements plus perceptibles à nos yeux ou des parties de paysage qui éveillent plus notre sensibilité. Augustin Berque rappelle que le paysage est « limité à certaines échelles (ni trop près ni trop loin), et à certains angles de visions » (Berque, 1995 : 354). Peut-être que pour saisir l'ensemble, il serait alors plus profitable de prendre de la hauteur, de l'envol, et d'observer ces débordements depuis le vol d'un avion (quelque chose qui n'a été possible que très récemment) comme le suggèrent Michel Corajoud (1982) et Michel Serres (1985). Généralement pour observer un paysage, l'admirer on se place depuis un promontoire, un belvédère, un site afin de trouver une vue : « plus [...] [le lieu] est élevé et plus l'on peut voir loin s'il n'y a pas d'obstacle qui empêche de voir ce qu'il y a derrière » (Lacoste, 2003 : 288). L'invisibilité d'une vue ou perspective c'est ce qu'Yves Lacoste dénomme des

« espaces masqués ». On pense notamment ici au Gave de Pau invisible depuis le Boulevard des Pyrénées en été à cause de la végétation. Les espaces masqués sont d'ailleurs plus nombreux dans un espace urbain qu'en plaine par exemple. Pour (re)découvrir un paysage, il faut aussi parfois avoir une autre vue, un autre regard donc une autre perspective. Notons qu'avec « voir le paysage », il y a une certaine mise à distance avec l'observateur, il observe et ne participe pas. Le paysage c'est ce qui est devant lui, l'observateur n'est pas dedans, mais en dehors. En revanche, il peut observer d'autres personnes qui, elles, font partie du paysage.

Cette intention de « voir les paysages » surgit avec l'essor du voyage ou du tourisme au XVIII^e siècle, « [...] para conocer lugares naturales y monumentos. Se trata de descubrir y disfrutar de « paisajes pintorescos » »²² (Blanco, 2010 : 14). On trouve dans *pintorescos*, le terme *pintor* (peintre) qui renvoie à la peinture des paysages qui « méritent » d'être peints par des artistes. Le romantisme vient renforcer ce processus où les auteurs, poètes et artistes incitent à chercher des lieux exotiques naturels (Blanco, 2010 : 16). Ces artistes voient, observent, dessinent, mais représentent aussi le paysage. Alphonse de Lamartine qui a décrit la vue depuis le Boulevard des Pyrénées à Pau comme « la plus belle vue de terre, comme Naples est la plus belle vue de mer », fait dans un autre poème, *le Vallon* extrait de *Méditations Poétiques* (1820), l'éloge de la nature :

« Là, deux ruisseaux cachés sous des ponts de verdure,
Tracent en serpentant les contours du vallon ;
Ils mêlent un moment leur onde et leur murmure,
Et non loin de leur source ils se perdent sans nom ».

Aujourd'hui, avec le développement du tourisme, les médias véhiculent de plus en plus de représentations et d'images du paysage montrant ainsi ces vues, ces beautés, ces valeurs culturelles et esthétiques (Lacoste, 2003 : 288). Notons que c'est aussi le cas pour le patrimoine naturel qui est souvent présenté dans les médias comme un paysage à contempler et à photographier. Un peu comme pour le patrimoine dont Françoise Choay décriait la muséification, on assiste à une certaine forme de marchandisation du paysage (Lacoste 2003) et de ses images. Comme nous l'avons vu dans les premières définitions du paysage, ce dernier a longtemps appartenu au « monde artistique » et à la géographie. Ainsi, la notion d'esthétisation et d'art et l'idée de représentation ou d'image forment une autre dimension du paysage. Dans *Court traité du paysage*, Alain Roger (1997) montre que la nature peut-être embellie par les artistes de manière *in situ* telle que la composition ou

²² « Pour connaître les lieux naturels et les monuments. On essaye de découvrir et de profiter des paysages pittoresques ».

construction d'un jardin ou d'un parc, ou de manière *in visu* « par la médiation du regard » (Roger, 1997 : 16), c'est ce qu'il dénomme le processus de double artialisation :

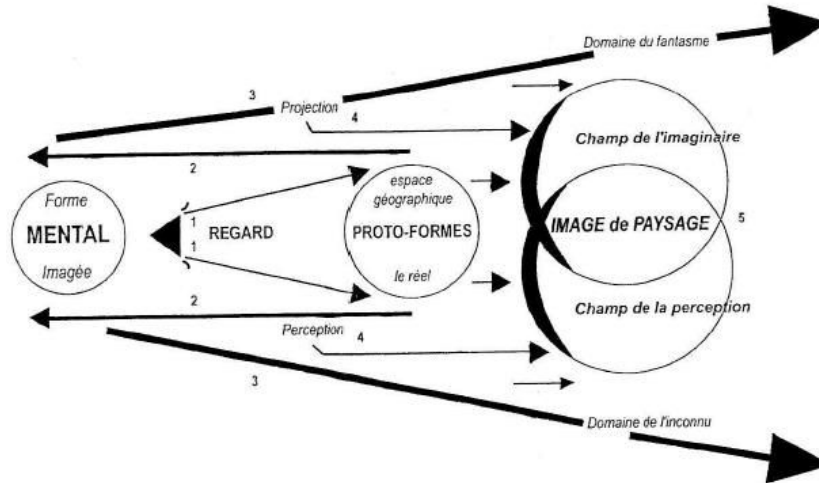
« le pays, c'est en quelque sorte, le degré zéro du paysage, ce qui précède son artialisation [...]. Nos paysages nous sont devenus si familiers, si « naturels » que nous avons accoutumé de croire, que leur beauté allait de soi ; et c'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler [...] : qu'un pays n'est pas d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration de l'art » (Roger, 1997 : 18).

Tout comme l'artiste, le jardinier crée et compose avec le paysage, le jardin, l'espace qu'il a devant lui. Pour Pierre Donadieu et Michel Périgord (2005) « en pliant la nature à notre goût, il la détourne de son sens premier, il normalise les formes de la nature, les dompte en les déformant. En ce sens, le paysage est une création culturelle » (Donadieu, Périgord, 2005 : 62). On retrouve ici la même idée que dans la définition des paysages culturels de l'Unesco. Concernant, le processus d'esthétisation, il revient à transformer l'objet paysage/nature pour le rendre beau, ce qui est aussi une affaire de goût. Un paysage pourra alors être beau ou laid suivant les observateurs. Dans « sauvage-cultivé : l'ordre social de l'harmonie des paysages », Yves Luginbühl soutient « qu'un beau paysage, c'est-à-dire un paysage harmonieux, est un paysage cultivé [...] » (Luginbühl, 1989 : 43). À l'inverse, les écologues voire les écologistes penseraient certainement le contraire devant un tel paysage. Le caractère « sublime » ou « exceptionnel » s'applique aux paysages considérés comme allant « au-delà du pittoresque, du beau, et dans la hiérarchie des valeurs, il est situé au plus haut, parce que parfait, extraordinaire, ou transcendant » (Donadieu, Périgord, 2005 : 68). En effet, une portion d'espace embrassée par le regard suscite souvent l'émerveillement quand elle est inhabituelle ou dite exceptionnelle ; même si chaque paysage –y compris ceux du quotidien- est le reflet d'une histoire.

Le paysage est aussi très lié aux représentations, donc aux images. « Représentation d'une perception du monde, l'image de paysage est la représentation d'une représentation mentale » (Donadieu, Périgord, 2005 : 43). « Ce n'est pas l'exacte réplique du réel, mais [elle] exprime une autre réalité » (Brunet, 1997 in Donadieu, Périgord, 2005 : 43). En regardant un paysage, l'observateur perçoit ses formes, doit les analyser et les saisir. Parfois son regard est orienté vers certains points, il se focalise sur certaines dimensions sans nécessairement en avoir conscience. Regarder un paysage c'est le fruit « d'une éducation, d'un contexte social, économique, politique et culturel », « d'une expérience individuelle », de « mode de représentations » (Donadieu, Périgord, 2005 : 43). L'image de paysage est « porteuse d'intentions » [...] « et exprime le rapport au monde d'un individu »

(Donadieu, Périgord, 2005 : 43-44). Comme le montre la figure 3, l'image de paysage est à la fois liée au monde réel, ce qui est perçu, et au monde imaginaire, ce qui projeté et fantasmé.

**Figure 3 : « La construction de l'image du paysage »
(Donadieu, Périgord, 2005 : 44, interprétation des travaux de Julien Mayet)**



Les géographes travaillent souvent avec les images, mais aussi avec les cartes, qui sont une autre manière de représenter le paysage. Yves Lacoste souligne que carte et paysage se confondent souvent, mais le premier n'est qu'en deux dimensions à l'inverse du second qui est en trois dimensions. L'échelle d'un paysage est elle aussi différente puisqu'elle « glisse » au fur et à mesure que notre regard s'approche de l'horizon. Enfin, sur une carte il convient de choisir entre « les différents aspects du paysage et les couleurs », alors que pour un paysage ces « particularités géographiques des étendues observées » dépendent de la météorologie, des saisons, de l'heure, etc. (Lacoste, 2003 : 288). Parcourant en 1838, la route de Bayonne à Pau, Stendhal écrit

« d'après ces menteuses de cartes géographiques qui, comme tout le reste des sots travaux du siècle, décrivent sans avoir vu, je m'étais figuré que la route de Bayonne à Pau était une belle route de montagne ; loin de là ; rien pour l'imagination ; c'est une route qui constamment descend, carrément et sans nulle espèce d'art, dans une foule de petits vallons qu'elle remonte de même en ligne droite » (Stendhal, 1930 [1838] : 166-167).

Ici les cartes ne représentent pas suffisamment ou de la meilleure manière le paysage qui est perçu par l'observateur, ce dernier cherche aussi, mais sans succès à faire travailler son imagination à partir du paysage qui défile sous ces yeux, ce qui rappelle un peu la figure 3.

Même si les dimensions territoriales, artistiques/esthétiques et surtout visuelles restent importantes, certaines recherches sur le paysage aujourd'hui s'intéressent à la qualité de vie et aux questions de bien-être cherchent à aller plus loin et « tent[ent] d'entrer dans le monde sensible ». En effet, ces travaux viennent interroger la relation entre l'homme (individu ou groupe) et « la nature et sa matérialité par l'intermédiaire des autres sens humains, le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût » (Luginbühl, 2007 : 36). Et ils étudient aussi la question des émotions pour dépasser celle de l'esthétique et du beau trop souvent mises en avant.

Un dernier point reste à développer ici, il s'agit d'une *forme*²³ particulière du paysage, le paysage urbain. Les études des paysages ont été pendant longtemps « résolument agraires, même si de timides tentatives d'études des paysages urbains avaient lieu à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle » (Luginbühl, 2007 : 29). Outre les études, on pense aussi aux poètes, écrivains ou autres artistes dépeignant et décrivant la ville, comme Charles Baudelaire, *le Spleen de Paris*, Victor Hugo, *Notre Dame de Paris* (Chenet-Faugeras, 1996 : 153-168), ou Charles Dickens qui dépeint le Londres des bas quartiers. En effet, les paysages urbains n'« acquièrent un statut à leur mesure » qu'à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle (Luginbühl, 2007 : 29). Le paysage urbain désigne le paysage de la ville, de l'espace urbain avec ses rues, ses immeubles, ses façades. Il renvoie à la morphologie urbaine, aux quartiers et aux signes urbains : « il permet d'identifier des quartiers, centraux, monumentaux, dominés par la verticalité ou l'horizontalité [...] [etc.]. Le paysage urbain nous met en présence d'espaces où triomphent les valeurs de l'art urbain (artialisation) » (Donadieu, Périgord, 2005 : 12). Étant donné qu'il existe de nombreux « espaces masqués » (Lacoste, 2003 : 288) dans un espace urbain et que les vues dégagées d'où il est possible de saisir l'horizon sont parfois rares, l'observateur ne peut saisir que des morceaux qu'il doit ensuite reconstituer mentalement pour percevoir le paysage urbain dans son ensemble. En effet, ces vues dégagées se trouvent le plus souvent en hauteur, soit sur les toits, soit en haut d'un immeuble ou promontoire, soit près d'un boulevard, d'une grande place ou encore près d'un fleuve. Même morcelé, le paysage urbain existe, il « est fait d'un assemblage de formes dont chacune est porteuse de significations et ces dernières sont hiérarchisées. C'est ainsi que ces formes-signes emmêlent des signaux qui ne sont pas tous perçus au même niveau : un nom de rue est perçu à l'échelle du piéton » le feu de signalisation à l'échelle de l'automobiliste, « le

²³ *Forme de paysage* est le titre du chapitre 1 de l'ouvrage *Clés pour le paysage* de Pierre Donadieu et Michel Périgord (2005)

monument peut être remarqué du point de vue utilitaire, technique, esthétique et historique, selon la culture du groupe ou de l'individu qui l'observent » (Rimbert, 1973 : 16).

Si dans le cadre de notre recherche le qualificatif urbain peut s'appliquer au paysage, il en existe beaucoup d'autres, tel que le « paysage historique urbain » (Patin, 2012 : 44) créé en 2011 par l'Unesco pour élargir le concept de patrimoine urbain et désignant :

« the urban area understood as the result of a historic layering of cultural and natural values, extending beyond the notion of « historic center » or « ensemble » to include the broader urban context and its geographical setting »²⁴.

Il aurait également été possible ici d'expliciter deux autres formes de paysage. La première est celle de « paysage fluvial », c'est-à-dire le point de vue depuis les berges, un pont, un promontoire comme dans le cas de fleuves encaissés. Comme nous traitons de l'objet fleuve qui s'est vu patrimonialiser au titre de paysage culturel dans la partie sur l'espace fluvial urbain, nous ne développons pas plus ce point ici. La deuxième forme que nous aurions pu ajouter ici est « paysage sauvage » que Pierre Donadieu et Michel Périgord analysent. Cependant, cette forme entendue dans le sens de *wilderness*, ne correspond pas à notre recherche puisqu'elle « est assez peu modifiée par l'action humaine » (Donadieu, Périgord, 2005 : 8). Il aurait été possible de parler alors de « paysage naturel », dans la mesure où pour certains géographes ces « paysages concrets existent réellement » (Donadieu, Périgord, 2005 : 136). Néanmoins, d'autres chercheurs soulignent que le paysage naturel « ne peut exister qu'en tant qu'environnement, c'est-à-dire système écologique et biologique » (Donadieu, Périgord, 2005 : 9) ou encore qu'« il n'y a pas de paysage 'naturel', puisqu'il n'est de paysage que perçu » (Brunet, Dollfus, 1990 : p24). Comme nous ne voulons pas entrer ici dans ces débats et que le concept de nature sous-entendu dans notre problématique reste important, il a été choisi de ne pas développer un paragraphe autour du paysage naturel, mais de traiter de la question de la nature en elle-même. Nous avons néanmoins voulu distinguer ces deux termes, paysage et nature, de l'environnement et du milieu. C'est ce que nous allons voir dans la sous-partie suivante.

²⁴ L'aire urbaine entendue comme le résultat d'un marcottage historique aux valeurs culturelles et naturelles, s'étendant au-delà de la notion de « centre historique » ou « l'ensemble » pour inclure le contexte urbain plus large et son arrangement géographique.

2.2 L'objet « nature(l) » : un concept récent découlant d'une longue et ancienne réflexion

« Autant qu'à la nature, les notions de milieu, d'environnement et de paysage, concernent la relation des sociétés à l'espace, notamment à l'espace construit » (Berque, 2000 : 12).

Avant de s'intéresser à la nature en tant qu'élément ou objet d'un processus de patrimonialisation, il convient de faire le tour d'horizon du terme en lui-même. S'il semble avoir toujours existé, le concept apparaît dans les dictionnaires de géographie à la fin des années 1980 et au début des années 1990 et s'inscrit dans le prolongement des réflexions menées autour du « milieu » et de l'« environnement », termes considérés selon leurs acceptions comme proches, voire « synonymes » (Brunet et *alii.*, 1993 : 188).

2.2.1 Du « milieu » à « environnement » pour aborder la question de la nature

La notion de milieu est très largement utilisée par les géographes « classiques ». Après avoir été remplacée par celle d'environnement, elle semble faire un retour dans la discipline à la fin du XX^e siècle.

« Une polysémie très nette se dégage des usages du terme de milieu » (Berdoulay, 2000 : 26), dont la notion est aussi décrite comme une « des plus ambiguës » (Berque, 2000 : 28). Ainsi, dans les dictionnaires de la langue courante comme *Le Robert* ou le *Larousse*, les premières acceptions proposées du milieu qui le définissent comme « partie (point, ligne, plan, etc.) (d'une chose) qui est à égale distance des extrémités, des bords (de cette chose) »²⁵ « concerne[nt] [...] peu le propos des géographes » (Berque, 1995 : 351). C'est dans une autre définition que le milieu est entendu comme « ce qui entoure un être ou une chose, ce dans quoi un corps ou un être vivant est placé »²⁶, que celui-ci devient un élément d'intérêt pour ces derniers. Et c'est aussi dans cette acception qu'il est souvent pris comme le synonyme d'« environnement », comme nous le verrons plus loin.

En géographie, le milieu a d'abord été étudié « sous la forme d'un déterminisme environnemental » (Berdoulay, 2000 : 28) pour aborder le climat ou les conditions extérieures reliant l'homme à « son » milieu (Soubeyran, 2003 : 618). Les travaux sur le milieu se sont développés à l'époque des Lumières au moment où on le lie aux « influences géographiques ». Néanmoins, « la montée en puissance de l'idée moderne » vient fragiliser

²⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/milieu> consulté le 7 avril 2015

²⁶ <http://www.cnrtl.fr/definition/milieu> consulté le 7 avril 2015

ces dernières ainsi que « la problématique géographique du milieu » (Soubeyran, 2003 : 618). L'intérêt pour ce concept revient progressivement grâce aux travaux de Lamarck (sciences de la nature) et du Darwinisme. Mais c'est durant la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'un tournant s'opère et que le milieu revient au centre des préoccupations, notamment avec l'école française de géographie et Paul Vidal de la Blache. D'une vision déterministe, on passe à une vision possibiliste : « le milieu acquiert alors une dimension à la fois constructiviste et interactionniste. [...] Il incarne matériellement l'interaction entre l'homme et la nature, entre le biologique et le social » (Soubeyran, 2003 : 619). C'est à partir de cette époque et jusqu'aux années 1960 que « la notion de milieu a focalisé l'effort conceptuel des géographes de la langue française » (Berque, 1995 : 359).

Néanmoins, là où les réflexions sur le milieu se sont le plus développées c'est dans les sciences de la nature (économie de la nature, biogéographie, écologie, etc.) « tandis que les sciences sociales se développaient de leur côté » (Berque 2000 : 29-30). En effet, « le mot « milieu » se trouve recentré au sein des sciences du vivant, sans rapport particulier avec l'anthropisation » (Lévy, 2003 : 619). Ainsi, si les sciences naturelles, « par le biais de l'évolutionnisme et de l'écologie » étudient le milieu sous l'angle biophysique (polarité extérieure), les sciences humaines et sociales s'orientent plus sur l'autre « polarité » du milieu, « celle de l'être considéré avec toute sa propre complexité » (Berdoulay, 2000 : 26-27). Même si cette seconde démarche a moins été développée que la première, elle a conduit certains géographes à s'interroger sur la subjectivité : « des expressions telles que l'espace vécu, la médiance, le fûdo, le lieu, ont servi à effectuer ce rapprochement invité par la double polarité induite par l'idée de milieu » (Berdoulay, 2000 : 26-27). De manière générale, l'étude du milieu adopte plus aisément une approche analytique même si pour Vincent Berdoulay « identifier un milieu passe par la construction d'un récit qui lui donne sa cohérence et en précise son référent subjectif » (Berdoulay, 2000 : 36).

Mais alors que désigne le milieu (géographique) et comment le saisir ? Le *Dictionnaire de la géographie* de Pierre George distingue le milieu pris dans un sens biogéographique (les cellules et les êtres vivants) du milieu géographique. Ce dernier renvoie à un « espace naturel ou aménagé qui entoure un groupe humain sur lequel il agit et dont les contraintes climatiques, biologiques [...], etc., retentissent sur le comportement et l'état de ce groupe » (George, Viers 1970 : 277). Dans cette définition le milieu désigne ce qui entoure et interagit avec le groupe et non l'individu. Pour Pierre George tout comme pour Augustin Berque, le milieu concerne le groupe ou « le collectif » et non l'individu comme c'est le cas dans « l'optique piagetienne » (Berque, 2000 : 42). On remarque aussi ici l'ambivalence du

terme espace qui peut renvoyer à la fois à ce qui est naturel et à ce qui est aménagé. Notons par ailleurs qu'ici l'espace est saisi comme élément permettant de définir le milieu, et non sur un même plan comme cela peut-être le cas dans d'autres définitions. Dans cette perspective, pour certains géographes l'espace géographique est soit « donné comme quasi-synonyme » de milieu géographique (Pinchemel, 1988 in Berque, 1995 : 352) soit il « s'est substitué à celui de milieu » (Sierra et *al.*, 2011 : 26). Même si la définition du *Dictionnaire de la géographie* nous éclaire sur le sens du « milieu », nous souhaitons aller un peu plus loin en nous intéressant aux définitions proposées par Vincent Berdoulay, Olivier Soubeyran et Augustin Berque ; définitions sur lesquelles nous nous basons dans le cadre de ce travail de thèse.

Pour Vincent Berdoulay (2000), le milieu qui possède une double polarité « correspond à une position intermédiaire que l'on peut chercher [...]. Mais aussi, le terme peut renvoyer à l'ensemble plus complexe des positions entourant celle qui était précédemment prise en compte. C'est alors ce qui environne, qui englobe, qui immerge ». Pour le dire autrement, le milieu est à la fois un « centre » et un « entourage » (Berque, 2000 : 28). Ainsi, « la question centrale qu'il pose n'est pas celle de l'échelle spatiale d'observation ni celle des limites, c'est celle des interdépendances, des liaisons, des médiations » (Berdoulay, 2000 : 26). On retrouve cette idée de lien et d'interconnexion, dans la vision du milieu d'Augustin Berque, notamment avec le terme « trajection ».

Selon ce dernier (2000) la modernité a été dominée par « la dichotomie cartésienne du sujet et de l'objet » ce qui a conduit « l'homme [à] maîtriser son environnement par la technique, mais [ruinant] peu à peu le sens de son milieu ». Cependant, pour Augustin Berque, on ne peut plus adopter cette vision séparant le sujet et/de l'objet (Berque, 2000 : 49), en d'autres termes, le milieu ne doit pas être compris comme étant ce qui relève soit uniquement de l'environnement soit uniquement du social. Pour le concevoir, il est nécessaire d'établir des liens entre « la science, la morale et l'art » (Berque, 2000 : 10). Le milieu suppose des interactions complexes ou également appelées « trajections », des « flux de relations » entre le subjectif, l'objectif, le physique et le phénoménal, l'écologique et le symbolique (Berque, 2000 : 32). Notons qu'ici la dimension physique du milieu est entendue sous le terme d'environnement tandis que la dimension sensible et symbolique est désignée par le terme de paysage. Augustin Berque met également en avant un autre point concernant la notion de milieu, point peu explicité jusqu'à présent. Ainsi, il n'est pas possible de traiter du milieu sans en préciser le lieu puisque « le milieu n'existe pas en soi, il est milieu de quelque chose ou de quelqu'un » (Brunet et *alii.*, 1993 : 330) :

« Un milieu tout court n'existe que dans la mesure où il est ressenti, interprété et aménagé par une société, mais où aussi, inversement, cette part du social est constamment traduite en effets matériels, qui se combinent avec des faits naturels » (Berque, 2000 : 32).

C'est donc cette vision du milieu défini comme « relation d'une société à un espace et à la nature » (Berque, 2000 : 48) proposée par Augustin Berque, complétée par l'idée de double polarité que nous retenons.

Actuellement et dans notre perspective de recherche, les géographes et urbanistes abordent la question du milieu en lien avec l'environnement²⁷ (Paquot, Younès, 2010 ; Soubeyran, Berdoulay, 2000), que beaucoup considère comme proche, voire synonyme. Par ailleurs, l'attention renouvelée aux questions de nature « passe [aujourd'hui] préférentiellement » par le terme d'environnement (naturel) (Soubeyran, 2003 : 619). C'est pourquoi nous avons également choisi de nous arrêter aussi sur cette notion.

Entendu parfois comme le synonyme du milieu, « le terme environnement [...] [au] sens évolutif [...] s'est construit par strates intellectuelles selon un parcours sémantique compliqué » (Emellianoff, 2003 : 317). Étymologiquement, il provient d' « *environemanz* » qui signifie le « circuit, contour »²⁸. Cette idée de contour (XIII^e siècle) puis d'« action d'environner dans le sens « tour, rond, cercle » (XIV^e siècle) lui donne une première acception, celle de la « périphérie d'un centre, ce centre pouvant être une société, un individu, un être vivant, un système » (Emellianoff, 2003 : 317). Il signifie par exemple en vieux français l'« action d'environner c'est-à-dire de mettre autour (environner une ville de foires) (Littré) » (Durand-Datès, Merlin, 2005 : 338-339). Remarquons que cette idée de centre-périphérie a, entre autres, conduit le concept d'environnement à avoir « une position marginale » en sciences sociales (Emellianoff, 2003 : 317). Le terme « environnement » semble ensuite disparaître de la langue française. En effet, il n'apparaît pas « dans l'édition de 1930 du *Grand Larousse du XX^e siècle* » (Durand-Datès, Merlin, 2005 : 338-339). Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le terme environnement revient en géographie française, grâce à Paul Vidal de la Blache qui « l'emprunte » aux Anglo-saxons (Emellianoff, 2003 : 317). En anglais « environment » est défini comme « a set of

²⁷ À ce propos, notons que l'entrée du terme de « milieu » n'est pas présente dans le *Dictionnaire La ville et l'urbain* de Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager, et dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* de Pierre Merlin et Françoise Choay, si l'entrée existe, elle renvoie à la définition du terme « environnement ».

²⁸ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/environnement> consulté le 10 avril 2015

surrounding conditions, especially those influencing development or growth »²⁹. Notons qu'en espagnol, environnement est traduit par « medio ambiente », une forme de synthèse entre le milieu et ce qui environne. François Durand-Datès et Pierre Merlin entendent l'« environnement » comme les « conditions influençant la vie, le développement ou la croissance des êtres vivants » (Durand-Datès, Merlin, 2005 : 338-339). On constate que dans cette définition l'idée de centre et de la périphérie n'est plus présente. Cet anglicisme ou cet « emprunt » apporte et donne donc une nouvelle acception à l'environnement dans la langue française. Il désigne alors « moins ce qui entoure que ce qui inclut » (Emellianoff, 2003 : 317) :

« Mais si on réfléchit à tout ce qu'implique le mot de milieu ou d'« environnement » selon l'expression anglaise, à tous fils insoupçonnés dont est tissée la trame qui nous enlace, quel organisme vivant pourrait s'y soustraire ? » (Vidal de la Blache, 1912 in Emellianoff, 2003 : 317)

Bien que cette nouvelle acception vienne renouveler le regard porté sur le terme « environnement » et les recherches qui en découlent, le terme milieu « sémantiquement très proche » lui est préféré en géographie française (Emellianoff, 2003 : 317). À ce sujet on note que dans l'extrait précédent l'environnement est encore associé au milieu, comme c'est aussi le cas dans la définition de Richard Kleinschager (2006). Ce n'est qu'en 1972 avec « la première conférence des Nations Unies, tenue à Stockholm [...] que le terme se diffuse en acquérant une connotation écologiste, qui renvoie à l'impact négatif des activités humaines sur les réalités biophysiques » (Emellianoff, 2003 : 318). Entendu dans une perspective écologique³⁰, le terme d'environnement se différencie du terme milieu et se voit alors progressivement approprié par la sphère scientifique, puis politique. La consécration du terme « environnement » dans les politiques publiques françaises a lieu au début des années 1970 avec la création du ministère de l'Environnement dans le gouvernement Chaban-Delmas 1971 (Durand-Datès, Merlin, 2005 : 338-339) pour enfin être usité dans la langue courante.

²⁹ <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/english-french/environment> consulté le 10 avril 2014. (Un ensemble de) conditions environnantes, particulièrement ceux influençant développement ou croissance.

³⁰ Créé en 1866 par le naturaliste allemand Haeckel, le terme écologie est compris comme « science qui s'occupe des rapports des êtres vivants avec leur milieu environnant » soit la « relation de l'homme avec le milieu dans lequel il vit » (Kleinschager, 2006 : 105-106). Si au début l'écologie « étudie les relations des êtres vivants au milieu physique », elle concerne aujourd'hui « l'ensemble des préoccupations liées à la gestion de la « maison » de l'humanité » (Brunet et alii., 1993 : 177).

Aujourd'hui encore lorsqu'on se réfère à l'« environnement », la dimension écologique qui suppose des questions telles que la dégradation de l'environnement, le changement climatique, les risques anthropiques, tend à dominer. « Des branches d'études spécialisées » (Emellianoff, 2003 : 318) sur ces thématiques donc sur l'environnement et l'écologie, se sont largement développées au cours des dernières années³¹, en particulier avec l'accentuation des effets environnementaux³² que François Durand-Datès et Pierre Merlin appellent aussi « effets en chaîne » ou « rétroactions positives/négatives » (Durand-Datès, Merlin, 2005 : 338-339). En effet, avec le développement des nouvelles technologies et de la recherche scientifique, « l'homme peut influencer de manière significative sur ce qui l'entoure. En retour, ces modifications peuvent affecter la vie de l'homme » (Kleinschager, 2006 : 105-106). En parallèle à ces évolutions, « un certain écologisme « intégriste » » s'est développé. Ce dernier « perçoit toute action de l'homme sur le milieu comme néfaste et développe volontiers une vision apocalyptique de l'avenir de la planète et de l'humanité » (Kleinschager, 2006 : 105-106).

Ainsi, « dans son acception contemporaine », l'environnement possède différentes dimensions qui « vont du globe au voisinage » et il n'a pas vraiment d'échelle « contrairement à celui d'écosystème », ce qui le donne un « caractère flou » reproché parfois par la sphère scientifique (Emellianoff, 2003 : 318). On lui attribue également plusieurs usages, soit il se réfère à « une réalité extérieure à l'homme », soit il possède « un sens relationnel qui le représente [...] [comme ce qui est] perçu, respiré, ingéré, représenté ou imaginé » (Emellianoff, 2003 : 318). Pour mieux le définir, donner de la précision et du contexte au propos défendu, on lui appose des qualificatifs tel que naturel, urbain, biophysique, etc. À titre d'exemple, *The Dictionary of Human geography* (2009), ne possède pas d'entrée « environment », mais 14 entrées où le terme est explicité sous différents angles, cela va d' « environmental audit » à « environmentalism » en passant par « environmental perception ». En géographie française, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* distingue l'environnement entendu dans un sens étroit, tel que l'environnement naturel (air, sol, etc.) ou l'environnement physique (le bâti par l'homme) de l'environnement pris dans un sens plus large et où celui-ci est considéré comme le synonyme du milieu géographique (Brunet et alii, 1993 :188). Notons que la distinction

³¹ Notons que les travaux sur l'environnement sont plus avancés et traités en géographie anglophone qu'en géographie française (Emellianoff, 2003 : 318).

³² Ces effets négatifs se sont accentués à cause de la « dégradation de l'environnement », mais peut-être qu'aussi la prise de conscience de la nécessaire protection de la planète a changé notre regard et que l'on dispose également de meilleurs outils pour analyser les phénomènes.

entre environnement naturel et physique reste floue et ambiguë puisque l'étymologie de *physis* renvoie à la nature.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de distinguer le milieu de l'environnement. Nous ne reviendrons pas ici sur la notion de milieu explicitée plus haut. Pour ce qui est de l'environnement, nous le saisissons soit comme ce qui entoure ou cerne l'individu ou le groupe (l'idée du périphérie-centre), soit dans une perspective écologique que nous pouvons au besoin lier à la sphère politique. Bien que distinct dans notre vision, il est important de reconnaître le trait commun qui unit le milieu à l'environnement :

« Ainsi ni le « milieu » ni l'« environnement » ne sont des réceptacles passifs qui se contenteraient d'accueillir les humains et de les positionner avec le vivant. Ils ne cessent de se modifier au gré des transformations propres au vivant et aux humains et sous l'effet de leurs interactions. Ils ne sont ni donnés une fois pour toutes ni hiérarchisés. Ils ne font sens que par les mouvements qui les traversent, les transitions qu'ils facilitent, les en-cours qui les rythment. Ce sont les chambres d'écho des vibrations des vies et des existences qui s'emboîtent, se distinguent, rivalisent, se reproduisent, s'estompent, s'épuisent, disparaissent et parfois renaissent » (Paquot, 2010 : 42).

On pourrait également ajouter à ce binôme « milieu/environnement », la notion de nature dans la mesure où « comme combinaison de temporalités [...] sa forme est toujours en formation, elle n'est donc jamais donnée, mais se transforme sans cesse parfois imperceptiblement » tout en interagissant avec d'autres éléments (Paquot, Younès, 2010 : 11). Si la géographie continue de mobiliser les notions de « milieu » et d'« environnement » pour aborder le rapport entre l'homme et l'écoumène ou la planète en général, le terme de nature est de plus en plus présent dans les discours à la fois scientifique, politique et dans le langage courant.

2.2.2 « Pas de géographie sans nature, pas de nature sans géographie » (Bertrand, Bertrand, 1995 : 91)

« Man has been so noisy about the way he has 'conquered Nature', and Nature has been so silent in her persistent influence over man »³³ (Churchill Semple, 1911 in Holland, Wearing, 2009 : 286).

Le terme nature provient du latin *Natura*. Il renvoie à l'essence des choses, aux « caractères propres [...] [ce qui est] originel [...] réalité première et authentique [...] normale » (Pellicer, 1966 in Paquot, Younès, 2010 : 11) et indique une idée « de transition,

³³ L'homme est si bruyant à propos du fait qu'il a 'conquis la Nature' et la Nature est si silencieuse dans son influence persistante sur l'homme.

mouvement, évolution, rythme » (Paquot, Younès, 2010 : 11) : « la force active qui a établi et maintient l'ordre de l'univers » (Philippe de Thaon, Comput, éd. E. Mall, 389) »³⁴.

Très usitée dans le langage courant, cette notion semble avoir toujours été présente dans les débats : « la nature existe dans les consciences des philosophes depuis Platon et Aristote et sa représentation se prolonge jusqu'à nos jours, au travers notamment des écrits naturalistes du XVIII^e siècle, des géographes du XIX^e siècle et ses défenseurs d'aujourd'hui » (Luginbühl, 1989 : 100). Néanmoins, même si *The Dictionary of human geography* la considère comme « one of the most central and enduring of geographical concerns »³⁵ (Fitzsimmons, 1989 in Whatmore, 2009 : 493) avec les concepts d'espace et de lieu, elle n'a pas toujours été présente dans les dictionnaires de géographie et d'aménagement. En effet, le terme « nature » ne possède pas d'entrée dans la deuxième (1970) et troisième édition (1984) du *Dictionnaire de la géographie* de Pierre George, et il faut attendre la quatrième édition en 2013 pour que celui-ci soit défini. Concernant le *Dictionnaire La ville et l'urbain* (2006) la définition de la nature se focalise sur ses rapports avec la ville et les questions d'urbanité, quant au *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* de Pierre Merlin et Françoise Choay (2009) l'entrée « nature » est présente, mais seulement pour renvoyer le lecteur aux termes d'« écologie », d'« écosystème » ou d'« environnement ». Pour d'autres dictionnaires, définir la notion de nature revient soit à faire le tour d'horizon de celle-ci entendue dans un sens large (*Les mots de la géographie, dictionnaire critique* [1993]), soit à se centrer sur la question du rapport nature-culture (*Dictionnaire de géographie et de l'espace et des sociétés*, 2003).

Ainsi, la nature est un concept complexe, fuyant et insaisissable (Tanskanen, 2009 : 293) et dont les acceptions proposées semblent parfois contradictoires (Whatmore, 2009 : 492). À partir de la définition proposée par *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, nous avons tenté d'établir les différentes acceptions de la notion de nature pour en faire le tour d'horizon :

- La nature (campagne, rural) par opposition à la ville et l'urbain.
- La nature comme synonyme du monde réel qui n'est pas le « produit de l'imagination »
- La nature représentant la mère Nature de l'humanité. Ici la nature possède une dimension biblique/religieuse : « cette nature est pure, elle est parée de toutes les vertus, elle est « vivante » et « sensible » puisque « les hommes » peuvent la

³⁴ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/nature> consulté le 11 avril 2014

³⁵ « Une des préoccupations géographiques les plus centrales pouvant durer dans le temps ».

- « blesser » ». Paradoxalement en présence de catastrophes ou risques naturels, l'homme « reproche » à la nature d'être « rude » et dangereuse (Brunet et *alii.*, 1993 : 345-347).
- La nature considérée comme « innée », « naturelle », « normale ». Cette idée s'oppose à la culture, aux calculs, à la réflexion, à l'artificiel (Brunet et *alii.*, 1993 : 345-347) c'est-à-dire « à ce qui est dû à l'art, qui est fabriqué, fait de toutes pièces; qui imite la nature, qui se substitue à elle, qui n'est pas naturel »³⁶. « Les origines » philosophiques de la nature et de l'artifice se situent dans « une réflexion sur le juste et l'injuste, l'harmonieux et le déséquilibré » (Delbos, 1989 : 90) : « la pensée du naturel en matière de conduite humaine, individuelle et collective, est une pensée de l'harmonie et de la justice qui part de l'absolue nécessité du lien » (Guéry, 1989 : 32).
 - La nature comme élément vivant de la planète. Néanmoins, « même au sens strict la nature n'est plus très naturelle depuis que l'homme la travaille », d'où l'utilisation dans cette acception du terme « physique » plutôt que « naturel » (Brunet et *alii.*, 1993 : 345-347).
 - Le rapport « Homme/Nature » (dont nous parlerons plus loin) (Brunet et *alii.*, 1993 : 345-347)

De ces différentes acceptions trois idées retiennent notre attention. Pour les résumer et les reformuler, nous reprenons l'idée développée par Sarah Whatmore dans l'entrée « nature » du *The dictionary of human geography* (2009). Elle distingue trois sens principaux à cette notion. Il peut s'agir de l'essence d'une chose, telle que les caractéristiques propres d'un élément. La nature renvoie aussi à ce qui n'a pas été touché par les activités humaines ; dans ce sens, elle se rapproche de l'environnement et de l'écologie. Enfin elle peut se référer au monde vivant dans son ensemble auquel l'homme appartient (Whatmore, 2009 : 492). Notons comme le fait Tanskanen que ces deux dernières acceptions s'opposent :

« Nature refers to the phenomena of the [bio-]physical world and also to life in general. In many contexts, it precludes manufactured objects and human interaction but it has also been linked to human beings and attempts to describe the complexity of human life (e.g., human nature) »³⁷ (Tanskanen, 2009 : 293).

³⁶ <http://www.cnrtl.fr/definition/artificiel> consulté le 12 avril 2015

³⁷ « La nature se réfère aux phénomènes du monde physique et aussi à la vie en général. Dans beaucoup de contextes, la notion écarte les objets fabriqués et l'interaction humaine, mais elle est aussi été liée avec des êtres humains et essaye de décrire la complexité de vie humaine (par exemple, la nature humaine) ».

C'est sur cet élément contradictoire de la notion de nature que nous souhaitons nous arrêter un instant. En effet, l'acception de la nature où l'homme est entendu comme un être de nature et non comme un être hors de la nature est très importante étant donné que pendant longtemps la civilisation occidentale s'est fondée sur cette dichotomie homme/nature. « La pensée moderne occidentale de la nature » se basait sur ce « clivage », où nature et culture sont entendues « comme des ensembles clos et bien distincts » (Lussault, 2003 : 654). P. Holland et A. Wearing (2009) retraçant l'histoire de l'idée de nature dans une perspective géographique soulignent que la notion de la nature a longtemps été dominée par une approche religieuse de celle-ci. En Europe occidentale et plus précisément dans les pays christianisés l'image du jardin d'Eden et de la nature comme « cadeau divin » est très prégnante. Ce n'est qu'au XVII^e siècle notamment avec les travaux d'Isaac Newton et de Galilée étudiant les phénomènes physiques qu'on a commencé à s'interroger sur la nature en elle-même : « so can nature be understood and explained without reference to the First Book of Genesis »³⁸ (Holland, Wearing, 2009 : 286). Les travaux se sont poursuivis sous l'époque des Lumières et plus tard avec Alexander Von Humboldt ou Charles Darwin. Ensuite avec le développement de l'écologie et de la pensée environnementale des années 1960-1970 (Holland, Wearing, 2009 : 286) la notion de nature s'élargit. Même si nous l'avons mentionné plus haut en évoquant le milieu, il est important de rappeler que durant cette évolution de la pensée de la nature, la géographie s'est un temps éloignée de cet objet d'étude la laissant aux sciences de la nature jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

« de la sorte, la géographie fait maintenant réellement avec la nature, une nature prise de surcroît dans l'ensemble de ces manifestations ; et non contre (à l'inverse du XIX^e siècle [...]) ou sans la société ([...] milieu du XX^e siècle) » (Brunet et *alii.*, 1993 : 347).

Aujourd'hui, de nombreux géographes s'accordent sur le fait que la nature est un concept socialement construit et qu'il n'est pas possible de la séparer de la culture : « elle se trouve intégrée, sous différents aspects, dans le moindre objet de société et donc dans le moindre espace » (Lussault, 2003 : 654) : « The basis of this idea is that all knowledge of nature is contextual and socially constituted and people can understand nature only through their own culturally constructed definitions of it »³⁹ (Tanskanen, 2009 : 294). Pour illustrer ce rapport Homme-Nature et l'évolution de la vision que l'homme a de celui-ci, Sarah

³⁸ Donc que la nature peut être comprise et expliquée sans tenir compte du Livre de la Genèse.

³⁹ « La base de cette idée est que toute cette connaissance de nature est contextuelle et socialement constituée et l'homme peut comprendre la nature seulement par sa propre définition culturellement construite de la nature ».

Whatmore soulignant également la polyvalence du mot nature, propose deux visions anglo-saxonnes séparées par 300 ans d'histoire. La première qui remonte à la fin du XVII^e siècle est celle de John Lock évoquant la « wilderness », entendue à cette époque comme une contrée sauvage et dangereuse dans laquelle l'homme découvrant le Nouveau Monde peut se perdre. La deuxième vision bien plus récente est de Bill McKibben (1990) qui souligne la maîtrise et l'emprise de l'homme sur la nature, situation qui conduit à la dénaturation et à la perte de sens de celle-ci (Whatmore, 2009 : 492). De ces deux visions où l'homme semble néanmoins entendu comme extérieur à la nature, la dimension culturelle et l'imaginaire géographique sont « puissantes » (Whatmore, 2009 : 492).

Si Sarah Whatmore compare deux visions espacées dans le temps, le chapitre deux, « le sauvage et le domestique », de l'ouvrage de Philippe Descola, *Par-delà la nature et la culture*, nous rappelle la complexité des conceptions de nature de l'homme d'aujourd'hui : « pour cette citadine de l'Amazonie, la forêt n'est pas le reflet de la nature, mais un chaos inquiétant où elle ne se promène guère », ce qui n'est pas le cas pour les populations locales (Descola, 2005 : 58). Ainsi, un même espace de nature pourra être perçu et représenté différemment selon les individus et leur culture : « mêlant dans un savant désordre les arbres et les palmiers [...] la végétation étagée du jardin évoque [...] en miniature la structure trophique de la forêt » (Descola, 2005 : 67). Nous reviendrons sur ces conceptions plurielles de nature dans le dernier chapitre de cette thèse.

Dans le contexte de notre recherche, nous retenons la définition de la nature où elle est envisagée comme une entité vivante, un tout incluant l'homme et ce qui l'entoure. L'homme fait partie de la nature. Comme Augustin Berque, nous pensons que la nature est « indissolublement factuelle et sensible, physique et phénoménale » (Berque, 2000 : 51-52). Ainsi, même si on distingue des « pôles » dans la notion de nature, il n'est pas possible de les séparer, l'homme, la culture et la nature s'interpénètrent l'un l'autre. De plus, à la différence de la vision de la nature de M. Tanskanen qui choisit de distinguer deux acceptations dans la notion de nature, nous voulons nous les regrouper. Cette dernière peut comprendre d'une part, les flux d'informations et les signes représentatifs, les symboles et les discours de nature, en d'autres termes, elle indique la « domination » de l'homme sur la nature, comme il est possible de le constater avec la nature apprivoisée et aménagée des parcs urbains, des jardins ou encore des paysages cultivés. D'autre part, la notion de nature suppose de la concevoir comme élément vivant capable de reprendre ses droits, sa place sur l'homme, une nature dotée d'une dynamique propre et parfois difficilement maîtrisable (Tanskanen, 2009 : 294).

À cette prise de position sur la notion de nature, nous aimerions rajouter trois précisions. La première est que nous ne pensons pas qu'il puisse encore exister « à proprement parler d'espaces « naturels » à la surface du globe » (Depraz, 2008 : 3) dans le sens d'originel ou intact de toute cette influence humaine. De plus, les espaces ou paysages auxquels nous ferons référence dans notre recherche sont forcément « affectés par l'action des hommes » (Depraz, 2008 : 3) puisqu'il s'agit essentiellement de nature en milieu urbain comme nous le verrons plus loin. Concernant le deuxième élément à noter, s'il s'agit de notre vision de la nature, ce n'est pas nécessairement le cas pour les usagers rencontrés lors de l'enquête sur les espaces fluviaux urbains. Il faudra alors selon leurs discours entendre la nature sous ses multiples formes et manifestations. C'est aussi la raison pour laquelle, nous avons tenté grâce aux *mots de la géographie, dictionnaire critique*, de faire le tour d'horizon de la notion de nature et d'en lister les diverses acceptions, même les plus larges. Enfin, il convient de préciser qu'à l'exception du *Dictionnaire de la ville et de l'urbanisme*, qui évoque la notion de patrimoine naturel urbain, dont nous reparlerons plus loin avec la notion de nature-urbaine, aucun autre dictionnaire ou ouvrage mentionné dans cette sous-partie ne fait référence de manière explicite à la question de patrimonialisation. C'est pourquoi après avoir fait le tour d'horizon du concept de nature, mais aussi de milieu et d'environnement, il est maintenant nécessaire de relier « l'objet » nature au patrimoine et au processus de patrimonialisation.

2.2.3 La nature comme objet de patrimonialisation : entre protection et valorisation

« Dès l'aube de la civilisation européenne, les Égyptiens, les Grecs comme les Assyriens, réservaient des parties de « nature » et des espaces cultivés ou sauvages aussi bien à la chasse qu'au bénéfice de l'esthétique et même du sentiment religieux » (Delannoy, 2009 : 15).

Pour Stéphane Héritier associer « nature » et « patrimoine » revient à établir un lien entre « des registres théoriques distincts ». La nature comme nous l'avons vu relève d'un processus inné qui vit et possède un rythme tandis que le patrimoine renvoie au « résultat ou [...] produit de l'activité humaine transmis par les ancêtres » (Héritier, 2009 : 21). Comme nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, l'objet culturel a précédé l'objet naturel dans les questions patrimoniales. C'est à travers l'édifice et plus spécifiquement le monument que la question de la protection de la nature se pose : « la notion de monument naturel (Naturdenkmal) aurait été utilisée par Alexander de Humboldt dès 1814 » (Héritier, 2009 : 23). Il faudra néanmoins attendre en France, la loi de 1906 s'« alignant » à celle de 1887 sur la protection des monuments historiques

(Gauchon, 2002 in Héritier, 2009 : 23) pour parler de « monuments et des sites naturels "œuvres de nature" »⁴⁰. C'est le développement de l'écologie, les préoccupations pour les enjeux environnementaux et la question de la transmission aux générations futures –la conférence de Stockholm en 1972 puis plus tard la conférence de Rio en 1992- qui viennent consolider et renforcer l'idée de « préserver le vivant, sous diverses formes » (Héritier, 2009 : 23). En fait, la notion « patrimoine naturel » n'est officiellement « apparue dans le vocabulaire français » qu'avec le décret des Parcs Naturels Régionaux en 1967 (Héritier, 2009 : 21). Vient ensuite comme on le sait, la Convention de l'UNESCO de 1972 sur le patrimoine naturel et culturel.

On ne reviendra pas ici sur la dernière étape du processus de patrimonialisation qui consiste à valoriser l'objet naturel à travers sa mise en tourisme : « une sorte de sésame, utilisé parfois comme argument à l'ouverture des territoires et au développement de leur économie » (Héritier, 2009 : 21). En effet, quelques éléments ont déjà été fournis dans la partie sur le processus de patrimonialisation et cette étape sera développée de manière plus focalisée sur un objet naturel en particulier, le fleuve, dans la sous-partie suivante. Nous aimerions en revanche ici faire un aparté sur la protection de la nature (ici, l'homme est extérieur à la nature) et plus précisément sur la protection de l'environnement et des espaces naturels. En effet, tant dans le cas palois que dans le cas de Saragosse, la notion de parc est présente, même s'il s'agit d'espaces anthropisés. Afin de mieux comprendre les enjeux de ceux-ci, il a été choisi d'explicitier brièvement l'idée de protection de la nature/d'environnement.

Si a priori le lien entre « patrimonialisation » et « protection de l'environnement » semble évident à travers l'idée de préservation et de conservation de l'objet pour mieux le transmettre, il est important de rappeler que ces deux éléments sont distincts. Mélanie Duval distingue le premier du second dans la mesure où la patrimonialisation « dépasse un seul cadre réglementaire » et poursuit l'objectif de « conférer des valeurs sociales et symboliques » à un objet tout en cherchant à le « transmettre » (Duval, 2013). La protection de l'environnement en revanche suppose « une démarche avant tout institutionnelle où des espaces protégés peuvent être décrétés en vue de satisfaire différentes finalités » (Duval, 2013) (touristiques, économiques, sociales, environnementales, politiques). Pour traiter de la protection des espaces naturels, nous avons choisi de nous référer à l'ouvrage de Samuel Depraz (2009), *Géographie des espaces*

⁴⁰ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm> consulté le 13 avril 2015

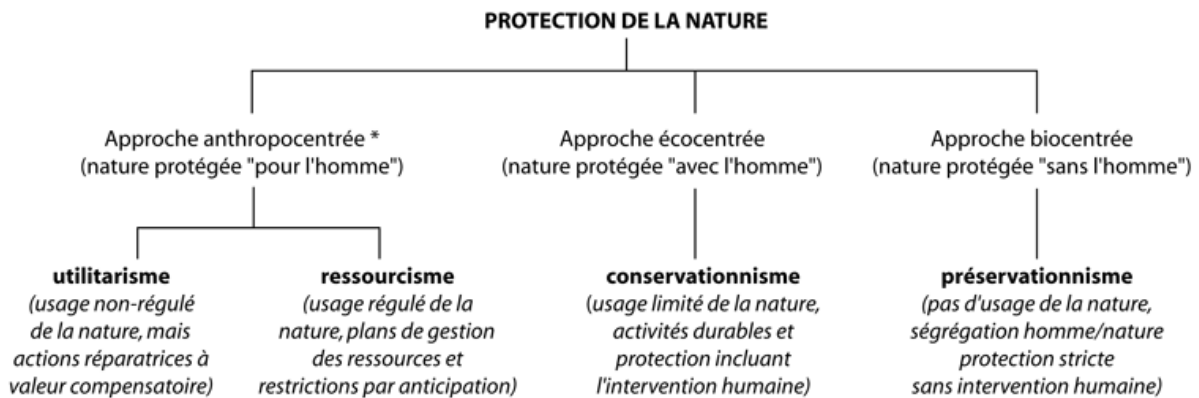
naturels protégés. Il ne s'agit pas ici de rentrer dans la complexité des enjeux de la protection de la nature ni de détailler le paradigme environnemental, mais bien d'offrir un cadrage large pour saisir les deux cas franco-espagnols.

Si certains auteurs considèrent que « les parcs naturels et les aires protégées appartiennent à l'histoire longue » (Delannoy, 2009 : 15), Samuel Depraz rappelle qu'il est difficile de « dater » avec précision les origines de la protection de la nature et que celle-ci est « particulièrement récente » (Depraz, 2008 : 46). En effet, il considère que la création d'espaces protégés s'effectue selon les diverses « lectures philosophiques [politiques, sociales] de la nature » qu'il est possible d'avoir et que la protection de la nature est liée à l'émergence « d'un paradigme environnemental partagé par l'ensemble du corps social » (Depraz, 2008 : 42).

Les parcs (en général) « sont d'abord des constructions sociales puisqu'ils constituent la manifestation visible d'un mode d'intervention des politiques publiques et de certaines représentations collectives sur la nature » (Depraz, 2008 : 11).

Le glissement de l'environnement au paradigme politique s'opère lorsqu'« apparaît une représentation politique partagée de l'idée de nature [entre la structure] « savante », « culturelle » et « commune » (Depraz, 2008 : 45). Le résultat de cette conjugaison de trois « facteurs » - « l'héritage symbolique de la pensée romantique, la construction des identités nationales et l'émergence de l'écologie scientifique » (Depraz, 2008 : 46)- ne remonte ainsi qu'au milieu du XIX^e siècle. C'est à partir de là que « les représentations sur la nature peuvent acquérir une véritable force politique » illustrées par la création des premiers parcs nationaux (Depraz, 2008 : 67). Il existe selon Samuel Depraz une multitude de « déclinaisons de l'idée de protection de nature », c'est-à-dire qu'en fonction de notre façon de concevoir (de lire) la nature et son rapport à l'homme et vice et versa, le mode de protection qui sera choisi pourra aller d'un mode utilitariste où la nature sera considérée comme ressource infiniment renouvelable et toujours substituable, à un mode préservationniste où à l'opposé l'homme n'aura aucune action sur le milieu naturel et le laissera se réguler de lui-même. Bien que Samuel Depraz souligne la « palette » et les nuances de ces différentes visions parfois contradictoires et peu « conciliables » sur un même espace/territoire, il les schématise de la façon suivante (Depraz, 2008 : 12-19) (Figure 4).

Figure 4 : « Les différentes déclinaisons de l'idée de protection de la nature en fonction des éthiques environnementales auxquelles elles se rapportent » (Depraz, 2013, pour *géoconfluences*)⁴¹



Dans la mesure où « utilitarisme » et « ressourcisme » composent tous les deux l'approche anthropocentrée, il est important de revenir dessus et de les distinguer. La vision « utilitarisme » conçoit que les éléments de nature puissent être substituables, une forme de compensation est possible par la mise en place d'actions réparatrices. Dans la vision « ressourcisme », la nature est régulée, mais dans le seul objectif de pouvoir encore en retirer des ressources, « les enjeux écosystémiques » ne sont pas pris en compte (Depraz, 2013, pour *géoconfluences*).

Pour terminer sur cette question de la protection de la nature/environnement, nous avons choisi de synthétiser de manière comparative les « principaux événements en matière de protection de l'environnement » en France et en Espagne. Pour cela nous sommes partis du tableau proposé par Stéphane Héritier (2009 : 183) (Tableau 1).

⁴¹ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protéger-préserver-ou-conserver-la-nature> consulté le 14 avril 2015. * Approche anthropocentrée : « d'autres variantes sont possibles, selon que l'utilité de la nature pour l'homme est estimée étroitement sur les seules bases économiques permettant le maintien de la fourniture en ressources naturelles pour la production, ou inclut plus largement les conditions sociales du bien-être liées à la nature (ex. : esthétique, paysage).

Tableau 1 : "Principaux événements en matière de protection de l'environnement" (d'après S. Héritier, 2009 : 183 et complété par K.Leichnig, 2015)

Repères internationaux	France ⁴²	Espagne ⁴³
1832-1872 : Diverses opérations de protection (Arkansas, Yosemite, etc.)	1853 : Série forestière « artistique » : Forêt de Fontainebleau	
1872 : Premier Parc National (USA), Yellowstone		
1891 : Forest reserve Act (USA)		
1870-1900 : Diffusion de l'outil Parc National dans les pays anglo-saxons		
1895 : Fondation du National Trust (acquisition de territoires destinés à être transformés en réserves naturelles privées)		
1909 : Premier Parc National Européen (Suède)	1906 : Loi sur les Monuments naturels	
1913 : Conférence de Berne (nature considérée comme une ressource)	1913 : Parc domanial de la Bérande	1916 : Loi sur les Parcs Nationaux (caractères historiques, esthétiques et artistiques du paysage)
1916 : Création du National Park Service (USA)	1930 : Loi sur les sites naturels (sites inscrits et sites classés)	1918 : Création des deux premiers parcs nationaux (Montaña de Covadonga et Ordesa)
1948 : Création de l'Union Internationale de la Protection de la Nature (UICN)	1946 : Conseil national pour la protection de la nature	1957 : Loi de Montes (importance des facteurs écologiques d'un parc)
1964 : Wilderness Act (USA)	1960 et 1967 : Lois relatives aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux	1969 : 1 ^{er} loi de costas (loi littoral)
1970 : Lacement du programme L'Homme et de la biosphère	1973-2007 : La protection de la nature intégrée dans les politiques d'Aménagement du territoire	
1972 : Conférence de Stockholm : « une seule Terre »	1963-1973 : Création de Parcs Nationaux de 1 ^{er} génération	
1973 : L'E.U. institue un programme de protection de la nature (Directives « oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992))	1971 : Création du ministère de l'Environnement	1975 : Loi des Espaces Naturels protégés (trois nouvelles figures de protection d'espaces naturels sont disponibles en plus des PNR)
1987 : Rapport Brundtland	1975 : Création du	

⁴² Afin de compléter le tableau proposé par S. Héritier le site suivant été consulté <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm> consulté le 13 avril 2014

⁴³ Pour la partie espagnole, ces informations ont été empruntées au site : <http://www.magrama.gob.es/es/red-parques-nacionales/la-red/historia.aspx#para3> consulté le 13 avril 2014

	Conservatoire du littoral	
1992 : Conférence de Rio	1976 : Loi relative à la protection de la nature	
1997 : Conférence de Kyoto	1985 : Parc des Cévennes devient Réserve de Biosphère	1989 : Loi 4/89, sur la conservation des Espaces Naturels et de la Flore et de la Faune Forestière
	1985 : Loi montagne 1986 : Loi littoral	1988 : 2nd loi de costas (loi littoral)
	1992 : La directive européenne n° 92/43 engage la constitution d'un réseau écologique de zones spéciales protégées dénommé "Natura 2000"	
2002 : Sommet de la Terre à Johannesburg	1993 : Loi Paysage	
	1995 : Loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement	1996 : Création du ministère de l'environnement
		1997 : Loi 41/97 (transfert de certains Parcs Nationaux aux Communautés Autonomes)
2007 : Conférence internationale de Paris sur l'environnement	2006 : Nouvelle loi relative aux Parcs Nationaux, aux Parcs Naturels marins et aux Parcs Naturels Régionaux (2 ^{ème} génération des Parcs Nationaux)	2007 : Loi 5/2007 sur le réseau de Parcs Nationaux et Loi 42/2007 sur le Patrimoine naturel et la biodiversité (remplaçant la Loi 4/89)
		2014 : Nouvelle loi relative aux Parcs Nationaux (renforcement de la conservation des espaces naturels)

Se focalisant sur deux objets patrimonialisés, la nature et le paysage, cette seconde sous-partie permet de mieux de cerner ces notions et la façon dont il faut saisir le patrimoine naturel et paysager. Objet essentiellement visuel, le paysage (fluvial) est ce qui est observé, contemplé depuis un promontoire, un pont, un point de vue. La nature plus complexe peut être définie de plusieurs manières. Toutefois, l'acception retenue –qui n'est pas nécessairement celle que les usagers rencontrés adoptent- est celle qui englobe le monde vivant non-humain (Paquot, 2015 : 11) et l'homme. Après avoir cerné ce qui est sous-jacent dans l'expression « espace fluvial urbain », il convient maintenant de l'étudier.

3. L'espace fluvial urbain : comme nouvel objet patrimonial

Après avoir défini le contexte de cette recherche, nous voulons dans cette sous-partie préciser notre objet d'étude « l'espace » ... « fluvial » pour ensuite aborder son caractère complexe, c'est-à-dire l'espace fluvial en tant qu'espace public, urbain et naturel. Dans la mesure où l'espace fluvial est un espace naturel, il a été jugé nécessaire d'expliquer la place de cette dernière dans les politiques de développement de la ville. Dans un dernier temps, nous traiterons de la mise en patrimoine et de la mise en tourisme de l'espace fluvial notamment à travers le développement de projets urbains. Ces derniers éléments nous amènent alors à nous centrer sur la question d'expérience, cœur de notre recherche, qui est traitée dans un second chapitre.

3.1 Cerner l'espace fluvial

3.1.1 L' « espace » ...

Synonyme de distance, de sphère ou d'étendue⁴⁴, l'espace désigne selon *Le nouveau petit Littré* une « certaine étendue superficielle [...] [ou] une étendue indéfinie » (Littré, 2009 : 745). Terme assez vague, il reste dans les dictionnaires de la langue courante comme quelque chose d'imprécis quand il ne se réfère pas à son acception première le « milieu situé au-delà de l'atmosphère terrestre et dans lequel évoluent les corps célestes »⁴⁵. Dans la langue courante, l'autre acception de l'espace désigne « là » où il y a de la place, de l'atmosphère, de l'air, une certaine surface, c'est-à-dire un « milieu libre, naturel, où l'individu peut se développer, s'épanouir »⁴⁶. Il est possible de rapprocher cette dernière acception « du grec chorè [qui] évoque une idée de « vide, de place dans le sens de « il y a de la place » » (Brunet et *alii.*, 1993 : 193).

En géographie, le concept d'espace qui tend « à marquer la géographie française des trente dernières années » (Berque, 1995 : 356), est décrit par le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* comme « un concept ardu, difficile à cerner » (Lévy, Lussault, 2003 : 325). « Kant avait montré que l'espace était une forme *a priori* de la perception des humains » (Merlin, 2005 : 350), et les années 1960-1970 ont vu le développement de

⁴⁴ <http://www.cnrtl.fr/synonymie/espace> consulté le 1 avril 2015

⁴⁵ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/espace/46661> consulté le 1 avril 2015

⁴⁶ <http://www.cnrtl.fr/synonymie/espace> consulté le 1 avril 2015

quelques courants en géographie liés à l'espace, telles que l'espace vécu et les représentations.

Dans le cadre de cette recherche, l'espace géographique sera entendu dans l'approche « relatif-relationnel » développée par Jacques Lévy et Michel Lussault (2003 : 327)⁴⁷. Concernant la définition en elle-même du terme « espace », nous nous appuyons sur celle du dictionnaire *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* (1993). L'espace géographique se distingue de l'espace (distance) et de l'espace terrestre (surface du globe). Il est défini comme « l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction », il comprend « un système de relations et un produit social organisé ». On y trouve donc « des héritages, des mémoires » des « acteurs », des « individus », des « lois » etc. L'espace est aussi matériel qu'immatériel dans la mesure où l'on peut y trouver des éléments physiques ou des éléments moins matériels ou concrets. « Produit social, l'espace géographique est également le milieu et environnement de l'activité sociale » (Brunet et al., 1993 : 194). Peut-être que pour résumer cette réflexion, il est possible de fournir ici la « définition minimale » de l'espace géographique proposée par Augustin Berque dans *L'encyclopédie de géographie* où celui-ci est entendu comme « un tissu caractéristique de relations que les hommes établissent entre les lieux dans l'étendue terrestre » (Berque, 1995 : 351).

L'espace n'est ni l'environnement, ni le milieu (géographique), et l'on pourrait aussi ajouter ni le territoire voire le paysage. Pour Augustin Berque, l'environnement ne peut se confondre avec l'espace dans la mesure où il « ne pose pas de problème de définition particulier [et que] son importance conceptuelle est moindre que » le milieu ou le paysage. En effet, on parle d'environnement naturel et non d'environnement géographique, l'environnement se cantonne plus à l'idée de cadre de vie ou soulève des enjeux écologiques tels que la pollution/dégradation de la nature (sens large) (Berque, 1995 : 355). Il est également possible de distinguer l'espace du paysage puisque ce dernier « exprime des formes, l'espace exprime plutôt la construction des formes par l'homme » (Donadieu, Perigord, 2005 : 39). Augustin Berque précise aussi que le paysage n'a pas pris forme en tant que doctrine, il est entendu par les géographes français « comme un simple attribut de l'objet véritable de leur recherche [...] plutôt que de le considérer en lui-

⁴⁷ « Une réalité spatiale est souvent hybride : à la fois matérielle, immatérielle, et idéale ». L'approche relatif-relationnelle est décrite comme ce qui suit « les réalités spatialisées organisent l'espace par des relations qui peuvent être portées par des acteurs. L'espace comme une multitude de spatialités indissociables dans chaque réalité, de ses autres composantes, et entrant entre elle dans des rapports non prédéterminés » (Lévy, Lussault, 2003 : 325-327).

même » (Berque, 1995 : 360). Soulignons également que nous n'utilisons pas l'expression territoire fluvial puisque les cours d'eau étudiés sont perçus et vécus, mais pas en tant que territoires dotés de limites administratives par un pouvoir et clairement identifiés par un nom. À Pau, par exemple, seul l'agglomération et ses services évoquent le Gave en tant que Parc Naturel Urbain. C'est une construction politique. Les usagers ne le mentionnent jamais car les berges ne possèdent pas de limites claires. Par ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre 6, les usagers sont incapables de désigner l'autorité en charge de la gestion des rives.

Concernant l'espace et le milieu, même si certains auteurs décrivent le premier comme « possédant une dimension objective » (Sierra et *al.*, 2011 : 26), il est plus difficile pour nous de les distinguer dans la mesure où tous deux supposent des interactions et des « trajetions » entre l'homme, l'écosystème et la nature au sens plus large. Néanmoins dans le cadre de notre recherche nous nous intéressons à des notions plus circonscrites, l'espace fluvial urbain et le milieu naturel/urbain. Nous concevons le milieu comme une « relation d'une société à un espace et à la nature » (Berque, 2000 : 48) tandis que l'espace fluvial urbain est pour nous « une forme de nature » encore plus précise. Ce n'est pas n'importe quel élément de nature qui est entendu dans cette expression, ici le cours d'eau (milieu aquatique), ni n'importe quel milieu dans lequel le cours d'eau se situe (milieu urbain et naturel).

3.1.2 ... « fluvial »

Comme la partie sur la présentation des terrains sera plus précise sur les espaces fluviaux étudiés, nous avons choisi ici de ne pas entrer dans les détails et de donner un cadrage assez large du terme espace « fluvial ». Notons que l'aspect législatif du cours d'eau est abordé dans le chapitre 3 qui présente les espaces fluviaux étudiés.

En français, l'adjectif « fluvial » renvoie à « ce qui appartient aux fleuves » (Littré, 2009 : 848). Ce dernier est un des éléments « du réseau hydrographique » (Brunet et *alii.*, 1993 : 134) tout comme le ruisseau ou la rivière. Fleuve, ruisseau, rivière sont alors désignés par un même terme générique celui de cours d'eau (Brunet et *alii.*, 1993 : 134). Notons que le cours d'eau ne regroupe que des « eaux courantes » (Ramade, 1993 : 153) par opposition aux eaux stagnantes. En écologie, on parle alors d'écosystème lotique (Ramade, 1993 : 153). En espagnol, il n'y a pas de distinction entre le fleuve et la rivière. Il existe un terme unique « rio ». Il s'applique tant pour l'Ebre que pour ses affluents Gallego, le Huerva etc. En revanche, et comme nous le verrons dans le chapitre 6, la langue espagnole est riche de

termes pour désigner des cours d'eau de petite taille et/ou de faible débit, pérenne ou intermittent : « arroyo » (ruisseau), « barranco » (ravine) « riachuelo » (ruisseau).

Pour caractériser un cours d'eau, on tient compte de critères quantitatifs tels que « la superficie de son bassin versant et [...] l'importance de son module » (débit) (Bethemont, 1999 : 7) mais aussi de sa longueur et de sa pente (rupture de pente) et aussi parfois de critères qualitatifs comme l'histoire socio-culturelle (Bethemont, 1999 : 11). Ce qu'il faut retenir concernant le cours d'eau, c'est l'idée d'hydrosystème « qui est en relation étroite avec la représentation des flux hydriques [...] constitu[a]nt le cycle de l'eau » (Kergomard, 2007 : 192-193) :

« Le cours d'eau n'est pas un simple canal d'écoulement des eaux. Il fonctionne aussi avec les nappes souterraines qui l'alimentent en période d'étiage, et avec sa plaine alluviale qui est indispensable au cycle biologique de nombreuses espèces en période de crue » (Lévêque, 2011).

L'idée d'espace, mais aussi de temps, sont très importantes dans la notion d'« espace fluvial ». Nous ne reviendrons pas ici sur sa nature et ses rythmes⁴⁸, mais rappelons néanmoins que la dynamique du milieu aquatique fait que selon les époques le cours d'eau fluctue (étiages, inondations) faisant ainsi de lui « un élément à la fois dangereux et à la fois nourricier » (Bethemont, 1999 : 216). Aujourd'hui, même si le cours d'eau nourrit moins, il continue d'avoir une fonction économique importante, notamment à travers les loisirs et le tourisme. Le cours d'eau permet aussi de structurer l'espace ce qui ne veut pas nécessaire dire qu'il est un élément fédérateur : « il reste par contre un espace d'opportunités qui attire les villes et peut servir d'assises à diverses constructions spatiales » (Bethemont, 1999 : 216). Le cours d'eau dans les villes « depuis des millénaires [...] fait l'objet d'aménagement : rectification du cours, renforcements des berges [...], etc. » (Arnould, 2003 : 365). Si pendant longtemps l'homme a choisi de maîtriser le cours d'eau de « l'endigue[r], [de le] corsete[r] » (Arnould, 2003 : 365), aujourd'hui il cherche à le « ménager, [...] [le] protéger, puisque la survie de la nature conditionne celle de l'humanité » (Bethemont, 1999 : 16). On retrouve ici les conceptions de la nature de Samuel Depraz (2013).

Concernant les aménagements, il est nécessaire de préciser l'inutilité de certains travaux dont l'objectif est de corseter le cours d'eau. Malgré leur coût élevé, certains d'entre eux sont inefficaces en cas de crues centennales ou de conjugaisons d'inondations et de

⁴⁸ Les rythmes de la nature (sens large) ont rapidement été évoqués dans la sous-partie portant sur la nature (Paquot).

submersions marines, en témoignent les ruptures de digues en Camargue en 2003. Comparant le Yangzi et le Rhône, Jean-Paul Bravard (2004) conclut qu'il « n'est pas certain que le réaménagement des berges, conçu plus de 10 ans avant la mise en eau du réservoir des Trois Gorges, se révèle adapté lorsque la grande ville chinoise connaîtra à son tour la phase de développement dite "post-moderne", si elle la connaît » (Bravard, 2004 : 59). Ici, on constate un autre exemple possible d'inutilité de certains aménagements. D'autres aussi sont réalisés parfois dans la précipitation et sans tenir compte de dimension écologique de l'espace fluvial urbain. À titre d'exemple, il est possible de citer le barrage-seuil construit à Saragosse dans le cadre de l'exposition internationale de 2008. Nous en reparlerons dans le chapitre 3.

Au regard des éléments apportés, nous proposons la définition suivante de l'espace fluvial urbain. Composé d'une partie terrestre et d'une partie aquatique, l'espace fluvial est mobile et possède des limites fluctuantes. En effet, il est composé d'un lit mineur et d'un lit majeur qui se voit périodiquement inondé. Ce milieu mobile qui est « incertain [...] s'ajuste en permanence à la dynamique des flux » (Bravard, Petit, 1997 : 3). Il est important de saisir le cours d'eau comme un système. Il interagit avec les autres éléments de son milieu (ex. nappes phréatiques). Quand le cours d'eau passe en ville, dans un milieu urbanisé, urbain, le terme d'espace fluvial urbain est alors employé. Ne revenons plus loin sur l'adjectif « urbain ». Le cours d'eau est aussi bordé de berges sur lesquelles il est possible de trouver deux entités : les éléments de nature et les aménagements réalisés par l'homme. Une des problématiques centrales de la notion d'espace fluvial urbain, tout du moins en lien avec ce travail de thèse, est la conciliation de ces deux entités.

3.1.3 Les valeurs de l'espace géographique et de l'espace naturel

La géographie aborde l'espace sous de multiples dimensions et perspectives. Nous ne pouvons pas toutes les traiter ici, néanmoins il nous semble important de faire un point sur les valeurs de l'espace géographique, notion qui est implicitement liée à notre recherche. Traiter d'un espace (voire d'un lieu) dans une dimension subjective en évoquant la notion de valeur revient à « comprendre que l'espace n'est pas un matériau neutre ». Saisir les valeurs d'un espace « contribuent à différencier et à structurer [ce dernier], c'est-à-dire que [les valeurs] règnent, s'affrontent ou s'élaborent au sein des populations dans leur inscription terrestre » (Berdoulay, 1995 : 383). En effet, certains espaces ont plus ou moins de « qualités » permettant de les « valoriser » (Lussault, 2003 : 973). Ces qualités attribuées sur la base de critères objectifs, mais également subjectifs ne

sont pas « immuables et éternelles ». Étudier les valeurs géographiques d'un espace permet de s'interroger sur la mise en valeur du milieu. Dans une approche économique, on abordera alors la valeur d'usage et la valeur d'échange (Berdoulay, 1995 : 390-393). Elles conduisent à mesurer la valeur monétaire que possède un territoire, un paysage ou encore la nature elle-même. Dans une approche plus sociale ou humaine, on pourra alors entendre la valeur d'un espace naturel sous un angle plus sensible, émotionnel voire affectif. À titre d'exemple, la notion de valeur en géographie permet de distinguer la qualité du cadre de vie de celle du bien-être. La qualité du cadre de vie « renvoie aux moyens mis en œuvre par les hommes dans leur vie matérielle et sociale quotidienne (« indicateurs objectifs ») [...] tandis que le bien-être désigne le sentiment de satisfaction de l'individu en rapport avec ses aspirations et l'évaluation personnelle qu'il fait de sa relation à lui-même et à son environnement » (Berdoulay, 1995 : 397).

Plus proches de notre cadre de recherche, certains travaux se sont intéressés aux valeurs des espaces naturels patrimonialisés (Bouisset et *al.*, 2010 ; Duval, 2013 ; Pottier, 2012). Ces dernières qui se voient de plus en plus développées viennent en fait, « justifie[r] de mettre en avant certains lieux et pas d'autres ». En s'appuyant sur les travaux d'A. Riegl (1984 [1903]), Christine Bouisset et *al.*, distinguent « les valeurs d'ordre symbolique (esthétique, ambiance, temporelle) » « des valeurs d'usages plus pragmatiques (aménagement et usages socio-économiques) (Bouisset et *al.*, 2010 : 94).

Assez récentes (années 2000), les valeurs « naturalistes » également appelées valeurs environnementales selon les auteurs, étaient « jusqu'alors privilégiées par les acteurs de la protection de l'environnement » (Duval, 2013). Elles se fondent sur les spécificités naturelles de l'objet (biophysique, géologique, etc.) et les recherches scientifiques qui viennent le corroborer. Elles rappellent que patrimoine naturel « est ici et pas ailleurs, il est unique et singulier » (Bouisset et *al.*, 2010 : 94). L'idée poursuivie par les acteurs est bien de montrer le caractère originel et singulier de l'espace en question, c'est-à-dire que l'existence de celui-ci précède celle de l'homme. Il est aussi important, de souligner que ces « valeurs naturalistes ne sont sinon acceptées, du moins développées par les [acteurs locaux] que si elles ne rentrent pas en conflit avec les pratiques et les activités présentes sur le même espace » (Bouisset et *al.*, 2010 : 95).

Il existe ensuite des valeurs esthétiques et paysagères, qui à la différence des valeurs « naturalistes », « ne sont pas le point de départ de la conservation » (Bouisset et *al.*, 2010 : 12). Au même titre que le paysage ou la culture, on évoque ainsi les espaces de nature patrimonialisés en termes de « beauté [de] splendeur voire [de] sublime ou [de]

pittoresque » (Bouisset et *al.*, 2010 : 95) en particulier lorsqu'il offre un panorama : « il s'agit de préserver le beau et le remarquable, en lien avec les canons esthétiques d'une époque » (Ritter, 1978 in Duval, 2013). Travaillant sur cette question, Mélanie Duval souligne que ces « valeurs esthétiques peuv[ent] aller jusqu'à conduire les sociétés à intervenir pour contrer des évolutions jugées et perçues comme inadéquates par rapport à la valeur esthétique initialement attribuée » (Depraz, 2008 in Duval, 2013).

Il existe enfin des « valeurs d'ambiance » (Bouisset et *alii.*, 2010). « Elles sont liées à « l'esprit des lieux » qu'il s'agit de préserver en vue, notamment, de maintenir les propriétés récréatives de l'espace protégé » (Duval, 2013). Elles se déclinent en valeurs « affectives » qui « uni[ssent]t un individu à la « nature » (émotions, appropriation et attachement à l'objet naturel patrimonialisé) et en valeurs « d'aménagement » qui renvoient à l'accessibilité et à la pratique de l'espace en question (Bouisset et *alii.*, 2010 : 97) : « pour atteindre la qualité patrimoniale, un lieu ne se contente donc plus d'être rêvé ou imaginé, il doit être perçu et surtout vécu, c'est-à-dire pratiqué. Il doit être aménagé pour répondre » à la demande des usagers » (Bouisset et *alii.*, 2010 : 98).

Bien qu'abordées de manière générale, il est possible d'appliquer ces valeurs de l'espace géographique et du patrimoine naturel aux espaces fluviaux urbains étudiés. Nous avons abordé la question des valeurs dans la mesure où elle est liée à la patrimonialisation. Le changement de regard sur l'objet permet de lui attribuer une autre signification, il y a une prise de conscience de sa nouvelle valeur (Bourdin, 1984). A la différence de la thèse d'Aude Pottier, il ne s'agit pas dans notre travail « d'analyser les valeurs qui font entrer [...] [un objet naturel] dans un processus dit de patrimonialisation » (Pottier, 2012 : 492). L'objectif poursuivi est d'étudier l'expérience que les usagers ont des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation, une expérience qui passe aussi par le regard. Il est important pour nous de traiter ici des valeurs de l'espace naturel afin d'aborder dans la troisième partie les formes de l'espace fluvial urbain prisées ainsi que les représentations que les usagers ont de celui-ci.

3.2 Un espace au caractère complexe : public, urbain et naturel

Après avoir apporté quelques éléments d'éclairage sur l'espace en lui-même, il convient d'en parler selon ses spécificités. Nous n'en traiterons que trois, celles les plus directement liées à notre recherche. Par spécificités on entend les différents qualificatifs qui sont

apposés à l'espace et qui permettent d'en avoir une lecture et une approche différentes. Ici nous nous intéressons à l'espace fluvial en tant qu'espace public, urbain et naturel.

3.2.1 Les espaces fluviaux : des espaces « publics »

L'espace public, ou plutôt les espaces publics se distinguent de l'espace public (au singulier) également appelé sphère publique. Selon Thierry Paquot, ce dernier se réfère au « lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées [...] d'une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue » (Paquot, 2009 : 3). Ce glissement de sens entre l'espace public et les espaces publics remonte aux années 1960, où le terme « espaces publics » (pluriel) remplace la place publique ou le lieu public. C'est cette seconde acception qui nous intéresse ici.

Constitués de voies (rues, avenues, etc.) de places et de parcs (espaces minéraux et verts), les espaces publics « ne sont pas vraiment des vides canalisant les flux. Ils donnent un sens au tissu urbain [...] [et] donnent à la ville son rythme et son caractère » (Allain, 2005 : 141). Ces espaces sont publics d'un point de vue juridique d'abord (propriété publique), mais aussi en termes d'usages, d'accès libre et gratuit. « La notion d'accessibilité se complète de la sociétale, du fait que, à un moment donné, c'est un peu ou prou l'ensemble des diversités du social qui se trouve représenté dans un espace public » (Lévy, 2013 : 364). En d'autres termes, l'espace public est aussi un espace pour tous, accessible à tous.

La question qui se pose est de savoir si l'on peut utiliser l'expression « espace public » pour désigner les espaces fluviaux (urbains). *A priori* on ne se rend pas sur les berges fluviales, et on ne déambule pas pour une fonction comme cela peut-être le cas dans les rues d'une ville (excepté les espaces ou quartiers qui se voient de plus en plus privatisés, ex. La City, Londres). La dimension juridique de l'espace public porte sur ce qui relève du droit public, la propriété et l'accès libre et ouvert à tous. Cette question de la propriété est d'autant plus importante qu'elle contraint l'aménagement tel que les continuités dans les promenades en bord de cours d'eau. Dans le cadre de notre recherche, il est important de préciser que l'espace fluvial urbain n'est pas toujours un espace de propriété public, il peut aussi être privé. On pense notamment aux Lacs artificiels de Laroie à Pau qui appartiennent à l'entreprise Iktus. Entouré d'un grillage, l'accès au plan d'eau est payant.

Alors, pourquoi parler d'espace public pour se référer à l'espace fluvial urbain ? La première raison concerne l'acception du terme espace public. Si ce dernier possède une dimension juridique, il possède aussi une dimension sociale. Défini par Michel Lussault, l'espace public est « au sens strict, un des espaces possibles de la pratique sociale des

individus, caractérisé par son statut public » (Lussault, 2003 : 333). Pour le présenter autrement, ce n'est pas tant ce qui relève du droit de propriété qui est étudié dans cette thèse, mais l'espace pratiqué, l'usage qui en est fait. Dans le cadre de notre recherche, c'est la partie publique entendue du point de vue des pratiques qui est retenue.

La seconde raison pour laquelle l'expression « espace public » a été retenue pour se référer aux espaces fluviaux urbains est que les cours d'eau étudiés sont domaniaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent au domaine public, à l'État. En France, il est vrai que les riverains des cours d'eau peuvent conserver la propriété des berges, mais ce droit « est limité par l'obligation de respecter diverses servitudes » (ex : laisser libre l'accès le long du cours d'eau, servitudes de halages, etc.) et « l'utilisation de l'eau est soumise à concession temporaire par l'État (production hydroélectrique...) » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 110). Même si à Pau, une partie des berges appartient encore à des propriétaires privés, l'agglomération paloise dans le cadre de la requalification du quartier Porte des Gaves s'est lancée dans un long processus d'acquisition foncière. En Espagne, le domaine public hydraulique concerne le lit du cours d'eau et s'étend sur les berges. Une zone dite « zona de policia » de 100 m de large (généralement le lit majeur) contrôle l'usage du sol et des activités (constructions) réalisées.

Au regard de ce constat, même si certaines parties des espaces fluviaux urbains étudiés sont privées, nous avons focalisé notre intérêt sur les zones publiques. La recherche soulève des enjeux liés à un espace géré par les pouvoirs publics, libre et accessible à tous, c'est-à-dire un espace public.

3.2.2 Un espace « urbain »

L'objectif ici est de cerner les notions d'« espace urbain » et de « ville » pour ensuite les positionner dans une perspective de développement durable, une démarche environnementale (écologie), afin de s'intéresser par la suite aux questions de nature en ville, de nature-urbaine (espace urbain durable/ville durable).

Si à l'origine le terme urbain « (du latin urbanus (de la ville, citadin, poli, de bon ton) » (Choay, 2005 : 908) était un adjectif permettant de qualifier la ville en opposition à la campagne ou à l'espace rural, depuis une trentaine d'années il devient une notion à part entière et tend même selon les conceptions (Augustin, Favory, 2010 : 14-16) à « régner »

sur celui de la ville⁴⁹, pour reprendre les termes de Françoise Choay. On est donc passé d'un modèle où la cité domine (Antiquité), à celui de la ville – mais où cité et ville de par leurs formes et leurs structures se distinguent de la campagne et du rural- puis à l'urbain (Sierra et *al.*, 2011 : 112-113) : « la situation urbaine actuelle est l'aboutissement d'une transformation de la ville européenne qui s'est effectuée sensiblement entre les années 1850 et notre époque » (Choay, 2006 : 165).

En effet, non seulement depuis 2007 « les « urbains » seraient devenus plus nombreux que les « ruraux » » (Sierra et *al.*, 2011 : 105), mais aussi la ville du XXI^e, en tant qu'objet de réflexion, ne correspond plus vraiment aux phénomènes observés quelques siècles auparavant. Si « l'urbanisation accélérée » et « l'étalement urbain prononcé » (Sierra et *al.*, 2011 : 105) sont les principaux phénomènes généraux que l'on recense, on assiste aussi à une forme de « déspatialisation de la ville et une déterritorialisation du local » (Paquot, 2006 : 288-289), à une « périphérisation des hommes et des activités », à un changement des mobilités plus accrues (Sierra et *al.*, 2011 : 113), renforcé aussi par des dynamiques de réseaux (Lussault, 2003 : 949) et par le développement des nouvelles/innovations techniques et technologiques dans des domaines considérés comme « prégnants » à savoir la construction, des transports et des télécommunications (Choay, 2006 : 172-173). Dans *Pour une anthropologie de l'espace*, Françoise Choay consacre quelques chapitres à cette « révolution électro-télématique » (Choay, 2006 : 8). Pour cette dernière qui considère que la ville européenne disparaît pour laisser place à ce qui est appelé « urbain » (*La France au-delà du siècle*, 1994), l'origine de cette mutation provient de la conjugaison de trois facteurs : « une destruction par confusion des échelles d'intervention », « une destruction par une architecture qui ne porte plus son nom que par abus de langage » et « une destruction perverse, par le biais de la valorisation et de la protection juridique des centres et des tissus anciens » (Choay, 1994 in Paquot, 2006 : 288). Comme nous ne

⁴⁹ Concernant la ville, la définition institutionnelle la définit comme des « unités urbaines, dont la délimitation est fondée sur le seul critère de continuité de l'habitat (communes, ville-centre, banlieue) » (définition de l'INSEE)⁴⁹ et dont la population agglomérée ne représente pas un nombre inférieur à 2000 personnes. Ce critère basé sur le nombre d'habitants et une occupation du sol continue et dense qui se retrouve dans la définition proposée par le *Dictionnaire de la géographie* Pierre George (2013), et change « suivant les conventions statistiques de chaque pays » (George, 2013 : 460). Même si nous tenons compte de cette définition de la ville, nous lui préférons l'acception où elle « désigne le lieu ou support statique d'une triple communication engageant l'échange de biens, d'informations et d'affects » et est « l'union indissociable de ce que les Romains appelaient *urbs* (territoire physique de la ville) et *civitas* (communauté de citoyens qui l'habitent) » (Choay, 2006 : 168). La ville qui naît soit d'un processus spontané, soit d'une décision politique, évolue, change et « la forme se modifie au profit de l'homme » : « à chaque révolution économique correspond une révolution urbaine » (Pétuaud-Létang, 2010 : 44).

cherchons ni à expliciter le modèle urbain en lui-même ni la transition entre la ville et celui-ci, mais bien à cerner l'objet urbain, nous n'entrerons pas plus dans les détails.

Nous retenons la définition où l'urbain désigne « l'organisation spatiale qui s'est partout substituée, du fait même du processus de l'urbanisation, aux villes » dont le critère est « le couplage spécifique de la densité et de la diversité » (Lussault, 2003 : 949). Michel Lussault distingue dans ce couplage plusieurs géotypes de l'urbanité permettant de saisir les nuances d'un espace urbain (ou degré d'urbanité c'est -à-dire « une décroissance de la valeur du couplage densité/diversité ») : « central, suburbain, péri-urbain, infra-urbain, méta-urbain ». Percevoir l'espace urbain sous cette forme conduit alors à concevoir le centre-historique de la ville, ou du moins le noyau de la ville construit avant le XX^e siècle comme un géotype central et/ou péricentral (Lussault, 2003 : 949). Les espaces fluviaux urbains concernés dans notre recherche se situent dans ce géotype là, à la fois proche du centre urbain-historique et en périphérie. L'espace urbain quant à lui renvoie à « n'importe quelle portion urbanisée » (Pumain, 2006 110) de la surface de la terre. À l'échelle de l'individu : « l'espace urbain vécu et pratiqué est orienté [...], il comporte des lieux de repères [...] et des zones d'ombres, il est discontinu [...] et recouvre plus ou moins partiellement l'ensemble de l'aire urbanisée selon le statut culturel des personnes » (Pumain, 2006 : 110).

Parmi les nombreux travaux en aménagement et en urbanisme sur l'espace urbain et la ville, nous nous intéressons à ceux qui traitent des questions de gestion et de planification : « la ville doit gérer son espace [(rappelons que l'espace inoccupé représente un luxe)], mais aussi son passé, ce qui conduit à la question de la préservation [...] à la notion de patrimoine. Elle doit gérer [aussi] son futur et la planification implique la protection d'espaces » (Merlin, 2005 : 353).

Si l'on est passé successivement d'une conception hygiéniste de la ville (les grands travaux haussmanniens à Paris) à une conception dominée par le fonctionnalisme (Le Corbusier), actuellement la planification et la gestion de la ville et de l'espace urbain se conçoivent dans une perspective écologique et de développement durable : un « tournant urbanistique s'opère ». Sa « visibilité est encore partielle » (Emelianoff, 2007 : 48) dans la mesure où le « mouvement des villes durables est multiple, mouvant » (Emelianoff, 2010 :19). « La nécessité de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux négatifs du développement urbain conduit à rechercher un développement plus économe d'espaces et de ressources, moins dépendant des énergies fossiles et plus distributrices » (Sierra et al., 2011 : 122). Depuis « le livre vert sur l'environnement urbain » (1990) et la

charte d'Aalborg (1994), on utilise même le terme de « ville durable » pour désigner celles qui mettent en place des voies vertes, des Agenda 21, et des éco-quartiers etc. Cette vision écocentrée n'est pas sans rappeler le terme d'écodéveloppement développé dans les années 1970 (Sachs, 1978). Cette approche qui cherche faire évoluer les regards portés par les acteurs sur le développement urbain « s'occupe des conditions de vie des hommes et non seulement de production » (Sachs, 1978 : 22). L'idée n'est pas de s'orienter vers une approche bio-centrée (Depraz, 2013), mais de tenir compte de la dimension de l'écologie et de l'anthropologie culturelle dans la planification du développement, et nous précisons ici, du développement urbain. C'est donc dans l'optique d'un développement urbain durable que nous nous plaçons. Et c'est aussi pour cette raison, mais aussi parce que l'espace fluvial urbain combine à la fois des éléments de nature et des éléments urbains que nous ne pouvons pas faire l'économie de ne pas traiter de la notion de « nature-urbaine ».

3.2.3 L'espace fluvial urbain : un espace de « nature-urbaine »

L'espace fluvial urbain qui intègre à la fois des éléments de nature (un corridor fluvial, avec tous les éléments morphologiques, écologiques et de biodiversité qu'il suppose) et des éléments urbains (un fleuve peut traverser à la fois un milieu rural, mais également un milieu urbain, dont une ville ou une agglomération, comme c'est le cas dans notre recherche) est entendu ici comme un espace public de nature⁵⁰ (urbaine). Avant de s'intéresser à cette notion, deux éléments doivent être notés :

- D'une part c'est la dimension publique des espaces de nature en ville et non la dimension privée ou privée ouverte au public⁵¹ (J.P., 2005 : 360) qui nous intéresse. Dans la mesure où l'objectif de cette sous-partie est de saisir l'entrelacement entre « nature » et « urbain », nous avons choisi d'étudier cette

⁵⁰ « Encore peu usitée, l'expression « espaces publics de nature » nous paraît plus riche de sens que celle, floue et polysémique, « d'espaces verts ». [...] Les espaces publics de nature correspondent donc à des espaces ouverts, non productifs mais multifonctionnels, en général de propriété publique, situés au sein du tissu urbain dense ou aux marges de celui-ci, clos ou non clos, de superficie inégale (du petit square au parc urbain plus vaste), aux formes d'implantation variable (surfacique ou linéaire), de type continu ou en réseau, plus ou moins aménagé pour faciliter un accès aisé et sûr à tous, habitants et visiteurs de la ville. Inégalement aménagés, supports de pratiques diversifiées, investis de valeurs plurielles, ces espaces publics de nature sont dotés d'une double dimension matérielle (Joseph, 1993) et immatérielle (Ghorra-Gobin, 2001) » (Clarimont, Leichnig, 2014).

⁵¹ Par exemple les « micro-jardins [...], [les] jardins familiaux, les parcs des villas privées » (Kleinschmager, 2006 : 196). Par ailleurs, dans la mesure où les cas étudiés traitent peu des questions de nature-urbaine orientées vers l'agriculture urbaine ou horticulture, nous avons également choisies de les laisser de côté.

notion dans sa globalité, en d'autres termes d'étudier « la composition de la nature en ville » (Blanc, 1995 in Delabarre, Marry, 2012). Aussi dans le propos qui suit nous n'avons pas jugé nécessaire de répéter le terme « public », même si nous n'oublions pas cet aspect.

- D'autre part, si certains auteurs préfèrent utiliser le terme « métropole nature » (Sénécal et *al.*, 2001) pour dépasser ces « oppositions stériles nature-urbanisation » (Sénécal, 2010 : 85), nous, nous préférons aborder cette question en termes de « nature-urbaine ». En effet, cette notion contient les deux éléments composant notre objet de recherche : un cours d'eau en milieu urbain. De plus, comme on le verra dans la dernière partie de la thèse, cette notion permet de mettre en balance et de mieux travailler sur les différentes perceptions et représentations des usagers rencontrés qui opposent souvent la nature et la ville.

Depuis quelques décennies, la question de la nature urbaine se trouve au croisement de plusieurs disciplines. Outre la géographie, on recense aussi l'aménagement, la sociologie, l'économie, l'écologie urbaine, les théories du paysage et de l'urbanisme. « L'une des contraintes auxquelles » ces disciplines semblent toutes être confrontées réside dans « l'ambiguïté du cadre conceptuel » qui multiplie et diversifie les acceptions et les sens des « notions clés traitant de « la nature » en ville (nature, paysage, végétal, biodiversité, sauvage, etc.) » (Mehdi et *al.*, 2012). Si le concept de nature est un terme polysémique et difficile à articuler, la notion d'espace urbain ainsi que les « nouveaux paysages » « mixant ville [...] et campagne » (Clergeau, 2007 : 31) sont quant à eux parfois difficiles à saisir. Ainsi, l'interpénétration entre la notion de nature et d'urbain est complexe. À titre d'exemple, Thierry Paquot (2004) qui traite de la ville et de la nature en termes de « rendez-vous manqué ? » (soulignons le point d'interrogation) débute son propos en posant un paradoxe. La ville en tant que « construction », « artefact », élément « artificiel » qui « bride » la nature, n'hésite pas à « s'imposer au site » et à le « modifier » -elle tourne le dos au fleuve pour le déplacer ou l'aménager- tout en se dotant de plus en plus d'espaces naturels (parcs, jardins en tous genres). En effet, « l'habiter de l'homme [...] réclame pour se déployer, à la fois, l'« avec » et le « parmi » la nature » (Paquot, 2004 : 83-94). L'homme a besoin de la nature, mais elle doit « être » à sa manière pour cela il la façonne en la dénaturant. La nature en ville ou la nature où habite l'homme peut-elle alors être « naturelle » ?

Si la notion de « nature en ville » est assez récente, elle s'inscrit dans un large paysage de termes plus anciens. En effet, les « « parcs et jardins » ont toujours été présents dans la

ville depuis la haute antiquité, mais bien que souvent ouverts au public, ils ne constituaient pas des jardins publics, au sens contemporain du terme » (J.P., 2005 : 357).

Tableau 2 : Liste non exhaustive des termes permettant de désigner des espaces de nature en ville

Espaces végétalisés/plantés	Espaces publics naturés
Parc (promenade)	Trames vertes (et bleues)
Espaces verts (urbains)	Coulée verte/maillage vert
Jardins (botaniques/potagers familiaux/horticoles)	Réserves urbaines de biodiversité
Cités jardins	Corridors écologiques
Ville verte	Parc Naturel Urbain/Parc National urbain

La diversité des notions (Tableau 2) pour se référer à ce que l'on appelle aujourd'hui « espace de nature en ville », aussi plus connu dans une perspective législative et historique sous le nom d'espaces verts (si avant 1961, on n'utilise pas le terme d'espaces verts, l'idée de parc et de jardin est bien présente, et on utilise les termes d'espaces végétalisés et d'espaces plantés), découle de l'évolution des théories urbanistiques et de l'évolution de la prise en compte du végétal dans les politiques urbaines (Mehdi et *al.*, 2012). Ainsi, selon les époques, les progrès techniques et technologiques, les modèles et les théories urbanistiques adoptés, la place de l'espace végétalisé en ville n'est pas la même, elle évolue.

Lecture de l'évolution et de la prise en compte de la nature dans la ville et ses politiques

De nombreux auteurs (Blanc, 1995 ; Clergeau, 2007 ; Mehdi et *al.*, 2012 ; Chomarat-Ruiz et *al.*, 2014) proposent une lecture de cette évolution, car elle ne permet pas seulement de comprendre le rapport entre l'urbain et la nature, elle permet aussi de saisir « la construction de l'identité urbaine [...] qui fait état d'un imaginaire commun propre à chaque ville » (Marès et *al.*, 2014 : 18). L'approche retenue ici est celle de Franco Migliorini (1998) dont la lecture découpée en quatre phases part de deux postulats, « les attitudes modernes à l'égard de la nature » et « le développement urbain en Europe » (Migliorini, 1998 : 201-202).

Dans la première phase de cette évolution (XIX^e siècle) intrinsèquement liée à la révolution industrielle, la nature est « considérée comme un enjeu majeur pour l'aménagement de la ville, au même titre que les autres réseaux d'infrastructures [...] »

(Marès et *al.*, 2014 : 22). Ces projets d'infrastructures et de services urbains qui supposent la mise en place d'équipements végétalisés sont conçus « par les pionniers d'un nouvel urbanisme, comme un antidote aux maux urbains » (Migliorini, 1998 : 202). On se situe dans une conception hygiéniste. L'exemple caractéristique de cette époque est la modernisation de Paris par Adolphe Alphand sur décision du préfet Eugène Haussmann pendant le Second Empire. Dans un souci à la fois hygiéniste -il est nécessaire d'assainir la ville insalubre « où l'hygiène est déplorable »- et d'esthétisme et de « confort urbain », l'ingénieur met en place « un important Services de Promenade » agrémenté d'un mobilier urbain (Blanc, 1995 : 96-97) :

« Les squares, adaptés du modèle anglais, sont implantés pour répartir l'air, la lumière et la verdure dans tous les quartiers. De nombreux espaces sont "ouverts à tout le monde" tels que le bois de Vincennes ou de Boulogne » (Blanc, 1995 : 97).

La dimension « publique » du jardin ainsi que l'idée d'un espace « ouvert à tous » (J.P., 2005 : 358) sont de plus en plus prégnantes. À cette époque c'est Adolphe Alphand qui devient le directeur du « service des promenades et des plantations de la ville de Paris » : l'espace végétalisé « n'est plus l'œuvre d'un architecte, ni d'un artiste paysager, mais d'un gestionnaire de service public » (J.P., 2005 : 358). Par ailleurs, la réalisation de ces lieux de détente conduit aussi à « la mise en œuvre de réseaux techniques » favorisant les « conditions de la croissance urbaine » (Blanc, 1995 : 97) ainsi que la construction de nouveaux quartiers (Migliorini, 1998 : 203). Si dans le modèle d'Europe continentale, ce sont les croissances des villes qui génèrent les espaces végétalisés, dans le modèle britannique on constate une dynamique inverse où chaque parc est destiné à des catégories sociales de populations : « [...] Londres se développe autour de Regent's Park, destiné à l'Upper class, et autour de Victoria Park et de Battersea Park, destiné à la classe ouvrière » (Migliorini, 1998 : 203). Ce qu'il faut retenir de cette période c'est à la fois le réaménagement et le renouveau des espaces de nature en ville, mais également les avancées techniques et les « manières nouvelles d'appréhender, représenter et pratiquer l'espace public » (Marès et *al.*, 2014 : 22).

À partir de la première moitié du XX^e siècle, même si une plus grande place est laissée aux espaces végétalisés dans la planification de l'extension urbaine, ils « continuent d'être pris en compte surtout en tant que décor urbain ou un simple espace de loisirs, de fonction

sociale »⁵² (Merlin, Choay, 2009 in Mehdi et *al.*, 2012), comme c'était déjà le cas depuis XVII^e siècle (J.P., 2005 : 357). Néanmoins et comme le fait remarquer Mehdi et *al.*, (2012) à cette époque, les connaissances scientifiques et les compétences techniques et technologiques n'étaient pas les mêmes qu'à l'heure actuelle. En France, ce début du XX^e siècle (plus précisément à partir de 1920) est caractérisé par le développement des « cités-jardins ». « Bien qu'elles ne soient pas exactement conformes [...] [au modèle anglo-saxon des *Garden Cities of Tomorrow*], les cités-jardins françaises s'en inspirent incontestablement » (Conseil économique et social, 2007 : 61). Le modèle anglo-saxon pensé par Ebenezer Howard poursuit l'objectif de dépasser la dualité ville/campagne en « empruntant [à chacun d'eux] [...] leurs seules qualités ». Outre la fonction naturelle de la cité-jardin, Ebenezer Howard « vise un contenu social » « pour offrir à tous des conditions de vie agréables » (Paquot, 2004 : 84). Malheureusement, même si le modèle « apparaît comme un antidote à la pollution générée par » le secteur industriel, cette vision se limite à la création de « lotissements améliorés [...] sans la richesse associative imaginée » par cet urbaniste britannique (Paquot, 2004 : 93). Ce modèle inspirera cependant d'autres théories urbanistiques par exemple Léon Jaussely (Paquot, 2004). « De nos jours [...] [il] revient en quelque sorte sur la scène politique par le biais de la notion d'éco-quartier » (Boutefeu et al, 2008 in Mehdi et *al.*, 2012). En parallèle à ce modèle, commence à se développer une autre façon de concevoir la ville et la place de l'espace végétalisé dans celle-ci. Il s'agit du fonctionnalisme urbain. Désirant « marquer [une] [...] opposition [...] à l'anachronisme et à l'inadaptation des conventions formelles de l'architecture officielle », « les pionniers du mouvement moderne » qui ont créé les CIAM cherchent « à répondre aux besoins spécifiques de la nouvelle société de masse » (Choay, 2005 : 392). Sans entrer dans les détails, la charte d'Athènes élaborée en 1933, par ces derniers « répartit les zones urbaines selon quatre fonctions prépondérantes : habiter, travailler, circuler et récréer, cadre de vie et loisirs étant au cœur de ce mode d'urbanisation » (Mehdi et *al.*, 2012). À titre d'exemple, Le Corbusier ou Tony Garnier veulent « réaliser une « maison d'habitation » « correspondant aux besoins de l'être humain », sans tenir compte des aspects culturels et sociologiques (Blanc, 1995 : 114). Tout en « rationalis[ant] la production du bâti et de la ville » (Blanc, 1995 : 110), il s'agit aussi de « préserver la présence de la nature dans une optique hygiéniste ; il faut faire bénéficier les travailleurs du contact avec les éléments naturels bienfaisants : l'air, le soleil, la verdure » (Conseil

⁵² « D'une manière synthétique [la charte d'Athènes] répartit les zones urbaines selon quatre fonctions prépondérantes : habiter, travailler, circuler et récréer, cadre de vie et loisirs étant au cœur de ce mode d'urbanisation » (Mehdi et *al.*, 2012).

économique et social, 2007 : 61). Thierry Paquot rappelle que Le Corbusier « entend par « conditions de la nature », le trio : soleil, espace, verdure » (Paquot, 2004 : 87).

La troisième phase (1950-1980) de cette lecture qui se situe dans la période du fonctionnalisme urbain, s'inscrit dans d'un contexte socio-politico-économique spécifique : « redéploiement néo industriel », dépression économique, désertification des campagnes et avènement d'une société de consommation (Migliorini, 1998 : 205). Le développement urbain des grands ensembles (par exemple La Cité Radieuse à Marseille en 1947) édifiés pour répondre à l'urgence des difficultés de logements, introduit des problèmes spatiaux et sociaux qui s'accompagnent d'une demande accrue d'espaces de loisirs à laquelle il faut répondre (Migliorini, 1998 : 205). On accompagne ces grands ensembles d'espaces verts que certains appellent aussi « parcs » ou « jardins » (Sierra et al., 2011 : 122). Néanmoins, il s'agit plus « de petits bouts de verdure, peu entretenus, lépreux, mal aimés [...] » que des « jardins pensés, plantés, appréciés ! ». Ces « caches misères d'une non-ville de plus en plus inhabitable » (Paquot, 2004 : 90), se multiplient à la périphérie des villes dans une démarche de « moindre coût » (Migliorini, 1998 : 205).

Enfin, la dernière phase recensée par Franco Migliorini est la période dans laquelle nous sommes, où se développe un urbanisme durable⁵³ ou un urbanisme écologique⁵⁴. Les théories de ces deux courants reposent sur « de nouveaux modes de gestion (de la gestion horticole à celle dite écologique ou intégrée) et des choix typologiques d'espaces verts spécifiques (des jardins privés aux corridors écologiques et réserves urbaines de biodiversité) » (Mehdi et al., 2012). Cette évolution de la place de la nature (qui inclut également une évolution des représentations et de la vision de celle-ci en tant que notion) dans les politiques urbaines est liée à « l'émergence de réflexions nouvelles, dans le champ de l'écologie urbaine et de l'urbanisme » (Blanc, 1995 : 341) et du développement durable, comme nous l'avons vu dans la sous-partie sur la nature. Déjà en 1995, Nathalie Blanc souligne que la question de la nature en ville devient « importante dans les années 1970, quand les citoyens ont commencé à développer une sensibilité particulière envers leur cadre de vie » (Blanc, 1995 : 341). Concernant le rôle attribué aux espaces verts, ils ne sont plus considérés comme ayant une seule et unique fonction, on leur en attribue maintenant plusieurs (Mehdi et al., 2012). En effet, ils ne sont pas seulement « des

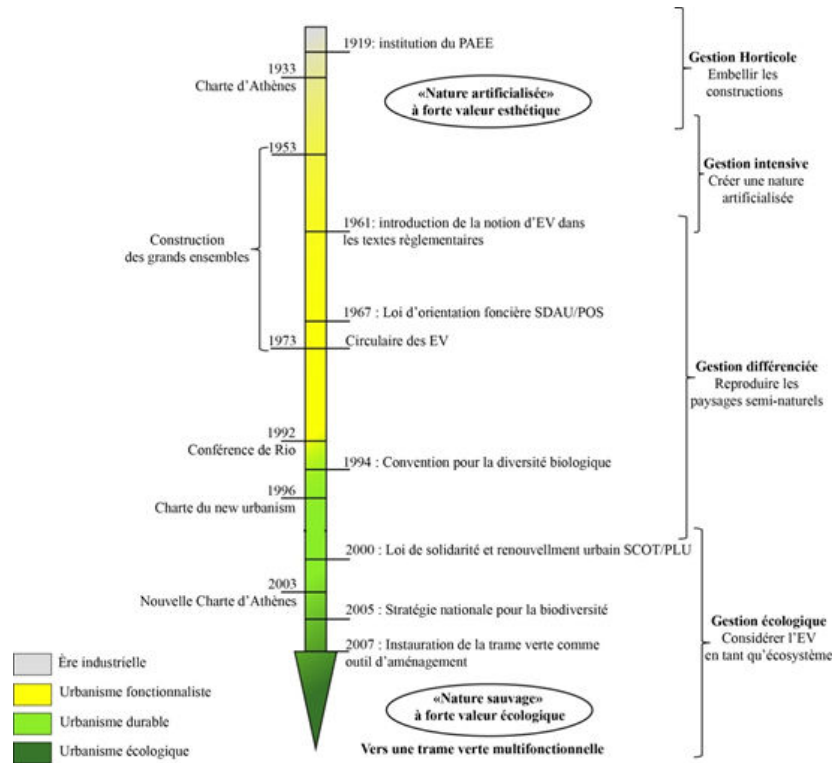
⁵³ « Dans la perspective du développement urbain durable, densité du bâti, espace public et urbanisme végétal apparaissent aujourd'hui étroitement liés » (Da Cunha, 2009 in Mehdi et al., 2012).

⁵⁴ Un urbanisme qui tient compte du fonctionnement écologique de la nature. « Les interrogations dépassent les inventaires d'espèces pour se situer clairement dans l'examen des systèmes qui régissent la présence des espèces animales ou végétales » (Mehdi et al., 2012).

équipements publics destinés à rééquilibrer [...] la répartition entre les espaces libres et les espaces construits » ou des éléments architecturaux participant à l'agencement et à la construction du tissu urbain ; ils ont aussi une fonction sociale avec les promenades sur les Boulevards ou en bordure du fleuve du XVII^e siècle (Clergeau, 2007 : 48). Dans les projets de développement durable urbains actuels, ils assument aussi des fonctions patrimoniales et écologiques (réserves de biodiversité, qualités environnementales, etc.) (Marès et *al.*, 2014 : 16-17). De ces multiples fonctions découlent des formes diverses et variées d'espaces de nature en ville, comme nous le verrons plus loin.

De manière assez condensée et synthétique, il est possible de décrire l'évolution du rapport nature-urbain et l'évolution de la prise en compte la nature dans les politiques urbaines de la façon suivante (Figure 5) : « la nature est passée de la notion de mobilier urbain à un objet « naturaliste » puis aujourd'hui à une biodiversité qu'il faudrait savoir conserver, voire recréer au cœur de l'établissement urbain » (Clergeau, 2007 : 48). Comme Philippe Clergeau (2015), nous considérons que la biodiversité est centrale dans la problématique nature urbaine. De plus en plus, les politiques de la ville s'en emparent et la biodiversité « devient un accessoire [...] à l'urbanisme » (Clergeau, 2015 : 46). Si la nouvelle dimension de la « biodiversité » est omniprésente dans les discours politiques et institutionnels au niveau global et local à Pau comme à Saragosse, on constate que cette notion est peu utilisée, voire mal employée par les usagers des espaces de nature urbaine (chapitre 6).

Figure 5 : « Schéma représentatif de l'évolution de la prise en compte des espaces végétalisés dans les théories et les pratiques urbaines (du XX^e au XXI^e siècle) » (Mehdi et al., 2012)⁵⁵



Les espaces verts publics : nature, formes et fonctions environnementales et écologiques

Comme nous reviendrons plus loin sur la fonction touristique et patrimoniale de l'espace public de nature, en nous focalisant sur l'espace fluvial urbain, nous souhaitons ici éclaircir d'autres éléments, plus liés à la définition même de l'espace vert et aux formes qu'il peut prendre. On portera une attention particulière à la fonction environnementale et écologique qu'il peut avoir à travers l'outil des trames vertes et bleues.

Le terme « espace vert » qui n'a pas la même définition selon les pays et « les limites administratives » (J.P., 2005 : 359) semblerait avoir été utilisé pour la première fois au début du XIX^e siècle par « J.N.C Forestier, conservateur des parcs et des jardins de Paris » (J.P., 2005 : 357). Néanmoins, « l'expression « espace vert » et [...] « espace vert public » » étaient très peu utilisées à l'époque (Mehdi et al., 2012). En effet, ce terme n'entre dans la législation française qu'en novembre 1961.

⁵⁵ Légende : EV : espace vert ; PAEE : Projet d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension ; SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ; POS : Plan d'Occupation des Sols ; SCOT : Schéma de Cohérence territoriale ; PLU : Plan Local d'Urbanisme.

« L'article 7 [du « décret n° 1298 du 30 novembre 1961 »] énonce : « le permis de construire peut être subordonné au maintien ou à la création d'espaces verts correspondant à l'importance de l'immeuble construit » » (Mehdi et *al.*, 2012).

On retrouve dans cet article de 1961 le lien évident entre la nature et sa gestion à travers la mise en place d'une politique de développement urbain. Suivront ensuite plusieurs politiques sur les espaces verts, dont la circulaire de 1973 sur la « protection de la nature et de l'environnement, relative à la politique d'espaces verts »⁵⁶. Si la notion d'espaces verts est plus présente dans le code de l'urbanisme (2013), où elle est en lien avec la notion d'espaces boisés (article L. 130-1) et celle d'occupation du sol (SCOT, SDAU vert, Plan local d'urbanisme⁵⁷), elle est moins présente dans le code de l'environnement (2013). En revanche, ce dernier traite des espaces naturels, de la protection de la nature (ex : parcs et réserves, Natura 200) et de la protection du patrimoine naturel. Par ailleurs, c'est le code rural et de la pêche maritime qui intègre la loi Labbé (loi n°2014-110) dont « le texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto [autrement dit zéro pesticides] dans l'ensemble des espaces publics »⁵⁸ dont les espaces verts à partir de 2020.

Mehdi *et al.*, (2012) définissent la notion d'espace vert comme suit : « les espaces non bâtis, végétalisés, gérés par le service des espaces verts d'une commune et ouverts au public » (Mehdi, 2010 : 81). L'espace vert qui peut être classé selon sa localisation, son degré d'aménagement, son statut (public, privé), etc., (J.P., 2005 : 360) peut avoir différentes échelles (unité d'habitations, de voisinages, de quartier, de ville) -des échelles similaires à celle que nous avons vu pour l'espace urbain (géotypes)- et peut prendre plusieurs formes qui vont :

« d'une « nature artificialisée » à forte valeur esthétique à « une nature sauvage » à forte valeur écologique. Selon les enjeux politiques, socioculturels, biophysiques, etc., de chaque agglomération, les stratégies de planification et de gestion des futures trames vertes doivent trouver une cohérence entre ces deux types de « nature » (Mehdi et *al.*, 2012).

⁵⁶ http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/20724/RFF_1973_2_165.pdf? Consulté le 27 avril 2014.

⁵⁷ « Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire (Art. L.121-1 du code de l'urbanisme) [dont les trames vertes et bleues]. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local ». <http://www.territoires.gouv.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-et-plan-local-d-urbanisme-plu> consulté le 27 avril 2015

⁵⁸ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-loi-Labbe-les-pesticides.html> consulté le 28 avril 2015

Il nous semble ici important de dire quelques mots sur la trame verte et bleue urbaine, qui vient renouveler la vision des espaces verts et la prise en compte de ceux-ci dans l'aménagement du territoire.

« Même si la notion de trame verte apparaît comme novatrice avec une pensée urbaine plus respectueuse de l'environnement, elle s'inscrit dans l'histoire de l'urbanisme depuis plus d'un siècle » (Cormier et *al.*, 2010). Instaurée par le Grenelle environnement (définie à travers le décret du 27 décembre 2012), la trame verte et bleue (TVB) est un outil multiscalair d'aménagement du territoire (plusieurs échelles d'action qui vont du national à l'échelle communale en passant par le SCOT et le territoire de projet) comprenant les notions de protection de la biodiversité et de corridors écologiques dont l'eau et les zones humides⁵⁹. Par biodiversité, on entend « la diversité des formes du vivant » (Arnould, 2006 : 529), c'est-à-dire, « la variété des espèces vivantes qui peuplent la biosphère [...] [cela] se traduit par le nombre total d'espèces que renferment l'ensemble des écosystèmes terrestres et aquatiques de la biosphère » (Ramade, 1991 in Arnould, 2006 : 530).

Dans l'outil « trame verte et bleue », les corridors écologiques associés aux continuités écologiques poursuivent l'objectif de favoriser « les flux d'espèces animales et végétales » (Arrif et *al.*, 2011) à l'intérieur d'un espace urbain (rappelons que celui-ci n'est pas homogène) et entre des espaces urbains et des espaces péri-urbains ou considérés comme plus ruraux. Philippe Clergeau s'interrogeant sur la relation entre biodiversité urbaine et le climat se « demande si les grandes métropoles ne joueraient pas le rôle de barrières aux dispersions régionales au moins pour les espèces moins mobiles » comme les oiseaux ou les papillons (Clergeau, 2012).

Si pendant longtemps on a pensé que la biodiversité en ville n'existait pas et que les « plantes et [les] animaux sauvages ne [pouvaient] y subsister », les naturalistes considèrent aujourd'hui qu'elle « recèle [...] une biodiversité « étonnante » (Arnould, 2006 : 540-541). D'ailleurs, outre l'arbre qui est « dans la ville [...] le symbole de la nature pour bon nombre d'urbains » (Arnould, 2006 : 542), les recherches s'intéressent aussi au végétal dans son ensemble (Dubost, Lizet, 2003 in Blanc, 2004 ; Musy, 2014), et même si « l'étude des rapports à l'animal en ville met au jour des aspects éludés ou mésestimés [Digard, 1999] de la vie urbaine » (Blanc, 2004 : 603), certaines recherches y portent un intérêt (Conseil économique et social, 2007 ; Blanc, 1995 ; Blanc 2004). À titre d'exemple,

⁵⁹<http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/definitions-trame-verte-bleue> consulté le 27 avril 2015

Philippe Clergeau et Nathalie Machon s'interrogent sur la santé des abeilles en ville. Ils expliquent que l'amélioration de la gestion écologique des espaces verts permet aux abeilles de s'adapter au milieu urbain, même très dense (Clergeau, Machon, 2014 : 29).

Au-delà de l'amélioration de la qualité environnementale du milieu urbain, il convient de noter qu'on prête aussi à la trame verte et bleue des fonctions sociales (Cormier, Carcaud, 2009 ; Cormier et *al.*, 2010 in Arrif et al., 2011), ainsi que des « identités paysagères, récréatives et économiques (ressource en bois, tourisme) » (Cormier et *al.*, 2010).

La trame verte et bleue est entendue par la loi comme « une notion appartenant à un discours politique tout en s'appuyant sur la matérialité du territoire (forêt, bocage, terres agricoles, etc. selon le contexte propre à chaque territoire) » (Cormier et *al.*, 2010). Notons que l'idée du chiffre et du nombre d'espèces est importante tant du point de vue politique que du point de vue médiatique, l'intérêt étant de protéger la biodiversité et de l'accroître, comme le montre l'article de Paul Arnould « Biodiversité : la confusion des chiffres et des territoires » (Arnould, 2006 ; Cormier et *al.*, 2010).

Pour protéger la biodiversité, les communes et intercommunalités disposent de plusieurs instruments juridiques d'aménagement du territoire (Scot), droit de l'urbanisme (PLU, Espaces boisés classés – L'article L. 130-1, Éléments de paysage (123-1-7°)). Si à l'échelle locale, les instruments « relevant du droit de l'environnement » « n'induisent aucune protection juridique directe : les inventaires scientifiques, comme les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), les ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux) », il existe néanmoins à une échelle plus nationale, voire européenne, des instruments réglementaires « assurant la protection des espèces naturelles » tels que Natura 2000 (Cormier et *al.*, 2010). Concernant les trames bleues plus spécifiquement, le Plan de prévention du risque inondation ainsi que le schéma d'aménagement et de gestions des eaux d'un bassin peuvent aussi venir jouer un rôle en termes de maintien et de restauration (Cormier et *al.*, 2010). Outre l'environnement et l'urbanisme-aménagement, on recense également des outils appartenant au droit rural. Ainsi, la multiplicité de ces instruments dans des domaines variés associée à la diversité des échelles auxquels ils appartiennent, rendent complexe leurs applications et leurs « articulations pour pourvoir [gérer les trames vertes et bleues] [...] sur le territoire » (Cormier et *al.*, 2010). De plus les politiques ou les organismes (telles que les conservatoires botaniques créés dans les années 1990) pensent souvent la biodiversité en termes de territoire, de maillages ou de limites administratives : « curieuse manière de penser les découpages biologiques ? Les animaux seraient-ils sensibles aux limites

administratives de la région parisienne ? » (Arnoult, 2006 : 541). Cette vision de la nature s'éloigne de l'approche écocentrée où l'on essaye de trouver une conciliation entre les besoins de l'homme et de la nature.

La demande sociale de nature⁶⁰

« Prendre en compte l'environnement dans la ville, ce n'est plus seulement prendre un ensemble de mesures de précaution, pour ne pas polluer ou ne pas dégrader, mais cela devient aussi des actes de construction et de renforcement des espaces « naturels » dans l'objectif de pouvoir contempler des espèces végétales et animales et pratiquer la nature » (Clergeau, 2012).

La demande sociale de nature n'est pas « un phénomène nouveau » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 37). En effet, « ils appartiennent à une sorte de « subconscient collectif » ancien » (Paquot, 2004 : 83) et dépendent aussi de notre conception de la nature qui a évolué au cours des siècles : « la « demande de nature » formulée par les personnages de Zola [esprit de la guinguette du XIX^e siècle,] n'a strictement rien à voir avec celle du consommateur actuel qui loge dans un pavillon à moins de dix minutes d'une rocade autoroutière [...] » (Paquot, 2004 : 94). Aujourd'hui, dans une société de plus en plus citadine, la nature en ville permet de satisfaire le bien-être de l'homme. Rappelant la campagne ou les forêts, la pratique d'espaces de nature urbaine est une façon d'essayer de fuir la ville et d'éviter le bruit et la pollution.

L'imaginaire et les images de la nature en ville véhiculés par les politiques publiques et les médias (nature qui repose, qui ressource, etc.,) sont un élément important dans la compréhension de la demande sociale de nature urbaine. Il ne faut pas oublier que ce désir de nature en ville est celui de citoyens : « un faisceau de désirs portés sur la nature vue depuis la ville » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 42). En effet, la vision de la « nature idéalisée » découle de « l'image de la campagne qui a été véhiculée et la manière dont la réalité de la vie agricole a été occultée » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 38). En outre, *l'homo urbanus* est devenu *l'homo qualitus*, « c'est-à-dire un homme qui ne recherche pas seulement son bien-être matériel et immatériel, mais fait de la satisfaction de son désir de nature et de la préservation de son environnement un élément de son bien-être »

⁶⁰ Concernant la demande sociale de paysage, Yves Luginbühl rappelle dans son rapport à la séance inaugurale du 28 mai 2001 au Conseil National du Paysage, qu'il est très difficile de cerner cette demande. Le paysage « a été soumis à de multiples interprétations peu à peu diffusées dans le corps social et souvent appropriées sous des significations diverses » (Yves Luginbühl, 2001 : 1). Par ailleurs, « l'enquête idéale [sur cette question] n'existe pas » (Dupuis-Tate, 1998 : 288). En effet, il est très difficile de cerner chaque demande sociale de nature dans la mesure où chaque perception et représentation est individuelle.

(Bourdeau-Lepage, Vidal, 2015 : 10). Enfin, le contexte dans lequel s'inscrivent la pensée et la vision de l'*homo qualitus* sur la nature a lui aussi évolué avec l'essor du développement durable (« finitude des ressources ») et de l'écologie urbaine (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 42).

En réalité « la nature dont on parle doit surtout répondre à l'image que l'on s'en fait et qui résulte d'une longue construction sociale » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 40). Si avant la nature était qualifiée de nourricière, en lien avec la campagne et l'[agri]culture, aujourd'hui dans l'espace urbain on ne la travaille presque plus, encore moins avec la force des bras et des mains. Elle est devenue quelque chose que le citoyen admire et contemple (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 40-41).

Ce désir de nature du citoyen est en fait pluriel, car « l'idée de nature [...] est différente d'un individu à l'autre » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2015 : 10). Cela suppose donc des pratiques et des demandes différentes auxquelles les politiques urbaines doivent répondre et satisfaire « sans engendrer des effets négatifs incompatibles avec une gestion durable de l'environnement » (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014 : 48).

Pour Lise Bourdeau-Lepage et Roland Vidal (2014) la réponse à ces désirs pourrait se trouver « dans une meilleure appréhension » de la nature où l'on « prend[rait] en compte la part sensible, onirique, du désir des habitants », et nous pourrions même rajouter du désir des visiteurs.

Ainsi, longtemps, « nature » et « ville » ou « nature » et « urbain » se sont opposés. Les conceptions de nature en ville sont d'ailleurs plurielles. Si les urbanistes durant un temps n'ont pris « que faiblement en compte la dimension naturelle de l'espace [...] *a contrario*, les sciences biologiques et écologiques [...] [ont éliminé] la dimension sociale de leur analyse et ont peu à faire avec le milieu urbain » (Blanc, 1995 : 7). « Nature » et « urbain » « cherchent aujourd'hui une nouvelle manière de coexister »⁶¹. Comme le fait remarquer Nathalie Blanc (1995 et 2004) il ne faut pas concevoir le milieu naturel ou le milieu urbain de manière régulière et uniforme : « la ville qui est analysée comme un milieu artificialisé de manière homogène, apparaît comme un milieu fragmenté et divers dans sa naturalité. [...] [On] peut distinguer plusieurs natures dans la ville » (Blanc, 1995 :14-15). Même si « nature » et « urbain » s'entrelacent et forment une notion qui est « désormais au centre des politiques d'aménagement et des [projets de] développement urbains », elle n'en est pas moins problématique. Objet d'interrogations, elle soulève des enjeux tels que la

⁶¹ <http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html> consulté le 1 mai 2015

gouvernance participative, la démarche écologique, le développement durable urbain et les « signatures touristiques de la ville » (Marès et *al.*, 2014 : 15). Et c'est sur cette dernière question que nous aimerions maintenant nous focaliser.

En effet, « si la nature est devenue une composante essentielle de la qualité de vie des résidents urbains [...] et qu'elle est reconnue et valorisée par les élus [...] [et les autres acteurs] »⁶², elle possède aussi une fonction touristique et patrimoniale. Elle est un potentiel pour renforcer l'attractivité touristique des villes. On pense ici notamment au canal du Midi, évoqué précédemment dans ce chapitre dont le développement du tourisme fluvial a contribué à la restauration des écluses et des berges (Patin, 2012 : 46) tout en participant à développer la notoriété des villes qu'il traverse. On pense aussi au « Festival Market place » qui se développe aux États-Unis à partir des années 1960-1980 (Gravari-Barbas, 1998). Dans ces projets de reconquête des fronts d'eaux, le tourisme constitue une dimension essentielle de la stratégie du territoire, elle permet de glisser d'une économie industrielle et portuaire à une économie tertiaire. L'exemple phare de ces « Festival Market place » est *Harborplace* à Baltimore (Gravari-Barbas, 1998 : 262).

3.3 Mise en patrimoine de l'espace fluvial urbain : entre protection et valorisation

3.3.1 Patrimonialiser l'espace fluvial ...

Le « patrimoine fluvial » est un terme polysémique. En effet, dans les actes du colloque sur le patrimoine maritime et fluvial (1993) le patrimoine fluvial, patrimoine public de l'État, est défini comme ce qui est « constitué par les voies navigables en elles-mêmes [...] [et par] les ouvrages d'art durables à entretenir et/ou à rénover » (Beaudouin, 1993 : 46). Par ouvrages d'art, on entend les barrages, les écluses, les canaux, ou encore d'autres objets associés aux voies d'eau telles que des moulins. Ici, le patrimoine ne renvoie pas à un bien commun, mais à l'héritage matériel, propriété de l'État, c'est-à-dire appartenant à une entité. Dans le cadre de ce travail de thèse, nous ne tiendrons pas compte de cette acception du patrimoine fluvial qui s'oppose à l'idée d'un bien partagé par tous.

Le fleuve en tant qu'objet patrimonial a fait son apparition dans les années 1980. Il est le résultat de l'évolution des paradigmes scientifiques associée à l'élargissement des champs d'interprétations du concept de patrimoine, dont les paysages culturels. En effet,

⁶² <http://atout-france.fr/publications/valoriser-la-nature-en-ville> consulté le 24 avril 2015

L'approche traditionnelle du cours d'eau étudiée par des disciplines comme l'hydrologie est renouvelée au contact d'autres disciplines en plein essor telles que l'écologie. On évoque alors l'idée d'hydrosystème. De plus, la géographie et l'anthropologie pour ne citer qu'elles, « replacent les hommes et les sociétés dans l'histoire des systèmes fluviaux autour des questions de liens, de temps long et d'interactions » (Ghiotti, 2009 : 76). Le fleuve jusqu'alors étudié comme un objet physique devient un « objet naturel/patrimonial » (Ghiotti, 2009 : 76).

En parallèle à ces changements de paradigmes, les champs d'interprétation du patrimoine s'élargissent. En effet, l'objet « fleuve patrimonial » « prend [...] racine dans la patrimonialisation des canaux tout autant que dans la naissance d'une nouvelle catégorie de patrimoine de l'Unesco, à savoir les paysages culturels » (Pin, 2010 : 50). Le canal défini par l'Unesco comme « une voie d'eau conçue par l'homme, un ouvrage monumental, l'élément central d'un paysage culturel linéaire ou une composante à part entière d'un paysage culturel complexe » (UNESCO, 1994 : 2-3) est perçu, tout comme les paysages culturels dans son ensemble. Il est considéré comme « un ouvrage d'art » construit par la main de l'homme où la valorisation de son caractère historique et technique semble être primordiale mettant ainsi la présence d'éléments naturels, telle que l'eau, au second plan. En effet, le canal du midi labélisé en 1996 l'est au titre de patrimoine culturel.

Concernant la labellisation au titre de paysage culturel, c'est à partir de 1987 que l'on voit apparaître sur la liste du Patrimoine mondial des sites où le fleuve est présent et où ce dernier est également cité dans le nom du bien. Le premier fleuve faisant partie du label Patrimoine mondial au titre de paysage culturel est le Danube, mais il est bien évidemment associé au château de Buda et à l'avenue Andrassy (1987). Ce n'est pas tant le fleuve en lui-même qui fait l'objet d'une patrimonialisation, mais le paysage, la vue sur celui-ci : « la vue panoramique sur les rives du Danube, dans le cadre du paysage urbain historique, offre un exemple unique d'interaction harmonieuse entre une société humaine et un environnement naturel caractérisé par des conditions morphologiques variées »⁶³. Il est important de souligner que ce bien n'est pas classé en tant que patrimoine naturel, mais en tant que paysage culturel. En 1995, le Delta du Pô avec « Ferrare, ville de la Renaissance » est aussi reconnu comme paysage culturel. En France, le Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes est labélisé « au titre des « paysages culturels vivants » » en 2000 après une première tentative en 1998 (Perthuisot, 2009 : 148). Pour que le cours d'eau obtienne le label Patrimoine mondial au titre de patrimoine naturel, il faut attendre

⁶³ <http://whc.unesco.org/fr/list/400> consulté le 1er octobre 2015

1991 avec le Delta du Danube. À notre connaissance, un seul autre fleuve a été classé en tant que biens naturels, il s'agit du Delta de l'Okavango au Botswana en 2014. « Tout aussi linéaire que les canaux, mais reconnaissant également les interactions avec l'arrière-pays fluvial, le « fleuve patrimonial » semble être le fruit de l'approche linéaire des canaux et de l'approche structurelle des paysages culturels» (Pin, 2010 : 45). Ce n'est pas seulement le cours d'eau qui est patrimonialisé, mais aussi ses berges, son milieu et l'espace dans lequel il évolue, comme le montre la labellisation des deux deltas.

Vincent Perthuisot rappelle les spécificités du fleuve en tant qu'objet patrimonial. Il s'agit d'un « milieu aquatique fluvial » « dynamique » qui possède des caractéristiques morphologiques et écologiques. Transformé et aménagé par l'homme au cours des siècles, le corridor fluvial a un « aspect humanisé » et est donc lié à des dimensions culturelles, architecturales et ethnologiques. Si parfois, il comprend des éléments du patrimoine matériel (le bâti), c'est surtout un objet naturel (dont les « ressources minérales telles que les roches les sédiments, l'eau »). Vincent Perthuisot distingue ainsi « deux entités spatiales très différentes dans un corridor fluvial » : le lit majeur du cours d'eau avec ses « habitats floristiques et faunistiques », et sa « zone [...] souvent très anthropisée, mais à la merci des événements hydrologiques [...] peu maîtrisé par l'homme » et « la plaine alluviale » (Perthuisot, 2009 : 152-155).

Concernant l'aspect législatif du cours d'eau, Stéphane Ghiotti (2009) constate qu'à la différence d'autres objets naturels, comme la nature ou le paysage, le cours d'eau ne fait pas « l'objet d'une approche patrimoniale reconnue dans le cadre d'une loi spécifique » (Ghiotti, 2009 : 73). À l'échelle de l'Europe et plus particulièrement de la France et de l'Espagne, si les lois reconnaissent l'eau en tant que patrimoine commun de la nation, cette reconnaissance n'a pas de véritable portée réglementaire en termes de protection patrimoniale. Elles délimitent toutefois « une réglementation restreignant les droits de propriété privée sur cette ressource » (Petit, 2009 : 14). Tout comme la charte de 1972 (sans portée réglementaire), le préambule de la Directive européenne sur l'eau considère que « l'eau n'est pas un bien marchand comme les autres, mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel »⁶⁴. On constate donc à travers ces lois, charte, etc., une évolution du regard porté sur l'eau. Ce n'est pas seulement un capital, mais aussi un patrimoine.

⁶⁴http://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:5c835afb-2ec6-4577-bdf8-756d3d694eeb.0001.02/DOC_1&format=PDF consulté le 29 avril 2015

Comme nous aborderons le caractère domanial des cours d'eau dans le chapitre 3, il s'agit ici de donner un cadre général sur le contexte législatif. Pour cela, nous avons réalisé un tableau (Tableau : 3) sur la législation et les principes sur l'eau et les cours d'eau en comparant la France et l'Espagne et en donnant quelques éléments de repères internationaux.

Si l'on trouve des similarités entre les deux pays concernant la législation, il existe aussi des différences. En « France comme en Espagne, le bassin-versant devient le territoire de gestion de l'eau avant la mise en œuvre de mesures de décentralisation administrative. [Toutefois] son institutionnalisation est beaucoup plus précoce en Espagne (1926) qu'en France (1964) » (Clarimont, 2004). Par la suite, l'évolution de la législation sur l'eau est assez similaire entre les deux pays à ce à cause de la Directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) (2000).

Tableau 3 : La législation et principes sur l'eau et les cours d'eau ⁶⁵

Repères internationaux ⁶⁶	France ⁶⁷	Espagne ⁶⁸
		1879 : Loi sur l'eau (loi qui reste en vigueur jusqu'en 1985 : « l'association d'intérêts donne lieu à une exploitation commune d'eau publique qui exige une administration commune »)
		1902 : Premier plan national de travaux hydrauliques
		1913 : Premier Congrès National d'irrigation (Saragosse)
		1926 : Création de la première Confédération hydrographique en Espagne, celle de l'Ebre (actuelle CHEBRO, Confédération hydrographique de l'Ebre)
1968 : Charte européenne sur l'eau (12 principes fondateurs reconnaissant le caractère commun et vital de l'eau ainsi que sa nécessaire gestion. Aucune portée juridique européenne)	1964 : Première Loi sur l'eau (Premières bases de la gestion de l'eau (gestion décentralisée : création de 6 grands bassins hydrographiques) : principe « pollueur payeur » et notion de « gestion globale de l'eau ») Création des agences financières de	

⁶⁵ D'autres lois complémentaires ou chartes internationales ont été rédigées et mises en place. Ce tableau non exhaustif présente les principales (plus connues) législations et chartes françaises et internationales. Il s'agit ici de proposer un aperçu de la législation sur l'eau.

⁶⁶ Extraits du mémoire de master 2 : Leichnig (2011)

⁶⁷ Extraits du mémoire de master 2 : Leichnig (2011)

⁶⁸ <http://www.chebro.es/contenido.visualizar.do?idContenido=2509&idMenu=2081>

http://www.magrama.gob.es/es/agua/legislacion/legislacion_nacional.aspx consulté le 29 avril 2015

	bassin	
1972 : Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (l'eau est un bien commun. Aucune portée juridique internationale)		1985 : Loi sur l'eau (modifiée en 1999). Régulation du domaine public hydraulique et de l'usage de l'eau. Préambule : « l'eau est une ressource naturelle rare, indispensable » pour la vie et les activités économiques (Roi, Juan Carlos I)
1992 : Conférence de Dublin (4 principes fondateurs, dont un nouvel élément : le rôle des femmes dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau (3e principe))	1992 : Loi sur l'eau (l'eau est reconnue patrimoine commun en France, création du SDAGE (schéma planificateur) et SAGE (commission locale de l'eau), collecte et traitement des eaux usées domestiques obligatoires, principe de concertation entre les usagers et acteurs de l'eau, information à la population)	
2000 : Directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) (Directive conduisant à la Loi 2002 sur l'eau et les milieux aquatiques. 5 grands principes dont la gestion par bassin versant, l'analyse économique des modalités de tarification de l'eau et une intégration des coûts environnementaux et une consultation du public dans le but de renforcer la transparence de la politique de l'eau)		
2001 : Charte européenne des ressources en eau (Remplace celle de 1968. 19 principes réaffirmant ceux de 1968, introduction du concept de développement durable et du principe de « pollueur-payeur » ainsi que de la gestion des ressources en eau)		2001 : Loi sur l'eau (Loi de Plan hydrographique national LPHN)
	2002 : Loi sur l'eau (Principe de récupération du coût des services liés à l'utilisation de l'eau et de supprimer progressivement le rejet de certaines substances dangereuses dans un délai de 20 ans. Renforcer la décentralisation et la transparence (droit de chacun à accéder à l'eau potable). Mieux appliquer le principe pollueur-payeur et améliorer	2003 : Loi 6/2003 (30 décembre). Modification de la loi pour répondre à la directive cadre européenne de 2000 (mesures fiscales, administratives, ordre social).

	l'exercice de la police de l'eau)	
	2004 : loi directive cadre sur l'eau découle des directives européennes. (La directive organise notamment la gestion de l'eau en s'inspirant largement de ce qui a été fait depuis plusieurs décennies en France ⁶⁹ .)	2005 : Modification de la loi de 2001 (Plan hydrologique National)
	2006 : loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)	2008 : Décret (Règlement du développement partiel de la Loi 26/2007, de la responsabilité environnementale)

Bien que l'eau soit décrite comme patrimoine commun de la nation, la dimension patrimoniale de l'eau n'est pas reconnue dans le cadre d'une loi spécifique. Par ailleurs si l'on parle de « chose commune » voire de patrimoine commun lorsqu'on se réfère à l'eau : « la diversité des perceptions et des pratiques liées à l'usage de l'eau dans l'espace domestique montre qu'elle n'est pas, de manière absolue, considérée comme une chose commune, l'essentiel étant d'abord de satisfaire ses besoins et ses plaisirs » (Belaidi, Euzen, 2009 : 71). Objet « d'une marchandisation [...] [et d'une reconnaissance] comme patrimoine commun » (Paquerot, 2005 : 11 in Petit, 2009 : 13), l'eau et le cours d'eau possèdent à la fois une dimension individuelle et collective. Ainsi, de manière ambivalente, le cours d'eau est à la fois une ressource, un capital et un patrimoine. Ces représentations plurielles se retrouvent aussi dans le discours des usagers palois et de Saragosse (chapitre 6).

3.3.2 en milieu urbain : projets de reconquête

Comme nous venons de le voir, ce n'est pas seulement le cours d'eau en lui-même, le fleuve qui est patrimonialisé, mais l'espace dans lequel il évolue, l'espace fluvial. En milieu urbain, le processus de patrimonialisation de l'espace fluvial prend la forme d'un projet urbain, également connu sous le nom de projet de reconquête, ou encore de « renouvellement, [de] régénération, [de] revitalisation, [de] renaissance » (Chasseriau, 2004 : 2). En espagnol on utilise plus les termes de « recuperación » ou de « rehabilitación » en lien avec le ré-aménagement de l'espace fluvial. Si ces termes peuvent renvoyer à des conceptions différentes de politiques urbaines, l'idée directrice qu'ils dégagent reste la même. Il s'agit de re-faire la ville, de la « restructurer [...] de maîtriser son développement, de la recentrer sur elle-même [...] » (Chasseriau, 2004 : 2). Aujourd'hui, l'approche dans laquelle s'inscrivent ces notions est -sans surprise- celle du

⁶⁹ <http://www.eaufrance.fr/comprendre/la-politique-publique-de-l-eau/la-loi-sur-l-eau-et-les-milieux> consulté 29 avril 2015

développement durable ou de l'écologie urbaine. De manière plus précise, le projet urbain qui vient « rompre avec la planification urbaine » se conçoit comme « une démarche » et non comme « une procédure ». « Ouverte, évolutive, réversible », et concertée, elle est là pour s'adapter à l'espace qui est à renouveler (Paquot, 2006 : 234-235). C'est une « opération » concrète et locale (Chasseriau, 2004 : 3).

Ces projets de reconquête de l'espace fluvial urbain qui sont apparus à partir des années 1960-1970, ont progressivement transformé l'interface ville/rivière. Du cours d'eau « fonctionnel », on est passé au cours d'eau « décor » (Bethemont, Vincent, 1998 : 334). Avant d'explicitier ce changement, il est important de rappeler qu'avant « le temps des ingénieurs et des fleuves oubliés » (Bethemont, Pelletier, 1990 : 301) c'est-à-dire avant le XVIII^e siècle, le cours d'eau possédait une fonction économique et sociale importante dans les villes :

« il transportait le blé et le fourrage, il actionnait des moulins, ses berges étaient le cadre de multiples activités artisanales et constituaient un lieu de sociabilité recherché, ses eaux assuraient la propreté de la ville ce qui n'empêchait pas qu'il serve d'égout » (Bethemont, Vincent, 1998 : 334).

Lieu contraignant à cause de ses crues, repoussant et parfois même rebutant (exutoire des eaux usées, égouts à ciel ouvert), l'espace fluvial n'en est pas moins familier à cette époque. La distance « entre le riverain sujet et le fleuve objet » ne se fait sentir qu'à partir du XVIII^e siècle (Bethemont, Vincent, 1998 : 334) quand débute la construction de ponts et « l'édification des quais » permettant la défense contre les inondations (Bethemont, Pelletier, 1990 : 302). Avec l'amélioration des connaissances et des techniques modernes, « une série de procédés sont [...] mis en œuvre pour rendre insubmersible, au moins l'essentiel de l'espace urbain », (Pelletier, 1990 : 233). Se crée alors une rupture entre l'homme et le cours d'eau : « séparé de la ville par les lignes verticales des quais et de leurs parements [...] il faut désormais descendre vers un plan inférieur pour accéder à l'eau » (Pelletier, 1990 : 237). Peu à peu canalisé, voire dompté, le cours d'eau devient une ressource maîtrisable, notamment par le secteur de l'industrie (production énergétique, voie commerciale). Après avoir accueillies les activités artisanales puis les activités industrielles, l'espace fluvial devient un espace délaissé et marginalisé. Les hommes s'éloignent de celui-ci et la ville se développe en lui tournant le dos. Le cours d'eau fait même figure de frontière ou de barrière, un obstacle à franchir en milieu urbain. Ce délaissement et cette artificialisation du cours d'eau se renforcent et perdurent jusqu'aux années 1960-1970. Pour Jean Pelletier une des mutations les plus lourdes de

conséquences » dans l'interface ville/rivière est « le changement progressif de la nature et de l'emplacement des activités liées au transport par la voie d'eau » (Pelletier, 1990 : 235). Rappelons aussi que les berges fluviales en milieu urbain « sans qualités reconnues [...] fini[sse]nt par être asservies à la circulation et au stationnement automobiles » (Bethemont, Vincent, 1998 : 334), comme cela a été le cas dans des grandes villes françaises comme Paris, Lyon ou Bordeaux.

« Il est difficile de dater de façon précise, le moment où est apparue cette nouvelle sensibilité qui a suscité un mouvement de réappropriation des espaces fluviaux » (Bethemont, Pelletier, 1990 : 302). Néanmoins, cet engouement semblerait avoir débuté dans les années 1970-1980 selon les pays et les villes. Il est d'abord apparu dans les pays anglo-saxons, et plus spécifiquement sur le continent américain avec les projets de reconquête des fronts d'eau aux États-Unis (Inner harbour, Baltimore ou Union Wharf, Boston, 1970) puis en Angleterre (Docklands, Londres, 1980). En 1994, tous « les ports traditionnels » du Royaume-Uni ont commencé à mettre en place un projet de reconversion des friches industrialo-portuaires (Lechner, 2006 : 26). À l'échelle européenne, ce sont de nombreux projets de réaffectation de friches industrialo-portuaires qui « cherchent à intégrer l'élément aquatique comme élément attractif » (Vlès, 2010 : 420). Les projets ne concernent plus seulement les ports, mais aussi les cours d'eau. En Allemagne, l'Emscher Park (1989-1990) dans la Ruhr, vise « le retour au bon état écologique d'un réseau hydrographique dont le fonctionnement et la qualité ont été profondément altérés par cent cinquante ans d'exploitation minière et d'industrie sidérurgique triomphante » (Scherrer, 2004). Ce phénomène finit aussi par s'étendre à la France. Les projets de reconquête portent d'abord sur les fleuves en milieu urbain des grandes métropoles (Plan bleu, Lyon, 1990 ; les quais rive gauche, Bordeaux, 2000), avant que ce phénomène ne s'étende aux villes de taille plus modeste à partir de la fin des années 1990 (Saint-Etienne, (le Furan), Montpellier (le Lez) ou Perpignan (la Têt) puis aux cours d'eau non-navigable ou de moindre envergure (Pau (Gave de Pau), Mont-de-Marsan (Midouze)).

Ce regard nouveau porté sur l'espace fluvial urbain provient d'une combinaison de plusieurs facteurs. Dans un premier temps, il s'agit du contexte de l'espace fluvial en question qui vient favoriser la mise en place d'un projet urbain. Comme mentionné plus haut, les politiques urbaines s'intéressent à des espaces en déclin suite à la perte de l'activité originelle. La crise que connaît le secteur industriel dans les années 1970-1980 en France (Di Méo, 1984) font que les espaces fluviaux deviennent des espaces en marge

et en déshérence : « les sites, qui ont fait le plus l'objet de réaménagement, et de projet, de grandes ampleurs [...] ce sont [...] des paysages en crise ; et ce sont des espaces de disponibilité foncière, ou des espaces saisis par la gestion des risques » (Bonin, 2007 : 5). Dans un second temps (1980-1990), des réflexions scientifiques et d'envergure plus générale viennent favoriser l'essor des nouvelles techniques, pratiques et regards sur le cours d'eau en milieu urbain. Ces réflexions s'intéressent aux notions de patrimoine, de protection du paysage, protection de l'environnement, d'écologie (urbaine), de mode de gestion douce du cours d'eau (plan de prévention des risques) (Bonin, 2007 : 6) et de nature en ville. Concernant les questions de la nature en ville Sophie Bonin souligne que jusque dans les années 1990 « il n'est peu ou pas fait mention d'objets naturels comme les fleuves, qui « vont de soi » au point qu'on ne les voit pas ». À titre d'exemple, l'« absence du fleuve » est constatée dans « dans un numéro spécial des Annales de la Recherche Urbaine consacré aux Natures en ville, en pleine période de « reconquête » des fleuves urbains [...] » (Bonin, 2007 : 2-3). Le rapport de la Direction générale de l'urbanisme de l'habitat et de la construction rappelle que l'intérêt pour le cours d'eau « s'est tout d'abord manifesté par la prise de conscience de l'état de dégradation des milieux aquatiques et de la qualité des eaux, de la réduction en quantité de la ressource et avec la recrudescence des inondations » (Lechner, 2006 : 22). Par ailleurs, la Directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (1991) et la Directive cadre européenne sur l'eau (2000) qui « impose d'atteindre d'ici 2015 un bon état écologique et chimique des milieux naturels » viennent inciter les villes à se lancer dans des projets de reconquête de leurs cours d'eau (Ultsch, 2010 : 215-216). À ces réflexions guidant le regard porté sur le cours d'eau, s'ajoutent des préoccupations plus orientées vers la maîtrise de l'étalement urbain.

Il convient de préciser que l'objectif premier des projets urbains est de reconquérir, de se réapproprier un quartier en friche (industrielle), c'est-à-dire de ré-occuper un espace porteur de nouveaux enjeux politiques, économiques (et à la marge environnementaux). Néanmoins, certains projets urbains finissent par s'inscrire aussi dans un processus de valorisation puis de patrimonialisation de l'espace fluvial. Progressivement, le cours d'eau perçu jusqu'alors « comme système écologique, ressources matérielles, fonctionnelles (Bonin, 2007 : 3), devient aussi un patrimoine et un élément du paysage urbain. À titre d'exemple, l'opération de régénération des Docklands à Londres « [...] a contribué à sauvegarder une partie du patrimoine architectural et paysager [...] et [a] conduit à des actions de réhabilitation qui ont concouru à la mutation de la structure sociodémographique de ces quartiers [...] » (Michon, 2008). Outre l'idée de repenser

l'espace public, il s'agit aussi parfois de conserver et protéger certains éléments paysagers, naturels (ex : espèces endémiques) et certains éléments du bâti. Cette conservation et protection pourra par la suite constituer une manne monétaire ; on revient et retrouve ici l'objectif premier des projets urbains : « le fleuve urbain demeure une rente » (Gerardot, 2004 : 77). Notons que si le terme reconquête est souvent évoqué dans les projets urbains, on parle aussi de « réappropriation » de l'espace fluvial délaissé, une notion qui n'est pas sans rappeler celle de patrimoine et l'idée de bien commun et qui semble plus appropriée pour les terrains choisis dans le cadre de ce travail. À ce propos et comme évoqué précédemment, on reconnaît au cours d'eau son caractère « de bien collectif [...] c'est-à-dire de bien non susceptible d'appropriation privée et dispensant ses services simultanément de façon indivisible pour tous » (Gerardot, 2004 : 75), idée également présente dans le concept de patrimonialisation. Dans cette perspective Claire Gérardot (2004), s'intéressant à la reconquête du Rhône et de la Saône, met en exergue le fait qu'il ne s'agisse pas seulement du réaménagement d'un quartier ou des berges d'un fleuve. Le projet urbain lorsqu'il s'inscrit dans un processus de patrimonialisation, vise également à faciliter la réappropriation matérielle et symbolique d'une partie de la ville par ses habitants (Gerardot, 2004 : 83). L'interface ville/fleuve prise sous cet angle « dépasserait alors les seuls enjeux de la reconquête de l'espace fluviale pour s'apparenter à une véritable entreprise de reconquête de la Cité » (Gerardot, 2004 : 83).

Un dernier point reste à évoquer. Si nous avons tout au long de cette sous-partie exposé les tenants et les aboutissants du projet urbain en lien avec la patrimonialisation nous n'avons à aucun moment précisé qu'il ne fait pas nécessairement consensus. L'idée de « renaturer » la ville est rappelons-le plurielle : « la patrimonialisation des usages vernaculaires de l'eau, les loisirs new-look et la réservation au nom de la nature intangible établissent un équilibre fragile que la pression économique ou démographique de la ville sur la trame de ses cours d'eau et de ses rives peut facilement faire éclater » (Scherrer, 2004). Ainsi, chaque acteur, aménageur, urbaniste, écologiste, paysagiste, etc. possède sa propre vision de la nature et de la forme qu'elle peut/doit prendre. Si les conceptions de nature sont plurielles pour les acteurs, il en est de même pour les usagers.

3.3.3 Le tourisme urbain et les activités de loisirs comme toile de fond

Dans les sous-parties précédentes, nous avons abordé le concept de patrimonialisation et ses différentes étapes dont « la conservation, l'exposition et la valorisation des

patrimoines » autrement dit le développement d'activités de loisirs et la mise en tourisme. C'est cette dernière étape qui permet d'inscrire la réappropriation du cours d'eau dans un processus de patrimonialisation. L'idée de valorisation et de mise en tourisme où l'utilisateur pourra pratiquer des activités de loisirs, mais également touristiques – nous distinguons ces deux notions plus loin- est donc essentielle.

Sans revenir sur les origines du tourisme et son évolution depuis le XVIII^e siècle -pour cela nous nous appuyons sur les travaux de Marc Boyer (1999 ; 2002)- il est important de préciser que ce terme d'origine anglaise, « tourism », désigne la pratique du « tour » ou du « Grand Tour » dans le sud de l'Europe, plus particulièrement sur les bords de la Méditerranée (Italie, Grèce...). À la différence des voyageurs-marchands de l'antiquité gréco-romaine ou des pèlerins du Moyen-Âge, le touriste ne se déplace par pour « l'appât du gain », mais par curiosité. Réservée aux aristocrates anglais oisifs et aisés qui ont les moyens de se rendre l'hiver sur les rives de la méditerranée, cette pratique possède « des fins pédagogiques » et sociales (Boyer, 2002 : 393-395). En effet, elle permettait au jeune aristocrate d'effectuer un apprentissage, une initiation qui allait lui ouvrir l'accès à l'âge adulte, au monde et à la haute société pour devenir gentleman. La pratique du « tour » est transformée par la suite, une première fois avec la démocratisation des transports et des progrès sociaux (années 1930) puis une deuxième fois avec le développement du tourisme de masse dans les années 1970. Depuis l'essor du concept de développement durable et de la notion de protection de l'environnement (1980-1990), on assiste à une multiplication des pratiques (écotourisme, ethnotourisme, etc.), des lieux, des acteurs et des enjeux. Les formes de « tourisme » se démultiplient.

Généralement la forme de tourisme associée à la patrimonialisation des cours d'eau est le tourisme fluvial. Il s'agit des pratiques touristiques et de loisirs qui se sont développées autour des cours d'eau et de leurs rives suite à la mise en tourisme des voies navigables (Caparros, 2010). Au départ, le tourisme fluvial désignait seulement les croisières et la navigation sur les voies d'eau dont le développement s'est accru dans les années 1990. Toutefois avec l'évolution des pratiques dans les années 2000 et « l'essoufflement du marché de la plaisance locative » (Caparros, 2010 : 8-9) renforcé par l'engouement des touristes pour les croisières (ex. Caraïbes), la notion de tourisme fluvial s'est élargie pour intégrer une autre acception, celle de tourisme « fluvestre ». Cette acception renvoie au tourisme pratiqué au bord des voies d'eau (activités nautiques, vélo, randonnées, visites des sites remarquables liés à la voie d'eau) » (Maugé in Labescat, Lejeune, 2010 : 7).

Dans notre perspective de recherche, la notion de tourisme fluvial ou « fluvestre » ne correspond pas véritablement à nos besoins et à nos terrains. En effet, comme nous le verrons dans la partie suivante et surtout dans les résultats, les cours d'eau étudiés ne sont pas considérés comme navigables, ce qui réduit considérablement les possibilités de développement du tourisme fluvial. Seules des embarcations légères à fond plat (après dragage du fleuve) peuvent naviguer sur une partie de l'Ebre à Saragosse et seules des embarcations de type canoé-kayak naviguent sur le Gave de Pau au sein de l'agglomération paloise. En outre, les cas étudiés concernent des villes/agglomérations dont les espaces fluviaux sont en cours de patrimonialisation. Ainsi, les visiteurs ne se rendent pas à Pau et à Saragosse pour effectuer du tourisme fluvial comme cela peut-être le cas sur les bords de la Loire ou à Paris ou à Bordeaux. Ils se rendent dans ces dernières pour visiter le centre urbain, pour « participer à la vie de société, visiter le patrimoine architectural et artistique ; faire des affaires, aussi » (Knafou, 2007 : 10). Le tourisme urbain constitue donc la toile de fond de notre analyse.

L'histoire du tourisme urbain « particulièrement dans les pays de l'Europe » (Cazes, 2005 : 892), que certains chercheurs appellent aussi le tourisme en ville (Duhamel, 2007 : 354) peut être lue de manière schématique, une lecture qui n'est pas sans rappeler l'histoire de l'interface ville/rivière. « « De curiosité touristique » à la Renaissance », la ville devient « une sorte d' « anti-destination » au milieu du XIX^e siècle (Cazes, 2005 : 892) : « la ville industrielle et trop enfumée peut être quittée par les élites urbaines qui investissent « les villes de l'évasion » (villes d'eau, villes côtières) (Pinol, 1991 in Kadri, 2007 : 76). Si elle éloigne les touristes, la ville les attire et les fascine aussi à travers l'organisation d'événements éphémères tels que les expositions universelles (Londres 1851, Paris 1900 ...) (Kadri, 2007 : 76). C'est à partir des années 1980 que la ville touristique connaît un renouveau. « La ville, que l'on a associée longtemps à l'espace/temps travail et de la contrainte, devient un espace récréatif patrimonial de premier plan, souvent chargé d'histoire, parfois générateur d'originalité et d'identité » (Vlès, 2010 : 419). Le tourisme vient ainsi « régénérer son économie et [...] accroître son attractivité » (Kadri, 2007 : 76) :

« Le tourisme contribuera à cette sortie de crise par une régénération de la ville (transformation d'anciens espaces industriels) et la reconstruction d'une nouvelle image. Cette nouvelle attractivité est soutenue par un ensemble de tendances qui favorisent la pratique du tourisme urbain (par ex. : l'intérêt pour la culture et le patrimoine [...]) » (Kadri, 2007 : 76).

Le tourisme « apparaît comme un élément du processus d'appropriation et de réappropriation de la ville » (Berdoulay et *al.*, 2005 : 87). Visiter le patrimoine d'une ville,

les « fréquenter [...] pour les héritages », c'est ce que faisaient déjà les touristes du Grand Tour (Knafou, 2007 : 10). « Ainsi les villes qui connaissent les plus fortes progressions de leur fréquentation touristique sont celles qui se sont lancées dans de grandes opérations de rénovation urbaine [...] » (Knafou, 2007 : 11). Parmi les articles abordant la question « des politiques urbaines de développement touristique » dans l'ouvrage *Tourisme et la ville, expériences européennes*, trois traitent de grands événements, dont deux d'expositions internationales et de leurs répercussions touristiques (Cazes, Potier, 1998). Même si elle engendre des effets négatifs tels que la muséification ou la marchandisation, la patrimonialisation semble être la démarche faisant le plus consensus (Knafou, 2007 : 18). Les villes se dotent ainsi d'espaces de loisirs, de musées, etc. qui viennent accroître leur attractivité et leur économie.

Concept flou et complexe, le tourisme urbain est difficile à saisir. La Conférence nationale permanente du tourisme urbain n'inclut pas dans sa définition « la dimension temporelle » et exclut « la clientèle locale » au profit de la clientèle internationale (Kadri, 2007 : 77), considérant ainsi qu'un touriste de proximité ne pourrait pas faire du tourisme urbain :

« L'ensemble des ressources et activités touristiques implantées en ville, stations mises à part, et proposées aux visiteurs extérieurs. De ce fait il concerne toute personne visitant une ville en dehors de son environnement habituel à des fins de loisirs, d'affaires et autres motifs » (Kadri, 2007 : 77).

Dans le cadre de cette recherche, nous retenons la définition de tourisme urbain de Conférence nationale permanente du tourisme urbain, mais en l'élargissant toutefois aux visiteurs « intérieurs », c'est-à-dire aux touristes de proximité ou aux visiteurs locaux.

Il n'est pas possible ici d'aborder tous les questionnements autour du concept de tourisme et plus spécifiquement autour du tourisme urbain, pour cela nous renvoyons aux ouvrages mentionnés (Cazes, Potier, 1998 ; Duhamel, Knafou, 2007, Vlès, 2010, Lazzarotti, 2011). Toutefois, il convient de citer une problématique du tourisme urbain liée aux questions d'urbanisme (touristique) et d'espace public touristique qui concerne notre démarche : « une des particularités du tourisme en ville est qu'il se pratique essentiellement par la déambulation dans des espaces publics » (Vlès, 2010 : 420). Par conséquent l'image que dégagent ces espaces et la ville de manière plus générale, est importante. C'est pourquoi, de nombreuses villes mettent en place une « fabrication narrative » (mise en scène ou en spectacle, mise en perspective), il faut « donner au visiteur [...] l'illusion de s'affranchir du quotidien » (Vlès, 2010 : 420). Nous reparlerons de cette idée dans le chapitre suivant en

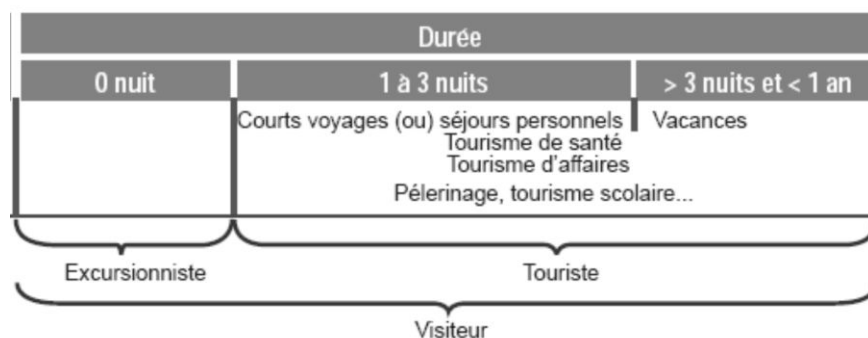
abordant la question des sensations, des lieux, des ambiances composant l'expérience sensible des usagers.

Cet aparté nous permet d'aborder un point crucial de notre réflexion. Dans de nombreux projets, le tourisme n'est pas l'entrée prioritaire choisie. L'objectif principal est de renouveler le quartier et de renforcer l'attractivité et l'économie de la ville. Le projet « vise [...] moins un essor du tourisme qu'une amélioration des conditions de vie des habitants par le développement des équipements publics, aussi bien dans les espaces centraux que dans les quartiers périphériques » (Clarimont et *alii.*, 2011 : 160).

Deux éléments essentiels pour comprendre la suite de notre propos restent à expliciter. Dans le cadre de cette recherche, nous n'utiliserons pas le terme « touriste » pour évoquer l'utilisateur plus ou moins éphémère de la ville. Terme trop péjoratif -le touriste est souvent considéré comme myope, amnésique, indifférent et inculte (Urbain, 1993)- il est aussi trop restrictif (Figure : 6). Nous lui préférons celui de visiteur :

« A visitor is a traveler taking a trip to a main destination outside his/her usual environment, for less than a year, for any main purpose (business, leisure or other personal purpose) other than to be employed by a resident entity in the country or place visited. A visitor (domestic, inbound or outbound) is classified as a tourist (or overnight visitor), if his/her trip includes an overnight stay, or as a same-day visitor (or excursionist) » (Glossaire de l'OMT)⁷⁰.

Figure 6 : Définition du « touriste », « excursionniste » et « visiteur » selon la durée et les pratiques (Ministère du tourisme)⁷¹



⁷⁰ <https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/staticunwto/Statistics/Glossary+of+terms.pdf> consulté le 10 mai 2015 Un visiteur est un voyageur faisant un voyage à une destination principale à l'extérieur de son environnement habituel, pour moins d'une année, pour n'importe quel but principal (l'affaire, le loisir ou autre but personnel) autre que celui d'être employé par une entité résidente dans le pays visité. Un visiteur (domestique, arrivant ou en partance) est classifié comme un touriste, si son voyage inclut une nuitée, ou s'il reste juste pour une journée (excursionniste).

⁷¹ http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2010/memento2010.pdf consulté le 20 mai 2011

Nous avons beaucoup évoqué dans cette sous-partie la dimension touristique de la patrimonialisation, ce n'est pas pour autant que nous avons oublié celle des loisirs. Bien que nous sommes consciente que l'articulation entre « tourisme » et « loisir » est infime d'autant plus si l'on tient compte des réflexions sur l'habiter touristique (Stock, 2007 : 25-30), nous considérons que le tourisme renvoie aux visiteurs, tandis que les loisirs renvoient aux habitants. Pour le présenter autrement, l'habitant est la personne résidant dans la ville ou l'agglomération étudiée : l'agglomération de Pau ou la ville de Saragosse. Le visiteur quant à lui vit en dehors des communes étudiées, qu'il soit étranger ou non, excursionniste ou touriste de proximité. Pour parler des habitants et des visiteurs dans leur ensemble, nous utilisons le terme d'usager, c'est-à-dire l'être humain qui pratique l'espace de manière quotidienne ou potentielle, et la personne qui « est-présent[e]-au-monde-et-à-autrui » (Paquot, 2006 : 298-299).

CONCLUSION DU CHAPITRE UN

Place du tourisme dans les espaces publics de nature et dans les processus de patrimonialisation en cours des espaces fluviaux urbains

Ce premier chapitre montre comment s'articulent les notions et concepts -patrimoine, paysage, nature, nature-urbaine- dans notre réflexion portant sur le processus de patrimonialisation des espaces fluviaux urbains.

Ancienne et symboliquement chargée, la notion de patrimoine s'est élargie au cours des siècles. Si l'évolution de ses champs d'interprétation, on permit de saisir l'objet culturel comme un bien commun dès 1972, l'objet « fleuve » est arrivé plus tardivement dans les années 1990. La mise en patrimoine de l'espace fluvial urbain décomposée en six étapes (Davallon, 2002) –dont celle de la sélection et de l'appropriation- consiste non seulement à attribuer au cours d'eau de nouvelles valeurs, mais aussi à le considérer comme un bien commun, un bien que l'on cherche à préserver et à transmettre. Un changement des regards et une prise de conscience des nouvelles valeurs conférées à cet objet s'opèrent. Patrimonialisé, le cours d'eau constitue un levier de développement touristique du territoire.

Si l'espace fluvial urbain peut être perçu comme un patrimoine, il est aussi un espace public de nature. La prise en compte de la place de la nature dans les politiques de la ville a fortement évolué depuis les années 1990. Les espaces publics de nature dépassent dorénavant les fonctions sociales et urbanistiques qui leur étaient octroyées. On leur attribue maintenant des valeurs patrimoniales, écologiques. C'est sur ce point que se rejoignent les questions de nature-urbaines et de patrimonialisation des espaces fluviaux urbain.

Bien que les espaces publics de nature soient perçus comme un patrimoine, les recherches ont peu exploré la dimension touristique de ces derniers. En effet, la demande sociale de nature en ville est essentiellement envisagée du point de vue des habitants. Qu'en est-il alors du visiteur ou du « touriste urbain » ? Ne peut-il pas lui aussi profiter de la nature en ville et du cours d'eau ? Comment perçoit-il cet espace, quelles en sont ses représentations ? Concernant le phénomène de patrimonialisation, les fronts d'eau des grandes métropoles ainsi que les processus achevés ont été privilégiés par les chercheurs. Les cours d'eau de moindres envergures et non-navigables ainsi que les processus de

patrimonialisation en cours restent encore peu étudiés, de même que le regard du visiteur sur ces espaces au fort potentiel touristique et de loisirs. Que perçoit le visiteur ? Que (res)sent-il ? Bref, quelle est son expérience ? Mais qu'en est-il aussi des habitants ? En effet, pour mettre en perspective les questions posées, nous avons jugé pertinent de ne pas seulement les étudier du point de vue du visiteur, mais aussi depuis la perspective de l'habitant, autrement dit depuis le point de vue de l'utilisateur.

C'est dans l'entrecroisement de ces questions portant sur la nature en ville et le processus de patrimonialisation que nous situons notre réflexion et notre problématique :

Quelle est l'expérience des usagers, visiteurs et habitants, d'un espace fluvial urbain en cours de patrimonialisation ? En quoi, la connaissance de cette expérience peut-elle contribuer à enrichir le projet urbain ?

Après avoir cerné la toile de fond de notre raisonnement, il convient d'aborder et de définir, le cœur de cette recherche ou autrement ce qui est entendu par l'« expérience » des usagers.

CHAPITRE DEUX

L'EXPÉRIENCE SENSIBLE DES USAGERS DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS EN COURS DE PATRIMONIALISATION

Dans les paragraphes précédents, nous avons expliqué notre intérêt pour la dimension touristique et récréative, de loisirs des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation (des espaces que nous considérons aussi comme des espaces publics de nature), ainsi que l'objet central de notre recherche qui porte sur l'expérience des usagers de cet espace, visiteurs et habitants. Avant de cerner le concept d'expérience, il est important de noter l'avancement inégal entre les recherches faites auprès des habitants et les recherches faites auprès des visiteurs sur la question des espaces fluviaux patrimonialisés. En effet, le visiteur, usager plus ou moins éphémère de la ville, est parfois considéré comme un visiteur myope, amnésique, indifférent et inculte, un « touriste » au sens péjoratif du terme (Urbain, 1993). Or, si, dans une perspective d'aménagement, les pratiques et les représentations urbaines des habitants retiennent de plus en plus l'attention⁷², l'expérience des visiteurs demeure souvent ignorée. En parallèle et peut-être aussi paradoxalement, le concept « expérience touristique » est largement utilisé dans le monde anglo-saxon et de plus en plus reconnu parmi les chercheurs francophones pour faire référence, de manière générale, au vécu du visiteur dans la destination choisie. Utilisé pour se référer essentiellement aux touristes ou aux visiteurs, ce concept n'envisage pas que l'habitant peut lui aussi avoir une expérience, un moment ou instant de loisir éphémère, comme pour les activités qu'il réalise sur les berges fluviales de sa commune. Cette expérience peut aussi être pour l'habitant une (re)découverte de sa ville, qu'il ne connaît pas toujours comme la connaît un visiteur. Cette partie vise ainsi à mieux cerner le concept d'expérience⁷³.

⁷² Dans la seule agglomération de Pau, deux études récentes ont été menées par des chercheurs du laboratoire SET, afin de cerner la sensibilité paysagère des habitants :

- Bercovitz, R., Bigando, E., Tesson, F., Regards d'habitants sur les paysages du gave de Pau au sein de l'agglomération paloise, SET - UMR 5603 - CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2010, 38p (en ligne le 2 février 2011 URL: http://web.univ-pau.fr/~ftesson1/tesson/Recherche_Paysage.html)

- Bigando, E., Artigueloutan et ses paysages ordinaires, SET - UMR 5603 - CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour Post-doctorante SET - Communauté d'agglomération Pau Pyrénées, 2008, 31p.

⁷³ On pourrait se demander pourquoi au lieu d'utiliser le concept d'expérience, nous ne mobilisons celui de l'habiter ou du « mode d'habiter ». On entend ici « le mode d'habiter [comme] un ensemble de pratiques spatiales qui [...] comprendrait ou non, en plus des pratiques spatiales liées à la résidence, les pratiques spatiales liées au travail, à la consommation, au loisir, au tourisme, et qui [...] ferait une place plus ou moins importante aux représentations des lieux et des espaces. La notion de « mode d'habiter » se différencierait des notions voisines en articulant l'espace de vie, la mobilité, le sens des lieux, et les relations sociales » (Schmitz, 2006 : 35). Malgré le fait que cette notion puisse intégrer une dimension touristique (Bourdeau *et alii*, 2012) et que des chercheurs comme Xavier Michel (2014) étudient les modes d'habiter dont celui de l'« habiter touristique », cette notion ne s'adapte pas à notre perspective de recherche dans la mesure où nous n'étudions

Pour définir dans un premier temps le terme « expérience », nous nous sommes appuyée sur des dictionnaires de philosophie, de psychologie, de sociologie et parfois de géographie. En effet, aucun dictionnaire de géographie ne possède l'entrée « expérience » même si, comme nous le verrons, ces dictionnaires abordent par d'autres entrées des notions-clés liées au champ de l'expérience, c'est pourquoi nous chercherons à les clarifier. Ensuite, après avoir abordé l'émergence du concept d'expérience dans les sciences sociales et humaines et plus particulièrement en géographie, nous traiterons de l'expérience touristique afin de nourrir notre réflexion sur l'expérience des usagers, visiteurs, mais aussi habitants.

1. Le choix d'une approche dite sensible de l'expérience

L'expérience qui provient du latin *experientia*, de *experiti* signifiant « faire l'essai de » évoque l'idée d'une première fois, d'une tentative ou d'un essai qu'il serait possible de renouveler. À l'origine ce terme désigne la connaissance acquise par la pratique⁷⁴. C'est vers 1663, avec le traité de la pesanteur de la masse de l'air de Pascal, que l'expérience est entendue comme le « fait de provoquer une observation dans l'intention d'étudier certains phénomènes »⁷⁵. On peut classer ces différentes acceptions, qui tiennent, toutes, compte de la dimension temporelle de l'expérience, en trois groupes. La première acception est liée aux expérimentations scientifiques qui permettent d'étudier un phénomène nouveau. Elle se réfère aussi au savoir scientifique et à la connaissance acquise au cours du temps. C'est « une opération à la fois intellectuelle et technique [qui a] [...] pour objectif de connaître l'existence, la nature et les propriétés d'un phénomène » (Godin, 2004 : 489). Ces notions de connaissance et d'apprentissage se retrouvent dans la deuxième acception à travers l'idée de la pratique et celle de l'usage. L'expérience est « le fait d'éprouver quelque chose considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes » (Rey-Debove et al., 2004 : 1001). C'est également un « événement vécu par une personne, susceptible de lui apporter un enseignement » (Rey-Debove et al., 2004 : 1001). Dans cette seconde approche, l'expérience « désigne ce

pas les mobilités et qu'il est difficile de parler d'espace de vie. De plus, nous nous intéressons particulièrement à la façon dont les usagers habitants et aussi visiteurs, vivent et sentent ou ressentent les moments ou instants vécus sur les berges fluviales, des dimensions que le concept d'expérience permet de mieux articuler.

⁷⁴ Centre national des ressources textuelles et lexicales, <http://www.cnrtl.fr/etymologie/exp%C3%A9rience> consulté le 21 décembre 2014

⁷⁵ Centre national des ressources textuelles et lexicales, <http://www.cnrtl.fr/etymologie/exp%C3%A9rience> consulté le 21 décembre 2014

que le sujet perçoit, sent, pense dans ses rapports au monde qui l'entoure et à lui-même, et d'une manière irréductiblement subjective » (Richelle, 2007 : 285). Cette acception de l'expérience que l'on saisit également à travers le verbe vivre ou l'idée d'avoir vécu quelque chose, est « repris parmi [les] [...] concepts centraux [de] [...] plusieurs écoles de philosophie et de psychologie (notamment dans les courants phénoménologiques et humanistes) » (Richelle, 2007 : 285). Ici, étudier l'expérience revient à analyser un fait, un événement, une action *a posteriori*, après qu'elle se soit produite, bien que, dans le cas de notre recherche et comme nous le verrons plus loin, cette idée reste à nuancer. Les dictionnaires de philosophie présentent une troisième acception de l'expérience, une définition plus cognitive qui peut être reliée à la seconde approche à travers la notion de « sens ». L'expérience est entendue comme « [...] connaissance [ou information] acquise par les sens (due à la sensibilité, impression sensible non élaborée) » (Russ, 2002 : 102). Les cinq sens du corps permettent ainsi de relier l'homme à son environnement en d'autres termes de le saisir ou de s'en saisir : « selon la tradition [des philosophes] empiriste[s], toute connaissance dérive de l'expérience ainsi conçue et les cadres formels de la mise en ordre de la réalité ne procèdent pas d'idées innées, mais de l'expérience sensible » (Russ, 2002 : 102). On retrouve dans cette troisième approche la notion de perception entendue ici comme la « fonction par laquelle l'esprit organise [ou recueille] ses sensations et se forme une représentation des objets externes » (Russ, 2002 : 109). Dans le cadre de cette recherche, l'approche dite subjective de l'expérience en opposition à « l'expérience au sens scientifique » (dans le sens d'expérimentation) (Godin, 2004 : 489) sera retenue. Plus attentive au sensible, à l'émotionnel, à l'affect, cette approche intègre dans sa définition les sens (du corps) reliant l'homme « au monde qui l'entoure et à lui-même » (Richelle, 2007 : 285), et correspond mieux à l'idée que nous nous faisons de l'expérience.

1.1 Cerner les notions clés composantes de l'expérience

Pour saisir le concept « expérience », il est important de comprendre ce qui la compose, son contenu et ce qui intervient durant son cours. Comme nous venons de le voir, pour définir l'expérience plusieurs termes clés -à savoir les sens, la sensation, le sensible, l'émotion, le sentiment, voire l'affectivité sont utilisés afin de lui donner de la profondeur.

Ces notions auxquelles il est possible d'associer les verbes « sentir » et « ressentir »⁷⁶, possèdent un caractère flou dû à la « complexité des phénomènes et mécanismes physiques, chimiques, corporels, neurologiques, et psychologiques » (Martoutzet, 2013 : 7). Ainsi avant d'aborder l'émergence du concept d'expérience dans les sciences sociales et humaines et plus particulièrement en géographie, il est important de revenir sur ces notions pour les clarifier afin d'explicitier les propos que nous développerons plus loin. Il est aussi important de montrer que si ces termes semblent similaires, ils n'appartiennent pas tous aux mêmes registres de discours et possèdent différentes nuances. Certains peuvent être rattachés à un registre que nous qualifierons de plus physiologique alors que d'autres tendent plus vers la réflexion (Tableau 1). Même si les paragraphes suivants évoqueront l'idée d'ordonner ou de répertorier les notions clés, il ne s'agit pas ici de démontrer ou de savoir si la perception, le sensible, l'émotion, le sentiment ou encore la sensation se place l'un avant l'autre. Les chercheurs en sciences humaines et sociales ne s'accordent pas tous d'ailleurs sur le sujet. L'objectif ici est plus d'éclaircir notre propos, de tenter de les différencier et de les situer dans des registres de discours afin de mieux les comprendre.

1.1.1 Les sensations et les sens

Le terme sensation (du latin *sensus*, sens) très courant en psychologie et en philosophie est difficile à cerner à cause des multiples acceptions et théories existantes dans chacune des disciplines. La sensation est décrite en philosophie comme un « fait de conscience élémentaire fourni par les sens, causé par une excitation physiologique » (Russ, 2002 : 263). En psychologie, la sensation et la perception ont longtemps été assimilées. Pour Thomas Reid la sensation est plus « personnelle, purement mentale et indépendante des objets » alors que pour la perception il est nécessaire de se référer à un « objet externe » (Bagot, 1999 : 14-16). *Le dictionnaire de psychologie* (2007) définit la sensation comme une donnée (élémentaire) ou une information sensorielle captée par des récepteurs. Il indique aussi que les acceptions divergent sur ce qui relève ou non de la sensation suite à cette « captation » par les récepteurs. L'une considère que la combinaison de ces données fournirait les perceptions et l'autre évoque l'idée d'un « acheminement du message nerveux dans les centres de projection primaire » (Richelle, 2007 : 654). Cette deuxième acception substitue le terme de sensation à celui de sens, qui dans ce même dictionnaire

⁷⁶ Le numéro 227 de la revue *Noréis* s'intitule « sentir et ressentir la ville » fait suite au colloque qui s'est tenu en 2011 au Portugal sur cette thématique.

n'est entendu que comme synonyme de la signification et du signifié. Dans le cadre de cette recherche, nous distinguons les deux termes. Les sens sont entendus comme les différentes spécificités ou récepteurs de la sensation : la vue, l'ouïe, l'odeur, le goût et le toucher. En plus des cinq sensations spécifiques (liées aux cinq sens), il existe des sensations somesthésiques c'est-à-dire les sensations qui permettent de s'orienter dans l'espace, de savoir où notre corps se situe et comment il se déplace. Il peut s'agir également des sensations thermiques (chaud, froid), de douleur, ou encore de tension dans les muscles (Bagot, 1999 : 15-16).

Si pour certains chercheurs, « toute conscience est une conscience de quelque chose [...]». La conscience de la sensation mène à la conscience de soi-même : exister, c'est sentir » (Manola, 2012 : 88), il serait même possible d'ajouter ici, exister c'est d'abord sentir, nous choisissons ici de nuancer cette idée. Il est vrai que les sensations permettent entre autres à l'individu de prendre conscience de l'existence de son corps dans l'espace, et qu'à chaque instant celui-ci est relié au monde par ses sens. Cependant nous pensons que toutes les sensations bien qu'assimilé ne sont pas consciente ou « présente à l'esprit » de l'individu. En d'autres termes, la sensation c'est-à-dire la donnée captée par les récepteurs causés par une excitation physiologique, n'est pas toujours consciente bien que le système nerveux central ait traité un minimum d'information (Bagot, 1999 : 14). Ainsi, contrairement à Denis Martoutzet qui évoque la « phase » je sens/je sais (Martoutzet, 2013 : 8) – par exemple comme le vent passe sur ma peau, je le sens, donc je sais forcément qu'il y a du vent-, nous pensons qu'il est possible pour un usager de s'asseoir dans l'herbe et de ne pas se rendre compte de la douceur de celle-ci de par l'habitude ou le contact répété avec cet élément (même si le système nerveux traite « une forme » de sensation et que l'individu sait qu'il y a de l'herbe). À l'inverse si l'herbe est mouillée, il est plus probable qu'il prenne conscience du contact entre son corps et celle-ci à cause de la différence d'humidité entre l'herbe et le sol goudronné (par exemple).

Si les dictionnaires de géographie et d'aménagement ne possèdent pas l'entrée « sensation », certains d'entre eux abordent néanmoins la question des « sens ». Un des rares dictionnaires de géographie et d'aménagement à posséder l'entrée « sens » est le *Dictionnaire de la ville et de l'urbain* (Pumain et alii, 2006). Ce dernier précise que les poètes, les romanciers du XVIII^e siècle (Mercier) ou du XIX^e siècle (Maupassant, Baudelaire) (Paquot, 2006 : 256) ainsi que les chercheurs étudiant la notion de « sens », s'intéressent à des problématiques liées à la ville et à l'urbain. Ils cherchent à savoir

comment la ville mobilise les sens de l'homme. Parmi les travaux mentionnés⁷⁷ par Thierry Paquot (2006), il est important de citer ceux du sociologue allemand Georg Simmel (1908) qui est un des premiers à « hierarchi[ser]⁷⁸ les cinq sens humains selon leur mobilisation par l'agitation de la grande ville » (Paquot, 2006 : 256). Selon Thierry Paquot, Georg Simmel constate ainsi que si la vue, l'ouïe et l'odorat (les bruits de la ville ou les odeurs des entreprises industrielles) sont ceux que le citoyen stimule le plus, ce n'est pas le cas du goût et du toucher « qui régressent un peu » (Paquot, 2006 : 256). Parmi d'autres travaux s'intéressant à la question des sens dans la ville, il y a ceux de l'architecte Jean Gehl pour qui la planification des villes des 50 dernières années a oublié le citoyen. Afin que la ville redevienne à taille humaine, il s'interroge sur la question des sens et des échelles. Soulignant l'importance des travaux d'Edward T Wall, il précise que les récepteurs sensoriels peuvent être classés en deux grandes catégories : « les récepteurs à distance (yeux, oreille, nez), et les récepteurs immédiats (organe du toucher et langue). [...] La vue est le sens le plus développé chez l'être humain » (Gehl, 2010 : 44).

Plus près de nous en géographie, Yi-Fu Tuan⁷⁹ remarque aussi que les individus ne mobilisent pas tous les mêmes sens avec la même intensité face à la même situation ou face au même contexte (Tuan, 1977 : 45-47). Néanmoins, nous constatons que du fait d'un environnement spécifique et de la pratique régulière d'une activité, certains seront plus aptes à développer leurs sens, comme les personnes exerçant le métier de formulateur en parfumerie ou d'aromaticien. L'odorat dont l'excitation physiologique consciente est souvent associée aux mauvaises odeurs plutôt qu'aux bonnes, est un sens rarement mobilisé selon Yi-Fu Tuan. En effet, moins bien développé chez l'homme que chez le chien par exemple, il lui permet, avec de la pratique, « de classer le monde en catégories odoriférantes (oignon/ail, ambrosiaque, poivre menthe, aromatique, éthéré, dégoûtant, parfumé, de chèvre, nauséabond) [...] et a le pouvoir d'évoquer des souvenirs vifs et

⁷⁷ Parmi les autres travaux s'inscrivant dans cette approche, non mentionnés par Thierry Paquot, il est important de citer ceux du Cresson (Centre de Recherche sur l'Espace SONore et l'environnement urbain) comme l'ouvrage dirigé par Rachel Thomas, *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines* (2008), ou encore ceux de Pascal Amphoux (2002) et ceux de Grégoire ChelKoff et de Jean-Paul Thibaud (1992, 1993). « Tout d'abord centré sur l'espace sonore, le laboratoire CRESSON a étendu, à partir des années 90, ses investigations aux multiples dimensions de la perception in situ et des pratiques des espaces bâtis, tout en interrogeant et en expérimentant l'instrumentation de l'environnement sensible dans le projet architectural et urbain » <http://www.cresson.archi.fr/ACCUEIL.html> consulté le 21 décembre 2014

⁷⁸ Même si le fait de hiérarchiser les sens reste « discutable » pour certains (Martoutzet, 2013 : 8).

⁷⁹ Étrangement dans le premier chapitre de son ouvrage *Topophilia* consacré à l'étude des sens, Yi-Fu Tuan ne traite pas du goût, alors qu'il aborde tous les autres sens ainsi que la notion de perception.

émotionnels d'événements ou moments passés » (Tuan, 1990 : 9-10). Concernant la vue, l'homme ne peut voir les rayons infrarouges et donc s'orienter dans la nuit, comme certains animaux. Il peut cependant discerner avec plus de facilité les gradations de couleurs. De plus, il possède « une vision stéréoscopique » ce qui lui permet de s'assurer par deux fois de recevoir la bonne information et de voir rapidement un objet en trois dimensions (Tuan, 1990 : 6-7). Si la vue permet de saisir de manière plus détaillée l'information, « l'homme est en général plus touché » par les sons (ex. la pluie) bien qu'il ait tendance à ne pas croire ce qu'il entend (Tuan, 1990 : 8-10). Yi-Fu Tuan propose plusieurs hypothèses pour expliquer ce fait. Il suppose d'une part que l'homme est « plus vulnérable aux sons » puisqu'il est possible de fermer les yeux ce qui n'est pas le cas pour les oreilles. D'autre part, l'homme est habitué très tôt à mobiliser le sens de l'audition puisque le fœtus peut entendre les battements du cœur de la mère (Tuan, 1990 : 9-10). Parmi les cinq sens dont l'homme dépend, la vue est de loin celui qui est considéré comme le plus important même si sans le toucher « il est peu probable que l'homme puisse survivre »⁸⁰ (Tuan, 1990 : 8). En effet, le toucher relie l'homme au monde qui l'entoure. Sourd, aveugle ou dans le noir, il lui est quand même possible de toucher ce qui l'entoure, de sentir la texture d'un objet, sa forme, l'humidité, la chaleur, etc. (Tuan, 1990 : 7). Le toucher, expérience directe de monde, contact avec le sol et avec la terre, permet ainsi à l'homme de vérifier les informations reçues par les autres sens. C'est cette « expérience directe du monde comme un système de résistance et des pressions, qui nous persuadent de l'existence d'une réalité indépendante de nos imaginations »⁸¹ (Tuan, 1990 : 8). Il convient cependant de nuancer l'importance accordée au toucher. L'homme même s'il ne mobilise pas tous ses sens au même moment ou s'il ne possède pas toutes ses capacités « perçoit le monde à travers tous ses sens simultanément » (Tuan, 1990 : 10). Denis Martoutzet précise que lorsque l'homme mobilise ses sens il peut y avoir soit « [...] simultanément » par exemple « les personnes ayant moins d'odorat goûtent moins les aliments » soit « consécutive » (Martoutzet, 2013 : 7). Ne pouvant se servir du sens le plus approprié dans une situation concrète (généralement la vue), l'homme se repose sur les autres (Martoutzet, 2013 : 7).

⁸⁰ « It is doubtful that he can survive ».

⁸¹ « Touch is a direct experience of resistance, the direct experience of the world as a system of resistance and pressures, that persuade us of the existence of a reality independent of our imaginings ».

1.1.2 Sensible

Substituable au terme « sensation » dans son sens passif, le terme sensible (qui « tombe sous les sens ») est ce « qui peut être atteint, perçu par les sens » (Russ, 2002 : 264). Maurice Merleau-Ponty qui entend ainsi le sensible le décrit comme ce qui « fait le lien entre le monde et notre vie, car « c'est à lui que l'objet perçu et le sujet percevant doivent leur épaisseur, il est le tissu intentionnel que l'effort de connaissance cherchera à décomposer » (Merleau-Ponty, 1978 : 65 in Huneman, Kulich, 1997). La psychologie retient cette idée, puisqu'elle considère la sensibilité comme la « capacité à réagir à une stimulation d'un récepteur sensoriel » (Richelle, 2007 : 655) telles que les fréquences sonores. Au sens actif, le sensible se distingue de la sensation puisqu'il renvoie soit à ce qui est « capable d'éprouver des sensations ou perceptions », soit ce qui est « capable d'éprouver des [...] [émotions] diverses avec une certaine délicatesse spirituelle » (Russ, 2002 : 264). Pour Théa Manola, « l'expérience sensible [est] une expérience tout à la fois sensorielle [...] et porteuse de sens et de significations. Le sensible est conscientisation du (des) monde(s) ». (Manola, 2012 : 88) Elle « traduit ainsi le lien intime de l'individu au monde qui l'entoure et rend compte dans le même temps du caractère indissociable du rapport entre l'individu et le monde ». (Manola, 2012 : 88).

Nous considérons le terme sensible sous son angle le plus large étant donné que « le traitement de l'information que nous apportent nos sens » ne s'effectue pas seulement à partir « de l'objet senti [...] de la dimension physique ou chimique [des] organes sensoriels. Il s'agit aussi d'un traitement neurologique et psychologique » (Martoutzet, 2013 : 7). En d'autres termes, « avoir une sensibilité » ou « être sensible » ne fait pas seulement référence « à la plus ou moins grande force avec laquelle nos sens nous procurent des sensations » (Martoutzet, 2013 : 7), mais renvoie également au fait d'éprouver ou de ressentir quelque chose à partir des sens, quelque chose qui relève aussi de l'ordre émotionnel. Le terme « sensiblerie », connoté négativement, indique quant à lui « l'exagération de cette sensibilité » (Martoutzet, 2013 : 7).

1.1.3 Le sentiment et l'émotion

Le sentiment qui provient du verbe sentir se différencie de l'émotion par sa durée et sa complexité. Il est considéré comme une « émotion supérieure ». Il se distingue également de l'émotion dans son rapport au corps : « les sentiments se manifestent sur le théâtre de l'esprit, les émotions sur celui du corps » (Godin, 2004 : 397-398). En effet, l'émotion (du

verbe émouvoir) est un « état affectif brusque, passager et violent accompagné de réactions corporelles »⁸². Jean-Paul Sartre qualifie cet état temporaire de « chute brusque » (Sartre, 2010 : 62). Pour Kant, l'émotion se définit dans l'impossibilité du sujet à parvenir à la pensée ou à la réflexion : « dans l'émotion, l'esprit surpris par l'impression perd l'empire de soi-même. [...] elle se déroule dans la précipitation » (Kant in Russ, 2002 : 85). Dans le Dictionnaire de psychologie (2007), la définition du terme « émotion » indique que les théories physiologiques ont débattu au début du XX^e pour savoir si la perception précédait l'émotion (théorie avancée par W. James et C. Lange) ou si « les composantes cognitives de l'émotion précèdent les modifications physiologiques » (théorie soutenue par W. Cannon) (Dantzer, Le Moal, 2007 : 250). La théorie retenue qui permet de faire la synthèse de ces deux approches, mais qui n'a jamais été démontrée expérimentalement, soutient l'idée que « l'émotion serait le résultat d'une interaction entre deux composantes, une activation non spécifique consécutive à l'excitation du système sympathique déclenchée par la situation et une cognition constituée par l'attribution de cette activation à certains éléments de cette situation » (Dantzer, Le Moal, 2007 : 250). La théorie de Schachter sur les émotions se résume par l'équation suivante : « émotion = activation + attribution », en d'autres termes sans une situation spécifique, un contexte et un déclencheur, il est impossible pour l'homme d'éprouver une émotion. L'émotivité reflète notre capacité à réagir par des émotions. Il existe différentes émotions dites de base la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise et le dégoût (Dantzer, Le Moal, 2007 : 250-251). Tout comme l'émotion, le sentiment est subjectif et n'a de signification que s'il est rattaché à une situation ou à un contexte. R. Doron distingue les sentiments qui se réfèrent à une expérience intérieure, qui « concerne des objets internes (le moi) » -l'angoisse, la tristesse, la joie- de ceux qui se rapportent « à des objets extérieurs (la nature) » -l'amour, la haine, la jalousie (Doron, 2007 : 658). Étant donné que le sentiment est décrit comme « un état affectif complexe et durable lié à certaines émotions ou représentations »⁸³, il est relié, à la différence de l'émotion, à la pensée et à la réflexion. Notons que si l'émotion n'appartient pas aux champs de la pensée et de la réflexion, elle s'en rapproche nécessairement plus que le sens ou la sensation relevant davantage de l'immédiateté. En géographie, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* propose une définition du sentiment allant plus loin que la dimension de la pensée et de la réflexion. En évoquant la notion de jugement, il rejoint l'idée que le sentiment nous « fait accéder au monde des

⁸² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9motion> consulté le 12 mars 2012.

⁸³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sentiment> consulté le 12 mars 2012.

valeurs » (Doron, 2007 : 658) : le sentiment est un « état affectif oscillant entre jugement et sensation. [...] Le « sentiment géographique » est fait d'une vision et d'une conscience du pays, de sa beauté, de sa différence, et d'un élan pour le comprendre » (Brunet et alii, 1993, 452). « À la différence du sentiment qui est dirigé vers un objet, l'affect est centré sur ce qui est primordialement ressenti » (Jouvent, 2007 : 15). Dans le sens philosophique moderne, l'état affectif désigne « un état psychique avec plaisir ou douleur » (Russ, 2002 : 14), que l'on associe aux termes de « sentiment » et de « jugement ». En psychologie, on considère « qu'il est difficile de séparer la conscience affective de la conscience intellectuelle [...] » (Jalley, Prevost, 2007 : 16) bien que l'affectivité soit plus reliée au sentiment qu'à la raison. « L'affectif n'est pas opposé au cognitif, mais combinable avec lui » (Lévy, 2003 : 169). Entendu sous un angle subjectif, il renvoie à « la passion, l'expérience sensorielle et intérieure » tandis que sous l'angle objectif, il se réfère à « l'éthique, la morale, les valeurs, le droit » (Lévy, 2003 : 169). Bien que « bref et rapide », l'affectivité diffère de la sensibilité dans la mesure où elle s'inscrit sur la durée, dans le temps. L'affectivité va « au-delà d'une stricte faculté [...] [c'est] une véritable manière d'éprouver [...] » (Feildel, 2013 : 60). Nous relierons plus l'affectivité aux sentiments qu'aux émotions, bien que nous sommes consciente du fait qu'émotions et sentiments se retrouvent (selon les conceptions) tous deux dans le sensible et l'affec(tif). Pour synthétiser le propos que nous venons de développer dans cette sous-partie, nous proposons le tableau suivant sur les registres de discours et les définitions des notions clés (Tableau 4).

Tableau 4 : Registres de discours et définitions des notions clés⁸⁴

Dimension « physiologique » (physique/chimique) liée à l'immédiateté	Dimension « neurologique/psychologique » s'approchant de la pensée et de la réflexion	Qualificatif pour une situation, un objet, une personne (degré de sensibilité)
Les sens Les différentes spécificités ou récepteurs de la sensation (toucher, ouïe, etc.). Les récepteurs sont les organes ou les tissus qui reçoivent les informations et qui sont sensibles aux stimuli.	L'émotion « État affectif brusque, passager et violent accompagné de réactions corporelles » (Larousse).	Sensible Capacité de sentir ou ressentir, d'avoir des sensations et le fait d'éprouver quelque chose à partir des sens, de ressentir, d'avoir des émotions (angle le plus large).
La sensation La donnée captée par les récepteurs causés par une excitation physiologique : elle n'est pas toujours consciente bien que le système nerveux central ait traité un minimum d'information.	Le sentiment Considéré comme une « émotion supérieure », le sentiment se différencie de l'émotion par sa durée, sa complexité. Il se distingue également de l'émotion par son rapport au corps : « les sentiments se manifestent sur le théâtre de l'esprit, les émotions sur celui du corps » (Godin, 2004 : 397-398).	L'affectivité Diffère de la sensibilité dans la mesure où elle s'inscrit sur la durée, dans le temps. L'affectivité va « au-delà d'une stricte faculté [...] [c'est] une véritable manière d'éprouver [...] » (Feidel, 2013 : 60)

Dans le cadre de cette thèse, le recours aux termes « sens », « sensation », « sensible » est central. Il convient de préciser également que l'enquête de terrain que nous avons menée permettra difficilement de parler de « sentiment » concernant les terrains étudiés. Certains usagers en particulier les habitants ont montré un profond attachement à certains lieux, néanmoins, pour la majorité d'entre eux, l'utilisation du terme « émotion » semble bien plus approprié. En effet, pour évoquer ses sentiments, il faut non seulement être attaché au lieu/à l'espace sur la durée, mais il faut aussi pouvoir verbaliser son ressenti et vouloir se confier à une inconnue. Au regard de ce constat, nous préférons parler d'une expérience sensible plutôt que d'une expérience émotionnelle (Kaufmann, 1999) ou affective, pour traiter non seulement de l'aspect sensoriel (sens et sensation),

⁸⁴ Même si nous emploierons les deux verbes « sentir » et « ressentir » il convient de préciser que le premier renvoie plus à l'idée de sensation, de sensibilité : « percevoir, éprouver une sensation, une impression ». Le deuxième semble plus relié à la notion de sentiment dans la mesure où il renvoie au fait « d'éprouver vivement dans son âme ou dans son esprit l'effet d'une cause extérieure ». On retrouve également dans les définitions du verbe ressentir l'idée de jugement et de valeurs. (<http://www.cnrtl.fr/definition/sentir> et <http://www.cnrtl.fr/definition/ressentir>) consulté le 10 octobre 2014.

mais aussi pour parler de ce qui est (re)ssenti dans une dimension émotionnelle (plus que « sentimentale »).

1.2 D'une « géographie de la perception » à la prise en compte de la « subjectivité humaine » dans les représentations spatiales

Cet éclaircissement, en particulier pour les termes sensation, sensible et émotion, montre que le concept d'expérience est lié étroitement à la perception et à la représentation, termes souvent confondus. L'objectif ici est double. En effet, il est nécessaire de comprendre en quoi « perception » et « représentation » composent l'expérience. Ces termes ne sont cependant pas entendus ici comme seulement des notions clés de l'expérience. Ce sont aussi des concepts qui ont contribué à la prise en compte de la subjectivité humaine en géographie.

La perception est l'action de recueillir des « informations des événements du milieu extérieur ou du milieu interne par la voie des mécanismes sensoriels » (Richelle, 2007 : 529). Ces mécanismes du système nerveux « organise[nt] » les sensations, les traduisent afin de « forme[r] une représentation des objets externes » (Russ, 2002 : 109). Il s'agit résolument d'un processus actif, contrairement à ce qui a longtemps été pensé. En effet, la perception ne peut pas être comparée à l'action de copier « un objet physique » (Bagot, 1999 : 14). Dans l'acte de percevoir, il est important de distinguer l'objet réel « de l'énergie lumineuse ou sonore » (Bagot, 1999 : 5) que ce dernier renvoie, énergie qui stimule les mécanismes sensoriels. Ce traitement de l'information nécessite de la part du sujet de « l'attention (donc l'intérêt) et [de] la compréhension » (Godin, 2004 : 960). De par sa complexité, certains auteurs préfèrent ainsi parler d'acte perceptif plutôt que de perception.

Les théories et courants s'intéressant à l'étude « physiologique » de la perception sont issus de plusieurs disciplines parmi lesquelles on retrouve la psychophysique, la physiologie sensorielle ou encore les neurosciences. Si toutes s'accordent sur le fait que la perception réunit « la connexion de trois éléments –des stimuli extérieurs au corps humain, des organes sensoriels susceptibles de les capter et un cortex cérébral capable de les interpréter » - (Di Méo, 2003 : 701), les théories divergent entre autres sur la façon dont les mécanismes sensoriels fonctionnent, s'organisent et se structurent en lien ou non avec notre environnement. Certains auteurs en psychologie proposent par exemple de

« hiérarchiser les facteurs intervenants dans la perception, et d'y reconnaître ceux qui, sont liés aux caractéristiques des stimulus, aux contraintes des récepteurs, aux conditions neurophysiologiques de la transmission de l'information vers les centres nerveux, et ceux qui de nature plus cognitive, relèvent de processus conceptuels supérieurs et de l'intégration des expériences du sujet [...] » (Richelle, 2007 : 529-530). L'approche cognitive, approche multidisciplinaire et qui considère la perception « comme le résultat de l'ensemble des opérations mentales qui permettent de donner une signification aux entrées sensorielles » (Bagot, 1999 : 11), pourrait apparaître comme une façon de synthétiser ou de regrouper certains courants « oppos[és] par le passé » (Bagot, 1999 : 12).

En géographie, la plupart des chercheurs entendent la perception « comme un filtre s'interposant entre le réel vécu et l'individu » (Di Méo, 2003 : 701). Néanmoins, une autre conception de la perception, provenant de la phénoménologie, est considérée comme « plus acceptable ». La perception y « constitu[e] un « système relationnel impliquant, dans une même tension intentionnelle, le monde vécu, les sens et la conscience. Dans ce système, l'homme « qui perçoit subit les déterminations multiples [...] qui le caractérisent en tant qu'individu situé dans le temps et dans l'espace d'une société » (Di Méo, 2003 : 701). Selon Guy Di Méo, la perception serait donc en grande partie conditionnée par le social. Elle ne saurait être appréhendée comme un pur mécanisme physiologique indépendant du contexte socio-spatial dans lequel évolue l'individu.

On ne saurait aborder la géographie de la perception sans évoquer les travaux d'Eric Dardel et d'Armand Frémont qui ont contribué à développer ce courant de la discipline. Si l'on doit à Éric Dardel (1952) un ouvrage philosophique et géographique toujours d'actualité sur le rapport de l'homme à la terre (Pinchemel, 1990 : 1), Armand Frémont a quant à lui « forgé » le concept d'espace vécu. Toutefois, ce dernier « n'a pas débouché sur une géographie des comportements, mais sur une géographie de la perception, qui se développe à partir des années 1980 » (Staszak, 2003 : 340). Dans le cadre de notre travail de thèse, nous considérons qu'il est une prémisse à celui d'expérience sensible.

Dépassant une réflexion scientifique objective et adoptant une approche géographique, mais aussi phénoménologique (de l'espace), Éric Dardel propose « une réflexion sur l'être géographique de l'être humain » où il analyse l'espace géographique et « les attitudes humaines dans le monde » (Besse, 1990 : 136). Pour ce dernier, l'espace géographique ne peut pas « se résumer à des cartes » et ne regroupe pas seulement la dimension de la

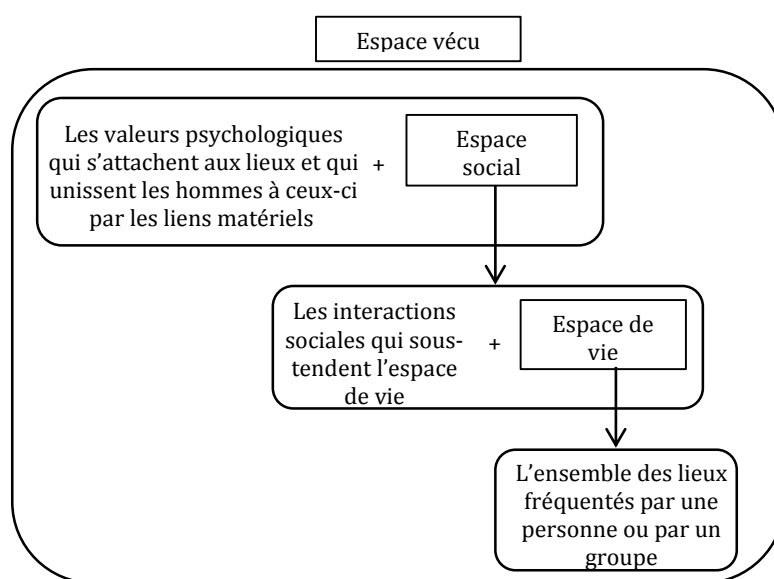
connaissance, il y a aussi « celles de l'action et de l'affectivité » (Besse, 1990 : 139), en d'autres termes il considère que le monde doit être saisi « au niveau de l'expérience vécue » (Besse, 1990 : 137). En effet, il découpe l'espace géographique en cinq réalités, dont celle de l'espace aquatique qui se rapproche le plus de notre problématique : « l'espace aquatique est un espace liquide [...] il met en mouvement l'espace » (Dardel, 1990 [1952] : 17). En décrivant l'espace aquatique (de manière personnifiée), Éric Dardel rapproche l'homme de son milieu et aborde la question de la temporalité et du mouvement : « l'écoulement des eaux courantes temporalise le monde et fait apparaître le temps comme l'étoffe de l'existence [...] » (Dardel, 1990 [1952] : 29). Il rappelle aussi la place de l'homme par rapport à la nature (au sens large) : « ni l'humain ni le terrestre ne sont géographiquement pensables l'un sans l'autre » (Besse, 1990 : 137).

De la même manière qu'Éric Dardel, Armand Fremont (1976) cherche avec la région « espace vécu », à voir l'espace non pas comme quelque chose d'objectif, mais de subjectif, c'est-à-dire un « espace tel qu'il est perçu et pratiqué par les êtres qui y vivent » (Staszak, 2003 : 340). Pour cela, il prend comme objet d'étude la région qu'il considère comme « vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux des images qui les modèlent » (Fremont, 1976 : 14). À la différence d'Éric Dardel, Armand Fremont ne s'appuie pas sur la phénoménologie de l'espace pour renouveler son approche et rejette la pensée behavioriste et néo-béavioriste. Il inscrit sa démarche dans une approche qu'il décrit comme plus globale et qui lui permet d'étudier des phénomènes de la perception tenant compte à la fois d'éléments objectifs, mais aussi subjectifs. Il s'agit de l'approche *Gestalttheorie* qui signifie psychologie de la forme (Fremont, 1976 : 18).

Bien que l'on ne retienne d'Armand Fremont que le concept d'espace vécu qui désigne « les valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par les liens matériels » (Staszak, 2003: 340) ce concept fait écho à ceux d'espace de vie et à d'espace social (Staszak, 2003: 340) (Figure 7). En adoptant la même démarche d'analyse que J. Piaget (1936), Armand Fremont étudie le rapport de l'homme à l'espace en prenant comme stade d'analyse l'expérience vécue de l'enfant, celui de l'adulte et celui du vieillard (rappelons que J. Piaget ne s'était intéressé qu'à l'analyse de la représentation de l'espace chez l'enfant) : « Les relations de l'homme à l'espace ne constituent pas un faisceau de données immanentes ou innées ; elles se combinent en une expérience vécue qui, selon les âges de la vie, se forme, se structure et se défait » (Fremont, 1976 : 19). Concernant l'espace vécu de l'adulte, Armand Fremont considère qu'il « se prolonge,

s'élargit, se stabilise » par rapport à l'espace de l'enfance, même si des expériences, peu étudiées en géographie comme le mariage ou le premier travail, viennent entraîner des ruptures (Fremont, 1976 : 22-23). L'espace vécu chez l'adulte est constitué de « strates », un peu comme des étapes ou des expériences « successives qui s'accumulent s'effritent, s'oublie, plus ou moins ». Elles peuvent être personnelles, mais « s'insè[ent] aussi dans un système de contingences [...] [dont] les références [sont] celles d'un ordre économique et social » (Fremont, 1976 : 23).

Figure 7 : Définition de l'espace vécu d'après le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (2003)



(Réalisation Leichnig, 2014)

Dans son article sur la géographie et la perception de l'espace, Paul Claval (1974) retrace l'itinéraire de ce concept au sein de la géographie. C'est sur cet article très précis et très détaillé, donnant un large aperçu de l'évolution de la perception en géographie (francophone, mais aussi anglophone) que nous allons appuyer notre propos. En géographie française, l'intérêt porté à la perception de l'espace s'est développé dès le début du XX^e siècle à travers des travaux portant « sur le sens de l'espace, l'orientation dans les populations primitives et la structuration de la perception lointaine », mais malgré cette « curiosité » également partagée à l'époque par les psychologues et les ethnologues (Claval, 1974 : 179), cet intérêt n'a pas conduit à « une véritable conceptualisation » (Di Méo, 2003 : 701). Les géographes notamment les géographes de tradition française ont continué à s'intéresser à la perception, à la marge des recherches menées sur les régions françaises ou étrangères. Laissant de côté les perceptions

individuelles, et privilégiant les perceptions collectives afin de rester dans une approche « (quanti)fiable » et « objective », ils s'interrogent sur la façon dont l'espace est senti ou à la façon dont il est divisé : « le sens de l'espace, la manière dont le milieu est perçu ne sont que rarement objet d'enquête directe [...] les problèmes de perception ont donc de tout temps retenu l'attention des géographes français, mais leur position est restée marquée d'ambiguïté » (Claval, 1974 : 180). Bien que la perception questionne les chercheurs, sa démarche « peu objective » est considérée comme « présomptueuse » (Claval, 1974 : 180). L'intérêt renouvelé depuis une trentaine d'années par les questions de perception provient des pays anglo-saxons, qui ont axé leur recherche sur la dimension théorique de la perception (Di Méo, 2003 : 701). Les géographes s'appuyant sur les travaux issus du champ de l'économie et « les modèles de l'homme »⁸⁵ développé par Herbert Simon (1957) réinterrogent leur conception de la perception, permettant ainsi d'améliorer leur compréhension des catastrophes naturelles (Kates, 1962) et des mouvements de population et de migration (White, 1973). C'est dans le cadre de ces recherches que les méthodes d'enquêtes élaborées par les psychologues⁸⁶ travaillant sur la perception vont s'avérer utiles pour les géographes, tels que Saarinen (1966) qui a recours à la photographie pour étudier le risque de sécheresse dans les Grandes plaines aux États-Unis. Même si les géographes étudiant la perception ne s'intéressent pas « aux problèmes que posent le contenu vécu de la perception, son origine, ou la formation des schémas mentaux » (Claval, 1974 : 182), l'intérêt pour ce concept est renouvelé tant par le champ d'études que par la méthodologie. On n'étudie plus seulement le concept de perception à travers ce qui est « lointain », on s'attache également à le saisir de manière plus locale et spatiale : à l'échelle de la ville ou encore à celle de l'environnement urbain.

C'est à partir de cette approche renouvelée que va naître une « géographie de la perception ». Bien qu'il ne soit pas possible de citer tous les travaux de recherches sur la géographie de la perception ou les auteurs s'inscrivant dans une approche plus subjective de la perception de l'espace urbain ou des villes (Bailly, 1977 ; Piolle, 1977 ; Bertrand, 1978), on peut citer toutefois ceux d'Antoine Bailly. Soulignant que la géographie et l'aménagement ne s'intéressent pas assez « aux unités inférieures » c'est-à-dire à la pièce,

⁸⁵ Herbert Simon travaille sur les comportements des agents économiques des firmes. « Simon explore alors des modèles de conduites imparfaitement rationnelles et parle de comportements de *satisficers*, c'est-à-dire motivés davantage par le désir d'atteindre un certain niveau de satisfaction que par le souci de maximiser revenus et utilité » (Claval, 1974 : 181).

⁸⁶ L'étude de la perception chez les psychologues va elle aussi évoluer. La perception « n'est pas indépendante des autres facultés de l'être » (Claval, 1974 : 183), ce n'est pas seulement un stimulus.

à l'appartement ou au quartier, il considère que celles-ci peuvent révéler des processus essentiels pour appréhender la perception, le comportement humain et ses attitudes: « l'environnement urbain est également susceptible de modifier le genre de vie, les valeurs personnelles et sociétales » (Bailly, 1977 : 11-14). Ces travaux visent ainsi à mieux comprendre l'espace urbain.

Nous avons vu en tentant de cerner le terme perception qu'il est étroitement lié à celui de représentation. Le glissement entre perception et représentation se trouve dans les travaux de Piaget (1936). Ce dernier étudie le « fonctionnement de l'intelligence et [la] construction de l'espace chez l'enfant » (Gumuchian, 1991 : 24) et démontre que, de la naissance à 18 mois, l'enfant perçoit le monde et tend ensuite à s'y situer et à s'y déplacer, ces processus étant « réglés par des schèmes sensori-moteurs » (Bronckart, 2007 : 626). Ce n'est qu'après, lors d'un autre « stade » lorsqu'il y a « différenciation et intériorisation progressives de ces schèmes » (Bronckart, 2007 : 626), qu'apparaît chez l'enfant la capacité de « représentation »⁸⁷, c'est-à-dire « d'évoquer des objets même en leur absence » (Gumuchian, 1991 : 24). En effet, la représentation est un fait ou un état découlant de l'acte perceptif et tout comme celui-ci, il est relié à l'idée de pensée et de réflexion, mais il peut être opéré « à distance » alors que la perception suppose une relation de proximité et d'immédiateté avec l'objet perçu. Pour se produire, la perception a besoin d'être « en présence de la chose perçue » (Debarbieux, 2003 : 791), tandis que la représentation peut « évoquer des objets même si ceux-ci ne sont pas directement perceptibles » (Bailly, 1995 : 370), on peut même se représenter un lieu inconnu. La représentation a donc une « plus grande capacité d'autonomie culturelle par rapport au réel auquel elle se réfère » (Debarbieux, 2003 : 791).

La représentation peut être définie comme « l'acte par lequel l'esprit se rend présent quelque chose » (Russ, 2002 : 248)⁸⁸. Le Dictionnaire de Furetière où apparaît pour la première fois la notion de représentation à la fin du XVII^e siècle propose une définition reliant « image » et « représentation » (Chartier, Fabre, 2006 : 1005). Représenter quelque chose ce n'est pas seulement pour soi-même, se le représenter dans son esprit, il peut aussi s'agir de représenter quelque chose en dehors de la pensée comme « l'image qui nous remet en idée et en mémoire les objets absents et qui nous les peint tels qu'ils sont »

⁸⁷ En psychologie on évoque le terme « d'image mentale » pour ce stade.

⁸⁸ Cette acception de ce terme est à différencier d'une autre définition qui concerne « le fait de représenter ([dans le sens] de tenir place) » (Russ, 2002 : 248) un ensemble telle qu'une nation. Cette seconde acception, plus politique qui est loin de nos préoccupations, ne sera pas traitée ici.

(Chartier, Fabre, 2006 : 1005). La représentation peut être ainsi « picturale, littéraire, ou plus généralement mentale » (Chartier, Fabre, 2006 : 1005). Cette idée d'« image [...] qui peint les objets tels qu'ils sont » doit cependant être nuancée. En effet, la représentation est un processus qui met en lien deux éléments et « qui aboutit à ce que l'un (le « représentant ») répète, remplace ou « présente autrement » l'autre (« le « représenté ») » (Bronckart 2007 : 625). Tout comme la perception n'est pas un acte passif, la représentation n'est pas le « miroir » de la réalité (Chartier, Fabre, 2006 : 1005). C'est une construction qui est avant tout mentale (on entend ici l'ordre chronologique dans lequel s'effectue cette construction, elle commence d'abord dans la pensée avant d'être représentée en dehors d'elle, comme sur une carte par exemple), « mais par laquelle l'agent de cette construction, qu'il soit singulier ou collectif, se donne à voir dans cet acte » c'est-à-dire cherche à être vu ou à exister (Chartier, Fabre, 2006 : 1005). Il s'agit bien d'une « interprétation » de la réalité par celui qui construit la représentation, même si son auteur cherche à ce qu'elle s'approche au plus près de celle-ci (approche réaliste à distinguer de l'approche subjective) (Debarbieux, 2003 : 791).

En géographie, Bernard Debarbieux différencie trois déclinaisons possibles du concept de représentation (Tableau 5). Il distingue les représentations spatiales des représentations mentales et des représentations collectives ou individuelles. On retrouve dans chacune d'entre elles, des éléments venant enrichir notre réflexion sur le concept d'expérience, même si nous nous rapprochons plus des représentations individuelles et spatiales.

Tableau 5 : Déclinaisons du concept de représentation proposées (Debarbieux : 2003 : 791)

Déclinaisons		Disciplines ou champ d'études (non exhaustif)	Définitions proposées (non exhaustif)
Représentations mentales		Psychologie ou Sciences cognitives	« Actes de pensées et des états neurologiques, mais qui n'ont aucune matérialité autre que cérébrale »
Représentations collectives et individuelles	Représentations collectives	Sociologie	« Formes de connaissance ordinaire [...] à visée pratique (ex. maîtrise de l'environnement et adoption d'attitudes et de comportements collectifs) »
	Représentations individuelles	Phénoménologie	« Produits d'un itinéraire de vie, d'une vision singulière du monde »

Les représentations spatiales concernent surtout -comme leur nom l'indique- le champ disciplinaire de la géographie, puisque la représentation est entendue à travers l'analyse de l'espace. Elles peuvent être qualifiées d'immatérielles lorsqu'elles relèvent « d'un sentiment d'éloignement » (1), d'immatérielles parfois « fixées dans des objets matériels », comme une photographie de paysage (2), d'individuelles (ex. carte mentale) (3) ou encore de sociales quand on évoque « les stéréotypes d'une ville américaine » (4) (Debarbieux, 2003 : 791).

Parmi les travaux étudiant les questions des représentations (spatiales) et permettant de saisir le glissement entre perception et représentation, ceux de Kevin Lynch et de Peter Gould et Rodney White méritent une attention particulière. En étudiant l'image de la ville, « sa qualité visuelle », « son importance éventuelle et [les] possibilités de la modifier », Kevin Lynch (1969) vient réinterroger les questions de représentation de l'environnement urbain. À travers l'étude de la représentation mentale de trois villes américaines, Boston, Jersey City et Los Angeles chez ses habitants, il questionne la lisibilité du paysage urbain, c'est-à-dire « la facilité avec laquelle [l'habitant] reconnaît[a] ses éléments et les organiser[a] en schéma cohérent » (Lynch, 1969 : 1-3). Il considère cette lisibilité comme importante pour pouvoir améliorer le cadre et la qualité de vie des citoyens. En effet, l'environnement urbain de la ville soit « lisible » pour que ces derniers s'y sentent bien et puissent le pratiquer : « il est vrai que nous avons besoin d'un milieu qui ne soit pas seulement bien organisé, mais aussi chargé de poésie et de symbolisme » voire d'identité (Lynch, 1969 : 139-141). Même si Kevin Lynch préfère parler d'image de la ville pour aborder la question de la perception de l'environnement urbain, il montre que si chaque individu perçoit les éléments et les formes de la ville et s'en fait ensuite une représentation qu'il est possible de qualifier d'unique et d'individuelle, cette représentation « rejoint [néanmoins] l'image collective » de la ville (Lynch, 1969 : 53).

Toujours sur les questions de représentations spatiales, Peter Gould et Rodney White (1974) cherchent à dépasser l'étude des lieux entre l'ici et le là-bas et les mouvements ou processus produits entre eux, pour se questionner sur l'image mentale que l'homme a des lieux. Plus précisément, il s'agit de comprendre la façon dont les lieux sont perçus et où les individus veulent vivre. Et « comme dans tous les travaux motivés par l'analyse de la décision, l'accent est mis sur les préférences » (Claval, 1974 : 1982). Dans leur ouvrage, *Mental maps*, Peter Gould et Rodney White (1974), mesurent les préférences géographiques des lieux en créant une matrice de calcul qu'ils appliquent à la Grande-

Bretagne et aux États-Unis. Parmi les éléments mis en avant outre leur méthode de travail, ils explorent « les images mentales que les personnes forment des lieux [et ce qui est construit derrière] et [...] touche[nt] aussi [aux] paysages invisibles et [aux] espaces qui semblent jouer un rôle si important dans la formation des images du monde qui est autour de nous »⁸⁹ (Gould, White, 1974 : 174).

Tout comme pour l'étude de la perception de l'environnement, l'étude des représentations spatiales par les géographes vient « révolutionner leur approche »⁹⁰. Cette dernière pose « le problème de l'adéquation entre la réalité [c'est-à-dire] ce que nous en percevons et nos discours sur la réalité » (Bailly, 1995 : 372). Ces nouvelles questions conduisent la géographie à s'orienter vers l'étude de la valeur des lieux et « l'interdépendance entre vécu et expérience », la poussant ainsi à prendre en compte la subjectivité humaine (Bailly, 1995 : 374). C'est dans ce contexte avec le développement de la géographie de la perception ainsi que des questions traitant des représentations spatiales, où une plus grande importance est donnée à la subjectivité, qu'émerge le concept d'expérience au croisement de différentes disciplines.

2. Émergence du concept d'expérience au croisement de plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales

Le concept d'expérience a depuis longtemps intéressé les chercheurs notamment en géographie humaine où la relation entre l'homme et son environnement, le monde extérieur –les paysages, l'espace urbain, les lieux- est prépondérante. Néanmoins, « traditionnellement et populairement, la connaissance scientifique est fondée sur quelque chose sans valeur, un raisonnement objectif et des faits du monde qui peuvent être vérifiés

⁸⁹ « Throughout this book we have explored the mental images that people form of places, and we have looked at some of the things they may lie behind them. We have also touched upon the invisible landscapes and spaces that seem to play such an important role in forming the images of the world around us [...] ».

⁹⁰ Dans son ouvrage *Représentation et Aménagement du territoire*, Hervé Gumuchian (1991) ne met pas seulement en avant le glissement entre « perception » et « représentation ». En parallèle à cette évolution conceptuelle, il indique qu'un autre changement de concept s'opère au sein de la géographie et de l'aménagement, évolution qui concerne cette fois les questions de spatialités. Dans le but de tenir compte de cette subjectivité humaine, les géographes francophones, contrairement aux anglophones qui l'étudient depuis plus longtemps, commencent à recourir au concept de territoire -ou concept de territorialité- à partir des années 1980 pour traiter des représentations spatiales. En effet, étudier le territoire c'est tenir compte des dimensions qui le constituent, c'est-à-dire les hommes et leurs activités, et c'est « admettre implicitement que les valeurs sociales jouent un rôle premier dans l'analyse du processus cognitif » (Gumuchian, 1991 : 18).

par les autres »⁹¹ (Bondi, 2009 : 447). C'est pourquoi, jusqu'à la fin des années 1960, les géographes en particulier chez les chercheurs anglo-saxons ne se sont que très peu intéressés aux questions d'expérience, de sensibilité et d'émotions. En effet, étudier la dimension sensible du rapport entre l'homme et son environnement signifie quitter le champ de l'objectivité où la raison et la logique dominant pour entrer dans le champ de la subjectivité, un domaine jugé en apparence moins « fiable » où les méthodes mathématiciennes ou statisticiennes, méthodes positivistes, ne peuvent pas toujours tout expliquer. En réponse à l'hégémonie d'une science géographique en quête d'objectivité (Backhaus, 2009 : 138), la géographie humaine⁹² et le courant de la *humanistic geography*⁹³ cherche à se « réhumaniser » en s'intéressant à des aspects plus subjectifs (Bondi, 2009 : 447) : « l'approche humaniste ne se contente pas d'étudier l'homme qui raisonne, mais aussi celui qui éprouve des sentiments [...] » (Pocock in Gumuchian, 1991 : 9).

En effet, les géographes renouvellent leur approche des questions de représentations spatiales ou de perceptions de l'environnement en y intégrant des questionnements subjectifs, ce qui permet d'aborder de manière indirecte le concept d'expérience (comme nous l'avons vu dans les travaux d'Armand Fremont, 1976) : « l'étude de la perception est en fait très proche de celle des attitudes, des préjugés, des opinions qu'on situait dans un tout autre chapitre. On ne peut plus éviter de s'interroger sur la subjectivité des individus [...] et la façon donc l'individu organise son expérience [...] » (Claval, 1974 : 182-184).

Progressivement, la géographie humaine qualifiée parfois de géographie « émotionnelle », ou « existentielle » chez les chercheurs anglo-saxons se confirme et s'enrichit au contact d'autres courants de pensée tels que « *feminist studies* », « *nonrepresentational* » et « *psychoanalytic ideas* » (Davidson, Smith, 2009 : 440-445). Selon Bondi, l'une des premières recherches qui aborde la question des émotions est la géographie de la peur des femmes. Cette peur considérée parfois comme irrationnelle permet ainsi de repenser la relation entre la raison et les émotions (Bondi, 2009 : 448). Étant donné que « nous

⁹¹ « Traditionally and popularly, scientific knowledge is grounded in value-free, objective reasoning and in facts about the world that can be verified by others ».

⁹² Courant né dans les années 1970.

⁹³ La *Humanistic Geography* est un courant né à la fin des années 1960 aux États-Unis, qui se rapproche de la phénoménologie pour appréhender notamment « l'objet et le sujet » (Racine, Bryant, 2003 : 473) dans une dimension subjective. La subjectivité est au centre de ce courant.

sentons et nous sommes touchés par les émotions physiquement et corporellement »⁹⁴ (Bondi, 2009 : 448), les travaux sur les émotions s'orientent aussi vers les questions du corps et d' « *embodiment* ». Les recherches féministes articulées autour des émotions et du corps traitent par exemple de l'expérience des femmes ayant des maladies parfois chroniques comme l'agoraphobie ou la fibromyalgie, maladie entraînant des douleurs ou tensions musculaires (Bondi, 2009 : 448). En sociologie, l'appréhension de l'expérience et le rapport au corps est une thématique très développée comme le montre l'article de Denis Jodelet (2006) sur *la place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales*. Parmi les nombreux exemples évoqués dans cet article, il y a celui de la morphine. Des soignants et infirmières n'ayant pas reçu la formation adaptée, considèrent que cette dernière est un « cocktail lithique déguisé » et refusent de l'administrer aux patients en fin de vie. Dans leurs propos « le terme de « mort fine » [se substitue] à celui de morphine » (Jodelet, 2006 : 12).

Bien que ces courants de pensées et disciplines soient venus influencer la géographie humaine et particulièrement la humanistic geography, c'est un autre rapprochement qui a permis à cette dernière de s'emparer du concept d'expérience. Depuis la fin des années 1960, la géographie humaine se rapproche progressivement de la phénoménologie⁹⁵, donnant lieu dans les années 1970 et au début des années 1980 à une intense activité productive (Backhaus, 2009 : 139). La phénoménologie, courant philosophique, s'intéresse aux phénomènes et à l'étude des essences. Il s'agit de décrire de manière directe une chose à partir de l'expérience vécue sans en rechercher les causes, les facteurs ou le cheminement psychologique, objets de recherche laissés aux historiens, aux sociologues ou encore aux psychologues. Ce courant de la philosophie part du principe que « la description du vécu de quelque chose peut nous faire accéder au sens de cette chose » (Huneman, Kulich, 1997 : 5). En d'autres termes, la phénoménologie « s'efforc[e] d'expliquer la nature des liens que tout sujet noue avec son environnement naturel et humain » (Di Méo, 2003 : 712). Pour Backhaus, la phénoménologie permet ainsi aux géographes de trouver des réponses en termes de méthodologies, et des réponses concernant l'étude ou la compréhension de phénomènes ; une forme d'« alternative à la science objectiviste » (Backhaus, 2009 : 138). Les géographes (humanistes) tels que Yi-Fu Tuan, Edward Relph et Anne Buttmer, qui se tournent vers la phénoménologie ont pris le

⁹⁴ « We feel and we are touched by emotions bodily ».

⁹⁵ Même si l'ouvrage d'Éric Dardel date de 1952, il a été reçu, lors de sa parution, avec une relative indifférence.

parti de développer : « the geography of lived-experience », la géographie de l'expérience vécue (Backhaus, 2009 : 138). S'appuyant sur les propos de Jorge Semprun, Denise Jodelet (2006) souligne que pour les francophones, il est plus complexe de saisir le terme d'expérience vécue puisqu'à la différence de l'espagnol ou de l'italien, le terme « vivencia » n'existe pas. Ce dernier traduit l'idée de vivre, de savoir que l'on vit, le fait d'expérimenter quelque chose (*Dictionnaire Real Academia Espanola*⁹⁶).

Cette prise en compte de l'expérience se fait de manière progressive de la part, d'abord, des géographes anglo-saxons qui s'intéressent à l'expression « expérience vécue » puis à celle d'« expérience touristique ». Pour les géographes francophones en particulier ceux travaillant sur des questions touristiques, cette prise en compte, comme nous allons le voir, est bien plus tardive.

2.1 L'expérience vécue⁹⁷

Dans son ouvrage *L'espace et le lieu*, Yi-Fu Tuan (1977) n'aborde pas la question de l'expérience vécue dans son ensemble. Il s'intéresse plus particulièrement à une partie de l'expérience : la relation entre les notions d'espace et de lieu. Afin de saisir la façon dont l'homme perçoit et ressent l'espace, il aborde sa réflexion en partant de la « perspective expérientielle »⁹⁸. Cet intérêt pour le fait de ressentir ou le fait d'éprouver quelque chose dans un espace ou un lieu « en ten[ant] compte des différents modes d'expérience (moteur sensoriel, tactile, visuel, conceptuel) et en interprét[ant] l'espace et le lieu comme des images de sentiments complexes » (Tuan, 1977 : 10) restent encore trop peu explorés selon l'auteur ; les travaux étant plus orientés vers la qualité de l'environnement (certainement à cause de la difficulté à traiter de ce que « les gens ont tendance à refouler [...] [ou] ne peuvent exprimer ») (Tuan, 1977 : 10).

Qualifiant le terme d'expérience de « générique », Yi Fu Tuan (1977) explique qu'il renvoie aux « différentes manières par lesquelles une personne appréhende et construit la réalité » (Tuan, 1977 : 12). Sans entrer dans les détails de « ces différentes manières », trois éléments constitutifs de l'expérience sont cités :

⁹⁶ <http://lema.rae.es/drae/?val=vivencia> consulté le 3 octobre 2015

⁹⁷ Bien que redondante l'expression « expérience vécue » est utilisée en sciences humaines et sociales, plus particulièrement en psychologie, pour « désigner [...] le fait d'éprouver quelque chose et donc de le vivre ou de l'avoir vécu » (Zaccaï-Reyners, 2006 : 439-441). Ainsi il est possible de distinguer l'expérience au sens expérimentation de l'expérience dite sensible.

⁹⁸ Titre du premier chapitre de son ouvrage *l'espace et le lieu* (1977).

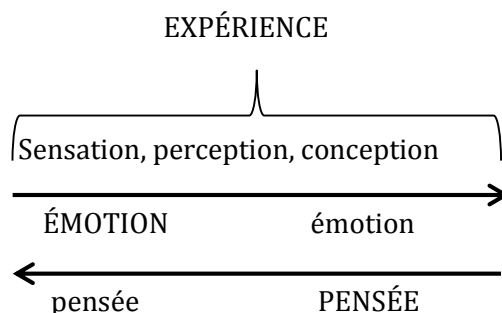
- La sensation qui se réfère aux « sens les plus directs et passifs ». Cette phase se rapproche de ce que nous avons décrit à travers la notion de sensation c'est-à-dire le fait de capter des données provenant des sens.
- La « perception visuelle active ».
- Le mode indirect de la symbolisation.

Bien que Yi-Fu Tuan ne précise pas ici ce qu'il entend par la perception visuelle active, on suppose qu'il s'agit d'une étape de prise en compte de la sensation, une phase plus réflexive, conduisant à l'acte de concevoir (mode indirect de symbolisation) l'espace.

Dans chacune de ces étapes, Yi-Fu Tuan considère que l'émotion « affecte toute l'expérience humaine » même la pensée et vice-versa. Le sentiment est quant à lui plus ambigu et est quelque chose de plus intentionnel et affectif où l'individu procède à un classement des choses (Tuan, 1977 : 12-13). Pour nous, l'émotion tout comme le sentiment affectent l'expérience et conditionnent ou orientent la pensée et la réflexion. Néanmoins, on ne considère pas le sentiment comme quelque chose de nécessairement intentionnel.

Le schéma que propose Yi-Fu Tuan (1977) pour synthétiser le concept d'expérience nous paraît peu précis et incomplet, en partie parce qu'il vient illustrer le propos développé dans l'ouvrage sans fournir d'explications ni sur le sens des flèches ni sur les différents niveaux de concepts mobilisés (Figure 8). Par ailleurs, nous n'aurions pas associé les notions d'émotion et de conception, mais celles de sentiment et de conception, de par la temporalité du sentiment qui est certes plus complexe et qui perdure dans la durée à l'inverse de l'émotion. Enfin, nous faisons intervenir d'autres notions clés dans la construction de l'expérience, notions certes sous-jacentes dans les propos d'Yi-Fu Tuan (1977), mais qui ne sont pas développées, voire même mentionnées ici par ce dernier (sens, sensible, mémoire, etc.).

Figure 8 : Schéma du concept de l'expérience selon Yi-Fu Tuan (1977)



Si les notions suivantes « sensation, perception, conception, émotion, pensée » peuvent être décrites comme des composantes de l'expérience, il faut néanmoins leur donner corps, les structurer et les lier entre elles pour parler réellement d'expérience. Pour dépasser cette « succession discontinue d'émotions », de sensations, et de pensées, il faut selon Yi-Fu Tuan faire intervenir la mémoire et l'anticipation. Ce sont ces derniers éléments qui viennent « transformer les impacts sensoriels » en « un flot continu d'expérience » (Tuan, 1977 : 14). Nous choisissons ici d'ajouter à la mémoire et à l'anticipation, l'idée de représentation (par exemple les images véhiculées), même si elle pourrait être sous-entendue à travers la notion de mémoire (qui fait aussi appel aux souvenirs).

Le concept d'expérience, surtout lorsqu'on la qualifie de vécue, « a une connotation de passivité » (Tuan, 1977 : 13) dans le sens de « passé ». À l'inverse de Yi-Fu Tuan, nous ne pensons pas que l'expérience soit nécessairement une expérimentation nouvelle, non familière et incertaine. L'expérience peut aussi se référer à quelque chose que l'on a l'habitude de faire, de sentir, de ressentir, et de vivre, etc. Comme dans le cadre de cette recherche, nous étudions l'expérience des usagers sur un espace spécifique et durant une durée limitée, il ne nous est pas possible d'envisager -comme le fait Yi-FU Tuan- l'expérience « de vie », c'est-à-dire l'expérience pris dans sa globalité, et de ne pas séparer les différentes successions ou temps de l'expérience, en d'autres termes considérer l'expérience à l'échelle d'une vie humaine⁹⁹.

Yi-Fu Tuan va ensuite plus loin dans la conceptualisation de l'expérience. Il considère que la sensation et la pensée « situées aux extrémités d'un continuum de l'expérience [...] représentent toutes deux des voies de la connaissance » (Tuan, 1977 : 14). En reliant l'expérience à la connaissance de l'espace ou du lieu, à l'apprentissage, il constate que celle-ci peut prendre plusieurs formes : « directe et personnelle ou encore indirecte et conceptuelle, par le biais de symbole » (les images véhiculées et symboliques) (Tuan, 1977 : 10). On peut saisir un espace de manière conceptuelle tout comme notre entendement ou perception de celui-ci peut s'effectuer par la pratique.

Cette réflexion nous amène à distinguer deux niveaux dans la notion d'expérience. Il y a l'expérience que l'on vit au présent, in situ sur un lieu ou dans un espace et il y a l'expérience vécue et révolue qui vient intervenir et construire l'expérience « présente », c'est-à-dire le moment que l'on vit actuellement. La mémoire, l'anticipation et la

⁹⁹ C'est peut-être aussi une façon de distinguer « expérience vécue » et « expérience sensible ».

représentation (entre autres) conditionnent l'expérience « présente ». Lorsque cette dernière est terminée ou achevée, elle vient s'ajouter à l'expérience vécue, on peut alors parler de ce qui a été appris, c'est la notion d'apprentissage. Entre l'expérience « présente » et l'expérience vécue, un cercle vertueux se crée.

2.2 Les facteurs venant influencer et construire l'expérience

Après avoir tenté de voir ce qui constitue l'expérience en distinguant les diverses notions clés (sens, émotions, etc.) et après avoir cerné l'émergence de ce concept au croisement de plusieurs disciplines, il convient maintenant d'explicitier certaines notions récurrentes des paragraphes précédents venant participer à la construction de l'expérience. Il s'agit de la notion de lieu et d'ambiance, notions que nous considérons comme des facteurs ayant une influence extérieure sur l'expérience des usagers.

2.2.1 Le lieu

Plus nous tentons de définir le concept d'expérience et plus nous faisons référence au terme de lieu, notamment quand il s'agit de parler de valeur des lieux ou pour se référer (de manière générale) à « là où quelque chose se trouve et/ou se passe » (Berque, 2003 : 555). Pour clarifier nos propos, il est préférable d'en donner une définition.

Le lieu n'est pas un point fixe, une localité ou une localisation d'un élément qui le constitue (Lussault, 2003 : 561). Cela se rapproche plus d'une aire ou d'une étendue. On le considère aussi comme « l'espace de base de la vie sociale » (Lussault, 2003 : 561). En effet, comme le précise Yi-Fu Tuan (2006) l'espace possède un caractère plus ouvert favorisant le mouvement et non l'idée d'une pause. Ce glissement entre espace et lieu s'effectue dès lors que l'espace est mieux connu ou mieux appréhendé par l'individu qui le pratique et lui attribue une valeur (Tuan, 2006 : 10). La place d'un espace public peut par exemple être considérée comme un lieu. Dans cette approche, le lieu est composé d'une « architecture fixe [...] des registres changeants » (comme le mobilier urbain¹⁰⁰) qui peuvent varier et donc modifier l'ambiance de celui-ci (Lussault, 2003 : 561).

¹⁰⁰ « Ensemble d'objets légers et amovibles placés dans les villes pour la commodité et de confort des habitants : kiosques, lampadaires, poubelles, etc. [...] Jadis contribuant à l'urbanité et à l'esthétique de la ville [...] le mobilier urbain tend actuellement à se banaliser et à ne conserver qu'un rôle pratique et de support publicitaire. Toutefois certaines municipalités tentent de reconquérir l'esthétique de la ville que porte le mobilier urbain » (Pumain, 2006 : 187).

Il existe une autre façon de concevoir le lieu et qui le place sur un autre registre. Le lieu n'est plus la « plus petite unité spatiale complexe de la société », mais « une condition de l'expérience humaine » (Entrikin, 2003 : 557). Pour Vincent Berdoulay (1997), qui interroge les mutations de la territorialité en recourant à la notion de lieu, ce dernier est inextricablement lié au sujet (Berdoulay, 1997 : 301). De plus, sujet et lieu « s'instituent mutuellement » (Berdoulay, Entrikin, 1998 : 115). Dans cette approche développée à partir des années 1970 par le courant de la *humanist geography*, et proche de nos préoccupations, l'idée de lieu permet de prendre en compte l'expérience du sujet et l'expérience que ce dernier a du lieu (Entrikin, 2003 : 558). Pour Sylvie Miaux, « les lieux sont sollicités, chargés de sens, investis par l'imaginaire [...] » (Miaux, 2005 : 84). Notons que si le lieu permet de prendre en compte ces réflexions, c'est également le cas de l'espace.

Nous retiendrons donc que l'expérience des usagers se situe dans l'espace fluvial urbain appréhendé comme un lieu. Pour renvoyer à un endroit plus précis, tel qu'une partie de l'espace fluvial ou une partie du territoire par exemple celui d'une commune, il est possible d'utiliser le terme lieu, bien que les usagers lui préfèrent le terme « endroit ». Si le lieu nous permet d'indiquer un « endroit dans un espace », il suppose aussi que l'expérience peut être différente ou similaire selon les lieux et ce qui les caractérise. De plus, entre l'usager et le lieu se crée une connexion : « l'expérience du lieu implique donc pour une personne à la fois la capacité subjective de participer d'un environnement et la capacité objective de pouvoir observer un environnement en étant externe et séparé de soi » (Entrikin, 2003 : 557).

2.2.2 L'ambiance

En abordant la question de la perception de l'environnement ainsi qu'en définissant le terme lieu, nous avons évoqué certains éléments qui le caractérisent. L'ambiance qui en fait partie est pour notre recherche une notion importante sur laquelle nous ne pouvons pas faire l'impasse. La notion d'ambiance (urbaine) est plus large que celle du cadre de vie (Pumain, 2006 : 14) qui selon les définitions¹⁰¹ se limite au logement ou au quartier de l'individu. En effet, elle constitue l'atmosphère du lieu et est liée à ce qui s'en dégage, à la sensibilité de celui-ci et à ce que les usagers peuvent sentir, voire ressentir. « Engageant un rapport sensible au monde » (Amphoux, 1998 : 15) l'ambiance est composée

¹⁰¹ Telle que celle de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP926.pdf consulté le 8 octobre 2014.

d'éléments subjectifs tels que le bruit ou les odeurs¹⁰² qui viennent influencer ou construire l'expérience des usagers. Elle « n'a pas de forme (c'est peut-être même parce qu'elle n'a pas de forme strictement identifiable que l'on parle d'ambiance), mais ne peut pas non plus être dite strictement informelle [...] » (Amphoux, 1998 : 64).

À l'exception du dictionnaire Larousse ou du Littré (2009), les dictionnaires plus spécialisés en géographie et en aménagement n'ont pas d'entrées spécifiques pour ce terme sans qu'il soit qualifié d'urbain ou d'architectural, voire de physique (en psychologie). En géographie, l'ambiance architecturale et urbaine est entendue soit comme « un habillage de la réalité [...] puisqu'elle porte le masque de la représentation [...], effet de façade, décorativisme architecturale [...] » (Amphoux, 2003 : 60) soit comme un climat ou une atmosphère c'est-à-dire « le réel mis à nu [...] effet d'authenticité [...] esprit urbain du lieu ». Pour Pascal Amphoux, l'ambivalence de cette notion réside dans le passage entre cet entre-deux, entre le réel et l'illusion (Amphoux, 2003 : 60). Qu'est-ce qui fait l'ambiance ? Ce qui va se dégager, être créé spontanément par le lieu ou les individus ou ce qui aura été conçu, façonné pour la créer ? Deux approches se distinguent ici. La première considère qu'« il n'y a d'ambiance que représentable (par des dessins, des chiffres et des courbes) » tandis que pour la deuxième « l'ambiance ne saurait être représentée, elle n'existe que dans sa présentation » (Amphoux, 1998 : 81) et il faut la saisir dans sa sensibilité. Elle est plus éphémère, changeante, elle est produit de la combinaison complexe d'un lieu et des personnes qui le pratiquent. Sans remettre en question la première approche, c'est la seconde acception, où l'ambiance est saisie à travers l'expérience que l'on en a, qui est retenue. Elle correspond plus à de nos préoccupations de recherche et à la définition qu'en ont les usagers.

Les sciences sociales et les sciences physiques et de plus en plus les sciences techniques (Amphoux, 1998 : 11) travaillent ensemble pour tenter comprendre comment se construit le passage entre les éléments physiques et bioclimatiques¹⁰³, les éléments liés à la perception, et les éléments de l'urbain (esthétique urbaine) (Pumain, 2006 : 14). Les travaux axés sur l'aménagement ou les sciences techniques s'intéressant à la création

¹⁰² Nous ne rentrerons pas dans l'ensemble des caractéristiques composant l'ambiance urbaine puisque nous donnerons des éléments de lecture plus précis notamment sur le bruit et la vision dans la partie « résultats » qui traitera entre autres des sens et de la perception des usagers sur les espaces fluviaux urbains.

¹⁰³ « [...] l'ambiance constitue une sorte de toile de fond sur laquelle se détacheront les événements et stimulus, eux aussi appartenant au milieu, mais dotés d'une signification ou d'une portée particulière pour l'individu ou le groupe » (Richelle, 2007 : 30).

d'ambiance, cherchent notamment à savoir comment il est possible de la concevoir ou de la représenter afin qu'elle soit mieux perçue par l'utilisateur.

La géographie et l'aménagement en particulier francophone se sont orientés vers des travaux sur l'ambiance architecturale et urbaine. Tenir compte de la dimension sensible de l'ambiance urbaine permet notamment aux aménageurs de concevoir l'espace de manière renouvelée et de ne plus opposer systématiquement l'espace vécu à l'espace conçu (Thibaud, 1998 : 31), mais bien de tenir compte « des approches sensorielles de l'environnement [...] » (Amphoux, 1998 : 63)

Toujours sur les questions d'ambiance, mais plus proche de notre travail de recherche, on trouve les questions liées au déplacement dans l'espace et celle du mouvement. Dans l'ouvrage dirigé par Pascal Amphoux (1998) sur la notion d'ambiance, Jean Paul Thibaud mentionne les travaux de Benoit Bardy qui travaillent sur ces questions. En effet, Benoit Bardy qui inscrit sa démarche dans l'écologie de la perception (James Gibson, 1979) « interroge la notion d'ambiance du point de vue du couplage entre l'information [(sensorielle captée)] et le mouvement » (Thibaud, 1998 : 33). À partir de l'exemple de la marche, il constate que le mouvement d'un individu, la façon dont il se déplace dans un espace va venir structurer et conditionner la perception qu'il en a : « le mouvement du corps et l'oscillation de la tête permet au marcheur de s'adapter à la structure lumineuse du flux optique ambiant » (Thibaud, 1998 : 33). Pour Sylvie Miaux, le corps n'est pas un obstacle à la connaissance géographique, mais « un outil de perception et de connaissance. Le monde n'est pas comme un panorama qui passerait devant notre corps indépendamment de lui » (Miaux, 2005 : 100).

On constate que les recherches liées au déplacement s'orientent aussi vers la mise en lumière des espaces, comment éclairer et se déplacer dans des espaces publics ou privés la nuit. Bien qu'intéressantes et enrichissantes concernant l'expérience sensible des usagers, ces questions (sur la mise en lumière) ne seront pas abordées dans le cadre de cette thèse puisqu'aucun entretien n'a été effectué de nuit ou au crépuscule.

Ainsi la façon dont l'individu se meut, les déplacements « gestes ordinaires, [...] styles de mouvement » (Thibaud, 1998 : 39) indiquent au chercheur l'ambiance du lieu. Si l'on pousse plus loin cette idée, cela indique aussi comment l'individu s'approprie un espace, comment il peut le vivre et en faire l'expérience.

2.2.3 Le contexte temporel

Le contexte temporel est aussi un élément venant influencer l'expérience des usagers. Il est entendu ici sous deux angles. D'une part, il s'agit du temps dans le sens de la durée. Dans la mesure où l'espace fluvial est mobile et dynamique, la notion de temporalité est importante. On pense ici notamment aux crues. Dans le sens de la durée, le contexte temporel, c'est aussi les temporalités journalières (nuit/jour), hebdomadaires (semaine/week-end) et saisonnières (été, hiver, etc.). D'autre part, quand nous évoquons le contexte temporel, il s'agit aussi du contexte, politique, économique et social dans lesquels s'inscrivent les rencontres effectuées auprès des usagers. Étant donné que nous détaillons cet aspect dans la partie « cadre méthodologique » en proposant un retour de la méthode sur le terrain, nous ne développerons pas cet aspect-là de l'expérience ici.

3. Le concept d'expérience dans les études touristiques

Jusqu'à présent nous avons analysé l'émergence du concept d'expérience ainsi que ce qui la compose, nous allons donc voir maintenant comment les recherches en tourisme se sont emparées de ce terme et comment elles l'utilisent. L'objectif ici est non seulement d'enrichir notre réflexion sur l'expérience sensible, mais aussi de l'inscrire dans une dimension touristique et de loisirs étant donné que nous étudions l'expérience d'usagers réalisant une activité ou ayant une pratique de l'espace fluvial urbain.

Même si l'existence des récits de voyages (Stendhal, 1838), de romans (*Avec vue sur l'Arno* de Edward Morgan Forster, 1908) ou de guides touristiques (Guide Joanne) permettent d'apporter un éclairage sur les pratiques touristiques et les touristes/voyageurs d'autrefois, la recherche en tourisme ne s'est réellement formalisée que dans les années 1950-1960 avec l'arrivée du tourisme dit de « masse ». Boualem Kadri structure cette évolution en trois stades (Tableau 6) (2012 : 35-36) :

- **La reconnaissance idéologique et politique du tourisme (1950-1970)**, « le tourisme et le touriste [sont] considérés comme [des] éléments forts d'un système global [...] ».
- **La reconnaissance anthropologique et symbolique du tourisme (1970-1990)** : « le tourisme et le touriste [...] [sont considérés] comme les acteurs d'une société postmoderne ». On étudie notamment les effets de la postmodernité sur les pratiques touristiques, la consommation touristique et le touriste.

- **La reconnaissance scientifique (complexité du phénomène et de l'expérience) (1990-2010) :** « [...] a) la postmodernité a révélé l'émergence d'un individu en proie à un goût prononcé pour l'expérience (Lipovestky, 1983) ; b) l'individu-touriste n'est pas un consommateur passif [...] [mais un] acteur de son expérience [...] » (Winkin, 2001, p. 2) ; c) [nouvelle] vision et [nouveaux] outils conceptuels [...] [parfois] empruntés à d'autres sciences (durabilité, théorie du chaos) ».

Tableau 6 : Évolution de la pensée en tourisme en termes de stades de reconnaissance (Kadri, 2012 : 34)

Stade de la reconnaissance idéologique et politique du tourisme (1950-1970)	Stade de la reconnaissance anthropologique et symbolique du tourisme (fin 1970-1990)	Stade de la reconnaissance scientifique (complexité du phénomène et de l'expérience) (fin 1990-2010)
<p>La critique de la société bourgeoise et du modèle capitaliste (Barthes, 1957).</p> <p>L'expérience touristique organisée en tant que <i>fausse libération sociale</i> (Enzesberger, 1965).</p> <p>Esquisse d'une <i>théorie du tourisme</i> (Enzesberger, 1965).</p> <p>Le touriste intéressé par <i>l'image des choses et la consommation des « pseudo-événements »</i> (Boorstin, 1963).</p> <p>Critique d'une théorie du <i>sight-seeing</i> (Burgelin, 1967).</p> <p>L'organisation des vacances analysée à travers les mythes du Club Med: « l'image inversée de la société urbaine-industrielle » (Laurent, 1973).</p>	<p>Le tourisme: une composante fondamentale de la vie en lien avec le sacré (<i>sacred journey</i>) et avec la quête de sens (Graburn, 1989).</p> <p>L'expérience touristique est une expérience culturelle saisie à travers l'attraction (MacCannell, 1976).</p> <p>L'expérience touristique saisie à travers des séquences « espaces-temps » (Jafari, 1988).</p> <p>La nécessité d'analyser le touriste dans la situation d'intégration sociale (Urry, 1990).</p> <p>Le touriste: réhabilité par le <i>regard</i> qu'il porte sur la société (Urbain, 1991).</p> <p>L'expérience touristique: une sorte de transformation sociale et identitaire (Amirou, 1995).</p>	<p>L'expérience touristique: résultat d'un processus de développement du produit (Smith, 1994).</p> <p>L'expérience est différenciée des services: une offre ajoutée aux commodités, aux produits et services fournis au consommateur (Pine et Gilmore, 1999).</p> <p>Le touriste est vu comme acteur de son expérience (Page, 2002).</p> <p>Le tourisme défini en tant que système chaotique (McKercher, 1999).</p> <p>Nécessité d'un paradigme fédérateur (Dewailly, 2006).</p> <p>Intégration des analyses d'autres sciences avec la « durabilité » en tant qu'idée commune (Farrel et Twining-Ward, 2003).</p>

Ainsi, les recherches en tourisme passent d'une démarche positiviste valorisant la mise en place de méthodes quantitatives (1970) à une démarche plus qualitative. Cette dernière ne privilégie plus seulement l'étude de la dimension économique du tourisme, mais favorise aussi des questions sociales, de durabilité ou encore des questions liées aux sens et au corps du touriste (ex : l'expérience corporelle, multisensorielle). C'est dans la continuité de ces recherches qui portent une attention particulière au « phénomène de l'expérience », que s'inscrit ce travail de thèse.

3.1 Émergence du concept d'expérience touristique et de *tourist experience*

« L'expérience du touriste ou les façons, dont les touristes, interagissent avec et font sens avec les lieux et les personnes qu'ils rencontrent, est complexe et diverse, il y a, dans un sens, autant d'expériences de touristes que de touristes. Donc, étudier l'expérience des touristes peut apparaître comme une tâche difficile, si ce n'est impossible. Néanmoins, la compréhension de l'expérience des touristes est fondamentale pas seulement pour une compréhension du tourisme en particulier [...] [mais aussi pour] améliorer notre connaissance et notre compréhension [...] des sociétés contemporaines, à la fois celles qui génèrent et celles qui reçoivent les touristes » (Sharpley, Stone, 2011 : 199)¹⁰⁴.

Avant d'aller plus loin, il est important de noter -comme nous y invite Boulaem Kadri-, la différence entre l'expérience touristique (concept francophone) et *tourist experience* (concept anglophone signifiant expérience du touriste), même si globalement les deux termes renvoient aux mêmes préoccupations ou intérêts de recherche. En effet, l'expérience touristique « analyse [...] davantage le phénomène touristique lui-même à travers les problématiques reliées aux effets du tourisme sur la société » (Kadri, 2012 : 31) tandis que *tourist experience* s'intéresse plus à l'individu-touriste. En effet, un des rares dictionnaires spécialisé en tourisme ne possède pas l'entrée *touristic/tourism experience* (terme que nous avons rarement vu dans nos lectures), mais bien celle de *tourist experience*. Dans le cadre de cette thèse, nous utiliserons les deux concepts pour faire référence soit à l'expérience à l'échelle individuelle, celle de l'utilisateur (*tourist experience*) soit à l'expérience à une échelle plus large, d'un point de vue général (expérience touristique ou de loisir).

Le concept d'expérience touristique ou de *tourist experience* a longtemps été étudié par les chercheurs anglo-saxons (Clawson, 1963 ; Cohen, 1979), en particulier ceux d'Amérique du Nord (depuis les années 1960), avant d'être progressivement utilisé par les chercheurs asiatiques (principalement des Chinois) et océaniens dans les années 1990 (Ryan, 2011 : 9). Ces derniers s'intéressent plus au « rôle de la culture, du langage et de l'interprétation » (Ryan, 2011 : 9) dans les questions touristiques. Concernant les

¹⁰⁴ « The tourist experience, or the ways in which tourists interact with and make sense of the places and people they encounter, is complex and diverse; there are, in a sense, as many tourist experiences as there are tourists. Thus, researching the tourist experience may appear to be a difficult, if not impossible, task. Nevertheless, an understanding of the tourist experience is fundamental not only to an understanding of tourism in particular, for tourism itself may be seen as a lens through which societies may themselves be studied and understood. Thus, enhancing our knowledge and understanding of the tourist experience may also, in turn, enhance our understanding of contemporary societies, both those which generate and those that receive tourists ».

recherches francophones, elles ont abordé tardivement la question de l'expérience touristique malgré quelques travaux précurseurs comme ceux de Marc Laplante sur l'expérience touristique contemporaine : fondements sociaux et culturels (1996) : « il n'existe pas encore, à notre connaissance, d'études descriptives des expériences touristiques vécues par un individu. [...] Nous n'avons même pas trouvé une étude de budget-temps [...]. Que fait un touriste à chaque instant de sa journée ? [...] » (Laplante, 1996 : 77).

Clawson et Knetsch (1963, 1966) sont les premiers à évoquer l'idée d'expérience en tourisme (Marcjanna, Augustyn, 2012 : 256) en déterminant le modèle des cinq phases de *recreation experience*. Ainsi un touriste passera successivement par les étapes suivantes : l'anticipation (préparation du voyage), le voyage vers la destination/le site (le transport), l'expérience sur le site ou sur la destination (in situ), le voyage retour (le transport), la réfection (les souvenirs par exemple le visionnage des photos entre amis) (Clawson, Knetsch 2011 [1966] : 33-35). Jafar Jafari rajoute une sixième phase, celle de l'absence, le temps de « l'intérim de la vie ordinaire qui s'est poursuivie malgré l'absence du touriste de son domicile » (1988 in Laplante, 1996 : 80). Ce modèle de *recreation experience*, repris et modifié par plusieurs chercheurs (Craig-Smith, French, 1994 in Marcjanna, Augustyn 2012 : 256) peut aussi se décliner en trois phases, que Turner nomme « rites de passage » : la séparation (sociale et spatiale du lieu normal de résidence et du lieu d'attache des liens sociaux conventionnels), *liminality* (le touriste se retrouve dans une anti-structure, hors du temps et de l'espace, l'expérience est directe) et la réintégration (dans le groupe ou le lieu habituel) (Turner 1973, 1974 in Urry 2002 : 11). Ces phases de l'expérience touristique aussi entendues comme des « séquences » de l'expérience du touriste (Jafari in Laplante, 1996 : 80) posent la question suivante : quand commence et se termine l'expérience touristique ? Comme Marc Boyer et d'autres auteurs chercheurs, nous pensons que « l'avant voyage et l'après-voyage [font] partie de l'expérience » (Laplante, 1996 79). L'expérience commence dès la préparation du voyage, c'est-à-dire depuis le moment où il a décidé de partir et se termine quelques temps après son retour de la destination.

Une autre des premières problématiques soulevées par les chercheurs repose sur la *de-differentiating experience* (Uriely, 2005 : 203). Cette dernière conçoit l'expérience vécue par l'individu-touriste comme différente de l'expérience vécue par l'individu dans son quotidien. Il convient donc de distinguer deux lieux : celui de l'espace de vie qui a ses

propres frontières et limites et celui qui se situe « ailleurs » ou « là-bas », un lieu considéré comme lointain nécessitant un déplacement pour y accéder (Cohen, 1979 : 182). Cette approche soulève de vifs débats sur la vision de l'expérience du touriste et « les effets positifs et négatifs du tourisme moderne »¹⁰⁵ (Li 2000 : 864), opposant deux camps : celui de Daniel Boorstin (1963) et celui de Dean MacCannell (1973).

Pour Daniel Boorstin, le touriste n'est autre qu'un consommateur d'événements fabriqués, qu'il qualifie de « pseudo-événements » où l'image qui s'en dégage importe plus que la réalité elle-même. Dans son ouvrage *L'image*, il dénonce cette évolution des nouveaux modes d'expérience où « l'art [...] du voyage »¹⁰⁶ n'est plus, où « le mot « aventure » [a perdu tout son sens et] est devenu l'un des plus fades, des plus vides de notre langue » (Boorstin, 1971 : 124), et où le tourisme de masse est un « symptôme du malaise de l'âge »¹⁰⁷ (Cohen, 1979 : 179). Daniel Boorstin et les partisans de cette conception du tourisme ne reprochent pas aux touristes de se déplacer vers des lieux lointains pour voir des sites (MacCannell, 1999 : 10). Ils leur reprochent de vivre une « expérience futile, superficielle, frivole, une activité par procuration et une expérience inventée »¹⁰⁸ (Cohen, 1979 : 179). Ne considérant pas les destinations touristiques comme « insatisfaisant intellectuellement » (MacCannell, 1973 : 599), Dean MacCannell se situe à l'opposé du point de vue de Daniel Boorstin (Cohen, 1979 : 179). En effet, s'il reconnaît que « chaque détail de l'expérience touristique peut devenir tape-à-l'œil, avoir un aspect [...] [irréel] au moins pour un bref moment »¹⁰⁹ (MacCannell, 1999 : 106), il défend l'idée que les touristes, même ceux participant à des visites ou à des voyages organisés, cherchent l'authenticité¹¹⁰ du produit, de la destination et recherche à vivre au plus près de la

¹⁰⁵ « The negative and positive effects of modern leisure tourism (Furnaham, 1984 ; Graburn, 1989 ; Sutton 1967) ».

¹⁰⁶ Un des chapitres de l'ouvrage *L'image* de Daniel Boorstin s'intitule « Du voyageur au touriste : l'art oublié du voyage ».

¹⁰⁷ « A symptom of the malaise of the age ».

¹⁰⁸ « A it is a trivial, superficial, frivolous pursuit of vicarious, contrived experiences [...] ».

¹⁰⁹ « In highly developed tourist settings, such as San Francisco or Switzerland, every detail of touristic experience can take on a showy, back region aspect, at least for fleeting moments ».

¹¹⁰ Synonyme de vérité, de certitude, de sincérité, le terme « authenticité » désigne « l'origine de quelque chose » et « la conformité de celle-ci avec la réalité »

(<http://www.cnrtl.fr/definition/authenticit%C3%A9>). Bien que le concept d'authenticité soit au départ intrinsèquement lié aux questions patrimoniales, il s'applique aussi aujourd'hui au tourisme (Robinson, 2012 : 15). D'une manière générale en tourisme, un produit/objet qualifié d'authentique renvoie à l'idée de savoir si « l'élément/la chose en question est fait ou joué par les populations locales selon leurs usages et traditions » (Wang, 1999 : 350). Comme nous le verrons plus loin, le concept d'authenticité est plus complexe que cela. Les nombreux travaux réalisés sur l'expérience touristique et l'authenticité conduisent à envisager ce dernier sous divers angles et approches parfois clairement distinctes (Boortin vs MacCannell).

réalité : « les touristes sont motivés par un désir de voir la vie comme elle est vraiment vécue, même rencontrer les habitants du pays et, en même temps, ils sont dénigrés pour toujours échouer à atteindre ces buts »¹¹¹ (MacCannell, 1973 : 593).

Dépassant la vision duale de l'expérience touristique, envisagée soit sous l'angle de l'expérience superficielle marquée par le consumérisme (Boorstin, 1963), soit comme la recherche de l'authenticité du produit touristique (MacCannell, 1973), Cohen, s'inscrivant dans une démarche plus phénoménologique, distingue différents types d'expériences touristiques : « différents types de personnes peuvent désirer différents modes d'expériences touristiques »¹¹² (Cohen, 1979 : 180). Ces types d'expériences sont établis en fonction des intérêts et des comportements des voyageurs dégageant ainsi des attitudes allant du divertissement à un profond retour sur soi (Cohen, 1979 : 183-193).

- **Le mode récréatif** : le touriste part en vacances pour échapper à la routine, fuir la pression quotidienne. Dans ce mode, le plaisir du divertissement est plus important que l'authenticité parce que « la réalité est trop terrifiante ou révoltante pour être appréciée ». Le touriste comme l'industrie touristique peuvent être conscients qu'ils jouent tous un rôle pour garder cette expérience inauthentique.
- **Le mode divertissant** : ce mode est similaire au mode précédent à l'exception du fait que le « plaisir [est] dénué de sens pour » le touriste « qui n'est pas en quête de sens »¹¹³ (Cohen, 1979 : 186).

Ces deux premiers modes se rapprochent de la vision du touriste de Daniel Boorstin (1963) et s'apparentent plus « aux touristes de masse des sociétés modernes, industrielles et urbaines »¹¹⁴ (Cohen, 1979 : 186).

- **Le mode expérientiel** : plus profond que les modes précédents, celui-ci s'inscrit dans la continuité de l'approche de Dean MacCannell. Le touriste recherche l'authenticité du lieu dont sa « beauté, des activités, des rencontres même s'il ne

¹¹¹ « Sightseers are motivated by a desire to see life as it is really lived, even to get in the natives, and, at the same time, they are deprecated for always failing to achieve these goals ».

¹¹² « different kinds of people may desire different modes of tourist experiences ».

¹¹³ L'homme moderne est généralement éloigné de la société. Ce dernier recherche « un centre » dans l'espace de vie (de sa communauté), qui n'est pas géographiquement situé et qui lui sert de point de repère. Dans certains cas, il se peut que la quête du « centre » soit inexistante ou substituée à celle d'un autre ou qu'elle se transforme en un objectif ultime (Cohen, 1979 : 185-186). « The diversionary mode of tourist experience, hence is similar to the recreational, except that it is not "meaningful", even in an oblique sense. It is meaningless pleasure of a center-less person ».

¹¹⁴ « They are apparently characteristic of most mass tourists from modern, industrial, urban societies ».

s'intègre jamais réellement à la communauté/destination ou n'en fait pas partie. Il apprécie et est rassuré de voir que les autres vivent de manière « authentique ».

- **Le mode expérimental** : ce mode est caractéristique du touriste qui n'adhère plus à la quête du centre « spirituel » dans sa propre société. Il est à la recherche de plusieurs types de centre, le voyage/le tourisme étant un des moyens pour y parvenir (cela peut aussi être la drogue ou le mysticisme). Dans cette expérience nouvelle et intense, le touriste (appelé aussi chercheur) se livre à une vie/activité/séjour authentique sans clairement s'engager. L'objectif est de tester, de voir ce qui se passe et ce qui l'intéresse. En quelque sorte il s'agit d'une quête de soi-même, une quête de sens, qui peut dans un sens extrême devenir une forme de vie.

À titre d'exemple, Érik Cohen donne celui des travailleurs saisonniers dans les fermes américaines ou australiennes. Le mode expérimental nous rappelle les nouvelles formes de tourisme (maintenant moins nouvelles) qui se sont développées dans les années 1990 avec comme idée fondatrice celle du développement durable (écotourisme, tourisme participatif) (Gagnon, Gagnon, 2006).

- **Le mode existentiel** : À l'inverse du touriste-chercheur du précédent mode, le touriste se consacre totalement au centre spirituel « optionnel » auquel il peut s'attacher et s'engager. Certains peuvent complètement changer de centre, bien que la majorité des touristes vive dans un entre-deux : le centre spirituel de leur vie quotidienne et le centre « optionnel » dans lequel ils passeront la majorité de leur temps libre. Ce second centre ne se situe pas dans et n'a aucune relation avec le centre spirituel d'origine bien que la recherche du second centre soit liée à l'individu (lien avec l'histoire parfois intime). Érik Cohen évoque ici l'idée de mise en « exil » de l'individu.

« Le centre [« optionnel »] [...] symbolise l'idéal »¹¹⁵ (Cohen, 1979 : 195) recherché par les touristes du mode existentiel. S'il est plus facile de réaliser les expériences des deux premiers modes satisfaisant ainsi les attentes des touristes dits de masse, c'est en revanche plus compliqué de s'approcher de l'idéal du mode expérimental (et existentiel) (Cohen, 1979 : 194). Érik Cohen s'interroge alors sur la façon dont vont réagir les touristes face à cette contradiction entre réalité et quête de sens/de l'idéal recherché. Il distingue

¹¹⁵ « The center, of course, symbolises an ideal ».

alors trois types de touristes : (1) les « idéalistes réalistes » sont les plus conscients de cette contradiction et vont mettre plus de temps à adhérer au centre « optionnel ». Ils seront donc les moins déçus par la réalité de ce dernier. (2) Les « idéalistes aux yeux pleins d'étoiles » dont l'engagement s'est effectué de manière rapide refusent de se confronter à la réalité. Leur quête de soi « sera basée sur une illusion propre »¹¹⁶ (Cohen, 1979 : 196). (3) Les « idéalistes critiques » ont une envie irrésistible d'accéder au centre « optionnel », mais font face à un « désenchantement » lorsqu'ils s'y trouvent confrontés. Pour préserver leur quête de sens, ils peuvent justifier cette contradiction « en invoquant une réforme »¹¹⁷ (Cohen, 1979 : 196) du centre « optionnel ».

Cette typologie d'expérience prise sous l'angle phénoménologique a le mérite de renouveler de manière plurielle la vision du touriste (Uriely, 2005 : 205)¹¹⁸. Elle permet aussi d'approfondir le concept d'expérience touristique en proposant l'idée de « centre » et de quête de sens. Le touriste se déplace en dehors du chez lui, par plaisir, avant tout pour se forger (ou vivre) une autre expérience, qui peut, selon les modes, lui permettre d'accéder à une certaine sensibilité ou certaine forme d'être au monde. Nathan Uriely qui analyse les conséquences de la postmodernité sur l'évolution de concept de *tourist experience* souligne que la prise en compte de la subjectivité dans ce concept pousse les chercheurs à s'intéresser non seulement à l'authenticité du lieu (comme c'était déjà le cas avec les travaux de Dean MacCannell), mais aussi à étudier d'autres formes de tourisme plus proches du patrimoine ou de la nature (Uriely, 2005 : 207).

De manière plus générale, la typologie des expériences d'Érik Cohen a conduit à la réalisation de nombreux travaux scientifiques portant sur la question de l'expérience en tourisme –« Hamilton-Smith, 1987 ; Nash, 1996 ; Page, 1997 ; Pearce, 1982 ; Ryan 1993, 1997 ; Urry, 1990 »- (Li, 2000 : 865) et Elands, Lengkeek, 2000¹¹⁹- Ces travaux ont ainsi complexifié le concept d'expérience touristique. Ce dernier peut ainsi être entendu et conçu sous de multiples approches et théories. Chris Ryan propose de les classer et de

¹¹⁶ « Their self-realization will be based on self-delusion ».

¹¹⁷ « Advocating a reform of the actual centre to bring it closer to the ideal ».

¹¹⁸ On ne considère plus le touriste de manière uniforme, en tant que groupe. Il existe différents types de touristes qui ont des attentes, des désirs et des expériences diverses et variées.

¹¹⁹ Parmi les travaux de recherches s'inscrivant dans la continuité de ceux d'Érik Cohen, on peut également citer ceux de Birgit Elands et Jaap Lengkeek (2000). Selon ces derniers, « au sens strict », la typologie que propose Érik Cohen ne doit pas être entendue comme une typologie (une sorte de classification) des touristes, mais une typologie d'expérience (Elands, Lengkeek, 2000 : 5). C'est pourquoi, ils transforment la typologie d'expérience en typologie de touristes « mode d'amusement, modes de changement, mode d'intérêt, de ravissement/extase, mode de dévouement » (Elands, Lengkeek, 2000 : 18).

les répertorier à partir des travaux produits en Amérique du Nord et en Asie entre 1960 et 2010 (liste non exhaustive) (Ryan, 2011 : 9-20). Afin de ne pas se disperser dans notre réflexion et pour mieux comprendre le concept d'expérience touristique, nous allons baser les propos qui suivent sur la classification effectuée par Chris Ryan. L'intérêt pour nous de recourir à cette classification est d'avoir d'une part, un aperçu général du concept étudié (avoir un éventail et donc une idée assez large et diversifiée des approches et des formes de concevoir le concept d'expérience touristique) ; d'autre part, de saisir d'autres notions clés ou éléments constitutifs de l'expérience touristique, celles qui sont propres à notre démarche et sur lesquelles nous appuierons notre réflexion¹²⁰.

- **La théorie de confirmation/dé-confirmation du modèle de SERVQUAL** : comparaison entre les attentes des touristes et la qualité du service apporté. Cette méthode est souvent utilisée en marketing ou en management (Parasuraman, 1985).
- **L'approche de l'importance et de l'évaluation** : modèle de comportement raisonné, multi-caractéristiques.
- **La théorie de l'engagement** : le degré et l'étendue (durable ou temporaire) de l'engagement et de l'implication du touriste. Dans cette théorie, le séjour touristique est conçu comme l'extension de la vie quotidienne et non comme un moyen de s'en échapper, par exemple la reconstitution de batailles de la guerre civile américaine (Ryan, 2007).
- **L'image de la destination** : comment le touriste est attiré, retenu, et quels sont les critères établis avec lesquels il pourra évaluer son expérience (approche surtout utilisée en marketing). Le touriste compare ainsi l'image de la destination qu'il expérimente, celle présentée par l'industrie du tourisme avec ce qu'il a chez lui.
- **La théorie *liminality*** : « le touriste est perçu comme engagé dans une transition entre l'ordinaire et l'extraordinaire, et de nouveau l'ordinaire [(voir le modèle des cinq phases de *recreation experience* de Clawson, 1966)]. Les phases sont marquées par des formalités de cérémonies et de rôles (Turner 1969) » (Ryan, 2011 : 12). Cette théorie est utilisée pour aborder les rêves ou l'imaginaire

¹²⁰ Afin de ne pas être redondante dans les paragraphes suivants, nous avons choisi d'enrichir ici et selon nos besoins, certaines des théories et approches répertoriées par Chris Ryan. L'objectif est d'apporter des éléments de réflexions aux approches étudiées et notions retenues. La théorie du regard, la recherche d'authenticité, la théorie de la consommation, les théories liées à la temporalité et à l'intimité, la théorie du flow, sont les théories/approches qui ont été modifiées.

touristique, par exemple le tourisme sexuel (Ryan 2001) ou la marche/randonnée (Cohen, 1982).

- **Les approches du « rôle joué »** : les rôles que peuvent adopter le touriste et le degré avec lequel il sera motivé à jouer ce rôle. John Urry utilise le concept de *ludic playing tourist* plus communément appelé *tourist role*. Un touriste peut changer de rôle aussi souvent qu'il le souhaite. Il peut être par exemple à la fois hédoniste puis écotouriste.
- **La théorie du regard/ de la contemplation**¹²¹ : comment le touriste regarde et fixe son regard sur des éléments de la destination touristique. Il peut s'agir de monuments, de coutumes, de personnes, tout peut devenir objet du regard, il suffit que l'objet soit considéré comme « remarquable ou méritant d'être vu »¹²² (Urry, 2002 : 10). Partir en vacances ou en séjour touristique signifie rompre avec les pratiques quotidiennes et la routine : « quand [le touriste] « s'en va » [il] regarde l'environnement avec intérêt et curiosité. [...] [Il] fixe et contemple ce qu'[il] rencontre. Le regard du touriste est dirigé vers les particularités du paysage ou du paysage urbain, qui le séparent de l'expérience quotidienne »¹²³ (Urry, 2002 : 1-3). Cette théorie étudie aussi la façon dont l'industrie touristique s'empare de ce regard, comment elle le crée et l'oriente à travers les images véhiculées, les signes et les symboles construits (Urry, 2002 : 3). Selon John Urry « le regard est socialement construit et systématisé. [...] Il n'y a aucun regard de touriste en tant que tel. Cela dépend de la société, du groupe social et de la période historique. Les regards sont construits à travers la différence »¹²⁴ (Urry, 2002 : 1). En fait, les regards sont d'une part en grande partie conditionnés par le social (Di méo, 2003) et par la culture et d'autre part, dans le cadre de pratiques touristiques, les regards sont aussi encadrés par l'industrie du tourisme qui est la principale responsable de l'inauthenticité de la destination (Ryan, 2011 : 12). Là où Campbell met en avant le fait que cette fabrication du regard n'est pas liée au tourisme, mais à la

¹²¹ Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

¹²² « It simply awaits one person to take the trouble to point it out to another as something noteworthy, or worth 'seeing' ».

¹²³ « When we 'go away' we look at the environment with interest and curiosity. [...] We gaze at what we encounter. [...] The tourist gaze is directed to features of landscape and townscape which separate them off from everyday experience ».

¹²⁴ « And this gaze is as socially organised and systematised as is the gaze of the medic. [...] There is no single tourist gaze as such. It varies by society, by social group and by historical period. Such gazes are constructed through difference ».

consommation moderne de l'individu (Campbell, 1987 in Urry, 2002 : 13), John Urry précise que la motivation des touristes n'est pas simplement matérielle : « ils cherchent à expérimenter en réalité les drames agréables qu'ils ont déjà éprouvés dans leur imagination »¹²⁵ (Urry, 2002 : 13). On retrouve ici la contradiction entre réalité et quête de sens développée par Érik Cohen (1979).

- **La recherche de l'authenticité (et du « back stage »)** ¹²⁶ : La vision de Daniel Boorstin (1963) où le touriste est à la recherche de « pseudo-événements » s'oppose dans un premier temps à la vision de Dean MacCannell (1973, 1999) pour qui le touriste recherche l'authenticité du lieu même si celui-ci n'est pas toujours authentique et peut être fabriqué : *staged authenticity*. On évoque aussi l'idée de mise en scène ou de théâtralisation du lieu. Pour Dean MacCannell, « tous les touristes [...] incarnent une quête d'authenticité, et cette quête est la version moderne de la préoccupation (intérêt) humaine universelle avec le sacré »¹²⁷ (Urry, 2002 : 9). Jafar Jafari évoque lui aussi cette « dialectique entre le sacré et le profane », en la comparant aux moments de vie ordinaire (vie quotidienne) et aux moments de vie non ordinaires qualifiés de « vie jouée » qui font référence aux moments vécus lors du séjour touristique (Jafari in Laplante, 1996 : 81). Ning Wang (1999) va plus loin dans la conceptualisation de l'authenticité en lien avec l'expérience touristique. Il suggère l'existence d'une « authenticité existentielle », comme quatrième approche du concept d'authenticité. Sans rentrer dans les détails, il est possible de résumer ces approches de la façon suivante. L'approche objectiviste (Boorstin vs MacCannell) conçoit l'authenticité comme la recherche du caractère originel (premier) de l'objet ou du lieu, tandis que pour l'approche constructiviste, « la quête de l'authenticité n'est pas objective, mais symbolique »¹²⁸, les touristes recherchent les signes ou symboles de l'authenticité (Culler, 1981 in Wang, 1999 : 356). Se rattachant à cette conception Erik « Cohen (1988) propose la notion d'authenticité négociée » où chaque touriste a une interprétation

¹²⁵ « It is rather that they seek to experiment in reality the pleasurable dramas they have already experienced in their imagination ».

¹²⁶ Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

¹²⁷ « All tourists for MacCannell embody a quest for authenticity, and this quest is a modern version of the universal human concern with the sacred ».

¹²⁸ « What they quest for is not objective authenticity [...] but symbolic authenticity ».

différente de l'authenticité, « qui peut évoluer au fil du temps »¹²⁹ (Robinson, 2012 : 16). Pour l'approche postmoderne, l'authenticité dans le sens originel « n'est pas un problème », étant donné que pour la plupart des produits actuels proposés, il n'y a pas « de point de référence originel » (d'origine) (ex : parcs d'attractions) (Wang, 1999 : 356). Selon Ning Wang, pour Erik Cohen l'approche postmoderniste de l'authenticité s'explique par le fait qu'aujourd'hui les touristes postmodernes recherchent plus le plaisir et l'amusement (que l'authenticité objective) et qu'ils pensent un peu plus à l'impact de leurs actions sur la communauté hôte (ex : l'écotourisme) (Wang, 1999 : 357). Enfin, Ning Wang (1999) expose dans son article, une dernière approche de l'authenticité qu'il qualifie d'existentielle. Selon nous, cette approche s'appuie sur le courant de la phénoménologie dans la mesure où l'authenticité existentielle ne s'intéresse pas au caractère premier de l'objet, sa mise en scène ou théâtralisation, mais à la véracité de ce qui est vécu par le touriste de manière subjective et intersubjective lors de la réalisation d'une activité ou d'une pratique. Ning Wang considère que cette authenticité existentielle « suppose un équilibre entre deux parties de l'Être : raison/émotion et contrainte personnelle/ spontanéité » (Wang, 1999 : 360)¹³⁰. Comme le souligne Ning Wang l'authenticité existentielle vient renouveler la conception de l'expérience touristique lorsque celle-ci concerne certaines formes de tourisme, telles que le tourisme de nature, le tourisme lié au paysage, au fait de visiter des proches ou de la famille, etc. C'est pourquoi, même si nous ne rejetons pas les autres approches, l'authenticité existentielle semble mieux convenir à la démarche dans laquelle nous inscrivons nos travaux¹³¹.

- **La théorie de la consommation**¹³² : le touriste est un collecteur d'expériences. Les travaux portent sur l'authenticité du lieu, mais surtout sur le bien-être, les besoins, les satisfactions¹³³ et l'imaginaire de celui-ci.

¹²⁹ « Cohen (1988) proposes the notion of negotiated authenticity, suggesting that different people have different interpretations of authenticity and recognizing that authenticity can change over time ».

¹³⁰ « A sense of "authenticity-self" involves a balance between two parts of one's Being: reason and emotion, self-constraint and spontaneity ».

¹³¹ Ning Wang développe de manière plus détaillée l'authenticité existentielle, nous ne faisons que la résumer ici.

¹³² Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

¹³³ Chris Ryan considère la satisfaction comme quelque chose « d'émotionnel, fondé sur le jugement (par exemple cela évalue la différence entre les attentes et la réalité perçue), c'est subjectif, cela peut être soit positif, soit négatif, et cela réside dans l'expérience de l'individu » (Ryan, 1997 : 44).

- **La théorie de l'insouciance** : plusieurs activités ou gestes réalisés durant le séjour touristique sont ordinaires et non extraordinaires (regarder la télévision, être dans une piscine). Les travaux en management touristique évoquent le concept de « l'incident critique » c'est-à-dire les moyens que l'industrie touristique peut mettre en place pour transformer ces moments ordinaires en moments extraordinaires appelés aussi « moments d'or ». (Pearce, 1988 ; Bitner et al., 1990)
- **Les théories liées à la temporalité**¹³⁴ : « Quand nous vieillissons notre rapport au temps change ¹³⁵ » (Ryan, 2011 : 14). On constate aussi que l'homme occidental cherche souvent à le contrôler. « Un des aspects extraordinaires du séjour touristique est que le temps devient plus élastique [...] ce qui contribue à l'expérience extraordinaire du séjour »¹³⁶ (Ryan, 2011 : 14). Et « ce sens du bon temps est ce qui rend une expérience infinie »¹³⁷ (Ryan, 1997 : 195). Comme l'indique le titre du chapitre de Chris Ryan (1997) ce n'est pas le temps de nos vies, mais le temps pour nos vies¹³⁸, le temps que le touriste prend pour lui. (Ryan, 1997 : 195).
- **Les théories liées à l'intimité**¹³⁹ : l'expérience d'un lieu change/évolue selon différents facteurs (phases/étapes de la vie du touriste, l'âge, type d'accompagnement, météorologie, etc.). Ainsi un lieu connu ou déjà visité peut devenir « nouveau » pour le touriste. De plus, même si le lieu peut ne pas changer d'aspect, spatial et architectural, l'expérience peut, elle, être différente. Les théories de l'intimité évoquent aussi l'idée de « partager son expérience » avec un proche ou une connaissance (Ryan, 2011 : 14).
- **Les théories flow**¹⁴⁰ and arousal¹⁴¹ : ces théories s'intéressent aux flux, aux excitations et aux stimulations des expériences. Le touriste est perçu comme un acteur du processus touristique plutôt que comme un individu passif. Dans son ouvrage, *The tourist experience, a new introduction*, Chris Ryan (1997) détaille de

¹³⁴ Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

¹³⁵ « [...] As we grow older, so our experience of time changes [...] ».

¹³⁶ « One of the extraordinary aspects of the holiday is that time becomes more elastic. [...] it is this very elasticity of holiday time [...] that then contributes to the extraordinary experience of the holiday ».

¹³⁷ « The sense of a "good time" is that it possesses an experience of the infinite ».

¹³⁸ « The time of our lives or time for our lives ». Titre du chapitre 11 de l'ouvrage *The tourist experience, a new introduction*, (1997).

¹³⁹ Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

¹⁴⁰ Traduction : écoulement, flux, courant.

¹⁴¹ Nous avons, selon nos besoins, enrichi cette théorie/approche répertoriée par Chris Ryan.

manière plus précise la théorie du « flow ». Cette dernière considérée comme une forme d'expérience fait référence « à la relaxation mentale lors de la pratique d'une activité physique ou sportive quand la compétence de l'individu est en harmonie avec le défi intrinsèque à la situation »¹⁴² (Ryan, 1997 : 32). Engagé à deux niveaux dans la pratique d'une activité (sur un plan psychique et physique), « les effets sont positifs quand l'individu achève de manière positive l'activité lui donnant un sentiment de maîtrise de (nouvelles) compétences »¹⁴³ (Ryan, 1997 : 32). La théorie du « flow » a été développée par Csikszentimihalyi (1975) qui étudie l'expérience optimale. Le « flow » désigne le fait de « « suivre le courant » (flow) a servi pour décrire cette expérience optimale parce que les participants faisaient souvent référence à l'analogie de se laisser porter par un fort courant » (Csikszentimihalyi, Patton, 1997 : 170). Csikszentimihalyi (1975) distingue « sept indicateurs de fréquence et d'occurrence¹⁴⁴ » (Ryan, 1997 : 33) de ce type d'expérience (*flow experience*) et quatre prérequis pour y accéder.

Au regard de cette classification des approches du concept de *tourist experience*, on constate que ce concept est entendu en termes de destination touristique lointaine voire exotique. À l'inverse de notre réflexion, ces théories et approches ne sous-entendent pas que le concept pourrait s'appliquer à un lieu situé géographiquement proche du lieu de résidence et que le touriste pourrait aussi être un visiteur. En effet, nous nous intéressons à l'expérience sensible des usagers (habitants et visiteurs) d'espaces fluviaux urbains. De plus, nous ne nous retrouvons dans aucune des théories répertoriées par Chris Ryan. Nous aurions pu nous situer parmi les théories de la consommation d'expérience étant donné que nos préoccupations se rapprochent des notions de bien-être, d'authenticité du lieu, etc. Néanmoins, nous n'aimons pas l'idée que le touriste est entendu comme un « consommateur/collecteur d'expériences ». Nous préférons combiner plusieurs théories ou approches en empruntant à chacune d'entre elles les éléments qui viennent construire notre réflexion comme le regard, l'authenticité¹⁴⁵, le bien-être¹⁴⁶, les lieux ou moments

¹⁴² « Mental relaxation can occur in physical exercise when the skill of the participant is congruent with the challenge inherent in the situation ».

¹⁴³ « The feedback is positive in a sense of achieving positive feeling of competency or mastery, or of acquiring new skills ».

¹⁴⁴ « Seven indicators of its frequency and occurrence ».

¹⁴⁵ Dans le cadre de notre recherche, nous utiliserons le concept d'authenticité en lien avec l'espace fluvial urbain. Les principales questions qui se posent sont les suivantes : les usagers recherchent-ils l'authenticité du lieu, autrement dit le caractère naturel et non artificiel d'un espace de nature en

qualifiés d'ordinaire ou de non ordinaires voire d'extraordinaires ainsi que la temporalité et l'intimité, et la théorie du flow.

3.2 La place de l'expérience sensible : entre discours d'acteurs et recherches en géographie et en tourisme

Nous avons vu jusqu'à présent comment les études touristiques se sont emparées des concepts d'expérience touristique et de *tourist experience* et quelles sont les différentes approches et théories qui les constituent. Avant de terminer notre propos en clarifiant ce qu'est pour nous l'expérience touristique ou *tourist experience* et plus largement l'expérience sensible -bien que nous ayons déjà commencé à le faire-, il nous semble essentiel de saisir la place laissée à la dimension sensible de l'expérience à la fois dans le discours des acteurs du tourisme et dans les recherches en géographie et en tourisme.

3.2.1 L'expérience dans le discours des acteurs du tourisme

Sur un plan opérationnel, on constate une multiplication de l'usage du terme « expérience » ou « expérience touristique » par l'industrie du tourisme et les pouvoirs politiques depuis la fin des années 1990. Toutefois, il existe une hétérogénéité quant à l'utilisation du terme « expérience » entre les pays.

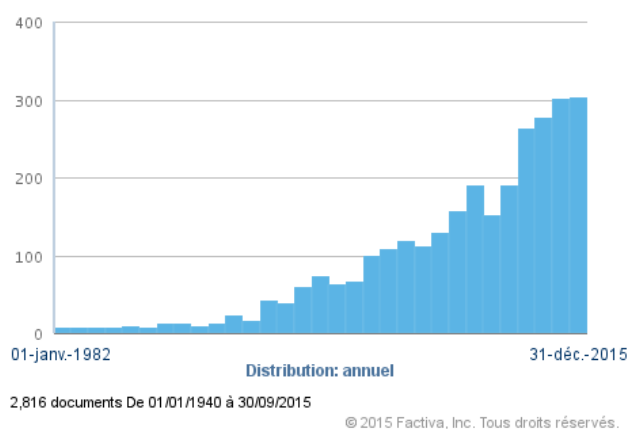
Une recherche dans la base de données Factiva qui recense la presse généraliste française et internationale a été réalisée avec les termes : « *tourist experience* », « *touristic experience* », « expérience touristique » et « *experiencia turistica* » (Figure 9 et 10). Les critères de la recherche sont les suivants : les langues (anglais, français, espagnol) et la période de recherche (1940-2015). On constate tout d'abord que le terme « *touristic experience* » est très peu employé par la presse. En effet, c'est le terme « *tourist experience* » qui lui est préféré. Rappelons que dans les recherches anglo-saxonnes en tourisme, « *touristic experience* » est très peu mobilisé. Le concept d'expérience touristique se traduit en anglais par le terme de « *tourist experience* », même si la signification n'est pas exactement la même. Dans la mesure où la recherche d'occurrence du terme « *touristic experience* » n'a rien révélé de pertinent, le graphique n'a pas été intégré à ce travail de thèse.

ville ? Qu'est-ce qu'un lieu dit naturel, en particulier lorsqu'il se situe dans une espace urbain ? Est-ce que ces préoccupations importent vraiment aux yeux de l'utilisateur ou est-ce que cela l'indiffère ?

¹⁴⁶ Sans rentrer dans les détails, le bien-être est entendu comme une sensation « [...] générale d'agrément, d'épanouissement que procure la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou de l'esprit » <http://www.cnrtl.fr/definition/bien-%C3%AA> consulté le 18 octobre 2014.

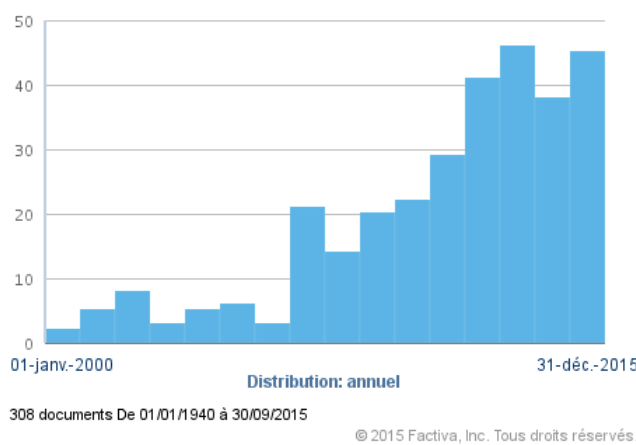
Concernant les autres termes, on constate que « tourist experience » apparaît bien avant dans la presse que ceux d' « expérience touristique » et d' « experienciã turistica ». Nous avons d'ailleurs recensé pour ce dernier seulement 11 documents entre 1940 et 2015. L'utilisation de ce terme dans la presse est par ailleurs très récent puisque les 11 documents ont été publiés entre 2014 et 2015. Employé par la presse (essentiellement anglo-saxonne) depuis 1982, l'utilisation de terme « tourist experience » s'accroît rapidement à partir du milieu des années 1990 et est de plus en plus mobilisé dans la presse par la suite.

Figure 9 : Occurrence du terme "tourist experience" dans la presse entre 1940 et 2014



Le terme « expérience touristique » quant à lui est utilisé plus tardivement. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'il est vraiment mobilisé dans la presse. Toutefois, là aussi, il n'existe pas d'homogénéité quant à son utilisation. Sur les 308 documents recensés par Factiva entre 1940 et 2015, une largement majorité provient de la presse canadienne.

Figure 10 : Occurrence du terme "expérience touristique" dans la presse entre 1940 et 2015



L'exemple de Saragosse illustre parfaitement l'utilisation du terme « expérience » par l'industrie du tourisme (Figure 11). Dans la capitale aragonaise, l'office de tourisme municipal a créé un forfait de séjour (hôtels, restaurants, visites) intitulé « Regala Zaragoza, regala experiencias »¹⁴⁷. Ce forfait qui « permet de découvrir pleinement la ville de Saragosse tout en bénéficiant de multiples avantages : de grandes réductions et des offres »¹⁴⁸, invite l'utilisateur à offrir un séjour à Saragosse pour faire vivre à ses proches des expériences. Ici l'utilisation du terme « expérience » reste vague et imprécis. Il s'agit principalement de communiquer auprès du touriste en stimulant ses envies et ses attentes en lui donnant à voir quelques-unes des activités, très diverses, susceptibles d'être réalisées à Saragosse : gastronomique, culturelle, etc.

Figure 11 : Affiche du forfait "Offrez Saragosse, offres des expériences"

Le terme d'expérience qui est devenu à la mode est aussi approprié par les élus pour qui il reste souvent entendu sous l'angle économique ou de la consommation de biens. Interrogée sur RTL en août 2008 sur le bilan d'une partie de la saison estivale 2008 (en France), Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a invité les entreprises du secteur à adapter leurs offres pour satisfaire aux mieux les attentes des touristes : « ce qui aujourd'hui



marche bien est de créer une expérience un peu unique, avoir un souvenir exceptionnel de ses vacances, il faut donc que les professionnels puissent adapter leurs offres à ces nouveaux besoins. Le temps où l'on passait quinze jours sur la plage à bronzer est bel est bien terminé »¹⁴⁹. Si l'expérience doit être « un peu unique », l'objectif poursuivi ici est d'offrir des vacances exceptionnelles aux touristes. Dans cette vision de l'expérience qui n'est pas sans rappeler la théorie de la consommation de Chris Ryan (2011), c'est la satisfaction de l'utilisateur-consommateur qui est visée et non réellement ce qu'il va vivre. L'idée est de créer un souvenir inoubliable de la destination afin que le visiteur revienne ou la recommande. Il convient de noter que si le terme « expérience » est de plus en plus

¹⁴⁷ « Offrez Saragosse, Offrez des expériences ».

¹⁴⁸ http://www.zaragoza.es/ciudad/turismo/fr/regala-zaragoza/regala_informacion.htm consulté le 18 octobre 2014.

¹⁴⁹ <http://www.rtl.fr/actu/politique/sylvia-pinel-le-temps-ou-l-on-passait-15-jours-sur-la-plage-a-bronzer-est-bel-est-bien-terme-7763580034> consulté le 16 octobre 2014.

approprié et utilisé en dehors de la sphère scientifique, il n'existe pas de clarification sémantique stricte. Même si ce terme fait référence d'une manière générale à quelque chose que vit le touriste dans la destination, la définition semble adaptable selon les contextes et les usages.

Cette posture où l'on considère que le concept d'expérience n'est que très peu entendu (par les scientifiques) sous une approche sensible (extérieure au marketing et à l'économie) et où sa définition reste floue pour l'industrie du tourisme et pour les élus, est à nuancer.

En effet, même si l'on reste dans une dimension marchande et économique, le terme « expérience » peut aussi être entendu sous l'angle sensible. On constate depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre de produits liés au plaisir des sens et du corps, à la recherche de l'authenticité (produits du terroir) et du bien-être (le spa) comme les boîtes ou les coffrets cadeaux gastronomiques, spa ou autres activités proposant d'offrir une expérience unique et insolite. Comme dans les propos de S. Pinel, on retrouve ici l'idée de l'expérience et du souvenir inoubliable :

« Un mini coffret pour un maximum de plaisir à l'occasion des fêtes de fin d'année! Découvrez des expériences pétillantes : dégustation de caviar, séance bien-être, dégustation de champagne et de canapés dans un château... comme autant de petits moments de bonheur à vivre! »¹⁵⁰ (Wonderbox).

Pour certifier la bonne démarche et la bonne qualité de ces expériences, c'est-à-dire de l'adéquation entre l'expérience vécue par l'utilisateur et l'offre proposée (l'authenticité de l'expérience) la mise en place de labels en tout genre (Qualité tourisme) ainsi que la création de site internet (Tripadvisor) pour partager et certifier l'expérience entre usagers, se multiplient.

Si l'on revient au cas de la ville de Saragosse, on constate que si le terme « expérience » n'est utilisé dans l'affiche promotionnelle de la ville de Saragosse que pour attirer le touriste et le faire rêver, l'office de tourisme municipal a néanmoins mis en place une page internet pour recueillir les expériences de ces touristes sur leurs séjours dans la ville. Dans l'onglet « Saragosse pour tous », on retrouve la rubrique « expériences »¹⁵¹ où l'objectif est « de partager ses opinions, ses expériences vécues, les lieux préférés de la ville et de

¹⁵⁰ <http://www.wonderbox.fr/joyeuses-fetes.html> consulté le 20 octobre 2014.

¹⁵¹ <http://www.zaragoza.es/ciudad/turismo/fr/para-todos/experiencias.html> consulté le 16 octobre 2014.

promouvoir à notre manière Saragosse »¹⁵². Gérée par l'office de tourisme municipal, cette page internet permet de recueillir les commentaires des touristes sur leurs « expériences vécues et partagées » et donc leurs satisfactions et leurs attentes. Si dans le produit « Regala Zaragoza, regala experiencias » l'expérience est entendue dans sa dimension économique et marketing, la page internet en revanche laisse plus de place à la dimension sensible de l'expérience. On peut entrevoir dans cet exemple, une possible évolution du terme expérience dans le discours des acteurs du tourisme, où celui-ci n'est plus seulement perçu comme un nouvel outil de communication, mais aussi comme un moyen d'améliorer l'accueil, l'offre de la destination, une façon aussi de ne plus voir le touriste comme un usager éphémère et inculte, un « touriste » au sens péjoratif du terme (Urbain, 1993).

3.2.2 Vers une meilleure prise en compte de la dimension sensible de l'expérience ?

En effectuant nos recherches pour cerner le concept d'expérience, nous avons constaté que de nombreuses recherches actuelles et plus particulièrement en tourisme, laisse une grande place à la dimension économique et marketing de l'expérience, oubliant sa dimension sensible. En témoigne l'extrait du dictionnaire *Tourism: key concepts* définissant « tourist experience » :

« Il est largement admis par les chercheurs que l'expérience du touriste contribue à une satisfaction du touriste dans l'ensemble, ce qui peut contribuer à déterminer des modèles de comportements de futurs touristes. [...] De plus, les touristes sont eux-mêmes co-créateurs de leurs expériences, la mise en place/scène de l'expérience du touriste peut avoir un effet limité sur leurs satisfactions et leurs comportements d'achat futur¹⁵³ » (Marcjanna, Augustyn, 2012 : 256-259).

Cet extrait confirme que les recherches actuelles sur le concept d'expérience en tourisme sont plus orientées vers des préoccupations économiques ou de marketing, l'objectif ultime étant l'augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie touristique ou de

¹⁵² « Para que compartas tus opiniones, vivencias, lugares preferidos de la ciudad... ¡Tu promocionas Zaragoza! ».

¹⁵³ « It is widely accepted among tourism researchers that the tourist experience contributes to overall tourist satisfaction, which may determine future behaviour patterns. [...] Furthermore, as tourist themselves are co-creators of their experiences, staging tourists experiences may have limited effect upon tourist satisfaction and future purchase behavior ».

l'entreprise touristique. Si l'on s'intéresse à l'ensemble des recherches réalisées sur la question du sensible et de l'expérience, on en revient même à se demander si elles ne sont pas davantage développées en recherche urbaine¹⁵⁴ ou en sociologie, psychologie¹⁵⁵ qu'en tourisme. En effet, parmi les revues publiées durant la rédaction de la thèse et portant sur les questions d'expérience en tourisme, l'une comporte dans son titre une question primordiale « qu'est-ce qu'une expérience ? ». Malheureusement (pour nos recherches) cet ouvrage s'inscrit (encore) dans une approche marketing puisque le titre exact est « marketing du tourisme : qu'est-ce qu'une expérience ? »¹⁵⁶. On peut également citer le numéro spécial de la revue *International Journal of Tourism Research* (n°11, 2009) sur les émotions des hôtes, mais là encore lié à l'idée de mesurer la satisfaction et les attentes des touristes « What influences guests' emotions ? The case of high quality hotel ».

Les travaux en marketing abordent souvent le concept d'expérience touristique à travers celui du marketing expérientiel qui cherche à anticiper, orienter ou contrôler l'expérience des individus-clients (Majdoub, 2012 : 59). Majdoub Wided entend l'expérience comme une forme de consommation expérientielle : « le consommateur recherche le vécu d'une expérience, et non uniquement la consommation d'un produit [...] (forme hédonique de consommation) » (Majdoub, 2012 : 56). On retrouve ici l'idée développée par John Urry (2002) ou le mode récréatif de l'expérience développé par Érik Cohen (1979). Les travaux de recherches qui se concentrent parfois « à expliquer et comprendre le comportement des touristes [travaux] fortement influencés par une démarche cognitive », proposent de découper l'expérience en phases ou en séquences (Majdoub, 2012 : 59). Les études s'intéressent également aux typologies d'expériences. Parmi ces typologies, il convient de citer celle de Schmitt (1999, 2002) qui distingue « cinq composantes de l'expérience du consommateur lors du choix d'un produit ou d'un service » (Majdoub, 2012 : 59) : l'expérience sensorielle, l'expérience émotionnelle, l'expérience intellectuelle, la composante d'action et l'approche tribale (regroupant les composantes précédentes) (Majdoub, 2012 : 59).

¹⁵⁴ Le numéro 227 de la revue *Noroi* s'intitule « sentir et ressentir la ville » fait suite au colloque qui s'est tenu en 2011 au Portugal sur cette thématique. On peut également citer les travaux du Cresson.

¹⁵⁵ Outre les travaux et auteurs déjà cités dans ce chapitre, on pense ici aussi aux recherches portant sur le bien-être et sur le bonheur tel que Argyle M. 1997. – « les effets des variables environnementales sur le bonheur », *Revue québécoise de psychologie*, vol 18, n°2, pp. 75-99

¹⁵⁶ Note de synthèse rédigée par Claudine Chaspoul
<http://www.rezotour.com/dossier/note.35.marketing-tourisme-qu-est-qu-experience.html>

Concernant les recherches orientées vers l'étude des aspects sensibles de l'expérience, en particulier les questions de sens ou de corps, on remarque que certaines ne mentionnent pas le concept ou ne le développent que trop peu. À titre d'exemple, les travaux de l'équipe MIT (2011) consacrent un chapitre de leur dernier ouvrage aux « sens du touriste ». Parmi les sens traités, on trouve le goût (gastronomie) et la vue (panorama). Les questions relatives aux sens des touristes et à leurs corps sont pris sous l'angle des pratiques et non sous l'angle de l'expérience : « cette expérimentation corporelle et sensible du Monde et de lieux par le touriste s'alimente aussi de l'ultime moteur de la pratique touristique : la découverte » (MIT, 2011 : 91). Si le concept d'expérience n'est pas mentionné, il convient toutefois de préciser que la dimension sensible est privilégiée et que ces travaux s'affranchissent de la dimension économique.

Si certains travaux mettent l'accent sur la dimension marketing et économique de l'expérience ou abordent les questions de sensibilité sans mentionner le concept, d'autres recherches en revanche abordent et développent le concept d'expérience touristique ou sensible. Il est important de citer ici *Les Rendez-Vous Champlain* sur le thème de l'expérience touristique (Bruxelles, 2012) dont les communications ont permis d'orienter les débats vers des problématiques liées à la sensibilité, aux émotions et aux questions de corps. Outre ces problématiques, ces Rendez-Vous ont soulevé plusieurs questions relatives au concept étudié¹⁵⁷ :

- Comment qualifie-t-on l'expérience ?
- Qu'est-ce qui fait que l'expérience va naître ? Quand démarre et s'arrête l'expérience touristique ?

On retrouve ici les interrogations liées aux phases et aux séquences de l'expérience touristique, que nous avons évoquées précédemment.

- L'expérience participe à construire l'expérience du quotidien ? Comment la mise en récit de l'individu (après le séjour) intervient-elle dans l'expérience ?

La mise en récit de soi se réfère à « l'opération [non-]neutre qui [...] rend compte du vécu »¹⁵⁸ lors du séjour touristique. Par exemple lors de la phase de la réfection, le touriste racontera à ses proches son séjour (les souvenirs par exemple le visionnage des photos

¹⁵⁷ Ces Rendez-Vous ont soulevé de multiples et nombreuses questions, qui n'apparaissent pas toutes ici. Les points mentionnés dans ce paragraphe regroupent les questions relevées et notées lors du colloque s'approchant le plus de notre problématique de recherche.

¹⁵⁸ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

entre amis). Plus la mise en récit de soi « est éloignée dans le temps et des faits, plus elle est retravaillée »¹⁵⁹. « La mise en récit de soi à travers une expérience [...] est un moyen dont dispose le jeune adulte pour structurer son identité (Bruner, 2002) et donner une cohérence à sa propre existence » (Ladwein, 2005 : 115).

- Faut-il que le visiteur fasse « waouu » pour qu'il y ait expérience ?
- Peut-on vivre l'expérience (touristique) sans voyager et sans être touriste (aspects festifs ponctuels) ?

Ces questionnements viennent réinterroger les limites du quotidien et du hors quotidien.

- Comment le visiteur réagit entre ce qui est vécu et la réalité, ce qui est proposé ?
- Peut-on mesurer l'expérience ? Si oui comment ?¹⁶⁰

Parmi les travaux récents liés aux études touristiques et s'intéressant à la question de l'expérience dans une dimension similaire à notre approche, il est aussi important de mentionner ceux d'Anne Sophie Devanne (2005). S'intéressant à l'expérience des marcheurs en montagne, dans les Pyrénées françaises, elle réinterroge le rapport sensible de l'homme (plus précisément le marcheur-visiteur) à l'espace (montagnard). Nous ne voulons pas revenir ici sur l'ensemble des résultats mis en avant par Anne Sophie Devanne, mais nous focaliser sur ceux liés à notre démarche. Ainsi, la thèse qui démontre « la diversité et l'interdépendance des registres de qualifications attribués par les marcheurs à des lieux et objets dans le cadre de leur pratique » (Devanne, 2005 : 316), distingue six catégories d'expérience : sociale, corporelle, esthétique, gustative, ludique et savante. Si la dimension esthétique semble être importante et « est fondue dans un ensemble d'éléments à prendre en compte indissociablement » (Devanne, 2005 : 317), c'est la dimension sociale de l'expérience qui « prédomine » (Devanne, 2005 : 320). De plus, « il apparaît bien que l'expérience vécue par les marcheurs en situation de visite est à la fois une recherche de divertissement et de connaissance (Li Y., 2000) » (Devanne, 2005 : 317).

Il existe un autre angle d'approche pour traiter de l'expérience touristique. Il s'agit du concept d'expérience de visite qui se réfère plus spécifiquement à l'expérience vécue par les visiteurs sur des sites ou lieux précis comme les sites patrimoniaux (Majdoub, 2012 : 53-68) ou encore les musées et les parcs d'attractions (Bossé, 2010). Dans sa thèse Anne Bossé qui étudie l'expérience spatiale de la visite s'interroge sur ce qui « pousse ces

¹⁵⁹ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

¹⁶⁰ La question de la mesurabilité de l'expérience est étudiée dans la partie méthodologie.

visiteurs à la découverte d'espace », leurs attentes, et ce qu'ils apprennent lors de ces visites (Bossé, 2010 : 9). Selon elle, « visiter devient un registre de plus en plus courant de la spatialité (ensemble des actions spatiales) des individus et qu'être en visite pèse plus lourdement dans le rapport des individus entre eux et dans leur rapport à l'espace » (Bossé, 2010 : 9).

Pour nous, le concept d'expérience de visite met non seulement l'accent sur le rapport du visiteur à l'espace, mais réduit aussi l'expérience à la visite (ou le fait de visiter) un site précis et circonscrit dans l'espace. Il nous est difficile de parler dans le cadre de notre recherche d'expérience de visite dans la mesure où nous ne voulons pas seulement comprendre le rapport de l'individu-usager à l'espace, nous voulons aller au-delà et entendre aussi l'expérience dans sa dimension sensible.

3.2.2 Le concept d'expérience sensible touristique ou loisirs dans notre recherche

Dans le cadre de cette thèse inscrite dans le courant d'une géographie humaine, le concept d'expérience pris sous l'angle touristique et de loisirs est entendu dans sa dimension sensorielle et émotionnelle, autrement dit sensible. Le propos qui suit, illustré par la figure 13, vise à circonscrire et définir ce qui est entendu par expérience sensible dans le cadre de ce travail de thèse. Il s'agit à la fois de proposer une définition de l'expérience sensible et d'exposer les éléments de cette définition qui ne peuvent être retenus dans le cadre spécifique de cette recherche de par les difficultés des terrains ou du choix de la problématique.

Nous n'entendons pas l'expérience dans son acception objective ou dans le sens d'expérimentation, nous la concevons sous l'angle sensible (à distinguer de celui de l'affectivité et de l'émotionnel). L'expérience sensible permet d'aborder non seulement l'aspect sensoriel (sens et sensation), mais aussi ce qui est (re)ssenti dans une dimension émotionnelle (plus que « sentimentale »). C'est une façon d'être au monde, de vivre et de pratiquer l'espace. Par ailleurs, nous n'étudions pas l'expérience en prenant les usagers en tant que groupe homogène : « les individus sont capables de partager les mêmes environnements pourtant l'expérience nouvelle et les éléments non familiers sont perçus de différentes manières » (Middleton, 2001 : 215).

« Terme socialement construit » (Middleton, 2011 : 215), le concept d'expérience sensible est composé de plusieurs notions et concepts. Les sens, les sensations, le sensible, les

émotions et les sentiments, l'acte de percevoir/ la perception et la représentation. La mémoire (dont les souvenirs), l'anticipation ainsi que la représentation viennent donner corps aux sensations et à la perception pour la transformer « en un flot continu d'expérience » (Yi-Fu Tuan, 1977 : 14). Toutefois, ce n'est pas l'expérience « de vie » qui est étudiée dans ce travail. Nous y revenons plus loin. De nombreux éléments viennent influencer ou construire l'expérience sensible, dont le lieu, l'ambiance, le contexte temporel comme la dynamique de l'espace fluvial urbain ou le rythme des saisons.

Nous considérons que l'expérience est personnelle, unique et spécifique à chaque individu, car aucun moment passé/révolu ne peut se renouveler. De plus, chaque individu est physiologiquement différent (Tuan, 1977 : 46) : « les attitudes face à la vie et à l'environnement réfléchissent nécessairement les variations individuelles biochimiques et physiologiques »¹⁶¹ (Tuan, 1977 : 45). L'expérience peut être différente d'un individu à l'autre, mais peut aussi évoluer en fonction de l'âge de l'individu : les enfants vivent dans un monde vivant/vif tandis que les adultes en vieillissant ne se rendent pas compte que leurs sens sont moins vifs (Tuan, 1977 : 56-57).

L'expérience, ce n'est pas nécessairement réaliser une activité pour la première fois, cela peut être aussi vivre quelque chose ou réaliser une activité de manière répétée et en faire l'expérience. Ainsi, le concept d'expérience s'adresse à l'ensemble des usagers, visiteurs et habitants.

Après avoir étudié les approches et les travaux sur le concept d'expérience en tourisme, nous choisissons de retenir la définition suivante de l'expérience touristique/de loisir ; une définition qui est complétée par la suite, mais qui dans l'ensemble s'approche le plus de notre conception de *tourist experience* ou de l'expérience touristique.

« L'expérience du touriste se réfère à l'état intérieur d'un individu qui est formé par l'appréhension d'un flot continu d'événements mélangés, de situations, de perceptions, de pensées, d'émotions que le touriste éprouve pendant le processus d'organisation, coopération, de souvenir d'une activité spécifique –par exemple une activité de loisir, des vacances, un voyage d'affaires »¹⁶² (Marcjanna, Augustyn, 2012 : 256).

¹⁶¹ « Attitudes to life and environment necessarily reflect individual variations in biochemistry and physiology ».

¹⁶² « Tourist experience refers to an individual's inner state that is formed by the apprehension of a continual flow of blended events, situations, perceptions, thoughts and emotions that the tourist

Pour compléter cette définition, nous souhaitons nous appuyer sur quelques points mis en avant par Jean-Michel Decroly lors de la présentation des Rendez-Vous Champlain en 2012 :

- L'expérience c'est ce qu'éprouve l'individu dans le cadre d'un déplacement touristique. C'est un fait individuel global qui repose sur des cognitions, des perceptions, des sensations et des émotions. N'importe quelle expérience fait appel aux sens, à une palette d'émotions, au vécu de l'individu.
- L'expérience c'est ce que l'on retient du déplacement (on retrouve ici l'idée de mémoire mise en avant par Yi-Fu Tuan, 1977), c'est le petit plus qui fait la différence dans l'impression laissée par un déplacement touristique : « se détachant du flot incessant d'expériences non marquantes qui n'émergent pas à notre conscience, l'expérience touristique forme un tout qui engage l'être sensuellement, émotionnellement, intellectuellement, mais aussi dans l'action pratique (Mossberg, 2007) ; l'individu essaie de lui donner une cohérence interne, en même temps qu'il l'intègre dans ses expériences passées (Larsen, 2007) »¹⁶³. Bien que composant l'expérience, cette dimension n'est pas traitée dans le cadre de cette thèse. En effet, nous nous intéressons à l'expérience qui a lieu dans l'espace fluvial et non la trace laissée par cette visite.
- L'expérience touristique ne peut jamais se renouveler, elle est toujours unique et personnelle. Elle ne concerne pas seulement des activités intenses et extraordinaires, il peut aussi s'agir d'un vécu ordinaire. Bien que l'expérience touristique soit subjective et personnelle, elle « s'intègre dans un contexte culturel et matériel (O'Dell, 2002) [...] et dans d'un cadre physique et matériel »¹⁶⁴.
- L'expérience touristique dépend de ce contexte qui vient l'influencer. Elle est aussi conditionnée par et dépend de « la réceptivité subjective, corporelle, émotive »¹⁶⁵ du touriste.

undergoes during the process of planning, engaging with and recollecting a specific activity –for example, a short leisure break, a holiday or a business trip » (Marcjanna, Augustyn, 2012 : 256).

¹⁶³ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

¹⁶⁴ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

¹⁶⁵ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

Bien que nous ne l'étudions pas directement par manque de données et de temps¹⁶⁶, nous complétons cette définition et ces éléments en y ajoutant l'idée d'apprentissage mise en avant par Chris Ryan et reprise par Yiping Li. Ce dernier se basant sur de nombreux travaux et cherchant les aspects communs de la définition d'expérience touristique, propose la définition suivante « activité de loisir multifonctionnelle d'un individu, impliquant soit le divertissement ou l'apprentissage, ou les deux (Ryan in Li, 2000 : 865) »¹⁶⁷. Cette définition large de l'expérience que l'on considère comme vague et imprécise permet néanmoins d'ajouter à la dimension du « divertissement » souvent présente, celle de « l'apprentissage », moins mentionnée dans les définitions. Il est vrai que le concept d'expérience touristique suppose plus aisément l'idée de vécu, ce qui se passe sur le lieu de destination, in situ, les émotions ressenties, le rapport à l'espace, etc. En revanche, l'apprentissage qu'apporte cette expérience, apprentissage dont la prise de conscience se fait souvent *a posteriori*, après la fin d'une activité, lors du voyage retour ou de la phase de réfection (Clawson, Knetsch 1963, 1966) est une dimension parfois oubliée. Pour Yiping Li l'apprentissage se fait généralement de manière fortuite et « a lieu dans la conscience géographique de l'individu » (Li, 2000 : 865). Ce qui est important de noter c'est que cette conscience géographique « plaisante ou déplaisante [est] indépendante du fait que [...] [le touriste] sache quoi que ce soit sur la géographie en tant que science »¹⁶⁸ (Li, 2000 : 865). On retrouve ici l'idée d'être au monde, l'approche de l'expérience sensible. Bien que nous concevions l'expérience sensible de cette manière, certains éléments de cette définition ne peuvent être retenus dans le cadre spécifique de cette recherche, car la problématique choisie et les enquêtes menées sur les terrains ne permettent pas de les étudier.

La recherche que nous menons n'intègre pas certains éléments constitutifs de l'expérience venant la construire et l'enrichir tels que l'idée d'apprentissage ou celle de l'anticipation. Comme il s'agit de l'expérience sensible, nous restons sur les dimensions du sensible, de la perception et de la représentation. Les attentes, satisfactions seront néanmoins abordées

¹⁶⁶ Comme mentionné dans les paragraphes portant sur les travaux d'Yi-Fu Tuan et de l'expérience vécue.

¹⁶⁷ « That is tourism experience is a multifunctional leisure activity, involving either entertainment or learning, or both, for an individual ».

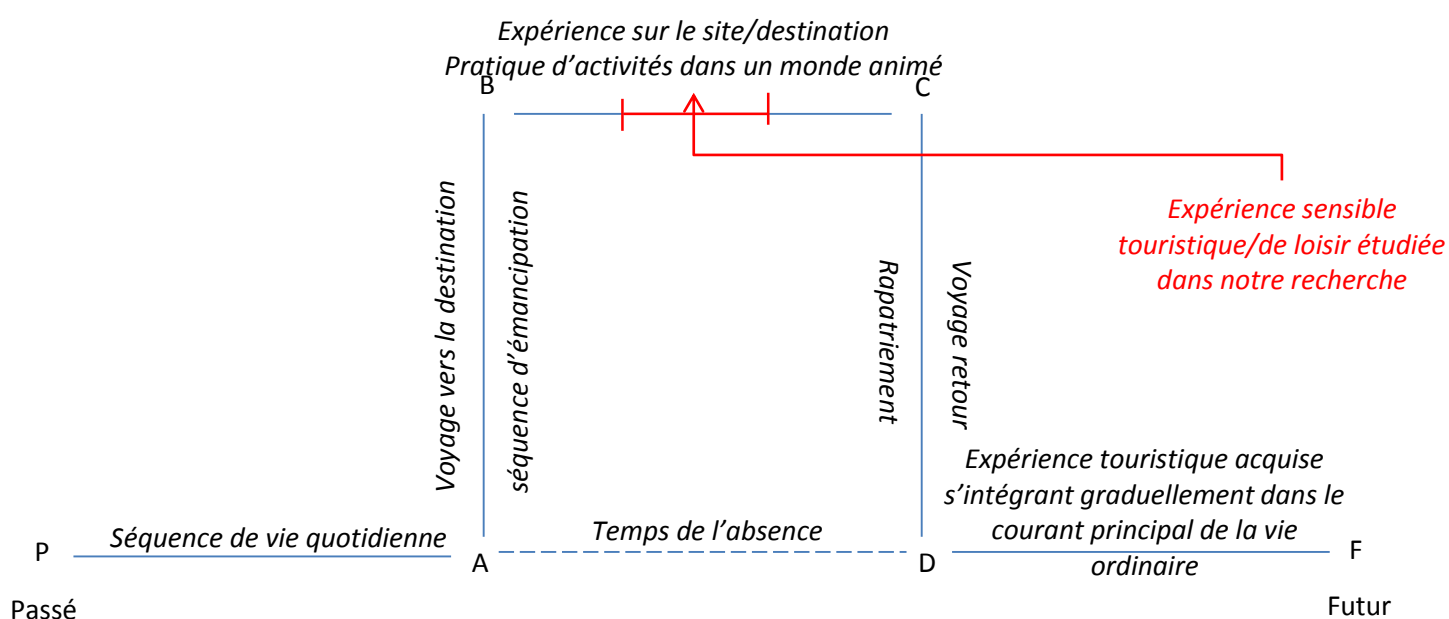
¹⁶⁸ « This, in a most general term, is the experience of spaces, places, and landscapes both pleasant and unpleasant that people have, regardless of whether they know anything of geography as a formal science ».

(mais pas dans une perspective économique et de marketing) tout comme l'idée de mémoire ou de souvenir (comme les souvenirs d'un lieu par exemple).

Il s'agit d'une expérience circonscrite dans le temps et dans l'espace et non d'une expérience de vie comme l'étudie Yi-FU Tuan, même si l'expérience que nous étudions participe à construire l'expérience de vie de l'individu-usager : « lors d'un séjour touristique [ou moment/activité de loisirs], [l'expérience touristique] constitue les moments forts du voyage, ceux qui seront intégrés à l'histoire de vie et participeront à la construction identitaire »¹⁶⁹.

Si nous n'étudions pas l'expérience « de vie » de l'individu, notre objectif n'est pas non plus de cerner l'expérience touristique/de loisirs dans son ensemble. En reprenant le modèle développé par Clawson et Knetsch (1963, 1966) sur les phases de l'expérience touristique, notre intérêt se porte plus particulièrement sur une partie ou un moment de la phase appelée « expérience sur le site ou sur la destination (in situ) », même si pour comprendre et recontextualiser l'expérience sensible de l'individu nous nous sommes intéressés à l'ensemble de l'expérience touristique/de loisirs vécue, voire dans certains cas à son expérience de vie (Figure 12).

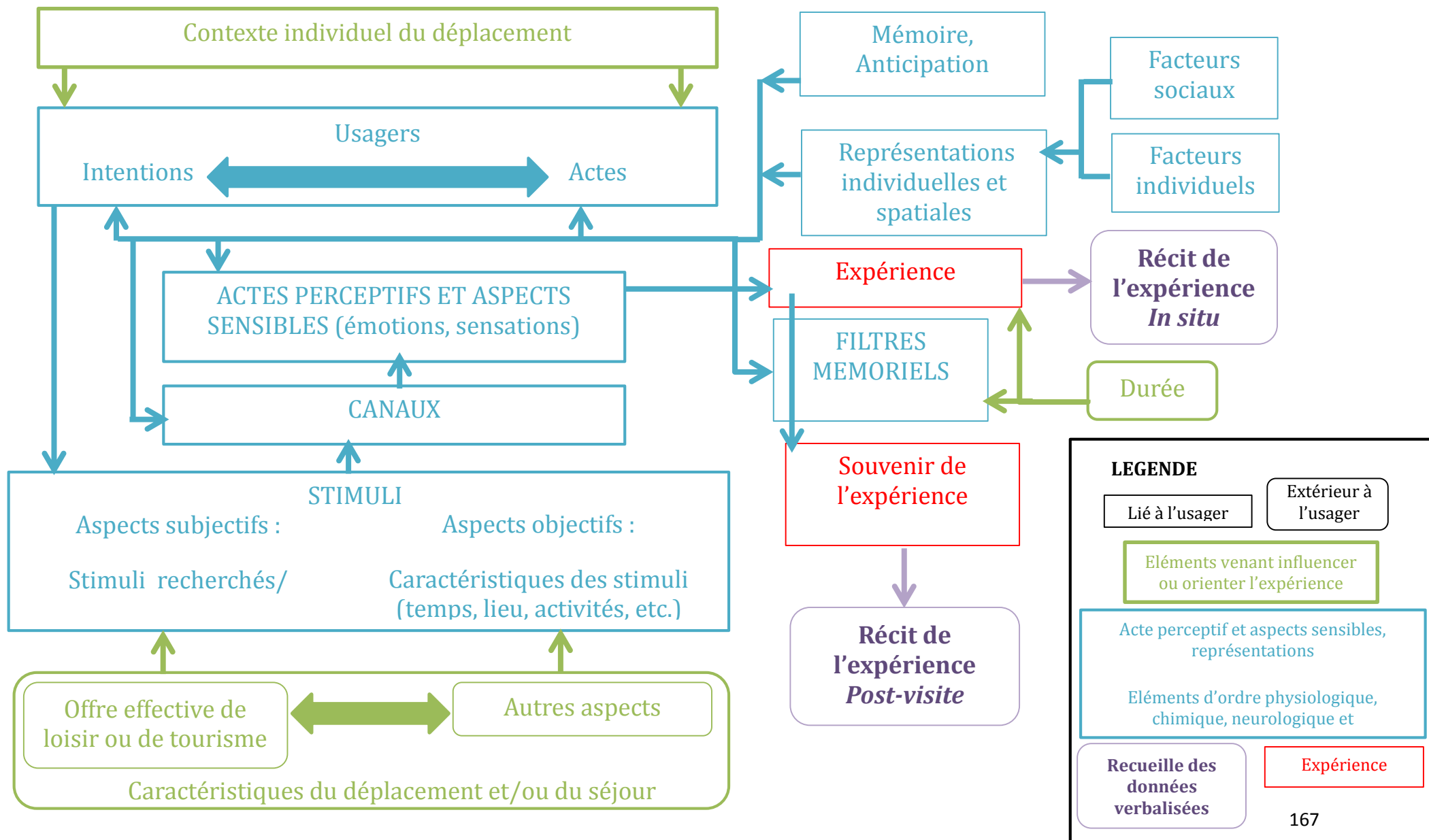
Figure 12 : Les séquences de l'expérience touristique globales (Jafari in Laplante, 1996 : 80 ; Clawson, Knetsch in Marcjanna, Augustyn, 2012 : 256 ; modifié par K.Leichnig, 2014)



¹⁶⁹ <http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp> consulté le 15 novembre 2011.

Un dernier point reste à préciser. Nous nous intéressons à l'expérience sensible qui se déroule ou a lieu dans les espaces fluviaux urbains. Seuls les usagers parcourant cet espace nous intéressent ici. Toutefois, tous n'ont pas pu être rencontrés de manière in situ, c'est-à-dire sur les rives des cours d'eau (chapitre 4). On se retrouve donc ici en présence de deux dimensions de l'expérience (Figure 13). Le contexte in situ dans lequel a été recueilli les propos des usagers, tend plus à stimuler le corps et les récepteurs de la sensation de ces derniers situés sur les berges tandis que le contexte post visite tend plus à raviver la mémoire des personnes participant à l'enquête. Ainsi, selon les contextes, on se situe plus dans une dimension « sensorielle » de l'expérience (in situ) ou dans une dimension « mémorielle » de celle-ci (post visite). Ce n'est pas pour autant que les personnes rencontrés sur les rives n'ont pas évoqué leurs souvenirs et que les personnes rencontrées en intérieur n'ont pas évoqués les sens.

Figure13 : Conceptualiser l'expérience sensible des usagers, visiteurs et habitants (Decroly, 2012, modifié par K. Leichnig, 2014)



CONCLUSION DU CHAPITRE DEUX

L'expérience sensible des usagers des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation

Après avoir abordé la toile de fond de notre recherche dans le premier chapitre, à savoir la patrimonialisation des espaces fluviaux urbains, des espaces également entendus comme des espaces publics de nature, le chapitre deux vise à définir le concept qui est au cœur de ce travail : l'expérience. C'est l'approche sensible de l'expérience qui a retenue notre attention.

Le concept d'expérience émerge dans les années 1970 au croisement de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales. Il est le fruit d'une approche renouvelée et d'une prise en compte de la subjectivité humaine dans les recherches. Bien qu'enrichis par plusieurs courants de pensée et de disciplines, c'est la phénoménologie qui permet à la géographie humaine de s'emparer de la notion d'expérience. Précisons toutefois que les recherches en géographie (française) ont longtemps abordé la question de l'expérience mais sous une autre approche. Elles se sont plus centrées sur des préoccupations liées à la perception de l'environnement et aux représentations de l'espace ou du territoire.

Parmi les concepts développés autour de la notion d'expérience, il est important de citer celui d'espace vécu (Fremont, 1976) et celui d'expérience vécue (Yi-Fu Tuan, 1977). Bien que ces concepts viennent enrichir notre réflexion, nous avons focalisé notre intérêt sur une autre notion, plus proche de nos préoccupations. Il s'agit de l'expérience touristique ou de *tourist experience*. Si de nombreux travaux en tourisme et en loisirs étudient ces concepts relativement récents (1960), il n'existe pas de clarification sémantique précise. Par ailleurs, l'accent est souvent porté sur la dimension économique et marketing de l'expérience, ce qui conduit à laisser de côté la dimension sensible malgré quelques travaux sur le sujet (Devanne, 2005 ; Bruxelles, 2012 ; *Espace*, 2014, n°321).

Ainsi, ce qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche, c'est l'expérience sensible des usagers, visiteur et habitants. Le terme « sensible » est entendu à travers ses dimensions sensorielle –les sens et les sensations- et émotionnel –les émotions (voir les sentiments), même si comme nous l'avons vu dans le dernier point de ce chapitre plusieurs autres notions clés interviennent pour composer l'expérience sensible (perception, représentation, mémoire etc.).

Il s'agit donc à travers la problématique choisie ...

Quelle est l'expérience des usagers, visiteurs et habitants, d'un espace fluvial urbain en cours de patrimonialisation ?

... de s'intéresser rapport sensible que l'utilisateur a avec l'espace fluvial urbain, saisir le lien qui le relie à ce qui l'entoure, son rapport sensible au monde, sa façon d'être au monde. Le regard porté sur cette expérience conduit ensuite, on l'espère, à s'interroger sur les éléments de connaissance susceptible d'enrichir le projet urbain :

En quoi, la connaissance de cette expérience peut-elle contribuer à enrichir le projet urbain ?

Après avoir entrecroisé, questionné les concepts situés au cœur de ce travail – patrimonialisation, nature en ville et expérience- et défini un cadre de recherche dans lequel s'inscrit notre réflexion et notre problématique, il convient maintenant d'une part de présenter les processus de patrimonialisation sur lesquels sont testés les hypothèses de recherche et d'exposer la méthode de recherche retenue pour cerner et appréhender l'expérience des usagers.

DEUXIÈME PARTIE

PRÉSENTATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS

ET DE LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

COMBINATOIRE

Si la première partie a pour objectif de définir le cadre de recherche dans lequel s'inscrit la problématique, cette seconde partie cherche :

- d'une part à présenter les terrains retenus et les processus de patrimonialisation en cours choisis pour tester les hypothèses (chapitre 3).
- de présenter la méthode de recherche combinatoire qui permet de cerner et d'appréhender l'expérience sensible des usagers, visiteurs et habitants (chapitre 4).

Le chapitre 3 se découpe en trois temps. Tout d'abord, il s'agit de présenter les hydrosystèmes des cours d'eau étudiés qui conditionnent le développement touristique et de loisirs des espaces fluviaux urbains. L'intérêt est aussi de contextualiser les propos des usagers et leurs expériences qui sont analysées dans la dernière partie de ce travail. Ensuite, le chapitre 3 revient sur le développement urbain et touristique de l'agglomération paloise et de Saragosse afin de mettre en perspective la dernière sous-partie qui se focalise sur les processus de patrimonialisation en cours.

Le chapitre 4 quant à lui expose la méthode de recherche combinatoire. Elle repose sur de l'observation directe et participante et sur le recours à l'outil photographique et filmique comme support d'enquête à l'entretien. Dans la mesure où c'est cette dernière méthode qui permet de libérer la parole des personnes rencontrées, l'accent est porté sur cette dernière. Enfin, le chapitre présente la façon dont ont été analysés les entretiens effectués.

CHAPITRE TROIS

DEUX ESPACES FLUVIAUX URBAINS D'INSTINCTS, MAIS COMPLÉMENTAIRES : LE GAVE DE PAU ET L'EBRE

Cette partie de présentation des terrains possède un double objectif. D'une part, il est apparu nécessaire de présenter les terrains étudiés afin de replacer dans un contexte concret et territorial notre problématique de recherche. D'autre part, il s'agit aussi de préciser au lecteur notre choix de comparaison qui peut être considéré comme peu classique. En effet, pour étudier et répondre à la problématique de recherche, les deux terrains d'étude qui ont été choisis sont :

- la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP) connue aussi sous de nom d'agglomération paloise (France, Pyrénées-Atlantiques).
- la ville de Saragosse (Espagne, Province de Saragosse).

Si l'agglomération paloise et la ville de Saragosse sont nos terrains d'étude, il est important de préciser que le terrain français est le terrain principal. En effet, c'est sur ce dernier que nous avons testé notre méthodologie d'enquête et que nous avons mené les premières rencontres avec les usagers. De plus, certains aspects de la recherche comme les projets développés et leurs dimensions historiques ont été étudiés plus en profondeur, tels que la question du PNU et l'image que les élus ont de celui-ci¹⁷⁰. Enfin, davantage d'usagers ont été rencontrés sur le terrain palois (114 rencontres) qu'à Saragosse (23 rencontres). Bien que constituant un terrain secondaire, Saragosse n'est néanmoins pas perçue comme un terrain de moindre importance. Avec un processus de patrimonialisation plus avancé que celui de Pau, notamment grâce à l'exposition internationale de 2008 qui a contribué en grande partie à la requalification des berges, le terrain de Saragosse permet d'étudier l'expérience des usagers à une autre étape du processus. Quand les réaménagements sont achevés, quand l'événement donnant à voir ce qui a été réalisé et ce qui a été changé est terminé, que reste-t-il ? Que se passe-t-il ? Ce terrain secondaire offre l'avantage de placer l'objet central de la recherche -l'expérience sensible des usagers- sur un plan temporel différent. En considérant l'expérience des usagers et en la resituant à l'échelle du processus de patrimonialisation, comme s'il s'agissait d'une frise ou d'un continuum, il est possible d'étudier le concept d'expérience pour lui-même et de le saisir en profondeur et sous plusieurs perspectives. Et c'est ce qui fait la richesse de ces deux terrains d'étude, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse.

¹⁷⁰ La question du PNU a été analysée dans l'article suivant : CLARIMONT S., LEICHNIG K. 2014.-« La perception des espaces publics de nature. Paroles d'élus et d'usagers du Parc naturel urbain palois », *Revue Géographique de l'Est*, 2014, [En ligne], vol. 54 / n°3-4 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015, URL : <http://rge.revues.org/5239>

Nous avons voulu ici présenter les terrains non pas l'un à la suite de l'autre, mais de manière comparée et par thématique. Ce chapitre se découpe en trois temps : la présentation de l'espace fluvial urbain en se centrant plus spécifiquement sur les cours d'eau, le développement urbain et touristique des espaces étudiés et enfin les projets urbains et l'exposition internationale de 2008 qui ont « déclenché » ou amorcé les processus de patrimonialisation, des processus en cours et inégalement avancés.

1. Des hydrosystèmes différents, mais contraignants tous deux le développement touristique et de loisirs des villes

Avant de nous centrer sur le Gave de Pau (France) et l'Ebre (Espagne) en milieu urbain, en d'autres termes nous focaliser sur l'espace fluvial urbain étudié, il paraît nécessaire de présenter ces cours d'eau. Peut-être un peu longue cette première sous-partie de chapitre a pour objectif de montrer la mobilité de l'espace fluvial, le caractère tumultueux des cours d'eau ainsi que la non-navigabilité de ces derniers. En effet, ces facteurs contraignent grandement le développement touristique et de loisir de l'espace fluvial ainsi que les processus de patrimonialisation en cours. Il s'agit aussi de décrire l'espace fluvial urbain afin que les représentations des usagers traités dans le chapitre 6 soient remises dans leurs contextes.

1.1 Des bassins versants de taille inégale, mais des cours d'eau tumultueux

Le Gave de Pau (« « en basque Gabarra, du celtique Gab, ravin et du ligurique « ara » cours d'eau » ») (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 9) naît dans les hautes montagnes à la cascade de Gavarnie au Mont Perdu (aux environs de 2500m d'altitude) tandis que l'Ebre (ou Iber, Hiberus, Wadi Ibro) (Ollero Ojeda et *alii*, 2004 : 243) prend sa source à Fontibre (930m d'altitude), près de Reinosa. Long de 190 km, le Gave de Pau, dont « l'orientation est Nord-Sud jusqu'à Lourdes, puis Est-Ouest » (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2010 : 9) parcourt trois départements : les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques -où il prend ensuite le nom de « Gaves réunis » à Peyrehorade avant de rejoindre l'Adour - et Les Landes. L'Ebre est quant à lui cinq fois plus long (910km) et a une orientation Nord-Ouest - Sud-Est. Il traverse sept communautés autonomes, dont l'Aragon, avant de se jeter dans la Mer Méditerranée en aval de Tortosa (Delta de l'Ebre).

Ces deux cours d'eau passent ainsi progressivement « d'un milieu de haute montagne, à un milieu de plaine » (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 9).

La surface totale du bassin versant du Gave de Pau est de 5200km² (Foucaud, 2014 : 6) tandis que pour l'Ebre, elle est de 85 000 km² (Ollero Ojeda et *alii.*, 2004 : 243). Si ce dernier donne son nom au bassin versant éponyme dont il est le collecteur principal, le Gave de Pau quant à lui appartient au bassin versant de l'Adour (16 773 km²). C'est le « principal apport en rive gauche de l'Adour » (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 4).

Si l'Ebre prend naissance dans une région soumise à un climat océanique, la partie du bassin de l'Ebre qui nous intéresse (Figure : 15 et 16) se situe dans un climat sous influence méditerranéenne (maximum des précipitations à l'automne et en hiver, minimum en été). Les précipitations dans l'ensemble du bassin de l'Ebre atteignent 600mm/an en moyenne, mais varient fortement d'une zone à une autre : les parties nord-ouest et nord du bassin sont abondamment arrosées tandis que « dans le triangle aride » (Saragosse, -Fraga-Caspe) les précipitations ne sont que de 350mm/an (Ollero Ojeda et *alii.*, 2004 : 244-245). Par ailleurs, « les hautes températures estivales et les vents très fréquents et, parfois, forts intenses [...] accentuent le déficit hydrique qui affecte une grande partie de l'intérieur du bassin »¹⁷¹ (Ollero Ojeda et *alii.*, 2004 : 244). Le débit de l'Ebre doit beaucoup à ses origines océaniques et à l'apport de ses affluents pyrénéens (Aragón, Gallego, etc.) alimentés par des précipitations relativement abondantes en montagne.

Le bassin versant de l'Adour (Figure : 14) possède un climat océanique nuancé (maximum des précipitations en hiver et au printemps, minimum en été). La pluviométrie varie beaucoup selon les secteurs, mais avec une moyenne de 1400mm/an, cela fait du bassin de l'Adour « l'un des plus arrosés de France » (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 6). Notons que pour l'agglomération paloise, la pluviométrie moyenne annuelle est de 1300mm/an (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 9). « La répartition des pluies suit une logique saisonnière, avec une concentration en montagne de décembre à février et de mars à mai sur le piémont, ce qui coïncide souvent avec la période de crues sur les hauts bassins » (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 6). En plus des précipitations, le manteau neigeux participe à l'apport d'eau dans le Gave de Pau : « dès avril, l'élévation des températures provoque la fonte des neiges et permet par ailleurs aux précipitations d'intervenir à nouveau sous forme de pluie, d'où l'importance des écoulements » (Observatoire de l'eau

¹⁷¹ « Las altas temperaturas estivales y los vientos de gran frecuencia y, a menudo, considerable intensidad [...] acentúan el déficit hídrico que afecta a gran parte del interior de la cuenca ».

du bassin de l'Adour, 2005 : 22). Les précipitations dans le bassin du Gave de Pau, qui sont d'ailleurs abondantes en altitude, sont dues à la combinaison de deux facteurs géographiques : la proximité de l'Océan Atlantique qui apporte à la fois des vents d'ouest et de l'humidité et la proximité des Pyrénées qui constitue une barrière (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 10). Enfin « une des particularités locales [de l'agglomération paloise] est la quasi-absence de vent, la vitesse moyenne annuelle étant comprise entre 0 et 4 km/h » (CDAPP, CREN, 2010 : 12) ; une particularité que l'on ne retrouve pas à Saragosse, ville très ventée en particulier l'hiver où le « cierzo », vent d'ouest, est très présent.

Figure 14 : Réseau hydrographique du bassin de l'Adour, localisation du Gave de Pau (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 3)

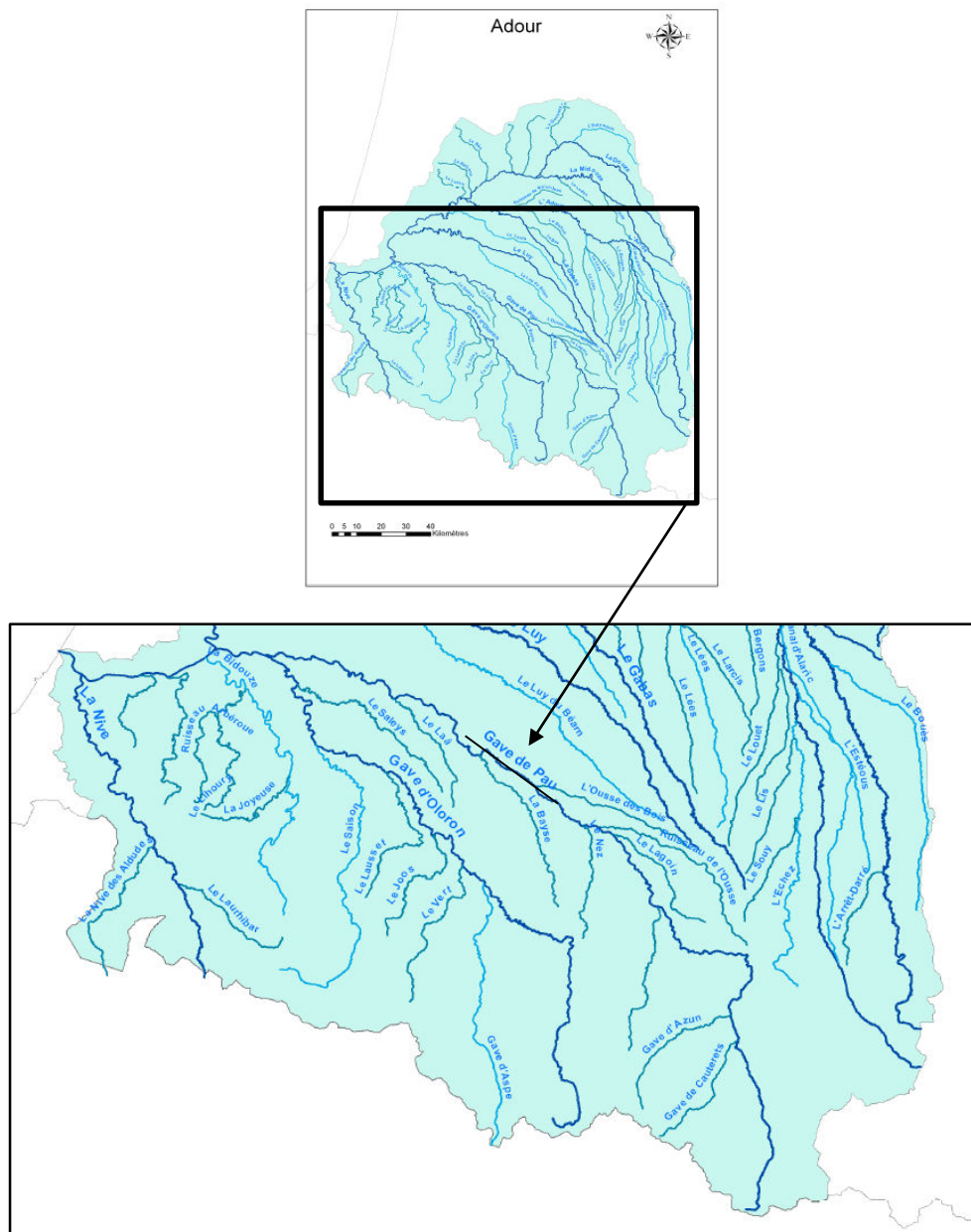


Figure 15 : Réseau hydrographique du bassin de l'Ebre (CHE, 2015)

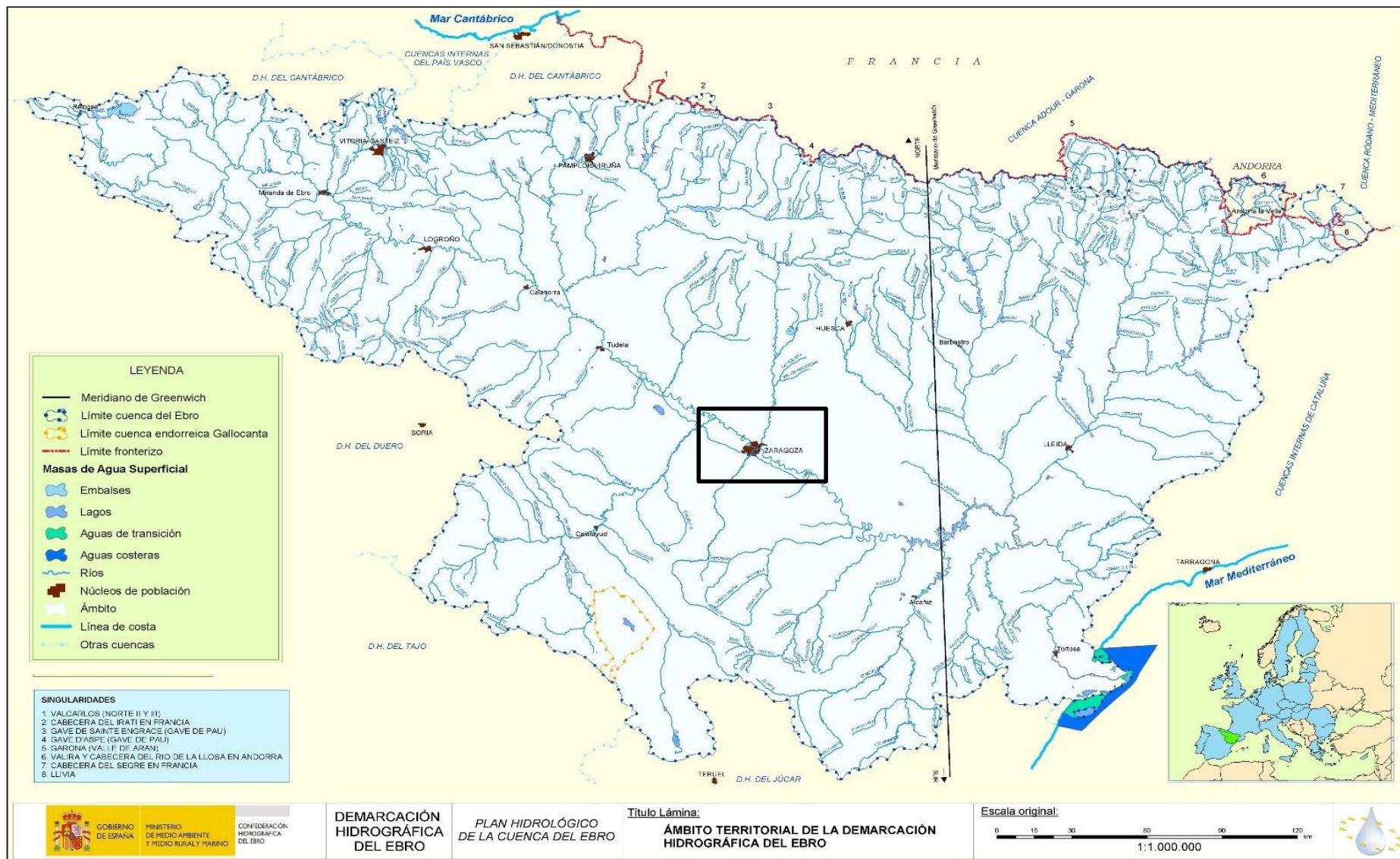
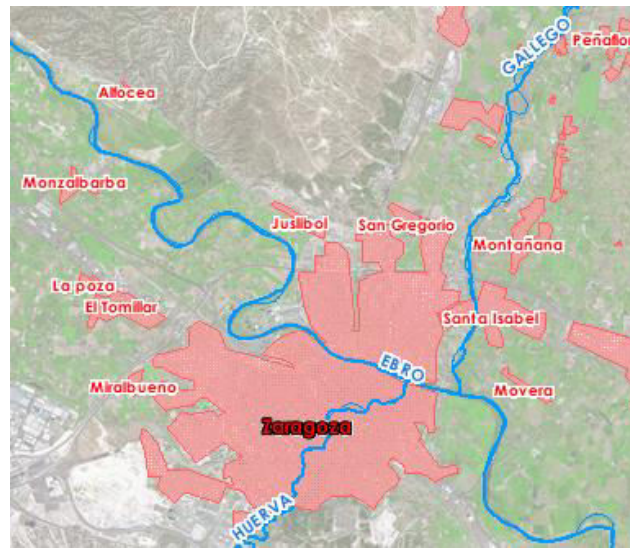


Figure 46 : Focalisation sur l'Ebre à Saragosse (CHE, 2015)



Le régime hydrologique des deux cours d'eau –dans le périmètre des terrains étudiés- est pluvio-nival, c'est-à-dire que chacun d'eux est alimenté par la fonte des neiges (au printemps) et par des précipitations (automne, mais principalement en hiver pour l'Ebre et hiver-printemps pour le Gave de Pau). Ces cours d'eau connaissent néanmoins des périodes d'étiage. Ces dernières sont causées « par l'association dans le temps de trois éléments principaux : un faible apport pluvial, la puissance de l'évapotranspiration et les besoins en irrigation »¹⁷² (Ollero Ojeda et *alii.*, 2004 : 247). Pour l'Ebre la période d'étiage s'étend de fin juin à la première quinzaine d'octobre (Ollero Ojeda et *alii.*, 2004 : 247) et la période des hautes eaux a lieu en hiver (décembre-février). Pour le Gave de Pau, les basses eaux sont à la fin de l'été (septembre-octobre) et en hiver (janvier - février) tandis que les hautes eaux ont lieu entre mai-juin (fonte des neiges) et novembre-décembre (précipitations)¹⁷³. Dans les deux cas, les cours d'eau sont susceptibles de connaître des débordements parfois catastrophiques (ex. inondations).

Nous allons maintenant nous intéresser plus en détail au fonctionnement hydrologique du Gave de Pau et de l'Ebre, mais en nous focalisant d'une part sur la partie du bassin versant où se situe nos terrains, partie piémont-plaine pour le cas français et l'Ebre moyen pour le cas espagnol. Notons que les deux terrains sont situés tous deux à une altitude de 200 m environ. D'autre part, nous nous centrerons également sur les tronçons des cours d'eau

¹⁷² « Por la combinación en el tiempo de tres elementos principales: la debilidad de los aportes pluviales, la potencia de la evapotranspiración y las necesidades de riego [...]».

¹⁷³ <http://www.hydro.eaufrance.fr/presentation/procedure.php> consulté le 20 juin 2015

qui traversent les villes étudiées, à savoir le Gave de Pau dans l'agglomération paloise et l'Ebre dans la trame urbaine de Saragosse.

1.1.1 Le Gave de Pau dans l'agglomération paloise : une rivière à caractère torrentiel

Il est important de montrer ici le caractère torrentiel du Gave de Pau et d'indiquer que les crues dévastatrices peuvent modifier grandement le paysage fluvial même en milieu urbain. En effet, les usagers ayant évoqué dans leur relation au cours d'eau et plus particulièrement leurs perceptions des crues, il est nécessaire ici de présenter en détail l'hydrosystème du Gave de Pau.

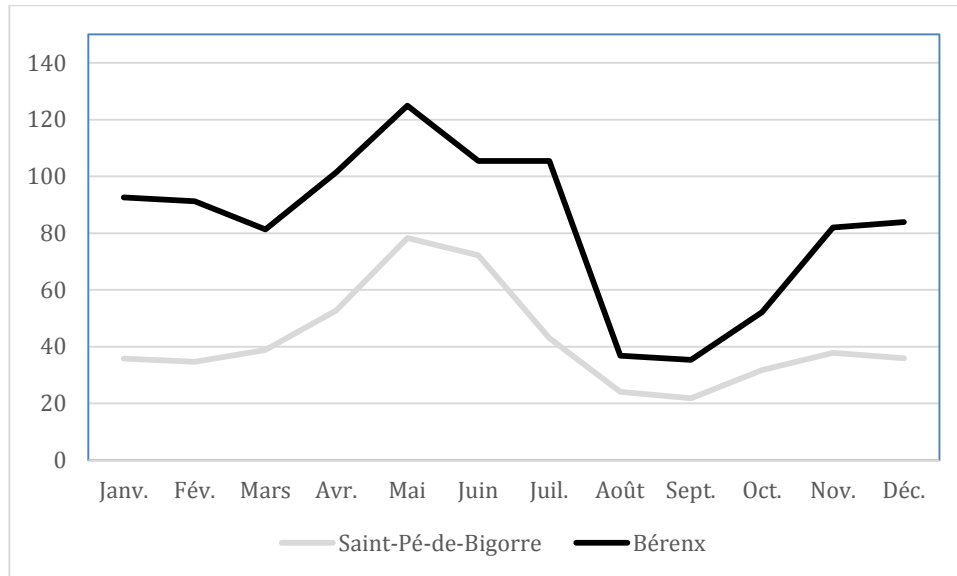
Si la surface du bassin versant du Gave de Pau est de 5 200 km² (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 9) elle n'est plus que de 1 794 km² à Pau et la pente moyenne du Gave dans l'agglomération paloise est de 4 à 5 % (Foucaud, 2014 : 6). Pour être plus précise, elle est de 5 % entre Bordes et Pau et de 3 % entre Pau et Artigelouve (Aguasop, I.S.L., Caligée Sud-Ouest, 1994 : 88). Dans le périmètre de l'agglomération paloise, la rivière traverse ainsi 8 des 14 communes de la CDAPP : Mazères-Lezons, Bizanos, Pau, Gelos, Jurançon, Billère, Lons et Lescar. Et le Gave de Pau récupère les eaux des principaux affluents suivants : le Soust (à Pau, Quartier XIV Juillet), l'Ousse (à Pau, Quartier de la gare) et le canal Heïd (à Pau, Quartier de la gare), le Neez (à Jurançon), le Lescourre (Lescar, après les lacs de Laroin).

« En partie amont [du bassin le] régime [du cours d'eau] est à caractère torrentiel. Ce n'est qu'à l'aval de Pau que le Gave bénéficie d'une plus large vallée alluviale favorisant l'expansion des crues débordantes » (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 4). Concernant le débit moyen annuel du Gave de Pau, il est inférieur en amont de l'agglomération paloise (Saint-Pé-de-Bigorre, Lourdes) à celui mesuré en aval de celle-ci (Bérenx) (Tableau 7).

Tableau 7 : Débit moyen annuel du Gave de Pau avant et après l'agglomération paloise

	Saint-Pé-de-Bigorre¹⁷⁴	Lourdes¹⁷⁵	Bérenx¹⁷⁶
Débits (m³/s)	45,30	44,6	82,5
Qsp (L/s/km²)	40,4	Aucune donnée	32
Lame d'eau (mm)	1278	Aucune donnée	1013

Figure 17 : Débits moyens mensuels (m³/s) du Gave de Pau avant et après l'agglomération paloise¹⁷⁷



Pour aller un peu plus loin concernant les débits du Gave de Pau, nous avons réalisé le graphique ci-dessus (Figure : 17) à partir des données récoltées sur la banque Hydro¹⁷⁸. De manière générale on constate que la même tendance se dessine sur tout le linéaire du Gave de Pau, seule la valeur du débit change. Ainsi, les débits de Saint-Pé-de-Bigorre restent toujours en dessous de ceux relevés à Bérenx. Ce constat s'explique en partie par l'apport d'eau des affluents dans le Gave de Pau, du profil du cours d'eau (pente) ainsi que par une plus large vallée alluviale, comme nous l'avons précisé plus haut. Que cela soit à Saint-Pé-de-Bigorre ou à Bérenx, on note dans les deux cas un débit maximum pour le mois de mai (78,29 m³/s pour Saint-Pé-de-Bigorre et 124,91 m³/s pour Bérenx)

¹⁷⁴ Mesuré sur 61 ans <http://www.hydro.eaufrance.fr/presentation/procedure.php> consulté le 26 juin 2015

¹⁷⁵ Mesuré sur 88 ans, <http://www.valleesdesgaves.com/gp/Regime-hydrologique/31> consulté le 26 juin 2015

¹⁷⁶ Mesuré sur 93 ans <http://www.hydro.eaufrance.fr/presentation/procedure.php> consulté le 26 juin 2015

¹⁷⁷ Données issues de <http://www.hydro.eaufrance.fr/presentation/procedure.php> consulté le 26 juin 2015

¹⁷⁸ <http://www.hydro.eaufrance.fr/> consulté le 29 août 2015

correspondant à la fonte des neiges, et un pic minimum pour le mois de septembre (21,85 m³/s pour Saint-Pé-de-Bigorre et 35,41 m³/s pour Bérenx), ce qui correspond à la période d'étiage.

Nous voulons ici aborder la géomorphologie du bassin du Gave de Pau afin de décrire la « nature » dont parlent les usagers. C'est une vallée alluviale dont les sols « sont composés en grande partie par des matériaux d'érosion, de molasses et de nappes de cailloutis » (Foucaud, 2014 : 11). Les tapis « de graviers [sont] plus ou moins grossiers [et] [la vallée alluviale] constitu[e] des aquifères de bonne capacité et de forte transmissivité s'atténuant de l'amont vers l'aval » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 8). Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que ce cours d'eau est à caractère torrentiel et que « la faible résistance des matériaux contraste avec la violence des eaux de la rivière » (Foucaud, 2014 : 11). Ainsi, le lit du Gave de Pau n'est pas fixe, mais mobile : « en plaine, le lit a évolué rapidement à l'intérieur » de la ripisylve, appelée localement saligue (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 9) ; en témoigne, les nombreux débordements et inondations dus au Gave de Pau.

On comptabilise de nombreuses crues du Gave de Pau. Cependant nous ne citerons ici que les plus importantes et que celles qui concernent notre terrain. Pour les inondations précédant celle de 1952, telles que 1937 (crue centennale) et celles qui concernent le reste du bassin du Gave de Pau ou de celui de l'Adour, nous renvoyons à l'article de Christine Bouisset et *alii.*, (2007). La dernière grande crue centennale, crue servant de référence au PPRI (Bouisset et *alii.*, 2007) ayant causé des inondations dans l'agglomération paloise, date de février 1952. Avec un régime hydro-climatique océanique, la crue du Gave de Pau des 1^{er} et 2 février 1952 « concomitante avec celle de l'Ousse, inonde toute la partie aval du bassin versant et plus particulièrement les bourgs d'Idron, de Bizanos et le quartier de la Gare à Pau » (DREAL Midi-Pyrénées, 2012 : 12). Notons qu'outre l'agglomération paloise, c'est tout le bassin de l'Adour qui a été touché. Il y aura par la suite d'autres inondations importantes comme celles du 28 novembre 1974 (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 11) et celles de 1983, 1988, 1992, 1993, 1999 (Foucaud, 2014 : 6) et enfin celle de 2013. Généralement la durée des crues est « de l'ordre de 1 à 5 jours. Entre Lourdes et Pau, le temps de propagation des crues du Gave est de 5 heures environ. [...] Les crues exceptionnelles peuvent se produire toute l'année, mais les plus importantes se produisent généralement en juin » (DREAL Aquitaine, DDTM 64, 2014 : 10) (fonte des neiges et précipitations importantes).

Les effets de ces crues fréquentes peuvent parfois être de grandes ampleurs sur le paysage fluvial. Ainsi, le chenal d'écoulement peut se déplacer ou totalement se modifier, il s'agit alors d'une défluviation. A Pau, la crue des 18 et 19 juin 2013¹⁷⁹ « s'est traduite selon les secteurs par des inondations, de la mobilité latérale et du transport solide, un déplacement du chenal d'écoulement, des mouvements de terrain sur les versants et des processus torrentiels »¹⁸⁰. Un autre exemple de modifications majeures du paysage peut être constaté à Saragosse. Dans la capitale aragonaise, la dynamique fluviale et l'alternance entre des périodes de crues et de basses eaux, entre 1890 et 1974, ont conduit à la création du « Galacho del Juslibol ». Ainsi, après un dédoublement du chenal de l'Ebre, le bras du fleuve le plus rectiligne est devenu le bras principal tandis que le second a progressivement cessé d'être alimenté en eau créant un méandre abandonné, que l'on connaît sous le nom de « Galacho del Juslibol ». Outre ce type de modification majeure du paysage fluvial qui en réalité s'effectue sur une période de temps long et est généralement moins fréquent, les crues provoquent aussi des effets temporairement et/ou de moindre envergure, comme cela a été le cas en novembre 2011 dans les communes de l'agglomération paloise traversées par le Gave de Pau. Pendant les crues, la force de l'eau creuse les berges amenant tout ce qui se trouve sur son passage : des troncs d'arbres, des cailloux ou des galets, du sable, des morceaux de plastiques ou des appareils électroménagers jetés par les usagers, etc. Quand la hauteur de l'eau redescend, ces déchets sont retrouvés le long des berges, parfois accrochés à des branches d'arbres qui ne sont pas déracinées. Des embâcles sont également créés le long de la rivière et plus spécifiquement au niveau des ponts, comme celui du XIV Juillet à Pau. Et l'accessibilité aux berges peut parfois être interdite aux usagers. Les effets de ces crues qui bouleversent le paysage fluvial et qui ont une incidence sur la mobilité du lit, sont perçus par certains usagers comme des événements apocalyptiques (chapitre 4 et 6) et constituent également des éléments d'attractivité ; comme c'est le cas du « galacho de Juslibol » à Saragosse ou de la crue de juin 2013 à Pau.

Nous aimerions aborder un dernier point concernant le Gave de Pau, son système fluvial ainsi que son développement économique : il s'agit de l'exploitation de gravières qui une fois fermées, sont transformées en lacs artificiels et en espace de loisirs. Notons que si

¹⁷⁹ « Un réchauffement des températures ayant entraîné une importante fonte des neiges en amont et d'importantes pluies plus en aval » ont conduit aux crues des 18 et 19 juin 2013. <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/grands-dossiers/les-inondations-des-18-et-19-juin-2013.html> consulté le 26 juin 2015.

¹⁸⁰ <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/grands-dossiers/les-inondations-des-18-et-19-juin-2013.html> consulté le 26 juin 2015

nous essayons de présenter les deux cours d'eau étudiés de manière équitable, c'est-à-dire en abordant les mêmes thématiques, cela ne sera pas le cas pour ce point-ci. Bien que l'extraction de matériaux s'effectue également dans l'Ebre, elle ne se fait pas sur le tronçon étudié. Par conséquent, les effets écologiques et surtout paysagers dus à l'extraction de matériaux ne s'observent pas dans la trame urbaine de Saragosse. Il nous a donc semblé peu pertinent de traiter de cette thématique pour l'Ebre.

Comme de nombreuses rivières en France, le Gave de Pau n'a pas été épargné par la multiplication des exploitations de gravières. Selon Soggiu Lydia (1994), les quantités extraites du Gave de Pau sont restées peu importantes jusqu'aux années 1960 à cause d'une faible demande et de faibles moyens techniques. Il s'agissait principalement d'entreprises artisanales. C'est lorsque la région a connu « une expansion économique considérable en même temps qu'un taux d'accroissement de la population urbanisée » (Soggiu, 1994 : 19) que le dragage du Gave de Pau s'est intensifié : « entre 1960 et 1980 le volume d'extraction de granulats utilisé pour le bâtiment et les travaux publics a triplé » (Soggiu, 1994 : 19). Sans entrer dans les détails, l'intensification de ces extractions a eu des conséquences sur le Gave de Pau sur un plan hydrologique (abaissement de la nappe phréatique, instabilité du plan du lit (Soggiu, 1994 : 20) etc.), écologique et paysager :

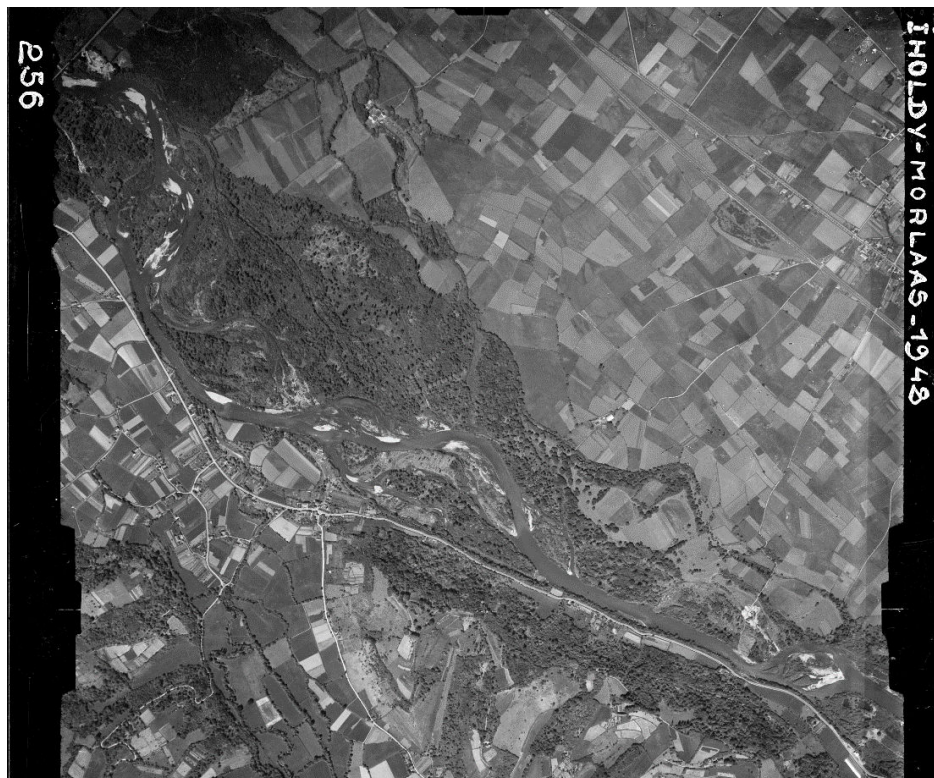
« L'extraction de matériaux dans le lit du Gave de Pau sur les communes de Lescar et Artiguelouve a complètement anéanti [l']équilibre entre agriculture et nature. Les saligues [(ripisylves)] ont été réduites de 90 %. Et cette activité a également mis à mal les berges provoquant d'importantes érosions, et en faisant baisser le niveau d'eau de plusieurs mètres, mettant en péril la faune et la flore des saligues [...] » (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2010 : 59).

Aujourd'hui, « les extractions dans le lit du Gave sont toujours d'actualité » (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2010 : 59). En effet, l'entreprise Groupe Daniel, une des plus importantes et la seule encore en activité dans la zone géographique étudiée, a reçu le 18 avril 2013 un avis favorable pour le projet d'une gravière à ciel ouvert sur les communes d'Artiguelouve et de Lescar (Dabadie, 2013). Si l'exploitation de gravières sur le Gave est toujours d'actualité, un des sites existant dans les années 1980 est aujourd'hui fermé. Toutefois, pour maintenir une certaine activité économique, les communes l'ont transformé en lac artificiel et en espace de loisirs. Il s'agit des Lacs de Laroin localisés en aval de l'agglomération paloise (Figure 18).

Situé sur les communes de Laroin, Artiguelouve et Lescar, cet ancien site d'extraction est réhabilité à la fin des années 1980 par la commune de Laroin et par l'entreprise Groupe

Daniel pour être transformé en lacs (15ha, 20ha et 30ha) et en espace de loisirs dédié à la pratique d'activités halieutiques (Photographie 1). En plus des trois lacs (en accès payant) que compte le site, les usagers trouvent aussi sur la rive droite *la maison des Lacs* « en forme de coque de bateau retourné [qui] abrite Iktus (accueil, boutique, logements), une salle polyvalente multifonction, ainsi qu'un vaste restaurant [...]. En face se situent « des chalets démontables intégrés à l'environnement » (Unicem) pour loger les visiteurs. En 2002, une passerelle piétonne en fibre de carbone est construite pour relier les deux rives.

**Figure 18 : 50 ans d'évolution paysagère : les lacs de Laroin en 1948 et 1998
(vues aériennes de © Géoportail, IGN)**





Avec ces deux vues aériennes, l'une de 1948 l'autre de 1995, on constate l'évolution paysagère qu'a connue le site. Sur le premier cliché, on distingue le lit majeur du Gave et la saligue. Sur le second, la saligue a disparu pour laisser place à trois lacs artificiels. On remarque aussi que la ville s'est étalée.

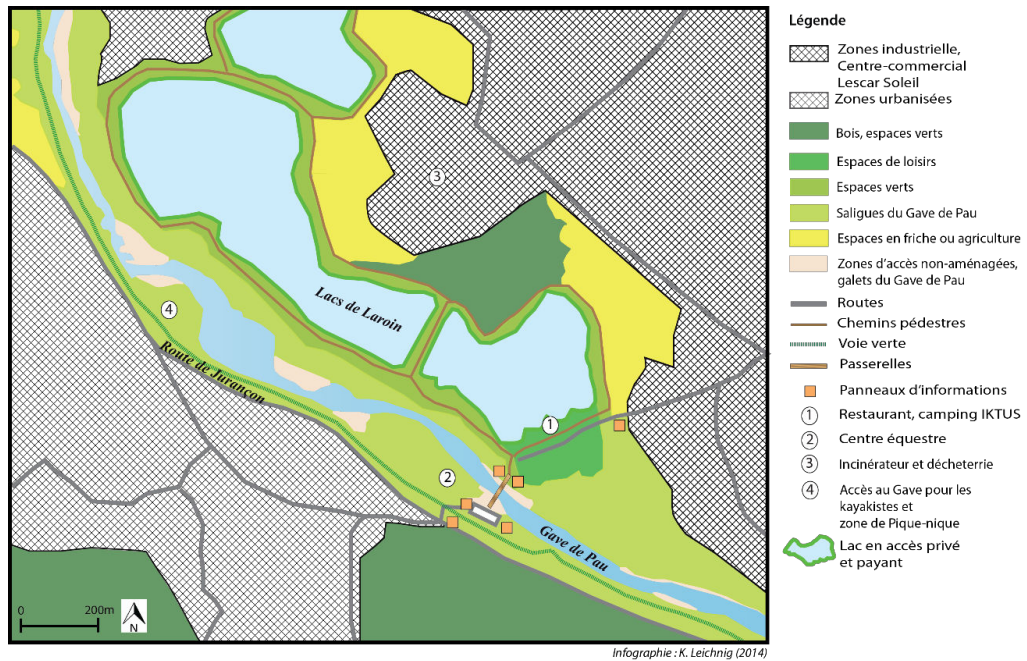
Photographie 1 : Site des lacs de Laroïn (Leichnig, 2014)



Bordés de zones urbanisées dont la zone industrielle de Lescar avec son incinérateur et sa déchetterie, les abords des lacs qui font penser à un espace relativement rural éloigné de la ville, est en réalité un site artificiel, fruit de la reconversion d'une exploitation de gravière. La partie naturelle de l'espace fluvial s'est vue en grande partie détruite. Bien que présenté aux usagers comme un espace de loisirs et un espace de nature, ce site est

totalemment anthropisé (Figure 19). Soulignons aussi que si les communes sont propriétaires des berges du Gave, l'accès payant au lac est lui privé.

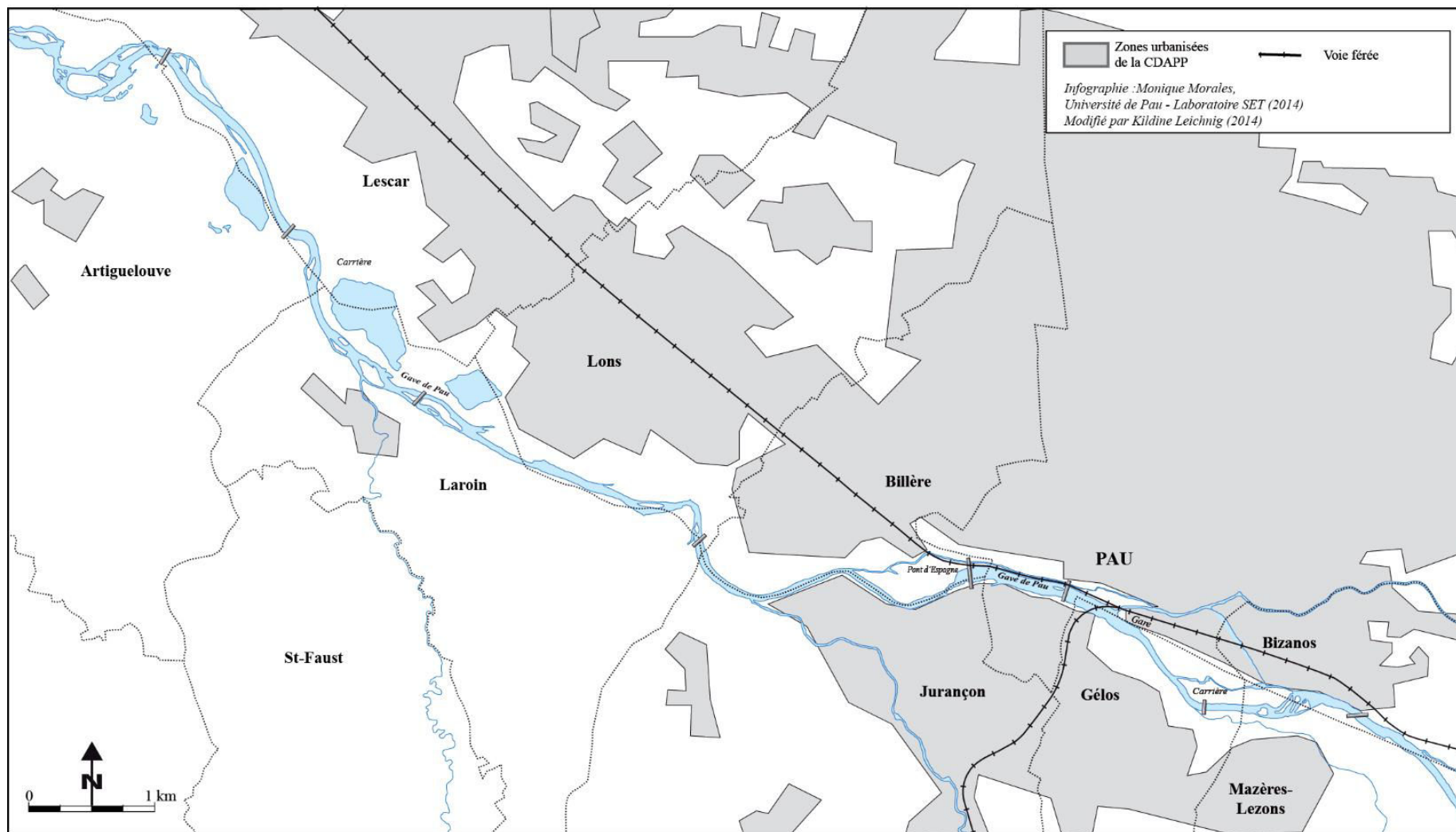
Figure 19 : Le Gave de Pau, près des Lacs de Laroin



Le tronçon du Gave de Pau qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche se situe dans l'agglomération paloise c'est-à-dire en milieu urbain. Les limites de notre périmètre d'étude ne sont pas hydrographiques, mais communales¹⁸¹. La première commune à être traversée par le cours d'eau étant Mazères-Lezons et la dernière étant Lescar, les limites de notre terrain se situent donc entre ces deux communes. Pour resituer géographiquement ce linéaire de cours d'eau, le terrain va approximativement des cascades de Mazères-Lezons aux lacs de Laroin. En termes de distance, cela représente environ 13 km de linéaire de cours d'eau (Figure 20). À l'inverse de l'Ebre dans la trame de Saragosse, le Gave de Pau dans l'agglomération paloise n'a pas de tronçon rectiligne. À l'origine, le Gave de Pau est un cours d'eau « moyen à méandres mobiles avec des charges grossières » et en forme de tresses (Agence de l'eau Adour Garonne, 2008 : 1). Néanmoins, au cours du temps, il a été fortement canalisé et anthropisé. Notons également que l'on trouve dans Gave de Pau des méandres et des zones d'anastomoses (ex : en amont des cascades de Mazères-Lezons sur le secteur de Meillon).

¹⁸¹ Pour mémoire, cette thèse s'inscrit dans un programme de recherche financé par l'agglomération paloise. La problématique de ce travail devait donc concerner le territoire palois. Dans une perspective de comparaison, nous avons posé le même raisonnement pour le terrain à Saragosse.

Figure 20 : Le Gave de Pau à son passage dans l'agglomération paloise



1.1.2 L'Ebre dans Saragosse : un fleuve canalisé, mais souvent en crue

Tout comme pour la description du Gave de Pau, il s'agit ici de traiter de l'Ebre et de son hydrosystème afin de contextualiser les propos des usagers (chapitre 5 et 6). Dans la mesure où les usagers de Saragosse ont évoqué à plusieurs reprises le débit, la hauteur de l'eau du fleuve ainsi que ses crues, les paragraphes qui suivent mettent l'accent sur ces éléments-là. À l'échelle du bassin versant, l'Ebre est généralement découpé en trois tronçons. Celui qui nous intéresse est appelé Ebre moyen¹⁸².

Tableau 8 : Longueur et pente du chenal de l'Ebre selon les grands tronçons (Ollero et alii., 2004 : 245)

Tronçon	Longueur chenal km	Côte supérieure m.s.n.m	Côte inférieure m.s.n.m	Dénivelé m	Pente m/km
Ebre supérieur	227,7	2 179	441	1 738	7,63
Ebre moyen	565,5	441	70	371	0,66
Ebre inférieur	156,8	70	0	70	0,45
Total Ebre	950	2 179	0	2 179	2,29

(Trad. K. Leichnig, 2015)

Le tableau ci-dessus (Tableau 8) indique pour le tronçon de l'Ebre moyen une pente de 0,66 m/km pour un dénivelé de 371m (Ollero Ojeda et alii., 2004 : 245). Concernant la caractéristique morphologique, il s'agit d'un cours d'eau avec des méandres libres ou divagants et non des méandres encaissés : « l'Ebre de méandres libres est un cours fluvial original et très précieux à une échelle péninsulaire et même continentale. Dans la partie aragonaise de ce cours d'eau, le lit sauve 94m de dénivelé, c'est pour cela que sa pente moyenne est de seulement 0,53 par mille »¹⁸³ (Ollejo Ojeda et alii., 2004 : 243). Il est également nécessaire de préciser que « la plaine d'inondation pour le cours moyen de l'Ebre possède une grande largeur (2/5km). Son lit divagant a varié son tracé de manière spectaculaire dans beaucoup d'endroits et à de multiples occasions à la suite de chacune des crues du fleuve »¹⁸⁴ (Ollero Ojeda, 1990b : 118). Pour Alfredo Ollero Ojeda, l'élément important participant à la dynamique fluviale et limitant la plaine d'inondation est

¹⁸² « La confédération hydrographique de l'Ebre considère comme tronçon moyen, la partie comprise entre les barrages de Sobron et Mequinenza » (Ollero Ojeda, 1990a : 73).

¹⁸³ « El Ebro de meandros libres es un curso fluvial original y muy valioso a escala peninsular e incluso continental. [...] [En la parte aragonesa de este curso], el cauce salva 94m de desnivel, por lo que su pendiente media es tan solo el 0,53 por mil ».

¹⁸⁴ « La llanura de inundación [para el curso medio del Ebro, tiene] una gran anchura (2 a 5 km). Este cauce divagante ha variado su trazado de forme espectacular en muchos lugares y en múltiples ocasiones, a raíz de cada una de las crecidas del río [...] ».

« l'escarpement tertiaire de marnes et gypses »¹⁸⁵ (Ollero Ojeda, 2002 : 140). On retrouve notamment cet élément entre Alagón y Juslibol, c'est-à-dire juste à l'entrée de la ville de Saragosse.

Concernant le débit de l'Ebre à Saragosse (Tableau 9), le cours d'eau a un débit moyen annuel plus bas (216,5 m³/s) qu'à Castejon (230,7 m³/s) situé plus en amont. Alfredo Ollero Ojeda (1990b : 119) précise qu'en réalité entre Castejon et Saragosse, l'Ebre ne reçoit que très peu d'eau. En effet, la pluviométrie reste basse (en dessous de 400mm/an) et l'évapotranspiration est très forte (climat sec et semi-aride). Par ailleurs, une grande partie de l'eau est utilisée pour l'irrigation ou l'arrosage (Canal de Tauste et Canal Impérial d'Aragon). Le débit plus élevé à Sastago (situé plus en aval de Saragosse) s'explique par les deux affluents de l'Ebre qui apportent leurs eaux dans la trame urbaine de Saragosse : le Huerva et surtout le Gallego. Comme le font remarquer Ollero Ojeda et *alii*, (2004), seul le Gallego¹⁸⁶ « introduit une injection de débit appréciable, quelques 35m³/s qui vont compenser les pertes »¹⁸⁷. Néanmoins, malgré cet apport d'eau, le débit de l'Ebre continue ensuite à diminuer (Ollero Ojeda et *alii*, 2004 : 246). Il demeure cependant supérieur à celui du Gave de Pau.

Tableau 9 : « Débit de l'Ebre » (Ollero Ojeda et *alii*, 2004 : 246)

	Castejon	Saragosse	Sastago
Débits (m³/s)	230,7	216,5	240
Débits (m³/s)	9,16	5,35	4,9
Apport d'eau (hm³)	7275,3	6827,5	7568,6

La figure 21 montre « la variation saisonnière du débit de l'Ebre de l'amont (Miranda de l'Ebre) vers l'aval (Tortosa). Ainsi la courbe saisonnière du débit de l'Ebre à Saragosse se situe toujours entre celles de Tortosa et celle de Miranda de l'Ebre (variation saisonnière du débit plus faible qu'à Tortosa). L'augmentation du débit d'eau, avec un pic maximum en février, s'explique par « l'influence pluvio-océanique, ajoutée à une fréquence plus accentuée des crues »¹⁸⁸ en hiver (Ollero Ojeda et *alii*, 2004 : 246).

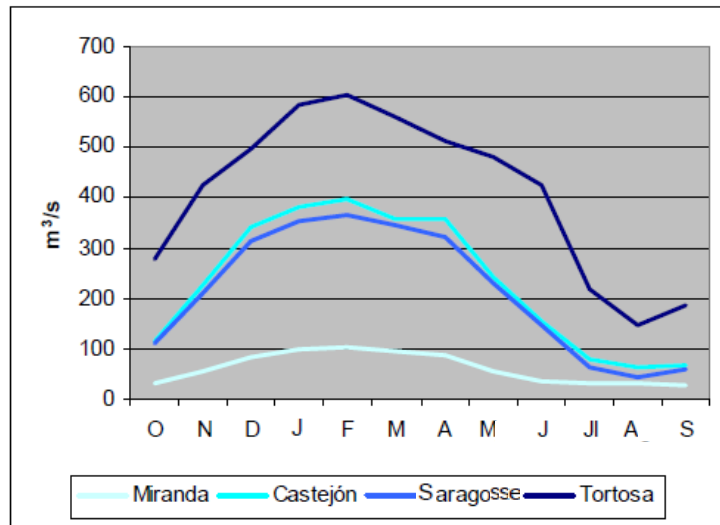
¹⁸⁵ « El escarpe terciario margo-yesífero ».

¹⁸⁶ « El río Gállego, en la margen izquierda, con una superficie de 3.995 km², tiene una aportación natural media anual de 1.087 hm³ » (Ferrer Castillo, 2002 : 182). « La rivière Gallego, sur la rive gauche, avec une superficie de 3 995km² a un apport naturel moyen annuel de 1 087 hm³».

¹⁸⁷ « Introduce una inyección de caudal apreciable, unos 35m³/s que van a compensar las pérdidas [...] ».

¹⁸⁸ « La influencia lluvia oceánica [...] además de la mayor frecuencia de crecidas ».

Figure 21 : Variation saisonnière du débit de l'Ebre d'amont (Miranda de l'Ebre) à aval (Tortosa) (Ollero Ojeda et alii., 2004 : 246)



La fréquence des crues de l'Ebre est en moyenne de 1,2/an. Elles ont majoritairement lieu en hiver. Celles qui représentent le plus de risque sont les crues où coïncident la montée des eaux entre l'Aragon et l'Ebre, et non la montée des eaux entre le Gallego et l'Ebre. En effet, même si le Gallego est un cours d'eau apportant beaucoup de débit à l'Ebre, comme nous l'avons dit précédemment, la montée des eaux entre ces deux cours d'eau sur une même période ne constitue pas un risque élevé d'inondation (Ollero Ojeda et alii., 2004 : 248). Bien que « la multiplication des méandres exerce une fonction de frein » et ralentit ainsi la vitesse des crues à Saragosse (Ollero, 1990b : 122), la ville a toutefois connu d'importantes crues. Sans vouloir toutes les citer (pour cela nous renvoyons aux travaux d'Alfredo Ollero Ojeda), les dernières crues extraordinaires du XX^e et XXI^e siècle ont eu lieu en janvier 1961, novembre 1966, février 1978, décembre 1980, janvier 1981, février 2003 (Ollero Ojeda et alii., 2004 : 249) et juin 2008 (un mois avant l'ouverture de l'exposition internationale de 2008) (Photographie 2).

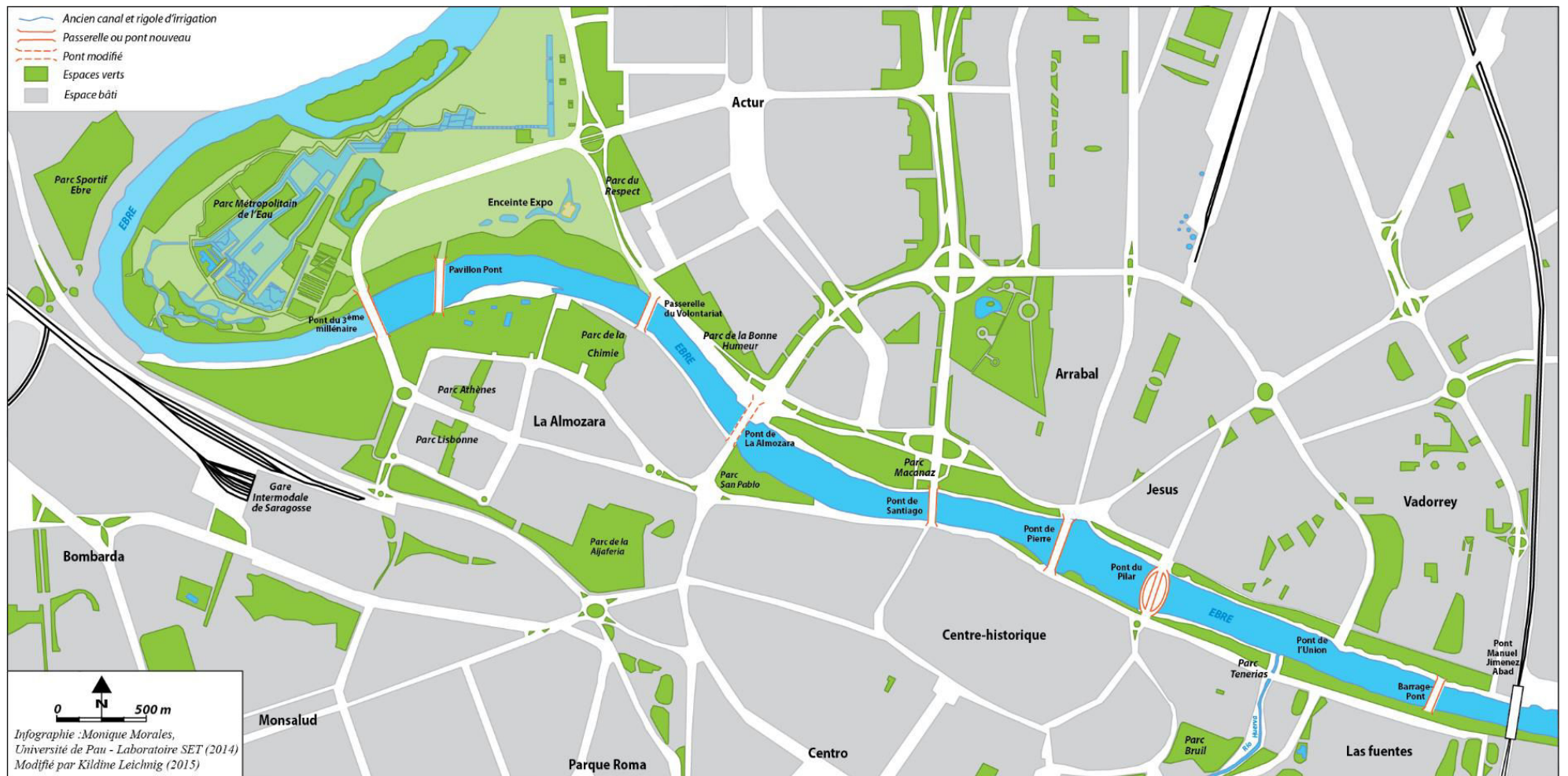
Photographie 2 : Le Parc Métropolitain de l'eau et le périmètre de l'expo 2008 inondés par la crue (Pellicer, 2008)



Concernant la morphologie de l'Ebre moyen, Alfredo Ollero Ojeda (1990a) distingue quatre types de chenaux, les trames rectilignes, les espaces de transitions entre ces dernières et les méandres bien développés, et le type « ganse ». À son passage à Saragosse, l'Ebre a une forme à la fois rectiligne et sinueuse. En effet, entre la Almorzara et l'embouchure du Gállego, c'est-à-dire sur une distance d'environ 2,5 km, le chenal est rectiligne. Soulignons que pour la partie de l'Ebre moyen une trame rectiligne ne dépasse jamais plus de 3 ou 4 km. Bien que rectiligne, le chenal à hauteur du Parc Métropolitain de l'eau c'est-à-dire plus en amont du fleuve, est situé dans un méandre assez sinueux. C'est le méandre de Las Ranillas. Ce dernier est également le seul endroit dans la trame urbaine de Saragosse où l'on trouve un « soto », c'est-à-dire une ripisylve locale dont nous reparlerons plus loin.

La partie de l'Ebre qui nous intéresse se situe dans la trame urbaine de Saragosse et entre le méandre del Juslibol et celui de la Alfranca (Figure 22). Il est également entouré du quatrième périphérique, la Z-40. De manière plus précise, le terrain sur lequel porte notre intérêt va du pont de la Z-40 proche du Parc Métropolitain de l'eau, au pont Manuel Gimenez Abad c'est-à-dire celui situé juste avant le pont de la voie ferrée. La longueur des berges entre ces deux points est d'environ 9 km. Notons que si la longueur de chacun du Gave de Pau et de l'Ebre est loin d'être identique, celle des tronçons que nous étudions est sensiblement similaire -13 km (Gave de Pau) et 9 km (Ebre)- tout comme leur localisation : altitudes identiques (200m) et milieux similaires (milieu urbain).

Figure 22 : L'Ebre à son passage dans Saragosse



Le Gave à Pau et l'Ebre à Saragosse sont des cours d'eaux au caractère pluvio-nival, alimentés tous deux par des précipitations et par la fonte des neiges. Si l'un prend sa source en haute montagne, l'autre est alimenté par de nombreux cours d'eau montagnards tels que l'Aragon, le Gallego qui passe à Saragosse ou encore le Sègre ou le Noguera. Bien qu'il s'agisse d'hydrosystèmes différents et que les bassins soient de taille inégale, on constate que le Gave de Pau et l'Ebre sont des cours d'eau tumultueux possédant un caractère torrentiel et un régime assez important pouvant entraîner des inondations. Les crues des deux cours d'eau qui peuvent être dévastatrices entraînent parfois un déplacement du chenal d'écoulement (par exemple, crues de juin 2013, déplacement de l'écoulement du Gave de Pau à la cascade de Mazères-Lezons). Concernant la période d'étiage, elle est la même et a lieu en été. Le caractère tumultueux des cours d'eau accentué par des épisodes de crues répétées constitue ainsi un des facteurs contraignant le développement touristique et de loisirs des espaces fluviaux étudiés.

1.2 Des espaces fluviaux urbains similaires

Après avoir montré que malgré les différences de caractéristiques hydrographiques, les espaces fluviaux urbains étudiés sont similaires, puisque les villes sont contraintes dans leur développement par leur cours d'eau, nous souhaitons nous pencher ici sur d'autres éléments communs : caractéristiques environnementales et domaniales, non-navigabilité du cours d'eau et qualité médiocre des eaux.

1.2.1 Des ripisylves caractéristiques constituant un fort potentiel touristique et de loisirs

Chacun des systèmes fluviaux étudiés possède un milieu naturel qui lui est spécifique. Toutefois, on constate pour chacun d'eux l'existence d'éléments singuliers venant caractériser le paysage et l'espace fluvial et venant également contribuer à la bonne gestion du système fluvial et de sa dynamique. Ces éléments sont désignés par des termes locaux qu'il est difficile de retrouver dans d'autres milieux naturels : il s'agit du terme « saligue » pour le Gave de Pau et du terme « soto » pour l'Ebre, scientifiquement dénommé « ripisylve ».

Les saligues dont l'origine provient du terme « saule » « sont des formations de bois tendre » situées sur les berges du cours d'eau (CREN, CDAPP, 2010 : 1). On retrouve notamment des saules, des peupliers, des chânaies-frênaies pyrénéo-cantabriques. Les saligues « se développent sur les substrats grossiers des rivières à forte dynamique

fluviale et se caractérisent par une diversité et une instabilité des milieux ». Elles possèdent « une grande richesse biologique [...] et une production primaire importante » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 44) ; comme la Loutre ou la Cistude d'Europe (CREN, CDAPP, 2010 : 1). C'est la raison pour laquelle, l'inondation du lit majeur est importante afin de maintenir l'existence de ces îlots sauvages et fragiles aux peuplements variés. Leur fonctionnement permet de « ralentir la vitesse de propagation des crues » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 44) et « joue un rôle primordial dans l'épuration des eaux de surface » (CREN, CDAPP, 2010 : 1). « Sensibles à la pollution [...] menacées par le défrichement [...] l'exploitation agricole [...] l'urbanisation [les saligues se sont vues] « fortement réduites par l'exploitation de granulats entre 1960 et 1990 ». Aujourd'hui, à travers une « gestion interdépartementale », on cherche à les préserver en « mainten[ant] des zones de divagation de la rivière » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 44).

Bien que la végétation soit différente (peuplier noir, frêne, orme, saule, tamaris), les « sotos » tous comme les saligues, participent à la dynamique fluviale (ex. ralentissement du débit d'eau en particulier lors des crues, protection contre l'érosion) : « en situation de montée des eaux, cela augmente la rugosité de la berge, générant des turbulences locales qui dispersent la force du courant et favorisent la sédimentation différentielle des gravats, sables, limons formant un sol alluvial très riche »¹⁸⁹ (Ollero Ojeda, 1990c : 122). Par ailleurs, les « sotos » subissent exactement les mêmes menaces que les saligues du Gave de Pau et souffrent eux aussi d'une réduction de leur surface. Peut-être que la différence entre les saligues et les « sotos » réside dans la semi-aridité du climat de Saragosse, qui fait des « sotos » une « enclave » privilégiée tant pour la faune et la flore que pour les activités touristiques et de loisirs de l'homme (Ollero Ojeda, 1990c : 122).

Que cela soit pour le soto ou pour la saligue, les associations environnementales (CREN) ou les chercheurs (Ollero Ojeda, 1990c : 122) considèrent que ces ripilsyves ont une valeur inestimable tant d'un point écologique que fonctionnel (Photographie 3). Pouvant constituer un fort potentiel touristique et de loisirs, ces ripilsyves restent encore méconnues des usagers, à l'exception toutefois du Galcho de Juslibo à Saragosse très prisé des habitants en été.

¹⁸⁹ « En situación de avenida aumenta la rugosidad de la orilla, generando turbulencias locales que dispersan la fuerza de la corriente y favorece la sedimentación diferencial de las gravas, arenas, limos, formando un suelo aluvial muy rico ».

**Photographie 3 : Les saligues aux Lacs de Iaroin et « Los sotos del Juslibol »
(Leichnig, 2012, 2013)**



1.2.2 Des cours d'eau domaniaux

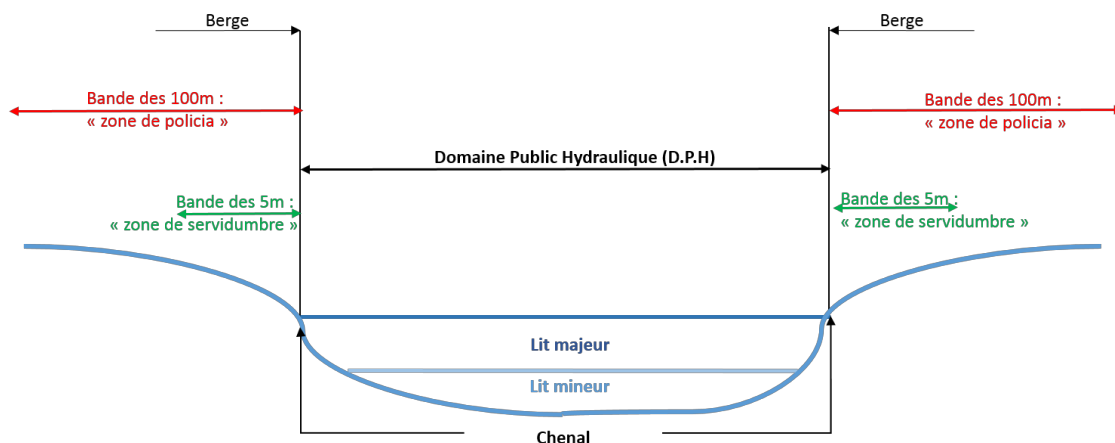
Peu développée dans le paragraphe portant sur la notion d'espace fluvial (chapitre 1), nous souhaitons aborder ici une autre caractéristique commune des deux espaces fluviaux urbains étudiés la domanialité des cours d'eau.

Le Gave de Pau comme l'Ebre sont des cours d'eau domaniaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent au domaine public. Dans le cas français, la domanialité est à l'origine, intrinsèquement liée à la navigabilité « à cause de son utilisation économique et stratégique » (Drobenko, 2007 : 42) due au flottage du bois. Sans revenir sur la construction progressive du statut contemporain de l'eau depuis l'époque romaine, il est néanmoins nécessaire de préciser que « c'est l'ordonnance d'août 1669 sur les eaux et les forêts qui consacre la domanialité des fleuves et des rivières navigables » (Drobenko, 2007 : 44). Ainsi, c'est « l'État [qui] est propriétaire du lit et dispose du droit d'usage des eaux : droits de pêche, droit de chasse, délivrances d'autorisations d'usage. Il a d'autre part un certain nombre d'obligations inhérentes au maintien de la capacité d'écoulement des eaux et de l'état fonctionnel du cours d'eau (entretien du lit et des ouvrages de navigation) » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 110). Par ailleurs, en France, les riverains des cours d'eau peuvent conserver « la propriété des berges et des alluvions, mais l'exercice des droits associés est limité par l'obligation de respecter diverses servitudes » (ex : laisser libre l'accès le long du cours d'eau, servitudes de halages, etc.) et « l'utilisation de l'eau est soumise à concession temporaire par l'État (production hydroélectrique...) » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 110).

Pour le cas espagnol, c'est l'article 2 de la loi 19/85 sur l'eau du 2 août 1985, qui étend le domaine public hydraulique, jusque-là limité aux eaux superficielles, à toutes les eaux y compris souterraines. Par ailleurs, cette loi permet également « l'abolition de la propriété privée de l'eau » (Clarimont, 2009 : 36). Il est important de noter que si la loi et les décrets sont entrés en vigueur, leur mise en œuvre reste problématique (Ollero Ojeda, 2002 : 152). Comme nous l'avons vu dans la première partie, cette loi a ensuite été modifiée, en particulier suite à la Directive Cadre Européenne sur l'eau (loi espagnole de 2001). Cette loi distingue également différents types d'usages sur les berges qui peuvent être illustrés et résumés de la façon suivante (Figure 23) :

- Une zone de 100 m de large où il est possible de contrôler l'usage du sol et les activités réalisées. Ce périmètre correspond à la zone inondable et au lit majeur du fleuve. En espagnol : « zona de policia »,
- Une zone de 5 mètre de large à l'intérieur du premier périmètre. Cette seconde zone est réservée à l'usage public (5m) soit pour surveiller ou contrôler soit pour pratiquer des activités de loisirs¹⁹⁰. En espagnol : « zona de servidumbre ».

Figure 23 : Zonage du domaine public hydraulique pour les eaux superficielles
(Ministerio de agricultura, alimentación y medio ambiente)¹⁹¹



¹⁹⁰ « una zona de servidumbre de uso público (de 5 metros de anchura), que se reserva para usos de vigilancia, pesca y salvamento; una zona de policía de 100 metros de anchura, donde se puede condicionar el uso del suelo y las actividades que se realicen ». <http://www.magrama.gob.es/es/agua/temas/delimitacion-y-restauracion-del-dominio-publico-hidraulico/delimitacion-dph-proyecto-linde/> consulté le 1 juillet 2015

¹⁹¹ <http://www.magrama.gob.es/es/agua/temas/delimitacion-y-restauracion-del-dominio-publico-hidraulico/delimitacion-dph-proyecto-linde/> consulté le 1 juillet 2015

Si le Gave de Pau tout comme l'Ebre relèvent de la compétence de l'État, la gestion de celle-ci est spécifique à chaque pays. Pour le cas français, plusieurs acteurs interviennent à différentes échelles :

- Les services de l'État :
 - Le Service Patrimoine, Ressources, Eau et Biodiversité (SPREB) de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Aquitaine (DREAL Aquitaine) a plusieurs compétences : « garantir l'atteinte des objectifs fixés par les directives européennes en matière de qualité des milieux naturels et de la ressource en eau, ainsi que le maintien de la qualité et de la diversité des paysages aquitains » (biodiversité, Natura 2000, trames vertes et bleues). Exemple de missions clés liées à l'eau « faire appliquer la directive-cadre européenne sur l'eau (atteinte du « bon état écologique » de 60 % des masses d'eau en 2015) »¹⁹².
 - Le service gestion et police de l'eau de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 64) a plusieurs compétences : mise en œuvre des « politiques publiques au niveau des territoires et assure[r] les liens avec les usagers, en partenariat avec les collectivités territoriales » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 17).
- Les établissements publics de l'État :
 - L'agence de l'eau du bassin Adour-Garonne (placée sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère des Finances) a plusieurs compétences. Elle met en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Elle récupère les redevances, équilibre les ressources et les besoins en eau et cherche à atteindre un « bon » état des eaux¹⁹³.
 - L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a plusieurs compétences : « surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, du contrôle des usages, de la connaissance et de l'information » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 17).
- L'Établissement public territorial de bassin :

¹⁹² <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-service-patrimoine-ressources-a13.html> consulté le 29 juin 2015

¹⁹³ <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/qui-sommes-nous.html> consulté le 29 juin 2015

- L'établissement public interdépartemental Institution Adour a plusieurs compétences : « gestion quantitative de la ressource, gestion des risques d'inondation, gestion qualitative de la ressource, gestion et protection des milieux et espèces aquatiques, organisation de la gestion intégrée (animation du SDAGE), organisation de la gestion de l'information, communication »¹⁹⁴.
- À l'échelle des collectivités locales, le syndicat mixte du bassin du Gave de Pau (64) (ancien syndicat intercommunal du Gave de Pau) a plusieurs compétences : « maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre directe ou déléguée de travaux de gestion du bassin versant du gave de Pau (protection de berges, gestion d'atterrissements, restauration de la forêt alluviale), l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour tout projet ou étude relatifs à la gestion du bassin versant »¹⁹⁵.
Notons que si les communes se sont regroupées sous la forme d'un syndicat pour gérer la défense contre les inondations, chacune d'elles garde ses compétences en matière d'adduction d'eau potable, mais c'est l'agglomération qui possède la compétence d'assainissement.

Bien que tous ces acteurs jouent un rôle important dans la gestion du Gave de Pau -à des échelles et avec des compétences différentes- l'acteur principal concernant notre terrain est le syndicat mixte du bassin du Gave de Pau.

En Espagne, on constate à l'inverse de la France, que le nombre d'acteurs intervenant dans la gestion du cours d'eau de l'Ebre est plus limité. Il existe deux modes de gestion de l'eau : une gestion étatique pour les cours d'eau intercommunaux et une gestion « régionale » pour les autres cours d'eau. La loi sur l'eau de 1985 « confirme le bassin versant en tant qu'unité indivisible de gestion de la ressource. Le bassin est placé sous l'autorité d'organismes de bassin dont le statut et les missions sont quelque peu redéfinis afin de respecter la décentralisation administrative opérée à partir de 1978 » (Clarimont, 2009 : 40). Ainsi, selon la loi sur l'eau de 1985 (art. 21 et suivants), l'administration publique de l'eau revient à l'organisme gérant le bassin hydrographique. Dans notre cas il s'agit de la Confédération Hydrographique de l'Ebre (CHE) placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement. Cet organisme dispose de plusieurs compétences en matière de gestion de l'eau et d'exploitation des ouvrages hydrauliques

¹⁹⁴ <http://www.institution-adour.fr/index.php/competences.html> consulté le 29 juin 2015

¹⁹⁵ <http://www.smbgp.com/presentation> consulté le 29 juin 2015

sur le cours d'eau. Sans vouloir toutes les citer, pour cela nous renvoyons à l'article de Sylvie Clarimont ou au site internet du CHE¹⁹⁶, la Confédération Hydrographique de l'Ebre « gère et contrôle le DPH », pour cela elle dispose de la fonction de police de l'eau et elle « procède au partage de la ressource » (Clarimont, 2009 : 41). Par ailleurs, elle est en charge du Plan hydrologique de bassin (élaboration, suivi, révision) ainsi que des ouvrages hydrauliques (conception, exécution, exploitation).

Ainsi, tout type de travaux, toute forme de prélèvement d'eau, toute modification du cours d'eau doit normalement faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès du CHE. Concernant le rôle de l'Institut Aragonais de l'eau, il n'a pratiquement pas de compétences dans le domaine de l'eau dans la mesure où presque tous les cours d'eau aragonais sont intégrés dans le bassin de l'Ebre et par conséquent sont gérés par le CHE. En revanche, la ville de Saragosse est compétente - comme en France - pour tout ce qui est adduction d'eau potable et assainissement. Les bureaux du service en charge de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement se situent d'ailleurs depuis peu dans les locaux réaménagés de la zone de l'exposition internationale 2008.

Même si le propos que nous venons de développer le sous-entend, il est important de souligner que le Gave de Pau tout comme l'Ebre sont des cours d'eau aménagés (barrages hydroélectriques, passes à poissons, canaux, protections de berges, atterrissements, etc.). Si, dans la trame urbaine de Saragosse, l'Ebre est en grande partie aménagé et anthropisé - la partie du chenal rectiligne fait penser à un grand et large canal - en revanche le Gave de Pau dans l'agglomération paloise bien qu'aménagé lui aussi (ex. lacs de Laroin) ressemble plus à une cours d'eau de montagne.

1.2.3 Un développement touristique et récréatif handicapé par la non-navigabilité et la qualité d'eau médiocre des cours d'eau

Parmi les autres caractéristiques communes entre les cours d'eau étudiés, on constate qu'il s'agit dans les deux cas de cours non navigable, ils ne font pas partie du domaine public fluvial. Seules les embarcations légères de type canoé-kayak pour le Gave de Pau et l'Ebre ou les bateaux à fond plat pour l'Ebre sont autorisés à naviguer. Dans le cas de l'Ebre, notons que les bateaux à fond plat sont autorisés à naviguer entre le quartier Vadorrey (situé juste en amont du barrage-pont) et la zone de l'exposition uniquement l'été et après que le dragage de l'Ebre entre la place de la Basilique du Pilar et la zone de

¹⁹⁶ <http://www.chebro.es/contenido.visualizar.do?idContenido=2515&idMenu=2083> consulté le 29 juin 2015

l'exposition ait été réalisé. Les bateaux à fond plat peuvent alors remonter l'Ebre dans un chenal très précis uniquement jusqu'à la zone de l'exposition ; hors de cette zone, l'Ebre est non navigable dans la trame urbaine de Saragosse. En aval, les bateaux sont bloqués par le barrage-pont. Ainsi, ni l'espace fluvial urbain de l'agglomération paloïse ni celui de la ville de Saragosse n'ont de grand passé portuaire, comme cela peut-être le cas à Bordeaux, Lyon, Paris, Strasbourg, etc.. Notons cependant qu'à l'époque antique, il été possible de naviguer sur l'Ebre entre Logroño et Tortosa (Delta de l'Ebre). Les Romains l'utilisaient notamment pour le transport de marchandises. Le port fluvial de Saragosse, important à l'époque et situé près de l'actuelle Basilique du Pilar, permettait de distribuer les marchandises dans toute la vallée. Aujourd'hui, seules quelques vieilles pierres et le musée du port fluvial de *Cesaraugusta* rappellent cette époque lointaine¹⁹⁷. La non-navigabilité des cours d'eau constitue pour l'agglomération paloïse tout comme pour la ville de Saragosse une contrainte au développement de leur espace fluvial urbain. En effet, à l'inverse de nombreuses villes, elles n'ont pas la possibilité de proposer une offre de tourisme fluvial ni même de mettre en avant leur patrimoine fluvial ou portuaire.

Si la non-navigabilité constitue un handicap à la valorisation touristique et récréative des deux espaces fluviaux urbains étudiés, l'offre ne peut pas non plus se baser sur un « produit baignade ». En effet, la qualité de l'eau en termes de baignade est considérée pour le Gave de Pau comme impropre : « les rivières du bassin sont en revanche impropres à cette pratique en raison d'une pollution bactérienne importante. Cette pollution perturbe la pratique des activités nautiques sur certains tronçons très fréquentés : Gave de Pau, Nive » (Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, 2005 : 32). La même constatation s'opère pour le cas de l'Ebre : la qualité de l'eau se maintient à un niveau qualifié de médiocre, et ce sur tout le linéaire du fleuve. Ajoutons aussi que depuis plusieurs mois, la presse aragonaise mentionne la pollution du Gallego par un insecticide, le lindane. Selon l'Heraldo, le Gallego ne serait pas le seul affluent de l'Ebre à être pollué. Cela serait également le cas du Huerva¹⁹⁸. Cette mauvaise qualité est en grande partie due aux activités agricoles et industrielles ainsi qu'aux déchets rejetés par les villes : « l'eau de l'Ebre est d'une qualité très basse. On le voit par un fort taux en sulfates, une dureté élevée

¹⁹⁷ http://www.zaragoza.es/contenidos/museos/ruta_caesar_fr14.pdf consulté le 27 juin 2015

¹⁹⁸

http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2015/02/19/los_rios_gallego_cinca_huerva_entre_los_ma_s_contaminados_cuenca_del_ebro_340843_300.html consulté le 2 octobre 2015

et une haute minéralisation »¹⁹⁹ (Aragon, inconnu : 6). En conséquence, ni l'eau de l'Ebre ni celle du Gave de Pau ne sont de qualité suffisante pour pouvoir être bue, mais surtout pour que l'on puisse s'y baigner.

En conclusion, l'espace fluvial urbain palois et de Saragosse bien que différents possèdent de nombreuses caractéristiques communes. Ces espaces montrent surtout des possibilités limitées en matière de développement touristique fluvial. En effet, il est difficile de s'y baigner ou de mettre en place une offre de navigation de type croisiériste. Par ailleurs les épisodes de crues répétées viennent perturber la pérennité de ce type de développement. Malgré ces difficultés ou obstacles, les territoires ont néanmoins décidé de s'emparer de cette problématique. Comme le souligne Francisco Pellicer (2002), il existe plusieurs « mariages » rivière-ville. Ces dernières peuvent choisir de rejeter le cours d'eau et de lui tourner le dos, de l'occulter et de le busser, de l'encercler de digues et de protections contre les inondations, de l'oublier ou enfin, les villes peuvent aussi décider de se réapproprier le cours d'eau et d'en « tomber amoureuses » (Pellicer, 2002 : 101). Et cette dernière option qu'ont choisie l'agglomération paloise et la ville de Saragosse : celle de retrouver le cours d'eau longtemps oublié et laissé à l'abandon. L'une comme l'autre ont choisi d'aménager leur espace fluvial urbain afin de développer une offre de loisirs, de tourisme et d'espaces publics de nature. C'est ce que nous allons voir dans les deux sous parties suivantes.

2. Développement urbain et touristique des espaces fluviaux étudiés

Avant de détailler les projets faisant émerger les processus de patrimonialisation en cours des terrains étudiés, il convient d'une part de donner un bref descriptif de l'agglomération paloise et de la ville de Saragosse, et d'autre part de resituer le contexte du développement urbain et touristique dans lesquels s'inscrivent les projets que nous étudions.

2.1 Deux villes au poids démographique différent situées de part et d'autre des Pyrénées

Située à mi-chemin entre les Pyrénées (Vallée d'Aspe et Vallée d'Ossau) et la côte atlantique basque (Biarritz), la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP)

¹⁹⁹ « Está muy baja calidad del agua del Ebro se pone de manifiesto por: un alto contenido en sulfatos, elevada dureza y alta mineralización ».

créée en 2000²⁰⁰ regroupe 14 communes²⁰¹ dont Pau, préfecture des Pyrénées Atlantiques. Les 150 000 habitants (Insee, 2011) qui composent l'agglomération font « d'elle une des principales agglomérations du Sud-Ouest »²⁰². Face à celles de plus grande taille comme Bordeaux et Toulouse et face à celles de taille similaire, telle que l'agglomération de Côte Basque-Adour (Bayonne/Biarritz), l'agglomération paloise, qui s'inscrit dans le territoire du Grand Pau, cherche à se démarquer. Reconnue depuis longtemps pour son célèbre château d'Henri IV, elle attire majoritairement des touristes de proximité et des visiteurs effectuant des courts séjours.

De l'autre côté du versant pyrénéen, on trouve la capitale aragonaise : Saragosse. Avec 692 900 habitants en 2011 (IAEST), c'est la 5e ville d'Espagne après Madrid, Barcelone, Valence et Séville. « Elle concentre aujourd'hui plus de la moitié de la population régionale et une bonne part de l'activité industrielle et commerciale. Ville du Nord et de l'intérieur, ville éloignée des grands pôles touristiques espagnols, Saragosse ne correspond pas à l'image de l'Espagne « typique » » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Elle est demeurée longtemps le trait d'union entre l'axe Nord et celui de la Méditerranée, « le point de passage entre Barcelone et Madrid » (Serrano Sanz *et alii.*, 2009 : 7)²⁰³ relativement à l'écart des grands flux touristiques péninsulaires et souffrant d'un déficit de notoriété internationale. Elle est toutefois connue, en Espagne et dans le monde ibérique, comme un lieu de pèlerinage important dédié à la célébration de la Vierge du Pilar qui attire tous les ans de nombreux fidèles » (Clarimont, Leichnig, 2015a).

²⁰⁰ « La CDAPP exerce une vingtaine de compétences dont certaines sont obligatoires (c'est-à-dire que leur transfert de la commune vers la Communauté d'agglomération est automatiquement prévu par la loi), d'autres sont optionnelles et d'autres encore sont librement choisies. Le transfert de compétences à la Communauté d'agglomération dessaisit les communes de toute intervention dans le domaine de la compétence transférée ». La CDAPP exerce les compétences suivantes (seules celles concernant notre recherche sont citées ici) : développement économique, aménagement de l'espace communautaire (compétences obligatoires), création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (compétences optionnelles), création de zones d'aménagement différé d'intérêt communautaire. <http://www.agglo-pau.fr/l-institution/les-competences.html> consulté le 2 novembre 2014.

²⁰¹ Artigueloutan, Billère, Bizanos, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Lée, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Ousse, Pau, Sendets.

²⁰² <http://www.agglo-pau.fr/d%C3%A9couvrir-l-agglo/une-agglo,-14-communes.html> consulté le 27 octobre 2014.

²⁰³ Selon les mots de Juan Alberto Belloch, maire de Saragosse depuis 2003 repris par Serrano Sanz *et alii.*, (2009 : 7).

2.2 Des développements urbains déséquilibrés entre les rives et qui tournent le dos aux cours d'eau

Bien que construites aux abords d'un cours d'eau, côté rive droite, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse ne se sont pas développées à la même époque. La première a vu le jour au Moyen-Âge tandis que la seconde a été fondée par les Romains en 23-24 av. J.-C.. Notons toutefois que si la ville de Pau est bien moins ancienne que la ville de Saragosse, la ville de Lescar (commune de l'agglomération paloise) a été construite au I^{er} siècle par les Romains et s'appelait : Civitas Benearnensium (la cité des Venarni)²⁰⁴.

À la différence d'autres villes béarnaises, Pau est plutôt une ville récente (XI^e siècle). Elle n'était à l'origine qu'un point de passage, un gué, entre la vallée d'Ossau et les Landes pour les bergers Ossalois et leurs troupeaux. C'est d'ailleurs ce point de passage signalé par un pieu planté dans le Gave qui aurait donné son nom à la ville. Pau s'est ensuite construite au Moyen-Âge en se développant autour de l'actuel château d'Henri IV qui n'était au départ qu'une tour de fortification. C'est à cette époque et durant près d'un siècle que la famille des Centulle ou Gaston gouverne le Béarn, dont le célèbre Gaston Febus Viconte de Béarn. « Pau devient [ensuite] la 4^e capitale du Béarn en 1464, après Lescar, Morlaàs et Orthez » avant d'obtenir le titre de capitale du royaume de Navarre au XVI^e siècle (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2010 : 14-15). Bien que Pau reste une simple bourgade même avec la naissance d'Henri IV et la période de la Renaissance, elle s'étend progressivement vers l'Est en restant essentiellement côté rive droite. Le véritable développement urbain de Pau se réalise en fait au XVIII^e siècle avec l'arrivée d'hivernants anglais dont nous reparlerons plus loin. Mais là encore les constructions et les aménagements s'effectuent sur la rive droite. Enfin, durant la seconde moitié du XX^e siècle, Pau qui se développe notamment avec l'essor du secteur industriel et chimique (agro-alimentaire, textile, habillement, industrie chimique de Lacq), s'étend vers le Nord tournant ainsi le dos au Gave et à la basse ville où sont situées la plupart des activités industrielles. Ainsi, le développement urbain de Pau déséquilibré se concentre sur la rive droite et tourne le dos au Gave de Pau. Qu'en est-il alors du développement urbain de Saragosse ?

Même s'il existe quelques traces de l'existence de Saragosse à l'époque des Ibères, César Auguste la reconstruit en 23-2 av. J.-C. et lui donne le nom de *Caesaraugusta*. À l'époque

²⁰⁴ <http://www.mairie-lescar.fr/index.php/decouvrir-lescar1/carte-de-visite/capitale-historique> consulté le 5 août 2015

romaine, la ville possède un port fluvial sur la rive droite de l'Ebre, ce qui lui permet de se développer économiquement dans la région : « sous la domination romaine, elle devient une des principales villes de la province de Tarraconaise »²⁰⁵. Après les Romains, ce sont « les Suèves en 452, les Wisigoths vers 466 »²⁰⁶ puis les Arabes en 714 qui occupent la ville. Ces derniers construisent d'ailleurs au XIe siècle toujours sur la rive droite de l'Ebre, le palais de la Aljaferia. Après la reconquête de Saragosse par les chrétiens, Saragosse gagne rapidement de l'importance tant au niveau politique que religieux. La ville devient capitale du royaume sous Alphonse Ier et « en 1317, un archevêque y est établi ». Notons que c'est « à partir de 1189 que fut édifiée [côté rive droite de l'Ebre,] la nouvelle cathédrale San Salvador, appelée la *Seo* »²⁰⁷. Ensuite, Saragosse redevient « un simple chef-lieu de province »²⁰⁸ en 1561 puis perd tous « ses privilèges » au XVIIIe siècle. La construction du canal Impérial entre 1772 et 1790 permet toutefois d'accroître l'activité économique de la ville et d'étendre le développement de cette dernière vers le sud. En 1808 et 1809, Saragosse remporte la guerre de « los sitios » contre les troupes napoléoniennes qui l'assiègent. Cette bataille sera d'ailleurs commémorée avec l'exposition Hispano-française de 1908. Le monument emblématique de Saragosse, la Basilique de Notre-Dame du Pilar, a été construit sur la berge droite de l'Ebre entre XVIIe et XVIIIe siècles. Soulignons cependant que depuis le XIIe siècle un temple avait été édifié au même endroit et que l'emplacement du site n'a pas changé depuis. Cet édifice catholique de 130 mètres de long et de 67 mètres de large composé de quatre tours et de plusieurs coupes a été classé au titre de bien d'intérêt culturel en 1904.

Ainsi, depuis l'époque romaine, le développement de la ville s'est longtemps limité à la rive droite du fleuve et s'est ensuite étendu vers le sud : le port fluvial, le palais de la Aljaferia, la Seo, la Basilique du Pilar, le canal Impérial. Saragosse a donc longtemps tourné le dos à l'Ebre : « le centre représente une unité en soi, et vers lui converge les autres zones restantes de la ville sans que l'on ne tienne compte de la présence du fleuve. [En témoigne] [...] le tracé des rues de la ville qui a tourné le dos au fleuve »²⁰⁹ (De Renteria Cano, 1985 : 61). La rive gauche de l'Ebre est donc longtemps restée une zone de culture, une zone agricole, en partie aussi à cause des nombreuses et violentes crues (De Renteria Cano,

²⁰⁵ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Saragosse/143204> consulté le 6 août 2015

²⁰⁶ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Saragosse/143204> consulté le 6 août 2015

²⁰⁷ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Saragosse/143204> consulté le 6 août 2015

²⁰⁸ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Saragosse/143204> consulté le 6 août 2015

²⁰⁹ « El centro presenta una unidad en si mismo, y a él convergen las restantes áreas de la Ciudad sin existir un impacto por la presencia del rio. [...] [Por ejemplo] el trazado de las calles muestra que la Ciudad volvió su espalda al rio [...] ».

1985 : 58). Toutefois, le premier pont²¹⁰ reliant la rive droite à la rive gauche, le pont de Pierre, date du milieu du XVe siècle²¹¹. De plus, la première gare s'est construite au Nord de la ville, sur la rive gauche en 1861 (De Renteria Cano, 1985 : 58) et plusieurs habitants rencontrés lors de la phase d'enquête nous ont confié que leurs grands-parents vivaient sur la rive gauche au début du XXe siècle. Il faut cependant attendre 1943 pour que l'Ebre soit intégré comme élément dans un plan d'urbanisme et 1980 pour que le fleuve fasse pour la première fois l'objet d'un plan d'urbanisme (De Renteria Cano, 1985 : 61-63). En effet, le premier grand quartier construit sur la rive gauche est celui de l'Actur dans les années 1970-1980.

Que cela soit pour Pau ou Saragosse, le développement urbain de ces villes s'est effectué de manière déséquilibrée entre rive droite et rive gauche conduisant par la suite à concentrer le cœur historique et politique sur une même berge ; un cœur qui tourne d'ailleurs le dos au cours d'eau.

2.3 Des développements touristiques qui oublie le cours d'eau

Le véritable développement urbain de Pau, qui est aussi un développement touristique s'opère à partir du XIXe siècle avec l'arrivée des Anglais, suivis des Américains. « Après les campagnes napoléoniennes, des régiments de l'armée de Wellington » (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2010 : 14-15) se sont basés un temps à Pau. Les Anglais séduits par le climat et la proximité des Pyrénées ont ainsi transformé Pau en station climatique : « le climatisme palois est fils du thermalisme pyrénéen. Le greffon [a pris] entre 1830 et 1840 sous les effets conjugués de la demande émise par de riches « étrangers » » (Chadefaud, 1988 : 453). Cette évolution est en grande partie due au médecin britannique Alexander Taylor qui arrive à Pau en automne 1837 atteint de la typhoïde. Guéri, il revient installer son cabinet l'année suivante (Chadefaud, 1988 : 55) pour publier en 1842 « De l'influence curative du climat de Pau et des eaux minérales des Pyrénées sur les maladies ».

Considérant les retombées économiques, voyant l'image de « ville climatique » prendre son essor, la ville décide à partir de 1850 de créer un site de villégiature (Chadefaud,

²¹⁰ Notons qu'aujourd'hui et cela en partie grâce à l'exposition internationale de 2008, Saragosse compte 13 ponts ; Pau en compte sept dont trois situés dans le cœur de l'agglomération.

²¹¹http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2015/01/21/la_historia_los_puentes_que_cruzan_ebro_zaragoza_333924_301.html consulté le 6 août 2015

1988 : 781). Parmi les changements les plus notables de l'époque (Parc Beaumont, Palais d'Hiver), il est important de citer la réalisation du Boulevard des Pyrénées. Ainsi, le maire de l'époque Henri Faisans fait appel à Adolphe Alphand (bras droit d'Hausmann) pour embellir la ville et éviter qu'elle ne se vide de sa « clientèle étrangère ». Adolphe Alphand décide alors de construire « une promenade des Anglais de Nice. On n'aura pas sans doute à Pau la vue de la mer et les rives pittoresques de la Méditerranée ; mais on jouira du plus splendide spectacle » : la vue sur la chaîne des Pyrénées (Chadefaud, 1988 : 794). Notons toutefois que s'il n'est pas possible d'admirer la mer, on aperçoit facilement l'étendue sur l'espace fluvial depuis « ce boulevard-belvédère, cette terrasse » (Chadefaud, 1988 : 796) (et ce jusqu'à la construction de la gare et de la zone industrielle) (Photographie 4). Découpée en cinq parties (plaine de Billère, Château d'Henri IV, Place royale, Villa Dufau et Hôtel de France et enfin Parc Beaumont), cette promenade longue de 2km est achevée à la fin des 1890. Elle est « pensée « [...] comme l'allée d'un parc » (Chadefaud, 1988 : 796) et offre une vue panoramique sur les Pyrénées, dont de nombreux écrits et productions artistiques de la période du romantisme français, ont décrit et vanté les beautés. Outre le développement urbain opéré par la ville, Pau voit arriver en 1863 la ligne de chemin de fer la reliant à Paris. Localisée au pied du Boulevard des Pyrénées, la gare est construite dans la ville basse devant le Gave. En parallèle à la gare, se construisent des demeures bourgeoises, des églises anglicanes, un golf, un English club en 1859²¹² et de nombreuses festivités se développent (chasse au renard, représentation théâtrale, course à l'hippodrome). Pau se transforme ainsi en « ville anglaise ».

²¹² Service communautaire des archives 3R2/ 4

Photographie 4 : La vue sur l'espace fluvial et les Pyrénées depuis le Boulevard avant et après la construction de la gare²¹³ et en juillet 2015 (Leichnig)



Au début du dernier siècle dernier (aux alentours de l'année 1903), l'offre touristique paloise se structure alors à travers le Syndicat d'initiative Pau-Béarn-Pyrénées (SI) autour de cette idée de « ville anglaise, ville climatique ». Après la Seconde Guerre mondiale, la ville tente de se reconstruire et de relancer le tourisme en se présentant au début des années 1950 comme « une station climatique, touristique, et d'agrément » ou « reine des

²¹³ Archives de la communauté d'agglomération Pau Pyrénées, 32Fi51 et 26fi6

sports »²¹⁴. Outre son climat et ses nombreuses activités, la ville cherche aussi à développer son offre touristique culturelle. À titre d'exemple, elle acquiert l'ancienne maison de Jean-Baptiste Bernadotte, aujourd'hui musée national. Notons que Pau possède trois musées nationaux avec le château d'Henri IV et le musée des Beaux-Arts. En 1989, André Labarrère, maire de Pau et Président de l'office municipal de Tourisme propose une nouvelle « image dynamique ancrée solidement dans le terroir » : « Pau ville authentique ». Cette nouvelle appellation se veut « la synthèse de l'ensemble des mythes évoqués » : « ville royale », « station climatique », « ville anglaise », « reine des sports », « ville nature » (Pedeboscq, 1991 : 24-26). Pau concentre ainsi principalement son développement touristique sur le climatisme, les sports et la culture en oubliant son cours d'eau. Qu'en est-il de Saragosse ?

Nous avons eu quelques difficultés à retracer le développement touristique de Saragosse. Toutefois, la ville a orienté son offre sur deux axes principaux. Le premier qui regroupe le port fluvial romain transformé en musée, le théâtre et les thermes publics romains, le palais de la Aljaferia et maintenant le musée de Goya dans le Palais de Los Pardos ainsi que quelques autres édifices (comme celui de La Lonja et le Patio de la Infanta) s'oriente plus vers du tourisme culturel tandis que le second axe se base sur un tourisme religieux avec comme monuments principaux la SEO et la Basilique du Pilar. Notons que le tourisme religieux est de loin l'axe qui a été le plus privilégié au cours des dernières décennies. En effet, on recense dix églises, une cathédrale et une basilique dans la seule ville de Saragosse parmi l'offre proposée. De plus, la période touristique se déroule entre les deux dates les plus importantes en termes d'affluence pour la ville : la semaine sainte au début du printemps et la fête du Pilar qui a lieu le 12 octobre chaque année pour honorer la Vierge du Pilar.

Que peut-on alors retenir de ces deux développements urbains et touristiques ? Qu'il s'agisse de l'agglomération paloise ou de la ville de Saragosse, on constate que les centres historiques sont situés proche des cours d'eau et en rive droite. À Pau, avant la construction de la gare, les promeneurs distinguaient très nettement l'espace fluvial depuis le Boulevard des Pyrénées. Et derrière la Basilique du Pilar, le pont de pierre offre toujours une vue dégagée sur l'Ebre. Ensuite, chacune des villes possède un symbole historique et patrimonial fort : le château d'Henri IV pour Pau et la Basilique du Pilar pour Saragosse.

²¹⁴ Service communautaire des archives 3R2/ 4

En réalité, dans chacun des cas étudiés le développement touristique ne se fait pas en lien avec le cours d'eau. À Saragosse ce lien n'est pas privilégié. À Pau, on constate un développement similaire. Toutefois, l'élément environnemental semble plus présent. Il ne s'agit pas vraiment de la rivière, mais de la vue sur les Pyrénées. Si les cours d'eau sont présents dans quelques peintures locales, photographies ou cartes postales, c'est pour apparaître devant le château de Pau ou la Basilique du Pilar (vue en contre-plongée).

Enfin, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse qui attirent toutes deux un tourisme de proximité et des visiteurs effectuant de courts séjours (2-3jours), cherchent à se développer et à se démarquer. À Pau, le positionnement touristique tente de rejoindre celui entrepris au 19^e siècle : Pau, Pyrénées, Villégiature, ville verte. À Saragosse, la position actuelle est en rupture avec le tourisme traditionnel, on passe d'une offre touristique centrée exclusivement sur le tourisme religieux à une offre orientée vers le patrimoine et l'événementiel. Néanmoins, la ville connaît quelques difficultés à passer le cap.

Bien que nous sommes conscients de quelques différences entre le développement urbain et touristique de Pau et de Saragosse, ce qui nous intéresse ici ce n'est pas véritablement l'ensemble du territoire et les enjeux qui le composent, mais bien les projets mis en place sur les espaces fluviaux urbains des terrains étudiés, à savoir les projets de patrimonialisation.

3. Des grands équipements et événements et une création de parc au cœur du processus de patrimonialisation des espaces fluviaux urbains

Cette dernière sous-partie cherche à présenter les projets ayant amorcé ou déclenché les processus de patrimonialisation en cours des espaces fluviaux étudiés.

- Dans le cas de l'agglomération paloise, notre attention sera portée sur deux projets en cours, dont la réflexion remonte aux années 1980, mais dont la mise en œuvre a débuté seulement au début des années 2000 :
 - o **La Porte des Gaves** (2001- ?) : une opération d'urbanisation et de requalification d'une ancienne friche industrielle. La première phase achevée de ce projet a permis de reconvertir le site de l'Usine des tramways en archives communautaires, de construire une passerelle

piétonne entre les communes de Bizanos et de Gelos et de créer un grand équipement sportif de loisirs : un Stade d'eaux-vives. La seconde phase du projet est en attente, faute d'investissements institutionnels intéressés par l'aménagement du site.

- **Le Parc Naturel Urbain (2008- ?)** : Après plusieurs années de réflexions autour de l'aménagement et de la valorisation des berges du Gave de Pau, la première tranche des travaux a démarrée début 2015. Elle a pour objectif de réaliser une voie verte de 7km ainsi qu'une voie bleue, de construire des franchissements sur le canal des moulins et le Soust à Gelos, de mettre en place une signalétique pour indiquer les entrées du parc, de poser des mobiliers urbains, d'effectuer un aménagement paysager sur le site de l'ancienne minoterie Marsan, de créer des zones humides sur la commune de Gelos et enfin d'aménager un parcours artistique²¹⁵. La seconde tranche des travaux n'est pas prévue avant 2016-2018 et doit faire après une autre phase de réflexions.
- Dans le cas de la ville de Saragosse, le processus de patrimonialisation est entrepris depuis la fin des années 1990 et passe par la mise en œuvre de deux actions dont seule la deuxième retiendra notre attention ; la première se situe en milieu rural et en dehors du périmètre étudié :
 - La première action est la mise en place d'une aire protégée périurbaine (100ha) appelée Galacho de Juslibol (avec la création d'un centre d'accueil pour visiteurs). Située dans un ancien méandre de l'Ebre à quelques kilomètres en amont du méandre de Las Ranillas, cette aire protégée périurbaine s'inscrit dans le cadre du Plan spécial de protection, conservation et restauration du Galacho de Juslibol et de son environnement, approuvé le 3 novembre 2004 par les autorités municipales.
 - **L'organisation de l'Exposition internationale de 2008** sur le thème « Eau et développement durable » pensé dès les années 1990 a conduit au réaménagement de l'ensemble de la ville entre 2005 et 2008 grâce à des financements exceptionnels (de l'État espagnol et du gouvernement aragonais) : création du périmètre de **l'exposition** (25ha) et du **Parc**

²¹⁵ <http://www.pau.fr/853-les-etapes-du-projet.htm> consulté le 28 juin 2015

Métropolitain de l'eau (121ha), en parallèle mise en place d'un **plan d'accompagnement** (création et modernisation des équipements publics). Ce dernier se divise en plusieurs actions : nouvelles infrastructures de communication (autoroutes, station de train), nouveaux espaces verts et espaces publics, rénovation urbaine du centre-ville et création d'équipements culturels, aménagement d'un parc linéaire le long de l'Ebre (réaménagement hydraulique et paysager), création de « El anillo verde » (voie verte) et requalification des affluents de l'Ebre et du Canal Impérial d'Aragon.

En se focalisant sur ces éléments, on constate qu'il existe deux différences majeures entre les projets des cas étudiés. En effet, la mise en œuvre du processus de patrimonialisation tout comme la forme de valorisation choisie n'est pas la même. Dans un cas, il s'agit d'un cours d'eau très aménagé, dont la requalification s'est réalisée grâce à l'organisation d'un événement international (Saragosse), tandis que dans l'autre cas, le cours d'eau est peu aménagé, et la revalorisation est faite à la faveur d'un périmètre de protection sans valeur légale, même s'il s'agit d'un périmètre officiel (agglomération paloise). Il est possible de nuancer ce propos et de trouver un trait commun entre les deux cas d'étude en précisant que l'un des objectifs de la construction du Stade d'eaux-vives palois est l'organisation d'événementiels autour des sports d'eaux-vives. Ainsi, l'agglomération paloise tout comme la ville de Saragosse construisent de grands équipements (Stade d'eaux-vives à Pau, Palais des Congrès à Saragosse) et utilisent l'outil « événementiel » pour se dynamiser et se démarquer des autres territoires.

La seconde différence réside dans la temporalité des projets dont l'avancement de ces derniers reste inégal. En effet, les projets palois sont toujours en cours tandis que ceux de Saragosse peuvent être considérés comme achevés depuis la fin de l'exposition internationale en 2008. Toutefois, l'émergence de ces deux processus de patrimonialisation remonte à la même époque. Pour Saragosse, la réflexion a commencé dès la fin des années 1990. Pour l'agglomération paloise, même si la réflexion s'est concrétisée au début des années 2000 avec la mise en œuvre du projet Porte des Gaves, des études avaient été réalisées dès 1987, comme nous le verrons plus loin. Ce n'est qu'ensuite que les temporalités diffèrent. Pour nous, cette question de temporalité est plus un atout qu'un inconvénient. En effet, ce sont ces temps de politiques urbaines distincts qui permettent d'étudier notre problématique à des stades différents du processus de patrimonialisation. Dans le cas de l'agglomération paloise, il s'agit de questionner

l'expérience des usagers dans un processus en cours tandis que dans le cas de la ville de Saragosse, l'expérience des usagers est interrogée dans un contexte de patrimonialisation bien plus avancé, mais non achevé ou abouti. Comme nous le verrons par la suite, les projets de valorisation à Saragosse sont achevés et l'événement est terminé, mais il n'y a pas de véritable mise en tourisme de l'espace fluvial ou une appropriation de celui-ci par l'ensemble des usagers. Le deuxième terrain permet ainsi de questionner le premier en réfléchissant aux enjeux et au bilan d'un projet ainsi qu'à la postérité de celui-ci.

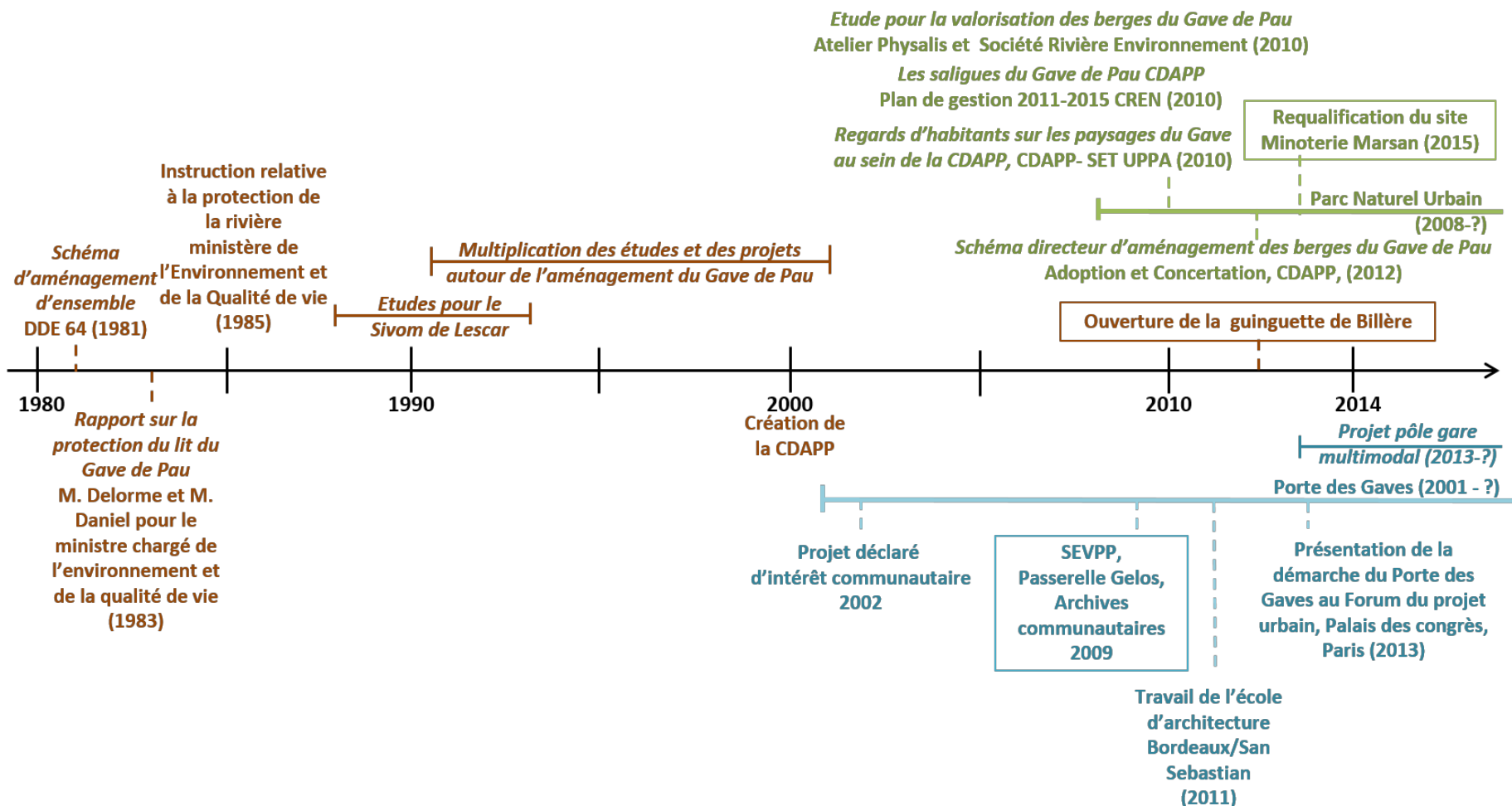
Si la mise en œuvre et la temporalité des projets peuvent constituer des différences, les projets des cas étudiés ont aussi un trait commun important. Que cela soit pour les deux projets palois ou pour l'organisation de l'Exposition internationale de 2008, la mise en place de ces actions s'est effectuée à travers une politique urbaine menée par la ville et non par l'État ou la région. Ce sont des projets dont l'émergence et la mise en œuvre restent locales même si elles supposent la mobilisation d'une participation extérieure (financement, partenaires, etc.) qui relève d'un caractère régional et national. De plus, dans chacun des cas, on constate que l'idée directrice de l'agglomération et de la ville, à travers ce processus de patrimonialisation, est de se démarquer des autres territoires et de s'inscrire dans une démarche plus générale, qu'il est aussi possible de qualifier « d'effet de mode ». La patrimonialisation des espaces fluviaux urbains devient alors un outil de marketing territorial tout en permettant d'inscrire celui-ci dans une démarche environnementale, une démarche intégrant la création d'espaces publics de nature-urbaine.

Ainsi, il nous semble nécessaire et important de revenir sur l'émergence des processus de patrimonialisation (en cours) des deux terrains : les projets mis en œuvre, leurs formes et les enjeux sous-jacents ainsi que les acteurs concernés par cette dynamique territoriale. Cette sous-partie se divisera en deux temps : tout d'abord nous étudierons les deux projets du cas palois pour ensuite traiter du cas de Saragosse et de l'événement international qui a permis de concrétiser les projets de ce territoire.

3.1 L'agglomération paloise : entre projets d'urbanisme, d'aménagement du territoire et démarche environnementale

Dans le cas de l'agglomération paloise, deux projets urbains mis en œuvre conduisent au processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain en cours. Il s'agit de Porte des Gaves dont les premières réflexions ont débuté dans les années 2000 et du Parc Naturel Urbain (PNU) créé en 2008. Sans entrer dans les détails, le premier projet peut être décrit comme une opération d'urbanisme et de réaménagement d'une friche industrielle menée par la municipalité d'André Labarrère (décédé en 2006) tandis que le deuxième s'apparente plus à un outil d'aménagement du territoire s'inscrivant dans une démarche environnementale ; démarche voulue par la municipalité de Martine Lignières-Cassou (2008-2014). Avec le changement de majorité lors des dernières élections municipales (François Bayrou, 2014-2020), le projet PNU, dont les travaux ont débutés en janvier 2015, vient intégrer celui de Porte des Gaves, récemment renommé Rives du Gave. Afin de saisir ces deux projets, il convient de donner quelques éléments d'éclairage sur les premières réflexions et projets qui ont conduit à leur émergence (Figure : 24).

Figure 24 : Frise chronologique des études et projets d'aménagement autour du Gave de Pau



3.1.1 Les prémisses de la réflexion sur l'aménagement des berges du Gave de Pau²¹⁶

En recensant, les études et les rapports réalisés sur le Gave de Pau entre 1960 et 2014, toutes thématiques confondues, nous avons constaté que la nature des projets proposés ou leurs mises en place évoluent et que les acteurs opérant autour du cours d'eau se diversifient et réorganisent leurs actions (Annexe 1 et 9).

Jusqu'en 1983, les rapports, études ou dossiers produits (ceux que nous avons pu recenser au pôle des archives communautaires et à la cartothèque de l'université) sur le Gave de Pau semblent concerner uniquement l'aménagement du cours d'eau dans une perspective de prévention des risques. De manière générale, il s'agit de projets visant à réaménager les berges et le lit mineur pour se défendre et se protéger contre les inondations. Concernant les actions entreprises sur l'espace fluvial, en particulier les actions de défense contre les crues, elles ne s'inscrivent pas dans un schéma d'ensemble. Les actions menées jusqu'en 1973 sont « au coup par coup » et réalisées par plusieurs acteurs dont les collectivités, le syndicat intercommunal de défense contre les inondations, le service des Ponts et chaussées (Soggiu, 1994 : 22). Ce n'est qu'après le rapport produit en 1973 par la SOGREAH à la demande de la DDE 64 que va naître un premier schéma directeur d'aménagement d'ensemble du Gave de Pau (1975) suivi d'un second schéma en 1981 ; schémas toujours axés sur la prévention des risques.

Cette vision du cours d'eau perçue seulement comme une menace et une fourniture de matériaux (Soggiu, 1994 : 28) va ensuite progressivement évoluer. Suite à la loi sur la protection de la nature en 1976 et surtout au rapport de M. Delorme et M. Daniel en 1983²¹⁷, la vision du cours d'eau commence à changer chez les acteurs locaux : « c'est une prise de conscience du rétrécissement du Gave, de l'accentuation des crues [...] » (extraits des propos de M. Gonthier, DDAF in Soggiu, 1994 : 27). Le « constat » de ce rapport qui souligne « la gravité des dégradations subies par la rivière » et la nécessité de mener « une action énergique pour la restauration et la protection » se voit ensuite renforcé par l'instruction relative à la protection de la rivière (ministère de l'Environnement, 1985) (Soggiu, 1994 : 29). Si localement, le rapport de M. Delorme et M. Daniel vient remettre en cause les aménagements réalisés sur le Gave de Pau (urbanisation intensive, zones

²¹⁶ La rédaction de cette sous-partie s'appuie sur le rapport de T.E.R de Lydia Soggiu (1994).

²¹⁷ Respectivement Ingénieur général des Ponts et Chaussées et Ingénieur de génie rural des eaux et forêts. Il s'agit de la mission spécialisée d'inspection générale « environnement et qualité de vie » sur la protection du lit du Gave de Pau.

d'extraction, pollution des eaux, décharges sauvages), la loi de 1976 et l'instruction de 1985 viennent faire changer la vision du cours d'eau et de la nature en général. On passe donc progressivement d'une vision principalement économique du cours d'eau à une conception plus écologique ; ou du moins une vision où les élus et les acteurs tiennent un peu plus compte de la dimension environnementale de celui-ci. Il convient également de préciser que le changement de perception du cours d'eau qui s'effectue à plusieurs échelles, locale, nationale et internationale se consolide au début des années 1990 avec l'idée de développement durable.

C'est donc à partir de la fin des années 1980 que la nature des projets proposés autour des berges du Gave de Pau évolue. C'est alors que commencent à être commandités par les communes riveraines du cours d'eau, des rapports sur l'intérêt écologique des espaces fluviaux et l'impact des activités humaines – en lien notamment avec la multiplication des gravières. Les premières études mettent en évidence le fort potentiel de cet espace et la biodiversité qu'il recèle. Progressivement, une vision du gave comme espace à ménager semble émerger. Les études et les projets qui se multiplient au début des années 1990 proposent de réaménager l'espace fluvial dans une démarche à la fois d'urbanisation, de réhabilitation paysagère et de mise en loisir de l'espace. Les élus locaux commencent à parler de valorisation de patrimoine et d'espaces de loisirs et de détente (Soggiu, 1994 : 34-35). À ce sujet, deux éléments doivent ici être précisés :

- ces projets qui se multiplient voire se superposent sont soit portés par la commune (Pau, Laroin, Billère, Lons), soit par l'intercommunalité (principalement le SIVOM de Lescar²¹⁸).
- si plusieurs rapports ou études sont réalisés (comme l'*étude de pré-sensibilisation* (1995) réalisée pour le contrat de ville de l'agglomération paloise et proposant une analyse paysagère de l'espace fluvial urbain), aucun d'entre eux, parmi ceux recensés, n'aboutissent ou ne conduisent à la réalisation de travaux d'aménagement du Gave de Pau sur l'ensemble du

²¹⁸ Créé en 1963, le Syndicat intercommunal à vocation multiple de Lescar qui regroupe 10 communes autour de Lescar se transforme en Communautés de communes en 1994. Lescar quitte cette communauté de communes en 1998. L'année suivante, la Communauté de communes devient la Communauté de communes du Mieu de Béarn. <http://www.mieydebearn.fr/spip.php?rubrique13> consulté le 30 octobre 2014.

tronçon que nous étudions. Les rapports et études restent à l'état de réflexions et n'atteignent jamais la phase opérationnelle²¹⁹.

À titre d'exemple de projet d'ensemble non achevé, nous pouvons citer l'initiative du SIVOM de Lescar qui a pendant plusieurs années tenté de fédérer les acteurs sur l'aménagement des berges du Gave²²⁰. Cette réflexion de schéma d'aménagement d'ensemble se décline en quatre propositions de projets²²¹ qui ont toutes échouées les unes après les autres ; jugées tantôt, trop « irréalistes », « ambitieuses » ou trop « fantaisistes » par les élus, elles n'ont jamais abouti à cause de l'investissement financier qu'elles représentaient, investissement aussi qualifié de « gouffre »²²² (Soggiu, 1994 : 47).

À la suite de cette série de projets non achevés, d'autres communes comme Laroin, Billère, Pau vont elles aussi organiser des expositions ou commanditer des études ou des diagnostics sur l'aménagement (paysager) des berges du Gave de Pau (Annexe 9). Si aucun projet d'ensemble ne parvient à être concrétisé, quelques opérations d'aménagement ponctuelles voient cependant le jour à l'échelle communale (création de passerelles ou de sentiers). De plus, les études commanditées ou les projets proposés ont aussi permis et favorisé l'émergence d'une réflexion autour de l'aménagement des berges du Gave de Pau. Cette réflexion a créé une dynamique sur le territoire palois conduisant les communes voisines à s'interroger elles aussi sur la requalification de l'espace fluvial.

Née en 2000, la CDAPP s'est inscrite dans cette dynamique pour revaloriser les berges de Gave de Pau sur son territoire. Pour ce faire, elle met en œuvre tout d'abord le projet Porte des Gaves puis celui du Parc Naturel Urbain. Devenus complémentaires, ces grands projets

²¹⁹ Il n'est pas possible ici de citer tous les projets proposés ni de tous les détailler dans la mesure où nous avons eu des difficultés à accéder à certains rapports ou études. En effet, parfois nous avons seulement trouvé des rapports mentionnant des expositions ou d'autres projets d'aménagement du Gave de Pau et nous n'avons pas pu les consulter.

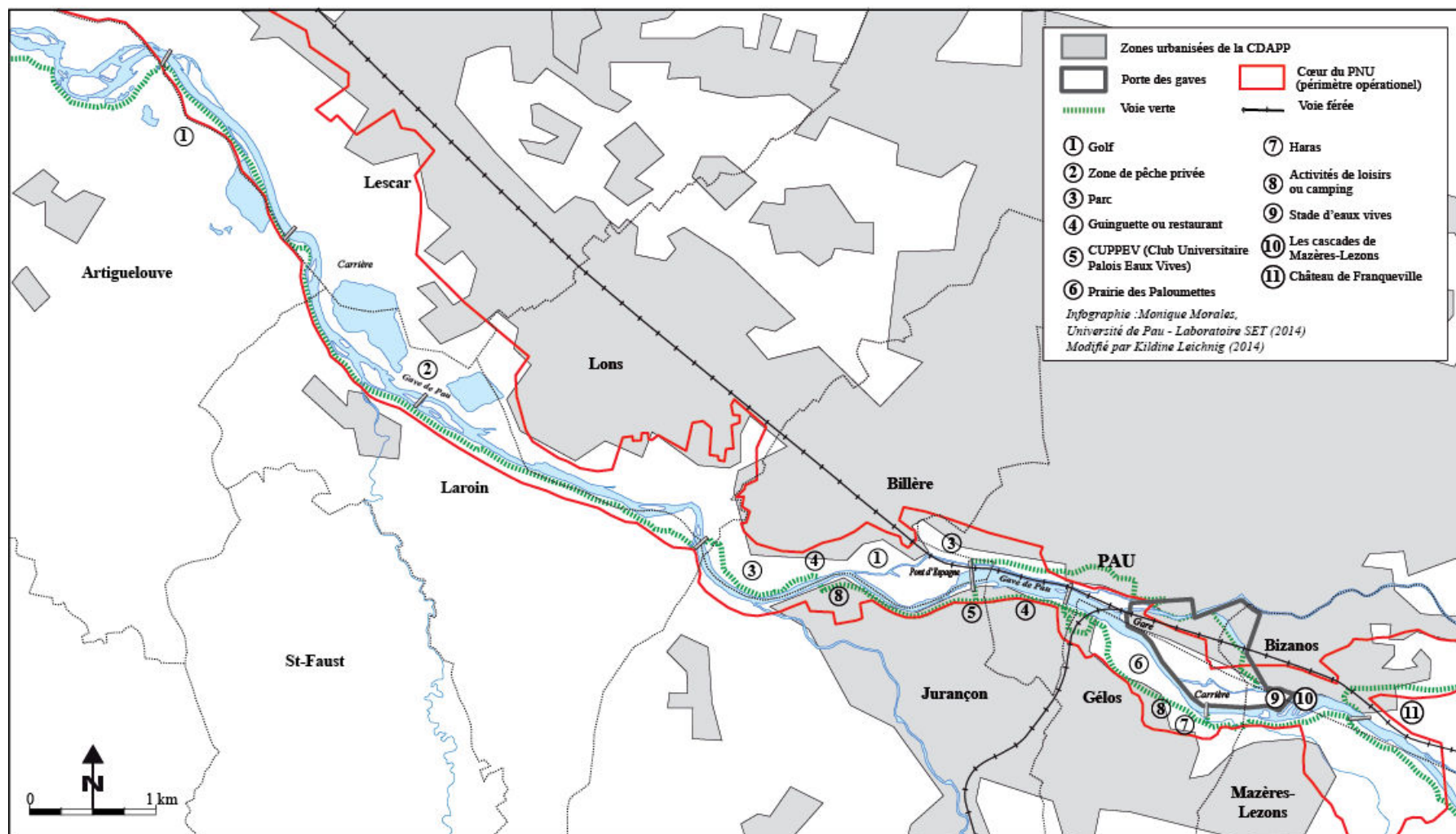
²²⁰ Il convient de noter qu'il s'agit du SIVOM de Lescar et donc que le périmètre concerné par les projets proposés est différent de notre périmètre d'étude. Néanmoins, la réflexion sur le réaménagement des berges du Gave est bien présente et crée une dynamique sur le territoire. Par exemple, un des objectifs du projet de la DDE est de valoriser les berges du Gave. En effet, ces dernières sont perçues comme élément permettant de recréer du lien entre les communes de Pau et le bassin de Lacq.

²²¹ Le projet de la Sepa (1987) : « Aménagement des berges du Gave Étude pré-opérationnelle, Billère-Denguin » (1), le projet de la DDE 64 (1990) : « Aménagement des berges du gave : cheminement piétonnier continu (Billère à Denguin et de Laroin à Arbus) » (2), le projet de M. Hugelé, Chambre d'agriculture (1991) : « Aménagement touristique des rives et des saligues du Gave de Pau » (3), le projet de M. Laclau-Lacrouste et M. Roux (1993) : « Aménagements prévus par la commune de Laroin » (4)

²²² Les différents projets, les enjeux qui s'en dégagent, et les réactions des élus concernant les aménagements ainsi que les raisons de leur échec sont développés dans le rapport T.E.R. de Lydia Soggiu (1994).

qui sont encore en cours se sont développés sur des temporalités différentes comme nous le montre la frise chronologique (Figure 24) ainsi que sur des espaces globalement distincts. En effet, même si les périmètres des projets sont limitrophes au niveau des communes de Bizanos et Gelos, le projet Porte des Gaves se concentre sur l'ancienne friche industrielle tandis que le PNU suit le linéaire du cours d'eau dans l'agglomération paloise (Figure 25). À ces projets, s'ajoute le développement d'activités d'animations et de sensibilisation qui viennent enrichir et dynamiser le processus de patrimonialisation. Ces dernières sont proposées entre autres par des associations locales et/ou des collectivités territoriales souvent encouragées par l'agglomération paloise elle-même, notamment à travers des appels à projets ou des commandes.

Figure 25 : Les projets de l'agglomération paloise : la Porte des Gaves et le Parc Naturel Urbain



3.1.2 La Porte des Gaves

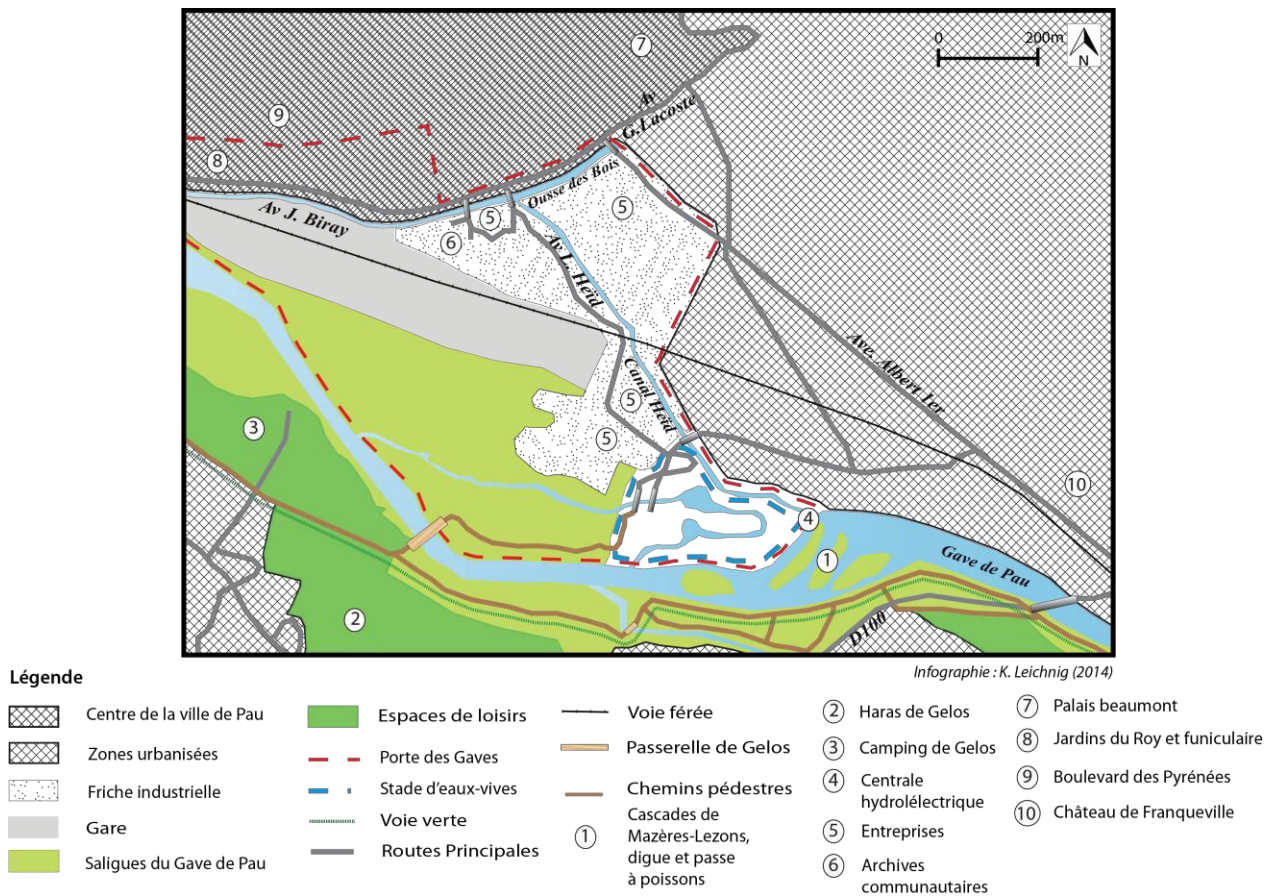
Le projet Porte des Gaves (60ha) (Photographie 5) s'inscrit dans la continuité des réflexions menées par la municipalité d'André Labarrère²²³ (1971-2006) autour de la requalification d'anciens quartiers industriels situés entre la gare ferroviaire et le Gave, dans la partie basse de la ville (Figure 26). Déclaré d'intérêt communautaire en 2002, le périmètre du projet englobe quatre des 14 communes de l'agglomération, celles où se localise la création du nouveau quartier Porte des Gaves, à savoir Pau, Bizanos, Gelos, et Mazères-Lezons. Ce projet ambitieux combinait la création d'un grand équipement sportif (le Stade d'eaux-vives) susceptible d'accueillir des compétitions nationales, voire internationales, et la construction de ce qui aurait été un des premiers éco-quartier dans une ville de cette taille.

Photographie 5 : Panneau d'entrée et entrée du quartier Porte des Gaves (Leichnig, 2012)



²²³ Professeur de lycée, André Labarrère devient enseignant à l'Université de Laval au Québec de 1959 à 1966. Il obtient à la même époque un doctorat ès lettres et rejoint le parti socialiste en 1969. Maire (PS) de Pau de 1971 jusqu'à sa mort en 2006, il a profondément marqué la ville et sa mémoire notamment sur le plan culturel en faisant construire le Zénith de Pau et le Palais des Sports. « Il œuvre également au développement des espaces verts et dote la ville d'une infrastructure publique de fibre optique et d'internet à haut débit ». En hommage à son investissement pour la ville, la médiathèque intercommunale porte son nom. http://www.senat.fr/senateur/labarrere_andre01032m.html#Ve%20R%C3%A9publique consulté le 8 août 2015

Figure 26 : Le quartier de Porte des Gaves



À l'origine, ce projet était conçu comme une opération d'urbanisme pour réinvestir la zone sud-est de l'agglomération située en bordure du Gave de Pau et permettre ainsi d'avoir une urbanisation en continu avec les communes situées au sud, c'est-à-dire celles localisées de l'autre côté du cours d'eau. Porte des Gaves était alors composé de deux phases. Visant à réutiliser la friche industrielle délaissée à travers la création de zones de loisirs, le projet devait associer à la création d'un équipement sportif permettant l'organisation d'événementiels, la construction d'un ensemble résidentiel de standing offrant aux habitants leur premier éco-quartier dans l'agglomération paloise. Outre cette redynamisation du sud-est de l'agglomération, il s'agissait aussi de permettre aux habitants de se réappropriier des espaces naturels et d'établir des liens entre l'espace fluvial urbain et le cœur urbain. Le nom de « « Porte » des Gaves » cherche à traduire cette idée d'entre-deux (CDAPP, 2007 : 14-15) : à la fois porte d'entrée dans la ville et porte d'entrée vers le Gave de Pau.

Aujourd'hui, seule la première phase du projet a été réalisée et achevée. Elle a ainsi conduit à la restauration du bâtiment de l'ancienne usine des tramways pour accueillir les

archives communautaires, à la construction d'une passerelle entre Bizanos et Gelos, et à la création d'un Stade des eaux-vives (Photographie 6 et 7). « Équipement de prestige permettant d'accueillir des compétitions internationales de canoë-kayak, le Stade d'eaux vives, commencé en octobre 2006, est inauguré en 2009. Ce site comprend un circuit de 300 mètres linéaires avec bassins de départ et d'arrivée, gradins traités de façon à s'intégrer dans le paysage, club-house en surplomb conçu pour l'accueil du Pôle Élite France de canoë-kayak » (Clarimont et alii., 2014 : 163) (Figure 27).

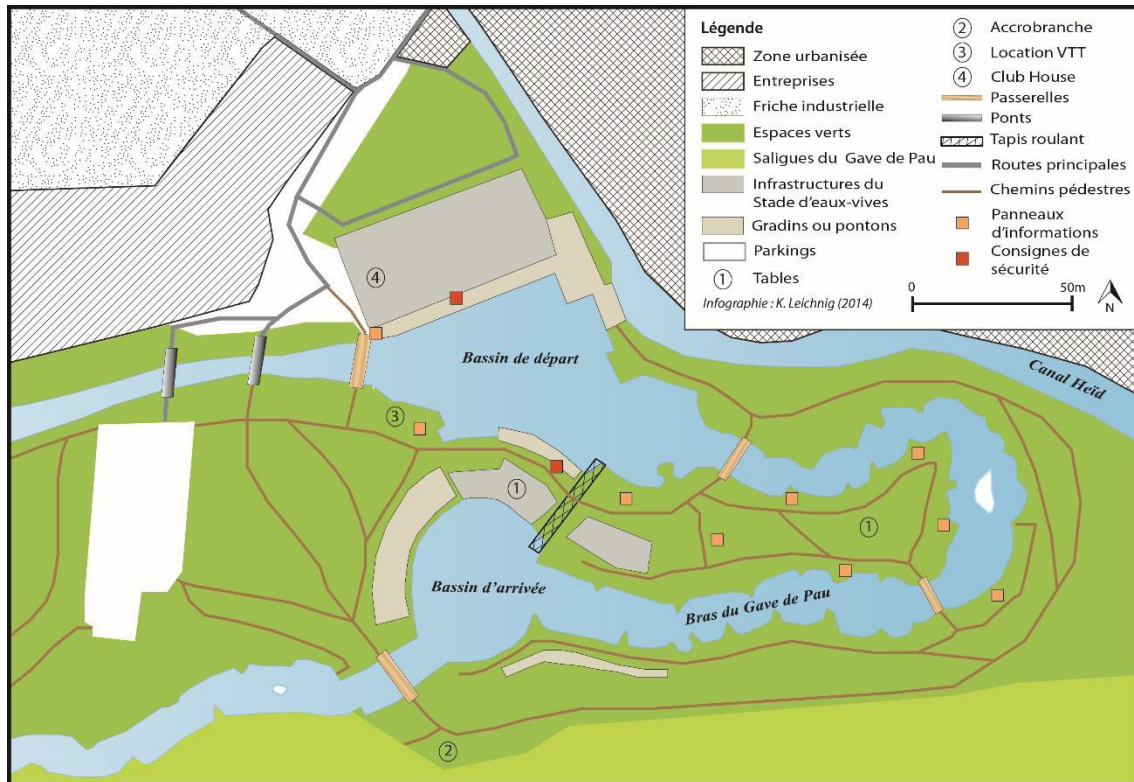
Photographie 6 : Le Stade d'eaux-vives (Leichnig, 2012)



Photographie 7 : L'ancienne usine des tramways et la vue depuis la passerelle de Gelos (Leichnig, 2015 et 2012)



Figure 27 : Le Stade d'eau-vives de l'agglomération paloise (2014)



La seconde phase du projet connaît plusieurs difficultés. En effet tout comme de nombreux grands programmes immobiliers, la réalisation de l'éco-quartier connaît des difficultés financières. L'essor difficile de la seconde phase du projet Porte des Gaves est en effet accentué par des problèmes fonciers spécifiques : pollution des sols par des métaux lourds (plomb, zinc, arsenic, cuivre, baryum), morcellement de la propriété foncière entre titulaires privés sans oublier la question de l'inondabilité d'une bonne partie de ces terrains compris dans le lit majeur du gave. Les PPRI des communes de l'agglomération sont en cours d'élaboration depuis plusieurs années²²⁴. À ces difficultés financières et foncières s'ajoutent des problèmes de gouvernance globalement liés aux différents changements de municipalités. En 2006, le maire de Pau, André Labarrère décède, s'ensuit ensuite un changement d'équipe municipale ainsi que les élections de 2008 conduisant au réexamen de la deuxième phase du projet Porte des Gaves. Une deuxième phase qui est maintenant réexaminée par la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014. Par ailleurs, le centre-ville palois se vidant de ses habitants, l'agglomération a préféré réorienter son offre en rénovant son parc locatif ancien situé en plein cœur urbain.

²²⁴ La ville de Pau qui pendant longtemps n'était pas concernée élabore maintenant son PPRI. Les PPRI de Lescar et Billère sont en cours tandis que ceux des communes de Bizanos, Mazères-Lezons, Gelos, Lons, Jurançon sont approuvés.

Afin de réexaminer et de redynamiser la seconde phase du projet, l'agglomération met en place à partir de 2009 deux actions parallèles. La première qui concerne sa mise en œuvre conduit à sélectionner trois équipes d'architectes-urbanistes pour concourir à définir un plan d'urbanisme durable du quartier Porte des Gaves. Si l'équipe d'architecte-urbaniste de Nasrine Sérapi remporte le concours, leur vision de la mise en œuvre du projet est peu concrète et reste peu précise. En effet, elle propose plus une démarche de réflexion et de prise de décisions qu'elle n'adopte une approche projectuelle ou ne propose de projet. Elle conçoit le territoire comme un archipel et s'attache à « produire un diagnostic de chacune des 18 pièces constitutives du territoire pour produire le catalogue » (CDAPP, 2010 : 4). La seconde action quant à elle relève plus de l'animation et de l'appropriation du quartier Porte des Gaves par les habitants, les élus et les techniciens. Sur commande de l'agglomération, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) au titre de ses activités culturelles, lance « Portraits Urbains. Portes des Gaves ». Ce dernier qui allie la réalisation d'une campagne photographique (2009), des écrits poétiques et une analyse urbaine (2010), vise à « faire évoluer les perceptions des élus et des techniciens [...] afin d'enrichir les mesures prises dans le cadre des politiques publiques ». Il s'agit aussi par la même occasion de renouveler le regard porté par les citoyens sur un quartier en recomposition. La réalisation de clichés originaux du site par les photographes Géraldine Lay et François Deladerrière, fait ainsi l'objet d'une exposition que les habitants, les élus et les techniciens sont invités à visiter. « Toujours pour favoriser l'appropriation du projet Porte des Gaves par le public, le Pavillon de l'architecture organise en mai 2012, une exposition des travaux réalisés par des étudiants architectes sur le thème « Pau, fabriquer le Seuil de la ville ». Un itinéraire de découverte commenté de ces projets a été proposé au public dans le cadre de l'opération « Paysages urbains au fil de l'eau ». Ces actions ambitionnent donc de convaincre les habitants du bien-fondé de l'intervention publique, de susciter adhésion et consensus autour d'un projet en redéfinition depuis plus d'une décennie » (Clarimont et *alii*, 2014 : 164).

Avant les élections municipales de 2014, l'agglomération avait relancé la réflexion du projet Porte des Gaves en organisant une exposition itinérante et une table-ronde²²⁵ avec les élus, les techniciens et l'équipe d'architecte-urbaniste de Nasrine Sérapi, sur le thème « Porte des Gaves d'hier à demain » (février 2013). Désormais le projet Porte des Gaves est

²²⁵ <http://www.agglo-pau.fr/grands-projets/porte-des-gaves.html> consulté le 30 octobre 2014.

associé à celui du PNU, du pôle gare multimodale²²⁶ et de la construction d'un éco-quartier, l'idée principale étant de réaménager totalement le quartier Porte des Gaves ainsi que celui de la gare : « le pôle gare multimodal sera la première des trois composantes à entrer en phase opérationnelle en 2014 avec un achèvement attendu à l'horizon 2017 et la mise en service de la ligne LGV Tours-Bordeaux »²²⁷.

Aujourd'hui avec le changement de municipalité, le projet est toujours d'actualité même s'il ne fait pas partie des « grands-projets » cités sur le site internet de l'agglomération (juin 2015). En effet, la nouvelle municipalité n'est pas revenue sur le plan guide élaboré en 2013. Et c'est sur ce document que travaille l'équipe technique. Trois axes sont considérés comme prioritaires : la reprise du contact avec les partenaires financiers du pôle gare multimodale, l'acquisition de terrains privés au sud de la voie ferrée de part et d'autre de l'avenue Léon Heid et le réaménagement de la zone d'activité située près des archives communautaires. Concernant ce dernier point, à l'heure actuelle, il s'agit de prendre contact avec les personnes vivant et travaillant dans cette zone. Nous n'avons pas plus de détails concernant le devenir de cette zone située au nord du quartier Porte des Gaves. Néanmoins, le service en charge du projet à l'agglomération nous a précisé vouloir « garder l'âme » de ce quartier. Concernant le point d'entrée du Stade d'eaux-vives, il reste actuellement en l'état, même si l'on sait depuis 2013 que l'agglomération paloise accueillera en 2017 les championnats du monde de slalom de canoé-kayak (Photographie 8).

²²⁶ Le pôle gare multimodale pourra accueillir à la fois la nouvelle gare et les lignes de bus. Sous l'ancienne municipalité de Martine Lignières-Cassou, il devait également accueillir la ligne bus-tram.

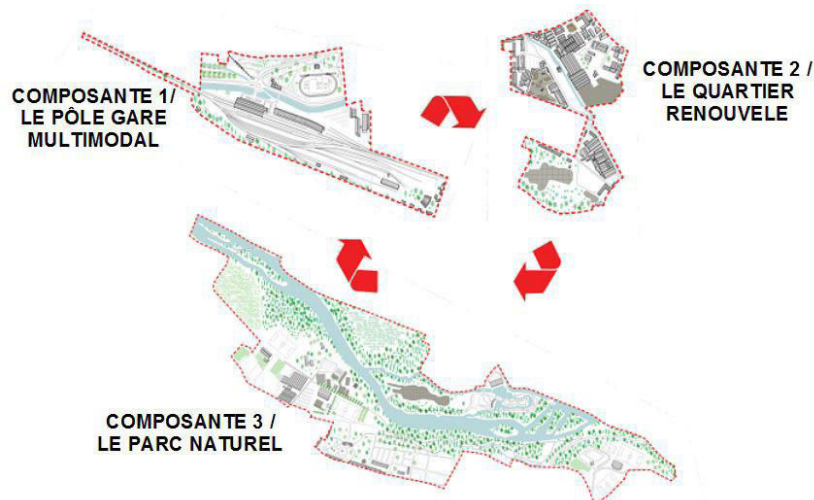
²²⁷ <http://www.agglo-pau.fr/grands-projets/porte-des-gaves.html> consulté le 30 octobre 2014.

Photographie 8 : Entrée du quartier Porte des Gaves : la friche industrielle avant d'arriver au Stade des eaux-vives (Leichnig, 2012 et 2014)



Si en dépit du changement de municipalité le projet est maintenu, deux changements majeurs sont néanmoins à noter. D'une part, le projet change d'appellation avec l'arrivée de la nouvelle municipalité (2014), il est connu désormais sous le nom de Rives du Gave. D'autre part, le projet qui englobait déjà la requalification de la friche industrielle dans un premier temps, puis le pôle gare multimodale dans un deuxième temps, inclut désormais le projet du PNU qui, jusqu'à présent, était conçu ou du moins présenté de manière séparée. Aujourd'hui le PNU palois, appelé PNU des Rives du Gave, fait partie du triptyque du projet Rives du Gave. Il s'agit de concevoir ces projets « comme un tout, un ensemble » (entretien téléphonique avec Alexia Quintin, 6 juillet 2015). Toutefois, il convient de préciser que le PNU dans le périmètre de Rives du Gave n'est qu'une petite partie de ce que constitue réellement le Parc Naturel Urbain (Figure 28).

Figure 285 : Extrait du dossier de presse du PNU, février 2015 (CDAPP, 2015 : 5)



3.1.3 Le Parc Naturel Urbain : entre outil d'aménagement du territoire et démarche environnementale

Au départ, le projet de création d'un Parc Naturel Urbain linéaire de 350ha le long du Gave de Pau n'est pas aussi ambitieux. En réalité l'agglomération paloise commande à la Mission Développement durable de la CDAPP un projet de requalification de l'ancien site d'extraction de granulats. « Cette dernière parvient alors à convaincre les élus de développer une réflexion plus globale sur les fonctions et le devenir du Gave. La commande initiale se transforme en un projet global de gestion concertée et de valorisation des berges du Gave comprenant tout le linéaire du cours d'eau au sein de la CDAPP (huit communes sur quatorze) de même que les espaces adjacents en tant qu'espaces de transition entre la ville et la nature » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 105). Concernant la dénomination du projet, l'intitulé « Parc Naturel Urbain » (PNU) n'apparaît qu'en 2011 après de longues discussions autour, notamment, de la définition du périmètre et de ses objectifs de valorisation. Ces discussions « locales » ne sont pas sans rejoindre des préoccupations nationales. En effet, le PNU palois s'intègre dans un processus plus large dans la mesure où d'autres villes ou communautés d'agglomérations telles que Strasbourg, la Feysine-Villeurbane ou l'agglomération d'Agen mettent en place et développent des projets assez similaires et possédant le même intitulé.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Urbain ?

L'expression Parc Naturel Urbain semble faire figure d'oxymore. Elle est un élargissement de l'idée de « parc », un espace clos, et de « parc naturel » : « un périmètre de protection de taille variable, strictement délimité et soumis à une réglementation spécifique, plus ou moins contraignante » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 97). Le PNU est donc un parc naturel situé en milieu urbain. S'il s'agit d'un concept relativement récent en France (début des années 2000), aux États-Unis le congrès a donné la possibilité de créer le Parc National Urbain en 1976. Il s'agissait de répondre à un double objectif patrimonial et social ; celui de préserver et valoriser des espaces naturels et culturels tout en les rendant accessibles à la découverte et à la pratique aux populations urbaines défavorisées et marginales (Byrne, 2012 : 595-611). En Europe, le 1^{er} parc national urbain serait celui d'Ekoparken, en Suède (1995). On en compte également quatre en Finlande (2001-2008). Ainsi, tout comme le Parc national urbain, la « démarche de Parc Naturel Urbain [...] vis[e] plusieurs objectifs : écologique (renforcer la biodiversité urbaine), social (favoriser l'accès du public) et patrimonial » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 102).

« En France, le statut juridique des PNU a été débattu à l'Assemblée Nationale et au Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif aux parcs nationaux et aux parcs naturels marins (avril 2006) » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 100). L'article additionnel 11 adopté par les députés est un amendement présenté par Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison où s'expérimente depuis 2004 le premier PNU français. Cet article cherche à donner au PNU une catégorie juridique particulière. Basé sur le régime du volontariat et dont l'initiative resterait locale (les collectivités territoriales ou de leur regroupement) le PNU est présenté comme un « projet collectif de territoire associant animation, préservation de l'environnement et maintien de l'activité économique » et s'apparentant aux parcs naturels régionaux. En outre, le périmètre serait déterminé par l'assemblée délibérante et plusieurs zones aux fonctions variées (une zone protégée et une zone périphérique située en milieu urbain) créées à travers une charte soumise à enquête publique et compatibles avec les Scot, Plu et les cartes communales, pourraient exister (Clarimont, Leichnig, 2015b). Malgré une procédure assez souple de création, l'amendement Ollier est finalement rejeté par le Sénat pour les raisons suivantes :

- Un intitulé paradoxal « car il joue sur le concept de nature et d'urbanité en même temps »
- « Une figure de protection risquant de brouiller les cartes et d'introduire une certaine confusion dans l'esprit du public » (exemples : L. 335-1 à L. 335-3)
- « Un nouveau dispositif inutile, car les collectivités et leurs groupements disposent déjà d'outils de protection de la nature en ville » : PLU, SCOT et ZPPAUP (Clarimont, Leichnig, 2015b : 101-102).

Bien que l'outil PNU reste non réglementaire cela n'a pas empêché plusieurs collectivités territoriales de s'en emparer et de s'organiser en réseau en créant le 25 novembre 2011 : l'association des villes et intercommunalités supports de Parcs naturels urbains (Encadré 1). Parmi ces collectivités territoriales, on retrouve trois communautés d'agglomération (Agen, Pau, Marsan) et trois villes (Strasbourg, Rueil-Malmaison, Villeurbanne).

Encadré 1 : Les raisons de création de l'association des villes et intercommunalités supports de Parcs naturels urbains²²⁸

1. **Promouvoir le concept de Parc Naturel Urbain** dans l'esprit du Grenelle de l'environnement,
2. **Constituer un cadre d'échanges et d'enrichissement** entre communes et EPCI dans une démarche durable pour une interface harmonieuse et cohérente entre les espaces bâtis et leurs villes et leurs agglomérations et les espaces naturels ou agricoles qui les jouxtent, en tenant compte des besoins et des attentes des usagers respectifs,
3. **Faciliter** dans cet esprit **la mutualisation des données** entre villes dans un 1er temps concernant les procédures préalables à la création (retours d'expériences et savoir-faire en matière de gestion de ces parcs...)
4. **Devenir un interlocuteur** des administrations centrales, des assemblées parlementaires et de l'union européenne pour le concours à l'élaboration de textes et de politiques concernant les domaines de la nature en milieu urbain, de la protection de l'environnement, de l'éducation à l'environnement, de la valorisation du patrimoine culturel, du développement local et de l'aménagement du territoire,
5. **Réfléchir** en PNU à **la mise en place progressive d'un cadre législatif et réglementaire** garantissant la pérennité des PNU et sous réserve que cette démarche ne soit pas de nature à freiner les initiatives locales conformes aux projets de territoire de chaque PNU.

Bien que membre fondateur de l'association, l'agglomération paloise n'en fait aujourd'hui plus partie (prix de l'adhésion trop élevée et peu de résultats concluants concernant la valeur juridique du PNU) et n'a pas de lien direct avec d'autres villes ou agglomérations françaises mettant en place un PNU. Elle continue cependant de mener son projet de Parc Naturel Urbain. Il est possible de découper schématiquement les temps du projet du PNU palois en quatre étapes :

- 2009-2011 : phase d'étude, de diagnostic et de concertation (2011 : animations sur les berges du Gave)
- 2012-2013 : construction du projet PNU et animations sur les berges du Gave
- 2014-2015 : première tranche des travaux (et changement des municipalités)
- 2016-2018 : seconde tranche des travaux ?

Le PNU palois : phase d'étude, de diagnostic et de concertation (2009-2011)

Officiellement mis en place en 2011 et piloté par la Mission développement durable (anciennement Directive environnement), le PNU se veut être « un projet d'ensemble, cohérent et partagé, pour le Gave de Pau et ses berges. Ses objectifs sont à la fois de

²²⁸ <http://www.agglo-agen.net/1-33953-Association-des-Villes-et-Intercommunalites-supports-de-Parcs-Naturels-Urbains.php> consulté en février 2013

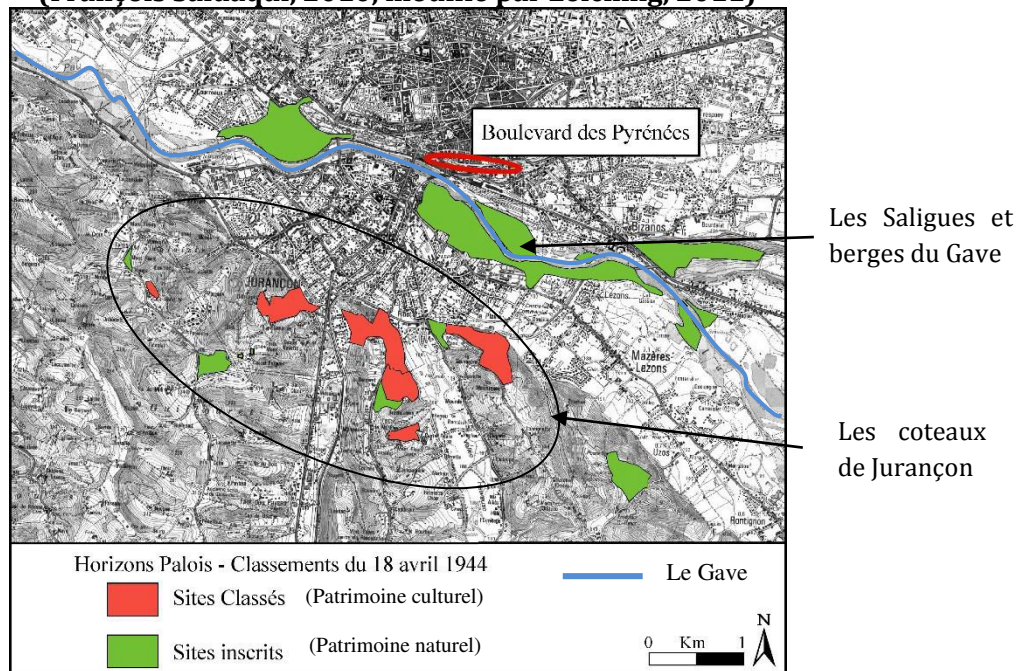
restaurer des fonctions écologiques et de permettre le développement des fonctions urbaines et sociales de ce milieu.» (CDAPP, inconnu : 15).

Le PNU cherche tout d'abord à améliorer la qualité du cadre de vie en milieu urbain tout en « offrant des espaces verts de proximité aux habitants de l'agglomération ». C'est au travers de cet objectif qu'il « constitue l'une des actions phares du programme d'actions 2011-2014 de l'Agenda 21 local (A21L) de l'agglomération paloise » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 103). On le retrouve ainsi dans le défi 5 de l'A21L : « Concilier nature et développement urbain : vers une "cité Nature" ». Rappelons que Pau s'est véritablement développée sur un plan touristique avec l'arrivée des hivernants anglais durant la seconde moitié du XIX^e siècle qui prisaient particulièrement cette « ville-jardin ». « Entre passé touristique et avenir vert, le PNU se veut « une traduction locale de la ville durable » » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 103).

Le PNU vise ensuite à renforcer « l'attractivité du cœur urbain en redonnant le goût de vivre en espace urbain dense » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 103). En effet, en accompagnant la densification du tissu urbain palois tout en respectant les zonages réglementaires existants, il conduit à tisser du lien entre les communes et les quartiers de l'agglomération paloise qui jusqu'à présent tournaient le dos au Gave. Ce lien qui s'effectue en continu le long du linéaire du cours d'eau (amont-aval) se fait également entre le nord et le sud. Notons que le PNU cherche particulièrement à recréer du lien entre le nord et le sud puisque le Gave de Pau a longtemps constitué une frontière entre les communes ; longtemps aussi le seul pont existant pour traverser le Gave de Pau était celui situé au quartier du XIV Juillet.

Réserve de biodiversité, le PNU possède aussi une fonction environnementale. Il « intègre à la fois des zones artificialisées et des zones protégées, disposées de façon longitudinale par rapport au cours du gave et englobant [...] les saligues » (Clarimont et *alii.*, 2014 : 162). Revenons un instant sur les zonages réglementaires existants. On retrouve ainsi un zonage en Natura 2000, ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2 auquel s'ajoutent les sites inscrits sous le titre de l'appellation « Horizons Palois » « conformément à un classement établi le 18 avril 1944, à la demande de la municipalité paloise soucieuse de préserver le panorama sur la chaîne des Pyrénées et le piémont qui s'offre aux habitants et aux visiteurs depuis la ville haute » (Figure 29 et Photographie 9) (Clarimont et *alii.*, 2014 : 162-163).

**Figure 29 : Les Horizons Palois
(François Saldaqui, 2010, modifié par Leichnig, 2011)**



Photographie 9 : Vue sur les Pyrénées depuis le Square George IV (Leichnig, 2011)

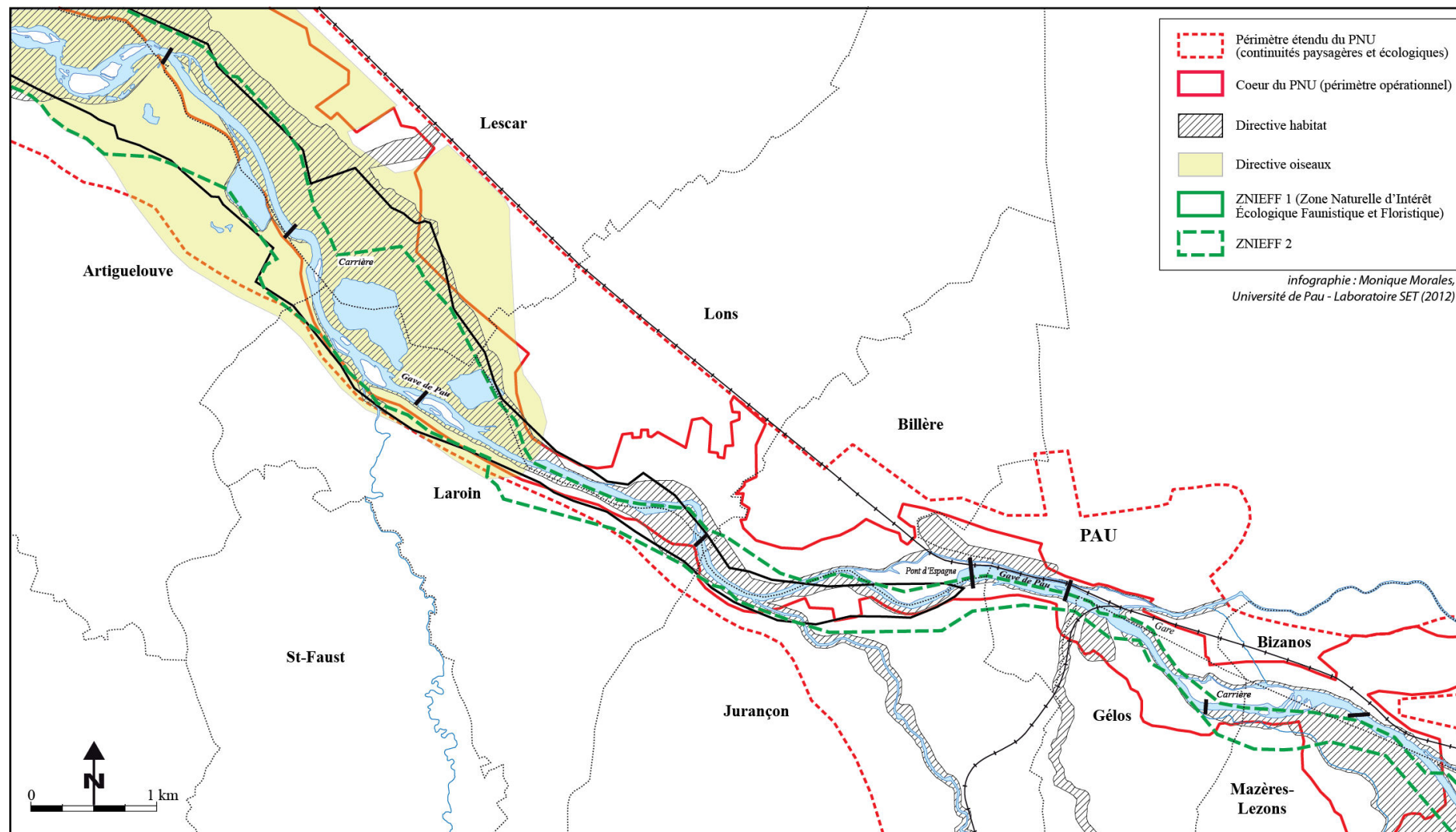


« L'empilement de ces différents niveaux de protection, souvent non contigus, induit des contraintes variables : bien que les zones ZNIEFF 1 et 2 n'aient pas encore de portée réglementaire directe, les contrats (ou charte) Natura 2000 sont un peu plus contraignants » (Clarimont et *alii.*, 2014 : 162-163). Pour intégrer ces différents zonages tout en respectant les documents d'urbanisme et la densification du tissu urbain, comme le préconisait l'amendement Ollier en 2005, deux périmètres distincts du PNU ont été créés. Le périmètre étendu englobe l'ensemble des zonages réglementaires et des zones urbaines en contact avec l'espace fluvial tandis que les limites du périmètre « cœur » suivent le

« linéaire du cours d'eau et regroupe les zones non urbanisables et/ou inondables situées dans le lit majeur » (Clarimont, Leichnig, 2015b : 106) (Figure 30).

Le PNU du Gave de Pau ne possède pas seulement une fonction environnementale, il a aussi une fonction récréative. Notons toutefois que l'offre de cette dernière assez spécifique semble plus orientée vers un public « habitant » qu'un public « visiteur ». En effet, l'entrée touristique n'est pas considérée comme « prioritaire » par la Mission Développement Durable.

Figure 30 : Localisation des différents zonages réglementaires présents le long du Gave de Pau dans l'agglomération paloise



Construction du projet PNU (2012-2013)

La première phase du projet durant laquelle les élus, les techniciens et les partenaires locaux se sont concertés a conduit à la réalisation d'un Schéma directeur d'aménagement des berges du Gave (2012) donnant ainsi la vision d'ensemble du projet. Ce dernier propose un programme d'actions prévisionnelles se divisant en cinq axes principaux et en 29 fiches actions :

- **Structuration et appropriation du PNU** (gestion, communication, animation et sensibilisation, valorisation touristique)
- **Garantir la préservation et la qualité des milieux** (maîtrise foncière, dynamique du Gave, préservation, réhabilitation et gestions des milieux, amélioration des connaissances et suivis)
- **Ouvrir la ville sur le Gave de Pau** (requalifications des sites riverains du Gave et des zones d'activités existantes, appropriation de certains sites par les habitants, développer un réseau de sentiers piétons-vélos)
- **Développer les fonctions récréatives du PNU** (sports de nature, éducation à l'environnement, découverte du patrimoine naturel, paysager et historique, orienter les hébergements vers une offre éco-labélisée)
- **Consolider la fonction agricole du PNU** (exploitation agricole et jardins familiaux) (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2012 : 30-33)

Si quelques éléments de ces cinq axes montrent qu'une offre de loisirs et touristique aurait pu se développer dans le cadre du PNU, cette dernière n'est pas très développée et reste assez floue. À titre d'exemple, le budget et le plan de financement de la fiche action 0.4.1 sur « le développement de produits écotouristiques » sont indéterminés et le calendrier de celle-ci doit faire suite à la première tranche des travaux. Aucune date n'est précisée. Enfin, outre le fait de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'avoir « un tourisme urbain qui permettrait d'associer le sport, la culture et l'environnement » (Société Rivière environnement, Physalis, CDAPP, 2012 : 45), la fiche action de produits écotouristiques ne donne pas de détails sur l'opération qui serait mise en place. Elle évoque tout juste un sentier ou un parcours d'interprétation accompagné d'un topo-guide.

En réalité, l'entrée touristique n'est pas considérée comme prioritaire par les porteurs du projet (entretiens avec Alexia Quintin, 2012, 2015), que cela soit lors de l'élaboration du Schéma Directeur en 2012 ou lors de la réalisation de la première tranche de travaux en 2015. Il s'agit avant tout de réaménager les berges du Gave et de faire en sorte que les habitants se les réapproprient tout en mettant l'accent sur une offre de sports de nature et d'eaux-vives déjà très présente sur le territoire tout au long de l'année ; une offre à destination des habitants. Un autre élément vient confirmer le manque d'intérêt pour la dimension touristique dans le projet du PNU. Si les structures ou associations de sports

d'eaux-vives et de pêche sont citées dans la liste des organismes/institutions ayant participé à la concertation en 2012 pour élaborer le Schéma Directeur d'aménagement, l'office de tourisme communautaire de Pau lui en revanche n'en fait pas partie. On comprend également alors pourquoi l'offre récréative est autant axée sur les sports d'eaux-vives.

Afin de rendre plus lisible le PNU palois, nous avons choisi d'illustrer ce projet par des cartes et des photographies. Ces dernières sont réparties par tronçons ou zones : la Porte des Gaves, Pau-quartier du château, les berges de Billère et de Jurançon, les lacs de Laroin. Comme nous avons déjà traité du premier et du dernier tronçon, nous n'y reviendrons pas ici.

Figure 31 : Le Gave de Pau à son passage dans Pau



Légende

Centre de la ville de Pau	Voie férée	① Ateliers de la tannerie de Gelos	⑥ Funérarium	⑫ Boulevard des Pyrénées
Zones urbanisées	Porte des Gaves	② Lavoir	⑦ Parc du Château d'Henri IV	⑬ Parlement de Navarre
Espaces de loisirs	Routes principales	③ Cheminée	⑧ Château d'Henri IV	
Jardins potagers privatifs	Chemins pédestres	④ Restaurant <i>A la maison</i>	⑨ Place de la monnaie	
Prairie des Paloumettes	Voie verte	⑤ Anciens Abattoirs	⑩ Conseil général 64	
Saligues du Gave de Pau	Ponts		⑪ Jardins du Roy/ Funiculaire	
Gare				

Infographie : K. Leichnig (2014)

Dans le second tronçon (Figure 31), le Gave traverse la ville de Pau (rive droite et gauche) ainsi que les communes de Gelos et de Jurançon (rive droite). À la différence des autres tronçons, il s'agit ici d'un espace plus densément urbanisé, c'est également le cœur urbain et le centre touristique où l'on retrouve notamment le château d'Henri IV et le pont du XIV Juillet. Enfin, il est possible d'admirer depuis le Boulevard des Pyrénées, les Horizons-

Palois composés à la fois de sites inscrits se trouvant sur les coteaux de Jurançon, et de la vue sur la chaîne des Pyrénées ainsi que de l'espace fluvial urbain qu'il est très souvent difficile de distinguer depuis le centre historique et le boulevard des Pyrénées (planche photographique 10).

Photographie 10 :

**Le Gave de Pau à son passage dans Pau :
le château d'Henri IV, la vue depuis le pont du XIV Juillet (Leichnig, 2011-2015)**



Le Gave de Pau, vue depuis le château de Pau



Le troisième tronçon qui est le plus long (2,5km) a été ici divisé en deux cartes. Il s'agit des berges de Billère (rive droite) et de Jurançon (rive gauche). Si dans le second tronçon, les zones urbanisées dominant, ici ce sont celles de loisirs (Photographie 11).

Figure 32 : Le Gave de Pau à son passage dans Billère et Jurançon (1)



Infographie : K. Leichnig (2014)

Légende

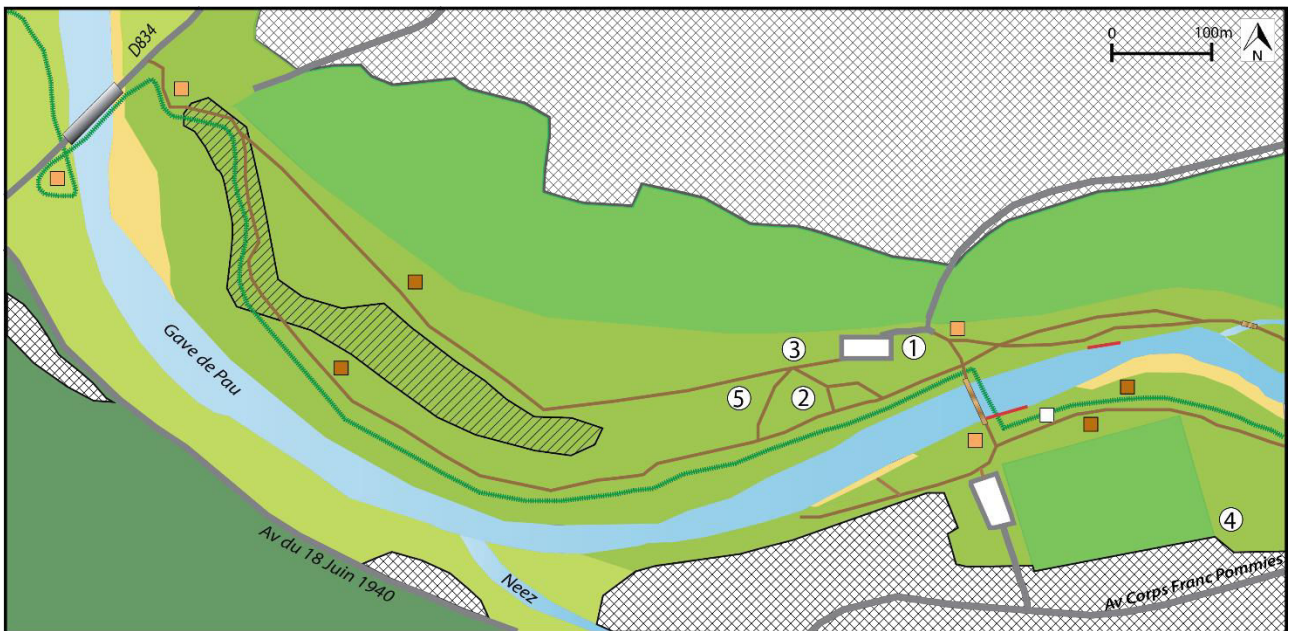
			① CUPPEV, base de canoë-kayak	⑦ Piscine municipale de Billère
			② Restaurant du Gave (fermé)	⑧ Escaliers
			③ Chute hydraulique	⑨ Actuel funéraire et anciens abattoirs
			④ Toilettes publiques	
			⑤ Zones de pique-nique	
			⑥ Terrain de pétanque	

On constate une différence majeure entre les deux rives de Billère et de Jurançon, c'est le golf. Situé sur la commune de Billère, ce dernier sépare le quartier résidentiel de la rivière en cas d'inondation, à la différence de la rive opposée où seule une continuité d'espaces verts ainsi que la route fait office de remparts. Enfin, on note qu'outre le pont d'Espagne (Figure 32) et le pont de la D834 (Figure 33), une seule passerelle piétonne permet de relier les deux berges.

Photographie 11 : La base d'eaux-vives du CUPPEV et les berges de Billère-Jurançon (Leichnig, 2012)



Figure33 : Le Gave de Pau à son passage dans Billère et Jurançon (2)



Infographie : K. Leichnig (2014)

Légende			
			① Restaurant, aire de jeux
			② Zone de pique-nique, barbecues
			③ Guinguette
			④ Terrain de pétanque
			⑤ Espace d'appareils sportifs

Bien que l'ensemble du troisième tronçon regroupe des activités de loisirs et sportives, la première partie de celui-ci rassemble plus des activités sportives ou physiques (base de canoé-kayak du CUPPEV, parcours sportifs, accès pour la baignade, parcours de pêche « no-kill) tandis que pour la deuxième il s'agit plus d'activités de loisirs ou de détente (Guinguette, restaurant, zones de pique-nique) (Photographie 12).

Il est important de préciser qu'entre le troisième et quatrième tronçon présenté ici nous n'avons pas cartographié une partie des berges. La partie manquante correspond aux 2 km de voie verte qui s'étendent entre la fin des berges de Billère et de Jurançon ainsi que le début des Lacs de Laroin. Cette zone n'a pas été cartographiée, car seule la rive gauche (voie verte) est accessible facilement à l'utilisateur. La rive droite concentre, elle, une partie de la zone industrielle ainsi que des saligues difficiles d'accès. Nous avons néanmoins photographié cet espace (Photographie 13).

Photographie 12 : Le Gave de Pau à Billère et de Jurançon : les berges, la guinguette et la voie verte (Leichnig, 2012)



Photographie 13 : La voie verte entre Billère et Lescar et le Gave de Pau sur la passerelle des Lacs de Laroin (Leichnig, 2012)



Valoriser et animer le Parc Naturel Urbain palois (2012-2013)

C'est pour valoriser les berges du Gave de Pau dans une perspective environnementale et récréative et pour animer et faire connaître le Parc Naturel Urbain que la Mission développement durable crée pour l'été 2011, les animations « l'été au bord du Gave ». À travers la mise en place d'un appel à projets à destination des associations locales, la Mission développement durable sélectionne les meilleurs projets d'animations qui ont ensuite lieu sur les berges du PNU de mai à septembre (Figure 34) :

« Tout l'été, les associations du territoire se mobilisent ainsi pour vous faire découvrir ses différentes facettes au travers d'un après-midi à l'écoute des oiseaux, d'une balade sonore, d'un apéro au bord de l'eau, ou encore d'une descente en raft... Autant d'occasions, le temps d'une pause à l'écart de la Ville, de vivre des moments d'échanges entre amis, en famille et d'adopter un nouveau regard sur le Gave » (Extraits de l'éditorial de la brochure « l'été au bord du Gave », 2011, propos de Martine Lignièrès-Cassou).

L'édition 2011 regroupe ainsi 27 animations allant de la sortie « nature », plus promenade ou plus sportive, à l'atelier cuisine et au cinéma-théâtre. Elle inclut aussi dans son programme des animations festives déjà organisées par d'autres communes de l'agglomération ou d'autres associations comme Les Festivals ou Touskiflot. Si la seconde édition mieux structurée propose un peu plus d'activités, l'édition 2013 est entachée par les crues exceptionnelles du Gave de Pau des 18 et 19 juin 2013 et manque d'originalité. En effet, étalée sur deux mois au lieu de cinq, elle ne propose qu'une quinzaine d'activités.

Sur cette quinzaine d'activités, huit sont des animations indépendantes du PNU, comme Les Festivales ou Touskiflot et des produits de loisirs déjà proposés par l'office de tourisme : la balade à cheval, à vélo, les sentiers nautiques et le stade d'eaux-vives.

Figure 34 : Page de garde du programme de l'édition 2012



Parmi l'ensemble des animations créées et proposées à l'occasion de « l'été au bord du Gave », il est nécessaire de revenir sur celles auxquelles nous avons participé dans le cadre de notre enquête sur le terrain : la descente en rafting (proposée par l'association Ecocène et ses partenaires) et la balade des odonates (CPIE Béarn).

- Organisé par Ecocène, Destination Patrimoine, le Groupe d'Animation Musicale, le CUPEVV, Léo-Lagrange et le SEVPP, « le Gave dans tous les sens » est une des activités proposées dans le cadre des animations estivales du PNU. D'une durée de trois heures, cette animation propose une « découverte polysensorielle » du cours d'eau sous quatre angles : l'animation sonore (atelier d'écoute d'un enregistrement électro-acoustique des sons du Gave), la sensibilisation au patrimoine (décryptage et analyse du paysage et du panorama de la ville de Pau depuis le cours d'eau), la découverte de la biodiversité (observer et identifier les larves d'insectes dans le Gave et analyse de la qualité de l'eau) et la descente en rafting du SEVPP au pont d'Espagne. Si « le gave dans tous les sens » a fait partie des animations proposées de 2011 à 2013, elle n'a pas été renouvelée en 2014. Jugée trop similaire au produit de

loisir « les sentiers nautiques », il semblerait qu'elle entre en concurrence avec ce dernier.

- La balade des odonates, observations naturalistes et explications sur une espèce de libellule, est organisée par le CPIE Béarn. Installé en 2007, un des objectifs de cette association est la sensibilisation et l'éducation des habitants à l'environnement et au développement durable²²⁹. Si le CPIE Béarn propose des ateliers, des rendez-vous et des sorties diverses et variées, les sorties nature qu'elle organise de manière ponctuelle autour du Gave de Pau s'effectuent toujours dans le cadre des animations du PNU. « À la rencontre des odonates » est une des rares animations du PNU ayant lieu à la limite du périmètre cœur du PNU, dans un bras mort du Gave de Pau, à Lescar (Photographie 14).

Photographie 5 : La balade des odonates, chemin de Batan, Lescar (Leichnig, 2012)



Notons que les éditions des animations du PNU ont eu lieu entre 2011 et 2013. Ces animations estivales n'ont pas été reconduites par la suite par la Mission développement durable qui a considéré que beaucoup trop d'animations ou d'activités étaient déjà proposées à cette période et dans le périmètre du PNU. Ce choix a également permis de réduire le budget alloué aux associations locales.

Le devenir du PNU après les élections municipales de 2014 : première et seconde tranche des travaux

Si la première tranche des travaux du PNU a officiellement commencé en 2014 après les élections municipales, les travaux actuellement en cours correspondent au calendrier

²²⁹ Ce réseau associatif comprend six associations en 2011 dont « Education Environnement 64 (Buzy), Béarn Initiatives Environnement (Oloron), le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne (Bruges), l'Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Le Pesquit (Arzacq), Morlaàs Environnement et Patrimoine (Morlaàs) et Le Potager du Futur (Igon) » <http://cpiebearn.fr/spip.php?article3> consulté le 2 novembre 2014.

prévu par l'ancienne municipalité. En effet, les nouveaux élus « ont repris le projet finalisé » (Alexia Quintin, entretien téléphonique du 6 juillet 2015). Les travaux engagés sur une période d'environ 10 mois concernent principalement la zone située près du Stade d'eaux-vives et du CUPPEV (Billère et Jurançon). Il s'agit aussi d'aménager la voie verte, un projet porté par le Conseil Départemental 64, de poser du mobilier urbain et de réaménager le site de l'ancienne minoterie Marsan (Figure 35).

Ce n'est qu'une fois cette première tranche de travaux achevée que les élus repartiront dans une autre phase d'étude du projet, avant d'entamer la seconde tranche de travaux. En effet, le schéma directeur d'aménagement élaboré en 2012, suite à une concertation entre les acteurs du territoire, « n'est aujourd'hui plus le document référent » (Alexia Quintin, entretien téléphonique du 6 juillet 2015). Concernant la deuxième phase du projet du PNU les attentions sont essentiellement portées sur un secteur bien précis, celui qui juxtapose et qui se superpose avec le quartier Porte des Gaves. Dans la mesure où les communes ne sont pas toutes propriétaires des parcelles, cette seconde phase est en attente. C'est dans ce contexte que le PNU, rebaptisé PNU des Rives du Gave vient intégrer et constitue désormais l'un des piliers de la suite du projet Porte des Gaves, également renommé Rives des Gaves. Il convient de concevoir le quartier Rives du Gave comme une zone prioritaire dont les communes ne maîtrisent pas encore le foncier. Il s'agit donc d'un projet d'ensemble à concevoir sur le long terme. Enfin, concernant la dimension touristique, tout comme sous l'ancienne municipalité, elle ne constitue pas une entrée prioritaire. Le développement de produits écotouristiques ou de parcours d'interprétation est pour l'instant abandonné. Toutefois, la Mission Développement Durable (qui a également changé de nom en 2014 pour s'intituler « Nature et patrimoine végétal ») a participé à la mise en place de sentiers nautiques avec les structures d'eaux-vives locales et la Fédération française de canoé-kayak, dont nous reparlerons plus loin. Elle désire également développer des topo-guides autour du PNU.

Figure 35 : Panneau présent sur les berges du Gave et signalisant aux usagers les travaux qui seront réalisés dans le cadre du PNU pour l'année 2015 (CDAPP, 2015 : 8)

BIENVENUE DANS LE PARC NATUREL URBAIN RIVES DU GAVE

Un espace naturel de 350 ha en cœur d'agglomération, une voie verte pour parcourir les 13 km de berges et découvrir le patrimoine naturel et industriel du Gave de Pau.
Lieu d'épanouissement de la biodiversité, gardien de la mémoire du passé industriel du Gave, espace ludique et poétique, le Parc naturel urbain Gave de Pau s'épanouit au milieu de la ville construite. Une lente et discrète métamorphose qui s'achèvera fin 2015 pour mettre en valeur et ouvrir les berges à la ville et ses habitants.

LA VOIE VERTE
Paysages intimistes ou lointains, le patrimoine se dévoile le long des 7 km de voies dédiées aux mobilités douces... œuvres d'art et stations d'interprétation seront bientôt à découvrir.



LA biodiversité en ville
Au sein du parc, 300 espèces animales et 360 familles végétales forment un écosystème original, les saigues. Pour les préserver, des actions de lutte contre les invasives et de restauration de zones humides s'organisent... la gestion différenciée s'impose...

Les chemins du Gave
Sur les berges ou sur l'eau, loin du tumulte de la ville, la voie verte et la voie bleue permettront de traverser les différents paysages du Gave. Des ballades à la découverte d'un territoire oublié, pourtant porteur d'un passé riche d'histoires singulières liées à la présence de l'eau.

Le sport et la culture au fil de l'eau
Des animations sportives et culturelles sont programmées toute l'année... autant de moments propices au sport, aux balades et au far niente, à l'observation et à la poésie pour favoriser la rencontre et le vivre ensemble.

Les quartiers renouvelés
Témoins du passé industriel du Gave, les quartiers de la Porte des Gaves et de la minoterie Marsan sont réhabilités, de nouveaux lieux à vivre et à habiter, au contact de l'eau...

MINOTERIE MARSAN
Avenue Amédée-Roussille, des jardins partagés sortent de terre... les vues sur le château s'exposent au promeneur, le temps d'une pause au bord du canal...



RIVES DU GAVE
Au pied de la ville, la friche industrielle se transforme. Le nouveau pôle gare multimodal, le parc naturel urbain, et le quartier renouvelé composent ce nouveau cœur d'agglomération.



PASSERELLE SUSPENDUE
La passerelle suspendue entre Mazères-Lezons et Bizanos s'ouvre au public, de la voie verte au chemin Henri IV, de la plaine du Gave aux coteaux, les liens se tissent sur le territoire.



JURANÇON
Verger solidaire



GELOS
Paloumette



MAZÈRES-LEZONS
Stade d'eaux-vives



ARTIGUELOUVE
Les jardins sont protégés



LAROIN



Vers ASSAT



LÉGENDE 1/8 000

Aire de jeux	Parking	Parcours d'interprétation (2015)
Location vélos	Restaurant	
Golf	Camping	

Zones humides restaurées	Boisements
Gravier sans végétation	Zones urbaines
Espaces naturels et agricoles	Rivière et lacs

Voie verte praticable	Route
Voie verte future (2015)	Voie fermée

ATTENTION ESPACE NATUREL FRAGILE !





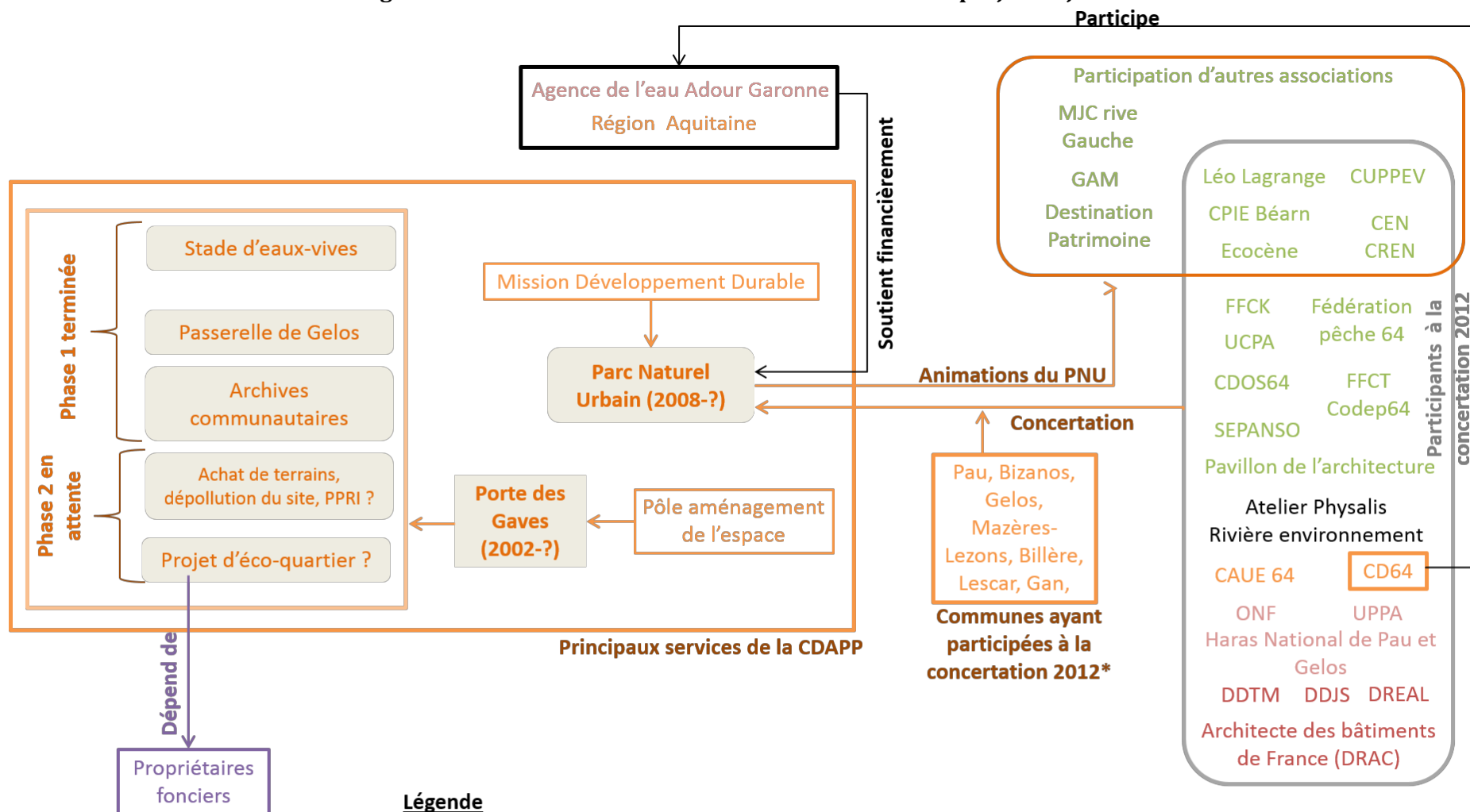
Pau-Pyrénées
Communauté d'agglomération

Afin de synthétiser les deux projets qui ont fait émerger le processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain palois, ainsi que les acteurs qui y ont participé, nous avons réalisé le schéma suivant (Figure 36).

Ainsi, on constate que les deux principaux services de la CDAPP participant à ce processus sont le Pôle Aménagement de l'espace (Porte des Gaves) et la Mission Développement Durable (PNU). Outre les thématiques qu'ils abordent, un élément principal différencie les deux projets, c'est leur niveau d'aboutissement. Alors que le PNU commence tout juste la première tranche des travaux (2015) et n'a pas encore lancé la seconde phase de réflexion, la Porte des Gaves a terminé sa première phase et sa deuxième repose principalement sur la résolution du problème foncier : achat des terrains, mais également pollution des sols et inondabilité du site.

Concernant le jeu d'acteur, on constate que si le Pôle Aménagement de l'espace n'a pas développé de contact ou d'appui extérieur à la CDAPP (autre que le service en lui-même et les élus), la Mission Développement Durable en revanche s'est appuyée sur d'autres acteurs locaux (collectives, services de l'État ou associations) pour développer son projet. On distingue ainsi trois types de relations entre les acteurs locaux et le projet du PNU : la concertation, l'animation, le financement. Il est également important de distinguer pour les acteurs associatifs, ceux qui ont uniquement participé à la concertation de 2012, ceux qui ont uniquement participé aux animations et enfin ceux qui ont eu un double rôle : animation et concertation. Parmi ce dernier groupe d'acteurs, on retrouve essentiellement des associations environnementales et des structures de sports d'eaux-vives.

Figure 36: La Porte des Gaves et le Parc Naturel Urbain : projets et jeux d'acteurs



Légende

Associations ou Fédérations
Collectivités territoriales, regroupement de collectivités territoriales ou organismes créés par les collectivités territoriales

Etablissements publics de l'Etat
Services déconcentrés de l'Etat
Bureaux d'étude
Propriétaires fonciers

Nom du projet

* Les communes non riveraines du Gave n'ont pas participé ainsi que Jurançon et Lons

3.1.4 Des projets récréatifs qui participent au processus de patrimonialisation

Bien que les deux projets développés précédemment constituent les fondements du processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain palois, ils sont accompagnés de différents projets d'animations, de sensibilisation ou d'activités récréatives. En effet, en parallèle à la mise en œuvre de Porte des Gaves et du PNU, les associations locales, les collectivités territoriales ainsi que certaines structures privées encouragées et guidées par les municipalités et l'agglomération paloise ont mis en place divers projets venant enrichir, renforcer et dynamiser le processus de patrimonialisation (Figure 38 et Tableau 10)²³⁰. Ces projets, qui ont d'une manière générale une vision environnementale et récréative du cours d'eau sont soit des projets qui conduisent à l'élaboration d'étude ou de diagnostic venant développer la réflexion sur l'aménagement du Gave de Pau, soit des projets qui débouchent sur la création d'activités récréatives ou de loisirs sur l'espace fluvial urbain (activités indépendantes des animations proposées dans le cadre du PNU, « l'été au bord du Gave »²³¹). Il est important de noter que, quel que soit le type de projets - études, animations ou activités récréatives-, la majorité d'entre eux est à destination des habitants à l'exception de la balade à vélo qui pourrait peut-être plus cibler des visiteurs.

Nous souhaitons ici proposer au lecteur un aperçu de l'ensemble de ces activités et de ces animations. En effet, comme nous le verrons dans la partie présentant le cadrage méthodologique de la recherche, nous avons participé à certaines de ces activités pour rencontrer les usagers²³².

Les activités et animations liées aux sports d'eaux-vives : Touskiflot et les sentiers nautiques du Gave de Pau

Créée en 2001 à l'initiative de Léo-Lagrange, cette manifestation sociale et sportive qui a lieu tous les ans le premier week-end de septembre, regroupe aujourd'hui plusieurs partenaires associatifs, dont la MJC des Fleurs, Vivre Ma ville et le CUPPEV. L'objectif initial de la manifestation qui consiste à descendre le Gave entre le Pont d'Espagne et les lacs de

²³⁰ Afin de mieux comprendre le contexte territorial de ces activités et animations, nous avons réalisé un schéma montrant l'ensemble des activités ou des projets développés autour du Gave de Pau que nous avons pu recenser (à l'exception des deux grands projets) (Figure 38). Nous avons également réalisé un tableau détaillant les activités touristiques et de loisirs proposés durant la période estivale (entre 2008 et 2013) et se déroulant sur l'espace fluvial urbain (Tableau 10).

²³¹<http://www.agglo-pau.fr/sport-loisirs-nature/grands-prix-de-pau/54-sport-loisirs-nature/parc-naturel-urbain/226-profitez-des-animations-de-l-ete-au-bord-du-gave.html> consulté le 2 novembre 2014.

²³² Les projets, activités et animations analysés dans cette partie sont ceux que nous avons pu recenser lors de notre enquête sur le terrain. Il ne s'agit ainsi pas d'une liste exhaustive et ce n'est d'ailleurs pas l'objectif recherché.

Laroin en radeau, était d'inciter les habitants à venir partager un moment convivial et familial sur les berges du Gave tout en leur faisant découvrir un milieu naturel. Si lors de la première édition, on ne comptait que 23 radeaux, l'édition 2012 en dénombrait 64. Les radeaux qui s'apparentent plus à des constructions de fortune doivent être « construits artisanalement » par les participants à partir de « matériaux recyclables »²³³. La manifestation Touskiflot s'est avec les années développée et amplifiée pour accueillir en 2012, 400 participants et 16 500 spectateurs en moyenne.

Produit de marque, « les sentiers nautiques » sont conçus par la Fédération Française de Canoé-Kayak (FFCK). Il s'agit d'un parcours nautique sur un cours d'eau « encadré par un moniteur qualifié qui sur des points identifiés du parcours met en place des animations en lien avec l'environnement » (FFCK)²³⁴. Des thèmes comme le tourisme, l'éducation, la santé peuvent également être abordés avec les usagers durant la sortie. Sur la base d'un cahier des charges, la FFCK a élaboré avec les trois partenaires locaux de sports d'eaux-vives (le CUPPEV, Léo Lagrange et le SEVPP) et l'agglomération paloise (dans le cadre du PNU), trois parcours de sentiers nautiques. Les parcours intitulés, « le secret du Gave », « la balade du galet », « le Gave en liberté » vont du SEVPP aux lacs de Laroin. Créée en 2010-2011, cette offre peu structurée au départ est ouverte officiellement aux usagers en 2012. Lors de la phase d'enquête cet été-là, l'office de tourisme ne connaissait pas ce produit et les associations locales, comme le GAM, la confondaient avec la descente en rafting créée par Écocène et ses partenaires dans le cadre du PNU. Si aucune sortie n'a été organisée en 2012, les partenaires locaux de sports d'eaux-vives pouvaient néanmoins apporter des précisions sur le produit proposé. Depuis 2013, c'est l'office de tourisme communautaire qui gère les réservations tandis que les trois centres nautiques ont la responsabilité d'encadrer les sorties. En 2014, Écocène et ses partenaires n'ont eu le droit de proposer leur descente en rafting qu'aux centres aérés et de loisirs, c'est-à-dire en dehors des animations estivales proposées à l'ensemble des habitants. Cette activité qui selon l'agglomération entre en concurrence avec celle des sentiers nautiques n'est aujourd'hui plus proposée à l'ensemble des usagers. En effet, depuis 2015, aucune descente en rafting en lien avec le PNU n'a eu lieu.

Cet élément sur les sports d'eaux-vives et plus spécifiquement sur le produit des sentiers nautiques indique que l'offre de ce type d'activités est foisonnante, mais éclatée et mal structurée sur le territoire de l'agglomération. De plus, l'offre manque de continuité dans

²³³ <http://www.touskiflot.fr/topic1/index.html> consulté le 3 novembre 2014

²³⁴ http://www.lessentiersnautiques.fr/docs/GUIDE_SENTIERS_NAUTIQUES_COLLECTIVITES_TERRITORIALES.pdf consulté le 2 novembre 2014.

le temps et démontre clairement un problème de gouvernance locale. Ce constat négatif se voit renforcé par le fait que les sports d'eaux-vives étaient l'offre récréative privilégiée du Schéma Directeur d'aménagement du PNU qui a servi de guide de 2012 à 2014.

Les activités et animations liées à la sensibilisation et à la protection de l'environnement : Ecocène

Créée en 2002 l'association Ecocène possède trois missions principales, l'animation auprès des publics scolaires, la sensibilisation tout public (comme lors de la semaine du développement durable²³⁵) et l'accompagnement des politiques publiques. Parmi les thèmes pouvant être abordés on distingue entre autres l'eau, l'énergie, la qualité de l'air, la gestion des déchets, la biodiversité et le paysage. Dans le cadre de notre recherche, cette association organise des animations ponctuelles autour du Gave de Pau, des animations qui s'adressent principalement à des habitants. En 2013, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, Ecocène propose une sortie « nature » sur les berges du Gave de Pau pour traiter de la thématique des saligues : « de l'eau potable dans la saligue ? » ou « l'eau du Gave est-elle potable ? ». Comme nous l'avons vu, Ecocène organise également avec ses partenaires la descente en rafting dans le cadre des animations PNU.

Les activités et animations artistiques valorisant l'aspect naturel et culturel du cours d'eau : la MJC Rive Gauche et la guinguette de Billère

En 2010, La MJC Rive Gauche met en place le projet culturel et participatif « Histoire(s) de Gave(s) »²³⁶. « Coordonné artistiquement » par la compagnie le Lieu, ce projet de « création collective de théâtre en extérieur » réunit les associations et collectivités locales ainsi que les habitants de l'agglomération²³⁷. Spectacle déambulatoire entre le quartier du XIV juillet et le Stade d'eaux vives, un des objectifs fixés est la réutilisation des matériaux du Gave (tels que les déchets).

En septembre 2012, la mairie de Billère s'inscrivant dans une perspective culturelle et mémorielle, ouvre une guinguette sur les berges du Gave. Lancé en 2008, c'est-à-dire avant que les premières réflexions sur le PNU aient lieu, ce projet communal cherche à créer un lieu d'accueil, dans un bâtiment « écologique » en bois, pour « les associations de danse et les manifestations et animations sensibilisant le public à la protection de l'environnement ». « Elle exprime la volonté de recréer l'ambiance familiale et ludique de

²³⁵ <http://www.ecocene.fr/actus.php?actu=30> consulté le 3 novembre 2014.

²³⁶ <http://mjcrivegauche.fr/histoire-s-de-gave-s-/le-projet.html> pour plus d'informations : <http://www.pau.fr/webtv/index2.php#Actu/Histoire%28s%29%20de%20Gave%28s%29> (vidéo)

²³⁷ http://www.mjcrivegauche.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=24&Itemid=134 consulté le 2 novembre 2014

ces cabarets populaires de la banlieue parisienne forts prisés au XIXe siècle et de renouer avec un idéal champêtre et festif. Notons cependant que les animations culturelles telles que la danse sont plus précisées que les animations environnementales » (Clarimont, Leichnig, 2014, 6).

Les projets liés à la sensibilisation de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage : « Paysage urbain au fil de l'eau ».

Association « à caractère éducatif et ludique de médiation à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'archéologie, le patrimoine »²³⁸, Destination Patrimoine créée en 2000 s'est lancée depuis 2005 dans des projets de sensibilisation et de médiation à l'échelle du quartier. Après avoir travaillé avec les collectivités et ses partenaires associatifs sur le quartier des Lilas et celui de Saragosse-Dufau-Tourasse (ville de Pau), l'association s'intéresse en 2010-2012 au quartier de la gare et à celui du XIV Juillet situé dans la ville basse de Pau en bordure du Gave de Pau, donnant lieu au projet « paysage urbain au fil de l'eau »²³⁹. Ce dernier conduit à la réalisation d'un cycle de rencontres, de conférences et d'animations (expositions, balades) dont la première propose de découvrir l'étude menée par Eva Bigando et Frédéric Tesson (SET, UPPA), sur « les regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau au sein de l'agglomération paloise ». En plus d'aborder d'autres thèmes comme « Les industries du Gave et de la basse ville » (Rencontre 2), « les saligues du Gave de Pau » (Rencontre 3 avec le CREN Aquitaine), Destination Patrimoine organise deux rallyes photos sur les berges du Gave sur « les paysages insolites au fil de l'eau » (Figure 37).

Figure 37 : Affiche du rallye-photo (2011)



²³⁸ http://destinationpatrimoine.over-blog.com/pages/Presentation_Association-1048219.html consulté le 4 novembre 2014.

²³⁹ Ce projet est en partenariat avec le Comité du XIV Juillet Pau-Rive Gauche, MjC Rive Gauche, Léo-Lagrange, Pavillon de l'Architecture, CDIE Béarn et soutenu par le CG 64, la ville de Pau, la CDAPP et le GIP-DSU

Les animations festives proposées par les communes riveraines : Les Festivales

« À l'image de la fête du fleuve qui s'emparait depuis quelques années déjà des quais de la Garonne à Bordeaux », Les Festivales ou « Fêtes des berges » « est une série d'animations et de spectacles organisés depuis » onze ans, début juin ou début juillet « par les communes de Billère et de Jurançon » (Clarimont et *alii.*, 2014 : 162-163)

Les activités et animations touristiques de l'office de tourisme communautaire

Concernant l'espace fluvial urbain, l'office de tourisme communautaire dispose de quatre types d'offres. Il oriente les usagers vers le site du stade des eaux-vives et en charge de la réservation de sentiers nautiques. Outre ces deux produits, il existe aussi « la rencontre au Haras », balade d'une 1 h 45 dans une calèche à cheval entre le Stade des eaux-vives et le Haras national de Gelos, où l'utilisateur peut découvrir « les différentes races d'étalons [...] les métiers ancestraux et [...] les voitures hippomobiles »²⁴⁰. Enfin, il y a la balade à vélo nouvellement intitulée « plus belle la ville à bicyclette », anciennement la balade à vélo « De la ville au Gave : l'autre tour » (Photographie 15).

Créé en 2012 par la Mission ville d'art et d'histoire, le circuit à vélo « De la ville au Gave : l'autre tour », est proposé aux habitants et aux visiteurs. Il fait partie des offres de l'office de tourisme. Renommé « en 2014 dans la brochure de l'OTC « Plus belle la ville à bicyclette », ce circuit de deux heures à vélo accompagné d'un guide propose un parcours de 10km à vélo sur l'espace fluvial urbain, et plus précisément autour du quartier Porte des Gaves.

Photographie 15 : Départ du circuit « De la ville au Gave : l'autre tour », lors de l'inauguration (Leichnig, 2012)



Composé de 9 stations-arrêts, le circuit qui permet aux usagers de découvrir le patrimoine naturel et culturel de l'agglomération paloise, met en avant l'espace fluvial urbain.

Ainsi parmi les projets récréatifs participant et venant contribuer à l'enrichissement du processus de patrimonialisation, notamment sur le plan de l'appropriation de l'espace fluvial urbain, on recense principalement des activités de sports d'eaux-vives, de

²⁴⁰ <http://fr.calameo.com/read/0000554828d94c75d9b07> consulté le 2 novembre 2014.

sensibilisation à l'environnement, au paysage, à la culture en général (dances, arts, etc.). On retrouve aussi des manifestations ou animations festives. On remarque aussi qu'une large majorité des éléments présentés se destinent à des usagers locaux et par conséquent à des habitants. Toutefois, deux activités proposées par l'office de tourisme de Pau dont une créée par la Mission Ville d'Art et d'Histoire, semblent être plus dirigées à des visiteurs. Il s'agit de la balade à vélo et de la balade en calèche : « à la rencontre du Haras ».

Afin de mieux saisir l'organisation de ces activités et de ces animations touristiques et de loisirs sur le territoire, nous avons réalisé un schéma récapitulant ces dernières selon le type d'acteur qui les a mis en place (collectivités ou associations) ainsi qu'un tableau montrant leur évolution entre 2008 et 2013, et cela toujours en fonction des acteurs qui les ont développées (Figure 38 et Tableau 10).

Le schéma montre tout d'abord que la participation des acteurs associatifs dans le processus de patrimonialisation est aussi importante que celle des collectivités territoriales ou services déconcentrés de l'État. On remarque également que chaque association ou collectivité territoriale met en place et organise son projet sans jamais coopérer ou s'appuyer sur un autre acteur, à l'exception de Touskiflot. Si dans le cas des animations estivales du PNU, on retrouvait des partenariats associatifs, comme pour la descente en rafting d'Ecocène et de ses partenaires, ici chaque acteur vient contribuer au processus de patrimonialisation de manière indépendante, sans concertation et sans coopération. Ce constat est d'autant plus surprenant que ces activités et animations ont un lien étroit avec l'agglomération paloise et ses services. En effet, rappelons que même si ces activités ne s'inscrivent pas dans l'appel à projets des animations estivales du PNU, certains projets d'acteurs ont toutefois été encouragés (financièrement) par les communes ou par l'agglomération. Cette dernière cherchait notamment à développer des animations et activités sur l'espace fluvial urbain, en parallèle à celle du PNU (ex. Portraits urbains, CAUE, Paysages urbains au fil de l'eau, Destination Patrimoine). Concernant le tableau sur l'évolution des projets récréatifs, il est tout d'abord important de signaler le manque de continuité et surtout de communication auprès des usagers (sentiers nautiques, voie verte, animations PNU). Enfin, on constate à nouveau tant dans le schéma que dans le tableau que l'offre touristique est peu développée et que la participation de l'office de tourisme communautaire est faible. En effet, à l'exception de la balade à cheval (« À la rencontre du cheval »), aucun des produits proposés sur l'espace fluvial urbain n'a été conçu par ce service de l'agglomération paloise.

Figure 38 : Les activités et animations venant contribuer au processus de patrimonialisation

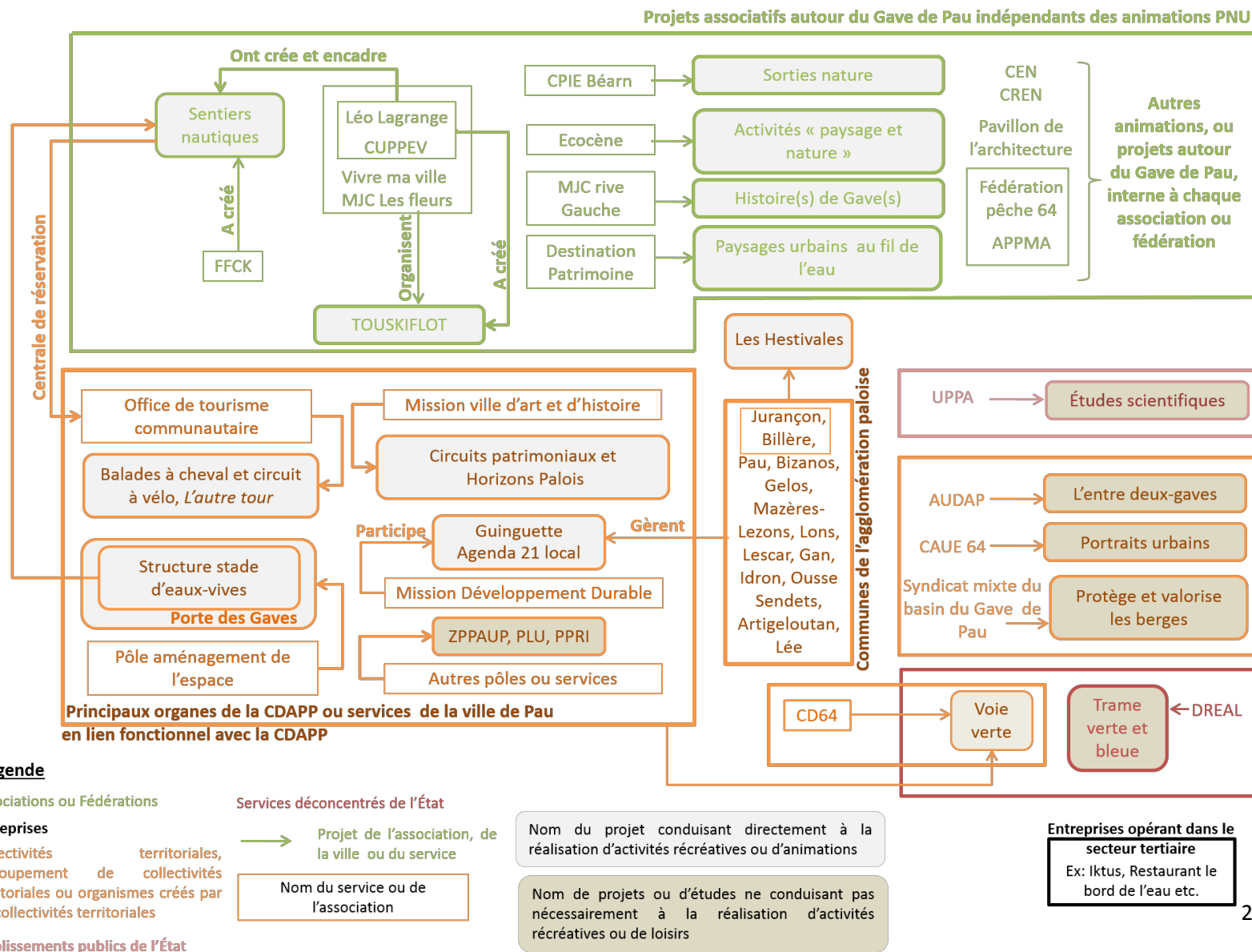


Tableau 10 : Les activités touristiques et de loisirs proposées durant la période estivale sur l'espace fluvial urbain palois (entre 2008 et 2013)

	Activités touristiques de l'OTC				Activités de loisirs proposées à l'échelle communale (juin)	Activités de loisirs proposées à l'échelle de l'agglomération	Offre du CD64	Activités et animations estivales proposées par les associations locales		
	Découverte en vélo, <i>De la ville au Gave, l'autre tour</i> (créée par la mission ville d'art et d'histoire, commercialisée par OTC)	À la rencontre du cheval (lien avec le Haras de Gelos)	SEVPP (simple relais d'informations)	Les sentiers nautiques ²⁴¹ (créés par la FFCK et associations locales, commercialisés par l'OTC à partir de 2013)	Hestivales (créées par les mairies de Billère et Jurançon)	L'été au bord du Gave ²⁴² (animés par des associations dans le cadre du PNU)	Voie verte (pas d'offre touristique ou d'animations, signalétiques simples)	Touskiflot (créé par Léo Lagrange et animé avec divers partenaires)	Paysage urbain au fil de l'eau (créé par Destination Patrimoine : Série d'animations et rallye photo autour du quartier 14 juillet)	Histoire(s) de Gave(s) (créée par la MJC Rive gauche : spectacle)
2008	-	?	-	-	Création en 2003	-	-	Création en 2000	-	-
2009	-	?	Ouverture du SEVPP	-	Proposé	-	-	Proposé	-	-
2010	-	?	Publicité + informations	-	Proposé	-	-	Proposé	-	-
2011 (crue importante en novembre)	-	?	Publicité + informations	Création	Proposé	De mai à octobre	-	Proposé	Proposé	Proposé
2012	Commercialisation	?	Publicité + informations	Pas de structuration de l'offre	Proposé	De juin à septembre	Ouverture	Proposé	Proposé	-
2013 (crue importante en juin)	Commercialisation	Commercialisation	SEVPP fermé au public	Parcours 1 et 2 annulés, Parcours 3 mi-juillet à fin septembre	Activités décalées à début juillet	Juillet et août (beaucoup activités annulées)	Voie verte endommagée	Proposé	-	-

²⁴¹ Pour cette animation en 2013, on constate une communication faible auprès du public. Il était impossible de savoir si elle était maintenue, annulée ou remplacée. Il a donc été très difficile de pouvoir suivre cette activité afin de terminer la phase de terrain palois.

²⁴² Pour cette animation en 2013, on constate une communication faible auprès du public. Il était impossible de savoir si elle était maintenue, annulée ou remplacée. Il a donc été très difficile de pouvoir suivre cette activité afin de terminer la phase de terrain palois. De plus, le nombre d'activités proposées dans le cadre du PNU et la durée de cette manifestation tendent à décroître au fil des années. En 2011, 27 nouvelles activités ont été proposées de mai à septembre, 30 activités en 2012 de juin à septembre et seulement 16 pour la saison estivale 2013 parmi lesquelles on retrouve des manifestations ou offres déjà existantes (ex. : SEVPP, Touskiflot).

3.1.5 Une offre touristique et de loisirs de l'espace fluvial urbain encore peu structurée et peu coordonnée

Aujourd'hui certaines animations ont été développées comme la balade à vélo organisée par l'OTC ou celles des sentiers nautiques. D'autres activités en revanche ne font plus partie de l'offre proposée. On peut citer par exemple, la descente du Gave en rafting proposée par Ecocène dans le cadre des animations du PNU et organisée conjointement avec plusieurs autres partenaires dont le CUPPEV et Léo-Lagrange, ou encore la balade à cheval, « à la rencontre du cheval », circuit cherchant à mettre en avant le stade d'eaux-vives et le Haras de Gelos. Ce produit est à distinguer de l'autre balade à cheval toujours d'actualité et qui fait le tour du centre-ville en calèche. Ce problème de la pérennité de l'offre est lié à un portage non-institutionnel fragile.

Concernant l'évolution des projets ou des activités liées à l'espace fluvial urbain d'une manière générale (on inclut aussi ici les deux projets), il semble que l'agglomération paloise ait des difficultés à développer et à structurer une véritable offre sur l'ensemble de son territoire. En effet, outre les activités du stade d'eaux-vives et celle du circuit à vélo, l'OTC ne développe pas plus son offre sur du tourisme de nature lié à l'espace fluvial urbain (voir le guide visites et activités 2014 de l'OTC)²⁴³. En centre-ville, les activités touristiques et de loisirs proposés s'orientent plus vers du tourisme culturel. Plus on s'éloigne du cœur urbain, plus l'offre inclut des produits liés à la gastronomie et à la nature (sens large). Ainsi en zone péri-urbaine, les produits mettent en avant les coteaux de Jurançon et la cave de Gan-Jurançon privilégiant ainsi un tourisme vitivinicole, encore plus à l'extérieur de l'agglomération, l'offre de l'OTC valorise les Pyrénées en proposant des randonnées ou de circuits en vallée d'Ossau ou dans le Parc National des Pyrénées.

Cette offre assez classique et limitée à la nature semble également indiquer que le tourisme de nature en ville n'existe pas. Or, plusieurs usagers en ont fait la demande au mois de juillet 2015 à l'office de tourisme communautaire²⁴⁴. Certains ont demandé à avoir un guide des jardins pour pouvoir faire un circuit de manière autonome et une habitante a même suggéré la réalisation d'un topo-guide sur la faune et la flore de la ville. Elle aurait voulu pouvoir se promener en ville et reconnaître les espèces végétales et arboricoles.

Un autre exemple d'une offre faiblement orientée vers l'espace fluvial urbain serait le hors-série de la revue *Le Festin* présentant « Pau et ses alentours en 101 sites et

²⁴³ <http://fr.calameo.com/read/0000554828d94c75d9b07> consulté le 2 novembre 2014.

²⁴⁴ Dans le cadre d'un contrat en CDD, j'ai travaillé au mois de juillet 2015 à l'OTC de Pau en tant qu'agent d'accueil.

monuments ». Même si le contenu de la revue indique au lecteur qu'il n'y a pas à Pau seulement des édifices et des monuments en d'autres termes un patrimoine culturel, 22 sites sont situés dans le quartier de Pau centre, 13 dans le quartier du Boulevard des Pyrénées, 29 dans le reste de Pau dont huit situés sur l'espace fluvial urbain et 37 à l'extérieur de la ville. Il est vrai que le Gave de Pau est plus cité dans les revues de « promotion touristique » qu'il y a une dizaine d'années. On l'associe également à d'autres entités que celle du château d'Henri IV ou du quartier du XIV juillet, des sites comme celui du stade d'eaux-vives. Néanmoins, sur les huit sites présentés dans cette revue trois citent brièvement le cours d'eau : la place de la monnaie (située dans la ville basse, en bas du château), le Conseil Général, le funiculaire, le bois Louis et la villa Tissié, située en face de la gare ferroviaire. Trois autres, les archives communautaires, le stade d'eaux vives et le haras de Gelos sont des sites étroitement liés à l'espace fluvial. Le dernier article traite lui en revanche des rives du Gave et du Parc Naturel Urbain.

Il est possible de nuancer ce point de vue sur l'offre touristique et de loisir proposé et d'entrevoir une possible évolution de l'offre paloise avec le programme des Journées Européennes du patrimoine 2014. En charge de la mise en place de cet événement dont le thème 2014 était « patrimoine culturel et patrimoine naturel », la mission Ville d'Art et d'Histoire (service de la ville de Pau qui est en lien fonctionnel avec la CDAPP) a créé un programme autour de six axes, mettant en valeur non seulement le patrimoine culturel et aussi l'espace fluvial urbain (Figure 39) :

- Cap sur le Gave, à la source du patrimoine palois
- Boulevard des Pyrénées, promenade dans un paysage culturel
- Les parcs du Pau, culture-nature
- Quand nos patrimoines sacrés s'inspirent du végétal,
- Les incontournables,
- Aux alentours de Pau,

Figure 39 : Extrait du programme des journées européennes du patrimoine 2014, axe « cap sur le Gave, à la source du patrimoine palois »



À L'USINE DES TRAMWAYS. MÉMOIRE DE PAU-PYRÉNÉES

Édifiée en 1899 pour alimenter les tramways grâce à ses machines à vapeur, l'usine se démarque depuis le boulevard des Pyrénées par sa haute cheminée surplombée d'un paratonnerre. Réhabilitée en 2011, elle abrite et donne à voir les archives et documents précieux de l'agglomération paloise. Bienvenue dans cette tête de pont du futur quartier des Rives du gave, entre passé, présent et avenir!

Sam. et dim. 10h-18h Exposition *Les Basses-Pyrénées dans la première guerre mondiale* - entrée libre
à 10h, 11h, 14h, 15h30 et 17h Visite guidée des réserves d'archives
à 11h, 14h et 16h Visite guidée de l'atelier de conservation préventive
à 15h Balade guidée autour des QR-codes du boulevard des Pyrénées, pour une plongée flash dans les Pyrénées du XIX^e siècle!

1 Rendez-vous av. Gaston-Lacoste - Pau
Visites sur inscription à l'Usine des tramways
 05 59 21 30 57 / archives.patrimoine@agglo-pau.fr

BALADES AUTOUR DU GAVE

À pied ou à bicyclette, laissez-vous conter les Rives du gave. Chemin faisant, vous croiserez les photos anciennes de l'association Mémoire collective en Béarn et pourquoi pas, quelques hérons cendrés...

Sam. et dim. à 10h et 14h Balade guidée à pied
à 16h Balade guidée à vélo «L'autre tour»

1 Rendez-vous Parvis de l'Usine des tramways, av. Gaston-Lacoste - Pau
Sur inscription à l'Office de tourisme

BALADE SUR LE GAVE

Alliez sensations fortes et sens de l'observation au fil d'une balade environnementale commentée par Ecocène... en rafting! Au départ du stade d'eaux vives Pau-Pyrénées, cette virée éco-sportive vous permettra de tester les équipements d'un des plus beaux bassins de France.

Sam. à 10h et 15h

Dim. à 15h
 2 Rendez-vous au stade d'eaux vives, av. Léon Heid - Bizanos
Sur inscription à l'Office de Tourisme



AU HARAS, ÉCRIN DE CULTURE ET DE VERDURE

Héritage de la villégiature du XIX^e siècle, où le cheval tenait une place privilégiée, le haras national de Pau-Gelos est inscrit au titre des monuments historiques. À pied ou en calèche, découvrez ses 13 hectares arborés en bord de gave, ses écuries et sa collection de voitures hippomobiles. Pour marier nature et culture, un carrefour de arts réunira les œuvres d'une vingtaine d'artistes, tandis que la Cie Oiseau Tonnerre ponctuera la journée du samedi de ses créations déambulatoires. Dimanche, rendez-vous musicaux à 15h30 et 16h30 avec l'Harmonie paloise.

Sam. et dim. 10h-18h

1 Rendez-vous 1 av. du Maréchal-Leclerc - Gelos
 05 59 06 98 37

CULTURE GAVE À LA PALOUMETTE

Sur la rive gauche du gave, la saligue de la Paloumette s'anime de conteurs, d'acrobates et de musiciens, pour un pur moment de poésie au pied d'un arbre, signé Djili. Le crépuscule venu, les animateurs du CPIE Béarn guideront vos pas, votre ouïe et votre odorat, à la recherche des espèces qui se réapproprient les berges la nuit tombée.

Sam. à 19h Balade guidée nocturne - 2h

Dim. à 18h Spectacle *Arbre mon frère*

4 Rendez-vous rue Octave-Heid - Gelos
 Balade sur inscription auprès du CPIE Béarn 05 59 21 00 29

DE L'ART À L'ANCIENNE TANNERIE

Entre le gave et son affluent du Soust, le quartier de la tannerie a conservé l'allure d'une petite cité industrielle. L'association Bon'Art vous ouvre les portes de l'établissement, fondé en 1908, fermé en 1967, et aujourd'hui réinvesti par les artistes du coin.

Sam. et dim. 9h30-12h30 / 14h-18h

3 Rendez-vous impasse Henri IV - Gelos

INAUGURATION DU JARDIN MARSAN

À deux pas du pont du XIV juillet, l'agglomération Pau-Pyrénées vient de créer ce jardin partagé. Sous la houlette de la MJC Rive Gauche, les habitants du quartier s'approprient déjà les lieux, en y créant des espaces d'art et de culture. Venez l'étréner samedi, à l'occasion de son inauguration et des 40 ans de la MJC. Pique-nique partagé, chorale Paprika et théâtre au programme.

Sam. 16h-22h Fête inaugurale

Dim. 15h-18h Visite et exposition

6 Rendez-vous 28 rue Amédée-Roussille - Pau

PARCOURS SO BRITISH AU PAU GOLF CLUB

Plongez dans l'atmosphère Belle Époque, so british, du plus ancien golf du continent européen. Laissez-vous conter son histoire au milieu de sa collection d'objets rares et protégés, avant de tester votre swing sur son terrain en bord de gave, avec vue sur les Pyrénées.

Sam. et dim. 10h-11h Visite guidée et initiation golf

7 Rendez-vous rue du Golf - Billère
 05 59 13 18 56

Afin de synthétiser le jeu des acteurs sur le territoire palois et plus précisément la mise en patrimoine et la mise en tourisme de l'espace fluvial urbain, toutes initiatives confondues, nous avons réalisé le schéma suivant (Figure 40).

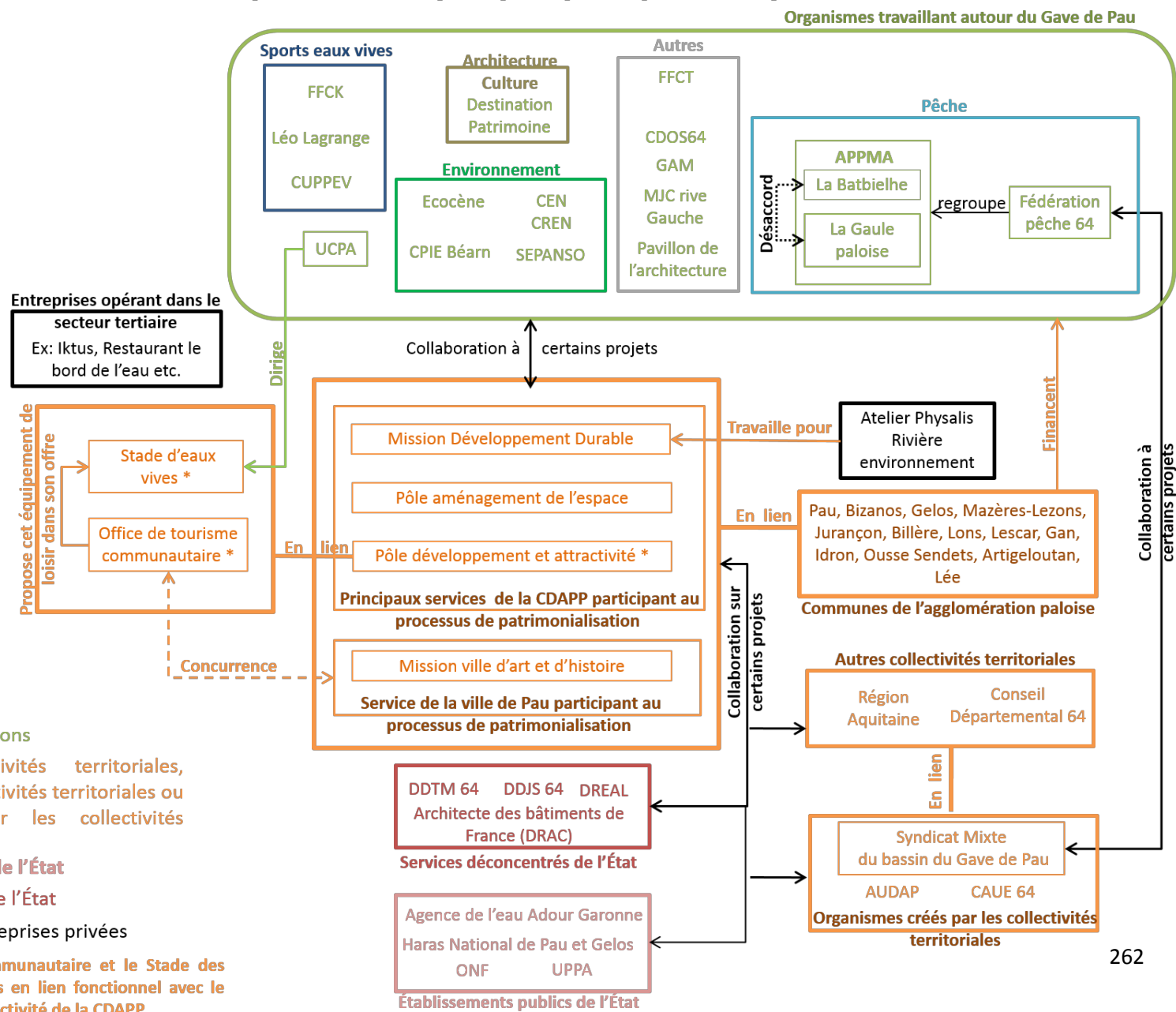
Ce dernier montre que les associations sont toutes aussi présentes dans le processus de patrimonialisation que les collectivités territoriales et leur regroupement, que les services déconcentrés de l'État ou encore que les Établissements publics de l'État. Toutefois, le degré d'implication diffère selon les acteurs. En effet, ce sont les deux services de la CDAPP qui ont la charge de développer sur l'espace fluvial urbain les deux principaux projets : la Porte des Gaves et le PNU. On constate aussi que les projets des associations venant enrichir le processus de patrimonialisation ne sont pas directement liés aux deux projets de l'agglomération. À l'heure actuelle, les associations mènent leurs projets de manière indépendante et ces dernières ne sont plus regroupées sous un même cadre, comme c'était

le cas par exemple avec les animations estivales du PNU. Rappelons par ailleurs que le portage de certaines activités et animations par des associations ne voyant pas reconduire leur financement ou ne pouvant développer leur projet pour diverses raisons, fragilise la pérennité de l'offre récréative sur l'espace fluvial urbain.

Enfin, si le schéma montre qu'il existe parfois des relations, une forme de collaboration, entre les différents acteurs, l'étude des projets, des activités et des animations indique lui un problème de gouvernance. À l'échelle des collectivités et plus particulièrement celle de la CDAPP, soit certains services sont en compétition les uns avec les autres (ex : OTC et Ville d'Art et d'Histoire), soit on constate une absence de coopération ou de coordination alors que la transversalité des thématiques est évidente ; comme dans le cas du PNU (OTC, Ville d'art et d'histoire et Mission de Développement Durable). Dans la continuité de cette réflexion, on pourrait même se demander pourquoi le syndicat mixte du Gave de Pau est exclu des projets de patrimonialisation.

Ainsi, en portant un nouveau regard sur le Gave de Pau et en mettant en place deux projets communautaires, l'agglomération paloise a déclenché un processus de patrimonialisation. La dynamique de ce dernier s'est d'ailleurs vue alimentée par l'implication et la participation des associations qui se sont appropriées –en partie- les projets. À l'heure actuelle, le processus est encore en cours dans la mesure où le problème de gouvernance reste en suspens et où l'offre touristique et de loisirs de l'espace fluvial urbain reste peu structurée et est encore peu coordonnée. Si certains habitants se rendent sur l'espace fluvial urbain, une grande majorité des visiteurs en revanche le méconnaissent. Très focalisé sur les sports d'eaux-vives, il serait notamment nécessaire de penser à développer une offre de tourisme de nature en ville sur l'ensemble des berges du Gave de Pau ; une offre qui serait plus complète, plus dynamique et qui s'inscrirait sur le long terme.

Figure 40 : Les acteurs de l'espace fluvial urbain palois participant au processus de patrimonialisation



Légende

Associations ou Fédérations

Services des collectivités territoriales, regroupement de collectivités territoriales ou organismes créés par les collectivités territoriales

Établissements publics de l'État

Services déconcentrés de l'État

Bureaux d'étude ou entreprises privées

* L'office de tourisme communautaire et le Stade des eaux-vives sont des services en lien fonctionnel avec le pôle développement et attractivité de la CDAPP

3.2 La ville de Saragosse : un événement d'envergure internationale pour concrétiser les projets d'un territoire

Bien qu'il présente certaines ambiguïtés comme nous allons le voir, le processus de patrimonialisation en cours de l'espace fluvial urbain de Saragosse a permis aux usagers et plus particulièrement aux habitants, de se rapprocher du fleuve et de se réapproprier un espace longtemps laissé en déshérence. À Saragosse, le renouvellement des regards portés sur le fleuve provient de la volonté de se démarquer et de se rendre visible sur le territoire national. Afin de ne plus être seulement « le point de passage entre Barcelone et Madrid », mais bien « un lieu de rencontre internationale » (Serrano Sanz *et alii.*, 2009 : 7)²⁴⁵, Saragosse décide d'organiser une manifestation de masse à dimension internationale.

C'est en s'inspirant, dès la fin des années 1990, de plusieurs événements à caractère internationaux « organisés avec une belle réussite » par l'Espagne – la Coupe du monde de football de 1982, les Jeux Olympiques de Barcelone et l'Exposition Universelle de Séville en 1992- (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 37), que la ville de Saragosse se porte candidate dès le début des années 2000 pour devenir la ville organisatrice de l'exposition internationale de 2008.

Cette initiative qui a émergé en novembre 1999 au sein de l'association culturelle pour la promotion de la ville de Saragosse a très vite « pris corps au sein de la société aragonaise » (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 30). Ainsi, le Consortium pro Expo Zaragoza 2008, composé des quatre principales institutions aragonaises²⁴⁶ et de l'association culturelle précédemment citée, se constitue en juin 2000 pour porter la candidature de Saragosse auprès du Bureau International des Expositions (BIE)²⁴⁷. En septembre 2003 naît la société Saragosse Expo 2008, S.A. Et ce n'est qu'en décembre 2004 que Saragosse, alors en compétition avec Thessalonique et Trieste, se voit officiellement désignée comme ville organisatrice de l'exposition internationale de 2008.

Concernant le thème de l'exposition internationale, l'idée de départ était de célébrer « le premier centenaire de l'exposition Hispano-française de 1908 » (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 30), commémorant ainsi les deux sièges qu'avait subi la ville de Saragosse cent ans

²⁴⁵ Selon les mots de Juan Alberto Belloch, maire de Saragosse depuis 2003 repris par Serrano Sanz *et alii.*, (2009 : 7).

²⁴⁶ Conseil Général de l'Aragon, Mairie de Saragosse, Parlement de l'Aragon, et Conseil Régional de Saragosse.

²⁴⁷ « Instance de régulation intergouvernementale chargée de superviser les expositions et de veiller au respect de leur réglementation » (Clarimont, Leichnig, 2015a).

plutôt. Considérée comme trop historique et peu universelle, cette première thématique est finalement oubliée pour laisser place à celle de « l'eau et du développement durable ». « Jetant un pont » entre l'exposition Aichi 2005 « Sagesse de la nature » et l'exposition de Shanghai 2010 « regarde la ville », la thématique choisie par Saragosse se veut intergénérationnelle, actuelle, globale et souhaite « promouvoir une nouvelle culture de l'eau » (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 72-102). En effet, les thématiques des expositions « se doivent de partager des valeurs communes et se caractérisent par leur caractère international, pédagogique, ludique et non commercial » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Sans trop entrer dans les détails du fonctionnement du BIE, il existe deux types d'expositions, l'une est appelée « universelle », l'autre « internationale ». Cette dernière a généralement une ambition moindre (Tableau 11).

Tableau11 : Deux principaux types d'expositions distingués par le BIE (Clarimont, Leichnig, 2015a)

	EXPOSITION UNIVERSELLE	EXPOSITION INTERNATIONALE (voir article 4 de la Convention de 1928)
Catégorie	Enregistrée	Reconnue
Fréquence	Tous les 5 ans	Entre deux Expositions universelles
Durée	6 mois	3 semaines à 3 mois
Participation	États, organisations internationales, société civile, entreprises	États, organisations internationales, société civile, entreprise
Thème	Thème de caractère universel	Thème précis, spécialisé
Construction	Conception et construction des pavillons à la charge des participants	Conception et construction des pavillons par l'organisateur. Mise à disposition des participants des modules des pavillons, libres de loyers et de charges. Les pavillons construits pour accueillir les participants doivent être conçus pour être réutilisés dès la fin de l'évènement sans modifications architecturales ou urbanistiques majeures.
Site	Superficie illimitée	25 hectares maximum
Ville hôte	Ville cherchant l'impulsion de projets de développement urbain et économique	Ville cherchant à s'établir sur la scène internationale et à favoriser la croissance

L'organisation de l'exposition de 2008 permet ainsi à Saragosse outre la réalisation d'un événement international de rendre à l'Ebre sa place dans la ville. En effet, en parallèle à la création du périmètre de l'exposition, l'afflux de financement exceptionnel de la part de

l'État et de l'Aragon, rend possible la réalisation de deux autres projets : le Parc Métropolitain de l'eau (2008) et le plan d'accompagnement et des projets associés (2008). C'est la combinaison de ces trois projets qui déclenche le processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain de Saragosse. En effet, sans les financements exceptionnels liés à l'organisation de l'événement international, il n'aurait pas été possible de mettre en place le Plan d'accompagnement et des projets associés dont un des axes prioritaires est la requalification du fleuve.

3.2.1 Une combinaison de projets pour se réapproprier l'espace fluvial urbain

Réalisée en parallèle et dans un laps de temps relativement court (2005-2008), cette combinaison de projets permet de concrétiser la requalification de l'espace fluvial urbain et d'amener les habitants à se réapproprier un espace longtemps délaissé et mésestimé. En outre, et c'est là où se situe l'ambiguïté du processus de patrimonialisation, il conduit à une artificialisation du cours d'eau et à extension urbaine de la ville longtemps désirée, mais rendue impossible à cause d'un manque de financement et de problèmes de gouvernance entre les différents acteurs. Notons que la première exposition Hispano-française de 1908 avait rendu possible la première extension urbaine de la ville.

Le périmètre de l'exposition internationale et le Parc Métropolitain de l'eau

Situé au nord-ouest de la ville, longeant l'Ebre et le quartier de l'Actur construit dans les années 1970-1980, le périmètre de l'exposition d'une surface de 25ha constitue le nouveau front d'urbanisation de la ville de Saragosse. Les travaux nécessaires à l'organisation de l'exposition internationale débutent en janvier 2005 soit le mois suivant l'annonce officielle du BIE choisissant Saragosse comme ville d'accueil. « Conçu comme un ensemble d'équipements culturels et sportifs contigus au pôle d'activités tertiaires » (Serrano Sanz et *alii.*, 2009 : 52), on retrouve tout d'abord dans la zone de l'exposition internationale les pavillons d'exposition des pays, « dont certains [sont] remarquables par leur modernité et/ou leur qualité architecturale – le Palais des Congrès, la Tour de l'eau - tour de 76 m en forme de goutte d'eau ou le Pavillon Pont conçu par l'architecte Zaha Hadid » (Clarimont, Leichnig, 2015a) (Photographie 16). Cette zone est également constituée d'espaces de divertissement, d'un aquarium fluvial, d'un port fluvial, d'un amphithéâtre semi-ouvert situé en bordure du fleuve, et enfin de quelques commerces et restaurants (Photographie 17 et Figure 41).

Photographie 16 : Le Pavillon-pont de Zaha Hadid et la Tour de l'eau (Leichnig, 2014)



Photographie 17 : Le périmètre de l'exposition internationale (Leichnig, 2012-2014)



Dans la mesure où les organisateurs sont limités dans le nombre d'hectares à aménager pour accueillir l'exposition internationale (25ha), ils décident de construire un Parc

Métropolitain de l'eau d'une surface de 120ha adjacent au périmètre de l'exposition internationale. Situé de l'autre côté de la rue du peintre Pablo Picasso, dans l'ancien méandre de Las Ranillas, le Parc Métropolitain de l'eau était jusqu'au début des travaux une zone de « huertas » traditionnelles. « Dans la carte mentale de la ville [cet espace] n'était rien, un bout du monde » selon l'un des responsables du projet, Francisco Pellicer Corellano²⁴⁸ et dans l'esprit des habitants rencontrés, il s'agissait d'un espace délaissé, à l'abandon qui pouvait parfois être considéré comme dangereux. Toutefois, si les quelques cultures maraîchères du parc rappellent l'ancienne huerta, celle-ci a complètement été détruite lors du réaménagement du méandre (Photographie 18).

Photographie 18 : Le méandre de Las Ranillas avant la construction du Parc Métropolitain de l'eau et du périmètre de l'expo 2008 (F. Pellicer)



En restant sur une thématique similaire à celle de l'exposition internationale bien qu'il n'en fasse pas partie, le Parc Métropolitain de l'eau associe l'idée de parc public urbain à celle d'espace de loisirs. Il offre ainsi plusieurs espaces verts et plages fluviales, quelques équipements, dont un stade d'eaux-vives etc. (Figure 41).

²⁴⁸ Professeur de géographie physique à l'Université de Saragosse, détaché au Centre Environnemental pour l'Ebre. Ancien directeur du projet, avorté, Expo Paysages 2014. Ancien directeur technique du Consortium Expo 2008. Entretien, à Saragosse, le 30/01/2012.

Figure 41 : Le périmètre de l'exposition internationale et le Parc Métropolitain de l'eau



Le fleuve un des axes prioritaires du Plan d'accompagnement et des projets associés

L'afflux de financement exceptionnel permet également de mettre en place un plan d'accompagnement et des projets associés afin de transformer la ville et de requalifier l'espace fluvial urbain.

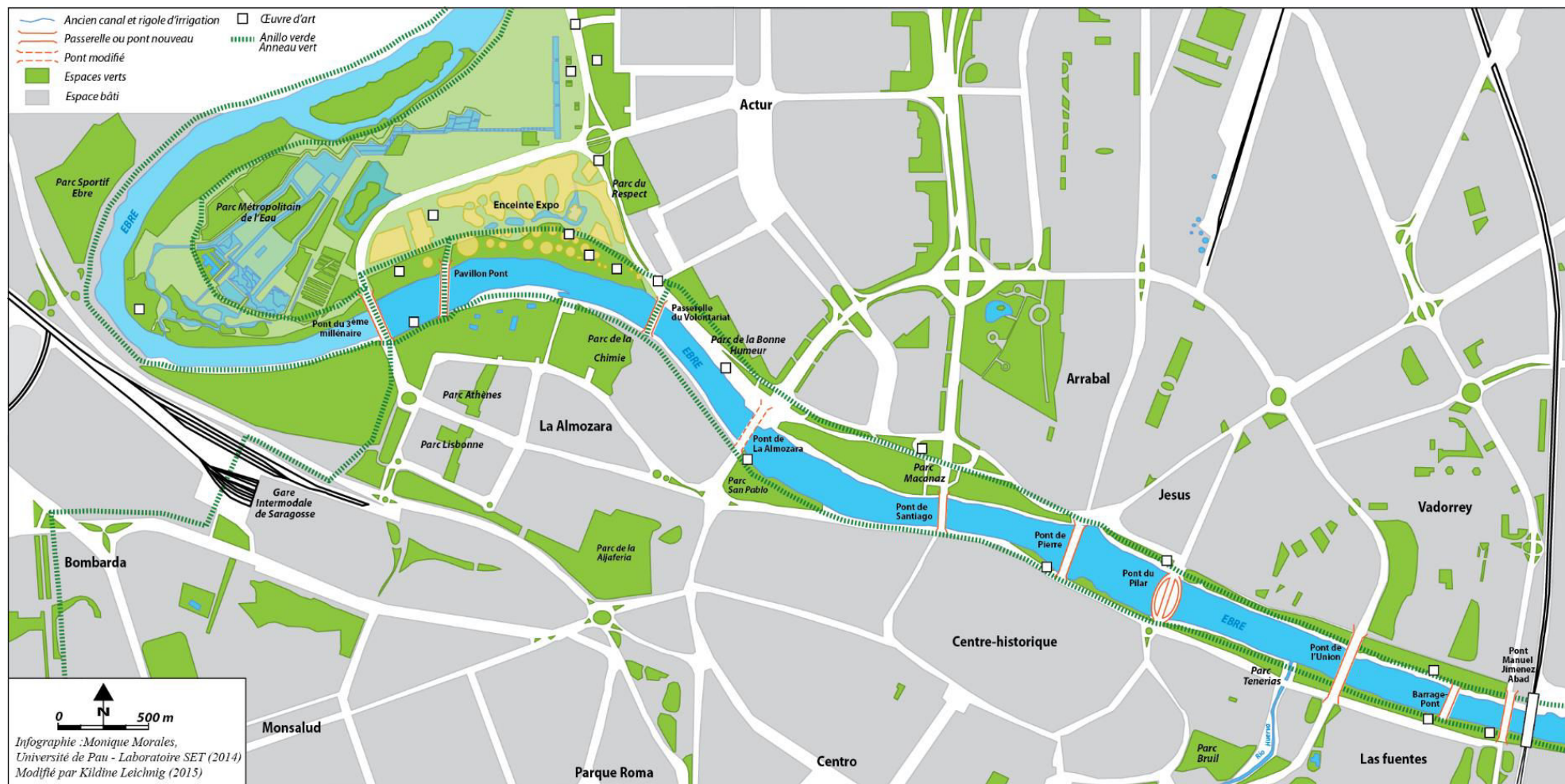
Un des axes de ce plan consiste à requalifier des équipements publics et plus spécifiquement des équipements culturels dans le cœur de la ville. Il s'agit aussi créer de « nouvelles infrastructures de communication destinées à faciliter l'accès à Saragosse et les déplacements au sein de la ville : autoroute de contournement, nouvelle gare ferroviaire de Delicias, première ligne de tramway conçue selon un axe nord/sud et, surtout, nouveaux ponts et passerelles piétonnes rendant plus [faciles] le franchissement du fleuve » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Si cette partie du Plan porte plus sur la concrétisation d'une « série de projets urbains » (Perez Escolano in Exposición

Internacional Zaragoza, 2008 : 39), un autre aspect prioritaire se focalise sur la réappropriation (ou « récupération » en espagnol) des berges et de l'Ebre.

En effet, un des axes prioritaires du Plan est la requalification de l'espace fluvial urbain. Pour ce faire, le Consortium Pro Expo Zaragoza 2008, maître d'œuvre du programme, s'inspire des réaménagements fluviaux urbains d'autres villes ou agglomérations tels que ceux du Lez à Montpellier et du Rhône à Lyon. Certains chapitres de *Rios y Ciudades* (2002), ouvrage publié à la suite du cycle de conférences sur ce thème et cherchant à apporter et à développer des réflexions autour de la « recuperacion de los rios y riberas de Zaragoza », peuvent en témoigner. La requalification des berges de l'Ebre s'effectue sur deux plans. Le premier concerne la dimension paysagère. En effet, outre le Parc Métropolitain de l'eau, un parc linéaire longeant l'Ebre est créé sur chacune des deux rives afin d'améliorer le cadre de vie urbain. Les nombreux espaces verts nouvellement créés ou réaménagés sont mis en réseaux grâce à « l'anillo verde » ; un mélange de piste cyclable et de voie verte. « D'une longueur approximative de 30 kilomètres [...] cet « anneau vert » représente un parcours continu pour piétons et cyclistes à l'intérieur de la ville de Saragosse intégrant les berges de l'Ebre requalifiées, le Canal Impérial d'Aragon et des zones d'interconnexions » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Afin d'apporter une dimension culturelle, la balade urbaine est embellie d'œuvres d'art réalisées dans le cadre de l'Exposition et portant également sur le thème de l'eau et du développement durable. Le second axe de cette requalification fluviale urbaine est le réaménagement hydraulique du fleuve. En effet, un barrage hydroélectrique permettant la création d'un plan d'eau stable et faisant également office de pont et de passe à poisson, est construit en aval de la ville de Saragosse. Nous reviendrons plus loin sur ce réaménagement hydraulique qui fait polémique et qui constitue un point d'ambiguïté du processus de patrimonialisation.

La requalification esthétique, artistique, paysagère, et également hydraulique de l'Ebre a conduit à ne plus le considérer comme une frontière, mais un trait d'union au sein de la ville. L'objectif étant d'en faire l'axe d'articulation d'un système d'espaces ouverts, à l'échelle urbaine et territoriale, bref de [...] transformer l'Ebre en la « rue principale » de Saragosse » (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 198-199) (Figure 42).

Figure 42 : Une combinaison de projets pour se réappropriier l'espace fluvial urbain



Les rives de l'Ebre découpées en 6 tronçons

Comme pour le cas palois, nous avons choisi d'illustrer notre propos sur la requalification de l'espace fluvial urbain avec des photographies (Photographie 19 à 26). À la différence de l'agglomération paloise, il est plus difficile de distinguer des tronçons sur le linéaire de l'Ebre. En effet, le réaménagement du fleuve a permis de réaliser une promenade sans trop de discontinuités. Toutefois, nous avons découpé les berges de Saragosse en six zones :

- Le Parc Métropolitain de l'eau (rive gauche)
- Le périmètre de l'Exposition Internationale (rive gauche)
- La playa de Los Angeles (rive droite) et la partie des berges reliant le centre-ville au méandre de Las Ranillas dont le chemin des Las Ranillas (rive gauche)
- Le centre historique (rive droite) avec le Parc Macanaz (rive gauche)
- La zone du Huerva du pont du Pilar au pont de l'Union
- Le quartier Vadorrey (rive gauche) et le quartier Las fuentes (rive droite)

Une autre différence avec l'agglomération paloise est que ces six zones, à l'exception peut-être du Parc Métropolitain de l'eau, sont situées à proximité de zones très urbanisées. Il est alors plus difficile de trouver des espaces non anthropisés et ce même avant le début de la requalification de l'espace fluvial urbain. En effet, le développement urbain de Saragosse sur la rive gauche a commencé dans les années 1970 et s'est intensifié par la suite.

Photographie 19 : Le Parc Métropolitain de l'eau, vue depuis l'hôtel Hibérus et la zone de cultures maraîchères (Leichnig, 2014)



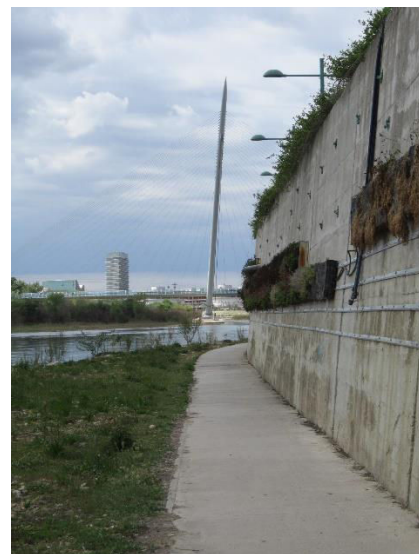
Depuis le quatrième étage de l'hôtel Hibernus, le Parc Métropolitain de l'eau s'étend à perte de vue. On distingue au centre de cette photographie, les nombreux espaces verts ainsi que les rigoles d'irrigation. La seconde photographie montre une zone de cultures maraîchères très organisée et structurée avec ses chemins gravillonnés surplombant les cultures. On est ici loin de la huerta traditionnelle et plus dans une forme d'artificialisation de la nature. Dans la mesure où nous avons intégré des photographies de la zone d'exposition plus haut dans notre propos nous ne reviendrons pas sur ce tronçon de l'Ebre ici.

Photographie 20 : La playa de los Angeles (Clarimont, 2012 ; Leichnig, 2012)

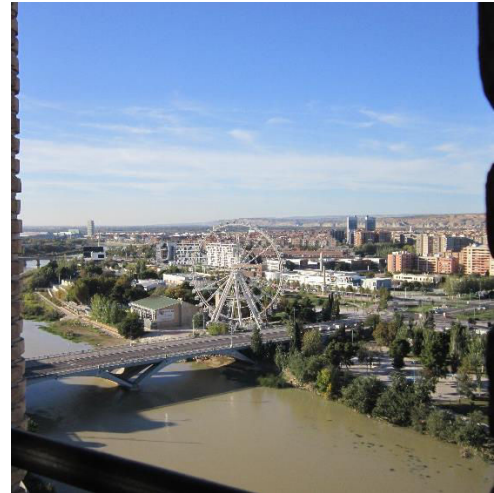


La playa de Los Angeles (Photographie 20) était entre 1950-1970 un lieu de baignade pour les habitants de la ville. Réaménagé, cet espace a retrouvé ses fonctions d'antan pour les quelques « irréductibles baigneurs » (Saragosse habitant n°9). En face, on trouve deux promenades situées à des hauteurs différentes. La partie basse permet de longer le fleuve ainsi que le mur de protection contre les inondations, mur où sont accrochés Las Ranillas de Arrudi et Bayo. Très prisées des usagers, ces grenouilles symbolisant l'expo 2008 ont souvent été abîmées ou arrachées de leur socle (Photographie 21).

Photographie 21 : Chemin de Las Ranillas (Leichnig, 2012)



Photographie 22 : L'Ebre à son passage près de la Basilique du Pilar et le Parc Macanaz, vue depuis une des tours du Pilar (Leichnig, 2014)



Peut-être plus proche des zones urbanisées, l'Ebre dans le tronçon du centre-historique longe la Basilique du Pilar (rive droite) et le Parc Macanaz (rive gauche) où se situe le club sportif privé Helios, la grande roue ainsi que quelques aires de jeux pour enfants et quelques restaurants (Photographie 22).

Photographie 23 : Le pont du Pilar et les berges de l'Ebre, rive gauche (Leichnig, 2012)



La combinaison des trois projets qui a concrétisé la requalification de l'espace fluvial urbain a permis de créer de nouveaux espaces verts ainsi qu'une promenade le long du fleuve d'où il est possible d'admirer l'autre rive (Photographie 23). Les photographies 24 et 25 permettent de visualiser la promenade fluviale qui se découpe en deux parcours

situés à des hauteurs différentes : un niveau généralement plus proche de l'Ebre et un second plus en hauteur et plus proche de la route.

Photographie 24 : Balade en hauteur près du pont surplombant l'embouchure du Huerva (Leichnig, 2012)



Photographie 25 : Balade proche du cours d'eau, rive gauche (Leichnig, 2012)



Photographie 26 : « Manantial » (Leichnig, 2012)



Situé entre le pont de l'Union et le barrage-pont (rive gauche) dans le quartier de Vadorrey, « Manantial » de Federico Guzman fait partie d'un ensemble de 20 interventions artistiques réalisées pour les besoins de l'expo 2008 (Photographie 26). Ce dernier d'une hauteur de 5 mètres symbolisant le recyclage et l'importance de l'eau, est une bouteille écrasée faisant jaillir de l'eau.

Ainsi, la combinaison des trois projets a conduit à la requalification des berges fluviales et participe au processus de patrimonialisation développé par la ville. Outre la réalisation d'une exposition internationale et la modernisation du centre-ville, le Consortium Pro Expo Zaragoza voulait « [...] que le fleuve cesse peu à peu d'être perçu comme une barrière, au moins dans l'esprit de beaucoup de citoyens [...] » (Zaragoza Expo 2008, S.A., 2004 : 198-199).

Mais qu'en est-il du résultat ? Nous avons évoqué l'émergence du processus de patrimonialisation mais sans vraiment le détailler. Par ailleurs, dans la mesure où la requalification de l'espace fluvial urbain est achevée depuis 2008, nous nous interrogeons sur l'état de l'offre touristique et de loisirs de cet espace.

3.2.2 Retour sur le processus de patrimonialisation en cours de l'Ebre

Comme évoqué en début de sous-partie certains éléments de ce processus de patrimonialisation sont critiquables. En effet, la combinaison de projet a débouché sur une artificialisation de l'Ebre et sur une extension urbaine de la ville. La question qui se pose alors c'est pourquoi parler de processus de patrimonialisation. Tout d'abord, nous allons voir que cette artificialisation de l'Ebre n'était pas voulue par le Consortium Pro Expo Zaragoza 2008 mais est le résultat d'un choix cornélien. Ensuite, si l'espace fluvial urbain est aujourd'hui très anthropisé, il est nécessaire de signaler que dans les années 1990, les berges étaient insalubres et non pratiquées par les habitants qui se détournaient du fleuve. Enfin, la requalification de l'espace fluvial urbain a permis de lui attribuer de nouvelles valeurs et à amener les habitants à se réapproprier les rives fluviales. Elle a même conduit à la création d'une société citoyenne.

Une artificialisation de l'Ebre controversée

L'afflux de financements exceptionnels, à dépenser entre 2005 et 2008 a fait réémerger des projets d'aménagement pensés dans les années 1990, mais qui n'avait pas pu aboutir faute de financement ou à cause de problèmes de gouvernance entre les acteurs. Regroupée à travers le Plan d'accompagnement et des projets associés, la phase

opérationnelle de ces derniers a ainsi pu être achevée en 2008. « L'opportunité financière a, d'une certaine manière, suscité le projet et suggéré des aménagements dont l'utilité sociale paraît parfois douteuse. La mise à disposition de la ville, de fonds importants, majoritairement publics, s'est donc traduite par une véritable fièvre aménagiste » (Clarimont, Leichnig 2015a). Pour se justifier de cet investissement, les acteurs et les habitants ont très souvent utilisé, dans les entretiens, l'expression "¡El dinero había que gastarlo!" (« l'argent, il fallait le dépenser ! »).

« Face à la nécessité d'engager des dépenses pour ne pas perdre les fonds disponibles et compte tenu des pressions multiples liées à l'organisation d'un tel évènement - les travaux ont dû être réalisés « à toute vitesse »²⁴⁹ -, le Consortium Pro Expo Zaragoza 2008 s'est quelque peu détourné de l'optique environnementaliste initiale » (Clarimont, Leichnig 2015a). En effet, l'idée de départ était d'inscrire la requalification des berges de l'Ebre dans une démarche durable. Un Observatoire environnemental de l'Expo, composé de deux associations régionales de défense de l'environnement (Ansar²⁵⁰ et Ecodes²⁵¹) avait même été créé en 2005. Cet instrument qui devait évaluer et contrôler le suivi des travaux relatifs à l'organisation de l'évènement et faire le lien entre la société civile et les organisateurs, n'a été que de courte durée. En effet, face à la faible « prise en compte de la dimension environnementale dans les travaux, les relations difficiles avec les administrations publiques concernées et la faible capacité d'intervention de l'Observatoire, Ansar et Ecodes » (Clarimont, Leichnig 2015a) se voient dans l'obligation de dissoudre l'Observatoire environnemental de l'Expo, en mars 2007. Pour le délégué territorial de la Société espagnole d'ornithologie, SEO / Birdlife, le Consortium Pro Expo Zaragoza 2008 n'a pas suffisamment tenu compte des remarques proposées pour améliorer l'aménagement du méandre de Las Ranillas dans une optique plus environnementale : « nous avons pu participer à l'Expo, mais on ne nous a prêté aucune attention, à nous pas plus qu'à de nombreux autres groupes écologistes [...] on ne nous a pas prêté attention, on n'a pas pris en compte notre demande d'un parc public mieux adapté qui aurait pu être une gigantesque ripisylve »²⁵². Laisée de côté par les organisateurs de l'expo 2008, la dimension environnementale du projet de la

²⁴⁹ Entretien Olga Conde, service environnement de la Ville de Saragosse, membre d'Ansar (22/11/2013).

²⁵⁰ Ansar (Association Naturaliste d'Aragon) est une association naturaliste, régionale, créée en 1969. Elle a pour mission principale de contribuer à la protection de la nature en Aragon.

²⁵¹ La fondation Écologie et Développement (Fundación Ecología y Desarrollo) ou Ecodes est une association née au début des années 1990, à Saragosse, pour promouvoir un modèle de développement plus durable.

²⁵² Entretien Luis Tirado, délégué territorial de SEO / Birdlife (28/11/2013)

requalification des berges de l'Ebre a également été oubliée au sein de la mairie de Saragosse. « En effet, la toute-puissance du service urbanisme a contribué à marginaliser les autres services » (Clarimont, Leichnig 2015a). Le service environnement a seulement été consulté à la fin du projet de requalification. C'est « précisément quand les entreprises celles-là mêmes qui devaient réaliser les travaux, allèrent sur le terrain et se rendirent compte qu'elles devaient couper des arbres. On demanda alors à ce que le personnel du service environnement aille indiquer les arbres qu'il fallait respecter »²⁵³. Sur l'ensemble des projets du Plan d'accompagnement, deux d'entre eux sont particulièrement contestés par les milieux écologistes. Il s'agit du barrage-seuil et du Parc Métropolitain de l'eau.

Évoqué depuis 1997, le barrage-seuil qui a pu être réalisé grâce aux financements exceptionnels débloqués à l'occasion l'exposition internationale, avait pour objectif de rendre l'Ebre navigable et de « créer une alternative renouvelée de loisirs et de transport à Saragosse » (Expo Zaragoza 2008 S.A., 2008 : 107). Situé en aval de la ville, le barrage-seuil se veut d'une part esthétique, c'est-à-dire intégré dans le paysage, et d'autre part fonctionnel puisqu'il fait office de pont et est « conçu comme une vanne mobile de contrôle des niveaux pour créer un plan d'eau stable utilisable avec de faibles débits » (Monclus, Navarro, Franco, Peman, in Expo Zaragoza 2008 S.A., 2008 : 115-117). Contrairement à d'autres barrages en Espagne, il possède également une passe-à-poisson, produit de l'électricité et favorise la navigation d'embarcations à fond plat tel que le canoé-kayak ou l'aviron. Toutefois, suite à un problème de calculs lors de la conception de l'ouvrage, il ne permet pas aux embarcations de plus grande envergure de remonter le fleuve entre la Basilique du Pilar et la zone d'exposition. La mairie de Saragosse se voit donc dans l'obligation de draguer le fleuve afin de créer un canal pour les embarcations de plus grandes tailles. Ce dragage qui coûte cher et qui n'a pas été réalisé à temps pour l'ouverture de l'exposition internationale s'effectue tous les ans depuis 2008. Même si depuis 2013 l'entreprise qui a racheté l'aquarium et les embarcations fluviales, le Parque de atracciones de Zaragoza S.A., a investi dans des bateaux à fond plus plat, le dragage annuel du fleuve se poursuit. Pour les écologistes, environnementalistes et spécialistes des questions fluviales à l'échelle locale dont Ansar, VoluntaRios et Alfredo Ollero Ojeda, la construction du barrage-seuil génère « une altération du système aquatique pour des retombées économiques très limitées » (Clarimont, Leichnig, 2015a). De plus, le dragage s'effectue sans étudier de manière approfondie l'évolution environnementale du site et

²⁵³ Entretien Olga Conde, service environnement de la mairie de Saragosse, membre d'Ansar (22/11/13).

sans tenir compte de l'espèce autochtone « almeja » menacée par une espèce invasive, le « mejillon cebra ».

Si les associations environnementales contestent vivement le barrage-seuil, elles critiquent aussi le Parc Métropolitain de l'eau. En effet, il s'agit pour elles d'un espace « dénaturé » composé d'essences non autochtones, reparties de façon géométrique et homogène sur l'ensemble du Parc. Cette disposition des plantations évoque plus l'esprit d'un jardin à la française que l'écosystème des berges fluviales de l'Ebre (Clarimont, Leichnig, 2015a). Enfin, à l'exception, de la partie nord-ouest bordant l'Ebre, il n'existe aucun espace non aménagé et fermé d'accès aux usagers permettant de créer un îlot de biodiversité. Pour le délégué territorial de la SEO / Birdlife²⁵⁴ :

« le Parc Métropolitain de l'eau n'est pas un parc normal [...], typique de l'Espagne [...]. C'est un parc très artificialisé, très humanisé ; il y a un site pour célébrer les événements [...], le spa, un stade de football, du rafting... Alors le problème qui se présentera prochainement avec ce parc, c'est que la faune et la flore se réapproprient plus lentement et difficilement l'espace que dans d'autres sites. S'il s'agissait d'un parc avec une seule construction, même avec beaucoup de visiteurs, nous pourrions créer ce que l'on appelle des îlots de biodiversité, mais tel qu'est configuré le parc de l'eau, avec, dans presque tout le parc, une construction dédiée à des activités, il y a très peu d'espaces libres pour la biodiversité. Il y en a [...] et qui ont du potentiel, c'est-à-dire que dans le futur cela s'améliorera, mais pour l'heure, c'est logique que nos indicateurs montrent qu'il s'agit d'un écosystème très appauvri »²⁵⁵.

Il est possible de nuancer le point de vue des mouvements écologistes en précisant que le Parc Métropolitain de l'eau a reçu en février 2014, le certificat international de durabilité « Green Globe », un certificat qui n'avait jamais été obtenu par un espace vert en Europe.

On constate à travers l'exemple de ces deux projets contestés que deux visions de ce que doit être la nature dans la ville de Saragosse s'opposent. La première qui portée par les associations environnementales peut être résumée par l'extrait de l'entretien avec Olga Conde. Pour cette dernière qui travaille au service environnement de la ville de Saragosse et qui est également membre d'Ansar :

« concernant toute la requalification du fleuve, dont on a dû vous parler de manière merveilleuse, ils [les organisateurs] ont seulement tenu compte des promenades pour les citadins. Ils ont réussi à transformer les rives de l'Ebre, où il y avait avant de nombreux déchets et décombres empêchant son accès, en promenades riveraines utilisées par la population pour marcher, faire du vélo, tout ça c'est bien, non ? À la fois, on a tenu compte de tout ça, mais on n'a pas tenu compte du fait que le fleuve a son passage dans la ville donc elle a

²⁵⁴ Entretien Luis Tirado, délégué territorial de SEO / Birdlife (28/11/2013)

²⁵⁵ Entretien Luis Tirado, délégué territorial de SEO / Birdlife (28/11/2013)

aussi un écosystème fluvial, et qu'il fallait la prendre en compte. Ce sont des actions envisagées seulement en tenant compte des habitants et non du fleuve, et par conséquent on a perdu une opportunité d'éduquer et sensibiliser les habitants de Saragosse »²⁵⁶.

À l'opposé de cette conception de la nature où l'artificialisation de l'Ebre est fortement critiquée, se trouve celle des élus et des porteurs de projets pour qui « la nature [est à concevoir] en termes d'espace vert urbain, propre, ordonné, aisément accessible » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Si l'espace fluvial urbain fait l'objet de nombreux débats entre les partisans d'une approche anthropo-centrée et ceux d'une approche éco-centrée, il est important de préciser que les berges fluviales requalifiées attirent de nombreux usagers. Notons toutefois que les habitants sont plus nombreux que les visiteurs.

Si l'artificialisation de l'Ebre et l'extension urbaine de la ville ainsi que la polémique autour du barrage-seuil sont des éléments critiquables de ce processus de patrimonialisation, nous considérons que la requalification a permis d'une part d'attribuer à l'espace fluvial urbain de nouvelles valeurs (esthétiques, symboliques, identitaires) reconnues par le Consortium pro Expo Zaragoza 2008 ainsi que par les élus, mais d'autre part, elle est venue renouveler le regard sur un objet longtemps délaissé et symbolisant l'insécurité et l'insalubrité pour les habitants.

Renouveau des regards portés sur le cours d'eau et appropriation de l'espace fluvial par les habitants

Avant d'aborder le regard renouvelé sur l'Ebre, il est nécessaire de dire quelques mots sur l'état écologique et esthétique et sur l'aménagement des berges avant leurs requalifications. Sans trop développer sur ce qui constitue un point du chapitre 6, il est nécessaire de préciser que les habitants rencontrés décrivent les berges avant 2008 comme sales et insalubres (Photographie 27). Certains usagers ne s'y rendaient même pas.

²⁵⁶ Entretien avec Olga Conde, et Jesus Maestro, président d'Ansar lors de la réalisation des travaux de l'Exposition.

Photographie 27 : Extrait de la présentation Malla Verde y Azul montrant l'évolution de l'espace fluvial avant et post 2008 (Pellicer)



Cet état écologique « déplorable » selon les habitants était donc le point de départ du processus de patrimonialisation. Alors comment en seulement dix ans, dont 4 ans dédiés à la requalification (2005-2008), est-il possible de restaurer le milieu écologique et aquatique ? Comme le souligne, le délégué territorial de la SEO, il faut du temps pour que les indicateurs ne montrent plus « qu'il s'agit d'un écosystème très appauvri »²⁵⁷. Bien que le réaménagement des berges soit achevé, ce processus de patrimonialisation est toujours en cours, et s'inscrit sur le long terme.

Concernant l'appropriation des habitants, sans trop développer sur ce qui est présenté dans la troisième partie de ce travail, il est possible de la démontrer à travers trois exemples, l'association citoyenne Legado de expo, l'association Ansar et le parcours Parque con Corazon.

Comme nous le verrons plus loin, la réaffectation de certains pavillons de l'exposition est problématique. Si les pouvoirs publics locaux ainsi que les propriétaires ou gestionnaires des pavillons/édifices emblématiques n'entreprennent que peu d'actions concrètes pour

²⁵⁷ Entretien Luis Tirado, délégué territorial de SEO / Birdlife (28/11/2013)

redynamiser une partie du périmètre de l'expo ainsi que le méandre de Las Ranillas, ce n'est en revanche pas le cas de l'association Legado de Expo 2008. « Animée par des citoyens bénévoles, l'association citoyenne, Legado Expo Zaragoza 2008, tente non seulement de perpétuer le souvenir de l'Expo mais également de sensibiliser les acteurs politiques à la nécessité de conserver un héritage matériel et immatériel de l'événement qu'elle tend à considérer comme un patrimoine²⁵⁸ » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Soulignons que « Legado » signifie en espagnol héritage, ce qui est légué, rappelant ainsi la notion de patrimoine. Selon le Président de l'association rencontré en octobre 2013, Juan Ibanez, l'idée de s'investir pour conserver l'expo et éviter qu'elle ne tombe en désuétude lui serait venue de son fils. Le démontage des pavillons et le non-réinvestissement du site l'ont amené à comprendre « qu'ils n'allaient pas l'arranger » dans un avenir proche. Le désassemblage de la sculpture « Splash » (Photographie 28), « goutte d'eau qui a fait déborder le vase », ont conduit l'actuel Président et un autre habitant à monter l'association Legado de expo pour faire revivre l'exposition de 2008.

Photographie 28 : La sculpture « Splash » (P. Ruesca)



Parmi les opérations fortes mises en place par l'association, on retrouve celles qui ont permis de « réanimer » les édifices emblématiques de l'exposition : le Pavillon-Pont et la Tour de l'eau. Face à l'état de semi-abandon de ces bâtiments et se rendant compte que les banques, Ibercaja et CAI propriétaires des pavillons, ne tiendront pas leur engagement, l'association décide de se mobiliser pour leur trouver une seconde vie. Le Pavillon-Pont accueille ainsi une exposition consacrée au 5ème anniversaire de l'exposition internationale. Organisée conjointement par la ville et Legado de Expo, « Memoria del

²⁵⁸ Le site internet de l'association est très riche et témoigne des différentes initiatives développées par l'association pour conserver et faire connaître le patrimoine contemporain hérité de l'Expo : <http://www.legadoexpozaragoza.com/legadoexpo/>

futuro. Continua ! Quinto aniversario de la Expo 2008 »²⁵⁹ attire 12 000 personnes faisant ainsi revivre l'événement tant auprès des habitants que des visiteurs. Cette exposition commémorative qui a redynamisé l'édifice durant trois mois a également été l'occasion de montrer son potentiel. Ibercaja a ainsi proposé un projet de reconversion du Pavillon-Pont. Toutefois ce dernier qui reste peu précis n'a pas encore été validé et approuvé par la société Expo Zaragoza Empresarial (EZE), principal acteur de la reconversion des édifices, ainsi que par la ville de Saragosse.

L'action phare mise en place par Legado de Expo sur la Tour de l'eau concerne le remontage de la sculpture emblématique de l'édifice : Splash. En effet, la banque propriétaire qui voulait dans un premier temps reconverter le bâtiment en bureau avait fait démonter l'œuvre d'art. Mais « la crise et l'abondance d'immobilier d'entreprise disponible ont mis fin au projet » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Restant vide et fermé au public, l'association s'est mobilisée dans un premier temps pour obtenir le droit d'organiser des visites de l'édifice. Puis après plusieurs négociations, elle a réussi à exiger du propriétaire qu'il remette en place la sculpture emblématique. En parallèle à ces actions, plusieurs manifestations et animations ont été organisées autour et dans la Tour de l'eau à des dates clés comme celles du 14 septembre, date de la clôture de l'exposition internationale (ex. course populaire de la montée de la Tour de l'eau). Aujourd'hui, après 1300 visites²⁶⁰ l'association ne peut plus en organiser. En effet, depuis qu'EZE est devenu le gestionnaire principal en 2013, l'avenir de l'édifice reste en suspens. Par ailleurs, selon l'association il existerait des litiges entre la ville de Saragosse et Diputación General de Aragón (DGA)²⁶¹.

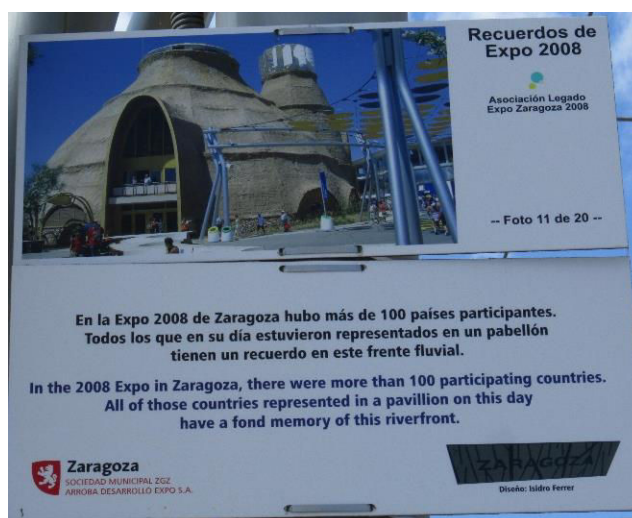
Outre les actions visant à réinvestir les édifices de l'expo abandonnés et oubliés, l'association tient un site internet actualisant toutes les informations relatives à l'exposition internationale. Précisons aussi que c'est elle qui a publié un rapport en 2012 sur la déficience d'informations proposées par l'office de tourisme de Saragosse concernant l'expo 2008 et le Parc Métropolitain de l'eau. Elle a également accroché des panneaux dans le périmètre de l'exposition 2008 afin de rappeler aux usagers les différents pavillons de cette manifestation qui avaient permis d'accueillir plus de 107 pays participants (Figure 43).

²⁵⁹ « Mémoire du futur. Continue ! 5^{ème} anniversaire de l'Exposition 2008 » : <http://expo2008continua.com/>

²⁶⁰ <http://www.legadoexpozaragoza.com/legadoexpo/actividades-de-la-plataforma/visitas-al-recinto-expo/3588.html> consulté le 18 août 2015

²⁶¹ <http://www.legadoexpozaragoza.com/legadoexpo/legado-expo-2008/edificios-y-construcciones/3016.html> consulté le 18 août 2015

Figure 43 : Panneau « souvenirs de l'expo 2008 » (Leichnig, 2014)



De par son engagement et les différentes actions entreprises, Legado de Expo « remplit une mission qui, en principe, devrait être dévolue aux pouvoirs publics. Elle constitue un symbole fort de l'attachement que ressentent les habitants de Saragosse à l'égard de l'héritage de l'Expo » (Clarimont, Leichnig, 2015a).

Une autre association se mobilise aussi pour faire connaître aux habitants l'espace fluvial urbain. Il s'agit de l'association environnementale Ansar, organisme qui faisait partie de l'Observatoire environnemental de l'Expo de 2005 à 2007. À la différence de Legado de expo, Ansar ne poursuit pas l'objectif de perpétuer la mémoire de l'exposition internationale. En effet, cette association qui au départ organise des excursions en milieu naturel s'appuie sur la requalification de l'Ebre pour diversifier son offre et son public. En automne 2012 et 2013, avec le service environnement de la ville de Saragosse, Ansar propose la balade urbaine, « découvre la nature de l'Ebre en automne ». D'une durée de deux heures et accompagné d'un guide, Ansar fait découvrir la faune et la flore autochtones ainsi que la dynamique fluviale de l'Ebre ; l'objectif étant de faire comprendre aux participants que l'espace fluvial évolue et est mobile et qu'il est également nécessaire de le protéger. Cette découverte des berges du fleuve qui s'adresse plus aux habitants est aussi proposée aux visiteurs dans la mesure où les panneaux sont posés dans le centre historique sur le Paseo de la Independencia (Figure 44).

Figure 44 : Exemple d'affiche de la promenade sur les berges (Ansar)²⁶² : « Découvre la nature de l'Ebre en automne »

DESCUBRE LA NATURALEZA DEL EBRO EN OTOÑO

El otoño es una ocasión para descubrir los cambios que se producen en las riberas del Ebro a su paso por la ciudad. Los árboles empiezan a cambiar de tonalidades. Diversos tipos de aves, como abejarucos, martinets y milanos negros, se agrupan para pasar el invierno en tierras más cálidas. Otras, sin embargo, empiezan a llegar y nos acompañarán hasta la primavera.



¡UNA OPORTUNIDAD PARA CONOCER MEJOR EL EBRO!

VISITAS GUIADAS LOS DOMINGOS DE OTOÑO

FECHAS: 8, 15, 22 y 29 de septiembre y 6, 20 y 27 de octubre;
HORARIOS: Visitas a las 10:30 h y a las 12:00 h. (Max. 30 p / visita)
DURACION: 90 min.
PRECIO: 2 € / participante (menores de 5 años no pagan)
LUGAR DE SALIDA: Puente de Hierro con Paseo Echegaray.

INFORMACION E INSCRIPCIONES

Gabinete de Educación Ambiental / Tfno. 976724241
voluntarios@gmail.com



Bien que l'objectif et l'engagement de ces deux associations soient distincts, Legado de Expo tout comme Ansar contribuent à dynamiser, rendre visible et à faire connaître l'espace fluvial urbain. De plus, elles cherchent toutes deux à ce que les usagers se l'approprient. À titre d'exemple, durant la visite en 2013, le guide d'Ansar a incité à plusieurs reprises les participants à descendre au bord du fleuve et à le toucher. Il les a également invités à ne pas seulement parcourir les berges sur la promenade du haut (proche de la route) et à prendre le plus souvent possible celle du bas (proche de l'Ebre) pour diversifier leur expérience et leur visite.

Développé par la Société Aragonaise de cardiologie (SAC), le projet de Parque con Corazon est développé en partenariat avec la mairie de Saragosse. Il s'agit de proposer aux habitants, plus particulièrement aux personnes âgées, des parcours de marche dans les espaces verts de la ville. L'objectif est de les inciter à réaliser une activité sportive régulière. Parmi les parcours proposés, il y a celui des berges de Saragosse. Partant du centre environnementale de l'Ebre et allant jusqu'au Pavillon Pont, sur la rive droite, ce

²⁶² <http://www.ansararagon.com/descubre-la-naturaleza-del-ebro-en-otono/> consulté le 18 août 2015

parcours d'une heure environ est encadré par un bénévole retraité. Les habitants se retrouvent ainsi quotidiennement sur la berge pour marcher ensemble. Certains d'entre-eux qui ont participé à l'enquête de terrain ont confié le plaisir qu'ils ont à réaliser cette promenade. La requalification de l'espace fluvial urbain leur a permis d'avoir un espace vert de proximité différent des autres, qui apportent notamment la fraîcheur. Nous ne développerons pas plus ce point qui est traité en troisième partie.

Ainsi, la requalification des berges a permis aux habitants de se réapproprier l'espace fluvial urbain, le fleuve ne constitue plus une barrière dans la ville. Les habitants y sont attachés comme nous le verrons dans les chapitres suivants et le pratiquent assez régulièrement en tant qu'espace vert et espace de loisirs de proximité. Si les habitants ont une pratique régulière de l'espace fluvial, qu'en est-il des visiteurs ?

3.2.2 Une véritable mise en tourisme des berges ?

Avant d'aborder l'état de l'offre touristique et de loisirs et plus spécifiquement celle concernant les berges de l'Ebre, il est nécessaire de dresser un bilan de l'exposition internationale. En effet, malgré la participation de 107 pays, l'exposition internationale est restée un événement de masse de moindre envergure à l'échelle mondiale. À l'échelle nationale, elle a néanmoins permis de rendre Saragosse plus visible sur le territoire tout en amenant les habitants à se réapproprier le fleuve. Toutefois, la crise économique qui a démarré aux États-Unis le jour même de la clôture de l'exposition rend difficile la reconversion des bâtiments et du périmètre de l'exposition ainsi que le réinvestissement des équipements de loisirs construits à l'occasion de l'exposition de 2008.

Une réaffectation problématique des constructions emblématiques de l'Expo

Pour accueillir les 107 pays invités, le Consortium pro Expo Zaragoza 2008 devaient prévoir la construction de pavillons qui leur seraient dédiés, des pavillons qui dès la clôture de l'évènement doivent être réinvestis. Cette capacité de reconversion et de réaménagement de l'espace fait même partie des critères de sélection du BIE. En effet, il ne s'agit pas seulement de concevoir un espace dédié à l'organisation d'une manifestation de masse, mais bien un espace qui peut être réinvesti rapidement. La crise économique qui a été démarrée le 14 septembre 2008, jour de clôture de l'exposition internationale de Saragosse, est venue compliquer la réaffectation des pavillons de l'Expo et la tâche périlleuse de l'un des principaux acteurs de cette reconversion : la société Expo Zaragoza Empresarial (EZE).

Créée en 2003 pour les besoins de l'exposition, EZE a pour objectif de « concevoir, de construire, de commercialiser et de gérer un complexe entrepreneurial et de services aux citoyens »²⁶³. Même si EZE possède la majeure partie des édifices de la zone Expo, elle délègue leur gestion à des sociétés concessionnaires comme le Parque de Atracciones de Zaragoza S.A. qui gère l'aquarium et les embarcations de navigation fluviale ou le ministère de l'Intérieur et de la Justice qui ont la charge du Palais de justice transféré du centre-ville à la zone d'exposition en mai 2013. Situés à proximité, l'aquarium et le palais de justice contribuent à donner vie au périmètre de l'exposition internationale. Mais qu'en est-il du reste des bâtiments construits et des équipements de loisirs créés pour l'exposition internationale ?

Si parmi les entreprises gestionnaires localisées sur cet espace, quelques-unes ont su tirer profit de l'évènement comme Dinamiza (un regroupement d'entreprises qui fait partie de EZE), le palais des congrès, l'hôtel Hiberus (****S) qui a accueilli l'équipe de production pour la réalisation d'une publicité pour Honda, d'autres ont une situation incertaine et illustrent bien les difficultés de reconversion du site de l'Exposition. Parmi les principaux édifices dont l'avenir est incertain, on retrouve le pavillon d'Espagne, le pavillon d'Aragon, la Tour de l'eau et le Pavillon Pont.

- Construit par l'architecte espagnol Patxi Mangado, le Pavillon de l'Espagne symbolise un bois de peuplier des berges de l'Ebre et se veut un exemple de construction en matière de durabilité et d'économies d'énergies. Si au départ le gouvernement devait y installer l'institut de recherche sur le changement climatique, le I2C2, les restrictions budgétaires ont remis en question le projet.
- En forme de panier d'osier, le Pavillon d'Aragon, autre structure emblématique, pourrait être transformé en musée « de la Corona de Aragón »²⁶⁴ mais reste à l'heure actuelle à l'état de semi-abandon.
- Propriété de la banque Caja de Ahorros de la Inmaculada (CAI), la Tour de l'eau est dans un état de semi-abandon. N'ayant pas trouvé de seconde vie à l'édifice pour des raisons économiques, la CAI délègue la gestion du bâtiment à EZE en juin 2013.
- Également en situation critique, le Pavillon-Pont qui « fait à la fois office d'espace muséographique, de pont sur l'Ebre et de zone d'interconnexion entre la gare

²⁶³ Entretien avec Teresa Alos, service qualité et service client, novembre 2013.

²⁶⁴ http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2015/05/16/asociacion_legado_expo_celebra_dia_internacional_los_museos_360935_301.html

intermodale de Delicias et la zone Expo », est aussi une propriété d'une banque espagnole, la banque Ibercaja. Cette dernière était d'ailleurs tenue « d'en faire quelque chose » avant le 30 avril 2012²⁶⁵. Toutefois, le Pavillon-Pont « n'a pas d'affectation précise et est, le plus souvent, fermé au public » (Clarimont, Leichnig, 2015a).

De manière générale, la reconversion des édifices emblématiques de l'expo de 2008 semble rester en suspens sans que les propriétaires ou les gestionnaires puissent leur trouver de seconde vie, et ce malgré la mobilisation de l'association Legado de Expo qui cherche à exiger des autorités et entités de conserver le site dans un état optimum²⁶⁶. Malgré l'appropriation du site par les habitants qui le perçoivent comme un espace de loisirs, cette situation problématique qui laisse voir un espace dont une partie est en déshérence, complexifie le développement et la gestion des équipements de loisirs.

Un réinvestissement partiel des équipements de loisirs

Les anciens pavillons de l'exposition internationale et les édifices emblématiques ne sont pas les seuls à connaître une période de reconversion lente et difficile. Construits à l'occasion de l'exposition internationale pour faire aussi de cette manifestation culturelle un événement ludique et festif, les équipements de loisirs rencontrent eux aussi des difficultés. Si pour l'aquarium et le Parc Métropolitain de l'eau la situation actuellement mitigée peut s'améliorer d'ici un ou deux ans, l'avenir polémique des télécabines reste problématique.

« L'aquarium qui a changé de gestionnaire en 2012 souffre encore de la mauvaise image véhiculée par son prédécesseur qui favorisait « une approche mercantiliste au détriment de l'aspect ludique, de divulgation et de l'aspect scientifique »²⁶⁷. « Les problèmes de gestion de la structure se répercutaient sur le bien-être des animaux, sur les conditions de travail des employés, mais également sur la fréquentation, en berne » (Clarimont, Leichnig 2015a). Le gestionnaire du Parque de atracciones de Zaragoza S.A, aussi en charge des embarcations de navigation fluviale redynamise depuis 2012 l'aquarium. Il a notamment ouvert un service de pédagogie, développé des projets avec les universités de Barcelone, Madrid et du Brésil, et obtenu en juin 2013 le Label qualité auprès de AIZA (la Asociación Ibérica de Zoos y Acuarios). Le site de l'aquarium attire aujourd'hui de plus en plus de

²⁶⁵ Entretien Francisco Pellicer (29/10/2013).

²⁶⁶ <http://www.legadoexpozaragoza.com/legadoexpo/quien-somos/index.1.html> consulté le 9 août 2015

²⁶⁷ <http://www.abc.es/agencias/noticia.asp?noticia=1174940> consulté le 4 avril 2014

visiteurs, plus particulièrement des familles ou des scolaires. Enfin son restaurant-cafétéria situé en face du nouveau palais de Justice attire également en semaine de nombreux travailleurs, contribuant ainsi à dynamiser cet espace.

Géré et entretenu par la société municipale, ZGZ Arroba Desarrollo Expo, S.A.²⁶⁸, le Parc Métropolitain de l'eau est en accès libre et gratuit, mais possède également des activités de loisirs payantes dont la gestion est déléguée à des structures privées (stade d'eaux-vives, parcours de golf, centre hippique, centre thermal...). Notons que c'est cette forme de gestion qui permet à la société municipale de générer des marges et « d'assumer ainsi le coût important d'entretien du site »²⁶⁹ (Clarimont, Leichnig 2015a). Pour le développement post-expo de cet équipement de loisirs, plusieurs problèmes se sont posés et se posent encore. Tout d'abord, le Parc Métropolitain de l'eau s'étant réalisé et construit dans la précipitation, il a fallu durant les deux premières années terminer les finitions (replanter des arbres, consolider des installations, etc.). Ensuite, certains gestionnaires d'activités ont dû être remplacés tels que Nautida qui gère le centre-multi activités, le petit train et le stade d'eaux-vives. Concernant le stade d'eaux-vives, il est important de préciser qu'il n'est pas géré de la même façon que celui de l'agglomération paloise. Jugé trop coûteux en termes de fonctionnement, les usagers (uniquement des groupes) doivent réserver pour pouvoir l'utiliser. C'est la raison pour laquelle, nous ne l'avons jamais vu en fonctionnement durant nos différents séjours à Saragosse. Même lors de l'anniversaire de Parc Métropolitain de l'eau en juin 2014, le bassin était vide. Seul le bassin de départ rempli d'eau servait pour des activités aquatiques (paddle, canoé, etc.); et non des activités d'eaux-vives. Depuis 2015, Loleta Sports a repris la gestion du stade d'eaux-vives et s'est engagé pour les 25 prochaines années à faire fonctionner l'équipement sportif. La mairie de Saragosse a également trouvé un accord avec l'entreprise qui a construit le stade, pour réparer les infiltrations et les dégâts présents dans le chenal d'écoulement. D'après le périodique l'Heraldo, ces fuites d'eau qui selon les calculs font perdre 3,5 litres d'eau par secondes, existeraient depuis l'inauguration de la structure en 2008²⁷⁰.

²⁶⁸ Les espaces publics gérés par la Sociedad Municipal ZGZ Arroba Desarrollo Expo, S.A. sont el Parque del Agua "Luis Buñuel", las Riberas del Ebro, el Canal Imperial, el Anillo Verde de Zaragoza, el Camping Ciudad de Zaragoza,

²⁶⁹ Selon un entretien réalisé le 28 novembre 2013 avec Luis Tirado, délégué territorial de SEO Birdlife, le Parc Métropolitain de l'eau serait, du fait de sa superficie (121ha), l'un des parcs les plus chers en termes d'entretien.

²⁷⁰

http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2014/04/07/el_canal_agua_s_bravas_retoma_actividad_tras_cambio_contratista_280831_301.html consulté le 10 août 2015

Le dernier élément relevé abordant les difficultés de développement post-expo du Parc Métropolitain de l'eau concerne sa gestion. Suite à la construction du Parc, il a été nécessaire de concevoir un plan d'organisation, de gestion et de communication notamment pour les animations proposées. Après deux années consécutives d'échec de la politique de gestion des animations, le Parc Métropolitain de l'eau a concentré son offre d'animations sur un samedi par mois, et ce d'octobre à décembre et de mai à juin ; la saison estivale (juillet et août) étant consacrée à l'ouverture des plages fluviales. Ces animations qui sont à différencier des activités de loisirs gérées par les structures privées ont pour objectif de dynamiser le Parc durant la basse saison afin que celui-ci puisse attirer des visiteurs toute l'année. D'après Alberto Ipas²⁷¹, le directeur de la structure en 2013, 1,5 million de personnes viennent au Parc Métropolitain chaque année. Toutefois, les observations sur le terrain et l'entretien avec Noelia Ferruz, technicienne au Parc Métropolitain de l'eau, ont montré que la plupart des usagers viennent au Parc pour pratiquer une ou des activités très spécifiques. Ces derniers ne s'intéressent pas à l'ensemble de l'offre proposée par l'équipement de loisirs ; sauf pour les espaces de promenade et le centre-hippique qui attire de nombreux usagers à l'année. Par exemple après avoir été au golf ou au centre thermal, les habitants repartent chez eux comme pour n'importe quelles autres activités sportives qu'ils pratiqueraient ailleurs. Une habitante de Saragosse nous a également confié qu'elle n'allait au Parc que pour jouer sur l'aire de jeux avec ses petits-enfants. C'est donc lors de la balade à vélo organisée par la Calle Indiscreta (Gouvernement Aragon) qu'elle a découvert la partie arrière du Parc avec l'aqueduc. Ainsi, même si le Parc Métropolitain de l'eau attire de nombreux visiteurs, tous ne se sont pas encore appropriés l'ensemble du site.

« Parmi les équipements de loisirs les plus problématiques » et créant la polémique, il y a le cas des télécabines gérées « par la société d'économie mixte, Aramón, chargée de la gestion de la majeure partie des stations de ski aragonaise » (Clarimont, Leichnig 2015a). Construites pour les besoins de l'exposition internationale, les télécabines qui relient la station intermodale de Delicias à la zone expo offrent une vue imprenable sur le périmètre de l'exposition et le Parc Métropolitain de l'eau. « À cause du prix d'entretien trop élevé et surtout du manque de rentabilité du fait de l'attractivité limitée des deux pôles de départ et d'arrivée, Aramon a interrompu l'activité des télécabines au début de l'année 2011 » (Clarimont, Leichnig 2015a). Pour rentabiliser l'exploitation de l'équipement, Aramon y

²⁷¹ Entretien réalisé le 4 novembre 2013 avec le directeur du Parc Métropolitain de l'eau, Alberto Ipas.

Leitner S.A, avec l'accord de ses actionnaires, avait décidé en 2013 de transférer les télécabines vers une station de ski en pleine expansion (Valdelinares y Javalambre, située près de Teruel) même si le prix du coût de démantèlement et du transport atteignait les trois millions d'euros selon les journaux locaux²⁷². Les télécabines ont été démontées en mai 2015 sans que l'on connaisse leur destination. Pour les opposants au projet comme l'association Legado Expo, qui voudraient conserver le site de l'expo 2008 dans son ensemble, les télécabines « n'ont jamais trouvé la plus moindre possibilité de survivre »²⁷³.

Un autre élément est venu complexifier la situation polémique des télécabines, c'est l'arrivée d'une grande roue pour la fête du Pilar, en octobre 2013. Installée sur les rives de l'Ebre à trois kilomètres de la zone d'exposition, la grande roue bénéficie de l'attractivité du centre-historique. Cette dernière qui ne devait ouvrir que le temps de la fête du Pilar a finalement « intégré le programme des festivités de Noël »²⁷⁴ et est restée jusqu'en janvier 2014 attirant ainsi 80 000 usagers²⁷⁵. Ainsi, les télécabines installées pour l'exposition internationale et qui « devaient constituer une ressource touristique pour Saragosse » (Clarimont, Leichnig 2015a) ont été durant un temps remplacées par une attraction similaire avant d'être totalement oubliées et démontées.

Des berges fluviales, une zone expo et un Parc Métropolitain de l'eau encore peu valorisés par l'office de tourisme de Saragosse

L'un des objectifs de l'exposition internationale était de prolonger la saison touristique de 2008 tout en faisant connaître Saragosse : « renouveler et d'accroître la clientèle touristique de la ville en promouvant une nouvelle image de celle-ci, moderne, ouverte, européenne, durable (Plumed, 2014) » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Qu'en est-il alors du développement touristique de la ville ? Nous nous interrogeons plus particulièrement sur la mise en tourisme des berges de l'Ebre dans la mesure où celles-ci ont été requalifiées et que le périmètre de l'exposition et le Parc Métropolitain de l'eau existent toujours. Rappelons que si certains pavillons d'accueil ont été démontés à la fin de l'événement et que d'autres sont fermés, la zone de l'exposition est restée en l'état et est toujours accessible aux usagers, elle constitue d'ailleurs un espace de loisirs privilégié pour les habitants.

²⁷² http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/trasladar-telecabina-expo-valdelinares-costara-tres-millones-euros_894123.html consulté le 7 avril 2014

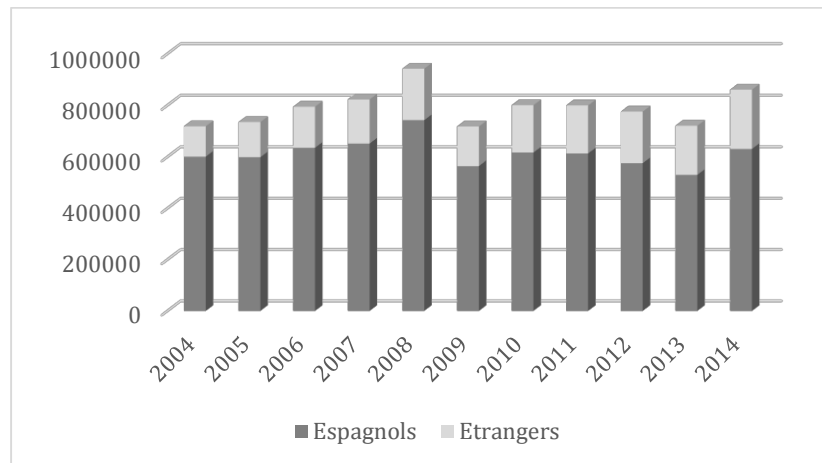
²⁷³ <http://www.legadoexpo Zaragoza.com/legadoexpo/news/3203.html> consulté le 7 avril 2014

²⁷⁴ http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2013/11/06/la_noria_que_ueda_hasta_enero_255904_301.html consulté le 7 avril 2014

²⁷⁵ http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2014/01/13/comienzan_desmontaje_noria_mirador_princess_265111_301.html consulté le 7 avril 2014

En réalité, Saragosse attire le même type de visiteurs qu'en 2008. D'après le rapport annuel de l'office de tourisme, il s'agit d'un tourisme de proximité (Aragon), familial et effectuant de courts séjours (2 à 3 jours). En 2013, le nombre de visiteurs était même inférieur à ceux observés entre 2005 et 2007, c'est-à-dire juste avant l'exposition internationale de 2008, « ceci alors que le secteur touristique espagnol progresse malgré la crise » (Clarimont, Leichnig, 2015a). En 2014, même si la fréquentation est repartie à la hausse (860 278 visiteurs), elle n'est pas comparable à ce qu'a connu Saragosse en 2008 et reste largement inférieure (941467 visiteurs). Cette hausse de la fréquentation est en partie due à l'accueil de nombreux touristes chinois (+473 % entre 2013 et 2014) (Zaragoza Turismo, 2014) (Graphique 1).

Graphique 1 : Évolution de la fréquentation touristique de Saragosse, de 2004 à 2014 (selon le lieu de résidence des visiteurs) (INE, Zaragoza Turismo, 2008-2014)



Les visiteurs à Saragosse sont principalement intéressés par l'offre culturelle : 65% viennent pour voir des monuments et 54% se rendent à l'office de tourisme pour avoir des renseignements sur la dimension culturelle. Le second motif de séjour est l'offre liée aux loisirs et aux festivités (14%). Le tourisme religieux ne représente qu'1% des motivations de séjour. Ce n'est que loin derrière les 54% de visiteurs qui veulent des informations sur les monuments ou la culture que l'on trouve le 1% de visiteurs qui se renseignent sur le périmètre de l'exposition internationale (Zaragoza Turismo, 2014). Ce pourcentage est d'ailleurs en baisse puisque dans le rapport annuel de 2013 indiquait que 2% des visiteurs s'étaient rendus à l'office de tourisme pour avoir des informations sur l'expo de 2008 (Zaragoza Turismo, 2013).

De manière générale l'espace fluvial urbain reste peu valorisé par l'office de tourisme qui ne propose que quelques produits ou peu d'informations sur celui-ci. Jusqu'en 2012, l'exposition internationale était même quasi-absente de l'offre. En effet, l'étude menée par

l'association Legado de Expo entre février et mars 2012 ainsi que les différentes visites sur le terrain au point d'information touristique de la place du Pilar, en février et en avril 2012, ont montré que les agents d'accueil des bureaux d'informations touristiques ne connaissent pas suffisamment le périmètre de l'exposition, son histoire et son actualité. De plus, ils mentionnaient aux visiteurs que rien n'était prévu ou organisé pour se rendre sur cette partie de l'Ebre et la visiter : « rien n'est organisé pour visiter le périmètre de l'Expo [et qu']il n'y a pas de circuits établis » ou encore « qu'il y a plusieurs édifices ou monuments à voir, mais rien en rapport avec l'Expo »²⁷⁶. D'après le rapport, pour répondre à la demande de visite de l'association Legado de Expo, les agents d'accueil ont proposé de recourir au service de guide de la ville, rémunéré 122 euros pour trois heures, ou de contracter les services d'une entreprise privée. La publication de cette étude relayée par la presse locale a soulevé une polémique. Cela a cependant permis à l'office de tourisme d'initier quelques changements.

Des photographies des édifices emblématiques de l'exposition ainsi que du Parc de l'eau ont été intégrées au site internet et dans les brochures touristiques comme « Zaragoza monumental » ou « Mapa turístico y gastronómico ». Les agents d'accueil ont suivi une formation au printemps 2013²⁷⁷ afin de mieux renseigner les visiteurs sur le périmètre de l'exposition et son histoire. Ce dernier est d'ailleurs indiqué aux visiteurs comme possible lieu de visite, « un musée à ciel ouvert dédié à l'architecture contemporaine » (Clarimont, Leichnig, 2015a). Enfin, les berges fluviales sont signalées sur demande à des visiteurs désireux de se rendre sur un espace vert. Ces informations figurent aussi sur le site internet de l'office de tourisme de Saragosse. Malheureusement, ces changements dans l'offre touristique et de loisirs s'avèrent avec le temps assez mineurs.

Pour se rendre sur le méandre de Las Ranillas hors saison, encore aujourd'hui il n'y a qu'une ligne de bus : la circulaire qui fait le tour de Saragosse et qui ne passe pas par le centre-historique ou le centre-ville. Ce n'est qu'en saison estivale où le bus touristique ou l'embarcation fluviale peuvent déposer les usagers au Parc Métropolitain de l'eau ou dans le périmètre de l'exposition. Notons que cet espace excentré et mal desservi par les transports en commun se situe à quatre kilomètres à pied de la Basilique du Pilar et qu'aucun chemin balisé n'indique comment s'y rendre.

²⁷⁶ http://www.legadoexpozaragoza.com/descargas/INFORME_TURISMO_260312.pdf

²⁷⁷ Nous ne savons pas si la formation a été reconduite les années suivantes et si le personnel saisonnier peut en bénéficier.

Concernant l'offre de l'espace fluvial urbain, les possibilités proposées par l'office de tourisme sont peu diversifiées. On n'en recense seulement deux principales : le bus touristique de jour et le bizitour. Sans détailler l'ensemble de ces deux produits, le bus touristique de jour (il y a aussi le bus de nuit et le mégabus) a rallongé son parcours depuis 2013 afin de passer par le Parc Métropolitain de l'eau et par la zone d'expo. Il effectue ainsi trois arrêts sur 19 dans le Méandre de Las Ranillas (Tour de l'eau, pavillon-pont, aquarium). Même si des explications sont fournies aux passagers et que ces derniers ont la possibilité de descendre pour remonter plus tard dans un autre bus touristique, ce produit qui met en valeur cette partie de Saragosse oublie l'espace fluvial urbain. Le Parc Métropolitain de l'eau ainsi que la zone d'expo dont les ponts et les édifices emblématiques sont présentés comme les derniers éléments faisant partie de la longue construction de la ville : le dernier front d'urbanisation offrant un visage contemporain et vert à la ville. Le deuxième produit proposé s'appuie lui plus sur l'espace fluvial urbain et sa réappropriation : le Bizi-tour. En vélo accompagné d'un guide de l'office de tourisme, l'utilisateur peut découvrir la ville en longeant les berges de l'Ebre et en parcourant le méandre de Las Ranillas. « Bien que très intéressant, ce circuit valorisant l'ensemble de l'espace fluvial est peu demandé. La visite ne se fait pas tous les dimanches, elle est proposée, mais ne se fait pas » faute de participants²⁷⁸. Toutefois, à la différence de la balade en vélo de l'office de tourisme de Pau, celle de Saragosse est proposée en week-end et non en semaine et le prix qui peut inclure la location du vélo est plus abordable (10,50 euros au lieu de 15 euros en 2013). Notons par ailleurs que l'office de tourisme de Saragosse peut fournir aux usagers une carte comprenant deux circuits-vélo en ville non guidés : un circuit « culturel » et un circuit « naturel » qui longe l'Ebre.

Ainsi, dans son ensemble, le périmètre de l'Expo et les zones adjacentes sont encore peu valorisés par l'Office de tourisme. En effet, même le festival de l'Ebre organisé tous les ans, de juin à juillet par la mairie de Saragosse, n'a aucun lien direct avec le fleuve. Il s'agit en fait d'une manifestation culturelle regroupant principalement des animations et des concerts. De même la première foire du tourisme fluvial, Araqua, qui s'est déroulée à Saragosse du 4 au 6 juillet 2014, regroupait une dizaine d'acteurs aragonais travaillant autour de la thématique de l'eau, mais à l'exception des structures de sports d'eaux-vives ou de navigation, aucun acteur n'était véritablement lié au tourisme fluvial : centre de documentacion del agua y el medio ambiente, Institut Aragonais de l'eau, etc. Toutefois, on constate qu'une dynamique est en marche puisqu'outre les activités proposées par le Parc

²⁷⁸ Entretien Carmen Giménez, Office de tourisme de Saragosse (20/11/2013)

Métropolitain de l'eau - le stade d'eaux-vives ne fonctionne que sur demande de groupe- et par l'aquarium et les embarcations fluviales, l'offre touristique et de loisirs qui est la même depuis 2012-2013 se base sur deux produits : le bus touristique, le BiziTour.

CONCLUSION DU CHAPITRE TROIS

Afin de synthétiser le processus de patrimonialisation en cours des deux espaces fluviaux étudiés tout en mettant en évidence les différentes étapes qui le composent, nous avons adopté la grille de lecture de Jean Davallon (2002). Ce dernier déconstruit le processus de patrimonialisation en six étapes (Figure 45) :

- Étape 1 : la découverte de l'objet comme trouvaille (même si quelque part on ne trouve que ce que l'on veut bien chercher),
- Étape 2 : la certification de l'origine de l'objet,
- Étape 3 : l'établissement de l'existence du monde d'origine,
- Étape 4 : la représentation du monde d'origine par l'objet,
- Étape 5 : la célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition,
- Étape 6 : l'obligation de transmettre aux générations futures.

Il est important de préciser que dans cet article Jean Davallon (2002) s'interroge sur un objet patrimonial particulier : les peintures murales dans les grottes préhistoriques. Non seulement, la façon de concevoir le processus de patrimonialisation s'adapte plus au patrimoine culturel que naturel (rivière, montagne, minéraux, etc.) mais le point de vue retenu est plus celui du spectateur que de l'acteur. On s'éloigne donc parfois de la mise en patrimoine d'un cours d'eau, en particulier pour les étapes trois et quatre interrogeant l'origine de l'objet. Toutefois, il nous est paru intéressant d'avoir une autre lecture comparée de la patrimonialisation du Gave de Pau et de l'Ebre. Nous avons ainsi tenté de respecter au plus proche la décomposition du processus proposé par Jean Davallon.

La première ligne correspond aux intitulés des différentes étapes tandis que la deuxième résume l'explication proposée par l'auteur tout en s'adaptant à notre objet d'étude. Enfin les deux dernières lignes (Agglomération Paloise et Saragosse) fournissent les éléments relatifs à chaque processus étudié.

Figure 45 : Les étapes du processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain de Pau et de Saragosse (K. Lechnig, 2015)

	La découverte de l'objet comme « trouvaille »	La certification de l'origine de l'objet	L'établissement de l'existence du monde d'origine
	Changement progressif du regard	Connaissances et savoirs sur l'objet	Certifier « l'authenticité » de l'objet et « rétablir une continuité entre nous et le monde d'origine »
Agglo. Paloise	D'un cours d'eau perçu comme une menace et une fourniture de matériaux à un cours d'eau valorisée dans une perspective récréative : 1980-1990	<ul style="list-style-type: none"> Les Horizons Palois : sites inscrits et classés en 1944 Zone ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2 : à partir de 1982 sur le territoire français (réactualisation en 2004) Zone ZICO : à partir de 1990 en Aquitaine Zone Natura 2000 sur le Gave de Pau : à partir de 2003 (1^{re} proposition) Plan de gestion des Saligues du Gave de Pau : 2011-2015 (CDAPP-CREN) Échec de l'amendement Ollier en 2006 sur le PNU 	<p>Il est très difficile de fournir des éléments pour cette étape du processus de patrimonialisation dans la mesure où l'objet est naturel et évolutif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir l'existence du monde d'origine : il faut établir l'existence de l'eau et de la formation des cours d'eau sur Terre
Saragosse	D'un cours d'eau « oubli » à un cours d'eau devenant la « rue principale » de la ville : 1990	<ul style="list-style-type: none"> Plan spécial de protection, conservation et restauration du Galacho de Juslibol et de son environnement : approuvé le 3 novembre 2004 par les autorités municipales de Saragosse Le BIE choisit Saragosse comme ville organisatrice de l'exposition internationale de 2008 : décembre 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Certifier l'authenticité d'un espace fluvial : qu'est-ce qui relève de la nature vierge ou du naturel (dans le sens de l'origine) dans un milieu anthropisé ?

	La représentation du monde d'origine par l'objet	La célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition	L'obligation de transmettre aux générations futures
	Changement du statut social de l'objet : l'objet de par son existence devient une « réalité matérielle » représentant le passé.	L'objet mis en valeur est visité et se voit progressivement approprié par l'utilisateur	Préservation/Conservation et transmission de l'objet
Agglo. Paloise	<p>Opérations qui conduisent à la sélection et à la qualification de l'objet patrimonial :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet Porte des Gaves : 2002- ? <ul style="list-style-type: none"> Première phase opérationnelle : 2006-2009 Deuxième phase opérationnelle : en attente Projet du PNU : 2008- ? <ul style="list-style-type: none"> Première phase opérationnelle : 2014-15 Deuxième phase opérationnelle : en attente 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du Stade d'eaux-vives en 2009 et organisation de plusieurs compétitions nationales et internationales comme celles de 2015 et 2017 etc. Animations estivales du PNU : 2011-2013 À partir de 2010 : <ul style="list-style-type: none"> Faible offre touristique et de loisirs développée par l'office de tourisme de Pau Quelques animations ponctuelles sur les berges organisées des associations locales (Ecoècne, Destination Patrimoine) <p>=> Faible appropriation de l'espace fluvial urbain par les visiteurs et les habitants vivant loin du cours d'eau. Appropriation de l'espace fluvial par les habitants vivant proche de la rivière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire le projet du PNU dans une démarche de développement durable : le défi 5 de l'A21L : « Concilier nature et développement urbain : vers une "cité Nature" » Développement d'espaces de protection ? (voir certification de l'origine de l'objet)
Saragosse	<p>Opérations qui conduisent à la sélection et à la qualification de l'objet patrimonial :</p> <p>Combinaison de trois projets pour requalifier l'espace fluvial urbain, 2005-2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le périmètre de l'exposition (25ha), Le Parc Métropolitain de l'eau (121ha), Le Plan d'accompagnement et des projets associés : <ul style="list-style-type: none"> Nouvelles infrastructures de communication, nouveaux espaces verts et espaces publics, rénovation urbaine du centre-ville et création d'équipements culturels, Un parc linéaire aménagé le long de l'Ebre (réaménagement hydraulique et paysager), Création de « El anillo verde », Requalification des affluents de l'Ebre et du Canal Impérial d'Aragon 	<ul style="list-style-type: none"> Exposition internationale sur l'eau et le développement durable du 14 juin au 14 septembre 2008 À partir de 2008 : <ul style="list-style-type: none"> Faible offre touristique et de loisirs développée par l'office de tourisme de Saragosse Développement progressif des activités du Parc Métropolitain de l'eau et de l'aquarium/embarcations fluviales Quelques animations ponctuelles sur les berges de l'Ebre et le périmètre de l'expo organisées par Ansar, Legado de Expo et Parque con Corazon <p>=> Faible appropriation de l'espace fluvial urbain par les visiteurs. Appropriation de l'espace fluvial par les habitants en particulier pour ceux vivant proche du fleuve.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Engagement et dynamisme de l'association Legado de Expo qui perpétuer la mémoire de l'exposition internationale Implication de l'association Ansar pour poursuivre la réappropriation des berges par l'ensemble des habitants (long terme)

Sans revenir sur la totalité de ce qui a été développé, l'espace fluvial urbain palois se compose de deux grands projets en cours et de longue durée (2002-?). L'un est plus orienté vers une opération d'urbanisme (Porte des Gaves) tandis que l'autre poursuit l'objectif d'aménager le territoire dans une démarche environnementale (Parc Naturel Urbain). De l'autre côté des Pyrénées, le processus de patrimonialisation repose sur un triptyque de projets dont la phase opérationnelle s'est réalisée dans le même laps de temps très court (2005-2008). Si la « célébration de la trouvaille de l'objet par son exposition » s'est effectuée dans l'agglomération paloise à travers plusieurs événements, à Saragosse c'est l'exposition internationale de 2008 qui est venue concrétiser cette étape du processus permettant ainsi de faire connaître les valeurs attribuées à l'espace fluvial urbain (esthétique, identitaire, symbolique).

Bien que différent dans leur mise en place et leur gestion, la lecture de ces étapes met en exergue les similitudes des processus de patrimonialisation. Même s'ils sont en cours et inachevés, chacune des étapes du processus a été amorcée et certaines sont d'ailleurs terminées (étape un et quatre). On constate également que si ce sont les pouvoirs publics qui ont amorcé les processus à travers de grands projets, ils (les processus) ont été dynamisés et renforcés par les actions des milieux associatifs ; des actions pas toujours soutenues par les pouvoirs publics. À Pau, plusieurs associations ont été recensées tandis qu'à Saragosse seules deux semblent se mobiliser : Ansar et Legado de Expo. Enfin à Saragosse, les habitants se sont réappropriés l'espace fluvial urbain et lui confèrent aussi de nouvelles valeurs. À Pau, le processus étant plus récent, il s'agit surtout d'habitants vivant à proximité du cours d'eau qui se réapproprient l'espace. Concernant les visiteurs, à Pau comme à Saragosse, ils ne pratiquent pas toujours l'espace fluvial, souvent par manque de connaissances ou d'attractivité du site. En effet, le potentiel touristique et de loisirs de l'espace fluvial urbain reste peu exploité par les pouvoirs publics et plus spécifiquement par l'office de tourisme. De manière générale, l'offre de l'espace fluvial urbain (produits touristiques et de loisirs, activités et animations) reste peu structurée, peu coordonnée et peu pérenne.

Nous souhaitons conclure ce chapitre sur la présentation des terrains en nous interrogeant sur la dimension environnementale des processus de patrimonialisation en cours. En effet, l'ambiguïté de certains éléments dans le processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain de Saragosse soulève quelques questions. Est-il possible de patrimonialiser un espace fluvial ou plus largement un espace « naturel » en

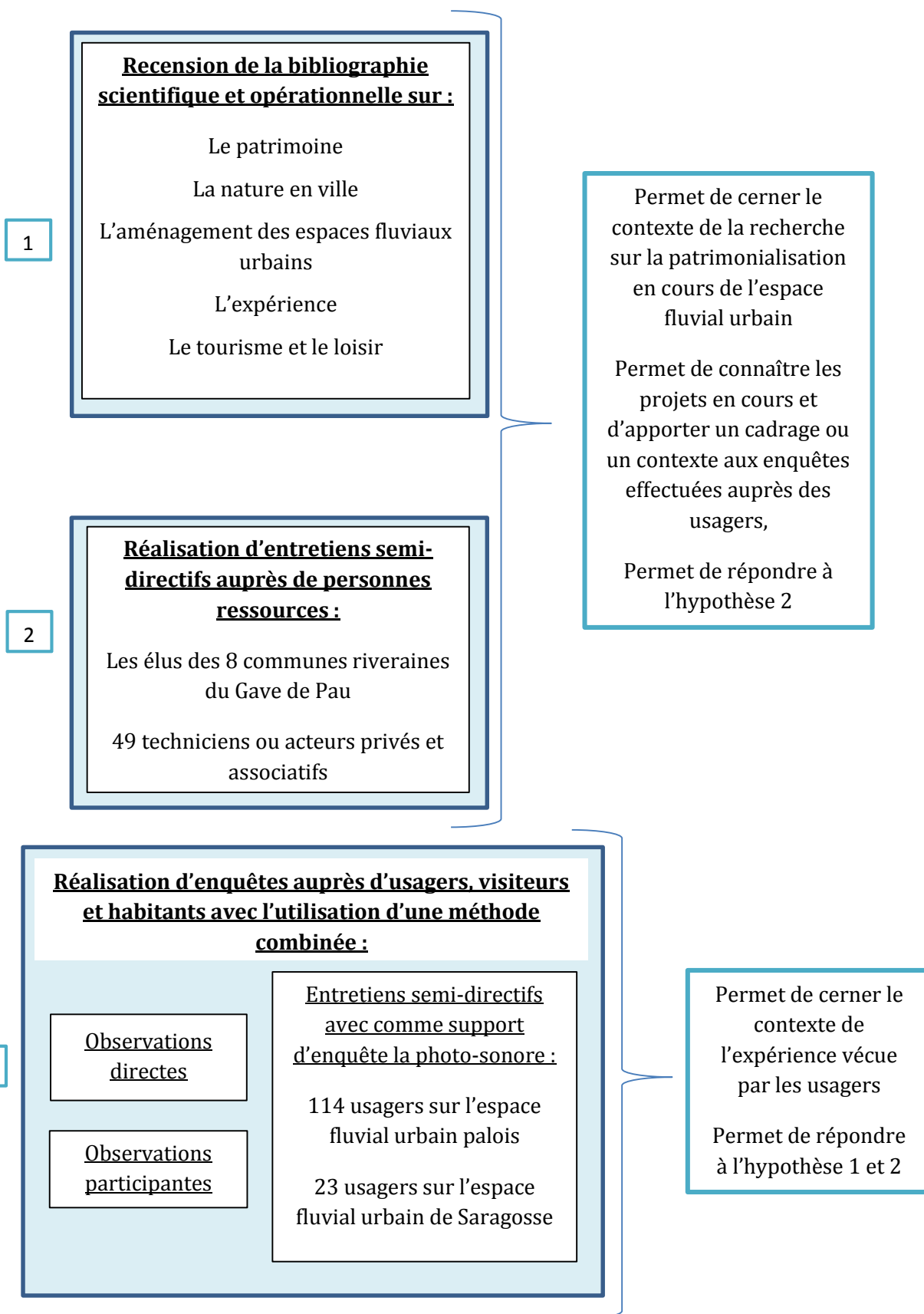
l'artificialisant ? Une réflexion rapide nous amène à penser qu'une des dimensions de la mise en patrimoine étant la préservation, la réponse serait négative. Toutefois, la sélection et qualification conduisent à « des tris, des choix, donc des oublis » (Lazzarotti, 2003). Dans la mesure où ce sont les acteurs qui opèrent ces choix, leur décision est guidée par leur conception de la nature, de la nature en ville. Et comme nous l'avons expliqué dans le chapitre un, l'idée de « renaturer » la ville est plurielle. À Saragosse, les acteurs ont dû faire face à un choix cornélien : la réalisation de l'exposition internationale dans les temps impartis ou la restauration du milieu aquatique. Il faut dire aussi que la protection de l'environnement s'inscrit sur long terme, ce qui n'est pas le cas de projets événementiels. Par ailleurs, le mauvais état écologique de l'espace fluvial de Saragosse dans les années 1990 était aussi un élément contraignant pour mener à bien le projet. À cela s'ajoute le fait qu'il s'agit d'un espace fluvial déjà anthropisé et se situant en milieu très urbanisé. Si la dimension écologique du fleuve a été oubliée dans la requalification de l'espace fluvial urbain de Saragosse et si à l'heure actuelle le processus ne conduit pas à une amélioration de la qualité des milieux naturels/aquatiques, celui est toujours en cours. Au regard de ce constat et sachant que l'agglomération paloise a démarré sa première tranche de travaux, il faut espérer que ne faisant pas face à des pressions extérieures comme cela a été le cas à Saragosse, elle prendra le temps de tenir compte de son milieu aquatique.

Ainsi, c'est dans ce contexte que les usagers pratiquent l'espace fluvial urbain. Après avoir présenté les terrains et exploré les processus de patrimonialisation en cours, il convient maintenant d'expliquer la démarche de recherche combinatoire qui permet de libérer la parole des usagers rencontrés afin d'appréhender leurs expériences sensibles.

CHAPITRE QUATRE

UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE COMBINATOIRE

La démarche méthodologique choisie dans le cadre de cette recherche se découpe en trois temps :



1. Une méthode d'enquête en trois temps

Comme l'illustre le schéma précédent, pour répondre à la problématique portant sur l'expérience sensible des usagers des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation²⁷⁹, nous avons mis en place une méthode d'enquête en trois temps : recension de la bibliographie scientifique et opérationnelle, réalisation d'entretien auprès de personnes-ressources et enquêtes auprès d'usagers en recourant à une méthode combinée. Dans la mesure où ce dernier temps est plus complexe, une plus grande place lui sera laissée dans ce chapitre.

1.1 Cerner le contexte de la recherche et les enquêtes effectuées auprès des usagers

1.1.1 Recension de la bibliographie scientifique et opérationnelle

Pour cadrer le contexte de la recherche et de la problématique, une recension de la bibliographie scientifique a été réalisée dans les bibliothèques universitaires des villes de Pau et de Saragosse ainsi que les bibliothèques spécialisées, telles que la biblioteca de la diputacion Il Defonso Manuel Gil et la biblioteca del centro de documentacion del agua y del medio ambiente (ville de Saragosse). Pour recenser la littérature scientifique en lien avec la problématique de recherche les entrées suivantes ont été privilégiées : « patrimonialisation des espaces fluviaux urbains », « paysage », « nature urbaine », « projet urbain/aménagement », « expérience sensible », « tourisme », et « *photo-elicitation* ».

Afin de comprendre l'émergence du processus de patrimonialisation des espaces fluviaux des deux terrains et pour compléter les éléments obtenus lors des entretiens effectués auprès des personnes ressources, en particulier les personnes en charge des projets de requalification, la recherche des documents opérationnels est apparue nécessaire. Dans le cas de l'agglomération paloise, cette recherche a été réalisée principalement auprès du service communautaire des archives de la Communauté d'Agglomération de Pau-

²⁷⁹ Pour mémoire, la première hypothèse cherche à appréhender l'expérience sensible des usagers, la seconde porte sur les éléments de connaissance de cette expérience et vise à cerner la demande sociale de nature en ville.

Pyrénées²⁸⁰ (cf. Annexes) et auprès de la bibliothèque de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Ces documents ont permis de travailler selon les axes suivants:

- Les politiques publiques de l'agglomération paloise et de la ville de Pau concernant le Gave.
- Les projets d'aménagement du Gave de Pau dans le périmètre de l'actuelle CDAPP.
- La valorisation et la communication touristique de l'agglomération paloise et de la ville de Pau.

Les documents consultés sont sous forme papier ou électronique (seuls les cartes postales, photographiques anciennes, les documents de travail du projet Porte des Gaves sont accessibles sous cette forme). Bien que ces informations intéressantes permettent de découvrir l'espace fluvial du Gave de Pau selon différents points de vue (touristiques, urbanistiques) et époques (du XIXe au XXIe), ces documents présentent quelques limites qu'il est nécessaire d'expliquer. Les données ont un caractère fragmentaire et irrégulier et certains types d'informations ne sont accessibles que pour une période précise. C'est le cas pour les dossiers sur la gestion et la promotion touristique du site palois : « Tourisme et Publicité en faveur de Pau et de la Région 1946-1968 » (3R2/4). Ces lacunes sont liées à l'irrégularité du versement au service communautaire des archives. D'autre part, certains dossiers ne sont pas encore consultables intégralement par le public comme le dossier sur « la transformation du syndicat d'initiative en office de tourisme, 1967-1972 » (3R2/6), ou encore le dossier sur l'acquisition de terrains fonciers par la collectivité (dossier 8_w pau 15, communicabilité 2071). Dans le cas du terrain effectué à Saragosse, la recherche de documents opérationnels s'est effectuée principalement à travers les sites internet d'organismes publics (ville de Saragosse) ou privés (l'association Legado de expo, 2008) et dans les différentes bibliothèques de la ville (ex. le centre de recherche de l'eau et de l'environnement, les bibliothèques de l'Université de Saragosse). D'autres documents, tels que d'anciennes photographies ou des rapports d'expertise, ont été fournis par les personnes ressources rencontrées lors d'entretiens semi-directifs (ex. Gabinet de educacion medio ambiental, ville de Saragosse).

²⁸⁰ La période historique ciblée est 1782-2014. La majorité de documents trouvés date du 20e siècle. Pour les documents antérieurs à 1900, il s'agit uniquement de documents traitant des inondations et débordements du Gave de Pau. Suite à une recherche infructueuse sur le catalogue du service des Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques, Béarn, Pays Basque (Pau), répertoriant seulement des fonds concernant les activités de l'entreprise Heïd située dans l'actuel quartier Porte des Gaves, il a été choisi de se concentrer uniquement sur les données recensées au service communautaire des archives de la CDAPP.

1.1.2 Rencontres avec les personnes ressources

Pour comprendre les projets urbains conduisant à la patrimonialisation (en cours) de l'espace fluvial urbain et connaître le contexte général dans lequel s'inscrivent les enquêtes effectuées auprès des usagers et pour pouvoir répondre à la deuxième hypothèse nous nous sommes intéressée aux logiques et dynamiques territoriales, à la place des acteurs publics, privés ou associatifs dans le tissu local ainsi qu'à leurs actions. Pour cela, il a été choisi de recourir à l'entretien semi-directif comme « méthode de production de données verbales » (Blanchet, Gotman, 2010 : 36). Nous avons rencontré 49 personnes-ressources travaillant en lien direct avec la valorisation du Gave de Pau et de l'Ebre, qu'ils soient élus, techniciens, acteurs en tant que chargé de mission ou de projet autour du cours d'eau ou encore acteurs associatifs (Annexe 4 et 5).

Rencontrer les sept élus des communes de l'agglomération traversées par le Gave de Pau, en plus de l'élus référent pour le projet est apparu nécessaire dans la mesure où cela permettait de recueillir des éléments d'informations sur le projet de Parc Naturel Urbain, sur celui de Porte des Gaves et de manière plus générale sur la question de la nature en ville (Annexe 3). Après avoir retracé la genèse du projet et son contenu, l'entretien semi-directif d'une durée variable entre 30 minutes et une heure selon les disponibilités des élus, portait sur la gouvernance du projet et la question de la nature en ville. Mme Semavoine, maire de Mazères-Lezons (chargée de la question tourisme dans sa commune) et M. André Arribes, maire de Bizanos n'ont pu être rencontrés malgré nos demandes insistantes de rendez-vous. Mme Martine Lignières-Cassou, députée-maire de Pau qui n'a pu être rencontrée du fait d'un agenda très chargé, nous a accordé un entretien téléphonique²⁸¹ et nous a renvoyé vers l'élus référent du dossier PNU, M. Tissanié.

Comme le PNU est un outil non réglementaire basé sur le régime du volontariat et que chaque projet présente des dimensions différentes même si l'idée directrice reste la même, nous avons voulu pour approfondir la question de la nature en ville et celle de la patrimonialisation d'espaces fluviaux urbains, rencontrer les élus référents et les responsables d'autres projets de PNU. Parmi les communes et collectivités territoriales s'engageant dans un processus de patrimonialisation de leurs espaces fluviaux à travers la mise en place de l'outil PNU (comme Rueil-Malmaison, la communauté urbaine de Strasbourg, Villeurbanne ou encore plus récemment le Grand Poitiers), deux se situent dans le Sud-ouest français : Agen et Mont-de-Marsan. Nous n'avons pu rencontrer que l'élus

²⁸¹ Entretien téléphonique daté du 14/04/2013 (durée de l'entretien 15min).

réfèrent du dossier et le responsable du projet de l'agglomération de Mont-de-Marsan étant donné que les personnes-ressources travaillant sur ce dossier à l'agglomération d'Agen n'ont pas donné suite à nos multiples demandes de rendez-vous. Afin de favoriser la comparaison avec l'agglomération paloise, la grille d'entretien pour ces personnes-ressources est restée identique à celle utilisée pour leurs homologues palois tout comme la méthode d'analyse choisie.

Parmi l'ensemble des acteurs privés, publics ou semi-publics rencontrés, on recense des personnes-ressources opérant dans le domaine du tourisme ou des loisirs, de l'aménagement de l'espace ou du territoire, du développement durable ou de l'environnement, du paysage, de l'architecture ou de l'urbanisme, du patrimoine ou de l'hydrologie. Les entretiens semi-directifs d'une durée variable de 30 min à 3 h 30 selon la disponibilité des personnes ont porté sur le fonctionnement de l'organisme, de la structure, ou de l'institution dans lequel ils travaillent, les projets (en cours ou achevés) en lien avec le cours d'eau ou la valorisation de l'espace fluvial, les publics ou usagers visés. Ces entretiens ont permis d'une part de cerner la façon dont les acteurs perçoivent et se représentent, le cours d'eau, et cela en fonction de leurs activités principales –patrimoine, environnement, pêche, sport, etc. ; d'autre part de préciser le degré d'insertion de ces derniers dans la dynamique territoriale en cours.

1.2 Méthode d'enquête combinée pour cerner l'expérience des visiteurs et habitants des espaces fluviaux urbains²⁸²

Pour établir une méthode d'enquête permettant de cerner l'expérience des usagers, nous avons dans un premier temps tenté de répertorier les différentes méthodes d'enquêtes développées autour du concept d'expérience ainsi que les méthodes en sciences humaines et sociales pouvant s'adapter à notre recherche et venir l'enrichir. Suite à cette analyse, plusieurs méthodes ont été retenues : l'observation directe, l'observation participante et la *photo-elicitation interview* qui se caractérise par l'utilisation de la photographie comme support à l'entretien semi-directif. Cette dernière méthode d'enquête a sensiblement été modifiée en remplaçant les photographies par des photos-sonores, puisque la photographie à la différence de la photo-vidéo ne permet pas de restituer ni le son ni le mouvement. Il a été choisi de combiner ces trois méthodes d'enquêtes afin de saisir

²⁸² Le terrain principal étant l'agglomération paloise, la méthodologie a d'abord été pensée pour s'appliquer à ce terrain pour ensuite être mise en place dans la ville de Saragosse.

l'expérience des usagers dans ses dimensions sensibles et émotionnelles, et de réduire la part de subjectivité introduite par le chercheur.

1.2.1 Cerner l'expérience des usagers : des méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives ayant recours à un support d'enquête

Avant d'explicitier notre méthode d'enquête, nous avons jugé nécessaire de revenir sur l'état de l'art de cette question. En effet, la réalisation de ce dernier nous a conduit d'une part à mieux connaître les différentes méthodes d'enquête que nous pouvions mettre en place pour cerner l'expérience des usagers ; tout en nous permettant de faire notre choix quant à la meilleure méthode d'enquête adaptée à notre terrain et à notre problématique. D'autre part, la présentation de l'état de l'art des différentes méthodes d'enquête conduit aussi à resituer notre démarche dans un cadre plus général. Dans le but de synthétiser et d'illustrer le propos qui va suivre, nous avons réalisé un tableau synoptique (Tableau 12) des différentes méthodes développées dans la littérature scientifique pour traiter de l'expérience.

Pour cerner l'expérience des usagers, nous avons délibérément choisi de ne pas recourir aux méthodes d'enquêtes quantitatives ou aux méthodes d'enquêtes quantitatives intégrant des facteurs ou éléments qualitatifs tels que la méthode du « Flow Simplex » ou celle de « l'Indexpérience ». La première, la méthode du « Flow simplex » (Vitterso, Vorkinn, Vistad, Vaagland, 2000) étudie à partir de questionnaires, le degré de satisfaction des visiteurs d'un parc d'attractions de Norvège. Cette « méthode alternative [qui cherche à] fournir des renseignements différenciés au sujet de l'expérience touristique » a montré que les touristes avaient des « réactions affectives à certaines attractions » (Vitterso, Vorkinn, Vistad, Vaagland, 2000 : 432). D'autres méthodes quantitatives, comme celle de l'Indexpérience (Guérin, Bedad 2006), visent à cerner le degré de satisfaction d'un lieu touristique ou « l'expérience touristique dans les destinations urbaines ». Mise en place dans la ville de Montréal, cette matrice de calcul attribue une note de perception à chaque dimension de l'expérience touristique de la ville, dimensions préalablement définies (divertissement, accueil, ambiance, etc.). Cet outil d'évaluation se présente également comme un outil de « marketing, de communication et un outil opérationnel [pour calculer notamment] les retombées économiques sur l'ensemble de l'industrie touristique » (Guérin, Bedad, 2006).

Ce choix méthodologique, de ne pas recourir aux méthodes quantitatives, ne remet pas en cause la validité de ces dernières. Il s'appuie sur le fait que les méthodes quantitatives (questionnaires, matrices de calcul ou outils d'évaluation) permettent d'indiquer des tendances générales ou de mesurer des comportements à partir de données (quantifiables) récoltées auprès d'un échantillon d'individus assez large : « le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quels points sont généralisables les informations et les hypothèses préalablement constituées (Combessie, 2007 : 33) ». Ces méthodes ne permettent pas d'expliquer la raison d'une pratique ou de comprendre un processus de comportement, d'approfondir la perception et la représentation que se font les individus de leur environnement ou encore « d'affiner l'analyse du sens individuel des pratiques et des expériences sociales » (Desanti et Cardon, 2007 : 46). Enfin, l'enquête quantitative ne laisse pas non plus une large place à la libre parole des enquêtés : « l'exigence de la quantification des réponses interdit alors « les débordements » [...]. Le questionnaire peut aussi susciter des réponses artificielles et convenues de la part [des enquêtés] » (Desanti et Cardon, 2007 : 46).

Comme nous souhaitons traiter les aspects sensibles et émotionnels de l'expérience et que « les recherches pourraient tirer avantage d'une combinaison et d'une intégration de diverses techniques et méthodes de recherches sur le terrain » (Hartmann, 1988), nous nous sommes orientée vers la mise en place d'une méthode d'enquête hybride/combinée, c'est-à-dire une méthodologie s'appuyant sur l'utilisation et la combinaison de différentes méthodes qualitatives. Pour cela, nous avons choisi celles de l'observation directe, de l'observation participante et de l'entretien semi-directif : « plus encore que le questionnaire direct, qui part de questions formulées par le chercheur, l'entretien, qui va à la recherche des questions des acteurs eux-mêmes, fait appel au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan » (Blanchet, Gotman, 2010, 20). Bien que « longtemps réfractaires » aux méthodes issues d'autres champs disciplinaires et/ou aux « techniques spécifiques » telles que l'association de « la parole et [de] la carte », (Haegel, 2006 : 317) les géographes se les sont aujourd'hui largement appropriées. C'est dans la continuité de ces nouvelles méthodes d'enquête et dans le but de faciliter la prise de parole des enquêtés, en particulier pour évoquer les aspects sensibles et émotionnels de leurs expériences, que nous avons voulu compléter la méthode de l'entretien semi-directif « classique » par un support d'enquête.

Envisagée dans un premier temps, la méthode des parcours commentés ou l'entretien itinérant a été finalement écarté sans pour autant que sa validité soit remise en cause. Cette méthode dont l'objectif est « d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement » (Thibaud, 2011 : 81) en se basant sur trois activités à réaliser « simultanément : marcher, percevoir, écrire », est souvent utilisée dans les recherches urbaines, en particulier celles abordant les questions liées à l'espace public. Dans sa thèse, Anne Watremez (2008) qui s'interroge sur la notion d'habiter une ville patrimoniale, utilise cette méthode pour « faire émerger la parole de l'habitant quant à ses pratiques de l'espace urbain, et ses représentations qu'il a de sa ville » (Watremez, 2008 : 77). Pratiquer une ville, ce n'est pas seulement la parcourir, c'est aussi la vivre et en faire l'expérience, en d'autres termes mobiliser et être à l'écoute de ses sens : « l'espace formel de la ville, la présence du soleil, des odeurs, de la végétation sont essentiels dans l'appréhension de cette pratique et constitue l'ambiance d'une ville » (Watremez, 2008 : 77). S'entretenir et observer in situ un interlocuteur qui devient un « acteur-producteur de la ville » permet de comprendre et d'analyser cette expérience (Watremez, 2008). Cette méthode intéressante conduit à interroger des habitants et est difficile à mettre en œuvre avec des visiteurs, plus particulièrement des touristes. Le tourisme dans l'agglomération paloise étant essentiellement constitué d'un tourisme de proximité et d'excursionnistes, cette méthode d'enquête n'a pas pu être mise en place. La plupart des visiteurs reste dans le centre historique de la ville de Pau où le cours d'eau est en grande partie invisible et la majorité d'entre eux ne peut (par manque de temps ou d'informations) ou ne veut pas se rendre près des berges lors de son séjour. Il est par ailleurs difficile de prendre contact avec des visiteurs avant un séjour organisé sans recours à des agences spécialisées, pour ensuite s'entretenir avec eux et les observer en situation réelle dans une ville qui peut leur être encore inconnue. Cette méthode qui aurait pu s'appliquer aux habitants l'est difficilement pour les visiteurs. L'un des objets d'étude de notre recherche étant d'appréhender l'expérience des visiteurs et de la comparer à celles des habitants, il a fallu choisir une méthode commune aux deux catégories d'enquêtés.

La carte mentale, méthode « en lien avec le courant de la géographie de la perception » (Staszak, 2003 : 132) peut être décrite comme la représentation mentale qu'un individu se fait de son environnement. Très usité dans les années 1960-1970 par les géographes anglo-saxons, elle consiste à demander à l'enquêté de dessiner, le plus souvent à main levée et « de mémoire » la représentation qu'il se fait d'un espace. Peter Gould et Rodney White qui abordent dans leur ouvrage *Mental Maps* (1989), « la perception que les

individus ont des lieux, et les images mentales qui se forment à partir du flux d'informations filtré »²⁸³ (Gould et White, 1974 : 48), mettent en garde contre les difficultés d'interprétation des données recueillies (absence ou présence marquée d'un élément, distorsion de l'espace, etc.) puisque « la carte mentale de chaque personne est unique » (Gould et White, 1974 : 51). Bien que le traitement de l'information de la carte mentale soit sujet à des débats et que son utilisation exclusive dans les enquêtes ait été remise en question dans les années 1980-1990, l'utilisation de cette méthode « pour représenter ce que nous connaissons du monde »²⁸⁴ (Bell, 2009 : 70) a été écartée seulement pour des raisons similaires à celles exposées pour la méthode précédente. Il aurait pu être intéressant d'avoir recours à cet outil dans la mesure où il fait « ressortir les pratiques qui sont de l'ordre de la réponse immédiate (l'immédiateté) et la réponse décalée (programmation) à l'évènement » (Chapon et *alii.*, 2010, 59). Cependant ce dernier nécessite d'avoir un panel d'enquêtés connaissant le lieu et ayant une pratique de l'espace fluvial urbain régulière. Et il est très difficile de mettre en œuvre cette méthode avec des visiteurs.

Parmi les autres méthodes d'enquêtes qualitatives, celles basées sur un travail de mémoire ou d'écriture d'un journal de bord, « autobiography » ou « memory works » nous ont également intéressées dans un premier temps avant d'être mises de côté. Ces méthodes de recherche qui demandent à l'enquêté de produire un rapport ou un journal « intime » de son séjour, présentent l'avantage de noter en temps réel et sans se baser sur des souvenirs (parfois lointains), des impressions, sensations ou émotions²⁸⁵ (Meth, 2009 : 150). Écartées pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment, ces méthodes nous ont également semblé limitées dans le sens où elles nécessitent de la part de l'enquêté de mobiliser des compétences linguistiques et rédactionnelles, compétences qui, lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées, ne permettent pas de libérer la parole de l'enquêté et de l'aider à mettre en récit son expérience.

²⁸³ « The perception that people have of places, and the mental images that are formed from filtered information flows, are two of the major themes of this book ».

²⁸⁴ « Used to represent what we know about the world ».

²⁸⁵ « Advantage of the currency of recording, thus proving to be more accurate than retrospective methods which rely on memory ».

Tableau 12 : Principales méthodes recensées pouvant cerner l'expérience (Clarimont, Leichnig, 2014)

Types de méthodes	Nom de la méthode	Auteurs (non exhaustif)	Objectif(s) de la méthode	Démarche utilisée
Méthodes quantitatives	« <i>Musa Method</i> »	ARABATZIS et al. (2010)	Évaluer le degré de satisfaction des visiteurs d'un parc national, en Grèce et déterminer les facteurs (environnement, services, hébergement) affectant le plus le niveau de satisfaction des visiteurs. Fournir des éléments aux autorités permettant d'améliorer la gestion du Parc.	Questionnaire en deux parties : - Caractéristique des visiteurs (motifs de la visite, origine, mode de transport, âge, niveau d'éducation, occupation et revenu, dépenses). - Évaluation de la satisfaction sur la base de critères prédéfinis. MUSA (MUTicriteria Satisfaction Analysis) : analyse multicritère des réponses.
	« <i>Flow simplex</i> »	VITTERSU et alii (2000)	Évaluer le degré de satisfaction des visiteurs par rapport à un site touristique en prenant en compte des éléments affectifs.	Questionnaire et traitement statistique.
	Indexpérience	GUERIN et al. (2006); CIFORT; Tourisme Montréal; OMT; Tourisme Québec etc.	Évaluer l'expérience touristique dans les destinations urbaines pour contribuer à leur gestion. Produire un outil de mesure de l'expérience touristique.	Construction « d'indicateurs de conformité » sur la base de données statistiques et de données issues du dépouillement d'un questionnaire auprès des visiteurs » (900 durant l'été 2005, à Montréal).
	Enquêtes photographiques	LE-LAY et alii. (2005); LE-LAY et alii. (2013);	Étudier les perceptions paysagères (paysages fluviaux) des populations (élus locaux, associations, écoliers) en évaluant statistiquement les préférences et réactions paysagères ainsi que les échelles (Le-Lay et alii. 2005).	Questionnaire incluant un corpus photographique pris par l'enquêteur dont le nombre varie entre 12 et 200.

Méthodes qualitatives	Observation participante	GRENIER (1998, 2004); LADWEIN (2002) GILLESPIE (2006); SIMONI et al. (2008)	Conceptualiser l'expérience du tourisme polaire pour enrayer les comportements délinquants et mieux gérer les ressources (Grenier, 2009). Opérer un retour sur le positionnement de l'ethnographe/touriste par rapport aux informateurs (Simoni et al, 2008).	Observation participante dans le cadre de croisières polaires et enquête auprès des touristes (Grenier, 1998). Observation participante des rencontres informelles entre locaux et touristes, à Cuba, dans un contexte d'interactions limitées et contrôlées par les autorités (Simoni et al. 2008).
	Entretien itinérant	WATREMEZ (2008)	Faire « émerger la parole de l'habitant sur sa pratique de la ville » ; saisir les pratiques sensibles des lieux ; développer une approche réflexive sur les relations chercheur/habitants.	Dispositif à deux temps : - Rencontre préalable pour « établir le contrat de communication » (consigne, durée, autorisation d'enregistrement, reproduction du tracé du parcours sur un plan) - Entretien en marche auprès de 13 habitants, « discours provoqués » (parcours, ambiances).
	Cartes mentales	MOUNET (1994)	Saisir la façon dont un individu se représente une portion d'espace « précis et géographiquement localisable » ; mettre en évidence les lieux les plus marquants pour l'individu en fonction de son expérience motrice personnelle.	Utilisation de la carte mentale comme support à l'enquête auprès des moniteurs de sports d'eaux-vives. Deux approches : - Soit l'enquêté dessine la carte sur un fond blanc, - Soit un fond de carte est fourni par l'enquêteur.
	« <i>Diary methods</i> » ou méthodes biographiques	METH (2009) ; PURCELL (2009)	Recueil de témoignages ou « récits » de voyages de toutes natures (carnet, blog, vidéo, audio, etc.) pour appréhender l'expérience touristique dans toute sa complexité.	Production par l'enquêté de son « récit » : - Soit de façon spontanée - Soit à la demande du chercheur

Utilisation de la photographie	« Memory works »		SMALL (1999); TUNG et alii. (2011)	Analyser l'expérience touristique mémorable.	Narration a posteriori par l'individu des événements perçus comme significatifs de son voyage. Examen collectif des mémoires, participant considéré comme un co-chercheur.
	Enquêtes photographiques		LUGINBÜHL (1989); MICHELIN (1998); MICHELIN et alii (2005);	Analyser les perceptions paysagères en intégrant la photographie comme support à l'entretien. C'est l'association de question-photo qui permet d'approfondir la problématique recherchée comme : « les transformations paysagères auxquelles les individus participent, qu'ils subissent ou auxquelles ils s'opposent [...] » (Luginbühl; 1989)	Association d'un corpus photographique avec des questions pouvant être regroupées en thème. Deux approches : - Soit le corpus photographique est constitué par le participant. Ce dernier doit prendre les clichés en fonction de la série de questions qui lui est posée. - Soit le corpus photographique est constitué par le chercheur.
	Enquêtes photographiques : « libre catégorisation »		HATT (2010); HATT et alii. (2011)	« Identifier l'image collective du territoire » et analyser les représentations d'un lieu, les transformations paysagères perçues et vécues par une population, notamment les touristes, des stations des aménagements des espaces publics (Hatt, 2010).	Libre catégorisation de deux corpus photographiques réalisés par l'enquêteur (un représentant plusieurs stations balnéaires et un représentant la station balnéaire étudiée). Entretien en trois temps : - Classer le premier corpus (75 photos) en au moins 5 catégories, choisir une photo représentative de chaque catégorie et expliquer ses choix, - Classer le second corpus en reprenant la même démarche que pour le premier et les mêmes catégories de classement, - Répondre à un court questionnaire.
	« Reflexive photography » ou « Auto-photography »		THOMAS (2009); SANDERS (2009)	« Voir le monde à travers les yeux d'autrui » (Thomas, 2009). « Changer le point de vue de l'enquêteur en mettant au centre du processus celui de l'enquêté » (Sanders, 2009).	Enquêtes en deux ou trois parties: - Donner des instructions (détaillées) aux participants (facultatifs), - Prise de photos sans le chercheur, - Entretien-analyse effectué à partir des photos considérées comme des données.

					Le participant est au centre de la conversation et devient l'expert du sujet. Cet entretien peut prendre plusieurs formes ou modalités.
		« Photo-elicitation interview »	COLLIER (1967); SCHWARTZ (1989); DUTEUIL-OGATA (2007); PAPINOT (2007); BIGANDO (2006) BIGNANTE (2010)	Le corpus photographique est le support à l'entretien semi-directif. La photographie est le médium entre le tryptique formé par le chercheur, l'objet de recherche et l'individu enquêté. Cet outil permet de déclencher des réactions et de développer les réponses de l'interlocuteur.	La souplesse du dispositif proposé par Collier permet à chaque chercheur d'adapter la méthodologie à sa problématique et à son terrain d'investigation (Duteuil-Ogata, 2007) : Deux approches : - Soit le corpus photographique est constitué par le participant - Soit le corpus photographique est constitué par le chercheur
Méthodes combinées	Combinaison entretien/observation		DEVANNE (2012)	Cerner l'expérience touristique du paysage « approcher la construction sociale de la nature et de l'espace par la double entrée de la visite et du paysage ».	Démarche en trois temps : - Entretien semi-directif préalable à la visite, - Observation en marche, - Entretien semi-directif plusieurs mois après le séjour.
	Combinaison observation/photographie		LADWEIN (2003)	« Mettre en évidence le rôle du processus d'appropriation qui participe à la mise en œuvre de l'expérience de consommation touristique urbaine ».	Utilisation de la photographie comme moyen de « déconstruction des situations de consommation [touristique] de l'espace ».
	Combinaison Questionnaire/entretien/observation		LI (2000)	Mettre en œuvre une méthode phénoménologique centrée sur l'expérience humaine qui décrit plus qu'elle n'explique. « Au lieu de concevoir le corps comme un objet	Collecte de données en trois temps : avant, pendant et après le séjour. Combinaison de questionnaire (39) distribués à tous les voyageurs avant et après, de longs entretiens

			organique, cette méthode étudie l'expérience que les personnes ont de leur corps ».	avec un nombre réduit (7) de participants volontaires considérés comme des « co-chercheur ».
	Combinaison diagnostics, entretiens/parcours commentés (ou entretiens itinérants)/baluchons multisensoriels	MANOLA (2012) ²⁸⁶	« Explorer les rapports sensibles des habitants à leurs territoires de vies et [...] rendre opérationnalisable les rapports sensibles des habitants par le biais du paysage multisensoriel ». « Collecter tous leurs sentirs [(des habitants)] au contact de leurs pratiques et cheminements quotidiens ».	Démarche en deux temps : - Diagnostic urbain et paysager expert (3 niveaux : documents, classique et observation marchante), - Investigations de terrain : entretiens ouverts courts, parcours multisensoriel avec questions et baluchons multisensoriels (l'enquête qui réalise ses pratiques et cheminements quotidiens sans le chercheur, possède durant une semaine un appareil photo, un dictaphone et une enveloppe pour recueillir des objets).
	Combinaison « <i>diary methods</i> » et autres approches	MARKWELL (1997) ; DEVANNE (2005)	Étudier l'expérience humaine sous toutes ses formes	Combinaison de « récits » produits à la demande du chercheur et d'entretiens individuels ou collectifs (focus group) voire de méthodes quantitatives (GIS, analyses statistiques).

²⁸⁶ Cette combinaison de méthode a été découverte lors du colloque "Nature urbaine en projets" à Paris en février 2013 est a donc été intégrée au tableau après avoir mis en place notre propre méthode d'enquête et après avoir réalisée la majeure partie du terrain palois.

1.2.2 Appréhender l'expérience « sensible » avec la photographie comme support d'enquête

C'est dans ce contexte que la méthode de l'entretien semi-directif utilisant la photographie comme support d'enquête a ainsi retenu notre attention pour appréhender le concept d'expérience dans ses aspects sensibles et émotionnels. Si « en géographie, la photographie [...] a facilité le voyage et la découverte, et plus tard la description de paysage et l'administration de région »²⁸⁷ (Sanders, 2009, 158), dans les travaux de recherche actuels, elle dépasse cette simple fonction illustrative qui lui avait été attribuée au XIXe siècle et au début du XXe siècle, pour être utilisée comme support d'enquête. En effet, différentes méthodes d'enquêtes souvent issues de courants anglo-saxons, mais de plus en plus utilisées en recherche francophone notamment en sciences humaines et sociales comme l'anthropologie ou la géographie ou encore l'urbanisme ou l'aménagement ont recours à ce support. Sans tenir compte des courants de pensée ou des disciplines, il est possible de regrouper les méthodes ayant recours à la photographie comme support d'enquête en quatre ensembles :

- l'enquête photographique (1),
- l'enquête photographique fondée sur une libre-catégorisation du corpus (2),
- l'auto-photographie ou photographie réflexive (3),
- la *photo-elicitation interview* (4).

Il est vrai que ces quatre ensembles utilisent le même outil et font face à des critiques similaires portant sur la part de subjectivité introduite par le support en lui-même. De plus, le recours au même support, les modalités de mises en œuvre parfois semblables, et la promiscuité avec la méthode de la *photo-elicitation interview* rendent les frontières entre ces quatre ensembles très poreuses. Par souci de lisibilité, nous aurions pu les classer autrement, c'est-à-dire par catégories d'enquêtés visées (visiteurs ou habitants) ou encore par modalités de mises en œuvre (support photographique réalisé par le chercheur ou par l'enquêté). Toutefois, il nous semble important de distinguer ceux utilisant un support photographique et ne se réclamant pas de la méthode de la *photo-elicitation interview* (1), de ceux s'inspirant de cette méthode, mais utilisant une modalité de mise en œuvre distincte (2) et ceux utilisant la photographie comme support principal sans le combiner à d'autres méthodes (3) de la *photo-elicitation interview*. En d'autres termes, nous cherchons à montrer que bien que similaire à la *photo-elicitation interview*, toutes les

²⁸⁷ « In geography, photography was used as an aid in establishing nation and empire. It facilitated travel and discovery, and furthered landscape description and state administration ».

méthodes recourant à l'outil photographique ou à la photographie en tant que support d'enquête n'appartiennent pas nécessairement à la méthode de la *photo-elicitation interview*.

Les enquêtes photographiques

Plus couramment utilisée en géographie ou en aménagement, l'enquête photographique est un support permettant d'étudier les « perceptions du quotidien » et surtout de « cerner les représentations que se font les habitants » (Luginbühl, 1989 : 2) de leur paysage. Parmi les enquêtes photographiques recensées, on constate qu'il s'agit principalement de cerner les représentations habitantes, généralement pour les besoins des collectivités. Notons que les chercheurs ayant recours à l'enquête photographique comme Yves Luginbühl (1989) et Yves Michelin (2005) ne mentionnent pas les autres méthodes utilisant la photographie comme support à l'entretien dans leurs travaux et ne semble d'ailleurs pas les utiliser. De plus, la photographie n'est pas décrite chez ces auteurs comme un « médium », comme c'est le cas dans la *photo-elicitation interview*, même si elle sert de support à l'entretien.

Yves Luginbühl (1989) qui utilise la photographie lors d'entretiens effectués auprès d'une soixantaine d'habitants de la région agricole du Boischaut-Sud entre 1985 et 1986, montre que « l'analyse des discours qui émergent du regard porté sur les photographies se révèle effectivement très riche ». Ici pour ce chercheur, la méthode ne réside pas seulement à recourir à la photographie, cliché pris et sélectionné par l'enquêteur, mais bien de combiner cet outil à des questions qui sont posées par l'enquêteur aux habitants : « c'est en fait dans l'association question-photographie que peut se structurer une véritable méthode d'analyse qui déborde largement de l'objet initial et permet de soulever des problèmes touchant aux transformations paysagères auxquelles les individus participent, qu'ils subissent ou auxquelles ils s'opposent [...] » (Luginbühl, 1989 : 7). Même si l'utilisation de la photographie est jugée comme « prometteuse », elle « suppose une réflexion et une analyse rigoureuse » (Luginbühl, 1989 : 7). En effet, son utilisation pose quelques difficultés puisque la photographie prise par l'enquêteur est subjective dans le sens où elle présente un(e) (point de) vue. Ce « cliché » est entouré d'un cadre qui ne montre pas le paysage dans son ensemble ni certains éléments de la nature que révèlent les sons ou les odeurs. Le choix et les conditions de prise de vue pour montrer tous les éléments d'un paysage (par exemple : la pluie, la brise...) ainsi que la sélection du corpus photographique incombent à l'enquêteur qui introduit forcément un biais, son regard sur

le sujet ou l'objet : « [...] la photo, il est vrai, contient une part d'investissement de son auteur, elle a effectivement un sens, comme elle n'en est pas dénuée pour celui qui la regarde » (Luginbühl, 1989 : 1).

Afin de mettre en place « une méthode simple, efficace, applicable à n'importe quelle petite collectivité » (Michelin, 1998) et constatant également que le recours à la photographie provoque de meilleurs résultats qu'un entretien classique puisque « la majorité des habitants rencontre des difficultés à exprimer leurs opinions seulement avec des mots »²⁸⁸ (Michelin, Lelli, Paradis, 2005 : 19), Yves Michelin choisit de recourir au support photographique pour saisir le rapport des habitants de la communauté de communes de Chabreloche à leur espace. À la différence d'Yves Luginbühl (1989), Yves Michelin décide de réduire le biais subjectif introduit par le regard du chercheur en demandant aux habitants et aux acteurs locaux de participer à l'enquête. À travers la mise en place d'un processus participatif, les enquêtés sélectionnent eux-mêmes leur corpus photographique au moyen d'appareils photos « jetables » : « la technique des appareils photos jetables peut constituer un très bon support pour appréhender la dimension affective du paysage, dégager les éléments que les habitants considèrent comme le plus représentatif et engager un dialogue sur l'avenir. Le support photographique sert de fil conducteur à l'entretien. L'enquêté s'appuie beaucoup sur l'image pour exprimer ses idées [...] » (Michelin, 1998). En reprenant cette méthode d'enquête pour étudier les représentations paysagères d'habitants du Massif central et du sud de la France, et les aider à mettre en place un projet de développement durable, Yves Michelin indique que « l'outil photographique apparaît utile pour comprendre et définir les paysages ordinaires, dans leurs dimensions émotionnelles, identitaires, esthétiques, dynamiques, patrimoniales et opérationnelles, contribuant à la pensée de l'identité du territoire »²⁸⁹ (Michelin, Lelli, Paradis, 2005 : 19).

D'autres chercheurs ont également recours à l'enquête photographique pour étudier les perceptions paysagères, mais en associant ce support à des méthodes quantitatives. Dans le cadre de sa thèse portant sur le bois mort en rivière, Yves-François Le-lay (Le-Lay et alii. 2005) met en place la photo-questionnaire. Cette méthode consiste à présenter à différents groupes de population, sous la forme d'une approche participative (gestionnaires, élus, techniciens, voire habitants), un questionnaire incluant une série de

²⁸⁸ « The majority of inhabitants meet difficulties to express their opinion only by words ».

²⁸⁹ « The photographic tool appears to be useful for understanding and defining the ordinary landscapes, in their emotional, identity, aesthetic, dynamic, heritage and project dimensions, contributing to thoughts on territorial identity ».

photographie de cours d'eau. L'objectif est d'étudier « les variations dans les perceptions des paysages fluviaux pour améliorer la gestion et l'entretien des cours d'eau » (Le-Lay et alii. 2013 : 11). Comme il s'agit d'une enquête recourant en partie à des analyses statistiques (logiciel R), nous ne l'avons pas exploré plus en détail.

Les enquêtes photographiques : « libre catégorisation »

Si l'utilisation de la photographie comme support d'enquête a été utilisée auprès d'habitants, elle a également été testée auprès de touristes. Dans le cadre de sa thèse portant sur les espaces publics des stations de Gourette et de Seignosse Océan, Emeline Hatt cherche à cerner « les représentations que les « touristes-destinataires » se font de leur lieu de séjour, comme de simple visite » (Hatt, 2011 : 4) pour identifier « les marqueurs microterritoriaux en station, supports potentiels [...] [aux] projets de requalification » (Hatt, 2011 : 534). Pour cerner ces représentations, elle s'appuie sur les travaux réalisés par Kevin Lynch qui considère que « si chaque représentation individuelle est unique, elle rejoint néanmoins une image collective [...] qui peut être analysée » (Hatt, 2010 : 25) et a recours à l'outil photographique. Ne pouvant demander aux touristes pour des raisons logistiques de prendre eux-mêmes leurs propres clichés, Emeline Hatt choisit de prendre et de sélectionner ses propres photographies pour les présenter ensuite aux enquêtés durant l'entretien semi-directif. Même si la phase de terrain pour prendre et sélectionner le corpus photographique reste sensiblement la même, les questions posées lors de l'entretien et la place donnée au corpus photographique diffèrent des méthodes d'enquêtes photographiques présentées précédemment. En effet, lors de l'entretien, il est demandé à l'enquêté d'effectuer une libre catégorisation du corpus photographique, présenté en deux phases. L'enquêté, qui n'a aucune autre consigne, doit dans un premier temps, classer en au moins cinq catégories un corpus de 75 photographies prises sur différents sites et montrant « diverses déclinaisons urbaines et paysagères des stations balnéaires » (Hatt, 2010 : 31). Il doit ensuite expliquer ses choix de classement et donner des intitulés à ses catégories. Dans un deuxième temps et en reprenant les mêmes intitulés de catégories qu'il a précédemment choisi, il doit classer un corpus de 59 photographies de la station balnéaire étudiée. Ici la photographie décrite comme un « medium » permet d'approcher les représentations des « touristes-destinataires ». Pour Emeline Hatt cette méthode d'enquête fondée sur une « libre catégorisation » d'un corpus photographique « s'est révélée particulièrement adaptée à l'espace et au public visés » (Hatt, 2011 : 320).

Dans le cadre du master 2 de recherche, cette méthode d'enquête a été testée²⁹⁰. Toutefois, dans le cadre de notre problématique de recherche actuelle, nous ne nous sommes pas basée sur cette méthode d'enquête photographique, car les modalités ne correspondaient pas exactement à notre recherche, même si l'usage de la photographie et l'analyse de discours qu'il est possible d'obtenir restent indéniables. En effet, nous ne souhaitons pas commencer notre réflexion en entrant directement par la dimension des représentations paysagères (habitantes), même si l'étude de l'expérience des usagers nécessite d'y recourir pour cerner les concepts clés de notre recherche, ni procéder à une libre catégorisation du corpus photographique. Nous voulions d'une part donner plus de place à la parole des enquêtés et aborder leur expérience sensible de l'espace fluvial urbain. Même si nous n'avons pas mis en place la méthode de l'enquête photographique dans le cadre de la thèse, l'étude de cette dernière a permis de nourrir notre réflexion sur les limites de l'utilisation de la photographie, limites qui sont bien évidemment similaires aux autres méthodes d'enquêtes que nous développons plus loin. De plus, l'enquête photographique menée par Emeline Hatt a permis de montrer qu'il est possible d'utiliser une telle méthode auprès d'usagers n'habitant pas l'espace étudié à savoir des visiteurs.

De l'auto-photographie ou photographie réflexive à la « *photo-elicitation interview* »

Parmi les autres méthodes ayant recours à la photographie, on retrouve l'auto-photographie également appelée photographie réflexive, ainsi que la *photo elicitation interview*. Plus utilisée par les sociologues que les géographes, l'auto-photographie ou photographie réflexive, « méthode issue d'un champ de recherche ethnographique [...] [qui] cherche à voir le monde à travers les yeux d'autrui »²⁹¹ (Thomas, 2009, 244), repose sur « la place du point de vue adopté. « Au lieu de se centrer sur le point de vue de l'enquêteur, c'est celui de l'enquêté qui se retrouve au centre du processus »²⁹² (Sanders, 2009, 160). Similaire à ces deux méthodes, la plus connue en anthropologie et la plus employée en géographie est celle « *photo-elicitation* » encore connue sous le nom de « *Photo-Elicitation Interviewing* (PEI) » ou « *photo-interview* ». Pour Thomas (2009), la

²⁹⁰ Cette méthode a été explorée dans le cadre du master 2 de recherche. Bien que elle ait fourni des résultats significatifs concernant l'utilisation de la photographie, nous souhaitons donner plus de place à la parole des enquêtés pour qu'ils s'expriment sur les aspects sensibles de leur expérience.

²⁹¹ « Auto-photography is an ethnographic field research method that attempts to 'see the world through someone else's eyes ».

²⁹² « Standpoint theory and shifts the point of view away front the interviewer and places the interviewee in the center of the meaning making ».

différence entre l'auto-photographie et la *photo-elicitation*, réside dans le fait que pour la *photo-elicitation* « ce qui est dit verbalement est aussi important que la donnée visuelle produite à travers la photographie. Il est rare de trouver l'auto-photographie en géographie ou dans une autre discipline de sciences sociales sans entretien, observation participante ou autres méthodes de recherches combinées avec elle » (Thomas, 2009, 248)²⁹³, ce qui n'est pas le cas que la *photo-elicitation interview*.

Formalisée par l'anthropologue américain John Collier, dans les années 1960, la *photo-elicitation* répond à des critères méthodologiques stricts, une réflexion et une analyse rigoureuse. Dans le chapitre six de son ouvrage intitulé *Visual Anthropology : Photography as Research Method* (1967), John Collier y détaille les modalités des deux phases de cette enquête. Dans un premier temps, le chercheur doit établir et sélectionner un corpus photographique représentant son objet d'étude. Il le présente dans un second temps à la personne interviewée lors d'un entretien se déroulant de préférence au domicile de ce dernier, entretien au cours duquel le chercheur enregistre l'échange sur dictaphone et observe les différents comportements, « réactions ou commentaires » de l'interviewé (Duteuil-Ogata, 2007 : 71).

Cette méthode qui favorise la prise de contact avec l'enquêté tout en possédant un caractère plaisant valorise l'interlocuteur. Pour Dona Schwartz qui étudie les pratiques rurales aux États-Unis ou pour Christian Papinot, la photographie en tant qu'objet de la conversation permet au chercheur de « s'effacer » transformant l'entretien en « événement ordinaire » (Papinot, 2007 : 79). Le corpus qui devient ainsi le médium entre le triptyque formé par le chercheur, l'objet de recherche et l'enquêté permet d'« introduire directement le thème de l'entretien sans la nécessité de sa présentation verbale, et à approfondir ou à orienter directement l'entretien vers le cœur du sujet de recherche, sans avoir à le formuler explicitement [...] » (Papinot, 2007, 80). La photographie est ici un déclencheur. Si les premières réactions de l'enquêté peuvent porter sur la qualité de la photographie, un détail de celle-ci peut l'amener à déclencher une réflexion (Luginbühl, 1989 : 7) plus approfondie, dépassant ainsi le jugement personnel de la photographie ou de la situation. De plus, le corpus facilite le développement et l'argumentation des réponses fournies par l'interlocuteur, réponses considérées comme des données : « ce ne

²⁹³ « Photo elicitation also indicates that what is spoken verbally is just as important as the visual data produced in the form of the photographs. It is rare to find auto-photography in geography or other social sciences without interviews, participant observation, or other research methods combined with it ».

sont pas les photographies elles-mêmes qui informent, mais plutôt l'analyse que l'on en fait. Les photographies montrent des détails concrets d'événements quotidiens, d'activités et de contexte dans lesquelles elles se déroulent, et procurent des données concernant la vie de la communauté »²⁹⁴ (Schwartz, 1989 : 152). Contrairement aux autres méthodes d'enquêtes plus classiques où il est difficile de revenir sur un thème ou une question, il est possible de recourir aux corpus photographiques à plusieurs reprises lors d'un même entretien « sans que le contenu informatif s'en trouve réduit » (Duteuil-Ogata, 2007 : 71). Dans ses travaux sur les paysages du quotidien, Éva Bigando a recours à cette modalité de l'enquête qu'elle nomme « principe de la double elicitation » (Bigando, 2013 : 24). Ce principe qui amène les participants à réfléchir non seulement en amont de l'entretien (au moment de la prise photographique) et également durant celui-ci (justification du choix du corpus photographique), « présente [...] l'avantage d'amener l'informant à la construction d'un discours réfléchi et cohérent, quasi indépendamment de l'intervention du chercheur » (Bigando, 2013, 24). Notons que ce sont sur ces points et ces avantages à recourir à la photographie comme support d'enquête qu'enquête photographique et *photo-elicitation* se rejoignent, rendant la distinction entre les deux plus floue.

Concernant les limites de l'utilisation de la photographie lorsqu'elle est prise par le chercheur pour la présenter à l'enquêté, elles sont bien évidemment similaires à celles évoquées pour l'enquête photographique : l'enquêteur introduit un biais subjectif. Comme le rappelle Yves Luginbühl, il convient « d'aborder [l'outil photographique] avec la plus extrême prudence [...] et ne pas le considérer comme le moyen unique de parvenir à l'objectif fixé [...] » (Luginbühl, 1989 : 2). Conscient de cette « part d'investissement de l'auteur » que nous assumons, nous considérons tout comme Dona Schwartz, que cette « ambiguïté n'est pas un inconvénient ou une limitation »²⁹⁵ (Schwartz, 1989 : 125). En effet, ce qui peut être considéré comme une faiblesse pour certains constitue pour nous une force dans la mesure où le support d'enquête contribue à libérer la parole des enquêtés, des personnes qui fournissent lors de l'entretien de riches données.

Parmi les nombreuses études ou travaux de recherches utilisant la *photo-elicitation* comme méthode d'enquête, il est nécessaire de rapidement abordée celle qui a été mise

²⁹⁴ « It is not the photographs themselves which inform, but rather, the analysis of them. The photographs show concrete details of everyday events, activities and the contexts in which they occur, and provide data about community life ».

²⁹⁵ « I consider photographs inherently ambiguous, their specifiable meanings emergent in the viewing process. This ambiguity is not a disadvantage or limitation; rather, the multiple meanings negotiated by viewers can be mined for the rich data they yield ».

place en 2007 et 2008 au sein de l'agglomération paloise. Il s'agit d'une étude menée par Rémy Bercovitz, Éva Bigando et Frederic Tesson en collaboration avec la mission développement durable de l'agglomération paloise et portant sur les « Regards d'habitants sur le paysage du Gave de Pau ». Cette étude a eu comme double objectif de permettre la « compréhension du rapport des habitants à leurs paysages quotidiens et organiser la mobilisation habitante » (Bercovitz, Bigando et Tesson, 2008 : 3). L'enquête découpée en quatre temps -réalisation du corpus photographique par les habitants (1), entretien individuel avec les habitants (2), présentation des résultats lors d'une réunion intermédiaire (3), restitution publique (4)- a mis en évidence trois résultats importants : « le Gave renvoie plus à des « paysages à vivre » qu'à des paysages décors », des lieux émergent au sein de cet espace et les habitants attribuent une importance particulière aux liens sous toutes leurs formes » (Bercovitz, Bigando et Tesson, 2008 : 36).

De l'utilisation de la photographie à l'utilisation d'une combinaison photo-vidéo

C'est donc la méthode de la *photo-elicitation interview* qui a retenu notre attention pour s'entretenir avec les usagers sur leur expérience. L'avantage d'utiliser cette méthode dont la photographie est le support de l'entretien semi-directif, est qu'elle permet de combiner plusieurs méthodes d'enquêtes et qu'elle laisse une plus grande place à l'enquêté pour s'exprimer sur les aspects sensibles de son expérience. Néanmoins, dans le cadre de notre master 2 de recherche, nous avons constaté que si la photographie est un facilitateur d'échange, un libérateur de parole possédant un caractère inédit et ludique retenant l'attention de l'enquêté (Clarimont, Leichnig, 2012), elle « n'est qu'une image à deux dimensions, dont le contenu ne peut pas transmettre pleinement les qualités dynamiques de l'eau, comme le son ou le mouvement » (Le-Lay et al., 2005 : 4). L'utilisation de la photographie comme support d'enquête ne se concentre que sur un sens, celui de la vue. Les enquêtés n'ont pas la possibilité d'en mobiliser d'autres tels que l'ouïe, le toucher, l'odorat ; des sens qui peuvent être mis en avant lors de l'observation d'un paysage fluvial ou lors de la pratique d'activités de loisirs. Pour pallier cette focalisation trop exclusive et mobiliser « [...] les deux modalités sensorielles les plus performantes et les plus utiles à l'homme pour appréhender son environnement » (Bagot, 1999 : 114) à savoir la vue et l'ouïe. Nous avons modifié sensiblement le support d'enquête de la *photo-elicitation interview* en passant de la photographie à la photo-sonore, un mélange de photo et de vidéo.

1.3 Le choix de l'utilisation d'une méthode combinée pour cerner l'expérience des usagers

Ainsi pour cerner l'expérience des usagers dans ses dimensions sensibles et émotionnelles et pour réduire la part de subjectivité introduite par le chercheur, il a été choisi d'adopter une démarche combinatoire (Tableau 12), en associant l'observation directe et l'observation participante à l'entretien semi-directif utilisant la photo-sonore comme support d'enquête.

1.3.1 L'observation directe et l'observation participante

Avant de nous entretenir avec les enquêtés, nous avons commencé par effectuer des observations sur le terrain durant la phase-test²⁹⁶. Ce type d'observation « porte d'abord sur les pratiques sociales qui s[e] déploient [sur un lieu], qu'elles soient gestuelles ou verbales. [...]. Il s'agit de rendre compte des pratiques sociales, de mettre à jour ce qui les oriente, ce qui amène les acteurs à leur donner telle forme » (Arborio, Fournier, 2010 : 47). Ces observations qui se sont poursuivies pendant la phase d'enquête, ont conduit à connaître les avantages et inconvénients des lieux possibles de rencontre avec les enquêtés (Tableau 13), les différentes activités qu'il est possible de pratiquer, l'ambiance du lieu et la façon dont les usagers s'y déplacent.

Tableau 13 : Avantages et inconvénients des lieux des enquêtes du terrain Palois (Leichnig, 2013)

Lieux	Avantages	Inconvénients
Boulevard des Pyrénées	Nombreux visiteurs	Faible visibilité du Gave Ambiance sonore bruyante
Château de Pau	Très nombreux visiteurs	Faible visibilité du gave
Gare de Pau	Nombreux visiteurs en partance Disponibilité moyenne	Ambiance sonore bruyante Absence de visibilité du Gave Faible nombre de visiteurs ayant parcouru les berges

²⁹⁶ Dans le cadre de son stage de Master 1 -effectué dans le cadre du programme de recherche intitulé « Patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et expérience des visiteurs. Une approche comparée à partir de l'analyse de cas dans le Sud-ouest européen », Étienne Sauze a été chargé de tester la méthode d'enquête. Quinze touristes et excursionnistes et huit habitants ont participé à cette phase-test entre mai et juin 2012. Les entretiens d'une durée en moyenne 15 minutes, se sont principalement déroulés sur le Boulevard des Pyrénées, lieu très fréquenté et prisé par les visiteurs qui ont un accès direct au château d'Henri IV (le site le plus visité de la ville de Pau) et aux alentours -parc du château, Palais Beaumont, jardins du Roi, ville-basse (17 rencontres). Depuis cette promenade sur le belvédère, il est possible d'admirer la chaîne des Pyrénées et les coteaux de Jurançon et la basse ville. Quelques rencontres (6) ont eu lieu sur l'un des ponts traversant le cours d'eau ou sur les berges de Billère et Jurançon et au Stade d'eaux-vives.

Jardins du Roi	Quelques visiteurs Disponibilité et cadre propice à l'échange	Absence de visibilité du Gave Faible nombre de visiteurs ayant parcouru les berges
SEVPP	Présence de visiteurs Proximité du cours d'eau Expérience sensorielle possible Disponibilité et cadre propice à l'échange	Nombre de visiteurs fluctuant selon les saisons et les animations Ambiance sonore bruyante lors des manifestations sportives
Berges de Gelos, Mazères-Lezons		Lieux trop peu fréquentés par les visiteurs qui ne connaissent pas pour la plupart son existence
Berges de Billère, Jurançon		Nombre de visiteurs fluctuant selon les saisons et les animations
Laroin		Seule la zone de pêche privée (lacs artificiels) accueille quelques visiteurs

Pour appréhender certains types d'enquêtés et mieux comprendre les pratiques de ces derniers, nous avons également eu recours à l'observation participante²⁹⁷. Cette méthode « [...] consiste à participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés, selon la catégorie d'âge, de sexe ou de statut dans laquelle le chercheur parvient à se situer par négociation avec ses hôtes en fonction de ses propres desiderata ou de la place que ceux-ci consentent à lui faire » (Bianquis-Gaser, 2009 : 166). En plus, d'observer in situ les visiteurs et les habitants, ce qui a permis de mieux appréhender le contexte de visite et le type d'expérience possible, la méthode de l'observation participante a facilité la prise de contact avec les enquêtés prenant part aux activités culturelles et sportives sur les berges du Gave de Pau et de l'Ebre. Pour réaliser ces observations participantes, nous avons tout d'abord recensé les différentes activités organisées autour des espaces fluviaux urbains. Dans un deuxième temps, nous avons pris contact avec les structures et les encadrants avant de participer aux sorties ou aux visites. Ces activités sont organisées par :

- L'OTC de Pau et la mission ville d'art et d'histoire de l'agglomération paloise dans le cadre d'un partenariat (la balade à vélo « l'autre tour »),
- Des partenariats entre associations et communes (Ansar : « visites de l'Ebre en automne ») ou entre services publics (La calle indiscreta et Zaragoza turismo : balade-visite en vélo autour des berges).

²⁹⁷ La phase-test a montré l'intérêt de recourir à de l'observation participante d'une part pour observer in situ les enquêtés et d'autre part pour pouvoir réaliser par la suite des enquêtes avec les participants volontaires.

- Les associations elles-mêmes (Ecocène, Destination Patrimoine, le CDIE Béarn, le CREN etc.) qui structurent leur démarche en s'inscrivant dans le cadre des animations du PNU (« l'été au bord du Gave »).

Pour ces rencontres faisant suite à la participation à ces activités aussi diverses que variées -rafting, canoë-kayak balade à vélo, promenade ou balade à la découverte d'insectes dans les saligues-, les visiteurs et habitants étaient informés, lors de la présentation de la sortie ou visite par le guide ou l'organisateur, de la présence du chercheur, de son objet d'étude et de ses objectifs tout comme de la possibilité qu'il leur soit demandé à la fin de la sortie de participer à l'enquête sur la base du volontariat.

1.3.2 La « photo-sonore » comme support d'enquête à l'entretien semi-directif

La grille d'entretien

Tout comme la photographie, la photo-sonore constitue le support de l'enquête et le médium entre l'enquêté et l'enquêteur et vient s'intégrer la grille d'entretien semi-directif. L'entretien semi-directif qui se situe à mi-chemin entre l'entretien directif, proche du questionnaire (questions ouvertes), et de l'entretien non directif où quasiment seul l'enquêté parle, est une « méthode de recueil de la parole de l'individu » (Haegel, 2006 : 316). Il s'accompagne d'un guide ou grille d'entretien, une sorte d'aide-mémoire, permettant à l'enquêteur de suivre une ligne directrice sur les questions ou sujets à aborder lors de l'entrevue. Dans le cas de notre recherche, la grille d'entretien se dirigeait aux usagers de l'espace fluvial urbain : des visiteurs et des habitants (Annexes 6 et 7).

La grille d'entretien (Tableau 14 et 15) auprès des habitants diffère de quelque peu de celle des visiteurs bien que les questions principales et la ligne directrice restent les mêmes. En effet, il nous a semblé nécessaire de restituer le contexte de séjour des visiteurs alors que dans le cas des habitants, connaître le lieu de provenance et la durée de résidence nous est suffisant (thème numéro un). Les questions relatives au contexte de visite (le moment et le lieu où la rencontre entre chercheur et enquêté s'effectue) sont posées aux usagers -visiteurs et habitants- dans le thème numéro deux.

Tableau 14 : Grille des entretiens auprès des visiteurs (Leichnig, 2013²⁹⁸)

Thème	Objectifs relatifs au thème	Exemples et nombre de questions	Objectifs relatifs à l'enquête
Le visiteur et la ville de Pau	Connaître le lieu de provenance, le degré de connaissance et le séjour touristique effectué dans la ville de Pau	Si vous ne deviez emporter qu'une photographie de la ville de Pau, quelle serait cette image ? (8)	Première prise de contact avec le visiteur
Le visiteur et le cours d'eau	Savoir si le visiteur habite près d'un cours d'eau, quelles activités éventuelles il pratique et s'il connaît le Gave de Pau	Dans votre commune d'origine, vous rendez-vous souvent près d'un cours d'eau ? Si oui, lequel ? (4)	Amener la thématique du cours d'eau et de l'espace fluvial
Le visiteur et le Gave de Pau	Connaître le contexte de cette visite/sortie, les perceptions et l'expérience sensible du visiteur, Connaître la potentialité du Gave de Pau, du cours d'eau en ville de manière générale et du développement de produits touristiques	D'une manière générale, qu'est-ce que vous appréciez particulièrement en ce lieu ? (9)	Établir le contexte de visite et des pratiques de l'espace fluvial urbain palois, Connaître la potentialité du Gave de Pau, du cours d'eau en ville de manière générale et du développement de produits touristiques
« Photos-sonores » Pau	Permettre au visiteur d'approfondir les premiers éléments mis en avant précédemment, de comparer les différents espaces fluviaux autour du Gave, traiter de la question de la nature en ville.	Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ? (4)	Les « photos-sonores » favorisent l'échange et sont un point d'appui au dialogue
« Photos-sonores » autres villes	Permettre au visiteur d'établir des comparaisons avec d'autres styles, formes (etc.) d'aménagement de berges	Avez-vous perçu des différences majeures entre le gave de Pau et les autres fleuves ou rivières apparaissant dans ces vidéos ? Si oui, lesquelles ? (6)	Les « photos-sonores » favorisent l'échange et sont un point d'appui au dialogue
Le visiteur, l'urbain et l'espace fluvial	Connaître le rapport entre la ville (en général) et le visiteur, en particulier dans le cadre de séjours touristiques et l'importance ou non du cours d'eau	En général, la présence d'un fleuve ou d'une rivière, vous semble-t-elle représenter un avantage ou au contraire un inconvénient pour la pratique du tourisme en ville ? Pourquoi ? (7)	Établir le potentiel touristique d'une ville, de la nature en ville et d'un cours d'eau
Contexte de l'entretien	Informations complémentaires sur le visiteur	Quelle est votre profession ? (5)	Établir le contexte de l'entretien

²⁹⁸ Les grilles d'enquête des entretiens auprès des habitants et des visiteurs sont identiques pour les deux terrains d'étude, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse. Par souci d'alléger la lecture, il a été choisi de ne présenter que les grilles concernant le terrain palois.

Tableau 15 : Grille des entretiens auprès des habitants (Leichnig, 2013)

Thème	Objectifs relatifs au thème	Exemples et nombre de questions	Objectifs relatifs à l'enquête
L'habitant et la ville de Pau	Connaître le lieu de provenance et la durée de résidence	Dans quelle commune de l'agglomération ou quartier de Pau résidez-vous ? (2)	Première prise de contact avec l'habitant
L'habitant et le Gave de Pau	Connaître le contexte de cette visite/sortie, les perceptions et l'expérience sensible de l'habitant	D'une manière générale, qu'est-ce que vous appréciez particulièrement en ce lieu ? (11)	Établir le contexte de visite et des pratiques de l'espace fluvial urbain palois
« Photos-sonores » Pau	Permettre à l'habitant d'approfondir les premiers éléments mis en avant précédemment, de comparer les différents espaces fluviaux autour du Gave, traiter de la question de la nature en ville.	Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ? (4)	Les « photos-sonores » favorisent l'échange et sont un point d'appui au dialogue
« Photos-sonores » autres villes	Permettre à l'habitant d'établir des comparaisons avec d'autres styles, formes (etc.) d'aménagement de berges	Avez-vous perçu des différences majeures entre le Gave de Pau et les autres fleuves ou rivières apparaissant dans ces vidéos ? Si oui, lesquelles ? (6)	Les « photos-sonores » favorisent l'échange et sont un point d'appui au dialogue
L'habitant, l'urbain et l'espace fluvial	Connaître le rapport entre la ville et l'habitant, en particulier dans le cadre de séjours touristiques et l'importance ou non du cours d'eau	En général, la présence d'un fleuve ou d'une rivière, vous semble-t-elle représenter un avantage ou au contraire un inconvénient pour la pratique du tourisme en ville ? Pourquoi ? (7)	Établir le potentiel touristique d'une ville, de la nature en ville et d'un cours d'eau
Contexte de l'entretien	Informations complémentaires sur l'habitant	Quelle est votre profession ? (5)	Établir le contexte de l'entretien

Le support d'enquête : la photo-sonore

Intégrée à la grille d'entretien, la photo-sonore sert d'outil et de support à l'échange entre l'enquêté et le chercheur. Image sonore en mouvement, la photo-sonore présente un cadre paysager fixe avec du son. Il ne s'agit pas de montrer une vue panoramique d'un site, mais plutôt ce qui peut être perçu depuis un point fixe, un point de vue ou l'écoulement de l'eau. Les sons urbains ou naturels (les automobiles, les piétons ou encore le vent dans les arbres constituant le fond sonore) contribuent à restituer l'ambiance lors de la présentation des vidéos aux enquêtés. Les photos-sonores ont toutes une durée de dix secondes. Cette courte durée, similaire à celle que nous accordons à la contemplation d'une photographie classique permet, de montrer aux enquêtés plusieurs photos-sonores. Aucune d'entre elle n'a été modifiée ou altérée au moyen de techniques informatiques à

l'exception de l'homogénéisation de leur durée. Ainsi chacune des photos-sonores dure le même temps et aucune n'est mise en avant plus qu'une autre. Pour l'homogénéisation et la compilation des séquences, le programme iMovie a été utilisé.

Étant donné que nous voulions employer la même méthode d'enquête auprès des habitants et des visiteurs pour établir des comparaisons et que les visiteurs à Pau et à Saragosse effectuent de courts séjours, il a été choisi que l'enquêteur constituerait lui-même son échantillon sur une base de plusieurs centaines de « photos-sonores » (Tableau 16). Pour les réaliser, le mode caméra d'un appareil-photo numérique compact de modèle courant a été utilisé (Canon, Powershot A3350 IS) et quand les conditions le permettaient un trépied a permis de stabiliser la prise d'image. Lors de la réalisation des photos-sonores, aucune mise en scène n'a été effectuée. Il s'agissait de prendre, comme pour une photo, un instant ou un moment, une scène (de nature ou avec des hommes) spontanée.

Tableau 16 : Liste des photos-sonores

Lieu	Date ou Période de prise	Nombre de photos-sonores prises	Nombre de photos-sonores sélectionnées pour le terrain palois	Nombre de photos-sonores sélectionnées pour le terrain de Saragosse
Le Gave de Pau (De Mazères-Lezons à Billère)	Février à juin 2012	139	7	3
L'Ebre (Centre-ville de Saragosse)	Février et Avril 2012	315	3	7
La Garonne (centre-ville de Toulouse)	22 juin 2012	78	1	1
La Garonne (centre-ville d'Agen)	9 juin 2012	17	1	1
La Garonne (centre-ville de Bordeaux)	13 juin 2012	55	2	2
La Nive et L'Adour (centre-ville de Bayonne)	25 juin 2012	69	1	1
La Midouze (centre-ville de Mont-de Marsan)	5 juin 2012	7	0	0
		Total : 680	Total : 15	Total : 15

Pour les deux terrains, il a été choisi de prendre des photos-sonores à différentes périodes de l'année pour pouvoir effectuer une sélection avec un large échantillon. Il s'agissait de prendre des vues de l'ensemble du paysage fluvial urbain pour obtenir un échantillon intégrant les différents aspects, sites (selon les saisons, les pratiques, les aménagements

etc.) qu'il est possible d'observer en tant qu'habitant ou visiteur. Comme les photos-sonores réalisées dans les autres villes du Sud-Ouest français permettent d'établir des comparaisons en termes d'aménagement des berges ou d'éléments de nature en ville par rapport aux terrains, il a été choisi de parcourir les berges des cours d'eau des autres villes et de faire les prises de vue lors d'une seule journée²⁹⁹ (Tableau 16).

Pour effectuer la sélection finale des photos-sonores, il a tout d'abord été choisi de retirer « les ratés » (par exemple : celles où le cadre bouge, celles permettant d'identifier un individu ou celles où un passant s'installe dans le champ de vision parlant parfois de manière forte, etc.), les « touchantes » (les photos-sonores avec les canards pataugeant dans le cours d'eau font sourire et attirent l'attention au point de distraire l'enquêté), « les répétitions » (afin d'obtenir un large échantillon pour effectuer une sélection, certaines vues ou sites ont été pris de manière régulière sous des angles différents tels que le stade d'eaux-vives), et « les non-pertinentes » (les photos-sonores ne cadrant pas d'éléments susceptibles de poursuivre de manière approfondie l'entretien). Suite à cette première sélection, les photos-sonores que nous avons retenues ont été visionnées et testées par plusieurs individus provenant d'horizons divers et tous extérieurs à la méthode d'enquête (de potentiels visiteurs types). Les réactions et observations de ces derniers, en particulier celles des femmes -« Oh, mais ils sont mignons ces canards ! »- ont par exemple confirmé la nécessité de retirer les photos-sonores dites « touchantes ». Les 10 photos-sonores retenues pour la phase test sur le terrain palois ont permis de resserrer les critères de sélections du corpus final. C'est lors de l'expérimentation de la méthode d'enquête que nous avons constaté la nécessité de garder la photo-sonore numéro 4, séquence 1 et la photo-sonore numéro 3, séquence 1 (Tableau 17). Nombreux sont ceux à avoir réagi de manière positive pour la première et de manière négative pour la seconde permettant ainsi aux enquêtés de s'appuyer sur des exemples concrets pour conforter leur propre argumentation de ce qu'ils recherchent ou non lors de promenade ou lors de sorties. Cette triple sélection des photos-sonores, incluant une double phase-test cherche à réduire la subjectivité qui pourrait être introduite par le regard du chercheur, tout en gardant l'idée principale qui est d'obtenir un medium favorisant la discussion entre enquêté et enquêteur.

Pour faciliter la « lecture » des photos-sonores sur la tablette numérique, nous avons choisi de compiler les photos-sonores en séquences. Pour le terrain palois, nous les avons

²⁹⁹ La phase-test a montré la nécessité d'inclure dans le corpus de photos-sonores, d'autres villes du Sud-Ouest de la France, ce qui a permis aux enquêtés d'avoir des éléments de comparaison.

compilées en trois séquences d'une minute environ. La première regroupe les sept photos-sonores prises et sélectionnées sur le terrain palois. Les deuxième et troisième séquences regroupent les huit photos-sonores des autres villes favorisant la comparaison avec le terrain où se déroule l'enquête. La deuxième séquence montre les (ré)aménagements des berges de divers cours d'eau (5) tandis que la troisième séquence (3) se rapporte aux interventions artistiques proposées ou « œuvres d'art » situées sur certains espaces fluviaux. Étant donné que seules 3 photos-sonores sur 15 présentent des interventions artistiques (dont 2 photos-sonores prises à Saragosse), nous avons choisi par souci de simplification (et pour ne pas perdre l'attention de l'utilisateur) de compiler les photos-sonores de manière différente pour le terrain de Saragosse. La première séquence présente les photos-sonores de la ville de Saragosse (7) et la deuxième celles des autres villes dont une photo-sonore montrant une intervention artistique (8) (Tableau 17 et 18). Pour localiser ces photos-sonores, deux cartes ont été réalisées (Figure 46 et 47).

Tableau 17 : Descriptif des photos-sonores retenues pour le terrain palois (Leichnig, 2013)

Lieu de la photo-sonore	Photos sonores (par ordre d'apparition dans les séquences vidéo)	Thématiques ou éléments principaux
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 1</p>		<p>Les Horizons Palois, vue sur les Pyrénées depuis le parc du Château d'Henri IV, au deuxième plan se situent des axes de circulation. Fond sonore : bruits d'oiseaux, cours d'eau et circulation de voitures.</p>
<p>Le Gave de Pau (De Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 2</p>		<p>Vue du pont du 14 Juillet (quartier de Pau, basse-ville), un pêcheur marche dans l'eau. Fond sonore : bruit de l'eau, circulation des voitures, vent.</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 3</p>		<p>Quartier Porte des Gaves, une friche industrielle en reconversion, passage d'un train. Fond sonore : aboiement d'un chien, passage d'un train.</p>

<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 4</p>		<p>Parc sur la berge de Jurançon. Fond sonore : très peu de bruit, quelques bruits venant du cours d'eau</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 5</p>		<p>Les cascades de Mazères-Lezons, (derrière le stade d'eaux vives). Fond sonore : le bruit du cours d'eau, vent, oiseaux</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 6</p>		<p>Vue depuis la passerelle de Gelos, vue sur le Château d'Henri IV (cœur du PNU). Fond sonore : silence</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°1, photo-sonore 7</p>		<p>Vue sur le stade d'eaux-vives, quelques kayakistes passent des portes. Fond sonore : fort bruit du cours d'eau.</p>
<p>La Garonne (centre-ville d'Agen) Séquence n°2, photo-sonore 1</p>		<p>Vue sur la voie sur berges depuis une passerelle piétonne, les voitures circulent. Fond sonore : vent.</p>
<p>L'Adour (centre-ville de Bayonne) Séquence n°2, photo-sonore 3</p>		<p>Vue sur la promenade des quais de Lesseps et l'Adour, des piétons se promènent. Fond sonore : vent, circulation des voitures, oiseaux.</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Toulouse) Séquence n°2, photo-sonore 4</p>		<p>Vue sur la Garonne, sur le pont neuf depuis les quais de Tounis. Fond sonore : vent, circulation des voitures, rires de passants.</p>

<p>L'Ebre (Centre-ville de Saragosse) Séquence n°2, photo-sonore 5</p>		<p>Vue sur la promenade « des ranillas » depuis la passerelle du volontariat. Fond sonore : vent</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Bordeaux) Séquence n°2, photo-sonore 6</p>		<p>Vue sur la promenade le long des berges et sur le pont de pierre. Fond sonore : vent, circulation des voitures.</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°3, photo-sonore 1</p>		<p>Vue sur l'intervention artistique de Fernando Sinaga, « Pantallas espectrales sobre el Ebro ». Un passant se promène. Fond sonore : silence</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Bordeaux) Séquence n°3 photo-sonore 2</p>		<p>Vue sur les quais de Bordeaux, l'aménagement de M. Corajoud (jardin), passants qui se promènent. Fond sonore : circulation des voitures, vent, pluie</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°3, photo-sonore 3</p>		<p>Vue sur l'intervention artistique de Federico Guzman, « Manantial ». Fond sonore : vent, bruit de l'eau.</p>

Tableau 18 : Descriptif des photos-sonores retenues pour le terrain de Saragosse (Leichnig, 2013)

Lieu de la photo-sonore	Photo sonore (par ordre d'apparition dans les séquences vidéo)	Thématiques ou éléments principaux
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 1</p>		<p>Vue sur la Tour de l'eau et le Parc Métropolitain de l'eau avec la zone maraîchère artificielle construite sur le verger traditionnel. Fond sonore : vent fort</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 2</p>		<p>Vue sur l'intervention artistique de Fernando Sinaga, « Pantallas espectrales sobre el Ebro ». Un passant se promène. Fond sonore : silence</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 3</p>		<p>Vue sur l'Ebre, l'embouchure de la rivière Huerva, les berges restaurées depuis l'expo 2008 et au fond le Pilar. Fond sonore : vent</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 4</p>		<p>Vue sous le pont de la Almozara avec les graffitis, une intervention artistique, des promeneurs et un cycliste. Fond sonore : bruits des oiseaux, de la ville, vent</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 5</p>		<p>Vue sur le front fluvial avec en fond les télécabines, le Pavillon-pont, l'Ebre et un pêcheur. Fond sonore : vent</p>

<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 6</p>		<p>Vue sur l'intervention artistique de Federico Guzman, « Manantial ». Fond sonore : vent, bruit de l'eau.</p>
<p>L'Ebre (du Parque del Agua à l'Azud) Séquence n°1, photo-sonore 7</p>		<p>Vue sur la promenade « des ranillas » depuis la passerelle du volontariat. Fond sonore : vent</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°2, photo-sonore 1</p>		<p>Les cascades de Mazères-Lezons, (derrière le stade d'eaux vives). Fond sonore : le bruit du cours d'eau, vent, oiseaux</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°2, photo-sonore 2</p>		<p>Vue depuis la passerelle de Gelos, vue sur le Château d'Henri IV (cœur du PNU). Fond sonore : silence</p>
<p>Le Gave de Pau (de Mazères-Lezons à Billère) Séquence n°2, photo-sonore 3</p>		<p>Vue sur le stade d'eaux-vives, quelques kayakistes passent des portes. Fond sonore : fort bruit du cours d'eau.</p>
<p>La Garonne (centre-ville d'Agen) Séquence n°2, photo-sonore 4</p>		<p>Vue sur la voie sur berges depuis une passerelle piétonne, les voitures circulent. Fond sonore : vent.</p>

<p>L'Adour (centre-ville de Bayonne) Séquence n°2, photo-sonore 5</p>		<p>Vue sur la promenade des quais de Lesseps et l'Adour, des piétons se promènent. Fond sonore : vent, circulation des voitures, oiseaux.</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Bordeaux) Séquence n°2, photo-sonore 6</p>		<p>Vue sur la promenade le long des berges et sur le pont de pierre. Fond sonore : vent, circulation des voitures.</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Bordeaux) Séquence n°2 photo-sonore 7</p>		<p>Vue sur les quais de Bordeaux, l'aménagement de M. Corajoud (jardin), passants qui se promènent. Fond sonore : circulation des voitures, vent, pluie</p>
<p>La Garonne (centre-ville de Toulouse) Séquence n°2, photo-sonore 8</p>		<p>Vue sur la Garonne, sur le pont neuf depuis les quais de Tounis. Fond sonore : vent, circulation des voitures, rires de passants.</p>

Figure 46 : Localisation des photo-sonores du terrain palois

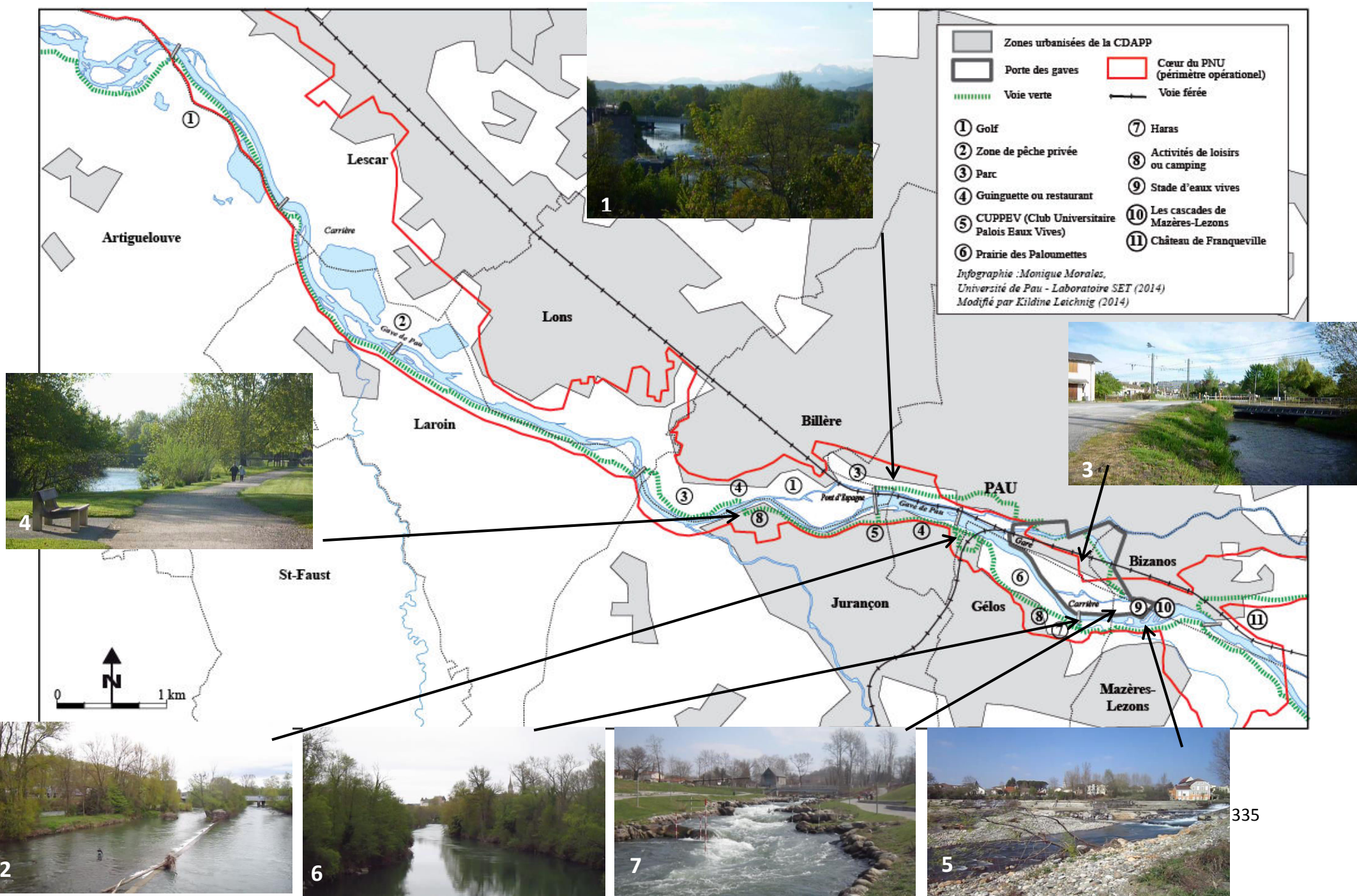
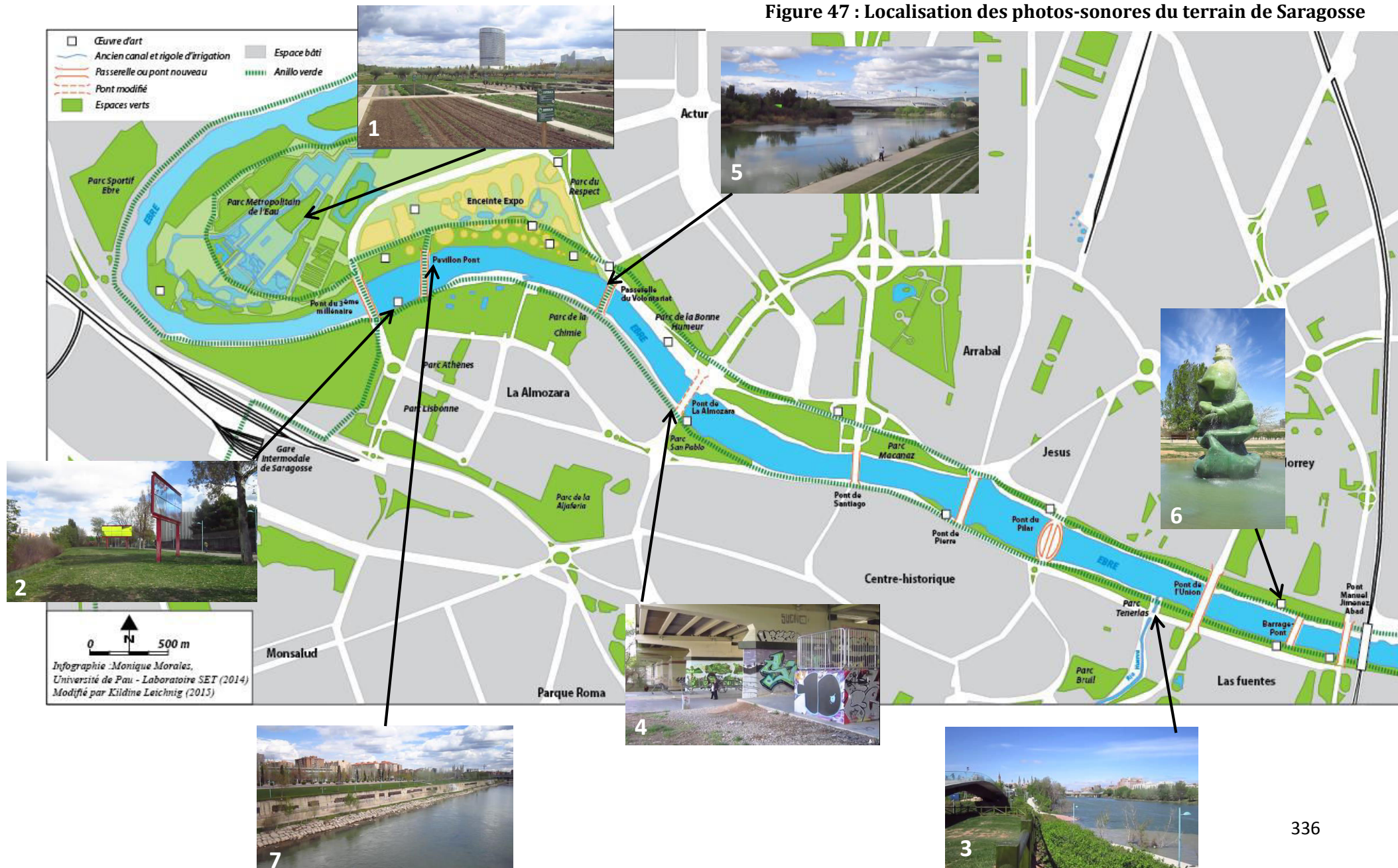


Figure 47 : Localisation des photos-sonores du terrain de Saragosse



2. La phase d'enquête auprès des usagers

L'enquête s'est déroulée entre le mois de mai 2012 et le printemps 2014 :

- De mai à juin 2012 : phase test
- De juillet à août 2012 et d'avril à juillet 2013 : phase de terrain pour l'agglomération paloise
- D'octobre à novembre 2013 et de mai à juin 2014 : phase de terrain pour la ville de Saragosse

Nous avons utilisé pour l'ensemble de ces périodes et de ces phases de terrain la même méthode d'enquête. Néanmoins, la façon d'aborder l'enquête et sa mise en place (in situ) ont dû s'adapter au contexte culturel de chacun des deux terrains. Dans le cas du terrain palois, les usagers ont principalement été rencontrés de manière spontanée sur les berges du Gave de Pau ou lors d'activités ou de manifestations s'y déroulant. Dans le cas de Saragosse où la prise de contact avec les usagers s'est avérée bien plus difficile, nous avons procédé par du bouche-à-oreille. Quel que soit le terrain, nous avons seulement interrogé des usagers se trouvant sur les berges ou ceux ayant vu ou ayant (eu) une pratique du cours d'eau.

2.1 Retour sur l'utilisation de la méthode d'enquête auprès d'usagers d'espaces fluviaux urbains

2.1.1 Les contraintes de la mise en place d'une enquête qualitative

La prise de contact et les premiers instants de la rencontre où les informations essentielles concernant l'enquête, son objectif et ses modalités étaient fournies, ont été déterminants pour la suite de l'échange. En effet, selon la manière d'aborder les usagers, la voix, l'intonation ou encore la gestuelle de l'enquêteur, ces derniers ont été plus ou moins sensibles et disposés à participer à l'enquête.

Pour répondre à l'ensemble des questions de manière approfondie de façon à ce que les réponses viennent enrichir les données de l'enquêteur, l'enquêté doit disposer d'un minimum de 15 à 20 minutes. Il doit donc se trouver en situation de repos et de détente ou désireux d'accorder un peu de son temps libre s'il réalise une activité sportive. En plus de la disponibilité, la participation à l'enquête demande de la concentration et de la mémoire. Elle exige aussi de l'enquêté une certaine complaisance qui s'estompe ou disparaît avec l'utilisation du support de l'enquête. Ainsi il a été difficile de s'entretenir avec des personnes cherchant à réaliser une performance physique (coureurs et cyclistes). Que cela

soit avant ou après leur activité sportive, ces personnes n'ont pas la disposition d'esprit ou le temps nécessaire pour répondre aux questions. De plus, si la réalisation de l'enquête s'effectue lors d'une manifestation culturelle ou sportive, le bruit et l'ambiance festive viennent aussi perturber le déroulement de l'entretien. Nous avons également constaté qu'il est plus facile de retenir l'attention et la concentration d'une ou deux personnes s'impliquant et répondant aux questions que d'un groupe dont une partie est moins intéressée par l'enquête. La partie du groupe s'excluant automatiquement de l'enquête au bout de quelques minutes incite l'enquêté à répondre de manière plus rapide et irréfléchie pour mettre fin à l'entretien.

Pour le terrain palois, peu de difficultés ont été rencontrées pour la mise en place de l'enquête auprès des usagers des berges. On comptabilise 27 refus³⁰⁰, dont 13 provenant de couples ou de groupes d'amis ou de familles. En majorité, ces personnes sont pressées et manquent de temps. Certaines ne veulent pas accorder du temps pour répondre à des questions qu'elles jugent sans intérêt. D'autres pensent qu'elles ne connaissent pas suffisamment « l'endroit » pour en parler, en particulier pour les visiteurs. Les refus sont parfois catégoriques « on n'est pas intéressé, on ne sait rien », « ben oui, mais je ne vois pas ce que je peux dire [...] y'a rien à dire [sur le sujet] » ou encore « non moi je marche ! ». De plus, les personnes rencontrées étaient parfois effrayées de parler en présence d'un dictaphone. Ce dernier obligatoire pour l'analyse et la restitution des échanges rendait la rencontre plus officielle et inaltérable. Les usagers peu habitués à cette méthode avaient peur de fournir des informations trop personnelles ou dont le contenu pourrait leur échapper. D'autres, principalement des femmes étaient plus effrayées d'être jugées à leur timbre de voix lors de l'écoute de l'enregistrement.

Plus réticents, parfois méfiants et ne pouvant accorder du temps à une inconnue dans la rue, inconnue qui était souvent apparentée à une employée d'ONG ou à une vendeuse ambulante, les usagers des berges de Saragosse n'ont pas voulu participer à l'enquête (située proche du centre-ville, sur les berges de l'Ebre, nous avons comptabilisé en quelques minutes 30 refus d'affilée). Il semblerait que peu habitués à participer à une enquête différente de celle du questionnaire, les Aragonais sont réservés à l'idée de se confier sur leur vie personnelle et sur un thème qui lors de l'enquête ne faisait pas partie

³⁰⁰ Uniquement pour les enquêtes réalisées en 2012. En 2013, nous avons rencontré uniquement des visiteurs, puisque ce deuxième temps d'enquête sur le terrain avait pour objectif principal de compléter le nombre d'entretiens.

de l'actualité « brûlante »³⁰¹. En effet, « parler [de l'expérience sous un angle] [...] sensible revient à parler d'une intimité » (Manola, 2013 : 27). À ces difficultés s'ajoutent les conditions météorologiques automnales moins favorables à la rencontre. Les enquêtes se déroulant entre octobre et novembre, en espace ouvert près du fleuve, les usagers étaient moins disposés à s'arrêter par temps frais pour échanger. Pour y remédier, nous avons pris part à des sorties ou à des visites organisées autour de l'Ebre ce qui a permis de rencontrer de manière plus personnelle quelques habitants. Ces derniers après plusieurs prises de contact ont bien voulu participer à l'enquête et ont permis à travers leurs réseaux de connaissances de mobiliser d'autres usagers, habitants et visiteurs, qui ont posé de nombreuses questions sur les modalités de l'enquête avant de bien vouloir y participer.

2.1.2 Un support d'enquête qui transforme l'entretien en « moment de rencontre »

Malgré les difficultés évoquées précédemment concernant la mise en place de la méthode d'enquête sur le terrain, il s'est avéré lorsque l'entretien a pu être réalisé que le support d'enquête, la photo-sonore, venait enrichir les données récoltées transformant ainsi l'entretien en moment de « rencontre ».

Si l'usage de la tablette numérique peut présenter quelques contraintes, notamment lorsque l'enquête a été réalisée dans des lieux peu ombragés (réflexion des rayons lumineux sur l'écran) ou auprès de certains enquêtés (les personnes âgées de plus de 80 ans peu habituées à manipuler de nouvelles technologies ou les personnes ayant besoin de leurs lunettes ont eu quelques difficultés à s'approprier la partie de l'enquête concernant les photos-sonores), elle reste cependant un appui pour le chercheur et un outil précieux et indispensable dans la mise en place du support d'enquête. Pratique, facile à transporter et à manipuler, la tablette numérique permet aux usagers de voir et d'entendre les photos-sonores où qu'ils se trouvent sur l'espace fluvial. De manière générale, les enquêtés ont été très réceptifs à ce support d'enquête considéré comme ludique, captivant et divertissant. Les enfants présents lors des entretiens qui s'ennuyaient et perdaient patience pendant les premières minutes de l'entretien ont pris les questions relatives aux séquences des photos-sonores pour un jeu. Plusieurs usagers réguliers ont même fait remarquer durant

³⁰¹ L'enquête ayant été réalisée entre octobre et novembre 2013 dans le contexte des fêtes du Pilar et au début de l'hiver, nous sommes retournée sur le terrain espagnol en mai et juin 2014 pour tenter de rencontrer à nouveau les visiteurs parcourant les berges de l'Ebre. Lors de ce second temps d'enquête sur le terrain, nous avons seulement rencontré un couple de Français.

l'entretien que la sélection de photos-sonores permet bien d'observer les différents aspects de l'espace fluvial où se déroule l'enquête, certains allant jusqu'à préciser que cette sélection est assez représentative de ce qui s'y trouve. Ce support d'enquête dont l'objectif principal est de servir de médium entre chercheur et enquêtés a permis de favoriser et de libérer la parole de ces derniers. Les participants ont ainsi pu s'appuyer sur des éléments présents dans les photos-sonores pour conforter ou infirmer des éléments de l'entretien, pour illustrer ou se rappeler d'autres événements venant construire leurs propos (souvenirs de vacances, éléments du paysage qui changent selon les saisons, comparaison entre un élément qu'ils observent, durant l'entretien, sur les photo-sonores et qu'ils ont observés auparavant comme les arbres, l'eau, les sons).

Que cela soit sur le terrain palois ou sur le terrain de la ville de Saragosse, les entretiens réalisés ont été des rencontres à double sens, à la fois des moments de partage, de convivialité et d'échanges (d'informations). En effet, de nombreux habitants et visiteurs nous ont accueilli de manière chaleureuse et conviviale. Certains ont proposé de nous asseoir avec eux sur l'herbe, un rocher ou leur serviette de plage, d'autres ont même proposé de partager leur repas ou une boisson. Le temps et la disponibilité qui ont été accordés de quelques minutes pour certains à près d'une heure voire plus pour d'autres, les particularités ou encore l'originalité des propos partagés ont véritablement contribué à enrichir ce travail de recherche.

Si le support d'enquête à l'entretien, les photo-sonores, demande au chercheur d'être rigoureux et précis tant dans sa construction, sa réalisation, sa mise en place sur le terrain et son analyse, il s'avère être un véritable médium entre l'enquêteur, l'objet de recherche et le participant. Il permet de mettre l'objet d'étude au centre de la conversation libérant la parole de l'enquêté qui livre ainsi de précieuses et riches informations et transforme l'entretien en moment de rencontre.

2.2 Une phase de terrain aux difficultés inégales

2.2.1 Le terrain palois

Les rencontres s'effectuant à l'extérieur, en bordure du Gave, les journées ensoleillées avec des températures de saison ou sensiblement supérieures ont été préférées aux journées pluvieuses ou de canicule durant lesquelles les personnes âgées et les familles avec les jeunes enfants ne se déplaçaient pas jusqu'au Gave en particulier au SEVPP où l'ombre est quasi inexistante. À l'inverse, les journées peu ensoleillées avec du vent favorisant les

sorties sportives familiales ne permettaient pas de rencontrer des habitants ou des visiteurs. D'autre part, les bords du Gave étaient plus fréquentés les week-ends en particulier les dimanches, que les autres jours de la semaine.

Pour la période d'enquête effectuée en 2012, plusieurs événements locaux, nationaux ou internationaux ont également influencé le discours des visiteurs, leurs comportements ou déplacements. De nombreux curieux et passionnés de canoë-kayak ont été attirés au SEVPP, lieu très médiatisé durant la période estivale 2012. La 16ème étape du Tour de France s'est déroulée à Pau avec une journée étape-repos le 17 juillet 2012, durant laquelle des activités sportives diverses étaient proposées au SEVPP et où la mission ville d'art et d'histoire et l'OTC de Pau ont lancé officiellement le circuit vélo « l'autre tour ». Les performances sportives et la médiatisation de Tony Estanguet aux J.O. se déroulant à Londres, du 27 juillet au 12 août 2012, ont également suscité l'attention des visiteurs et des habitants, qui en ont fait part lors des rencontres. La 12ème édition de Touskiflot qui s'est déroulée entre le 7 et le 9 septembre 2012, a attiré quelques milliers de personnes selon la presse locale. Les nombreuses activités ou sorties proposées dans le cadre des animations du PNU ont également rassemblé des habitants et des visiteurs le long du Gave de Pau au cours de l'été 2012.

Le nombre d'habitants que nous souhaitions rencontrer ayant été atteint à la fin de la saison estivale 2012, seuls les visiteurs ont participé au deuxième temps d'enquête entre mars 2013 et août 2013. Les conditions météorologiques ont fortement influencé cette deuxième phase de terrain. La crue décennale en octobre 2012 et le printemps très pluvieux ont repoussé la fin de la phase d'enquête au début de l'été 2013. La fonte massive de la neige sur le massif Pyrénéen tombée en grande quantité au cours de l'hiver et du printemps et les fortes précipitations pluvieuses ont entraîné des inondations lors de la crue exceptionnelle des 18 et 19 juin 2013. Même si les dégâts ont été limités dans l'agglomération paloise et ses communes, comparés avec ceux occasionnés par les débordements, en amont dans le département des Hautes-Pyrénées, la crue a tout de même rendu inaccessible les bords du Gave pendant plusieurs semaines.

Photographie 29 : Berge de Jurançon lors des Festivales (Leichnig, juillet 2013)



Photographie 30 : Berge de Mazères-Lezons (Leichnig, juillet 2013)



En effet, l'extrait du site internet de l'agglomération paloise (juillet 2013) et le numéro 26 du magazine trimestriel de la CDAPP présentant le dossier spécial sur l'après-crise du Gave tout comme l'éditorial de Martine Lignièrès-Cassou de ce même numéro (Encadré 2), montre les impacts et l'ampleur de ce phénomène. Suite aux dommages causés, certaines animations estivales ont été annulées, le SEVPP a été fermé au public pendant plusieurs semaines et des arrêtés communaux ont été pris pour interdire l'accès aux berges, alors que la baignade était jusqu'alors tolérée aux risques et périls de chacun (Photographie 29 et 30).

Encadré 2 : Extrait du site internet de l'agglomération (26 juillet 2013)

En raison des dommages causés par la crue du Gave de Pau les 18 et 19 juin 2013, certaines animations de « L'été au bord du Gave » sont modifiées ou annulées.

L'Orchestre prend ses quartiers 97'06 chrono programmé les 5 et 6 juillet est reporté aux 30 et 31 août.

Le Gave dans tous les sens prévu les 13 et 17 juillet sur l'eau est transformé en balade pédagogique sur les berges du Gave.

Les sentiers nautiques prévus de juillet à septembre :

- > le parcours 1 est annulé ;
- > les 2 autres parcours sont pour l'instant impraticables en raison de la présence d'embâcles sur le Gave, qui empêchent la navigation.

Contactez l'Office de Tourisme Pau-Pyrénées : 05 59 27 27 08

Le Stade d'eaux vives Pau-Pyrénées est fermé au public jusqu'à nouvel ordre pour les activités aquatiques. La location de VTT pour les balades sur les berges est possible. Le restaurant «Le River Blues » est ouvert au public.

Si les conditions météorologiques ont fortement complexifié la réalisation de la fin de la phase du terrain palois (Encadré 2), elles ont cependant permis d'approcher la question de la représentation du paysage fluvial urbain sous un autre angle. En 2012, les visites à vélo

organisées par l'OTC abordaient le thème du Gave en mettant en avant l'aspect patrimonial et historique du site. Lors de la visite du 24 juillet 2013, le discours de la guide était plus centré sur le Gave en tant que cours d'eau, élément naturel d'un paysage urbain. Les visiteurs et habitants étaient très sensibles au devenir de l'espace fluvial urbain palois, à l'observation du paysage et surtout aux traces laissées par la crue (création d'embâcles³⁰², déchets, etc.) : « - Et ça ce sont les dégâts laissés par la tornade ? - Heu non les dégâts laissés suite aux inondations et à la crue de juin dernier ... » (question posée à la guide par une touriste habitant en Auvergne, le 30 juillet 2013 devant les embâcles du pont du 14 juillet) (Photographie 31 et 32).

Photographie 31 : la passe à poisson de Mazères-Lezons détruite suite à la crue de 2013 (Leichnig, juillet 2013)



Photographie 32 : Les embâcles du pont du 14 Juillet (Leichnig, juillet 2013)



Un fait divers dramatique est également venu influencer le discours et les pratiques des personnes rencontrées, en particulier pour les habitants. L'affaire d'Alexandre Junca, jeune garçon assassiné et dont les parties du corps jetées dans le Gave de Pau ont été retrouvées en 2011, a souvent été évoquée par les habitants comme facteurs venant réinterroger le sentiment de sécurité ou d'insécurité de l'espace fluvial palois. Même si l'enquête policière a démontré que l'assassinat a eu lieu près des halles de Pau, au centre-ville, son fémur a lui été retrouvé près du Gave de Pau. Certaines personnes âgées et mères de famille ont ainsi précisé que durant l'été 2011 elles n'avaient pas parcouru les berges du Gave et n'avaient pas autorisé leurs enfants à s'y baigner. Ce sentiment d'insécurité que l'on retrouve chez d'autres personnes rencontrées, majoritairement des femmes, n'est pas toujours lié à cette affaire relancée plusieurs fois par les médias, mais semble faire partie de l'imaginaire collectif. En effet, certaines zones semblent être considérées comme peu rassurantes ou

³⁰² Accumulation de matériaux divers apportés par la rivière.

dangereuses, telles que la friche industrielle, les berges de Mazères-Lezons ou encore la zone aval des berges de Billère-Jurançon après 20h.

2.2.2 Le terrain de Saragosse

À l'exception de neufs usagers, quatre visiteurs et cinq habitants, les rencontres effectuées sur le terrain de Saragosse se sont réalisées grâce aux réseaux de connaissances mobilisés par un petit groupe d'habitants rencontrés lors d'une sortie organisée sur les berges de l'Ebre par l'association Ansar, le 6 octobre 2013 : « Découvre la nature de l'Ebre en automne ».

Pour les rencontres faites de manière non-spontanée (par le réseau de connaissance), l'entretien s'est déroulé soit au domicile de l'individu enquêté, soit dans un café de la ville. À l'inverse pour les rencontres spontanées, elles se sont faites sur les berges de l'Ebre :

- Le pont de pierre situé au centre-ville et offrant une vue dégagée sur le fleuve et la Basilique du Pilar (3 visiteurs).
- El Aula del medio ambiente (Maison de l'environnement du Gouvernement aragonais) qui organise des visites à vélo des berges de l'Ebre en collaboration avec l'office de tourisme municipal (1 habitante).
- Le circuit « sportif » mis en place sur les berges de l'Ebre entre le Puente de la Almorzara et le Pabellon Puente (rive droite) pour l'activité « Parque con corazón » à direction des personnes âgées (2 habitants).
- L'exposition intitulée « Memoria del futuro: Quinto aniversario de la Expo 2008 ! » qui a eu lieu au Pabellón Puente, de septembre à décembre 2013 (2 habitantes).
- Le Parc Métropolitain de l'Eau lors de la journée anniversaire du 31 mai-1^{er} juin 2014 (1 visiteur).

Lors de ces rencontres, il y avait toujours du vent mais il faisait soleil ou le temps était nuageux.

Parmi les animations ou manifestations venant influencer le discours des usagers, il est important de préciser que le mois d'octobre-novembre est une période très festive notamment à cause de la fête du Pilar qui a lieu le 12 octobre. À cette occasion, plusieurs animations sont mises en place par la ville durant la semaine précédant la fête du Pilar. À la différence des années précédentes, en 2013, une grande roue a été installée sur les

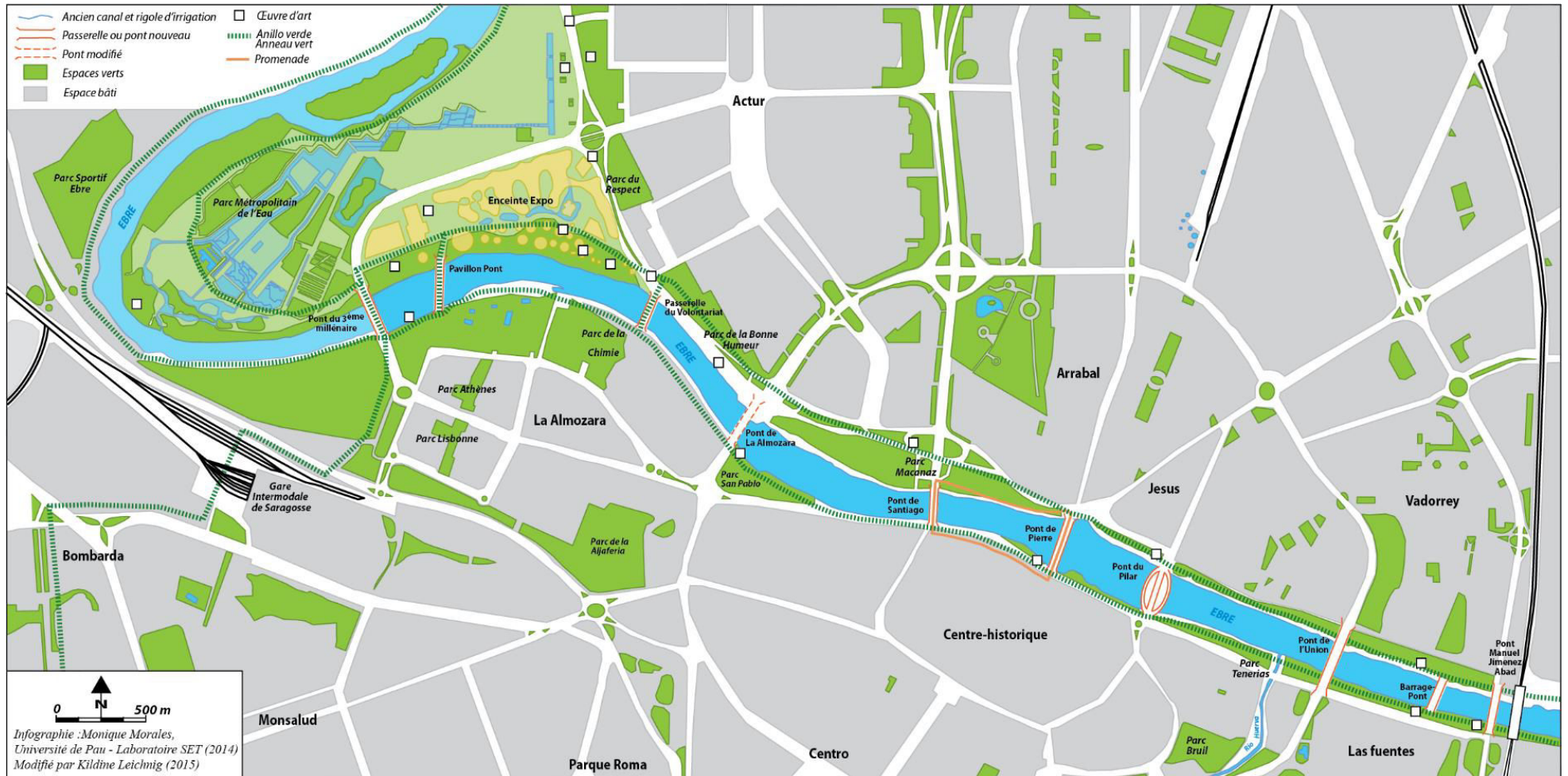
berges de l'Ebre, (rive gauche) en face du Pilar, proche du centre-ville. Outre les animations liées à cette fête religieuse, lors de cette première phase d'enquête, l'association Ansar proposait des sorties pour découvrir la nature, la faune et la flore en ville, comme la visite sur les berges de l'Ebre ou la visite le long du Canal Impérial. Lors de la deuxième phase d'enquête, un seul entretien a été réalisé. Il s'agit de l'entretien effectué auprès d'un couple de visiteurs français découvrant le Parc Métropolitain de l'Eau, lors de la journée anniversaire de ce dernier, entretien réalisé le 31 mai.

Les habitants pratiquent des activités diverses autour de l'Ebre -promenade, cyclisme, rollers, course à pied, etc.- que cela soit près du centre-ville ou plus loin au Parc Métropolitain de l'eau. Concernant les visiteurs, ils restent principalement à proximité du centre-ville, un centre qui est à la fois un centre historique et commercial où il est aussi possible de faire de nombreux achats. Les visiteurs qui vont sur cet espace fluvial urbain se situent majoritairement sur le pont de Pierre d'où il est possible de prendre en photo la vue sur la Basilique du Pilar (Photographie 33). Certains visiteurs vont un peu plus loin en parcourant les berges sous la forme d'un circuit allant de la Basilique, au pont de Pierre, en passant sur la rive gauche pour terminer leur promenade près des ruines romaines après avoir retraversé le fleuve par le pont de Santiago (promenade en orange, Figure 48). Rares sont les visiteurs allant du centre-ville jusqu'au Parc Métropolitain de l'eau (environ une heure de marche) ou les visiteurs venant fréquenter le Parc Métropolitain de l'eau en lui-même ou la zone d'exposition (à l'exception de l'aquarium ou du tour proposé en bus touristique).

Photographie 33 : Le Pont de Pierre et la Basilique du Pilar (Leichnig, juillet 2014)



Figure 48 : Promenade autour de la Basilique et du Parc Macanaz



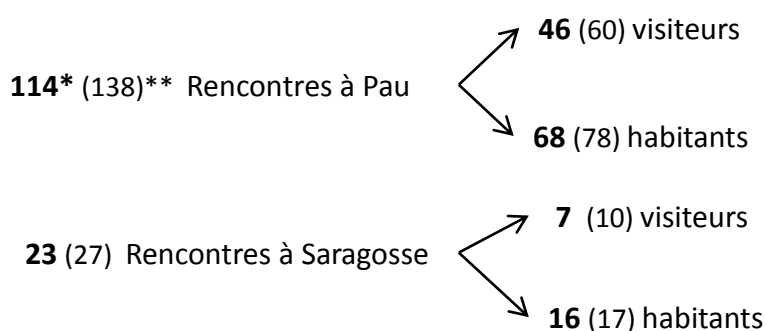
3. Les rencontres sur l'espace fluvial urbain de l'agglomération paloise et de Saragosse

Cette sous-partie vise à présenter les rencontres qui ont été réalisées sur l'espace fluvial urbain de l'agglomération paloise et la ville de Saragosse. Étant donné que nous avons déjà fourni quelques éléments sur le profil des rencontres dans la partie méthodologique, nous aborderons certains aspects (météorologie, contexte événementiel, etc.) de manière plus succincte.

Nous sommes conscients que les rencontres que nous avons faites sont un échantillon ou représentent une partie seulement de l'ensemble des usagers qui parcourent les berges des espaces fluviaux étudiés. La présentation de ces rencontres ou en d'autres termes « le fait de donner un profil » n'a pas pour objectif d'être représentatif de l'ensemble des usagers. Nous ne cherchons pas à établir un profil type ou à figer les caractéristiques des personnes rencontrées. Nous souhaitons seulement présenter les contextes des rencontres et les usagers qui nous ont permis de mener cette recherche.

Précisons également que toutes les rencontres n'ont pas été retranscrites et retenues pour l'analyse. Ainsi, sur 165 rencontres 137 ont été analysées, comme l'indique l'encadré (3)³⁰³.

Encadré 3 : Nombre de rencontres effectuées et retenues pour l'analyse automatique de discours



³⁰³ Le nombre de rencontres retenues pour l'analyse est le nombre en gras, signalé par *. Le nombre de rencontres effectuées est le nombre entre parenthèses signalé par **. Les 28 rencontres qui n'ont pas été retenues pour l'analyse des terrains, sont considérées comme trop peu pertinentes ou ont une durée d'entretien trop courte. À titre d'exemple, certains entretiens espagnols étaient inaudibles ou les visiteurs à Saragosse répondaient aux questions de manières trop courtes et souvent très évasives. Des entretiens que l'on pourrait qualifier de « ratés ». À Pau, par exemple, certains usagers se trouvant proche du centre-ville semblaient à priori connaître le Gave, mais ne l'avaient en fait jamais vu.

3.1 Le profil des rencontres du terrain paloïs³⁰⁴

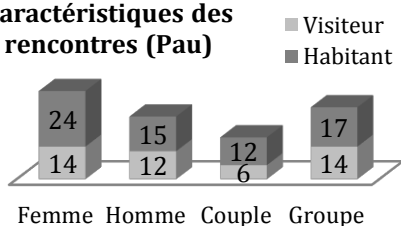
Les 114 rencontres faites sur les berges du Gave de Pau ont permis à 46 visiteurs et 68 habitants de participer à l'enquête.

Les caractéristiques des usagers sur le terrain paloïs

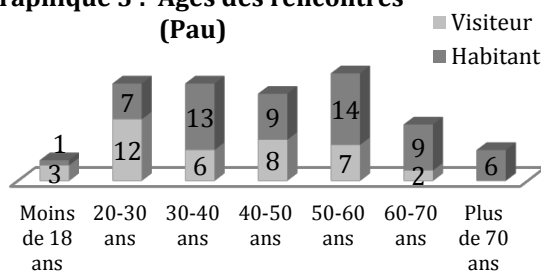
Il s'agit principalement de rencontres individuelles, en majorité des femmes, même si les rencontres avec des couples ou des groupes (famille ou amis) sont aussi très présentes (Graphique 2). La plupart des personnes rencontrées ont entre 20 et 60 ans. Chez les visiteurs, les personnes rencontrées sont sensiblement plus jeunes (20-30 ans) que chez les habitants (30-40 ans ou 50-60 ans). On constate aussi que les personnes âgées de plus de 70 ans sont moins présentes dans l'étude menée, tout comme les mineurs. D'ailleurs, aucun visiteur de plus de 70 ans n'a été rencontré lors de la phase de terrain (Graphique 3).

Nous possédons peu de données sur les catégories sociales professionnelles des usagers (Graphique 4 et 5). Néanmoins, il nous a été possible de construire les deux graphiques suivants en partant des types de métiers ou des branches d'activités des usagers. Ainsi on constate que près d'un tiers des habitants sont des retraités. Chez les visiteurs, la catégorie « étudiant-scolaire » domine suivie par celles des retraités. Sans surprise, ces graphiques sont cohérents avec celui indiquant l'âge des personnes rencontrées.

Graphique 2:
Caractéristiques des rencontres (Pau)

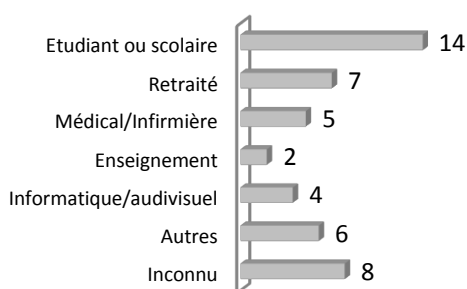


Graphique 3 : Âges des rencontres (Pau)

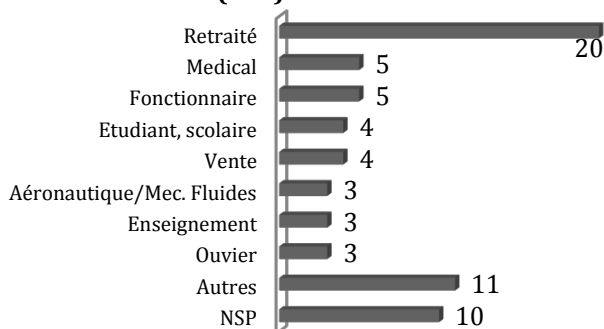


³⁰⁴ Les chiffres des graphiques correspondent aux nombres de rencontres. Parfois, nous n'avons pas toutes les données comme pour l'âge des personnes rencontrées, leur provenance ou profession.

Graphique 4: Profession des visiteurs (Pau)

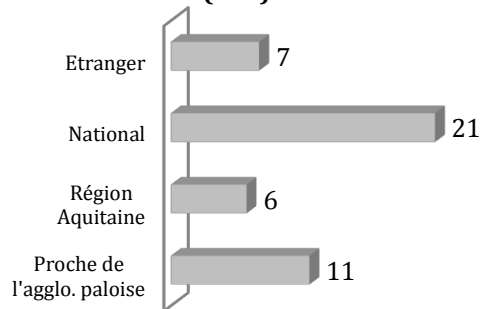


Graphique 5 : Profession des habitants (Pau)

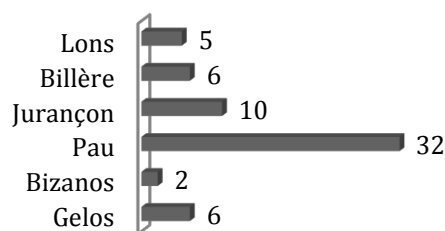


Concernant la provenance des usagers (Graphique 6 et 7), les visiteurs viennent en majorité du reste de la France, c'est-à-dire en dehors de la région Aquitaine même si le tourisme de proximité reste important : 6 visiteurs habitent la région, comme Mont-de-Marsan, Bordeaux, Laruns et 11 habitent proche de l'agglomération paloise, par exemple Nay, Artiguelouve, Montardon. Pour les habitants, on comptabilise une majorité de palois (32) même si seules 6 rencontres se sont déroulées dans cette commune : à la Gare, au Boulevard des Pyrénées et à l'office de tourisme. Ces 32 rencontres s'expliquent peut-être par le fait que la ville de Pau possède plus d'habitants que les autres communes. Au recensement de 2007, on comptabilise 102 254 palois soit 4,8 fois plus qu'à Jurançon (21 293 habitants) et 7,6 fois plus qu'à Billère (13 462 habitants). Notons qu'aucun habitant de Lescar n'a été rencontré alors que cette commune en compte 34 795³⁰⁵.

Graphique 6: Provenance des visiteurs (Pau)



Graphique 7 : Provenance des habitants (Pau)

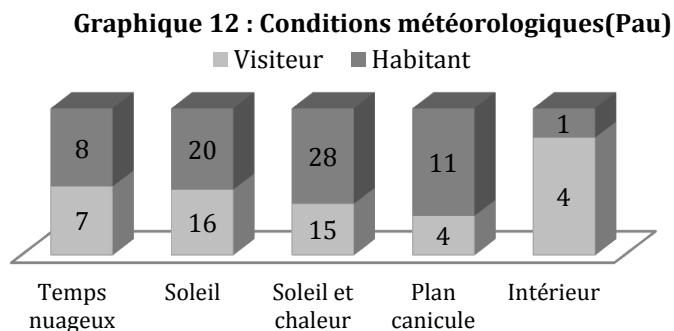
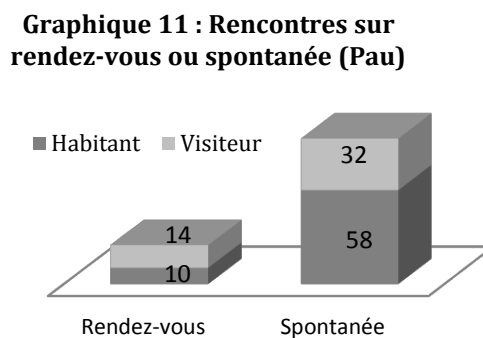
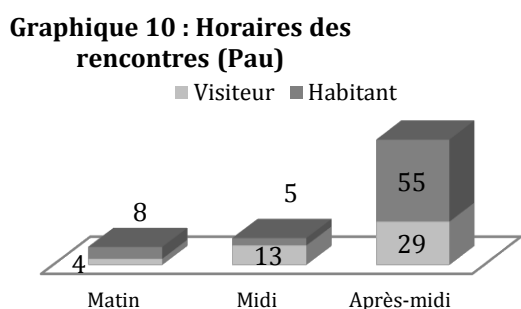
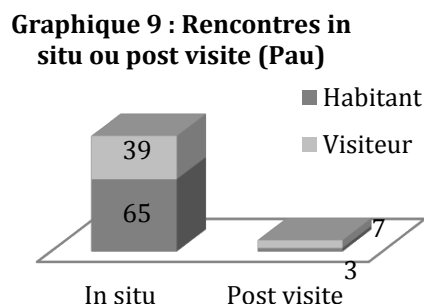
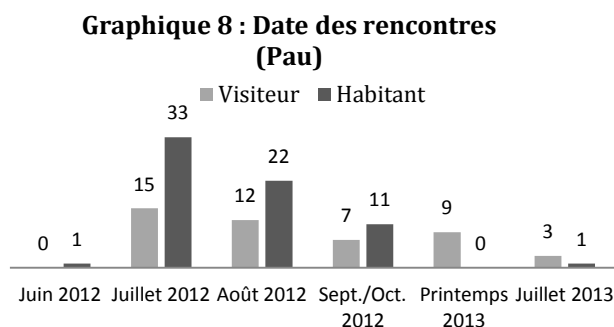


Le contexte des rencontres sur le terrain palois

Les rencontres qui se sont déroulées principalement sur l'espace fluvial urbain palois lors de journées ensoleillées ont été effectuées durant la période estivale 2012 ainsi que pendant le printemps 2013 pour les visiteurs. Réalisées plus en après-midi, elles ont été en

³⁰⁵<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/pages2009/pdf/dep64.pdf> consulté le 17 mars 2015

grande majorité spontanées, c'est-à-dire sans contact préalable avec les usagers et sans contexte de manifestations sportives ou de festivités locales (Graphique 8 à 12).



La majorité des usagers participant à l'enquête se situaient sur une des deux portes d'entrée du PNU : le stade d'eaux-vives (43) et les berges de Billère et de Jurançon (34). Les 4 personnes rencontrées en intérieur ne sont que des visiteurs et le SEVPP est plus propice aux rencontres avec des visiteurs (Graphique 13 et Tableau 19).

Graphique 13 : Lieux des rencontres (Pau)

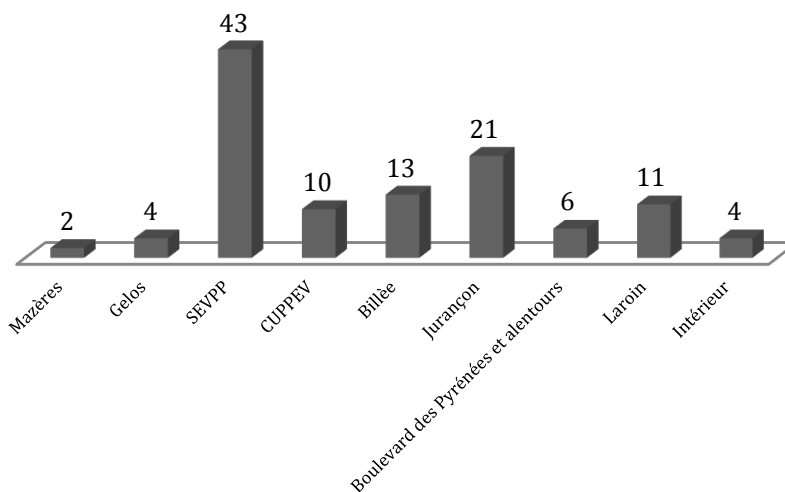


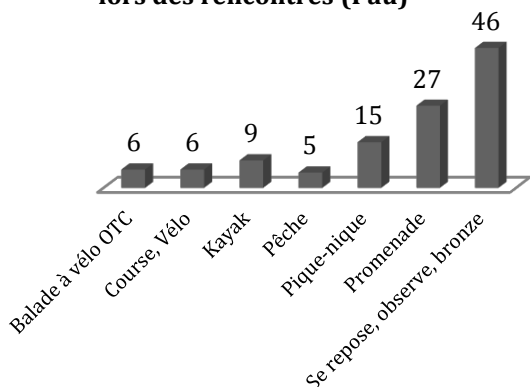
Tableau 19 : Les lieux et les types d'usagers (Pau) (test du chi2)³⁰⁶

Lieux	Type d'usagers (nbr.)	
	Habitants	Visiteurs
Mazères-Lezons et Gelos	4	2
SEVPP	19	24
CUPPEV	7	3
Billère et Jurançon	29	5
Boulevard des Pyrénées et alentours	3	3
Laroin	6	5
Intérieur	0	4

Les usagers rencontrés étaient pour la plupart en train de se reposer, observer, bronzer (46), de se promener (27) ou de pique-niquer (15), des activités plus oisives que véritablement physiques dans le sens de la pratique d'un sport. À l'exception de la balade à vélo de l'OTC qui a permis de prendre contact avec plus de visiteurs (5) que d'habitants (1), il n'existe aucune autre corrélation entre l'activité effectuée et le type d'usagers. Sans surprise, on constate aussi que les habitants sont ceux qui ont une pratique plus régulière (39) de l'espace fluvial urbain alors que pour les visiteurs celle-ci est plus occasionnelle (24 rencontres et 16 rencontres pour ceux où il s'agit de la première visite sur les berges) (Tableau 20 et Graphique 14 et 15).

³⁰⁶ P = 0,002 ; chi2 = 20,39 ; ddl = 6 (TS). La relation est très significative. Les éléments sur (sous) représentés sont colorisés en bleu (rose).

Graphique 14 : Activités réalisées lors des rencontres (Pau)



Graphique 15 : Fréquentation des berges (Pau)

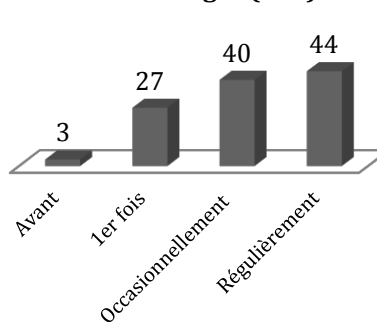


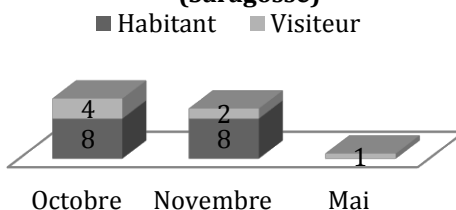
Tableau 20 : La fréquentation de l'espace fluvial et le type d'usagers (Pau) (test du chi2)³⁰⁷

Fréquentation de l'espace fluvial	Type d'usagers (nbr.)	
	Habitants	Visiteurs
Avant	2	1
Première fois	11	16
Occasionnelle	16	24
Régulière	39	5

3.2 Le profil des rencontres réalisées dans ville de Saragosse ³⁰⁸

Pour le terrain à Saragosse, 23 rencontres ont été réalisées entre octobre et novembre 2013 et durant le mois de mai 2014, et ont permis à 16 habitants et à 7 visiteurs de participer à l'enquête (Graphique 16).

Graphique 16 : Dates des rencontres (Saragosse)



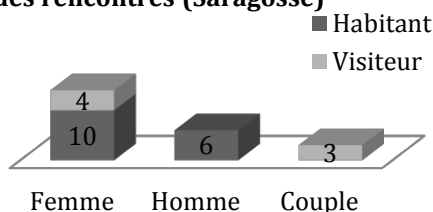
³⁰⁷ P = <0,01 ; chi2 = 25,85 ; ddl = 3 (TS). La relation est très significative. Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés en bleu (rose).

³⁰⁸ Les chiffres des graphiques correspondent aux nombres de rencontres. Parfois, nous n'avons pas toutes les données comme pour l'âge des personnes rencontrées, leur profession ou leur provenance.

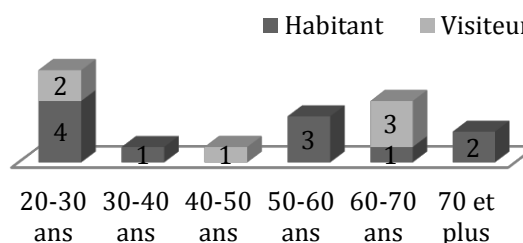
Les caractéristiques des personnes rencontrées à Saragosse (Graphique 17 à 21)

En majorité ce sont des femmes qui ont été rencontrées. Trois couples ont aussi participé, mais aucun groupe. Les personnes ont soit entre 20 et 30 ans, souvent des étudiants, soit entre 50 et 70 ans. La plupart sont retraités, salariés ou travaillent à la Confédération Hydrographique de l'Ebre (Chebro). Les visiteurs viennent en majorité des autres Communautés Autonomes (C.C. A.A.) de l'Espagne ou de France. Pour les habitants, nous leur avons demandé dans quel quartier ils résident. Le quartier de l'Université, celui du Centre et celui plus proche de l'Ebre, Las Fuentes, sont les principaux quartiers cités.

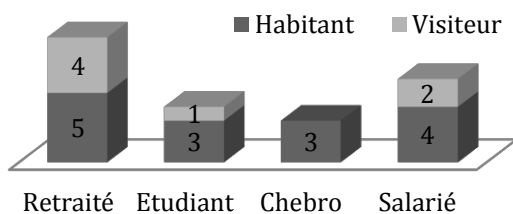
Graphique 17 : Caractéristiques des rencontres (Saragosse)



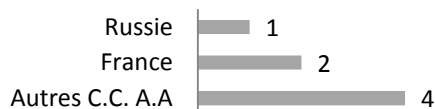
Graphique 18 : Âge des personnes rencontrées (Saragosse)



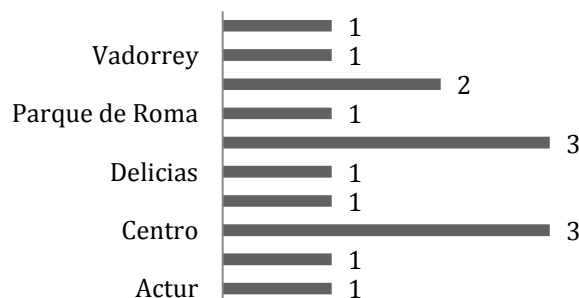
Graphique 19 : Profession des personnes rencontrées (Saragosse)



Graphique 20 : Provenance des visiteurs (Saragosse)



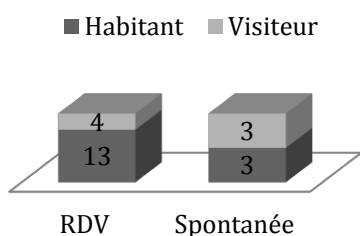
Graphique 21 : Provenance des habitants (Saragosse)



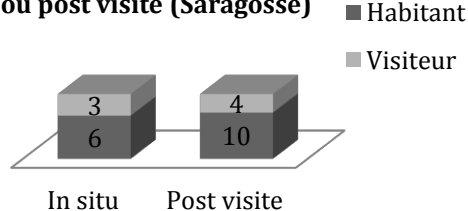
Le contexte des rencontres sur le terrain de Saragosse (Graphique 22 à 26)

Comme nous l’avons évoqué dans la partie méthodologique, la prise de contact avec les usagers étant plus difficile, la majorité des rencontres s’est déroulée sur rendez-vous. Seuls 6 usagers ont participé à l’enquête de manière spontanée, c’est-à-dire sur l’espace fluvial sans contact préalable ou sans qu’il y ait une activité ou une animation particulière. De plus, les rencontres, pour 14 d’entre elles, se sont faites a posteriori, dans un bar, un café où chez les habitants ou pour les visiteurs chez leurs hôtes.

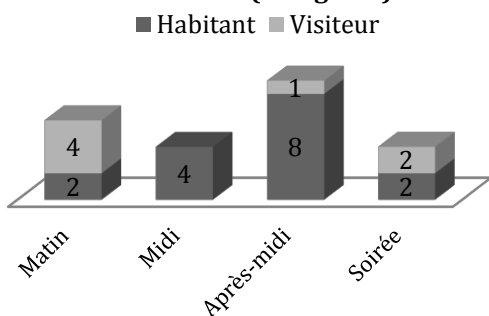
Graphique 22 : Rencontres sur rendez-vous ou spontanée (Saragosse)



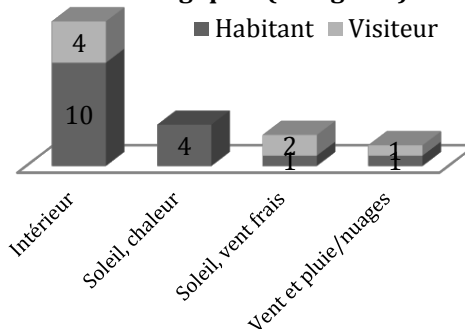
Graphique 23 : Rencontres in situ ou post visite (Saragosse)



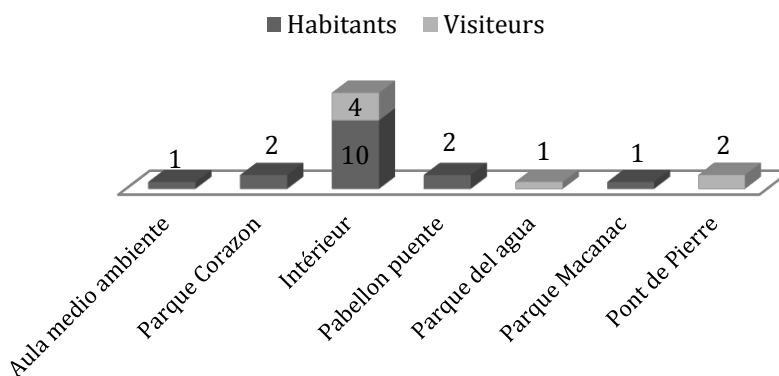
Graphique 24 : Horaires des rencontres (Saragosse)



Graphique 25 : Conditions météorologiques (Saragosse)



Graphique 26 : Lieux des rencontres (Saragosse)



Concernant les horaires, les visiteurs ont plus été rencontrés le matin, très souvent près du pont de Pierre qui offre une vue sur le Pilar. Les habitants quant à eux ont plus été disponibles en après-midi et en soirée, souvent chez eux ou dans un bar, ce qui explique le nombre de rencontres réalisées en intérieur (météo et lieux).

Tableau 21 : Fréquentation de l'espace fluvial par type d'usager (Saragosse) (test du χ^2)³⁰⁹

	Habitant	Visiteur
Première fois	0	4
Occasionnelle	5	3
Régulière	11	0

La plupart des visiteurs qui ont participé à l'enquête ne connaissaient pas les berges (première fois) tandis que les habitants ont une pratique plus régulière de cet espace (Tableau 21). Parmi les trois visiteurs et les six habitants rencontrés sur les berges in situ, une faisait une balade à vélo (promenade organisé par el aula del medio ambiente), quatre se promenaient, deux faisaient de la marche active et enfin deux autres se trouvaient dans le Pavillon-pont pour encadrer une exposition.

3.3 Conclusion : comparaison Pau et Saragosse

Le premier élément distinguant le terrain de Saragosse de celui de Pau ce sont les caractéristiques des rencontres. À Pau, toutes les catégories de tranches d'âges sont représentées tandis qu'à Saragosse la séparation est plus nette. Il s'agit soit de jeunes (étudiants) soit de salariés plus âgés ou de retraités. De plus, la catégorie « des familles » n'est pas présente. En revanche, on constate que dans les deux terrains, les retraités comme les étudiants sont les professions les plus représentées, si l'on ne regroupe pas la variété des professions citées à Pau. De plus, à Pau comme à Saragosse le nombre de rencontres individuelles en particulier auprès des femmes est supérieur au nombre de rencontres avec les hommes seuls ou avec les groupes/couples. À Saragosse les groupes d'amis et de famille sont bien moins présents qu'à Pau, seuls trois couples ont participé à l'enquête (des visiteurs) et aucun groupe. Il est cependant nécessaire de rappeler que comme les entretiens s'effectuaient en grande partie sur rendez-vous il a souvent été possible de s'entretenir avec chaque individu d'un groupe, comme le groupe de randonneurs, ce qui n'a pas été le cas pour Pau. Enfin concernant la provenance des usagers, on remarque que dans les deux terrains, la majorité des visiteurs proviennent du

³⁰⁹ P = <0,01 ; $\chi^2 = 14,14$; ddl = 2 (TS). La relation est très significative. Les éléments sur (sous) représentés sont colorisés en bleu (rose).

pays en question. En revanche à Saragosse nous n'avons pas pu rencontrer de « touristes de proximité ». Ils proviennent tous soit de l'étranger soit d'autres communautés autonomes.

Pour le contexte des rencontres, on retrouve aussi quelques différences et similitudes. À Saragosse, les entretiens sont majoritairement sur rendez-vous et effectués après une visite des berges tandis que pour l'agglomération paloise plus de 90 % des rencontres se sont déroulées sur l'espace fluvial et 78 % était spontanées. Étant donné que les rencontres ont eu lieu dans un bar ou chez les habitants pour le terrain de Saragosse, il est plus difficile de comparer certains contextes tels que les lieux des rencontres. Néanmoins, il est important de noter qu'à Saragosse deux nouvelles données apparaissent : le vent (météorologie) et la soirée (horaires). En effet, à la différence de Pau, Saragosse est une ville bien plus ventée et les usagers étaient plus souvent de sortie/ou disponible en fin d'après-midi et en soirée qu'en début de journée ; un aspect qui reste spécifique à l'Espagne. Enfin, pour la fréquentation des berges des deux terrains la même tendance se dessine. Les habitants connaissent et ont une pratique plus régulière alors que les visiteurs découvrent pour la plupart, l'espace fluvial. À Pau, cependant 24 visiteurs viennent occasionnellement sur les berges du Gave. Nous n'avons pas pu trouver pour ces visiteurs de corrélation entre la fréquentation occasionnelle et le lieu de provenance qui reviendrait à dire qu'il s'agit d'un tourisme de proximité. Néanmoins, 10 visiteurs ayant dit venir occasionnellement au Gave de Pau habitent la région aquitaine ou l'agglomération paloise.

4. Analyser les entretiens effectués auprès des usagers des espaces fluviaux urbains

« L'entretien ne parle pas de lui-même. Il faut, pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse des discours » (Blanchet, Gotman, 2010 : 89).

Pour analyser les entretiens effectués auprès des usagers des deux terrains, dont l'ensemble forme notre corpus, nous avons choisi dans un premier temps de nous appuyer sur une analyse automatique de discours en nous servant du logiciel Sphinx IQ Quali (version 6.3.1.8). Ce dernier a permis de trier et d'analyser les données textuelles recueillies tout en faisant ressortir des éléments d'analyse. Dans un second temps, en nous basant à la fois sur certains éléments mis en avant par Sphinx et sur ceux notés et retenus

tant lors des observations de terrain que de la retranscription, nous avons mené notre propre réflexion et notre propre analyse du corpus.

Pour expliciter cette démarche, il nous paraît nécessaire de parler de l'utilisation du logiciel Sphinx IQ Quali permettant « d'assister l'analyse de données textuelles » (Lejeune, 2010 : 15) tout en revenant brièvement sur l'analyse automatique de discours en elle-même. Dans un second point, nous détaillerons la méthode d'analyse mise en place sous Sphinx et qui a contribué à la production des résultats.

4.1 De l'analyse de discours à l'analyse de discours assistée d'un logiciel appartenant à la famille des « automates »

L'intérêt ici n'est pas de détailler l'analyse de discours ou l'analyse automatique de discours ni même de se centrer sur le fonctionnement des logiciels d'analyse. Il s'agit plutôt de donner un aperçu et un cadrage afin de comprendre par la suite la façon dont nous nous sommes appropriée le logiciel Sphinx IQ Quali. Comment l'avons-nous mobilisé ? De quoi nous sommes nous servie pour mener ensuite notre propre réflexion sur le corpus ?

4.1.1 L'analyse de discours

Considéré par Alain Blanchet et Anne Gotman (2010) comme une « production » et non pas comme « une donnée », le discours recueilli au préalable auprès des enquêtés, au moyen d'un entretien, est ensuite « traité » et analysé. Ce processus, appelé analyse de discours, cherche à retirer voire « sculpter » un message et un sens de/dans la parole des enquêtés : « après avoir fait parler l'interviewé, l'enquêteur fait parler le texte par l'analyse de discours » (Blanchet, Gotman, 2010 : 90).

Apparus et développés en France dans les années 1960-1970, les travaux sur l'analyse de discours ou « AD » se basent sur ceux du linguiste américain Z.S Harris (1952) qui voit en l'AD une autre manière d'étudier un texte :

« l'analyse du discours donne une foule de renseignements sur la structure d'un texte ou d'un type de texte, ou sur le rôle de chaque élément dans cette structure. La linguistique descriptive ne décrit que le rôle de chaque élément dans la structure de la phrase qui le contient. L'AD nous apprend de plus comment un discours peut-être bâti pour satisfaire à diverses spécifications [...] » (Harris, 1952 in Mazière, 2010 : 3).

Bien que d'autres disciplines, telles que la communication, la géographie, l'histoire, la sociologie ou la psychologie aient recouru à l'AD dans leurs recherches et s'interrogent sur son utilisation, c'est principalement dans les sciences du langage, dont la linguistique, qu'elle est le plus « visitée » en tant que telle (Mazière, 2010 : 4). Tout en rappelant quelques critiques qui sont faites à l'analyse de discours³¹⁰, Francine Mazière montre ses principaux points forts : l'analyse de discours « tient compte de la langue en tant qu'objet », « a une relation double aux héritages descriptifs des langues [...], « configure les énoncés à analyser en corpus construits, souvent hétérogènes, selon un savoir assumé, linguistique, historique, politique et philosophique », et « propose des interprétations [...] en tenant compte des données de langue(s) et d'histoire, en prenant en compte les capacités linguistiques réflexives des sujets parlants [...] » (Mazière, 2010 : 5).

De manière générale, si nous entendons le point de vue de la linguistique concernant l'analyse de discours, à savoir étudier un texte en « s'attach[ant] uniquement à la définition et à la distribution des éléments » (Marchand, 1998 : 11), nous préférons considérer l'AD dans le cadre de cette recherche, du point de vue de Pascal Marchand (1998). En effet, pour ce dernier l'analyse de discours se situe « entre deux pôles : l'analyse du texte indépendamment des caractéristiques de sa production (Saussure³¹¹), et la recherche de telles caractéristiques indépendamment de l'analyse de texte » (Marchand, 1998 : 11). En envisageant l'AD pour étudier notre corpus, il devient alors nécessaire de faire un va-et-vient permanent entre ces deux pôles. En d'autres termes, il ne faut pas uniquement s'intéresser aux « systèmes des règles syntaxiques qui déterminent la signification des signes » mais aussi saisir (entre autres) « les constructions que le sujet élabore pour faire face à une situation » (Marchand, 1998 : 11-13). Dans cette perspective, Alain Blanchet et Anne Gotman (2010) proposent de saisir l'analyse de discours comme « l'analyse de tous les composants langagiers ». Selon ces derniers, l'AD « recouvre essentiellement deux types d'approches » :

- « Les analyses linguistiques qui étudient et comparent les structures formelles du langage » (Labov, 1978)
- « Les analyses de contenu qui étudient et comparent les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentation véhiculés par ces discours ». Ces analyses sont

³¹⁰ Selon Francine Mazière, l'analyse de discours est « attaquée, concurrencée par les théories et les pratiques se réclamant de la pragmatique, de l'analyse de conversation, de l'analyse textuelle [...] » (Mazière, 2010 : 4).

³¹¹ « Le premier pôle peut-être rattaché à la linguistique générale, dans une tradition définie par Ferdinand de Saussure (1857-1913) » (Marchand, 1998 : 11)

généralement plus utilisées en psychologie sociale et en sociologie (Blanchet, Gotman, 2010 : 89).

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de concevoir l'analyse de discours dans la même perspective que Pascal Marchand (1998) et Alain Blanchet et Anne Gotman (2010). Nous avons également choisi d'utiliser comme méthode l'analyse de discours en nous appuyant sur un logiciel, soit de recourir à l'analyse automatique de discours.

4.1.2 L'analyse automatique de discours

Dans le cadre d'une recherche basée sur une méthode d'enquête qualitative, si l'analyse de discours se révèle utile, on se demande alors « pourquoi recourir à un logiciel ? » (Lejeune, 2010 : 15). Autrement dit, quelle est la nécessité de recourir à une analyse automatique de discours (AAD) d'autant plus connaissant les méfiances de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales à son égard ? Pour répondre à ces interrogations, nous nous appuyons sur l'article de Christophe Lejeune (2010) qui démontre les avantages, les limites et les potentialités de « recourir à des logiciels pour assister l'analyse de données textuelles » (Lejeune, 2010 : 15).

Le recours à l'AAD dans le cadre d'une recherche quantitative est aujourd'hui communément admis ce qui n'est pas encore le cas pour un travail qualitatif. Toutefois, comme le rappelle Christophe Lejeune, « cette réticence provient sans doute en partie de la méconnaissance de ces outils » (Barry, 1998 : § 2.4 in Lejeune, 2010 : 15). Parmi les critiques faites à l'AAD, on lui reproche souvent une mauvaise interprétation des données. Comment peut-on analyser un matériel qualitatif de manière automatique ? En réalité, il est nécessaire de voir le recours à un logiciel d'analyse de données textuelles comme un outil dont se sert le chercheur afin « d'assister et d'organiser la mémoire » de son travail (Lejeune, 2010 : 16-17). En d'autres termes, le logiciel permet « d'outiller le travail d'analyse des documents rassemblés [...] » tout en facilitant une « exploration du matériau empirique, une explication [...] des procédures analytiques, une ouverture sur l'analyse à plusieurs ou un archivage de l'activité scientifique » (Lejeune, 2010 : 16). Selon nous, une mauvaise interprétation des données est toujours possible quel que soit le type d'analyse menée, quantitative comme qualitative, et quelle que soit la méthode employée, analyse de discours avec ou sans logiciel. Comme le souligne R. Bandeira-de-Mello et L. Garreau, « le logiciel ne sera jamais un garant du sérieux de l'analyse conduite [...]. Aucun outil ne doit donc éclipser la vigilance épistémologique et la rigueur méthodologique du chercheur » (Bandeira-de-Mello & Garreau, à paraître in Lejeune, 2010 : 17). C'est donc au chercheur

d'utiliser l'outil de manière rigoureuse. Au final l'analyse automatique n'est pas si automatique que cela :

« Mais cette conclusion ne constitue pas un aveu d'échec des outils informatiques. Elle rappelle simplement qu'aucun dispositif méthodologique ne peut s'affranchir d'une réflexion (et d'une vigilance) épistémologique... ce qui en définitive est heureux » (Lejeune, 2010 : 30).

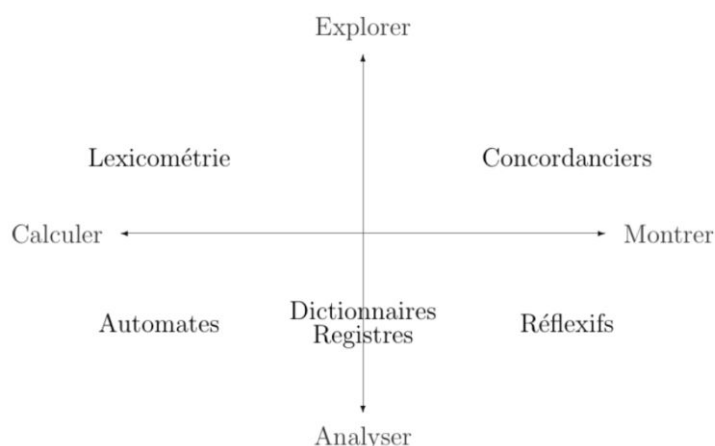
Le second élément important à mettre en avant concernant le recours à un logiciel d'analyse de données textuelles, c'est que la motivation première est d'ordre « épistémologique ». Sans trop revenir sur le propos développé par Christophe Lejeune, l'utilisation d'un logiciel « oblige » le chercheur à « expliciter chaque étape de la construction de son analyse », et à « expliciter les médiations entre le terrain et l'interprétation ». À plus grande échelle, des comparaisons entre terrains ou travaux de plusieurs chercheurs peuvent être faites, dynamisant ainsi le « champ scientifique » (Lejeune, 2010 : 16).

Ce sont donc ces deux raisons, tant la dimension d'assistance et d'organisation de la mémoire du travail que la dimension « épistémologique », ajoutée au nombre important d'entretiens recueillis à analyser et à « sculpter » qui nous ont poussées à recourir à l'analyse automatique de discours.

4.1.3 Les logiciels d'analyse des données textuelles : le choix de la famille des « automates »

Aujourd'hui, il existe de nombreux logiciels permettant de procéder à une analyse automatique de discours. Il est difficile d'en proposer une liste exhaustive. En effet, certains logiciels sont en développement depuis plusieurs années et possèdent une grande notoriété puisqu'ils ont été novateurs et ont proposé de grandes avancées. D'autres en revanche sont récents et ont directement intégré les techniques développés par leurs prédécesseurs. S'il est difficile de lister tous les logiciels d'analyse textuelle, Christophe Lejeune (2010) propose de les classer en cinq grandes familles selon leurs fonctionnalités réparties en deux axes : « explorer-analyser » et « calculer-montrer » (Figure 49). Soulignons que ces familles ne sont pas « mutuellement exclusives » (Lejeune, 2010 : 19) c'est-à-dire qu'un même logiciel peut posséder des fonctionnalités de différentes familles, ce qui est le cas par exemple de Sphinx, même si on le classe dans la « grande » famille des automates comme nous allons le voir.

Figure 49 : Familles de fonctionnalités (Lejeune, 2010 : 19)



Dans la mesure où seule la famille des automates nous intéresse (Encadré 4), et plus particulièrement le logiciel Alceste, nous ne traiterons pas ici de toutes les familles de fonctionnalités (Lexicométrie, Concordanciers, Automates, Dictionnaires registres, Réflexifs).

Encadré 4 : Les automates

« Outre leur utilisation descriptive en lexicométrie, les calculs statistiques de distributions des *mots* dans un corpus de textes sont également mobilisés dans des outils de catégorisation automatique. En reposant sur les cooccurrences ou sur l'analyse factorielle, il est en effet possible d'automatiser le calcul d'agrégats de portions de corpus et de leur assigner (automatiquement) une étiquette. C'est ce que font respectivement Leximappe, Candide et Réseau-Lu (à partir de calcul de cooccurrences) et Spad-T ou Alceste (sur base de l'analyse des correspondances). [...] Ces logiciels mobilisent bien des calculs [...] et ce, à des fins qui dépassent la description, puisque les agrégats sont proposés par le logiciel comme les premières catégories d'analyse du corpus [...]. Il incombe bien entendu ensuite au chercheur d'interpréter les propositions de l'outil » (Lejeune, 2010 : 23).

Comme l'indique l'encadré 4, on retrouve dans cette famille deux types de logiciel, dont ceux se basant sur l'analyse des correspondances, tel qu'Alceste. C'est ce dernier nous qui intéresse particulièrement ici puisque Sphinx IQ Quali se base sur une classification descendante hiérarchique « à la Alceste » (classification conforme à cette procédure).

Développé par Max Reinert dans les années 1980 Alceste (ou Analyse des Lémèmes Cooccurents dans les Énoncés Simples d'un Texte), est un « outil d'analyse statistique des données textuelles [...] [et] d'aide à l'interprétation d'un corpus textuel : entretiens,

réponses à une question ouverte, textes littéraires [...] » (Reinert 2000 in Dalud-Vincent, 2011 : 9). Les trois étapes successives d'Alceste permettent à la fois « d'identifier des unités de contexte élémentaires (*uce*) qui sont un découpage du corpus original », « d'identifier les « formes réduites » du vocabulaire contenu dans le corpus », et de « calculer les occurrences [de ces dernières] par rapport aux *uce* » à travers une « analyse statistique par classification descendante hiérarchique ». L'objectif est de produire des classes de mots et « d'extraire des groupes de vocabulaire représentatifs du corpus analysé » (Gronier, 2010 : 160).

Comme pour tous les logiciels d'analyse automatique de discours, Alceste est lui aussi critiqué. Cependant et comme expliqué précédemment, l'objectif n'est pas « d'analyser la signification linguistique d'un corpus (mais de) représenter les fonds topiques d'un discours à l'aide des mondes lexicaux » (Reinert, 2001 : 43 in Gronier, 2010 : 165). Pour Guillaume Gronier qui « fixe son choix » sur le logiciel Alceste après avoir comparé des méthodes d'analyse portant sur les communications fonctionnelles en situation de travail, ce logiciel permet de traiter un corpus important tout en laissant au chercheur une plus large possibilité d'interprétation des résultats (Gronier, 2010 : 166).

Nous avons donc choisi d'effectuer le traitement des entretiens en nous appuyant sur une analyse automatique de discours et en recourant à un logiciel appartenant à la famille des automates. L'Université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi que le Laboratoire SET proposant de travailler sur le logiciel Sphinx IQ Quali³¹², c'est donc ce dernier, similaire au fonctionnement de celui d'Alceste, qui a été retenu pour réaliser l'analyse textuelle, lexicale et sémantique des données recueillies :

Sphinx IQ quali est un « outil d'analyse lexicale et sémantique [...] qui facilite le traitement des questions ouvertes et des textes issus de sources externes [...]. Les méthodes et technologies d'analyse de Sphinx Quali permettent d'effectuer différents types de traitements, au travers de trois protocoles [...] : protocole d'exploration, de codification, de synthèse » (Le Sphinx développement, 2014 : 195).

³¹² Pour information et pour les lecteurs qui auraient eu l'occasion de travailler avec la version « Lexica » de Sphinx, version précédente, il convient de préciser que les deux produits sont distincts. La version « Lexica » jugée difficilement compatible avec un travail de recherche n'a plus rien de comparable avec l'outil mise à disposition dans la version « Quali ».

4.1.4 Le choix de Sphinx IQ Quali : quelques éléments de fonctionnement

« Si l'on admet que la langue est un système où tout se tient, il faut considérer le lexique comme un ensemble dont les éléments doivent entretenir des relations et former des sous-ensembles eux-mêmes liés les uns aux autres par divers rapports » (Rey, 1970 in Marchand, 1998 : 29).

Afin de ne pas rentrer dans les détails trop complexes des fondements méthodologiques du logiciel, il a été choisi de fournir un éclairage rapide sur les quelques points suivants qui le composent, à savoir l'analyse lexicale et l'analyse sémantique. Concernant la classification hiérarchique descendante « à la Alceste » nous ne reviendrons pas sur son fonctionnement. Pour cela nous renvoyons soit aux articles cités précédemment, soit à la note méthodologique du logiciel Sphinx.

L'analyse lexicale s'intéresse à l'approche psychologie et linguistique du lexique, c'est-à-dire à l'ensemble des mots ou du vocabulaire formant une langue, utilisé et mobilisé par l'enquêté lors de la rencontre. Elle s'intéresse à la mobilisation du vocabulaire dans un discours, « aux relations d'usages » et « aux rapports entre les mots, qui peuvent être formels et [/ou] sémantiques » (Marchand, 1998 : 30-31). Selon Pascal Marchand « la lexicalisation de la pensée s'opère en deux étapes : l'activation de *lemmas*, qui représentent [...] les caractéristiques abstraites des mots [...] [et] leurs propriétés syntaxiques, [...] et la récupération de la forme phonologique du mot » (Marchand, 1998 : 31). Le logiciel Sphinx IQ décrit l'analyse lexicale (dont le processus de lemmatisation) comme ce qui suit :

- « La lemmatisation est le procédé consistant à ramener les différentes formes d'un même mot à sa forme canonique ou lemme (singulier, masculin pour les noms et adjectifs ; infinitif pour les verbes). Il est à la base de l'analyse lexicale qui conduit à prendre connaissance d'un texte à partir de son lexique. Mais un mot peut avoir plusieurs significations différentes (polysémie) et une même signification correspondre à différents mots (synonymie) » (Le Sphinx développement, 2014 : 195). À titre d'exemple, en espagnol un « ave » et un « pájaro » signifient tous les deux le mot « oiseau », ils sont synonymes tandis que le mot « canard » peut renvoyer soit à un palmipède, soit un morceau de sucre plongé dans le café ou encore à un journal, etc.. Il faut connaître le contexte pour saisir ce terme. Même la phrase « oh j'ai entendu un

canard ! » n'est pas assez précise. S'agit-il de l'animal ou « d'une fausse note d'un instrument à cuivre ou à vent » ?³¹³

De manière plus technique, l'analyse lexicale peut aussi prendre en compte³¹⁴ :

- La richesse du vocabulaire du discours, en comparant par exemple la taille et le vocabulaire du discours. Pour Sphinx IQ la richesse correspond « au nombre de mots différents dans une réponse, la banalité est une moyenne de fréquence des mots d'une réponse (plus les mots sont fréquents plus la banalité sera forte), enfin l'intensité donne le « taux de présence » des mots choisis [...] dans une réponse » (Le Sphinx développement, 2014 : 306).
- Les concordances renvoient à l'idée de remettre en contexte le vocabulaire utilisé, évitant ainsi toute mauvaise compréhension et permettant par la même occasion de donner plus de profondeur au lexique étudié.
- Les segments répétés ou les phrases récurrentes se réfèrent aux expressions revenant dans le corpus et utilisés de manière fréquente pas les enquêtés, par exemple, « le Gave c'est sympa ! ». Ces expressions sont « des fragments de social (des idées, des images, des modèles d'expressions) incorporés [par les enquêtés] sans [qu'elles soient] digér[ées] [...] [et de les] exprimer à l'état brut [sans qu'elles soient] assimilées » (Kaufmann, 2011 : 96). Ces expressions banales et qu'il est possible de considérer comme peu importantes sont souvent significatives. Dans la même optique, on peut s'intéresser aux phrases contradictoires du discours pour révéler un processus sous-jacent.
- L'analyse du corpus peut aussi passer par le découpage de celui-ci pour en étudier les diverses spécificités qui seront ensuite comparées à l'ensemble du corpus ou aux autres parties de celui-ci.

Après avoir procédé à une analyse du lexique du corpus, il est possible d'effectuer une analyse sémantique de celui-ci « pour *comprendre* le contenu du discours » (Marchand, 1998 : 121). La sémantique qui désigne les « sciences des significations » (Marchand, 1998 : 121) renvoie à « l'étude d'une langue [...] considér[ée] du point de vue de la signification et [dont la théorie tend] [...] de rendre compte des structures et des

³¹³ <http://www.linguistes.com/mots/lexique.html> consulté le 18 juin 2015

³¹⁴ On ne peut pas citer ici toutes les déclinaisons que peut prendre l'analyse lexicale. Nous avons préféré donner un bref aperçu de notre démarche. Pour plus de détails, il est possible de se référer à l'ouvrage de Pascal Marchand (1998) sur lequel nous nous appuyons.

phénomènes de » [celle-ci].³¹⁵ Le logiciel Sphinx IQ utilise l'analyse sémantique pour « dépasser cet écueil [première étape d'analyse] en définissant les conditions nécessaires pour passer du lexique au sens (idée, concept...). L'analyse sémantique fait appel aux notions de thésaurus, d'ontologie ou dictionnaire et de réseau sémantique » :

- « Un thésaurus définit un ensemble de significations, idées / concepts et les organise suivant une nomenclature arborescente qui va du général au particulier ».
- « Une ontologie ou un dictionnaire est un ensemble d'éléments qui définissent une notion. Ici, il s'agit d'un ensemble de mots (sous leur forme lemmatisée) qui renvoie à une signification et donc une feuille du thésaurus ».
- « Un réseau sémantique est un ensemble de relations entre éléments signifiants (mot d'un corpus ou signification d'un thésaurus) conduisant à préciser le sens de ces éléments en fonction des éléments auxquels ils se trouvent reliés » (Le Sphinx développement, 2014 : 195-196). Par exemple, selon le contexte le terme « avocat » ne désignera pas la même chose. Avec le verbe « manger », il renverra au fruit tandis que dans un contexte judiciaire, il se réfèrera à la profession qu'il est possible d'exercer, le métier d'avocat.

4.1.5 Limites de l'analyse de discours pour un corpus français et espagnol

La première limite mise en avant est d'ordre général et peut constituer une des limites de tous logiciels d'analyse de discours. Elle « concerne toute la perte d'information [relative à] [...] l'élocution, l'intonation, les hésitations, la présentation de soi [...] [et] tout ce qui peut être entendu ou vu » (Dalud-Vincent, 2011 : 14) par le chercheur lors de la réalisation des entretiens. En effet, pour que le corpus ou pour que le texte en lui-même soit analysé par le logiciel en question, il est préférable de le rendre plus « lisible », et donc de le « nettoyer » et de lui enlever toutes informations superflues ou inutiles qui l'empêcherait d'analyser au mieux les données. Afin de ne pas dénaturer le texte et son sens, seuls deux éléments sémantiques et lexicaux ont été modifiés dans le corpus original.

Tout d'abord, les interjections revenant trop souvent du type « ben » ou « bon », etc., ont été enlevées. Pour l'onomatopée « bon » (plus mentionnée que les interjections « mmm », ou « heu »), les premiers résultats partiels ont montré la nécessité primordiale de l'enlever du corpus, le logiciel ne faisant pas la différence entre l'onomatopée et l'adjectif qualificatif. Pour le corpus espagnol, ce sont les expressions comprenant le terme « claro »

³¹⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/s%C3%A9mantique/adjectif> consulté le 19 février 2015

(clair), comme « pues claro », ou « bueno claro » qui ont été retirées. Ce choix d'enlever certains termes du corpus est d'autant plus important que nous cherchons à travailler sur la question des émotions et que nous nous intéressons aussi à qualifier l'expérience des usagers. L'expression « y'a » (langue française orale) a également été modifiée. Elle a été remplacée par « il y a » (langue écrite) dans le but de rendre les phrases plus intelligibles par le logiciel. Afin de ne pas dénaturer le discours des usagers, les termes « truc » et « machin » utilisés pour faire référence à un objet ou thème parfois flou ou imprécis n'ont pas été modifiés.

La seconde limite qu'il est possible de noter ici est spécifique à la recherche menée et aux cas étudiés. En effet, le logiciel Sphinx IQ ne comprend pas les corpus en langues étrangères, ce qui rend toute analyse du corpus de Saragosse impossible. Il a donc fallu traduire les entretiens espagnols en français et par conséquent faire des choix dans la traduction. À titre d'exemple le même terme espagnol « rio » désigne à lui seul les termes « rivière » et « fleuve », seul le substantif « fleuve » a été retenu pour la traduction en français. Pour parfaire la traduction, le dictionnaire de la *Real academica española* a été utilisé ainsi que celui de Manuel Seco, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*.

Pour pallier les deux limites exposées, il a été décidé de faire un va-et-vient constant et permanent entre les résultats d'analyse du logiciel, c'est-à-dire entre les « observations » et le corpus original (non modifié et incluant les onomatopées, intonations, etc.). Ce va-et-vient est selon nous encore plus important pour le corpus espagnol, car il est primordial de ne pas perdre l'idée et la parole originale de l'enquêté. C'est pourquoi les citations du corpus original seront incluses dans le texte et une traduction systématique de celles-ci sera proposée en notes de bas de page. À ces deux éléments palliant les limites, s'ajoutent les informations annotées sur le contexte de l'entretien ainsi que les différentes prises de notes effectuées lors des rencontres et des observations (participantes). Ces informations riches et détaillées permettent non seulement de resituer le contexte de l'entretien et celui de la parole des personnes rencontrées, mais également de leur donner plus de sens et de profondeur et d'éviter ainsi tout contre-sens ou incompréhension des réponses fournies.

4.2 La méthode d'analyse de discours mise en place sous Sphinx IQ

Étant donné que le logiciel Sphinx IQ propose de nombreuses voies pour recourir à des analyses quantitatives et qualitatives, nous avons choisi de présenter la méthode d'analyse mise en place sous forme de schémas enrichis d'explications. Cette dernière se découpe en trois phases qui vont d'une analyse générale des données à une analyse plus approfondie et détaillée de celles-ci (Figure 50) :

- Analyse descriptive du corpus (1).
- Analyse générale du corpus (2).
- Analyse détaillée du corpus (3).

Les trois phases d'analyses sont précédées par un travail préparatoire des données permettant de les traiter dans le logiciel. Un second travail préparatoire des données a également été nécessaire pour la troisième analyse, à savoir l'analyse détaillée du corpus.

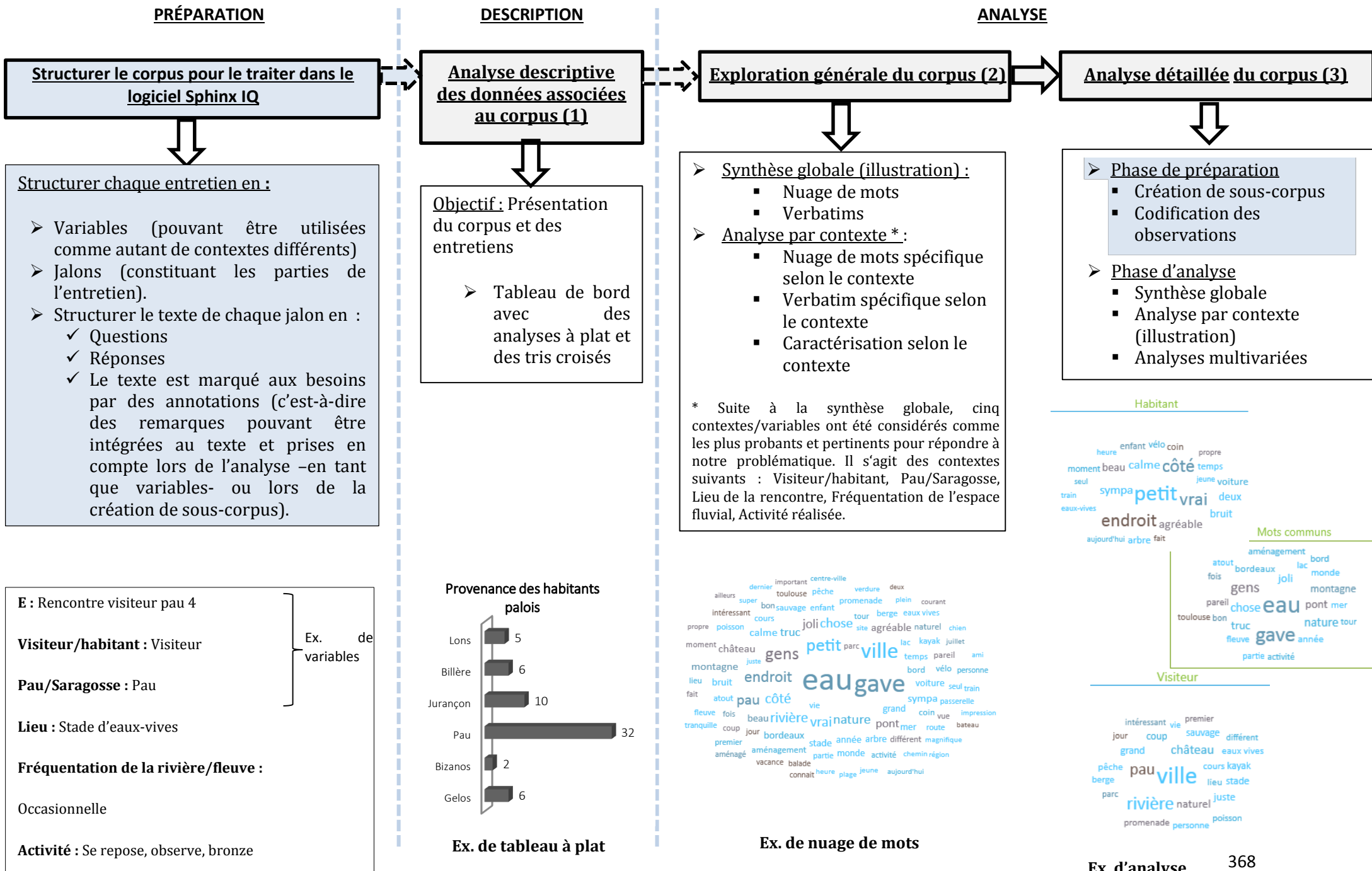


Figure 50 : Schéma d'analyse des entretiens sous Sphinx IQ

4.2.1 Préparation : structurer le corpus pour le traiter dans le logiciel Sphinx IQ

Pour être importés et ensuite être analysés par le logiciel, les entretiens semi-directifs doivent tous posséder la même présentation et la même structure (Figure 51). La présentation de l'entretien se découpe ainsi en deux parties :

- La première recense différentes balises choisies par le chercheur constituant ensuite les variables de l'entretien (pouvant être utilisées comme autant de contextes différents lors de l'analyse). Outre la balise « E » qui permet de distinguer chaque entretien, toutes les données récoltées sur le terrain telles que la météo, le lieu de rencontre, la provenance, etc. ont été ajoutées à cette partie.
- C'est dans la deuxième partie structurant l'entretien que l'on trouve les questions et réponses échangées lors de la rencontre. Afin d'enrichir l'analyse et de créer ultérieurement plusieurs variables, il est possible d'ajouter deux éléments à cette seconde partie :
 - o Des jalons qui viennent structurer les questions et les réponses. Étant donné que la grille d'entretien comporte cinq parties, les questions et les réponses sont organisées en cinq jalons : Ville de Pau/Saragosse, Gave de Pau/Ebre, Photos-sonores Pau/Saragosse, Photos-sonores autres villes, Espace fluvial urbain.
 - o Des annotations manuelles qui permettent « de marquer les expressions non verbales ou tout autre commentaire ne faisant pas partie du texte retranscrit » (ex. : nature, émotions, etc.) (Le Sphinx développement, 2014 : 211).

Les annotations liées aux thématiques étudiées :

- Ambiance
- Aménagement
- Art
- Émotions (et sentiments)
- Kayak
- Mémoire
- Nature (environnement et pollution)
- Pêche
- Pont
- Sens
- Exposition

Les annotations liées aux photos-sonores :

- Horizons Palois
- Pêcheur (à Pau)
- Train
- Billère
- Mazères
- Gelos
- SEVPP
- Expo
- Ebre
- Pont2
- Pêcheur (à Saragosse)
- Agen
- Bayonne
- Bordeaux 1
- Saragosse 1
- Toulouse
- Saragosse 2
- Bordeaux 2
- Saragosse 3

Figure 51 : Préparation : structurer le corpus pour le traiter dans le logiciel Sphinx IQ

Structurer chaque entretien en :

➤ **Variables** (pouvant être utilisées comme autant de contextes différents) représentées par le « : ». Elles doivent être séparées du reste du texte.

Jalons (constituant les parties de l'entretien), marqué par le « > ».

- Chaque jalon est constitué de :
- ✓ **Questions** repérées par le marqueur « Q : »
 - ✓ **Réponses** repérées par le marqueur « R : »
 - ✓ Le texte est marqué aux besoins par des **annotations** (c'est-à-dire des remarques pouvant être intégrées au texte et prises en compte lors de l'analyse –en tant que variables- ou lors de la création de sous-corpus).

E : Rencontre visiteur pau 4
RDV/Spontané : Spontané
In situ/Post visite : In situ
Visiteur/Habitant : Visiteur
Pau/ Saragosse : Pau
Date : 7 juillet 2012
Heure : 12h-14h
Lieu : SEVPP
Météo : Soleil chaleur
Caractéristique de la rencontre : Femme
Âge : 20-30 ans
Provenance : National
CSP : Étudiant
Fréquentation rivière/fleuve : Occasionnelle
Activité : Se repose, observe, bronze
Contexte : En week-end chez son compagnon qui fait du kayak, elle lit un livre et est assise sur une table au centre du circuit du stade d'eaux vives.

>Ville de Pau

Q : Vous êtes habitant ou touriste ?
R : Moi je suis touriste je viens chez mon copain qui habite ici en fait [...]

>Gave de Pau

Q : Vous avez connu le gave de Pau à travers votre ami ?
R : J'ai aussi fait du kayak donc j'ai navigué sur le gave de Pau [**kayak**] [...]

>Photos-sonores Pau

Q : Pouvez-vous donner des titres aux vidéos ?
R : Non des titres de lieux à la limite le stade d'eau vive je reconnais le barrage enfin voilà [**nature**] [**kayak**] [...]

> Photos-sonores autres villes

Q : Qu'est-ce qui vous déplaît ?
R : Disons que l'eau déjà est dégueulasse et ça ne fait pas moi je préfère ici ça fait plus naturel, en fait c'est vraiment tout en béton, ça me plaît pas trop [**nature**] [**émotion**] [**aménagement**] [...]

>Espace fluvial urbain

Q : Quand vous allez en vacances, vous allez vers quel type de destination ?
R : Je ne vais pas souvent vacances [**rires**], là je suis en vacances, je suis ici vous voyez donc, mais c'est après quand on est allé en vacances, on était parti en Méditerranée là au bord de mer, en passant par les petites routes un peu tout, je suis assez polyvalente [**rires**]

E : Rencontre habitant pau 2
RDV/Spontané : spontané
In situ/Post visite : post visite
Visiteur/Habitant : Habitant
Pau/ Saragosse : Pau
Date : 6 juillet 2012
Heure : 11h-12h
Lieu : Boulevard des Pyrénées
Météo : Temps nuageux
Caractéristique de la rencontre : Homme
Âge : 50-60 ans
Provenance : Pau
CSP : Retraité
Fréquentation rivière/fleuve : Autrefois
Activité : Se repose, observe, bronze
Contexte : Attend l'ouverture du petit salon de thé, comme à la mer, « ça coûte moins cher et on voit les Pyrénées », aime être seul.

4.2.2 Description : Analyse descriptive des données associées au corpus (phase 1)

L'objectif poursuivi ici est d'obtenir des informations générales afin de pouvoir cerner ou présenter les rencontres qui sont analysées par la suite. Pour « obtenir l'identité des répondants » en d'autres termes « caractériser » ces rencontres, on utilise les fonctionnalités classiques du traitement de Sphinx (tableau croisé, tris à plat). Les données utilisées pour cette phase sont les différentes variables (ou contextes) qui structurent en partie l'entretien (provenance, âge, lieu de la rencontre, etc.). Les résultats obtenus suite à cette première analyse fournissent des informations de type quantitatif qui sont utilisées pour présenter le corpus étudié et les rencontres effectuées (Chapitre 4, sous partie 3).

4.2.3 Analyse : Exploration générale du corpus (phase 2)

Pour chacun des deux corpus récoltés, les rencontres paloises et celles de Saragosse (visiteurs et habitants), la première étape consiste à traiter l'ensemble des discours recueillis dans une synthèse globale puis à explorer de façon un peu plus segmentaire via des analyses distinguant les réponses selon les modalités des variables recueillies parallèlement.

Cette exploration générale du corpus, qui étudie soit l'ensemble des rencontres paloises, soit l'ensemble des rencontres à Saragosse se découpe en deux temps : la synthèse globale et l'analyse par contexte.

Exploration générale du corpus (2)



- **Synthèse globale :**
 - Nuage de mots
 - Verbatims
- **Analyse par contexte* :**
 - Nuage de mots spécifique selon le contexte
 - Verbatim spécifique selon le contexte
 - Caractérisation selon le contexte

* Suite à la synthèse globale, cinq contextes/variables ont été considérés comme les plus probants et pertinents pour répondre à notre problématique. Il s'agit des contextes suivants : Visiteur/habitant, Pau/Saragosse, Lieu de la rencontre, Fréquentation de l'espace fluvial, Activité réalisée.

La synthèse globale

La synthèse globale donne « une vision générale du corpus analysé » (Le Sphinx développement, 2014 : 255). « Purement exploratoire [...] elle s'exécute indépendamment de toute problématique spécifique à l'étude ; elle ne peut donc pas prendre en compte les idées particulières qu'on penserait a priori trouver dans le corpus » (Note méthodologique de Sphinx). La synthèse globale propose ainsi un aperçu lexical et sémantique sous forme de « nuage de mots clés les plus fréquents (la taille du mot indique la fréquence) » (Le Sphinx développement, 2014 : 258) (Encadré 5) et d'extraits d'entretiens sous forme de verbatim (Encadré 6). Pour cela, le logiciel s'appuie sur « une approche sémantique et statistique du corpus. Les principaux champs sémantiques sont établis en application du thésaurus, des ontologies et des corpus de référence du logiciel³¹⁶ » (Le Sphinx développement, 2014 : 258).

Encadré 5 : Exemple de nuage de mots clés, ici les rencontres paloises



³¹⁶ « Un thésaurus définit un ensemble de significations, idées / concepts et les organise suivant une nomenclature arborescente qui va du général au particulier. Une ontologie ou un dictionnaire est un ensemble d'éléments qui définissent une notion. Ici, il s'agit d'un ensemble de mots (sous leur forme lemmatisée) qui renvoie à une signification et donc une feuille du thésaurus » (Le Sphinx développement, 2014 : 195-196).

Comme l'objectif ici n'est pas d'apporter des résultats, mais d'explicitier notre méthode d'analyse, nous ne détaillerons pas l'analyse que nous pourrions faire de cet encadré. Néanmoins, cet exemple de nuage de mots clés des rencontres paloises (nuage de mots réalisé à partir de l'ensemble du corpus palois) indique que l'entité « nature », en particulier celle traitant du cours d'eau (« eau », « Gave de Pau ») est très présente dans le discours des usagers palois. Toutefois, les termes qui ressortent le plus souvent sont des substantifs communs, peu précis et relevant d'un vocabulaire très général. Il est possible de citer à titre d'exemple les mots suivants : rivière, arbre, verdure, pêche, poisson (encadré vert). Il n'y a pas par exemple de noms d'arbres ou de poissons, d'espèces endémiques ou locales. Le discours demeure très général, voire pauvre en vocabulaire. La thématique de la ville et de l'urbain est elle aussi présente : « ville », « Pau », « Bordeaux », « voiture », « centre-ville » (encadré gris). Concernant les adjectifs, ils renvoient à des descriptions ayant une fonction esthétique, ce qui relève de la beauté, quelque chose, un objet ou un moment qualifié d'« agréable », de « sympa », de « magnifique » et de « joli »³¹⁷. Afin d'illustrer concrètement le nuage de mots clés, le logiciel propose une sélection d'extraits d'entretiens sous forme de verbatim dont voici un exemple.

Encadré 6 : Exemple d'extraits des verbatim paloises proposés par le logiciel

- Autour d'une rivière, ce qui peut plaire, c'est toujours pareil, c'est l'ombre quand il fait chaud, de l'ombre, du calme, du calme, voilà, il y a oui, oui on a des images que l'on peut trouver avec le stade d'eaux vives, qui peut trouver, je ne sais pas une barque aussi, des rives, c'est, après c'est, super vert quoi, c'est vert, voilà, déjà, par la ville, moi je trouve que la ville de Pau, elle est déjà il y a des espaces verts, j'en parlais hier encore (Rencontre habitant palois, n°24).
- C'est, c'est, ça revigore, non, mais elle n'est pas froide là, là elle était plus froide que ça, moi j'y suis venue il y a deux mois, ah elle était plus froide que ça, je me suis baignée quand même, ah oui, oui, mais moi je veux me réveiller un peu (Rencontre habitant palois, n°57).

³¹⁷ Le logiciel dispose d'options de paramétrage de la classification pour produire le nuage de mots de la synthèse globale ainsi que de la synthèse par contexte. Nous avons choisi de laisser les options standards dans la mesure où elles se sont révélées être les plus adaptées à notre analyse. Par exemple dans l'onglet « mots spécifiques », il est possible de « filtrer les mots utilisés par catégorie grammaticale parmi Verbes, Adjectifs, Noms, Noms propres et Autres » (Le Sphinx Développement, 2014). Comme la catégorie « autres » s'est révélée inappropriée (les termes « oui », « non », « parce que » trop présents) et que la catégorie « verbe » s'est révélée trop confuse (on retrouve principalement des verbes d'actions sans contexte, comme faire, aller etc.), nous avons choisi de garder le paramétrage standard, c'est-à-dire « adjectifs » et « nom ». Quant aux noms propres, même sans cocher cette case, le paramétrage standard inclus également les noms de villes ou de sites etc.

L'analyse par contexte

Après ce tout premier travail d'exploration du corpus, nous traitons le corpus toujours dans son ensemble, mais en séparant les réponses selon les modalités des variables/contexte du corpus (lieu de rencontre, visiteur/habitant, activité réalisée ...). Pour ce faire on utilise la fonction d'analyse par contexte du logiciel.

L'analyse par contexte « est calculée en fonction de la variable sélectionnée pour l'analyse » telle que le lieu de la rencontre ou l'activité effectuée sur les berges (Le sphinx développement, 2014 : 255). En plus du nuage de mots, l'analyse par contexte propose des verbatims qui lui sont liés ainsi qu'une caractérisation selon le contexte. Sur le même modèle et principe que présenté précédemment, deux autres types d'analyse sont effectués, le nuage de mots et la caractérisation spécifique aux discours recueillis pour chacune des modalités des variables retenues, autrement dit par contexte.

Afin d'exploiter au maximum l'analyse du corpus, qu'il s'agisse d'une analyse générale (analyse par contexte) ou détaillée de celui-ci, seules les variables les plus appropriées et pertinentes pour répondre à notre problématique ont été retenues. Ces variables qui ont été sélectionnées après avoir effectué la synthèse globale du corpus sont les suivantes :

- Catégorie d'utilisateur : Visiteur ou Habitant,
- Terrain étudié : Pau/Saragosse,
- Lieux où les rencontres ont été réalisées,
- Fréquentation de la rivière par les usagers,
- Activité effectuée lors de la rencontre

Cette sélection de variables est la même pour l'analyse générale et l'analyse détaillée du corpus.

Le nuage de mots spécifique au contexte : ici les visiteurs et les habitants palois

À la différence du premier nuage de mots, « cette vue met en évidence le vocabulaire spécifique des différentes catégories de contexte » choisies. Le chiffre dans l'angle supérieur droit des pavés périphériques indique l'effectif des catégories (Figure 52). Le nuage de mot au centre correspond au « vocabulaire commun à toutes les catégories ».

Comme dans le premier nuage (synthèse globale) « la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence » (Le Sphinx développement, 2014 : 263).

La caractérisation selon le contexte : ici les visiteurs et les habitants palois

Le tableau s'appuie sur l'analyse par contexte effectué et cherche à caractériser les différentes catégories, ici les visiteurs et les habitants palois (Figure 53). Parmi l'ensemble des analyses proposées par le logiciel, nous avons retenu les cinq spécificités³¹⁸ suivantes : l'effectif de chaque catégorie, la longueur moyenne des mots des observations analysées, les cinq mots spécifiques (ceux surreprésentés dans le nuage), le contexte spécifique, et l'indice de richesse relative³¹⁹.

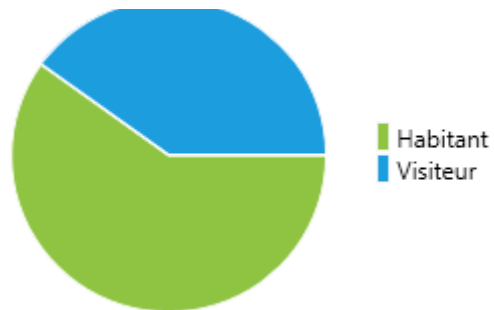
³¹⁸ Il est important de noter qu'à l'origine le logiciel propose huit spécificités. Nous avons délibérément choisi de ne retenir que ces cinq-là étant donné le manque de pertinence et les résultats peu convaincants des trois autres : sentiments spécifiques, classe spécifique, orientations spécifiques. De plus, l'aspect émotionnel (ce que pourrait apporter les spécificités, sentiments et orientations) est traité dans l'analyse détaillée du corpus.

³¹⁹ L'indice de richesse relative : « la richesse d'un corpus est le nombre de mots différents d'un corpus. Si l'indice de richesse est supérieur à 1 alors les réponses de cette catégorie sont plus riches que la moyenne. À l'inverse (indice inférieur à 1), les réponses de cette catégorie sont moins riches que la moyenne » (La note méthodologie du logiciel Sphinx).

Figure 52 : Nuage de mots spécifiques selon le contexte, ici les visiteurs et les habitants palois



Figure 53 : Caractérisation selon le contexte, les visiteurs et les habitants palois



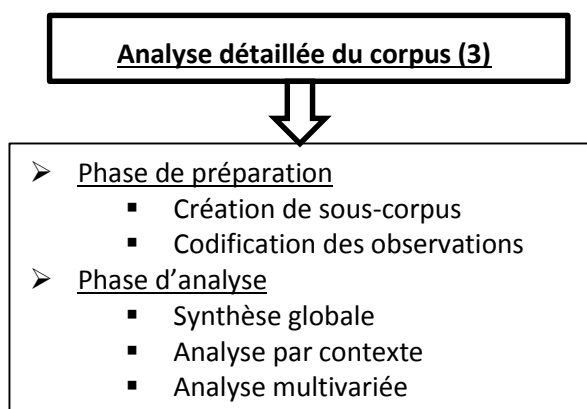
	Effectifs	Longueur moyenne	Les 5 mots spécifiques	Concept spécifique	Indice de richesse relative
Habitant	2131	19 mots	petit - vrai - endroit - côté - calme	Espace	1,07
Visiteur	1427	16 mots	ville - rivière - pau - château - naturel	Esprit	0,93

Grâce à l'analyse de mots spécifiques selon le contexte (Visiteurs/Habitants) et à la caractérisation selon le contexte, on constate quelques différences et peu de similitudes dans le vocabulaire employé par les visiteurs et les habitants, outre la présence centrale de l'eau et du cours d'eau (comme pour la synthèse globale). Les habitants utilisent plus souvent les termes « petit », « vrai », « endroit », « côté » et « calme » tandis que les visiteurs emploient les cinq mots spécifiques suivants : « ville », « rivière », « Pau », « château », « naturel ». Concernant une analyse plus technique des résultats, on constate pour les habitants que l'indice de richesse relative est supérieur à celui des visiteurs, montrant ainsi un corpus plus important et aussi une longueur moyenne de mots plus élevée. Si l'on compare aussi les adjectifs qualificatifs utilisés, entre visiteurs et habitants leur nombre s'équivalent, tout comme leur registre qui indique plus une utilisation de qualificatifs positifs que négatifs.

Cette première analyse générale du corpus met en évidence l'utilisation d'un vocabulaire peu précis et pauvre notamment pour évoquer les thématiques de la nature et de la ville ou de l'urbain. Comme l'analyse générale ne donne pas d'éléments plus détaillés ou n'indique aucune information voire corrélation entre certaines variables, rappelons que la synthèse globale est décrite comme « purement exploratoire », il a été choisi d'analyser plus en détail le corpus en utilisant « la codification [...] de manière complémentaire » (Note méthodologique de Sphinx).

4.2.3 Phase 3 : l'analyse détaillée du corpus

Pour procéder à une analyse plus fine des observations recueillies, il est tout d'abord nécessaire de retravailler les données.



La phase de préparation des données

La phase de préparation des données consiste à créer des sous-corpus à partir de l'ensemble du corpus pour ensuite procéder à leur codification au moyen du codebook (Figure 54)³²⁰.

Pour créer les sous-corpus, il a été nécessaire au préalable de réfléchir à leur nature et à la thématique de chacune d'entre elles. Pour cela nous nous sommes appuyée sur les réflexions menées avant et sur le terrain ainsi que sur la grille d'analyse qui a été rédigée pour cadrer l'analyse des rencontres dans leur globalité (Tableau 22). Cette dernière, établie pendant et après les retranscriptions, contient les différentes idées soulevées lors des rencontres ainsi que les différents questionnements qui en ont découlé et que nous nous sommes posée. Elle se structure en cinq points : les sens, le fleuve mémoriel/dimension mémoire, le besoin de nature ou de désir de nature en ville, la question d'aménagement de l'espace fluvial. Pour chacun des quatre points sélectionnés, une grille d'analyse plus précise a été élaborée ici l'exemple de celle qui concerne les sens.

Tableau 22 : Extraits de la grille d'analyse, ici les sens

Les sens	Champ notionnel à explorer par sens
La vue	Le paysage, la présence de « verdure » et d'arbres, les points de vue ou perspectives selon les pratiques
L'ouïe	Les oiseaux, les rumeurs de la ville : bruit qui dérange ou qui est apprécié (bruit de l'eau, du vent, des voitures), le train, le silence
L'odorat	Les odeurs nauséabondes (lacs, usines, incinérateurs), les senteurs naturelles, les parfums
Le goût	La nourriture, les boissons
Le toucher	Contact avec les galets, l'herbe, le fait d'être dans l'eau, la fraîcheur, le soleil, le vent
Autres suggestions :	
1. Explorer les champs notionnels de chaque sens et tenter de recouper les données. 2. Travailler sur l'idée d'espace ouvert, fermé, ombragé ou ensoleillé, etc. 3. Comparer les données sur les sens à celles des lieux et des activités.	

³²⁰ Pour simplifier la lecture de cette troisième phase d'analyse, l'exemple donné pour illustrer le propos se rapportera uniquement à la question des sens.

C'est en se basant sur nos réflexions et cette grille d'analyse que les sous-corpus suivants ont été créés : les sens, la nature, le kayak, la pêche, la mémoire, les émotions, les aménagements.

La création ou opération technique pour créer un sous-corpus à partir du corpus, c'est-à-dire un sous-corpus plus fin ne contenant que les observations liées à la thématique choisie, peut s'effectuer de deux manières :

- Soit le sous-corpus est créé à partir du lexique « concepts (ou mots) » du logiciel Sphinx IQ. Grâce au dictionnaire et au thésaurus de celui-ci, ce dernier repère les thèmes/idées/concepts principaux qui émergent de chaque observation. Pour créer le sous-corpus « sens », le thème général « perception » qui regroupe les idées principales suivantes, « vision, visible », « audition son », « odeur, parfum », « goût », « toucher », a été sélectionné. Ainsi, 237 observations ont été retenues.
- Soit le sous-corpus est créé à partir des annotations faites dans le corpus au moment de la retranscription (annotations faites manuellement). Ainsi, 704 observations ont été retenues.

En comparant les observations de ces deux sous-corpus (l'un créé automatiquement, l'autre manuellement) et en réalisant une analyse globale de chacun d'entre eux, nous nous sommes rendue compte de leur pertinence respective et nous avons décidé de les regrouper afin d'obtenir un nouveau sous-corpus plus complet et plus affiné. C'est sur ce nouveau sous-corpus, combinaison d'une extraction de concept sur le logiciel et d'une annotation manuelle du texte (808 observations³²¹), que nous avons décidé de travailler.

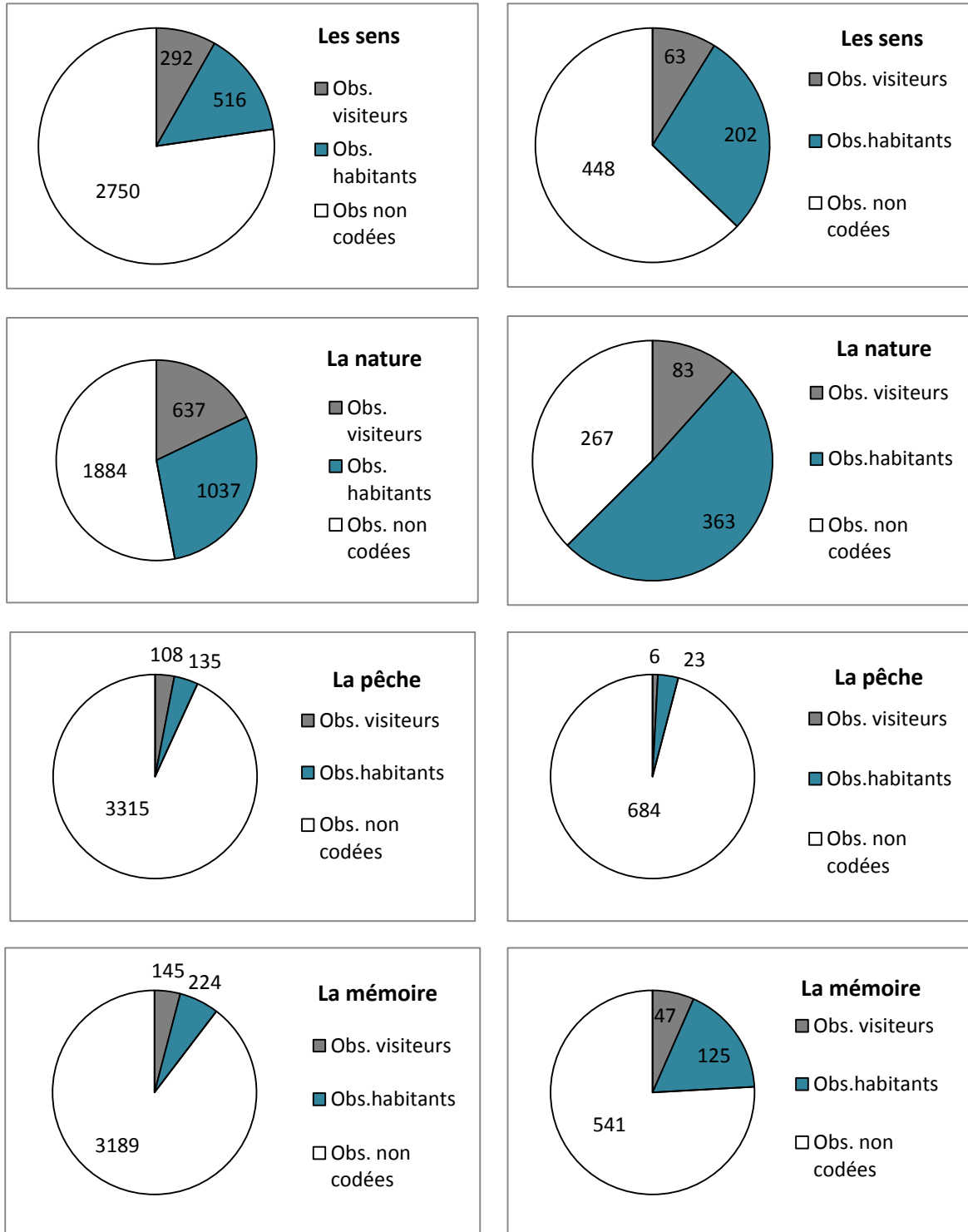
Les graphiques suivants montrent chacun des sous-corpus créés pour le terrain de Pau, comme pour celui de Saragosse. Afin de les mettre en perspective, nous avons indiqué le nombre d'observations qu'ils représentent par rapport au corpus total (Pau ou Saragosse). Nous avons également indiqué le nombre d'observations selon le type d'utilisateurs qu'ils soient visiteurs ou habitants (Tableau 23). Le tableau, divisé en deux colonnes, permet ainsi de comparer les sous-corpus entre celui de Pau et celui de Saragosse.

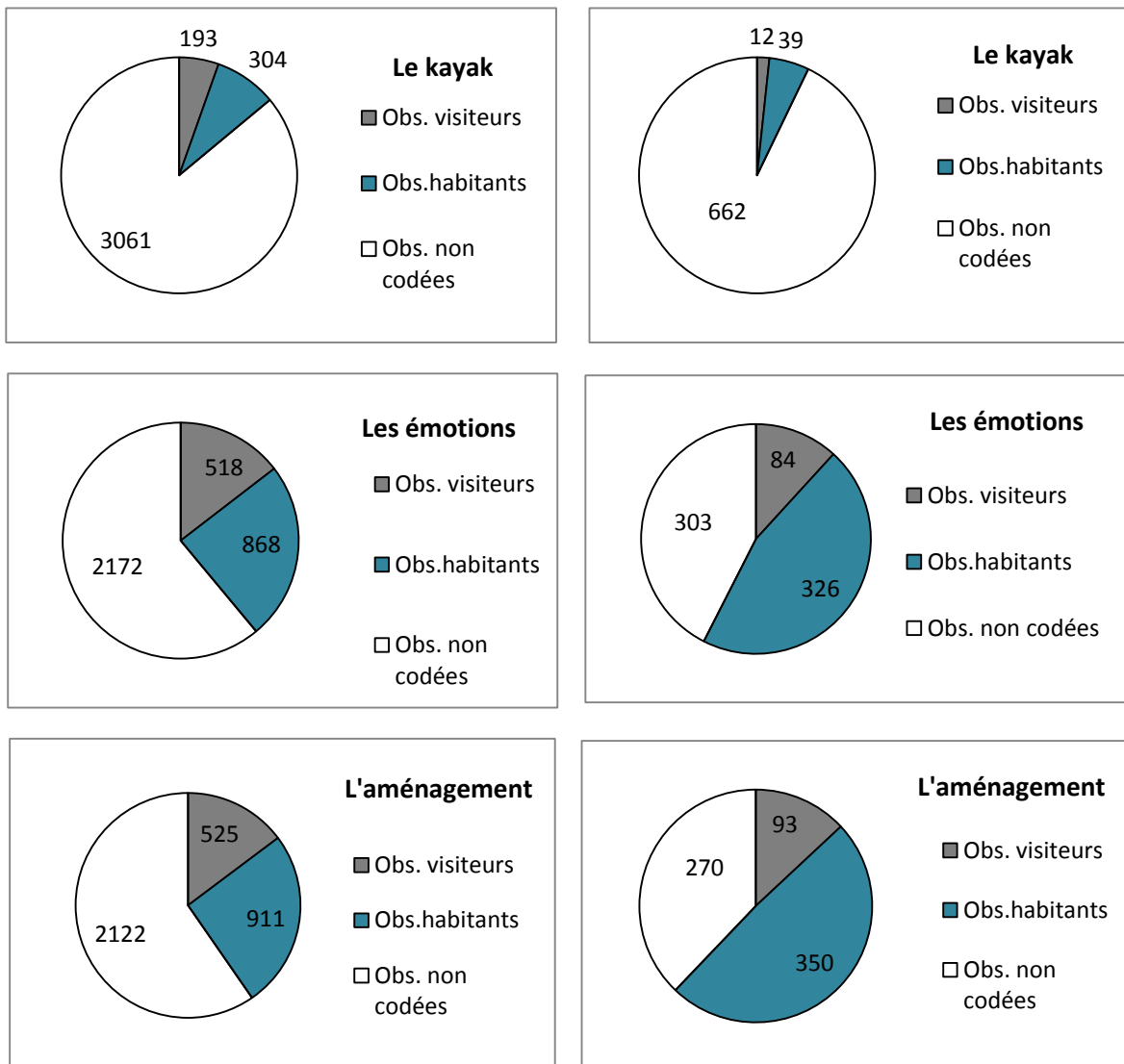
³²¹ En combinant les deux strates, les doublons, c'est-à-dire les observations similaires, ont été comptabilisés une seule fois. C'est pourquoi l'addition des deux strates n'atteint pas 941, mais 808 observations.

Tableau 23 : Les sous-corpus créés et codés

Corpus de Pau

Corpus de Saragosse

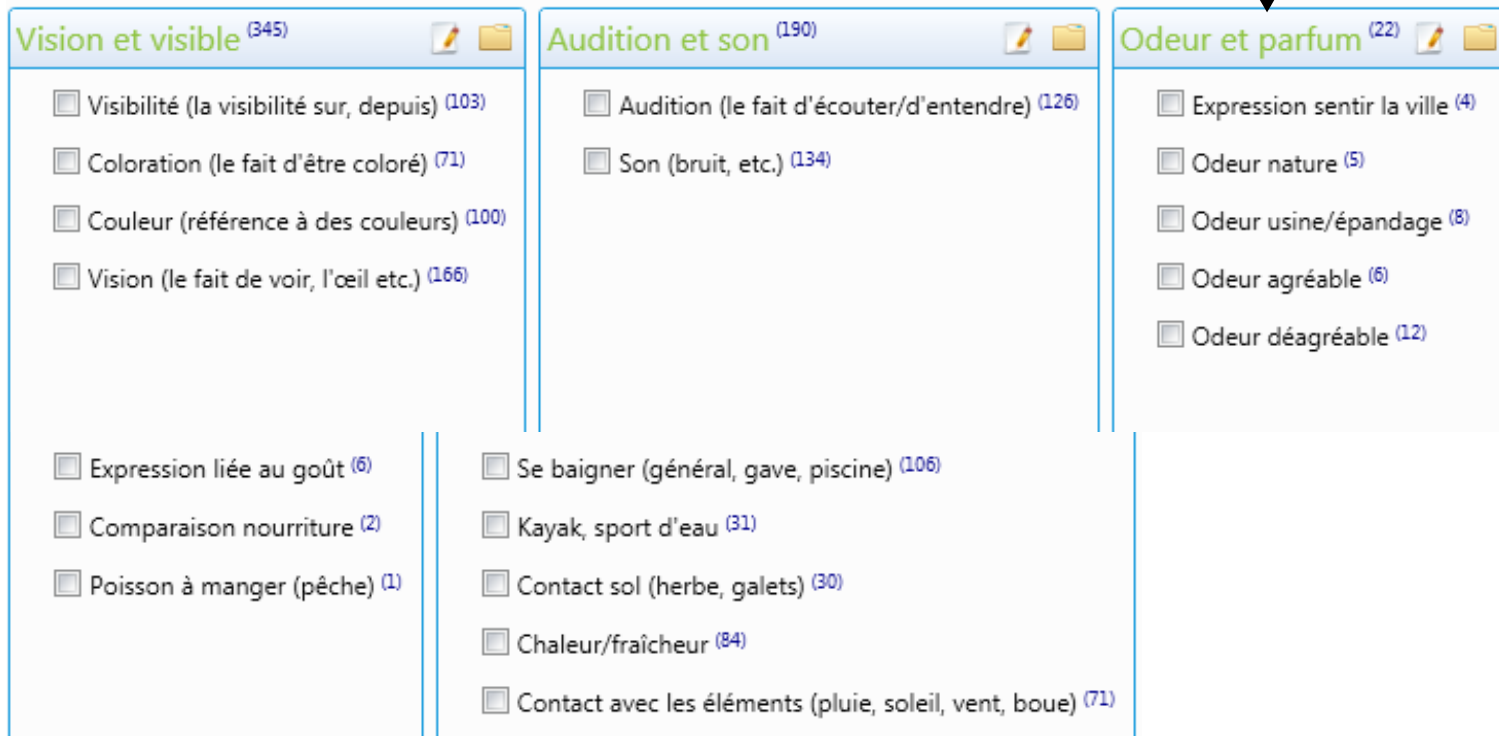
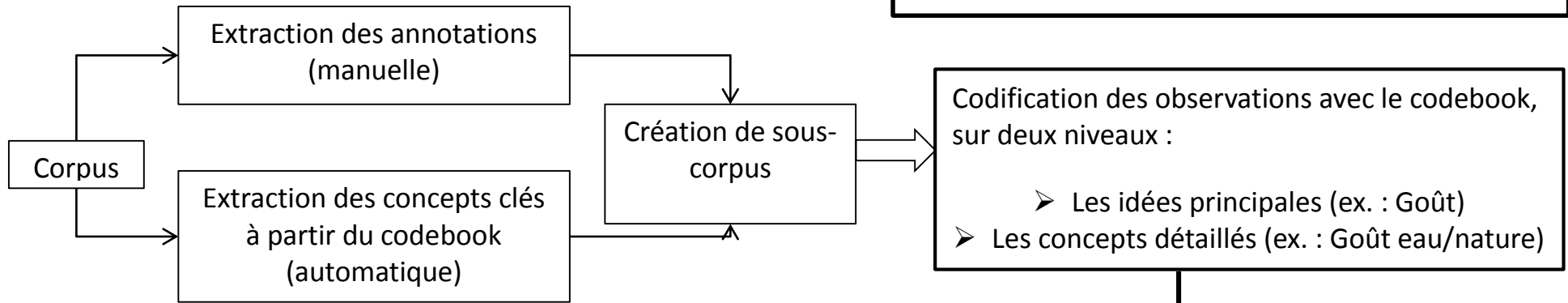




Globalement on constate que le nombre d'observations relatif à l'aménagement, la nature, les émotions et les sens est plus important que celui de la pêche, du kayak et de la mémoire. De plus, il y a plus d'observations « habitant » que « visiteur ». Enfin pour chaque sous-corpus créé le nombre d'observations « paloise » est nettement supérieur au nombre d'observations « de Saragosse ». Toutefois, on constate que proportionnellement certains sous-corpus de Saragosse, sont mieux représentés, comme celui de l'aménagement.

Une fois chaque sous-corpus créé, nous avons procédé à la codification de chacune des observations recueillies.

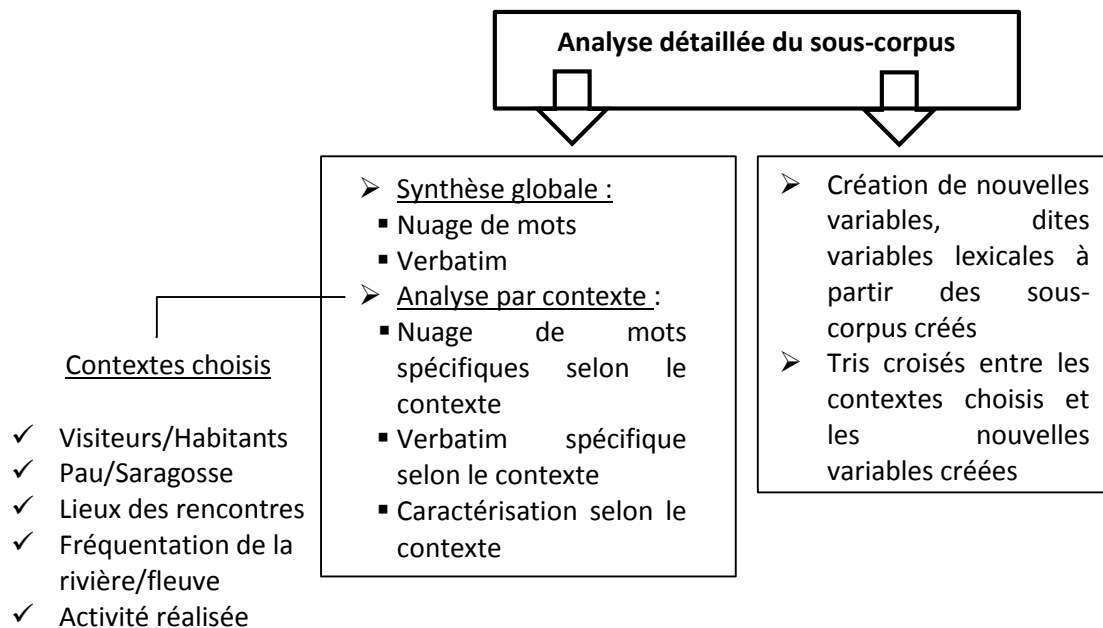
Figure 54 : Analyse détaillée du corpus : Phase de préparation



Le mode de codification du logiciel permet ainsi de recoder manuellement les observations des sous-corpus sous la forme d'un codebook. Ce dernier possède plusieurs niveaux. Dans le cadre de cette analyse, les deux niveaux de codification suivants ont été sélectionnés : le niveau « idées principales » qui permet d'avoir les principales modalités des thèmes généraux, donnant ainsi les grandes tendances, et le niveau « concepts détaillés » qui permet d'obtenir des informations plus fines. Remarquons qu'il est possible soit d'utiliser le codebook d'origine, soit d'ajouter ou de modifier certains niveaux de celui-ci. À titre d'exemple, pour les sous-corpus « pêche » et « kayak » le codebook ne permettait pas de coder les observations selon les besoins de la recherche, il a donc été modifié et enrichi.

La phase d'analyse des données

Après la création et à la codification de ces sous-corpus, il est ensuite possible de procéder à la phase d'analyse qui se déroule en trois temps : une synthèse globale, une analyse par contexte, et des analyses multivariées.



Nous ne reviendrons pas ici sur la synthèse globale ni sur l'analyse par contexte qui suit le même procédé que pour l'analyse générale du corpus. Néanmoins, il semble important de donner quelques explications supplémentaires concernant le tri croisé. Il s'agit d'une « recherche de correspondance par le calcul des effectifs relatif aux croisements de modalités de chaque variable (tableau de contingence) » (Le Sphinx développement, 2014: 392). Le tri croisé propose des tableaux croisés entre deux variables, ici

uniquement des variables nominales. Cette analyse se fait avec le calcul du Chi2 dont voici l'explication (Encadré 7) :

Encadré 7 : le test du Chi2, explications

« Le test du Chi² consiste à déterminer si le tableau étudié correspond à cette hypothèse. S'il s'en écarte beaucoup, on présume l'existence d'un lien d'autant plus significatif que l'écart est grand. Le Chi² est la mesure de cet écart. A partir d'un tableau de contingence à L lignes Li et C colonnes Cj, on détermine d'abord, pour chaque case, l'effectif théorique. C'est le produit du total de sa ligne (Li,) par le total de sa colonne (C.,j) divisé par le total général (n) soit (Li.*C.,j/n). On calcule ensuite la somme des carrés des écarts entre effectif réel et effectif théorique. Plus l'écart est grand, plus le Chi² est élevé, et plus on a de chances d'être en présence d'un lien significatif. [...] Cette appréciation dépend bien sûr de la dimension du tableau, c'est-à-dire du nombre de degrés de liberté : ddl = (L-1)* (C-1). Plus il y a de cases, plus la somme risque d'être élevée. Si la valeur du Chi² permet d'indiquer l'existence d'un lien, il faut, pour le qualifier, examiner comment celui-ci est composé » (Le Sphinx développement, 2014 : 393).

Pour chaque analyse réalisée, le logiciel indique le Chi2, le ddl ainsi que p-value ou la valeur p. Ce dernier chiffre est le « seuil de significativité », par convention p=0,05. « Si le p est supérieur à ce seuil, c'est-à-dire si on a plus de 5 chances sur 100 de se tromper en disant l'inverse, alors on considère que les deux variables sont indépendantes. Sinon, on considère qu'il y a un lien entre les deux » (Barnier, 2008 : 21).

Pour les analyses réalisées avec le calcul du Chi2, les tableaux seront présentés de manière simplifiée et synthétique afin de rendre plus lisible l'information principale. Cependant, nous indiquerons systématiquement en notre de bas-de-page, les valeurs du Chi2, du ddl ainsi que de la p-value.

Pour aller plus loin dans l'analyse de certaines données, Sphinx propose à partir des résultats du tri-croisé de réaliser à une analyse de la variance (Encadré 8). A l'inverse du tri croisé, ici les variables ne sont pas uniquement nominales, mais numérique et nominale.

Encadré 8 : Analyse de la variance, explications

« Son but est d'établir si, au regard des valeurs de la variable numérique, les groupes d'individus correspondant aux modalités de la variable nominale sont significativement différents les uns des autres. Elle met en œuvre les principes suivants. Pour chaque modalité de la variable nominale, la moyenne de la variable numérique dissimule une dispersion autour de cette moyenne. La variance (le carré de l'écart-type) mesure cette dispersion appelée variance interne. D'une modalité à l'autre, la moyenne varie et révèle une hétérogénéité, plus ou moins grande, mesurée par un autre calcul de variance : la variance entre modalités. Le test d'analyse de variance porte sur le rapport entre la variance entre modalités et la moyenne des variances internes. Il a pour but de vérifier si l'hétérogénéité entre modalités est plus grande que l'hétérogénéité à l'intérieur des modalités. Si ce rapport noté F est suffisamment élevé, on dit que la variable numérique discrimine les modalités de la variable nominale. Ce jugement global s'applique à la répartition de la population totale en catégories définies par chacune des modalités. On peut le compléter en comparant les valeurs moyennes de chaque modalité à la moyenne établie sur l'ensemble de la population » (Le Sphinx développement, 2014 : 395-397).

Pour distinguer ces deux types d'analyse, tris croisés et analyse de la variance, nous l'indiquerons en note de bas de page.

CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRE

Une démarche de recherche combinatoire en trois temps

La méthode mise en place pour recueillir les données sur les terrains et ainsi répondre à la problématique se découpe en trois temps : recension de la bibliographie scientifique et opérationnelle, réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des personnes ressources et réalisation d'enquêtes auprès des usagers des espaces fluviaux urbains.

Si les deux premiers éléments visent à saisir les projets de patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et ainsi apporter un contexte aux enquêtes réalisées auprès des usagers, le dernier quant à lui a pour objectif d'appréhender l'expérience des visiteurs et des habitants, cœur de notre recherche. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons mis l'accent sur ce point tout au long de ce chapitre.

Ainsi, pour questionner l'expérience sensible, entendue dans ses dimensions sensorielles et émotionnelles, et faire émerger la parole des usagers, une démarche de recherche combinatoire a été adoptée. Elle repose sur de l'observation directe et participante et sur le recours à l'outil photographique et filmique comme support d'enquête à l'entretien. Cette dernière méthode d'enquête qualitative est inspirée de celle créée par John Collier (1967) : la *photo-elicitation*. Si de nombreux chercheurs en anthropologie (Duteil-Ogata, 2007), en sciences du territoire et en géographie se sont inspirés de cette méthode (Luginbühl, 1989 ; Michelin, 1998 ; Bigando, 2006, 2013), nous avons choisi de la modifier en ayant recours à la photo-sonore comme support d'enquête à l'entretien semi-directif. Cette dernière d'une durée de 10 secondes, mobilisant à la fois la vue et l'ouïe, montre un cadre paysager fixe avec les sons ambiants.

Malgré une mise en œuvre de la méthode d'enquête plus difficile sur le terrain espagnol que sur le terrain français, 114 rencontres ont été réalisées sur Pau et 23 pour Saragosse. Le contenu des 137 entretiens recueillis a ensuite été traité à l'aide du logiciel Sphinx Quali en accordant une grande importance à la dimension qualitative afin de mieux appréhender l'expérience sensible des usagers, visiteurs comme habitants.

TROISIÈME PARTIE

EXPÉRIENCES SENSIBLES ET RELATIONS AMBIVALENTES A L'ESPACE FLUVIAL URBAIN

Comme nous l'avons précisé dans les parties précédentes, nous questionnons dans le cadre de cette recherche l'expérience sensible tant d'un point de vue sensoriel qu'émotionnel, une expérience ayant lieu dans un espace fluvial urbain en cours de patrimonialisation. Quelle expérience ont les usagers de cet espace ? Engage-t-elle un rapport particulier à l'espace et au temps ? Si oui, de quelles manières ? Quelle est cette expérience dans les espaces publics de nature en ville ? Comment sont-ils perçus et quelles en sont les représentations ? Enfin, comment ces interrogations sont-elles susceptibles de nourrir et d'enrichir le projet urbain ? Pour cela nous avons étudié les discours recueillis lors des rencontres.

Avant de répondre à ces questions, nous nous sommes demandée si les usagers eux-mêmes utilisaient le terme d'expérience pour parler de ce qu'ils vivent et (re)sentent sur les berges. Sur 137 rencontres effectuées, le terme « expérience » a seulement été mentionné par trois usagers des berges palois. Il n'a jamais été utilisé à Saragosse ce qui est d'autant plus surprenant que la ville a mis en place une formule touristique et de loisirs intitulée « Regala Zaragoza, Regala experiencias » (« Offre Saragosse, Offres des expériences ») et que de nombreuses affiches sont disséminées dans le centre-urbain pour en faire la promotion.

Pour les trois usagers ayant utilisé le mot « expérience », le recours spontané à celui-ci leur permettait d'aborder la pratique d'une activité ou d'un sport d'eaux-vives, une forme d'essai ou une tentative de s'essayer à quelque chose de nouveau. Si certains utilisent le terme d'expérience pour parler de leur manque de connaissances techniques du kayak ou pour parler de la pratique d'une expérience scientifique, celle de « triturer » les larves d'insectes du Gave de Pau (Pau, habitant n°1), d'autres l'associent aussi à l'idée d'un moment passé ou à quelque chose vécue :

« Oh oui, oh oui, moi qui avais peur j'ai adoré, oh oui franchement j'ai adoré
oui, oui, oui, bonne expérience à refaire » (Pau, visiteur n°5).

Si très peu d'usagers utilisent le terme d'expérience, à proprement dit, et/ou ne l'exprime pas directement et consciemment, c'est souvent par difficultés. Il leur est parfois complexe de trouver les bons mots et de parvenir à formaliser leurs sensibilités. Cependant, leurs discours, le lexique et la sémantique qu'ils utilisent pour parler de leurs expériences sensibles dans des espaces publics de nature urbaine sont très riches :

« Enfin, je ne sais pas, j'aime bien, je trouve ça houlala, c'est dur de trouver des
mots des bons mots, mais en tous cas, voilà, j'aime bien, le côté miroir, la

nature qui se reflète dans le miroir, etc., et ce que l'on retrouve et où on perd les repères forcément » (Pau, visiteur n°12).

« A ver, yo con el agua, lo mío ya por ejemplo, con el agua te puedo decir que el mar para mí, a mi supone mucho, es algo que me llega hasta la emoción»³²²
(Rencontre Saragosse, habitant n°16).

« Ouais, ouais, je pense que oui, j'ai plus de paix dans des lieux tranquilles qu'ici, mais j'aime aussi le, les sens de la nature » (Pau, visiteur n°12).

Perdre ses propres repères dans l'espace et dans le temps, voir un « reflet », sentir l'eau résonner en soi et faire partie de soi, être touché dans sa sensibilité, écouter et entendre « les sens de la nature », respirer, prendre l'air, être tranquille sont autant d'éléments venant enrichir une expérience (res)sentie et vécue dans un espace public de nature. Des éléments qui, selon nous, sont aussi susceptibles d'enrichir le projet urbain.

Pour développer ce propos et répondre à nos interrogations, cette troisième partie a été découpée en deux chapitres, comme suit :

- Le chapitre cinq traitera de l'expérience multisensorielle et fragmentaire des usagers qui introduit un rapport intime à l'espace et au temps.
- Le chapitre six se centrera plus sur la relation homme-espace fluvial et les questions de nature en ville, des éléments susceptibles d'enrichir le projet urbain.

Avant d'explorer ces expériences, rappelons que l'objectif n'est pas dresser un portrait représentatif de l'expérience sensible des usagers et de leur relation à l'espace fluvial urbain. Il s'agit surtout « d'appréhender des points de vue particuliers dans une forme de subjectivisme assumé » (Clarimont, Leichnig, 2015a).

³²² « Voyons, moi avec l'eau, moi déjà par exemple, avec l'eau je peux te dire que la mer pour moi, cela représente beaucoup pour moi, c'est quelque chose qui me touche au point de m'émouvoir ».

CHAPITRE CINQ

**UNE EXPÉRIENCE MULTISENSORIELLE ET
FRAGMENTAIRE INTRODUISANT UN RAPPORT INTIME A
L'ESPACE ET AU TEMPS**

Dans *Sociologie des sens* (2013)³²³, Georg Simmel s'interrogeant sur l'acte perceptif « dans un contexte urbain » (Simay in Simmel, 2013 : 8), constate que « comparée à l'importance sociologique de la vue et de l'ouïe, celles des autres sens fait pauvre figure, bien que l'odorat, ne soit pas aussi secondaire [...] » (Simmel, 2013 : 100). Ainsi « l'œil et l'oreille sont dans l'ensemble constitués pour s'enrichir mutuellement [...] » (Simmel, 2013 : 93), tandis que l'odorat qui possède aussi un rôle important « implique une proximité physique » (Simmel, 2013 : 32). Si l'essai de Georg Simmel traite largement la question de la perception visuelle, auditive et olfactive dans un milieu urbain, il omet d'intégrer celle des sens du toucher et du goût.

À la différence de la réflexion menée par Georg Simmel où les perceptions visuelle, auditive et olfactive dominant, le discours des usagers sur l'espace fluvial urbain palois et de Saragosse montre que l'ensemble de ces derniers a évoqué chacun des cinq sens pendant les rencontres, à l'exception de l'odorat qui n'a jamais été évoqué par les usagers de Saragosse. Il indique aussi que les sens les plus mentionnés sont la vue, le toucher et l'ouïe. Toutefois, si les cinq sens sont tous présents dans l'ensemble des échanges (sauf l'odorat à Saragosse), les usagers ne les ont pas pour autant abordés de la même manière et avec la même intensité, ni avec la même subtilité. Ainsi, la vue, le toucher et l'ouïe figurent parmi les sens les plus présents dans le discours des usagers, alors que l'odorat et le goût sont plus absents, voire totalement absents.

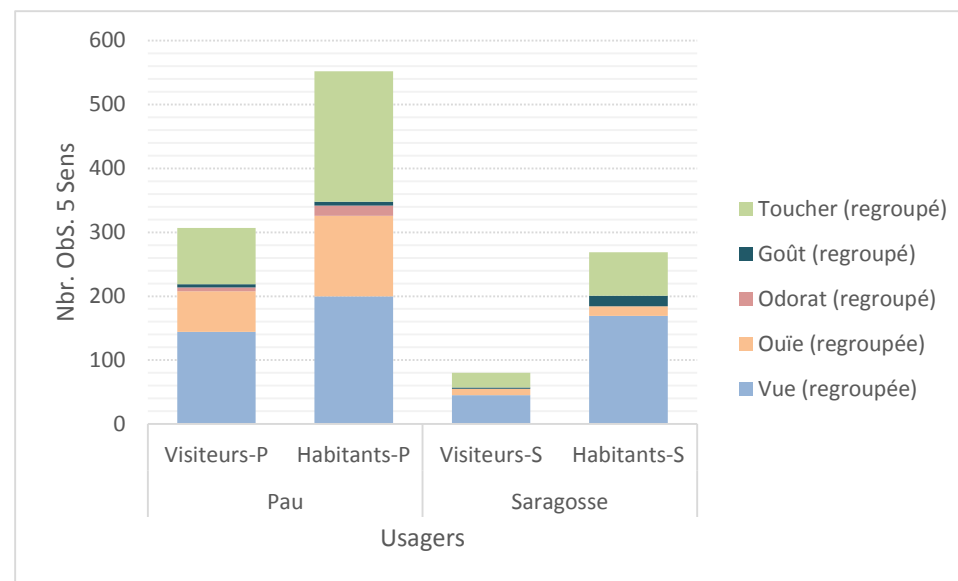
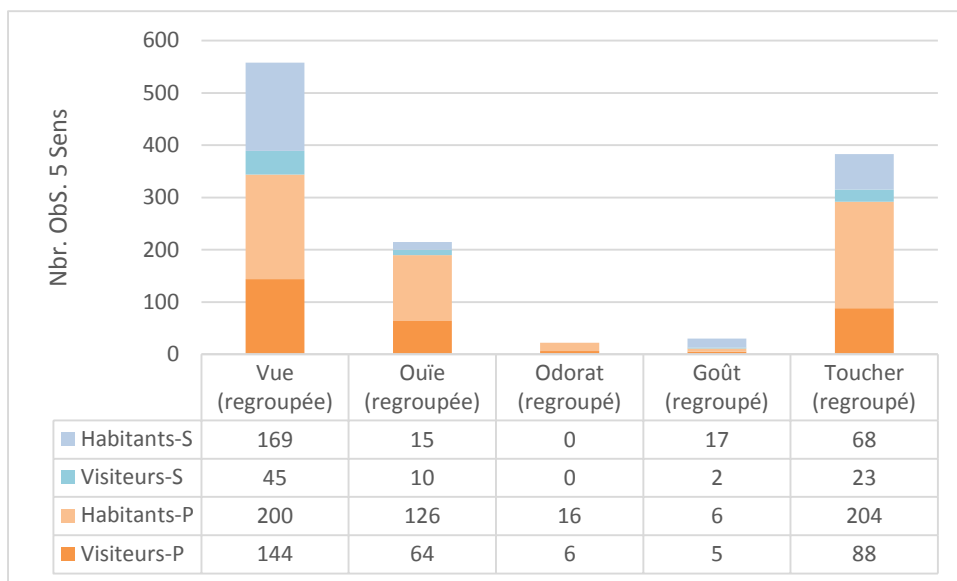
Avant d'explorer plus en détails l'expérience sensible des usagers, il convient de rappeler que le mode d'entretien choisi associé à des photos-sonores tendait à privilégier la vue et l'ouïe. Par ailleurs, si sur le terrain palois, une large majorité des rencontres s'est réalisée de manière in situ sur les berges du Gave, à Saragosse les difficultés de mises en œuvre de l'enquête, causées en partie par des conditions météorologiques moins favorables, nous ont conduit à effectuer une large majorité des entretiens en intérieur (domicile ou cafétéria), loin de l'espace fluvial. Ces contextes d'entretiens distincts (in situ ou post visite) tendent soit à stimuler plus le corps et les récepteurs de la sensation des usagers se trouvant sur l'espace fluvial, soit à raviver plus la mémoire des personnes participant à l'enquête. Ainsi, selon les contextes, on se situe plus dans une dimension sensorielle de l'expérience (in situ) ou dans une dimension mémorielle de celle-ci (post visite). Enfin, il convient de rappeler que le nombre d'entretiens réalisés auprès des visiteurs et des habitants de chaque terrain n'est pas le même. Certains résultats, notamment en termes de

³²³ *Sociologie des sens* (2013) est une traduction de « Soziologie der Sinne », *Neue Rundschau*, vol 18, 1907.

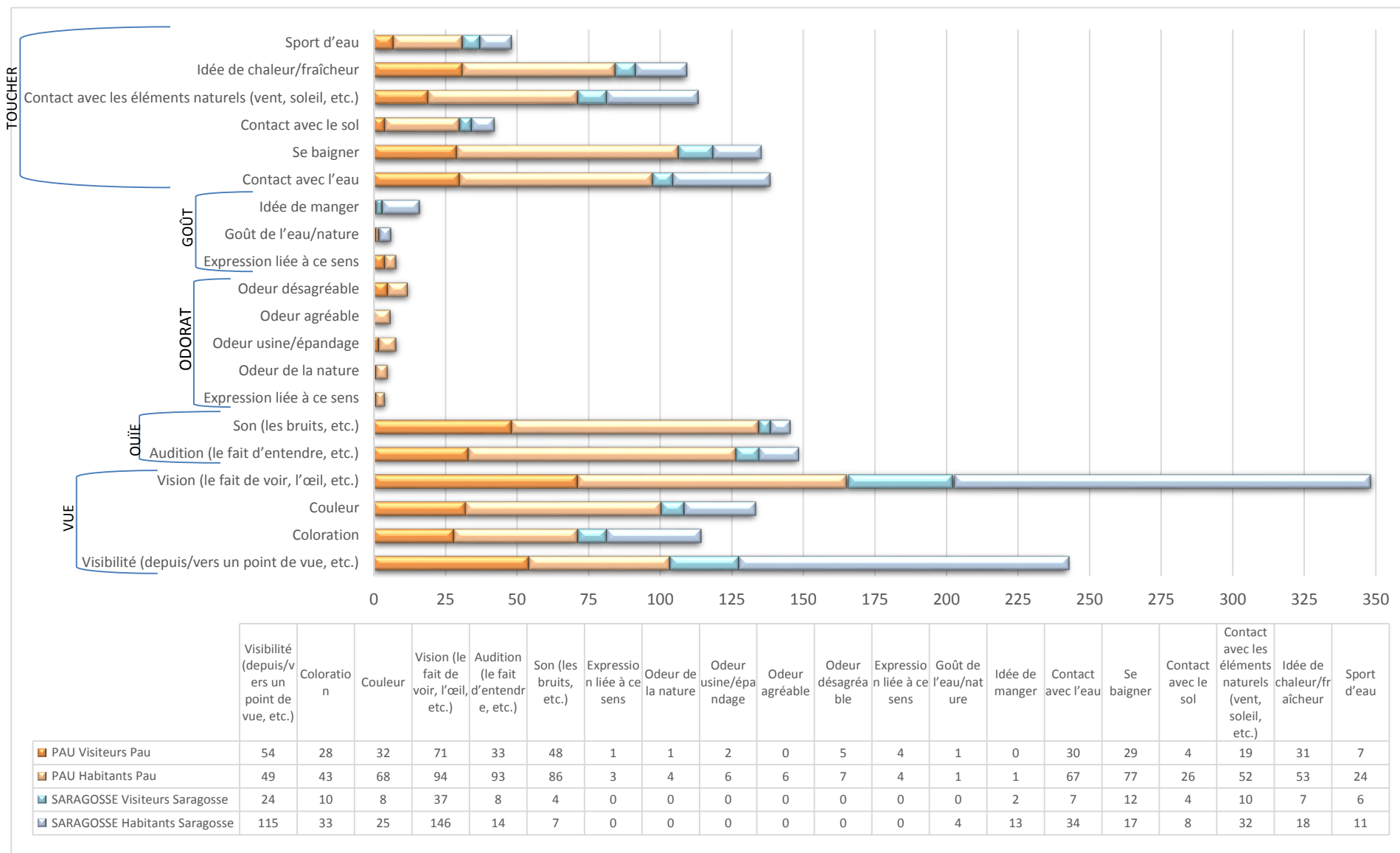
comparaison, devront donc être pris avec prudence. Consciente de ces différences, nous considérons qu'elles viennent enrichir ici la réflexion portée sur l'expérience sensible des usagers des espaces fluviaux urbains.

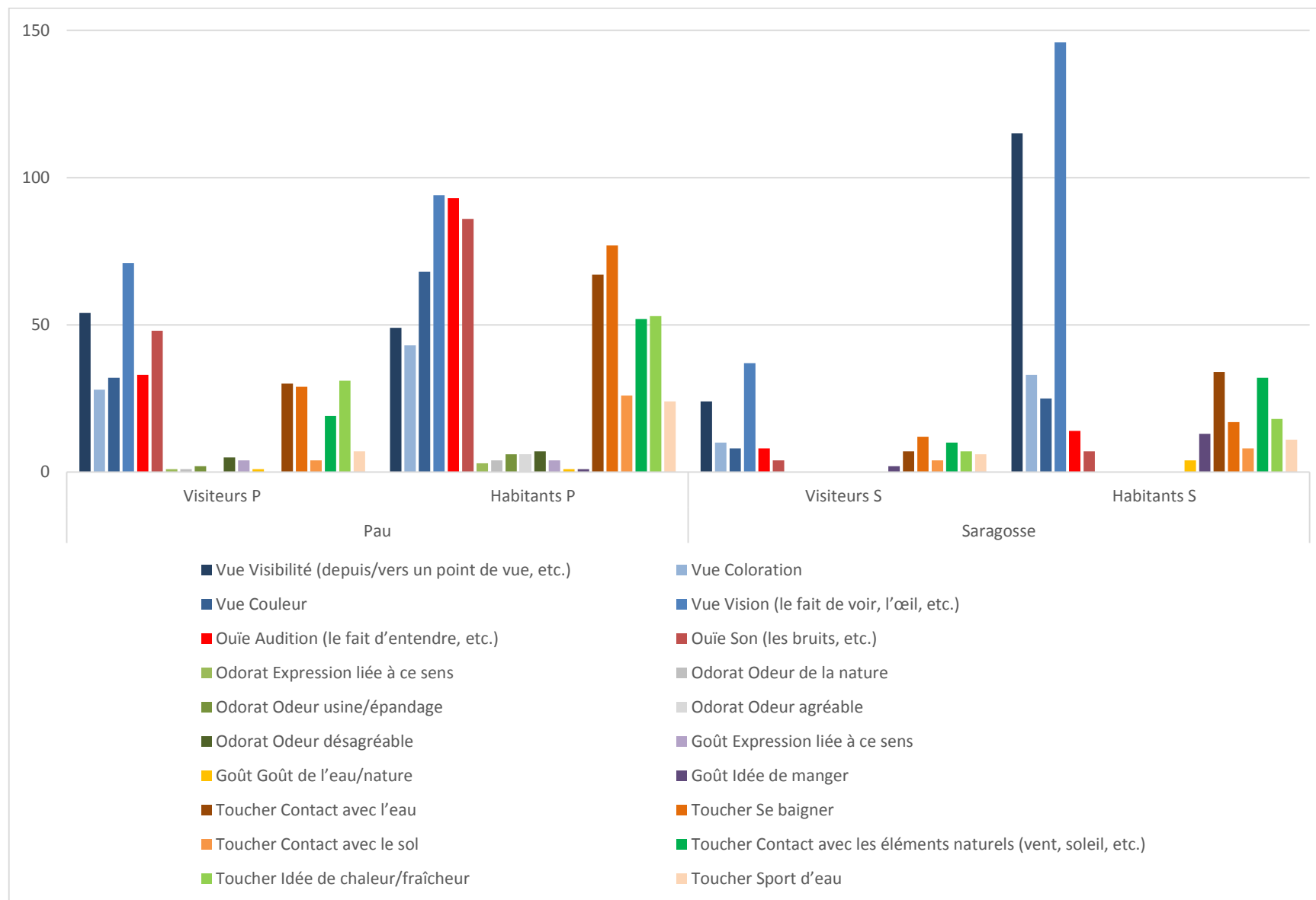
Les tableaux récapitulatifs qui suivent sur les sens et les sous-catégories des sens indiquent pour chacun d'eux le nombre d'observations – nombre de réponses (« R : »)- et leurs répartitions en fonction des terrains et des usagers (Tableau 24).

Tableau 24 : Nombre d'observations pour chacun des cinq sens en fonction des terrains et des usagers



Partie 3, Chap. 5, Une expérience multisensorielle et fragmentaire introduisant un rapport intime à l'espace et au temps





Comment est évoqué chacun des cinq sens dans l'ensemble du discours palois et de Saragosse ? Et existe-t-il des spécificités selon les usagers, les lieux, les activités ou encore les terrains ? Dans un premier temps, nous traiterons des sens en eux-mêmes, sans oublier ceux de l'odorat et du goût, car même si certains éléments n'ont été que très peu évoqués par les usagers, ils viennent consolider notre propos sur l'expérience multisensorielle, fragmentaire et intime. Dans un deuxième temps, nous aborderons les sens en fonction des types d'usagers pour terminer par comparer l'expérience sensible en fonction des deux terrains étudiés.

Pour éviter les répétitions entre les sous-parties certains éléments ne seront pas (re)développés. Par exemple, sur le corpus de Saragosse, nous avons constaté une relation positive (++) entre les modalités « visiteurs » et « ouïe » (4 usagers sur 7 le mentionnent), autrement dit, les visiteurs de Saragosse font significativement plus référence à l'ouïe que les habitants. Cependant, cela ne représente que dix observations sur les 265 récoltées³²⁴ et le discours est moins riche que chez les habitants palois. C'est pourquoi nous avons préféré accorder une plus large place au discours de ces derniers (sous-partie un), et n'évoquer que ponctuellement l'ouïe chez les visiteurs à Saragosse dans la sous-partie suivante (sous-partie deux).

1. Une expérience (multi)sensorielle

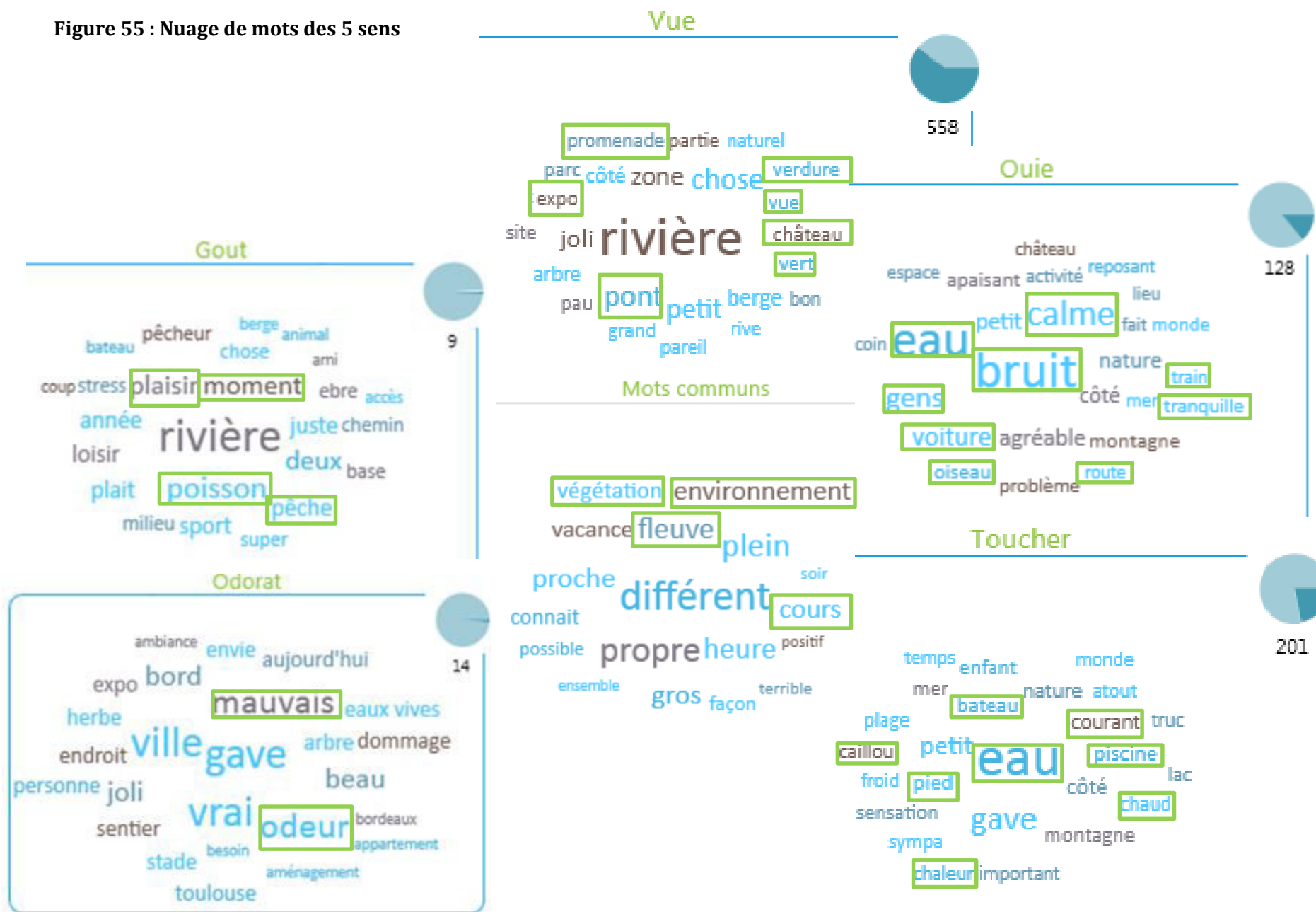
« Beaucoup de philosophies se réfèrent à la vue ; peu à l'ouïe ; moins encore donnent leur confiance au tactile, comme à l'odorat. L'abstraction découpe le corps sentant, retranche le goût, l'odorat et le tact, ne garde que la vue et l'ouïe, intuition et entendement » (Serres, 1985 : 23).

Bien qu'en réalité, le discours des usagers montre que l'expérience sensorielle ne se découpe pas en termes de sens, et qu'une même citation puisse faire appel à plusieurs sens en même temps, nous avons voulu saisir l'expérience des usagers à travers chacun d'eux - la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et enfin le goût-. Cette façon de saisir l'expérience permet d'en comprendre les dimensions multisensorielles.

Afin de présenter cette première sous-partie, nous avons jugé nécessaire de l'illustrer sous la forme d'un nuage de mots en encadrant les principaux termes clés qui seront traités (Figure 55).

³²⁴ Rappelons que le corpus total est composé de 4271 observations, dont 3558 faites sur le terrain palois et 713 sur le terrain de Saragosse. Le sous-corpus « sens » se compose lui de 808 observations réalisées sur le terrain palois et 265 observations issues du terrain de Saragosse.

Figure 55 : Nuage de mots des 5 sens



1.1 Un sens très présent dans les discours : la vue

Il a été difficile pour nous de savoir où placer, dans ce chapitre, l'analyse sur la vue dans le discours des usagers palois et de Saragosse. En effet, et comme nous le verrons plus loin, à l'échelle du corpus de Saragosse, il n'existe aucune relation significative entre la modalité « vue » et l'une des deux modalités de la variable « usagers de Saragosse » (visiteurs et habitants). Ce n'est que lorsque l'on regroupe le corpus de Pau et celui de Saragosse que l'on trouve une relation positive forte (+++) entre les modalités « vue » et « habitants de Saragosse ». Concernant le corpus de Pau en lui-même, si la vue est un sens plus spécifique aux discours des visiteurs de ce terrain, c'est aussi le sens le plus présent dans l'ensemble du discours palois. En effet, les habitants le mobilisent et en parlent beaucoup. Alors, comment aborder ce sens ? Comme la dernière sous-partie vise à comparer le terrain de Pau et celui de Saragosse, c'est-à-dire étudier les deux terrains comme un seul corpus, nous traiterons de la vue dans le discours des usagers de Saragosse, et plus particulièrement dans celui des habitants, à ce moment-là. Ainsi, le propos qui suit se concentre plus sur la vue dans le discours des usagers palois avec quelques exceptions. Le thème des couleurs et de la lumière sera entièrement traité ici (Pau et Saragosse), tandis que le thème de la vue plus spécifique aux visiteurs palois, comme des activités ou certains lieux touristiques, sera laissé pour la deuxième sous-partie qui aborde plus le rapport entre les usagers et les sens.

Il n'est pas très surprenant que la vue soit l'un des trois sens les plus mobilisés dans le discours des usagers palois : « je ne sais pas, je ne sais pas, je ne pourrais pas me permettre de le dire par rapport aux gens ou, le visuel, je suis très visuelle, s'il y a un joli pont, si c'est propre, oui, oui, ça peut-être [...] » (Pau, habitant n°139). Mais comment la vue est-elle mobilisée dans leur discours ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de nous focaliser sur un contexte bien particulier qui ressort lors de nos analyses : le Stade d'eaux-vives (SEVPP) (Tableau 25).

Se centrer sur ce contexte spécifique qu'est le Stade d'eaux-vives, pour aborder la vue, nous permet d'explorer de manière approfondie un lieu et son rapport avec un sens. C'est aussi une manière de structurer notre propos autour de quelques éléments clés représentatifs de l'ensemble du corpus. En effet, la vue dans le corpus de Pau, de loin le sens le plus important en nombre, représente 344 observations.

Tableau 25 : Extrait du croisement de la variable « Lieu Pau » et de la variable « Sens regroupé » (test du chi2)³²⁵

	Vue regroupée		Total
	Degré et sens de la relation	Nbr. Obs.	Nbr. Obs.
Gélos et Mazères		18	33
Stade d'eaux-vives	++	134	232
Centre historique		13	25
CUPPEV	-	20	49
Jurançon et Billère	-	108	220
Laroin		25	58
Intérieur		26	43
Total³²⁶		344	

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

En comparant la vue en tant que modalité de la variable « sens » aux différents lieux où ont été réalisés les rencontres, on constate que sur 344 observations relatives à la vue, 134 ont été faites au SEVPP et sur 232 observations faites au SEVPP, 134 concernent la vue. Les valeurs du couple « vue regroupée » et « Stade d'eaux-vives » sont donc significativement surreprésentées. Le tableau 26 donne quelques précisions concernant ces 134 observations :

Tableau 26 : Précisions sur les 135 observations relatives au couple « vue-Stade d'eaux-vives » (analyse de la variance)³²⁷

	Activités pratiquées		Fréquentation de l'espace fluvial urbain		Heure de la rencontre	
	Écart	Nbr.obs	Écart	Nbr.obs	Écart	Nbr.obs
Visiteur (70 obs.)	+++	22 (Se repose, observe, bronze)	+++	40 (Occasionnelle)	++	35 (Midi)
	+++	19 (Pique-nique)	++	27 (1re fois)		
Habitant (65 obs.)	+++	43 (Se repose, observe, bronze)	+++	36 (Régulièrement)	+++	47 (Après-midi)

³²⁵ Par souci de synthèse, nous n'avons pas intégré à ce tableau l'ensemble de l'analyse qui inclut les autres sens. p-value = 0,02 ; Chi2 = 40,16 ; ddl = 24,00 (la relation est significative)

³²⁶ La somme des lignes et/ou des colonnes est différente du nombre d'observations du fait des réponses multiples.

³²⁷ Seules les informations les plus pertinentes sont proposées ici à savoir les informations surreprésentées.

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative

Relation négative faible (-)	Relation négative (- -)	Relation négative forte (- - -)
------------------------------	-------------------------	---------------------------------

Malgré une légère différence, on constate tout d'abord sur ces 134 observations que ce sont les visiteurs qui ont le plus évoqué la vue au Stade d'eaux-vives. On comptabilise tout de même 65 observations faites par les habitants concernant la vue au Stade d'eau-vives. Concernant les activités pratiquées, les usagers étaient en train de se reposer, observer et bronzer. Notons qu'une large majorité des usagers ont été rencontrés pendant les journées (très) ensoleillées à midi ou durant l'après-midi. Enfin sur ces 134 observations, une large majorité de visiteurs vont de manière occasionnelle (voire pour la première fois) au Stade d'eaux-vives tandis que les habitants s'y rendent plus régulièrement. Rappelons que la même tendance se dessine pour l'ensemble du corpus palois.

Dans le contexte du Stade d'eaux-vives, pour aborder la vue les usagers palois utilisent un champ lexical assez réduit. Parmi les verbes utilisés, « voir » domine largement, 82 occurrences sur 134 observations. On retrouve aussi cette omniprésence du verbe « voir » sur l'ensemble du sous-corpus « sens ». En effet, cela représente une observation sur deux (403 occurrences pour 808 observations). Outre « voir », les usagers mobilisent aussi dans ces 134 observations, les verbes « regarder » (23 occurrences), « observer » (2 occurrences), « admirer » et « contempler » (seulement 1 occurrence).

Concernant une analyse plus précise de ce contexte spécifique, la vue dans le discours des usagers rencontrés au SEVPP, nous distinguons quatre thématiques principales : regarder les autres usagers, à la fois ceux qui les accompagnent et ceux qu'ils ne connaissent pas, observer les activités qui se déroulent sur le site et l'environnement en lui-même, et enfin la question des couleurs et de la lumière.

1.1.1 Le Stade d'eaux-vives : voir les autres et le paysage

Situé sur l'espace fluvial palois en bordure de la friche industrielle, le Stade d'eaux-vives est un équipement sportif proposant aux usagers la pratique de sport d'eaux-vives dans un bassin artificiel. Bien que la pratique des activités reste payante, le site est en accès libre et ouvert au public tout au long de l'année. Chaque mois de mai, à l'occasion de l'anniversaire d'ouverture du site, de nombreuses activités de loisirs et aquatiques sont proposées aux usagers à moindre prix (Photographie 34).

Photographie 34 : Le stade d'eaux-vives lors de la Vème journée anniversaire (Leichnig, 2013)



Pour les néophytes des sports d'eaux-vives, cet équipement est un site qui leur permet de voir d'autres usagers, parfois des proches, se lancer dans une nouvelle pratique. Il y a ceux qui connaissent plutôt bien ce lieu et ce sport. De manière ironique, un homme pique-niquant nous raconte qu'après sa sieste, il ira voir dans « l'eau vive, nos petits-enfants qui vont subir une terrible épreuve, nous allons les regarder souffrir, dans l'eau, se noyer, j'espère pas » (Pau, visiteur n°86). Chacun profite de l'activité qui lui plaît le plus pour passer un bon moment, la sieste ou le kayak. Toutefois, pour aussi profiter d'un moment ensemble, pour partager, il est nécessaire d'aller regarder ceux effectuant du canoë-kayak. En effet, seuls les promeneurs et ceux qui pique-niquent peuvent faire plusieurs choses à la fois. À l'inverse, les « kayakistes » ont besoin d'un espace spécifique pour leur activité, ils ne peuvent pas sortir du bassin d'eaux-vives. De manière plus sobre, une jeune fille révisant ses cours au bord de l'eau et accompagnant également son ami kayakiste nous raconte qu'elle « aime bien les regarder faire du bateau » (Pau, visiteur n°4). Pour une grand-mère venue voir sa petite-fille faire son premier stage dans le bassin, regarder c'est l'occasion de mieux comprendre le lieu : « depuis que je vois passer les gens, je regarde mieux le lieu, c'est très beau, hein » (Pau, habitant n°68). D'autres usagers en revanche ne viennent pas au Stade pour voir des proches, mais des pratiquants non professionnels qui leur sont inconnus, « c'est très très agréable parce qu'il y a de l'eau, puis c'est sympa de

voir les gens s'entraîner c'est marrant, c'est sympa de voir les jeunes, on trouve ça sympa » (Pau, habitant n°90). En effet, il y a d'un côté l'aspect ludique « de voir, les remous la vitesse, le fait qu[...]ils remontent par un espèce d'escalateur là, c'est amusant » (Pau, habitant n° 77) et de l'autre l'aspect physique où « on les voit dans l'effort, on les voit se surpasser [...] on encourage un peu » (Pau, habitant n°84). Mais la dimension qui semble le plus ressortir, c'est le côté plaisant et divertissant qu'il y a à regarder d'autres usagers pratiquer un sport aquatique ; un sport à la fois peu aisé et assez technique³²⁸, mais qui reste agréable et distrayant, en particulier l'été, puisque le corps est immergé dans l'eau. Regarder les autres s'amuser et prendre du plaisir « délasse, parce que j'aime bien aussi regarder, les petits jeunes-là qui font du canoé, etc., quelquefois je ris parce qu'ils se retournent, et ils sautent, non, ça me délasse » (Pau, habitant n°67). Ce plaisir par procuration car il faut l'admettre « l'animation des bateaux, oui c'est agréable, on les voit passer, ils se mouillent, pas nous » (Pau, habitant n°83) est tel que cela « donne envie » (Pau, habitant n°77) ou frustre certains usagers.

« j'aime ce lieu, et c'est vrai que je m'amuse beaucoup, mais j'ose pas à mon âge le faire, quand je les vois passer je me dis punaise, il y aurait un copain qui passerait et qui me dirait, allez tu viens, hou je crois que j'irais, quand même je crois, je crois, mais une fois que je serais dessus, j'ai peur, on ne sait jamais, mais j'aime bien les voir, j'aime bien » (Pau, visiteur n°7).

Cette même visiteuse adore tellement le site du Stade d'eaux-vives qu'elle aimerait y amener les vieilles amies de sa maman « parce qu'elles ne viendront jamais jusqu'ici, il faut quand même qu'elles voient ce qui s'est fait » (Pau, visiteur n°7). En effet, le site est pour elle un « manège une espèce de joie, un grand manège sécurisé, une espèce de joie, oui de les voir ». Même sans compétitions sportives ou sans pratiquants de haut niveau, le stade d'eaux-vives offre un « spectacle » à regarder pour certains et à réaliser pour d'autres. Pour ce couple de Palois regarder le bassin d'eaux-vives « c'est le plaisir de l'image de ce que je vois [...] ça donne envie d'y aller, voilà, on ne va pas y aller quoi, pas plus que ça pour le plaisir des yeux, c'est comme un feu de cheminée, ça remue, c'est agréable, le temps passe et voilà » (Pau, habitant n°83). Observer l'eau, comme observer le feu de cheminée est un moment agréable et paisible pour ce couple. Ces deux éléments –eau et feu- en mouvement et envoûtant canalisent le regard. Leur association symbolise ici des moments de vie et le temps qui s'écoule.

³²⁸ Naviguer et manœuvrer avec une pagaïe dans l'eau conduit à effectuer des gestes assez techniques et physiques.

Ces degrés d'échanges de regards –sans véritablement se regarder dans les yeux- entre pratiquants-acteurs et observateurs-spectateurs ne sont pas sans rappeler l'idée de « la théâtralisation de l'action » présentée par Richard Ladwein (2002). Analysant une situation de consommation expérientielle autour d'une piscine d'un hôtel-club, Richard Ladwein propose une typologie des comportements d'acteurs/spectateurs se partageant un même espace ; « les deux rôles pouvant être assumés simultanément ou alternativement » (Ladwein, 2002 : 69). Sa typologie va de l'acteur/spectateur qui « souhaite être vu ; en participant à des activités, mais également voir afin de profiter du spectacle [...] » au non-acteur/non-spectateur « qui ne porte aucune attention » (Ladwein, 2002 : 18) à ce qui se passe sur le lieu. Avec ces échanges de regards et ces rôles joués par les usagers au Stade d'eaux-vives, on retrouve un peu la même idée qu'au bord de la piscine de l'hôtel-club de Richard Ladwein, si ce n'est que dans un cas il s'agit d'un espace privé, à l'entrée strictement contrôlée, et dans l'autre un espace plus ouvert.

Si les usagers s'observent entre eux tout en regardant les animations et les activités qui se déroulent au Stade d'eaux-vives, ils s'intéressent également au paysage et à ce qui les environne. L'eau du Gave de Pau qui coule fait partie de ces éléments cités : « s'asseoir au bord de l'eau et regarder l'eau, là déjà, ne rien faire et faire ça, ça ressource » (Pau, visiteur n°133). En effet, les usagers viennent pour ça, « [ce qu']on aime voir, l'eau couler, c'est très agréable » (Pau, habitant n°90) ; l'eau, le son de l'eau qui repose et qui apaise. Outre la vue sur l'eau, la vue sur le site du Stade d'eaux-vives et le paysage environnant sont également importants. Ce qui plaît dans ce site c'est « le cadre quand même, c'est un beau cadre qui a été façonné et heu, je pense qu'il y aurait eu du béton tout autour, ça aurait donné de suite moins d'envie, je ne sais pas, c'est surtout on arrive, on voit, tous les murs les tags, et puis hop d'un coup on ouvre sur les arbres, la rivière » (Pau, visiteur n°73). L'arrivée au site par la friche industrielle (Photographie 35), qui vient jouer le rôle de contraste visuel et auditif, offre une ouverture et un autre regard sur ce paysage fluvial urbain. On passe brusquement d'un espace délaissé à un espace aménagé où la nature est artificielle. Ce visiteur conscient de l'artificialisation du site et du paysage créé par l'homme lui trouve des qualités esthétiques dans la mesure où la verdure et la végétation symbolisant la nature sont présentes. Pour lui, un site artificiel végétalisé est plus « beau » qu'un site artificiel bétonné, mais il ne se prononce pas sur la place de la nature dans ce site aménagé malgré la présence de la rivière.

Comme nous abordons uniquement ici le lien entre la vue et le SEVPP, nous reviendrons plus loin sur la question de la friche industrielle rebutant et parfois désolant certains

usagers. Nous ne développerons pas plus, non plus, la question du paysage, des perspectives et des regards. Plus spécifique aux visiteurs, l'idée de « voir pour découvrir » est exposée dans la deuxième sous-partie. Ce qui n'a pas été encore évoqué concernant la vue et le SEVPP c'est l'idée de visibilité/invisibilité et de « jeu entre les sens ».

Photographie 35 : L'entrée du Stade d'eaux-vives : entre espace délaissé et espace aménagé (Leichnig, 2014)



Concernant le premier point, on retrouve d'un côté les usagers qui « voudrai[ent] être capables de voir plus » (Pau, visiteur n°11) de manière générale, c'est-à-dire visiter plus, voir plus de choses, ou ceux qui aimeraient avoir une autre perspective sur le lieu depuis un point précis : « c'est dommage depuis la route on le voit pas beaucoup : ah voilà ! voilà ! j'aurais aimé le voir comme ça » (Pau, visiteur n°76). En parlant du Stade d'eaux-vives, ce couple aurait aimé pouvoir observer le bassin depuis l'autre rive ou depuis la route. Les arbres, les habitations et la distance font que le site, selon les saisons, est caché au milieu de la « nature ». On retrouve ce désir de perspectives sur le Gave de Pau dans un autre contexte. Le chemin ou plutôt la portion de voie verte allant des berges de Billère à celles de Laroin longe pendant quelques kilomètres le Gave de Pau et passe par la saligue. Entouré d'arbres et de végétation, il est difficile d'accéder et même de voir le cours d'eau. Plusieurs usagers ont manifesté après l'entretien, le besoin d'avoir quelques ouvertures, ne serait-ce que des « fenêtres » pour observer ce qu'il y a de l'autre côté des arbres.

D'un autre côté, on retrouve aussi des usagers qui ne veulent pas avoir de visibilité. Il s'agit d'une part de ne pas voir ce qui les dérange, comme les voitures, « il n'y a pas l'agitation qu'on voit en ville, il n'y a pas les bruits des voitures, c'est pas, c'est beaucoup plus détendu » (Pau, habitant n°75) au Stade d'eau-vives. Il peut s'agir d'autre part de ne pas voir dans le sens de ne pas être vu ; l'invisibilité pour se sentir isolé du monde, dans un écrin de nature. Cette visiteuse découvrant pour la première fois le Stade d'eaux-vives se rappelle d'une descente en rafting sur le Gave de Pau, « je me souviens [...] j'ai fait du

rafting [...] et on s'était arrêté, je ne sais pas où, il y avait un petit îlot, et autrement on ne voyait rien, on ne voyait aucune civilisation, incroyable, c'était génial, on a fait nos grillades et tout, coupé du monde, c'était au mois d'avril » (Pau, visiteur n°89). Pour cette jeune femme, se retrouver dans un endroit retiré dans la nature lui a permis de vivre une expérience exceptionnelle dont elle a conservé le souvenir. Pour d'autres usagers, être invisible cela revient aussi à se préserver des regards indiscrets, ne pas être vu est une forme de pudeur. N'ayant pas d'exemples propres au Stade d'eaux-vives pour illustrer cette idée, nous nous appuyons ici sur les propos de ce groupe d'amies, installées sur les berges de Billère et de Jurançon. Il est vrai que ce qui les dérange dans cet extrait c'est le bruit du train qui perturbe leur quiétude comme nous le verrons plus loin. Néanmoins, une lecture plus attentive montre qu'elles n'ont pas envie d'être regardées dans un moment de repos intime, un moment qu'elles partagent entre elles :

« sur le fond de la plupart de vos vidéos, on entend le train, on entend les voitures [...] ce n'est pas le calme absolu comme ici [...] ça me plaît moins, et puis je me verrai mal installée au bord du gave [avec] le train qui passe, on a des tenues correctes, on n'est pas en maillot de bain, on ne fait pas du monokini, mais ça me dérangerait d'avoir un train qui passe. Là on a le calme, on a la sérénité, on est apaisé, on pense pas » (Pau, habitant n°56).

Ce n'est pas tant le regard d'autrui qui dérange ici puisque ces habitantes sont au milieu d'autres usagers, eux aussi en train de se reposer, parfois en tenues légères. On retrouve ici un peu l'idée d'une communauté de pratiquants. C'est plus le fait d'être regardées par des personnes extérieures au lieu, des personnes qui passent, qui peuvent juger et qui ne sont pas dans la même position et situation vestimentaire qu'elles. La recherche de l'invisibilité, du sensation d'isolement du monde que cela soit pour s'évader, se dépayser ou être préservé de celui-ci, est très appréciée des usagers, tout comme la nature qui fait office d'écran vert entre la ville et le Gave.

Concernant le « jeu entre les sens », il faut dire que si on retrouve quelques-uns de ces éléments dans le discours des usagers rencontrés au Stade d'eaux-vives, en réalité ce « jeu » est présent dans tout le corpus voire même dans celui de Saragosse. Ce qui est appelé « jeu entre les sens » se réfère au fait qu'un sens est parfois utilisé dans le discours à la place d'un autre comme dans l'expression « entendre le calme » (Pau, habitant n°57). Le « jeu entre les sens » renvoie également au sens venant dominer celui sur lequel on se repose habituellement comme la vue : « en vérité le Gave de Pau, on ne le voit pas en tant que [tel ou cours d'eau], on l'entend, donc non heu... si on l'entend, non parce que tu es

juste à côté, mais en temps normal tu l'entends pas, je dirai qu'il passe assez inaperçu » (Pau, habitant n°6). Impossible à voir ou à apercevoir, ne pouvant mobiliser la vue, ce couple provenant de Bizanos mobilise l'ouïe pour s'approcher de manière sensorielle de la rivière. Enfin, cette encadrante de colonie de vacances joue avec ses sens pour s'isoler, imaginer et revenir à la réalité : « c'est pas très naturel non parce que du coup quand je suis couchée et que je ferme les yeux ça va, mais quand je me lève je vois bien que ce n'est pas non plus super naturel quoi, c'est quand même chouette d'avoir un espace comme ça, mais c'est vrai que ... » (Pau, visiteur n°20). Les yeux fermés, elle imagine un autre lieu, part dans ses rêves. En ouvrant les paupières, l'invisible devient visible et réel.

Enfin, la vue dans le discours des usagers au Stade d'eaux-vives ne relève pas que de la dimension physiologique. Nous ne ferons que l'évoquer ici, mais le champ lexical de la vue va au-delà du sens en lui-même. Comme nous le verrons plus loin pour les habitants de Saragosse, les usagers palois s'en servent pour s'exprimer. L'omniprésence du verbe « voir » pour signifier autre chose est largement constatée. Dans ces extraits, le verbe « voir » remplace le fait de « savoir », « c'est quand on voit qu'il y a un gros poisson, et que l'on sait que c'est un, par exemple on voit la différence » ou encore « en fait on le voit vite quand ça mord, quand ça ne mord pas, il faut ne pas insister » (Pau, habitant, n°96).

Si la vue est employée dans le discours pour se référer à l'observation des autres, du paysage ou pour aborder la question de l'invisibilité, les usagers l'évoquent également de manière plus abstraite et sans nécessairement s'en rendre compte. Sensation physiologique, la vue est aussi présente dans les discours quand on traite des couleurs et de la lumière.

1.1.2 Vue et sensation physiologique : les couleurs et de la lumière³²⁹

« Ainsi, la couleur, sensation physiologique, est impérativement liée à trois dimensions : – la nature de l'objet ; – la lumière qui l'éclaire et qui permet à l'œil d'en recevoir le message ; – l'œil qui perçoit ce message et le communique au cerveau. Cette triple dépendance de la couleur est impérative et devra être présente à l'esprit chaque fois que celui-ci aura à raisonner ou examiner un problème de couleur » (Dérivé, 2014 : 3).

Dans le discours des usagers palois et de Saragosse, la couleur qui revient le plus souvent, est le vert. Ce terme apparaît 99 fois dans le discours de l'ensemble des usagers, sans

³²⁹ À l'inverse des paragraphes précédents, celui-ci aborde la question des couleurs et de la lumière dans les deux corpus, Pau et Saragosse.

compter celui de « verdure » qui est présent 66 fois. Associée de près ou de loin au cours d'eau, la couleur verte est appréciée dans la grande majorité des citations. Elle vient symboliser la nature verte et vivante que l'on trouve en milieu urbain. Cette couleur englobe tant la végétation, les arbres, que l'herbe ou encore la verdure. Pour pousser un peu plus loin notre analyse sur la couleur verte en elle-même, nous nous sommes intéressée à sa signification et à sa symbolique dans l'histoire et dans la religion. Opposé au rouge, le vert signale en termes de « code d'usage pratique » et de « sécurité » : « la voie libre, le poste de secours » (Dérivé, 2014 : 83). Couleur de l'espérance, « du désir de la vie éternelle », couleur aussi « consacrée à Venus », elle symbolisait au Moyen-Age sur les blasons « l'honneur, la courtoisie, la civilité [...] la vigueur, la joie » (Dérivé, 2014 : 87). Aujourd'hui, le vert possède « un aspect apaisant et équilibrant » :

« [...] essentiellement équilibrant sur le plan nerveux [...], c'est pour cela que l'on fait les tables de jeux, les tables de billard, les tables de conseils d'administration... en vert. Ceci était reconnu bien avant que la science actuelle ait pu l'expliquer par des mesures de tension sanguine et de tension nerveuse » (Dérivé, 2014 : 78).

Dans le discours en général, la couleur verte est utilisée dans un sens générique et les usagers y font référence explicitement. À Pau, ils évoquent par exemple les mots « espace vert », « poumon vert » « verdoyant », et à Saragosse, on retrouve principalement : « las zonas verdes », « espacio verde », « vegetación verde ». Ces mots viennent décrire des moments passés près du cours d'eau : quelque chose de « frais, c'est bon, c'est vert, c'est agréable de voir de l'eau » (Pau, habitant n°60). Cependant, certains usagers utilisent aussi l'adjectif vert pour donner plus d'épaisseur à leur discours et au contenu de leur propos. Ils ne décrivent et ne qualifient plus seulement une situation, un contexte précis. Le terme « vert » se retrouve parfois comme un élément central de la phrase. Il permet de comparer plusieurs espaces tout en donnant une opinion, entre espace aménagé et moins aménagé, ou espace « artificiel » et espace « sauvage », dans l'espace fluvial palois « on est pas loin de la ville et on est quand même dans le vert » (Pau, visiteur n°48). Cet extrait sous-entend que l'utilisateur est dans la nature même en ville parce qu'au final « c'est important de garder du vert, des arbres, à côté de chez soi » (Pau, habitant n°56). Les usagers sont heureux que cela soit vert et de voir du vert : « c'était tout vert, tout beau ! » (Pau, visiteur n°120). « Être dans le vert » devient une forme de synecdoque de la nature pour de nombreux usagers. Réagissant à la photo-sonore de Toulouse, cet habitant palois raconte « ouais c'était beau, c'était joli, ouais c'était plein de vert, c'est vrai il y avait plein de, y'avait pas du tout ..., il y avait un pont, ouais de jolis aménagements [...] » (Pau, habitant n°33). « Plein de vert », « tout vert », c'est parfois si vert que ça en fait mal aux yeux. Une Parisienne

séjournant quelque temps à Pau, visite la ville et les berges du Gave. Le contraste entre la ville, le milieu urbain et la « nature » « verte » des berges de Billère et de Jurançon éblouissent :

« Quand j'y suis allée la première fois [...] je venais de passer six mois à Paris, je n'étais pas aussi proche de la nature [...] du coup je me sentais vraiment libérée, en plus du printemps et y avait des petits oiseaux, du vert partout, j'avais mal aux yeux tellement c'était vert, et il y avait pas beaucoup de monde. [...] C'était une journée magnifique, ce jour et très chaud, et voir, et là aussi, tout était vert fluo » (Pau, visiteur n°130).

La couleur « vert fluo » qui ne se retrouve pas véritablement sur la végétation des berges du Gave renvoie ici à un vert resplendissant du feuillage printanier. L'omniprésence de la couleur verte dans le discours des usagers palois pour se référer au paysage fluvial tient aussi de l'exubérance de la végétation dont la croissance est favorisée par un climat doux et humide.

À Saragosse, le climat très différent est semi-aride. La végétation rare est rabougrie en général, en dehors des zones irriguées. C'est pourquoi, l'idée qui se dégage des propos des usagers mentionnant le vert, ne concerne pas tant le bonheur d'être dans le « vert », mais plutôt la surprise d'y être et d'en voir. Regardant les photo-sonores de Pau, un jeune de Saragosse nous fait remarquer que « esa imagen llama la atención lo verde que se ve todo, aquí en Zaragoza no es normal que sea tan verde »³³⁰ (Saragosse, habitant n°10). En effet, c'est grâce à l'Ebre que les usagers profitent d'un espace vert. Bien qu'aménagés, le fleuve dans la ville et ses berges sont des éléments de nature. C'est un espace fluvial vert en opposition à la périphérie de Saragosse qui est quasi désertique : « Zaragoza es una ciudad que está en un sitio muy seco, y muy arido, en cambio, tienes que hacer muchos kilómetros alejándote para encontrar un sitio aquí que hay mucha vegetación, sí no es en el rio, o sea en el rio es dónde más encuentras vegetación y pájaros por aquí hay sitios para ver aves »³³¹ (Saragosse, habitant n°6).

Ainsi, la couleur verte plaît beaucoup. Seul un usager a associé cette couleur à quelque chose de désagréable : « des trucs verts gluants, beurk, je sais pas c'est quoi, c'est, dégueulasse » (Pau, habitant n°34) pour évoquer la saleté et la pollution du lac de

³³⁰ « Cette image attire l'attention, tout le vert qu'on voit, ici à Saragosse ce n'est pas normal que cela soit aussi vert ».

³³¹ « Saragosse c'est une ville, c'est un endroit très sec, et très aride, en revanche, tu dois faire beaucoup de kilomètres en t'éloignant pour trouver un endroit ici où il y a beaucoup de végétation, si ce n'est pas dans le fleuve, c'est-à-dire que c'est le fleuve où tu trouves le plus de végétation et d'oiseaux ».

Baudreix. Les usagers évoquent ainsi beaucoup la couleur verte, mais qu'en est-il des autres couleurs ?

Concernant les autres couleurs, le jaune et le rouge, mentionnés rarement à Pau, désignent respectivement le pollen et les pétales des fleurs tandis que le gris de Saragosse renvoie à la ville, au ciment et au béton. Un usager de Saragosse mentionne le blanc pour décrire de manière plus précise un bâtiment. Cette même couleur à Pau fait référence aux remous et au courant de la rivière. Cela donne une impression de rivière de montagne, de torrent vif, froid et saisissant : « il y a des remous blancs, c'est joli, il y a de la rivière » (Pau, visiteur n°5) ou encore « entre le courant là il y a du blanc et là où c'est calme il y a des zones de cisaillement » (Pau, habitant n°115).

La couleur bleue est mentionnée seulement à trois reprises. Dans le corpus palois, les usagers décrivent un lac et le ciel tandis que pour Saragosse, le bleu cité deux fois, mais par la même visiteuse, renvoie à l'Ebre : « además el río se veía más marrón, aquí se ve azul, bueno se ve azul por el reflejo, pero se ve limpio, quiero decir transparente »³³² (Saragosse, visiteur n°4). De manière surprenante, le bleu évoque l'idée de la transparence et de la propreté, un bleu opposé au marron, couleur des cours d'eau de Galice, chez elle, et de France (les rivières vues sur les photo-sonores). Plus citées que le bleu, les couleurs noire et plus particulièrement marron, ont été plusieurs fois associées aux rivières ou aux fleuves, comme la Garonne, l'Ebre et le Gave. Pour ceux qui ne connaissent pas bien le cours d'eau, ces couleurs renvoient à la noirceur, à ce qui est difficilement identifiable, mais qui reste péjoratif, à ce qui est « oscuro »³³³ (Saragosse, visiteur n°4) : « Bordeaux a exploité cette espèce de fleuve, qui passe là, qui est noir, tout ce qu'on veut » (Pau, habitant n°83). Le marron c'est aussi la saleté, la pollution, un cours d'eau rejeté : « je me baignerai pas dans la Mayenne par exemple, donc oui c'est non, c'est pas possible, quoi, oui c'est marron, non ? » (Pau, visiteur n°36). En revanche pour les usagers connaissant un peu plus le cours d'eau, qu'ils soient visiteurs ou habitants, ce changement de couleur du « bleu » au « marron », « color chocolate »³³⁴ (Saragosse, habitant n°1), renvoie au fonctionnement du système fluvial et à la météorologie. La couleur est alors associée à une turbidité normale en période de crue. À Pau, comme à Saragosse, un cours d'eau marron c'est un cours d'eau boueux, « sucio como tierra »³³⁵ (Saragosse, visiteur n°1) : « c'est vrai que le gave, on le connaît gave-rivière-fleuve, boueux, tortueux, tout ça et donc on le voit changer de

³³² « De plus, le fleuve se voyait marron, ici on le voit bleue, bon bleu pour le reflet, mais on le voit propre, je veux dire transparent ».

³³³ « Sombre ».

³³⁴ « Couleur chocolat ».

³³⁵ « Sale comme la terre ».

couleur, alors que je dirai la Vienne, la Vienne est toujours de la même couleur, elle change pas de couleur, alors qu'ici, quand il fait un orage en amont, on sait que l'orage à Pau arrive dans une heure, deux heures de temps, quand l'eau est toute marron, c'est qu'il faut se mettre aux abris en fait, c'est un signe météorologique » (Pau, visiteur n°36). Pour ce visiteur, le changement de couleur indique un danger, il alerte sur l'imminence d'une crue aux effets imprévisibles. Il convient de préciser que si les usagers connaissent ou comprennent la dynamique d'un cours d'eau et les raisons de sa couleur, en particulier à Saragosse, ce n'est pas pour autant qu'ils vont l'apprécier : « cuando lo veo tan oscuro, lo veo como si no le hubieran lavado la cara, lo veo como si no lo cuidaran, ya sé que es un hecho natural, no, pero me da, me entristece »³³⁶(Saragosse, visiteur n°5). En effet, comme cette visiteuse qui personnifie le cours d'eau, les usagers n'aiment pas qu'il ait une couleur marron. La raison s'oppose ici à l'émotion. La couleur de l'eau résultant « d'un fait naturel » est connue et comprise. Toutefois, cette couleur « sale » émotionne l'utilisateur qui préfère que le cours d'eau est une couleur « bleue », une couleur « propre ».

La couleur n'est pas le seul élément de la vue à être mentionnée par les usagers. Ils abordent aussi le thème de la luminosité, de la lumière et de la nuit.

« Le seul truc c'est que, à partir, dès qu'il fait nuit, il fait noir dès qu'il fait nuit » (Pau, habitant n°29).

À Pau, très peu voire trop peu d'utilisateurs ont évoqué la luminosité, la nuit et les lumières. Ce résultat est lié en partie au contexte des rencontres réalisées en grande majorité durant la journée : ambiance diurne. On compte seulement 14 observations mentionnant les termes « nuit », « soir ». Les utilisateurs évoquent rapidement et sommairement les ambiances de nuits, sans plus de détails. Généralement, ces descriptions concernent les grandes villes comme Toulouse ou Bordeaux : « nous étions de passage à Bordeaux [...] et c'est vrai qu'il m'a emmenée [aux quais] [...] c'est superbe, c'est superbe, et on l'a fait aussi de nuit, c'est beau, c'est beau, c'est bien éclairé, c'est superbe » (Pau, habitant n°47). Les utilisateurs palois mentionnent aussi rapidement les lumières particulières d'autres villes, comme Strasbourg ou encore l'éclairage ou la lumière qui se réfléchit dans l'eau. Ce qui est le plus mentionné à Pau, bien que cela ne rejoigne pas véritablement la sensation physiologique que nous étudions dans ce paragraphe, c'est l'ombre, l'ombre des bâtiments, des parasols et surtout des arbres qui protègent le corps du soleil, en été³³⁷. Le terme « ombre »,

³³⁶ « Quand je le vois si sombre, je le vois comme si on ne lui avait pas lavé le visage, je le vois comme si on ne le soignait pas, même si je sais que c'est un phénomène naturel, non mais cela me fait, je suis triste ».

³³⁷ Une relation positive forte (+ + +) a été trouvée pour le couple « ombre » et « chaleur-soleil ». Pour cela nous avons croisé la variable « toucher regroupé » avec celle de la « visibilité » sur le

présent dans 40 observations, a surtout été mentionné dans les rencontres faites sur les berges de Billère et de Jurançon (20 fois) ainsi qu'au SEVPP (15 fois), là où les arbres sont très présents -à certains endroits à Billère et de Jurançon, il est difficile d'apercevoir le ciel- ou trop peu présents, comme au SEVPP. Rencontrés au Stade d'eaux-vives, ces habitants de Gelos nous indiquent qu'ils aimeraient un peu plus d'ombre proche du cours d'eau afin de pouvoir regarder le Gave, il faut que « les arbres poussent pour qu'il y ait plus d'ombre, mais sinon ça va, oui c'est vrai, on a trouvé un petit coin d'ombre, quand on veut regarder le Gave, on est obligé d'être en plein soleil quoi, mais les arbres vont pousser » (Pau, habitant n°84).

C'est en réalité dans le discours des usagers de Saragosse que l'on trouve plus d'éléments riches concernant la lumière. À l'inverse de leurs voisins français, ces derniers ont plus largement évoqué les activités pratiquées en bordure d'Ebre, en fin de journée ou à la nuit tombée. On suppose que le contexte des entretiens parfois réalisés après 18 heures et que le contexte culturel viennent influencer le discours des usagers de Saragosse. En effet, le rythme de vie espagnol n'est pas le même qu'en France, et à cause des fortes chaleurs estivales, les usagers sortent plus en fin de journée. Toutefois, il est important de souligner qu'à Saragosse des cafétérias et des bars situés sur les berges éclairées par des lampadaires sont ouverts tard le soir, ce qui n'est pas le cas à Pau. Cela ne facilite donc pas la pratique des rives paloises la nuit.

Outre, les lumières dans la nuit et les activités mentionnées, comme prendre une bière dans un petit bar près du cours d'eau ou le fait d'aller au « botellón »³³⁸, les usagers de Saragosse plus spécifiquement les habitants, nous ont beaucoup parlé des levers et des couchers de soleil qui se font en aval et en amont de l'Ebre. Deux éléments bâtis leur sont régulièrement associés. Il s'agit du Pilar et des ponts d'où il est possible d'avoir différents points de vue : j'aime voir le coucher de soleil « porque veo varios puentes, al mismo tiempo, veo el Pilar y veo el sol ocultándose »³³⁹ (Saragosse, habitant n°16). Pour cet habitant kayakiste qui s'approche plus près de l'eau, voire va sur l'eau, la lumière ou le coucher de soleil près du Pilar sont très jolis : « cuando vas por el Pilar entonces eso es muy muy bonito, por ejemplo no sé la luz o si se está poniendo el sol, la forma en que lo

sous-corpus « sens » du corpus paloïs : p-value = < 0,01 ; Chi2 = 61,99 ; ddl = 28,00 (la relation est très significative).

³³⁸ Désignant le terme « bouteille », le botellón est une coutume espagnole qui regroupent les jeunes adultes et les adolescents dans les espaces publics (parcs, rues etc.) à la nuit tombée, pour s'amuser et boire de grandes quantités d'alcool. Depuis quelques années des lois anti-botellón ont été promues afin de limiter les problèmes sociaux et sanitaires qu'entraîne cette pratique.

³³⁹ « Parce que je vois plusieurs ponts, au même moment, je vois le Pilar et je vois le soleil se cachant »

ves es distinta »³⁴⁰ (Saragosse, habitant n°11). Cela lui permet de voir et de regarder le fleuve sous plusieurs angles et ainsi de mieux le connaître. Si traverser le fleuve peut être déplaisant en hiver à cause du vent, cela peut également procurer un grand plaisir pour certains habitants de la rive gauche : « parece ser un inconveniente grande para muchas personas, yo lo disfruto muchísimo porque las puestas de sol que veo yo, cada vez que cruzo el río, son impresionantes »³⁴¹ (Saragosse, habitant n°14). Enfin, une habitante vivant dans le quartier las Fuentes, en aval de l'Ebre, qui remonte le fleuve tous les matins jusqu'au pont de Santiago pour aller travailler à Aragon TV, nous confie ce qu'elle voit et ressent quotidiennement en regardant le cours d'eau :

« hay una cosa que hago, tanto como si voy en tranvía, o como si voy andando, que es [...] dirigir la vista al río, desde ahí mirar el río, el sol nace por ahí, de amanecer, hay algunos amaneceres impresionantes, ver el río de los buenos días. Doy las gracias por estar sana y por tener esta visión. Parece una tontería, pero el río como un referente, como decir: aquí está el Pilar, aquí está el Ebro, buenos días Zaragoza, buenos días vida, vamos a estrenarlo ese día, a ver que nos ha preparado hoy, y según levantar la cabeza, si estoy leyendo, es como [...] [hacer] [...] una reverencia a estos símbolos que hay »³⁴² (Saragosse, habitant n°16).

Heureuse et pleine de bonheur d'avoir cette vue en allant travailler au studio de télévision, cette habitante de Saragosse personnifie l'Ebre, le lever de soleil et la ville, comme s'ils étaient des amis que l'on saluerait le matin pour se souhaiter respectivement une bonne journée (Photographie 36). Ces éléments qui font partie de sa vie quotidienne lui donnent de l'énergie et de la force pour commencer sa journée. On note l'utilisation du verbe « estrenar » utilisé en théâtre qui fait écho à la profession exercée par cette habitante. Digne d'une scène de cinéma, cet extrait montre l'attachement de cette habitante à l'espace fluvial urbain de Saragosse, une relation quasi mystique au fleuve. Ce dernier lui apporte bonheur et santé, comme un don de la vie. Le fleuve est entendu ici comme une référence quasi divine.

³⁴⁰ « Quand je vais au Pilar, alors ça c'est très très joli, par exemple je ne sais pas, la lumière ou si le soleil se couche, la forme que tu le vois c'est différent »

³⁴¹ « Cela semble être un inconvénient important pour beaucoup de personnes, moi j'en profite beaucoup parce que les couchers de soleil que je vois moi, chaque fois que je traverse le fleuve, ils sont impressionnants ».

³⁴² « Il y a une chose aussi bien si je vais en tramway que si je vais à pied [...] c'est diriger le regard vers le fleuve, depuis regarder le fleuve, le soleil se lève par-là, le lever du jour, il y a quelques levers du jour impressionnants, voir le fleuve, des bons jours, remercier d'être en bonne santé et d'avoir cette vision, mais cela semble une bêtise, mais le fleuve comme référent, c'est-à-dire, ici il y a le Pilar, ici il y a l'Ebre, bonjour Saragosse, bonjour la vie, nous allons lui donner la première à ce jour, voir ce qu'il nous a préparé aujourd'hui, et selon que je lève la tête, si je suis en train de lire, c'est comme [...] [faire] [...] une révérence aux symboles qu'il y a ».

**Photographie 36 : Lever et coucher de soleil sur l'Ebre
(Pellicer, 2011 et Leichnig, 2014)**



1.2 L'ouïe : entre bruit « apaisant » et bruit « perturbant »

« Un événement sonore n'a pas lieu, mais occupe l'espace. Si la source reste vague, la réception se diffuse, large et générale. La vue livre une présence non le son. La vue distancie, la musique touche, le bruit assiège » (Serres, 1985 : 46).

Au vu de la richesse du discours concernant l'ouïe chez les usagers palois, en particulier les habitants, il a été jugé préférable de se concentrer sur ce terrain et ce type d'usagers. Par ailleurs, l'ouïe chez les usagers de Saragosse sera abordée dans la sous-partie suivante puisqu'il y a une relation positive (++) entre les modalités « visiteurs » et « ouïe ».

Dans le discours des usagers palois 190 observations concernent l'ouïe, dont 126 renvoient plus à l'audition (le fait d'entendre, d'écouter, calme, tranquille, etc.) et 134 se réfèrent plus au son (bruit, son, qualificatifs du son, etc.)³⁴³. Rappelons que la sous-catégorie « audition » fait partie des sens qui sont plus spécifiques au discours des habitants qu'à celui des visiteurs. En effet, pour le couple « habitant-audition » une relation positive (++) est constatée tandis que pour le couple « visiteur-audition » il s'agit d'une relation négative (- -) (Tableau 27). Autrement dit, il y a une surreprésentation de ce thème dans les réponses des habitants par rapport à l'ensemble du corpus, et une sous-représentation de ce thème chez les visiteurs. Nous avons néanmoins voulu connaître un peu plus le contexte des observations liées à l'ouïe en général (audition et son) en étudiant les tableaux suivants, et cela quel que soit le type d'utilisateur :

³⁴³ La somme des observations « audition » et « son » pour chaque usager ne correspond pas au total des 190 phrases codées pour l'ouïe à cause des réponses multiples.

Tableau 27 : L'audition et le son en fonction des lieux, des activités, et des usagers (analyse de la variance) ³⁴⁴

	Audition			
	Lieux des rencontres		Activités pratiquées	
	Écart	Nbr.obs	Écart	Nbr.obs
Visiteur (33 obs.)	+++	17 (SEVPP)	++	13 (promenade)
			++	11 (Se repose, observe, bronze)
Habitant (93 obs.)	+++	49 (Billère et Jurançon)	+++	48 (Se repose, observe, bronze)
			++	23 (promenade)

	Son			
	Lieux des rencontres		Activités pratiquées	
	Écart	Nbr.obs	Écart	Nbr.obs
Visiteur (48 obs.)	+++	23 (SEVPP)	+++	18 (Se repose, observe, bronze)
			++	15 (promenade)
Habitant (86 obs.)	+++	43 (Billère et Jurançon)	+++	47 (Se repose, observe, bronze)
			++	22 (promenade)

Légende des tableaux :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Là encore, on remarque que les observations relevées pour « l'audition » et le « son » sont plus nombreuses chez les habitants que chez les visiteurs. Ce constat est toutefois à prendre avec précaution dans la mesure où le nombre d'habitants palois ayant participé à l'enquête est supérieur au nombre de visiteurs. On constate aussi que les visiteurs qui ont le plus mentionné l'ouïe ont été rencontrés au Stade d'eaux-vives. Pour les habitants, les principaux lieux où ont été faites les observations relatives à l'ouïe sont les berges de Billère et de Jurançon et aussi, mais dans une moindre mesure, le Stade d'eaux-vives ; un constat peu surprenant si l'on rappelle que 24 visiteurs contre 19 habitants ont été rencontrés au SEVPP et que sur les 34 rencontres faites à Billère et à Jurançon, 29 sont des habitants. Les tableaux indiquent aussi, quel que soit le type d'usagers, que l'ouïe a majoritairement été mentionnée par des personnes en train de se promener ou de se

³⁴⁴ Par souci de synthèse, nous présentons dans ces tableaux uniquement les données surreprésentées et ayant une valeur significative (++) ou très significative (+++). Les données surreprésentées, mais ayant une valeur peu significative ainsi que les données sous-représentées n'y apparaissent pas. Par exemple, les autres lieux ou activités comme la pêche ou les Lacs de Laroin ne figurent pas dans ces tableaux.

reposer, observer et bronzer. Les usagers se trouvaient dans un état plus oisif, flâneur et contemplatif que véritablement sportif. Pour aller un peu plus loin, nous avons cherché à illustrer ces propos à travers les nuages de mots suivants³⁴⁵ (Figure 56 et 57).

Sur les berges de Billère et de Jurançon, pour parler de l'ouïe, les usagers ont utilisé les termes « bruit », « calme », « bruyant », « apaisant », « tranquille », et aussi, mais surtout la « voiture » dont nous reparlerons plus loin. Étonnamment au Stade d'eaux-vives (SEVPP), à l'exception des termes également présents dans le nuage commun (paisible, vivant, reposant, oiseau, ambiance), les usagers n'ont pas fait directement référence à ce sens. Les principaux mots sont « agréable », « ville », « Gave ». Chez les personnes se reposant, observant ou bronçant, c'est le terme « calme » qui n'apparaît pas. Il est remplacé par « bruyant », « apaisant », « tranquille » ainsi que « bruit, reposant, oiseau » (mots communs). Enfin, chez les promeneurs, le terme « calme » domine et est accompagné des substantifs « ambiance » et « voiture ». Même si cela n'apparaît pas dans les tableaux et les nuages, le terme « calme » est aussi prépondérant dans le discours de ceux qui piqueniquent : « moi c'est la verdure et le calme [...] c'est un paysage pour moi-même [...] je me sens bien dans cet endroit-là, c'est calme, c'est joli, c'est simple » (Pau, visiteur n°94). Le caractère reposant et apaisant du « vert » est repris ici. Enfin, bien qu'ils s'agissent de données relatives à l'ouïe, on remarque que le terme « vue » reste prégnant dans les discours des usagers puisqu'il fait partie des mots communs de la figure 3 et est présent dans le nuage de mots du SEVPP. Comme expliqué précédemment, parfois les usagers utilisent la vue pour mieux décrire l'ouïe : « un jeu de sens ». La vue est aussi une façon de savoir si le lieu est tranquille et calme. Un couple et leur enfant commentent la vidéo de Billère : « on voit les endroits qui sont plus ou moins calmes » (Pau, habitant n°103). Pour reprendre les propos de Michel Serres, « la vue livre une présence [...] la musique touche, le bruit assiège » (Serres, 1985 : 46).

³⁴⁵ Il s'agit de l'analyse par contexte (ici seuls les contextes Stade d'eaux-vives et Billère et Jurançon sont retenus) du sous-corpus « ouïe ».

Figure 56 : L'ouïe mentionnée sur les berges de Billère et Jurançon et au SEVPP



Figure 57 : L'ouïe mentionnée par les promeneurs et les personnes se reposant



Ces premières analyses indiquent que les usagers parlent de l'audition et des sons, mais de manière très générale. Aucun adjectif plus spécifique à l'ouïe ne ressort, comme strident, assourdissant, grave, aigu. De plus, les usagers n'emploient pas les termes « bruit » et « son » comme on le supposerait. Défini comme « l'ensemble de sons, d'intensité variable, dépourvus d'harmonie, résultant de vibrations irrégulières »³⁴⁶, le bruit est ce qui est perçu et entendu avec l'oreille. Le son correspond plus à « une vibration [...] une onde matérielle, ce qui frappe l'ouïe, avec un caractère plus ou moins tonal ou musical par opposition à un bruit [...] »³⁴⁷. Ainsi, le terme « bruit » devrait être pour les usagers un produit de la ville tandis que le terme « son » renverrait à un élément « naturel », comme le son du cours d'eau. Toutefois, les usagers ont plus souvent recours au terme « bruit » (145 occurrences) qu'au terme « son » (7 occurrences) pour exprimer ce qu'ils perçoivent. Dans leur discours, le bruit fait à la fois référence au bruit de la nature et au bruit de la ville, à ce qui est désagréable comme à ce qui est agréable. Le terme « son » plus caractéristique du discours des visiteurs³⁴⁸ et voire aussi éventuellement du site du CUPPEV³⁴⁹ est quant à lui essentiellement utilisé dans l'expression « le son de l'eau ».

Deux amis, l'un de Gironde et l'autre habitant proche de l'agglomération commentent la vidéo de Gelos : « c'est calme, c'est calme, moi je ne vois pas beaucoup, mais j'entends pas le son et là du coup c'est vachement bien, là c'est presque berceur, là je trouve le son, oui voilà le calme, là, et tout, c'est ce que je disais tout à l'heure quoi, ça inspire la sérénité » (Pau, visiteur n°94). Seuls deux usagers parlent de « son » en général ou des sons de la ville : « j'aime bien le son, en lisant ou en me reposant » (Pau, visiteur n°54) ou encore « les sons [de la ville] qui peuvent venir perturber cette quiétude » (Pau, habitant n°1). Ainsi, à l'exception de l'expression « le son (de l'eau) » qui renvoie à une mélodie, un murmure « berceur » (Pau, visiteur n°94) ou un air harmonieux qu'émet la nature, les autres sensations auditives sont décrites comme « bruit » qu'elles soient plaisantes ou déplaisantes, du bruit en opposition au silence.

³⁴⁶ <http://www.cnrtl.fr/definition/bruit> consulté le 13 mars 2015

³⁴⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/son> consulté le 13 mars 2015

³⁴⁸ Cela correspond à 6 observations toutes provenant de visiteurs. Parmi ces 4 visiteurs, on retrouve deux personnes provenant de Californie (rencontre SEVPP) et du Danemark (rencontre CUPPEV). Les rencontres ayant été faites en anglais, le terme « sound » a été traduit par le substantif « son ». Pour les autres il s'agit d'une personne venant du Québec et une autre d'Annecy. Test du chi2 : p-value = 0,02 ; Chi2 = 22,52 ; ddl = 11,00 (la relation est significative).

³⁴⁹ Il est important de spécifier que ce constat est essentiellement dû aux rencontres 12 (2 obs.) et 1 (1obs.). La rencontre 12 est une visiteuse du Danemark. La rencontre ayant été faite en anglais, le terme « sound » a été traduit par le substantif « son ». Pour la rencontre 1, il s'agit d'un habitant palois ayant fait la sortie en rafting avec l'association Ecocène.

1.2.1 Les « bruits » de la nature : « j'aime bien entendre le calme »³⁵⁰

Très peu d'usagers rencontrés trouvent une certaine grâce à ce qui relève du silence absolu. Chez les pêcheurs, le silence c'est faire en sorte qu'aucun bruit ne vienne perturber les poissons : ne pas parler, simplement entendre l'eau et se concentrer sur la prise. Un jeune homme pêchant en milieu urbain dans le Gave de Pau et dans le Neez, explique ce qu'il ressent en pratiquant sa passion : « on médite, on pense beaucoup, on ne parle pas [...] et ça permet de se poser, de penser, de rester concentrer, de se vider un peu l'esprit, et de plus entendre surtout ce qu'il y a aux alentours, on entend que l'eau et que l'on est concentré » (Pau, habitant n°96). Pour d'autres le silence au bord de l'eau est une nécessité pour mieux se ressourcer. Une habitante de Jurançon n'aime pas les bruits qu'elle considère comme artificiels. Elle commente les vidéos de Pau en se focalisant sur ce qu'elle entend : « halala, les oiseaux [...] j'adore toute la nature [(photo-sonore des Horizons-Palois)] ça j'aime pas par contre, ça me crispe, ce bruit là comme ça [(photo-sonore du train)] voilà ça, ça, me calme, le bruit m'énerve alors, je me ressource, je sors le plus possible tant que je peux [(photo-sonore de Billère)] voilà, ça j'aime ce bruit, mais pas les bruits artificiels, ça j'aime [(photo-sonore des cascades de Mazères-Lezons)] voilà, j'aime bien entendre le calme, là, quand il n'y a personne, quand je suis en montagne avec mon ami et les chiens, nous on est tout seul au monde, on est en osmose, on est tout seul au monde [(photo-sonore de Gelos)] » (Pau, habitant n°57). Cette habitante préfère être seule au monde, en « osmose » avec lui qu'au milieu d'une foule et apprécie les moments plus silencieux. Un silence où néanmoins la nature bruisse : « entendre le calme ». Le silence bruisant de la nature procure un sentiment de solitude heureuse qui lui permet d'être en osmose et d'entrer en communion avec la nature.

La recherche du silence absolu n'existe pas pour les usagers : « le silence quand vous pouvez seulement entendre les oiseaux » (Pau, visiteur n°12). Le silence c'est pourvoir apprécier l'écoute de « bruits » provenant de la nature sans être perturbé par des bruits « artificiels », des bruits plus humains ou urbains : « oh, j'aime le silence et le fait qu'il n'y ait personne [...] c'est joli à cause du silence, quand vous sentez juste [...] le son de l'eau, cela n'a pas d'importance, mais vous pouvez toujours entendre l'eau fluide, donc j'aime ça » (Pau, visiteur n°12) explique un visiteur du Danemark devant les remous de l'eau du CUPPEV. Même le Stade d'eaux-vives est un lieu silencieux pour cette grand-mère venue

³⁵⁰ (Pau, habitant n°57).

assister à une session d'entraînement d'été de sa petite-fille : « [ce qui me plaît ici] c'est l'espace, le bruit du cours d'eau aussi, dans les oreilles, on a ça dans les oreilles, et dans un lieu qui est silencieux par ailleurs, très agréable » (Pau, habitant n°68).

Même si cela semble contradictoire, l'ensemble des usagers vient chercher sur les rives paloises le silence et les bruits de la nature : un silence bruisant. Aller sur les berges du Gave, c'est trouver des endroits calmes (118 occurrences), tranquilles (18), reposants (14) et paisibles (7). Il s'agit d'espaces où les bruits « naturels » considérés comme non « agressifs » (Pau, visiteur n°114) ou non invasifs viennent apporter une forme de quiétude et de paix intérieure à l'usager. Ces bruits proviennent essentiellement du cours d'eau et de son écoulement. La combinaison des termes « bruit » et « eau », associée à l'idée du mouvement, est très prégnante dans le discours des usagers. En effet, on retrouve ces termes dans les nuages de mots, et l'expression en elle-même « bruit de l'eau » est comptabilisée 48 fois. Entendre (82 occurrences) ou écouter (12 occurrences) « vibrer » le cours d'eau « quand il descend dans les rochers » (Pau, habitant n°55), de « l'eau qui coule » et qui « s'écoule », apporte une sensation de mouvement symbolisant la vie : « on peut se saouler à l'eau en fait, au bruit de l'eau, ça a un côté assez enivrant et possédant » (Pau, visiteur n°127). L'eau qui trouble et étourdit jusqu'à n'en plus pouvoir vient procurer à ce visiteur une idée de satiété. Se rassasier d'eau, pour s'en gorger, pour se ressourcer et repartir (le corps) rempli et satisfait. Le bruit ici pourrait presque être remplacé par le son qui vient capter l'attention de l'usager pour l'enivrer et lui offrir un certain plaisir auditif, comme un son mélodieux. Même si une large majorité des usagers mentionne le bruit de l'eau, d'autres évoquent aussi les sons faits par les oiseaux qui chantent, « le bruit du vent dans les bambous » (Pau, habitant n°34) et dans les arbres. Pour le visiteur 119, ce n'est plus seulement le bruit de l'eau enivrant qui importe, cela va au-delà :

« une rivière qui ne fait pas de bruit c'est ennuyant. La beauté de la nature c'est quand c'est vivant que tu entends le vent qui fait bouger le bruit de l'herbe, le bruit de l'eau qui coule, les oiseaux qui chantent, les petits grillons qui font du bruit et que ça te saoule, c'est ça qui est beau dans la nature. La nature morte c'est un peu ennuyant. Ce n'est pas vivant, c'est triste, ça te rend mélancolique. Alors que quelque chose qui est vivant ça te prouve que malgré tous tes problèmes, le monde continue à tourner et il tourne très bien » (Pau, visiteur n°119).

Cette visiteuse préfère une nature vivante, animée et produisant du bruit qu'une nature morte dépourvue de sons et de mouvements, une nature figée. Le terme de « nature morte » n'est pas sans rappeler le genre pictural du même nom. Ce qui est perçu par l'oreille procure une présence réelle et naturelle qui apporte ici une certaine forme de paix intérieure, de joie et de gaieté apaisant et adoucissant la vie de l'utilisateur, le bruit de la nature comme thérapie auditive.

Avoir le Gave de Pau « à côté [...] c'est paisible [...] ça apaise, c'est joli. Chez les Chinois, ils disent toujours qu'il faut entendre couler l'eau [...] pour se reposer, c'est agréable » (Pau, habitant n°45). Chez les pratiquants de yoga, le bruit d'une fontaine remplit d'eau, plus que celui d'un cours d'eau, « permet d'extérioriser, de vous vider complètement, d'oublier où vous êtes, vous entendez ces bruits-là, vous avez cette senteur [d'encens], ces bruits qui vous permettent de vous vider complètement » (Pau, Habitant n°88). Le bruit est aussi une forme d'abri ou de cocon permettant de se recentrer sur soi-même ; une manière d'entendre sa force et de s'écouter pour mieux se détendre et se relaxer.

Le bruit de l'eau n'est pas seulement une manière de se ressourcer pour l'utilisateur, il apporte aussi un plus et participe à la construction du lieu. Il permet à l'espace de devenir un lieu. Le bruit de l'eau « crée un espace où tu as envie d'être [...] *a space become a place* [...] c'est un endroit sans vie et qui devient habité, parce qu'il y a un bruit d'eau qui coule » (Pau, visiteur n°130). Pour T. Cresswell « l'espace devient un lieu quand il est utilisé et vécu. L'expérience est au cœur de ce que l'endroit signifie. La matérialité, la signification et la pratique sont toutes liées »³⁵¹ (Cresswell, 2009 : 170). Un lieu habité par le bruit de l'eau permet aussi aux usagers d'être en rupture totale avec leur quotidien. Un homme accompagné de sa femme raconte les sensations que lui procure la course à pied près du Gave : « le sport, ça détend, après une journée de boulot, tout ça, ça permet de, de penser à autre chose, de se défouler, et puis être dans la nature aussi, et puis le bruit de l'eau, tout ça, c'est agréable, ça détend, on pense à autre chose, voilà, c'est un peu les vacances » (Pau, habitant n°75). Le bruit entraîne aussi une certaine forme de dépaysement pour ce couple de Gelos rencontré au Stade des eaux-vives qui explique les raisons de sa sortie : « on est juste à côté, on est à pied de la maison, quoi et puis c'est sympa quoi, on entend le bruit de l'eau, ça dépayse » (Pau, habitant n°84). Le bruit de l'eau vient les dépayser de leur quotidien, les faire rêver et les amener vers un ailleurs à la fois proche et à la fois lointain.

³⁵¹ « Space becomes a place when it is used and lived. Experience is at the heart of what place means. Materiality, meaning, and practice are all linked ».

Grâce au bruit, on passe ainsi d'un espace à un lieu du quotidien puis à un autre lieu habité différemment.

1.2.2 Des bruits de la nature aux bruits artificiels, dérangeants et perturbants

Si les usagers aiment les bruits de la nature et plus particulièrement celui du cours d'eau, ils n'apprécient pas en revanche les bruits « artificiels » venant perturber leur sérénité et l'espace calme et tranquille qu'ils ont choisi (Tableau 28).

Tableau 28 : Croisement des variables « provenance du bruit » et « caractéristique du bruit » (test du chi2)³⁵²

	Bruit de la ville		Bruit de la nature	
	Degré et sens de la relation	Nbr.obs	Degré et sens de la relation	Nbr.obs
Bruit agréable	---	8	+++	26 ³⁵³
Bruit désagréable	+++	21	---	7
Bruit fort		5		7
Bruit faible		6		9

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Pour les bruits considérés comme désagréables sur les 28 observations faites, 21 évoquent l'idée de la ville et de l'urbain. Sur ces 21 observations, 12 ont été exprimées par des usagers rencontrés sur les berges de Billère et de Jurançon. Étrangement, seules trois observations sur 12 décrivent ce qui est dérangeant sur ce lieu d'un point de vue auditif. En d'autres termes, les usagers qui parlent de l'ouïe, plus spécifiquement des habitants, ont souvent été rencontrés sur les berges de Billère et de Jurançon et ce sont eux aussi qui évoquent les bruits désagréables de la ville, mais le lieu en lui-même n'est pas nécessairement une source de nuisance. On suppose que la proximité des parkings et de la route et de la ville, surtout pour la plage de galets de Jurançon tendent à privilégier un discours sur l'ouïe en particulier lorsque les usagers ont regardé les vidéos. Néanmoins, les propos rapportés sont souvent généraux : les bruits urbains, de la circulation, le fait d'être dans la nature « isolée » et non pas dans la ville. Rares sont les usagers à se plaindre

³⁵² p-value = < 0,01 ; Chi2 = 16,72 ; ddl = 3,00 (la relation est très significative)

³⁵³ Pour l'ensemble des bruits agréables 12 concernent le Stade d'eaux-vives et 11 les berges de Billère et de Jurançon.

ou à éprouver une nuisance sonore spécifiquement liée aux berges de Billère et de Jurançon. De manière générale, les usagers ne se plaignent pas d'un « environnement sonore » (Pau, habitant n°32) bruyant et localisé sur les berges. Il s'agit plus de situations ou d'évènements bien précis et ponctuels qui perturbent l'harmonie sonore du lieu. Deux promeneuses font part de leurs sensations aux Lacs de Laroin : « la paix, ah oui le calme, la regardez le calme, mais même l'eau, de regarder l'eau, on n'entend même pas le bruit des voitures, non c'est vrai c'est calme. Les gens ne font pas de bruit, quand ils ne passent pas de mobylettes, ni rien. Tout à l'heure il y avait une voiture qui passait, on râlait : « mais qu'est-ce qu'elle vient faire là, « chez nous », mais qu'est-ce qu'elle fait « chez nous », elle n'a pas fermé le portail » (rires), non, mais c'est vrai c'est agréable d'entendre le calme, en ville d'entendre le calme » (Pau, habitant n°98). Ces habitantes comparent leur balade sur les berges à une promenade dans leur jardin : « chez nous », « fermé le portail ». Elles se sentent à l'aise et en confiance, en toute intimité. Même si une voiture est venue les déranger durant un instant, elles décrivent les lacs comme un endroit calme et sans bruit. Le bruit de la voiture est décrit ici comme ponctuel, ce n'est pas comme le bourdonnement incessant senti en pleine ville. Enfin, on retrouve comme dans la citation précédente, l'idée d'habiter une nature où les bruits de la circulation sont perçus comme intrusifs, une intrusion dans une sphère intime, « chez nous ».

La « voiture » qui est évoquée 18 fois dans les observations « bruit désagréable » et 60 fois dans le sous-corpus « audition », est l'élément principal venant déranger les usagers sur les berges. En demandant à un habitant si quelque chose lui déplait sur la berge de Jurançon, il répond : « pas spécialement, non, là le coin où on est, on n'entend pas les voitures, on n'a pas les bâtiments autour, donc heu, non-moi je trouve ça agréable, c'est bien » (Pau, habitant n°40). Cet habitant qui vient chercher une rupture avec l'univers urbain rejette tout ce qui le symbolise : les voitures, les bâtiments. En commentant la vidéo des berges de Billère, un habitant nous fait savoir que « si c'est pour entendre des voitures, on est mieux au centre-ville » (Pau, habitant n°32). La voiture, la route, les embouteillages, la rocade, les travaux de voiries, le train sont autant d'attributs de la ville et de l'urbain qui sont perçus ou vécus dans la pénibilité au quotidien. Aller sur les rives paloises, permet aux usagers de se déconnecter de ce milieu. Une femme de Lons rencontrée au Stade d'eaux-vives nous raconte qu'« à l'époque, quand on habitait sur Billère, on était sur une grosse avenue, et on avait énormément de circulation, de pollution, et c'est vrai que ce bourdonnement incessant, c'est très pénible, et c'est vrai que pour ça les berges du Gave, ça nous procuraient vachement de sérénité, de calme » (Pau, habitant n°77). La frénésie de la vie urbaine qui s'oppose à celle vécue sur les berges est parfaitement bien décrite par ce

couple pique-niquant en bord de Gave : « je crois que dans [la] vie actuelle [...] les gens qui travaillent, ils vivent sans cesse avec des stress aussi bien au travail, dans la voiture, dans les transports, dans, et en fait, il faut arriver à voir des endroits ou des moments où on se ressource complètement on se dit j'entends plus les voitures, j'entends plus parce que je crois que sinon il y a des tas de gens qui pètent les plombs » (Pau, habitant n°6).

Ce qui dérange aussi les usagers, ce sont les bruits provenant d'autres usagers. Comme le fait remarquer cet habitant de Billère le bruit n'«est pas [comme] dans un supermarché » (Pau, habitant n°33) néanmoins la cohabitation n'est pas chose aisée. « Des fois, c'est tranquille, des fois c'est lourd, il y a un peu de bruit, les gens ils font n'importe quoi, heu, qui dérangent, c'est vrai que c'est pas intéressant, mais enfin, on le fait quand même » (Pau, habitant n°57). Les « enfants » (Pau, habitant n°57), les chiens, la musique peuvent venir perturber la tranquillité des autres : « s'il y a beaucoup de monde il y a plus de bruit, il y a les chiens [qui] se rencontrent donc ça fait un petit peu des petites animations s'ils ne s'entendent pas » (Pau, habitant n°92). La nuisance peut aussi venir d'événements ou d'animations organisés sur les berges qui ne conviennent pas toujours, comme la journée de repos du Tour de France au Stade d'eaux-vives : « et avec le Tour c'est moins chrrr [(imitation d'un bruit dérangeant)] c'est bruyant, les gens partout, ce n'est pas, c'est moins tranquille, c'est moins apaisant quoi » (Pau, visiteur n°20). Même si ce sont des situations ponctuelles, le bruit désagréable dérange. Le tableau (29) indiquant quelques niveaux d'intensité de bruits en décibels montre que les bruits artificiels et urbains sont plus forts que ceux émis par l'humain ou les éléments naturels. Néanmoins « la voix fait du bruit, les choses en font aussi » (Serres, 1985 : 126).

Tableau 29 : Niveau d'intensité de quelques bruits en décibels (Gribenski, 1982 : 39)

120 décibels	Tonnerre
110 décibels	Avion, à quelques mètres
90 décibels	Rugissement d'un lion, à quelques mètres
70 à 80 décibels	Rue très active
60 décibels	Conversation courante
50 décibels	Automobile peu bruyante
40 décibels	Rue calme de grande ville
30 décibels	Habitation moyenne
20 décibels	Chuchotement
10 décibels	Bruissement des feuilles dans la brise

Dans d'autres cas, ce n'est pas le bruit entendu qui est inconfortable, mais la peur de celui-ci, d'un lieu paisible devenant bruyant. La peur de voir changer son environnement (sonore) et de ne plus avoir un lieu où se reposer et se détendre en toute quiétude lorsqu'on vit en ville. Ces deux habitantes promenant leur chien parlent de la guinguette

en construction sur les berges de Billère : « ah oui, comme on vous a dit, on vient ici pour être au calme, donc si ça fait de la musique pendant toute la journée, d'abord, on entendrait plus ça, et on entendrait, je ne sais pas ce qu'ils vont jouer » (Pau, habitant n°45). Si les habitants étaient bien au courant du projet, rares sont ceux qui avaient une idée précise de ce qui allait être réalisé. Durant les rencontres effectuées, près de la passerelle reliant Billère à Jurançon, le projet de guinguette a souvent été évoqué avec plus de questionnements et d'interrogations que de réponses.

1.2.3 L'environnement sonore d'un espace public de nature urbaine pour se couper de la « ville »

Aller au bord du Gave de Pau pour les usagers, c'est trouver un instant de calme et de tranquillité : « quand tu vas au bord de l'eau c'est pour se détendre, et entendre le bruit de la route il n'y a rien de relaxant là-dedans » (Pau, visiteur n°119). L'absence du bruit de la ville qui stresse ou ramène à la réalité et aux problèmes du quotidien, procure un espace (sonore) de quiétude, un entre-deux, où l'utilisateur peut se sentir en confiance pour se reposer, un peu comme dans un jardin. C'est ce que nous avons vu avec l'extrait de la rencontre de ces deux amies : « sur le fond de la plupart de vos vidéos, on entend le train, on entend les voitures [...] ce n'est pas le calme absolu comme ici [...] ça me plaît moins [...] là on a le calme, on a la sérénité, on est apaisé, on pense pas » (Pau, habitant n°56). Aller sur les berges, c'est aussi trouver un espace selon ses goûts : « j'aime quand c'est calme, c'est mes préférences après il y a des gens qui préfèrent le bruit... » explique la visiteuse 119. Ce calme c'est ce que représentent les berges de Billère et de Jurançon pour plusieurs usagers. Sur l'herbe, à quelques mètres du parking et de la route côté Jurançon, deux amis racontent pourquoi le lieu leur plaît. Elles ne sont pas loin de la ville « dans un cadre différent [de celle-ci] donc il n'y a pas les voitures [...] pourtant ce n'est pas très loin, mais on ne les entend pas » (Pau, habitant n°31). Depuis cet endroit des berges il est impossible de voir la route, la présence de la voiture rappelant la ville n'existe donc pas et le bruit ne se propage pas non plus à cause des arbres et du parking. Ces habitantes se sentent dépaysées, comme si elles étaient dans un autre environnement. D'autres usagers en revanche préfèrent la berge de Billère à celle de Jurançon : « ici on n'entend pas trop de voitures, voilà [...] voyez, vous me prenez plus de ce côté du Gave (Billère) que de l'autre côté (Jurançon). De l'autre côté, on est plus à proximité de la route, ici on est côté golf, on est plus loin, on est moins proche de la route, donc c'est une barrière plus sonore, on entend moins de bruit » (Pau, habitant n°52). S'isoler de l'environnement sonore urbain, trouver des barrières naturelles ou des « coupures physiques » qui le permettent, comme

les arbres ou le golf de Billère, est important pour les usagers. Un couple d'habitants décrit même la friche industrielle proche du Stade d'eaux-vives comme un « espace tampon » les séparant et les protégeant de la ville comme une zone qui absorbe entre autres les bruits désagréables. Au stade d'eaux-vives « on ne voit pas la ville, on n'a pas de voitures, rien du tout, il y a un espace tampon, entre guillemets entre la ville et le gave [...] il n'y a pas l'agitation qu'on voit en ville, il n'y a pas les bruits des voitures » (Pau, habitant n°75). Les berges du Gave comme lieu calme, de quiétude, comme cocon ou lieu pour s'isoler d'un environnement sonore bruyant et urbain pourrait être illustré par ce souvenir de vacances que nous raconte la visiteuse 119 :

« une image que je garderai de ce voyage [à Londres], c'est quand tu rentres au niveau de l'entrée du parc [d'Hyde Park] et que derrière toi tu sens plein de mouvements, plein de voitures qui bougent, des gens qui klaxonnent, des gens qui crient, des gens qui courent sur les trottoirs, et que devant toi tout ce que tu as c'est le calme [et] la sérénité » (Pau, visiteur n°119).

1.3 Le toucher à travers les sports d'eaux-vives et le vent

Comme nous le verrons plus loin le toucher est un sens plus spécifique au discours des habitants palois (le contact avec le sol, la fraîcheur en lien avec la chaleur³⁵⁴ et la baignade). En effet, à Saragosse les usagers le mentionnent moins. Ce constat s'effectue à la fois en termes de nombre d'occurrences et en termes plus qualitatifs (longueurs de la phrase, détails précis, etc.). À titre d'exemple, sont évoqués brièvement le contact avec le sol (avec l'herbe 3 observations, avec les pierres 3 observations), l'idée de fraîcheur et de chaleur (10 observations), le contact avec le reste de la végétation (5 observations), la baignade et les souvenirs de baignade (avec l'Ebre 11 observations, avec la mer 6 observations, avec la rivière 11 observations), et enfin les inondations et le fait de traverser le fleuve (18 observations) ; thématiques qui constituent un point d'un autre chapitre.

Comme nous développerons le toucher en tant qu'expérience tactile avec la nature -le contact avec le sol, l'idée de fraîcheur en lien avec la chaleur, et également la baignade- dans la deuxième sous-partie plus spécifique aux sens et aux usagers comme les habitants palois, nous avons voulu ici traiter de quelques éléments significatifs, mais qui ne peuvent se rattacher à aucun terrain ou « type » d'usager en particulier. Moins développés par la suite nous abordons ici les sports d'eaux-vives, plus précisément le rafting et le kayak -

³⁵⁴ L'idée de chaleur et de fraîcheur très présente dans le discours palois est évoquée à travers la baignade. Comme il s'agit d'un élément assez classique et commun : profiter du soleil tout en cherchant la fraîcheur en été, nous ne le développerons pas à outrance.

essentiellement dans le discours paloï- ainsi que les conditions météorologiques c'est-à-dire le vent ; élément majoritairement présent dans le discours des usagers de Saragosse.

1.3.1 Le rafting et le kayak : entre « contact direct » avec l'eau et expérience corporelle dans un « bateau »

Les analyses montrent qu'il existe une relation positive forte (+++) entre les modalités « toucher » et celle « rafting-kayak »³⁵⁵ ainsi qu'une relation positive (++) entre les modalités « toucher » et celle du « Cuppev »³⁵⁶, une base d'entraînement dans l'agglomération paloïse qui se trouve aussi être le point d'arrivée de la balade en rafting proposée dans le cadre du PNU. En s'intéressant de plus près à ces relations, on constate que ce ne sont pas tous les éléments constitutifs du toucher qui sont significatifs, mais certains d'entre eux tels que le contact avec le sol, avec l'eau et tout ce qui concerne de près ou de loin le rafting et le kayak. C'est sur ces relations basées sur 30 observations que nous focalisons notre intérêt. Voici les contextes dans lesquels ces observations ont été faites (Tableau 30) :

Tableau 307 : Répartition des 30 observations en fonction des contextes d'activités pratiquées et des usagers

	Descente en rafting PNU	Kayakistes débutants	Kayakistes confirmés
Visiteurs Paloïse	2 obs. (2 rencontres)	-	-
Habitants Paloïse	5 obs. (3 rencontres)	9 obs. (3 rencontres)	14 obs. (1 rencontre)

Parmi ces 30 observations, il est possible de distinguer deux niveaux de lecture :

- une expérience occasionnelle basée sur la recherche de sensations fortes et d'un contact direct avec le cours d'eau,
- une expérience régulière basée sur l'aspect tactile, le corps et sa relation avec le cours d'eau et la nature en général.

Avant d'explicitier ces deux niveaux de lecture, il convient de préciser que cette vision est peut-être un peu trop dichotomique. En effet, à la lecture des entretiens, on sent bien qu'il existe un large éventail d'expériences tactiles et sensibles chez les pratiquants novices ou confirmés de sports d'eaux-vives. Tous ne viennent pas chercher la même chose, certains « ont entendu parler du kayak » (Pau, habitant n°118) et viennent tester cette pratique, d'autres préfèrent le slalom ou la descente de rivière en montagne, etc. Dans la mesure où nous avons réalisé peu d'entretiens auprès des kayakistes, il devient difficile de démontrer cette diversité d'expériences et de dépasser ces deux niveaux de lecture peut-être trop

³⁵⁵ Test du chi2 p-value = < 0,01 ; Chi2 = 45,91 ; ddl = 24,00 (la relation est très significative).

³⁵⁶ Test du chi2 p-value = 0,02 ; Chi2 = 40,16 ; ddl = 24,00 (la relation est significative).

dichotomique. Néanmoins, il nous semble quand même important d'analyser ces expériences.

Le premier niveau de lecture se réfère à la descente organisée dans le cadre des animations du PNU. Cette descente en rafting du Gave de Pau, du SEVPP au CUPPEV, se situe en plein centre urbain. Les usagers rencontrés, visiteurs et habitants, évoquent le besoin d'être en contact direct avec l'eau. Il ne s'agit pas seulement de voir le cours d'eau, mais de pouvoir le toucher voire de s'y baigner. Et en centre-ville, l'accès est parfois difficile soit parce qu'il n'y en a pas soit parce que l'on ne le connaît pas : « en fait je pense qu'à chaque fois qu'on a essayé d'aller avec les enfants on a eu du mal à trouver un espace où on pouvait avoir le contact avec l'eau en fait, c'est pas juste de voir l'eau, avoir un contact minimum » (Pau, habitant n°1). Le « contact direct avec l'eau » (Pau, habitant n°113) que recherchent ces usagers est aussi un contact libre d'accès c'est-à-dire « sans avoir besoin de payer des accès parce que ça, plus on urbanise plus on équipe plus ça devient des droits de passage » (Pau, habitant n°1). Outre l'accès, ces usagers, et plus particulièrement les visiteurs, évoquent dans ces rencontres l'adrénaline procurée par la pratique d'un sport dont ils n'ont pas l'habitude. Des enfants nous racontent que leur sortie en rafting « c'était très bien, très bien, le monsieur il nous parlait, on rigolait, on s'éclaboussait entre rafts et on rigolait à fond, c'était marrant » (Pau, visiteur n°13). En été, quand il fait chaud, on apprécie s'amuser dans l'eau et avec l'eau, de s'éclabousser tout en « glissant » sur le cours d'eau ; une glisse dans les descentes qui amuse et qui procure des sensations plutôt fortes pour les novices. Le contact avec l'eau possède un aspect ludique. Après une sortie en rafting, un habitant de Lons commente la photo-sonore du Stade d'eaux-vives, première étape de la descente en rafting qu'il vient de faire : « ça c'est l'adrénaline du coup de la descente, là c'est ce qu'on vient de faire en bas, ah c'est le stade d'eaux vives » (Pau, habitant n°9). Très enjoué, il associe aussi la sensation forte ressentie, décrite ici avec le terme « adrénaline », aux remous dans les rochers qu'il vient de traverser en bateau près du CUPPEV, dernière étape de la descente.

Si dans le premier niveau de lecture des 30 observations, les usagers n'ont pas régulièrement un contact ou une expérience tactile directe au cours d'eau, ce n'est pas le cas pour les kayakistes débutants ou confirmés qui font cette activité au moins une fois par semaine à la base de canoë-kayak du CUPPEV. De plus, à la différence du premier niveau de lecture, ce n'est pas vraiment la sensation forte ni les moments ludiques qui sont recherchés en premier par ces pratiquants : « je ne cherche pas plus que ça à avoir beaucoup d'adrénaline il y en a qui vous dirons sûrement que heu ils cherchent vraiment à

se faire peur, mais heu moi c'est pas trop pour ça moi j'aime bien-être proche de la nature » (Pau, habitant n°115). Pour cet habitant plus que les sensations fortes, il s'agit d'être proche de la nature. Néanmoins ce n'est pas pour autant que les kayakistes ne ressentent aucune sensation : « les sensations ? Pour quelqu'un comme moi qui a un petit niveau heu les sensations elles sont immédiates [...] quand on ne sent pas bien le bateau souvent on se retrouve à l'eau voilà il y a une sensation, il y a un risque [...] de tomber à l'eau, c'est sympa » (Pau, habitant n°116). Sensation de risque, « appréhension du niveau de l'eau » (Pau, habitant n°117), de la hauteur d'eau, peur de tomber à l'eau ou de rentrer en contact avec l'eau « froide », en réalité ce qui est recherché c'est plus l'expérience corporelle et tactile ainsi que le fait de se retrouver sur/dans un cours d'eau en « pleine nature », même s'il s'agit d'une base d'entraînement donc d'un espace aménagé.

Laissons de côté la dimension « nature » dans le discours de ces kayakistes pour se focaliser sur les sensations corporelles senties avec le cours d'eau et celles senties avec le bateau. Pour évoquer le contact du corps avec le Gave de Pau, les kayakistes utilisent les termes « froid », « glacial », « choc thermique » : « je crois que la première difficulté c'est le froid, encore que s'il fait bon et que le Gave n'est pas froid, ça fait l'effet d'un premier choc un peu thermique » (Pau, habitant n°117). Même avec des combinaisons néoprène, il est parfois difficile de se réchauffer après une session d'entraînement. Un homme débutant ce sport commence à répondre à nos questions, mais finit vite par nous dire au beau milieu de la rencontre : « je commence à avoir un peu froid ! Et à trembler de la voix ! Mais heu sinon qu'est-ce que je ressens oui sinon ... » (Pau, habitant n°115). Sans serviette pour se réchauffer, il finit par interrompre la rencontre pour rentrer chez lui. Rappelons que ces entretiens ont eu lieu en septembre et octobre 2012, le samedi matin parfois par temps pluvieux. Si les kayakistes ont mentionné la température de l'eau, ils n'ont en revanche pas évoqué sa qualité même si la dimension environnementale est incluse dans leur formation « pagaie couleur ». Un kayakiste a cependant mentionné le nettoyage des berges et la pollution du cours d'eau en générale, thème que nous aborderons plus loin.

Concernant le corps en lui-même et le contact avec le bateau et l'eau, « il faut sentir le bateau » (Pau, habitant n°116) pour pouvoir le tenir en équilibre et ne pas tomber dans l'eau : « on met toujours un peu de temps pour se remettre dans l'activité, pour ré-appréhender, voilà, il faut 10 min, 1/4heure de séance pour à nouveau se sentir bien, retrouver les sensations d'équilibre sur son bateau, d'utiliser correctement sa pagaie » (Pau, habitant n°117). Trouver un équilibre ou son équilibre sur le bateau est important et

à l'inverse de ce qu'il est possible de penser ce n'est pas du tout évident. Un kayakiste confirmé se souvient de ses premières fois sur le bateau :

« je travaille dans un bureau donc les premières séances [...] le bas du dos, les adducteurs, les abdos, les épaules il y a de tout qui se réveille [...]. Pour garder l'équilibre sur le bateau, l'eau bouge. [...] Les gens [...] s'imaginent que l'on a tout dans les bras, si on a pas de jambes on ne fait pas du kayak. [...] Pour bien naviguer, il faut faire corps avec son bateau, il faut le tenir avec les jambes, en poussant avec les pieds, il faut le caler [...] et c'est ça qui nous permet de tenir l'assiette du bateau, de le guider. [...] Les jambes sont très importantes, peut-être aussi importantes que les bras qui sont le moteur. [...] Voilà ça se voit pas [...] au début ça fait drôle, on n'y pense pas, on pense aux bras, aux pagaies [...] et dès qu'on rentre dans le courant [...] on n'a pas tenu la gîte et on tombe, et on nage voilà (il rit) » (Pau, habitant n°118).

Pour pouvoir glisser et maintenir son bateau, c'est-à-dire le contrôler, l'homme doit faire corps avec son bateau, ils doivent ne faire qu'un. Ce kayakiste confirmé décrit bien la position du corps dans le bateau ainsi que les membres et les muscles qui sont mis à rude épreuve dès le début de la pratique. Il précise aussi quelque chose qui semble logique et qui pourrait être entendu comme un pléonasme : « l'eau bouge » sur un cours d'eau. Si un usager regardant le Gave de Pau depuis la terre ferme apprécie de voir l'eau en mouvement, un kayakiste n'aura pas le même point de vue. Sur terre, l'homme a appris dès son enfance à maîtriser son équilibre, mais sur l'eau en mouvement il faut apprendre à retrouver un équilibre. Ce n'est pas chose aisée avec un bateau. La terre est stable pour l'homme voire imperceptible, on ne réfléchit pas ou du moins plus comment se tenir debout, droit, et comment marcher. On est en équilibre permanent et de manière naturelle, ce qui n'est pas le cas sur l'eau qui « bouge » et qui est en mouvement continu. Outre trouver l'équilibre, le corps pour se tenir droit a besoin de muscles. Il faut être musclé pour porter le poids de son corps, tout comme il faut se (re)faire les muscles pour manœuvrer une embarcation puisque ce ne sont pas les mêmes membres et muscles qui sont sollicités que sur terre.

Ce qui est assez étrange c'est que, pour les kayakistes, le « gonflable » (rafting) offre moins de possibilités de sensations que le bateau (kayak) dans la mesure où « ça écrase, c'est lourd, c'est plus large donc ça écrase la vague donc on n'a pas du tout » (Pau, habitant n°118) cette possibilité de manœuvrer. Le kayak c'est plus « léger ». Néanmoins, ceux qui affirment ressentir des sensations fortes, ce ne sont pas les kayakistes, ce sont les usagers de la promenade en rafting. Ils parlent de sensations fortes et semblent plus excités et joués lors de la rencontre tandis que les kayakistes paraissent bien plus exténués et attirés par la nature : « quand on descend une rivière, il y a des rapides où il faut être concentré, il faut faire attention à ce que l'on fait et tout ça, mais après il y a du plat, il y a

toujours du calme dans les rapides, il y a du calme et tout ça, donc on voit une faune [...] y a des poissons qui nous sautent devant les bateaux, on ne leur fait pas peur, tout pleins d'oiseaux, des arbres tout ça ouais » (Pau, habitant n°118). Pour ces derniers, la pratique du kayak n'est pas seulement un moment ludique, c'est aussi un sport qui procure une fatigue physique et qui est une manière d'entrer en communion avec ce qui environne, la nature même si celle-ci est antropisée. Pratiquer le kayak est un combat solitaire avec la rivière, pour glisser et conserver l'équilibre il faut quelque part « dompter la vague », tandis que faire du rafting est une aventure collective, une manière de jouer avec l'eau. Si pour ces derniers qui ont un contact occasionnel avec le cours d'eau, l'expérience corporelle avec celui-ci est un moment ludique, les kayakistes ont eu en revanche bien plus conscience de sa dangerosité : « faut ne pas jouer les caïds avec l'eau quoi, de toutes les façons on sait qu'elle va être plus forte de nous donc c'est ça inspire de la modestie [...] face à la nature quoi, et c'est bien aussi d'apprendre » (Pau, habitant n°115)

1.3.2 « Ce vent qui nous tue tous ! »³⁵⁷

« Le vent. Mouvement de l'air léger, subtil, vaporeux, turbulent, à rythmes et quasi-périodes, chaotique, mélange lui-même et porteur des mélanges, confus, support de tout signal parvenant aux sens, pénétrant le corps, nez, bouche, oreilles, poumons, et gorge, environnant la peau. Zéro des sens, porteur de tous » (Serres, 1985 : 187).

Parmi les éléments climatiques ressortant des discours des usagers, on retrouve le soleil, la chaleur ou la fraîcheur dont nous reparlerons plus loin, mais aussi le vent. Peu présent à Pau et plus prégnant à Saragosse, simple brise ou souffle plus violent, il est ressenti par les usagers des berges dans l'une et l'autre ville.

À Pau pour certains usagers comme cet habitant, le vent fait partie des mauvaises conditions climatiques s'il l'on veut aller pêcher. Ce qui lui déplaît « dans la pêche [...] le fait de prendre l'eau, déjà des fois on ne s'en rend pas compte, on prend l'eau et c'est affreux, le fait de prendre l'eau, le fait d'avoir le vent de face, ça joue beaucoup, prendre l'eau, avoir les conditions climatiques qui ne sont pas du tout avec soi, rentrer bredouille des fois » (Pau, habitant n°96). Pour d'autres usagers palois, il s'agit plus d'évoquer l'air dans les arbres la fraîcheur ou encore la brise : « le bruit du vent dans les bambous » (Pau, habitant n°34), l'idée de prendre l'air. Le vent est alors associé à un élément positif.

À Saragosse, en revanche, si l'on retrouve un peu ces deux conceptions du vent dans les discours des usagers, celui-ci est plus décrit comme glacial et moins agréable : « Zaragoza

³⁵⁷ (Saragosse, visiteur n°9).

es una ciudad de mucho viento y cruzar el río pues es el inconveniente que tiene, que sopla mucho el viento y eso, es muy frío, no es nada agradable »³⁵⁸ (Saragosse, habitant n°14). Ville très ventée, surtout en hiver le vent de direction principale nord-ouest, sud-est s'engouffre dans le corridor de l'Ebre. L'espace fluvial est donc particulièrement exposé au « *cierzo* ». Les aménagements ont d'ailleurs été pensés en fonction de l'axe des vents dominants (protections contre le vent pour le pont du 3^{ème} millénaire et de la passerelle du Volontariat). Les habitants plus accoutumés à ces conditions climatiques soulignent qu'il est possible de se protéger avec les édifices de la ville ou avec les arbres et le bois caractéristique des berges de l'Ebre, los sotos : « es en el soto que también voy para patrullar algunas veces, hay sendas por entre de los árboles. Por el soto, recorriéndolo [...] en invierno, te tapa el aire y no tienes tanto frío, eso sí que es agradable de por sí. Haga el tiempo que haga, me da igual, que sea enero, como que sea agosto, todo está bien »³⁵⁹ (Saragosse, habitant n°9). Même si le vent sur l'espace fluvial est vécu par certains habitants comme une contrainte parfois insupportable, une habitante vivant sur la rive gauche nous fait remarquer que « cuesta dos minutos, entonces por dos minutos que te cuesta cruzar el río, yo creo que nos aporta muchísimo más que nos quita, no en mucho es más positivo que negativo »³⁶⁰ (Saragosse, habitant n°14). En effet, elle profite toute l'année de somptueux et majestueux couchers de soleil dont nous avons parlé plus haut.

Si les habitants de Saragosse s'accommodent du vent, pour cette visiteuse de Mont-de-Marsan, il fait partie des éléments caractéristiques de l'espace fluvial de Saragosse. En lui demandant à quoi le mot Ebre lui fait penser, elle répond « heu... le vent » avant de poursuivre sur une vidéo sur les silures de l'Ebre qu'elle a visionnée (Saragosse, visiteur n°9). En effet, elle n'apprécie pas le climat hivernal et le vent froid et fort, « où tu ne peux pas te promener à côté de l'Ebre à cause de ce vent qui nous tue tous ! Ouais après il y a ça, après c'est vrai que sur le pont de pierre, je suis passée plusieurs fois en plein hiver et c'est glacial quoi, c'est vraiment c'est sûr que j'aurai toujours ce souvenir où il faut lutter pour avancer sur le pont » (Saragosse, visiteur n°9). Pour cette visiteuse, l'expérience est

³⁵⁸ « Saragosse est une ville avec beaucoup de vent et traverser la rivière alors c'est un inconvénient qu'elle a. Et le vent souffle beaucoup et il est très froid, et ce n'est rien d'agréable ».

³⁵⁹ « C'est dans le soto que je vais aussi patrouiller quelques fois, il y a des sentiers entre les arbres. Par le bois, en le parcourant, en hiver, il te protège de l'air et tu n'as pas si froid, ça oui que c'est agréable en soi. Qu'il fasse le temps qu'il fasse, cela m'est égal, que cela soit janvier, comme cela soit août, tout est bien ».

³⁶⁰ « Cela prend deux minutes, alors pour deux minutes que cela te prend de traverser le fleuve, je crois que cela nous apporte beaucoup plus que cela nous enlève, c'est plus positif que négatif ».

désagréable et vivifiante, voire glaciale. Comme dans le poème d'Émile Verhaeren, « le vent sauvage de Novembre » [...] « rafle », « le long de » l'Ebre.

Le vent, la brise et l'air sont rafraîchissants pour certains et sont pour d'autres à une autre période de l'année, quelque chose dont on se souvient, qui n'est pas toujours plaisant, mais dont on s'accommode comme l'on peut.

1.4 L'odorat

Les deux sens qui « nous paraissent les moins esthétiques » (Serres, 1985 : 166) sont aussi ceux qui sont les moins présents dans le discours des usagers : l'odorat et le goût.

Si l'odorat n'est pas évoqué chez les usagers de Saragosse comme nous le verrons plus loin, les usagers palois le mentionnent, mais moins que d'autres sens. En effet, l'odorat constitue seulement 22 phrases codées, ce qui est largement inférieur aux autres sens. A titre de comparaison, 383 phrases ont été codées pour le toucher et 558 pour la vue. Le faible taux d'observations relatif à l'odorat chez les usagers palois peut provenir du fait que les rencontres se sont déroulées de juin à septembre, après la floraison des tilleuls et durant la période où les odeurs du pôle industriel de Lacq sont moins présentes dans l'atmosphère. Cette odeur très prégnante à Pau est effectivement moins sentie l'été.

Les phrases étudiées dans le discours palois renvoient à des éléments descriptifs de l'odeur évoquée. Celle-ci provient soit de la nature, soit des usines, soit de l'épandage. Contrairement à ce qu'il est possible de penser, les usagers qui parlent d'odeurs naturelles ne se réfèrent pas aux fleurs, aux arbres ou à la végétation, mais à l'eau et aux lacs. Seules deux phrases évoquent la végétation. La première renvoie au pollen à « la verdure [aux] arbres [qui font] [...] un peu éternuer [...] » (Pau, habitant n°55) tandis que l'autre renvoie à des odeurs spécifiques ou des souvenirs de lieux de vacances : « [...] puis l'odeur, l'odeur du pin et tout, j'adore l'odeur des pins dans les Landes, mouais je ne sais pas, là c'est différent, l'odeur de la lavande, de toute façon dès que tu pars d'ici tu es toujours heureux [...] » (Pau, habitant 39). Assise sur une serviette, proche des Lacs de Laroin et du Gave de Pau, cette habitante évoque des odeurs des Landes ou du sud-est français, des odeurs de l'ailleurs qui ont contribué à enrichir son expérience olfactive et émotionnelle, et à agrémenter ses souvenirs. Elle se souvient de ces lieux, de ce qui a été vécu là-bas. Alors, est-ce que l'ici, le lieu habité est sans odeur pour cette habitante ? Est-ce que ce qui fait partie du quotidien relève de la neutralité olfactive ? Difficile de répondre.

Dans leurs discours, les usagers qualifient également l'odeur dont ils parlent, une bonne/agréable ou mauvaise/désagréable odeur. Étrangement, parmi les phrases dans lesquelles les usagers se réfèrent à une bonne odeur, comme celles de la nature, des lacs, de la mer, des pins, ces derniers utilisent principalement une litote. Ils évoquent la bonne odeur ou plutôt l'absence de mauvaises odeurs d'un lieu, une absence qui semble plus importante que la présence. Le fait que cela ne sente pas (mauvais) et plus particulièrement que « l'eau ne sent[e] pas mauvais comme quand on est au lac d'Orthez, ou de Baudreix [...] » (Pau, habitant n°30) est essentiel, parce que peut-être que « si ça sentait mauvais, on ne reviendrait pas » (Pau, habitant n°33).

Concernant ce qui « sent mauvais », même si l'utilisateur a eu parfois des difficultés à en définir l'origine, cela provient d'après lui de la station d'épuration, des usines et de l'épandage. Pour les mauvaises odeurs présentes aux Lacs de Laroin, le processus est totalement différent. Tout d'abord, les usagers savent ou du moins ne doutent pas de l'origine de l'odeur : c'est l'incinérateur situé à proximité. Ensuite, sur ce lieu précis les usagers ne parlent plus simplement de mauvaise odeur ou de ce qui sent mauvais, mais bien de quelque chose de nauséabond, d'une « puanteur » (Pau, visiteur n°119). Rencontrée trois mois après un séjour palois, la visiteuse 119 nous exprime ce qu'elle a (res)senti le jour où elle s'est promenée aux Lacs de Laroin pour la première fois :

« Parce qu'il y avait de l'écume dans l'eau, j'aurais vu des poissons morts que ça ne m'aurait pas étonnée et que ça sentait très mauvais et que. C'était triste, la tristesse, même pas de la colère, de la tristesse, parce que, parce que c'était des endroits qui auraient pu être magnifiques, mais le charme du lieu est complètement gâché par les odeurs environnantes et par le fait qu'on voit clairement que l'eau est polluée et que les poissons sont morts dedans et qu'il y a de l'écume de partout, mais pas de la bonne écume enfin, un vieux truc moisi qui flotte dessus l'eau, je trouvais ça triste, dans les autres lieux c'était reposant, c'était de la détente, relaxant, et là-bas c'était triste [...] » (Pau, visiteur n°119).

Dans cet extrait qui fait suite à l'idée de mauvaise odeur, ce n'est pas la vue qui domine, comme c'est généralement le cas sur l'ensemble du discours des usagers palois, mais c'est l'odorat, les odeurs viennent gâcher le lieu. L'odeur nauséabonde est là synonyme de la mort. Elle annonce la mort des poissons, elle laisse entrevoir une nature morte à cause de l'action humaine. La vue ne vient que confirmer et renforcer ce qui est senti de manière désagréable, de l'« eau polluée », « de l'écume », « un vieux truc moisi ». Pour Georg Simmel (2013), « [...] sentir l'atmosphère de quelqu'un, c'est percevoir de la façon la plus intime sa personne, qui atteint pour ainsi dire sous une forme aérienne le plus intime de notre être sensible [...] ». Ici, dans le discours du visiteur ce n'est pas l'atmosphère de

l'individu, l'odeur d'une personne qui est sentie, mais celle du lieu et de l'espace fluvial visité. Ainsi, l'odeur nauséabonde reste dans la bouche et sur la langue et il n'est pas possible de s'en débarrasser. L'odeur colle au corps à tel point que le visiteur 119 s'est vu obligé de quitter les lacs de Laroin. Cette expérience intime, mais désagréable, est ensuite renforcée par une réaction de tristesse, qui étrangement ici est plus forte que la colère. Comme si la colère, émotion vive et violente, était apparue pour disparaître aussi rapidement, et faire place ensuite à de la mélancolie et à de la désolation. Cette visiteuse ressent une sensation d'impuissance face à ce paysage fluvial. La mauvaise odeur ajoutée à la vue déplorable de l'état écologique du site provoque un rejet complet et total de la situation et du lieu. En effet, le rejet a été tel que lorsque nous avons demandé à cette visiteuse trois mois après sa venue à Pau de nous citer les lieux parcourus, elle a répondu « on est allé au Stade d'eaux vives et après [on] s'est baladé près des lacs-là qui sentent mauvais » (Pau, visiteur n°119). Pour ce visiteur les lacs de Laroin sont intrinsèquement liés à la pollution, à une odeur nauséabonde, à un lieu qui « [...] est un gâchis, les usines [(il s'agit en fait d'un incinérateur)] c'est un gâchis parce que ça donne pas envie d'y aller parce que ça sent mauvais qu'en plus de ça, je ne suis pas sûre que ça soit très écologique, que la faune et la flore, ça doit la détruire, que du coup ça détruit l'envie des gens d'y aller [...] » (Pau, visiteur n°119).

Dans l'extrait de l'entretien avec la visiteuse 119, un autre élément fort ressort, c'est la capacité destructrice que peut posséder la mauvaise odeur : une capacité à la fois physique et métaphorique. L'odeur vient détruire l'environnement et la biodiversité, mais elle ruine et anéantit également tous désirs ou envies de se rendre aux Lacs de Laroin. Il est possible de nuancer ces propos en précisant que même si l'incinérateur dégage cette forte odeur, elle n'est pas toujours sentie pas l'utilisateur puisque cela dépend de l'activité de l'entreprise et des conditions météorologiques, dont l'orientation du vent transportant les particules d'air.

Suite à ces constatations, nous nous sommes interrogée sur l'existence de relations (positive ou négatives) entre les odeurs (des)agréables et les odeurs provenant de la nature ou les odeurs plus industrielles (incinérateur, usines, etc.). Comme le montre le tableau suivant (Tableau 31), lorsque les usagers évoquent les odeurs agréables dans leur discours, il s'agit principalement d'odeurs provenant selon eux de la nature, tandis que les odeurs considérées comme désagréables proviennent des incinérateurs, de l'épandage et des usines.

Tableau 31 : Croisement des variables « provenance de l'odeur » et « caractéristique de l'odeur » (test du chi2)³⁶¹

	Odeurs de la nature		Odeurs industrielles	
	Degré et sens de la relation	Nbr.obs	Degré et sens de la relation	Nbr.obs
Odeurs agréables	++	3	--	0
Odeurs désagréables	--	2	++	7

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Il est possible de nuancer la relation positive (++) entre « odeurs industrielles » et « odeurs désagréables » en rappelant que 22 phrases ont été codées pour l'odorat et en précisant qu'il s'agit d'un visiteur (n°119) et de trois habitants (n°37, n°38, et n°139) rencontrés aux lacs de Laroin et à Billère et à Jurançon. À la différence du visiteur n°119, les trois habitants n'ont pas été aussi expressifs et émotifs, même s'ils ont largement précisé que les mauvaises odeurs les dérangent. D'après Yi-Fu Tuan (1990), il est plus facile de parler de l'odorat en présence d'odeurs c'est-à-dire lors d'une excitation physiologique. De plus, l'odorat est plus souvent associé aux odeurs considérées comme mauvaises. Il est difficile pour nous de nous prononcer en nous basant sur les phrases de quelques usagers. En effet, les 22 phrases codées correspondent à 15 rencontres sur 137. Néanmoins, on remarque que lorsqu'une odeur désagréable et forte est ressentie sur un lieu spécifique, les usagers s'en souviennent, comme pour la visiteuse 119. Il semble aussi plus facile pour ces derniers de parler d'odeur quand elle est vraiment dérangeante et lorsqu'ils connaissent mieux le lieu. En effet, à l'exception de la rencontre 119, les usagers sont uniquement des habitants. On pourrait alors se demander si le terme « odeur » ne signifierait pas parler de ce qui déplaît et de ce qui sent mauvais. À l'inverse, le terme « parfum » renverrait à ce qui est parfumé et ce qui généralement plaît et sent bon, tel que le parfum d'une fleur ou d'un arôme.

Enfin, les usagers évoquent aussi l'odorat lorsqu'ils emploient des expressions de la langue courante ou des métaphores. Ces expressions qui viennent agrémenter le discours et appuyer les propos, permettent de décrire comment il est possible de sentir la ville et de se sentir en ville : « on sent que c'est un fleuve » (Pau, habitant n°85), « sentir l'atmosphère de la ville » (Pau, visiteur n°127), « on a moins l'impression d'être dépaysé, on se sent

³⁶¹ p-value = 0,02 ; Chi2 = 5,60 ; ddl = 1,00 (la relation est significative)

toujours dans la ville » (Pau, habitant n°40). Dans ce dernier extrait, l'habitante explique que les bâtiments ou pierres construites par l'homme dans une ville, ce n'est ni joli ni agréable, la verdure lui manque et le vert participe au dépaysement, même si « on sent quand même la [présence de la] ville à côté ». La verdure contribue au besoin de dépaysement, au fait de se sentir ailleurs ou en dehors de son quotidien, de ce qui constitue le chez-soi. On oppose ici la familiarité de la ville et de l'urbain à la « nature sauvage » qui « change le décor habituel » et qui désoriente tout en transportant l'individu vers un ailleurs, un autre lieu désiré et qui le fait sans doute rêver.

Très étrangement, l'odorat est le seul sens qui n'est pas présent dans le discours des usagers de Saragosse, et également le seul sens qui est absent du discours Pau-Saragosse, lorsqu'on regroupe les deux corpus. Totalement oublié, on comptabilise seulement quatre fois le verbe « sentir » dans tout le corpus pour évoquer des sentiments ou des émotions : « sentirme viva », « te hace sentir orgulloso »³⁶². Même les mots « parfum », « odeur » et « odorat » ne sont jamais mentionnés. En nous interrogeant sur cette absence de données, nous nous demandons si elle ne serait pas liée au fait qu'une majorité d'usagers ait été rencontrée dans un lieu fermé et non sur les berges de l'Ebre, en pleine « nature-urbaine ». Toutefois, la visiteuse paloise 119 interrogée en intérieur, plusieurs semaines après son séjour a largement mentionné la mauvaise odeur des Lacs de Laroin. Cela signifie-t-il alors qu'aucune odeur, bonne ou mauvaise, ne vienne caractériser l'espace fluvial de Saragosse ? Ou est-ce que parler d'odorat est quelque chose de trop intime pour les usagers de Saragosse ? Difficile de répondre. À l'inverse, les usagers des berges de l'Ebre mentionnent plus le goût.

1.5 Le goût : entre sensation physiologique et description de l'expérience sensible

Sur les 30 observations relevées concernant le goût, 17 ont été faites par des habitants de Saragosse, 2 par des visiteurs de Saragosse et respectivement 6 et 5 par des habitants et des visiteurs palois. Si un écart important sépare le nombre d'observations faites entre habitants et visiteurs sur le terrain espagnol, la même tendance se dessine entre les usagers du terrain français. Il est important de mettre en perspective ces observations en précisant que sur les 17 observations des habitants de Saragosse, 9 ont été réalisées suite à un repas et 3 ont été faites alors que l'entretien se déroulait dans un bar pendant une collation. À Pau, seules deux observations ont été faites alors que les usagers pique-

³⁶² « se sentir vivant », « se sentir fière »

niquaient. Pour deux autres observations, il s'agissait de visiteurs terminant la balade à vélo de l'OTC à l'heure du repas. Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en balance les 11 phrases codées paloises avec les 15 rencontres effectuées durant une activité de pique-nique et les 18 rencontres réalisées entre 12h et 14h, une heure généralement dédiée à la pause du repas. En effet, on aurait pu penser que les usagers ayant faim ou pique-niquant auraient évoqué ce sens, mais cela ne s'est pas fait de manière systématique. Pour Michel Serres « la phrase [...] évite d'éveiller la langue à autre chose qu'elle. La sapidité dort sous la narcose des paroles. Gelées : frigides. [...] Langue double dans la bouche, langue bifide, moi qui parle, elle qui goûte » (Serres, 1985 : 166-169) alors comment converser tout en goûtant et savourant...

De manière générale, le goût tout comme l'odorat sont des sens peu présents dans le discours de l'ensemble des usagers (30 observations codées). Si a priori, le goût semble être un peu plus mentionné que l'odorat (22 observations), nous allons voir que la façon dont ce sens est valorisé et mobilisé dans le discours n'est pas la même. On en vient alors à se demander si, malgré l'absence totale d'observations liées l'odorat sur le terrain de Saragosse, le goût ne serait pas le sens le plus oublié de ces rencontres. À quoi se réfère-t-il ? Que cela signifie-t-il ?

1.5.1 Le goût : un sens pour boire et manger

Le goût, en lui-même et entendu dans son acception première, est en fait très peu présent dans le discours des usagers. Quand ils l'utilisent pour faire référence au fait de goûter ou de manger, ils ne décrivent pas la sensation ou l'acte de savourer. Ils ne mentionnent pas leur corps ou les saveurs. Cela reste quelque chose d'assez général et d'anodin : « he cenado, he comido, he visto »³⁶³ (Saragosse, Habitant n°5). Malgré ce manque de descriptions et de précisions, nous distinguons quatre formes dans lesquelles le goût, entendu dans sa première acception, c'est-à-dire au sens physiologique du terme, est mobilisé dans le discours des usagers.

L'eau à boire pour parler du goût

Cinq usagers dont un seul palois, évoquent l'eau de la rivière ou du fleuve comme liquide à boire. Si à Pau, un habitant profitant de la chaleur de l'été, explique de façon ironique qu'il se refuse à se baigner et donc à boire l'eau du Gave, « ah vu que je ne m'y baigne pas, je ne vais pas la boire » (Pau, habitant n°32), à Saragosse un habitant nous confie que même si la

³⁶³ « J'ai diné, j'ai mangé, j'ai vu ».

majorité des habitants la considère comme impropre et peut-être aussi polluée, il est capable de boire l'eau du Gállego, boire et se désaltérer pendant sa course quotidienne : « irme corriendo alrededor del río Gállego, [...] hace calor, el río te refresca por ejemplo, tienes sed, tienes al lado el agua, aunque el agua, te puede pasar lo que te puede pasar, pero te refrescas [...] »³⁶⁴ (Saragosse, habitant n°3). Cet homme est sans doute une exception dans la mesure où les autres habitants de Saragosse mentionnant l'idée de boire de l'eau, évoquent l'eau d'une fontaine d'un village de la province alimentée par une pompe, la nécessité de boire l'eau pour vivre, ou encore l'eau de la montagne : « ver el río en el Pirineo una agua que este cristalina, limpia, de la prácticamente que puedes beber ahí mismo »³⁶⁵ (Saragosse, Habitant n°4). Enfin, un homme s'intéressant à l'eau potable à Saragosse s'interroge sur sa qualité : « están nuestros ríos, ¿verdaderamente, estamos bebiendo agua de calidad, o estamos alcanzado al limite, sabes ? »³⁶⁶. Ainsi quand les usagers abordent les liquides qu'il est possible de consommer, de goûter, nombreux s'interrogent sur la qualité et la salubrité de l'eau des rivières.

Le goût comme une activité à expérimenter

Le goût est également évoqué par l'ensemble des usagers comme une activité qu'il est possible d'expérimenter : aller pique-niquer, aller au restaurant, faire le « botellón ». Les lieux mentionnés pour pratiquer ces activités peuvent être liés à des souvenirs de l'espace du quotidien, donc aux berges parcourues, le Gave ou l'Ebre. Si beaucoup d'usagers ne font que mentionner le fait d'aller pique-niquer ou de manger, deux pêcheurs palois offrent une description légèrement plus détaillée. En évoquant les poissons, les plats à manger et la manière pénible et délicate de les tuer, l'un deux nous confie : « je suis pas très poisson, même si j'en ai déjà mangé, et c'est pas mauvais [...] je suis pas très poisson » (Pau, habitant n°96). Souvenir du quotidien, le goût comme activité à expérimenter est aussi affaire du hors-quotidien. Quelques usagers évoquent rapidement des lieux touristiques où ils ont mangé comme le Boulevard des Pyrénéens à Pau, le canal du midi, les berges de la Tamise, ou encore celles du fleuve près de Berlin : « o por ejemplo en Berlin, sí que recuerdo por ejemplo estar tomando unas cervezas al lado del rio, y algún loco que se

³⁶⁴ « M'en aller en courant autour de la rivière Gallego [...] il fait chaud, la rivière te rafraîchit, par exemple, tu as soif, tu as l'eau à côté, bien que l'eau, il peut se passer ce qu'il peut se passer, mais cela te rafraîchit »

³⁶⁵ « Voir la rivière des Pyrénées, une eau qui est cristalline, propre, que pratiquement tu peux la boire, là même »

³⁶⁶ « Nos cours d'eau sont, oui véritablement, nous buvons l'eau de qualité ou nous sommes en train d'atteindre la limite, tu sais ? »

tiraba, pues no sé qué estaba bebiendo..., cervezas, y se tiraba al río »³⁶⁷ (Saragosse, Habitant n°10). On constate pour les usagers de Saragosse que manger, prendre une bière, « tapear », sont des activités qu'ils ont l'habitude de faire près d'un cours d'eau, que cela soit chez eux ou en vacances ; en témoigne par exemple le nombre de bars et de cafeterias remplis en été que l'on trouve tout au long de l'Ebre. À l'inverse le Gave de Pau, ne comporte guère de services de restauration ou de bars le long de ses berges.

Le goût pour évoquer la nature et servir de marqueur temporel

Au lieu d'évoquer ce qu'ils peuvent goûter, certains usagers décrivent ce que mangent les animaux aperçus durant leur promenade sur les berges de Saragosse. Évoquant un souvenir d'enfance, un marcheur rappelle qu'à l'époque où les déchets de nourriture du marché central étaient directement jetés dans l'Ebre, les mouettes s'en donnaient à cœur joie. Avec moins de répulsion, un autre homme nous décrit le plaisir qu'il a à observer les animaux qui mangent et qui vivent dans leur milieu : « la tranquilidad [...] es lo que más me gusta, [...] tal vez ver un pez saltar, a coger un salto por ejemplo a comer, son cosas así, luego, por ejemplo, garzas [...] o cormoranes que también hay por ahí, [...] en invierno, cuando lo ves pescando » (Saragosse, Habitant n°3).

Enfin, le goût ou plutôt le fait de manger constitue pour les usagers espagnols un marqueur temporel. Ce qui est réalisé avant de manger, après manger, voire pendant le repas. Ces indications viennent renforcer la précision des détails dans le discours et situer l'action dans le temps ; un élément qui est moins présent dans les discours des usagers palois. Comme un fait marquant dans le temps pouvant être associés à d'autres actions, les habitants de Saragosse précisent dans quelles circonstances, ils visitent le fleuve : « muchos días desayuno, arreglo un poco la casa, o hago ordenador y me voy un rato, un par de horitas [...] vivo mucho el río, hago fotos »³⁶⁸ (Saragosse, habitant n°5), ou encore « después de cenar te quedas allí, hay tanto que ver »³⁶⁹ (Saragosse, habitant n°9).

Ainsi, malgré ces quelques éléments, peu d'usagers font référence au goût dans son acception physiologique. Ils l'évoquent, mais n'en parlent pas vraiment ... Si le goût est peu mentionné de la manière dont on l'attendait, on remarque que certains usagers utilisent ce

³⁶⁷ « Ou par exemple, Berlin, oui je me souviens par exemple être en train de prendre quelques bières à côté du fleuve, et un fou qui se jetait à l'eau, je ne sais pas ce qu'il était en train de boire des bières et il se jetait à l'eau ».

³⁶⁸ « Souvent je déjeune, je range un peu la maison, ou je fais de l'ordinateur, et je m'en vais un moment, deux petites heures, je vis beaucoup le fleuve, je fais des photos »

³⁶⁹ « Après mangé tu restes là-bas, il y a tant à voir ».

sens pour s'exprimer et venir illustrer leurs propos. Recourir au goût pour mieux décrire son expérience est un procédé qui a uniquement été constaté chez les usagers palois.

1.5.2 Le goût : une manière de décrire son expérience sensible

Sur l'ensemble des 11 phrases liées au goût (terrain palois), huit comportent des expressions de la langue courante ou des métaphores. Dans la majorité des extraits, il s'agit de l'homme qui mange l'espace, la ville, et qui goûte à un moment de plaisir. Ainsi le goût peut faire référence à l'aspect esthétique, à un choix qui relève du « goût et des couleurs » : « c'est le goût espagnol, c'est moche, c'est moche » nous indique un habitant (n°106) en commentant la vidéo des berges de Ranillas à Saragosse. La répétition de l'adjectif « moche » montre que ce modèle d'urbanisme dense est considéré comme peu esthétique et est jugé de manière très négative. Le goût peut aussi être associé à l'idée de plaisir ou de déplaisir éprouvés dans un espace, un lieu : « la cité, on en mange un peu toute l'année » (Pau, visiteur n°73), ou encore « moi, je trouve qu'on devrait plus mettre des endroits où chacun vient goûter l'espace, la nature, le bruit de l'eau, etc. » (Pau, habitant n°6). Dans cette citation, le goût renvoie à un endroit où chacun pourrait déguster comme bon lui semble les plaisirs que le lieu ou l'aménagement lui offre, comme si l'espace était un plat ou un met qui offre un plaisir gustatif excitant les papilles, l'espace comme un gâteau. De manière tout aussi poétique, un habitant rencontré sur les berges de Jurançon, lors d'un pique-nique familial mange une pomme en dessert et nous confie sa vision du Gave de Pau : « moi, c'est un petit peu comme quand je mange une pomme, c'est un instant de liberté » (Pau, habitant n°29). Plus loin, il nous explique la comparaison : « [...] c'est pour ça que j'évoque souvent la liberté, que je fais comme en mangeant une pomme, généralement [...] je ne vais pas vous dire que je vais manger une pomme tous les jours, mais tu vas en manger une parce que ça te fait plaisir, je vais aller m'installer dans un endroit où ça va être tranquille, oui, oui, je vais apprécier ma pomme, pour moi c'est un instant de liberté quoi » (Pau, habitant n°29). La pomme c'est aussi un fruit chargé d'une forte connotation religieuse, le fruit interdit, s'isoler, dans la nature pour le croquer, c'est comme braver les conventions affirmer sa part de liberté.

Pour ces usagers, il est possible de goûter un espace, mais aussi de goûter à une activité ou à un moment, quelque chose qu'on savoure et que l'on apprécie, telle que la pratique du kayak au stade d'eaux-vives : « on voulait voir ce que cela fait, on a goûté, c'est bien » (Pau, visiteur n°91) ou la descente en rafting du Gave de Pau « beaucoup de plaisir dans les moments où ça descendait, quand même, voilà des sensations physiques assez agréables,

une sorte de dégustation à la fois de dégustation dans les moments un peu mouvementés et dans les moments calmes, beaucoup d'apaisement » (Pau, habitant n°113).

Si ces expressions viennent illustrer l'expérience gustative de l'espace ou d'un moment particulier, d'autres usagers palois utilisent le goût métaphoriquement, mais avec un autre regard. Ce n'est plus l'homme qui est le sujet et goûte, mais la nature et le Gave. Suite à la balade en vélo faite avec l'office de tourisme, un visiteur accompagné de sa femme nous raconte son expérience avec le cours d'eau qui fluctue en fonction des saisons et de ses visites : « [...] hein, ça, je reviens [d'] un chemin, que je prenais et que bientôt on ne pourra plus prendre, parce que le Gave grignote dessous, quand on passe en courant, les galets qui roulent, donc un jour ça... pour l'instant ce n'est pas dangereux parce que le niveau du gave n'est pas haut » (Pau, visiteur n°91). Avec cette expression métaphorique de l'érosion, le Gave est personnifié. Il grignote les berges, ronge du bout des dents, indiquant ainsi une idée de lenteur et de progressivité. C'est un processus inexorable, « un jour [où] ça... » s'effondrera, où la berge s'écroulera. C'est une menace ou un danger qui plane. Cette métaphore du goût montre une forme d'impuissance de l'homme ne pouvant contenir la force de l'eau et les crues du Gave.

Ainsi, utilisé plus dans des expressions ou de manière métaphorique sur le terrain français, le goût est mentionné par les usagers de Saragosse dans son acception physiologique : boire l'eau, profiter d'un lieu tout en mangeant. Pour aller plus loin, on pourrait même dire que c'est exclusivement sous cette idée qu'il est mentionné sur le terrain de Saragosse. Enfin, si les usagers palois mobilisent le goût pour venir illustrer leur discours et l'enrichir, ce sens dans son acception première est pauvrement utilisé ; à l'exception de deux pêcheurs palois précédemment cités qui entrent un peu plus dans les détails.

Étudier chaque sens de manière séparée, nous a permis d'entrevoir la palette des sensibilités (res)enties et vécues par les usagers, de cerner leur rapport au monde ainsi que le lien intime qui les relie à l'espace fluvial urbain. Certains sens, comme l'ouïe ou l'odorat (voire le toucher), semblent être des liens encore plus intimes dans les discours, le silence bruisant repose, le « bruit assiège », l'odeur « pénètre »... D'autres sens ont aussi été mobilisés, mais pas nécessairement comme on l'attendait, tels que le goût ou la vue avec « ses jeux de sens ». Explorer de manière morcelée, il nous semble maintenant important de s'intéresser à l'expérience sensible en la regardant sous le prisme des usagers, visiteurs et habitants.

2 Des visiteurs plus réceptifs à la vue et à l'ouïe, des habitants plus sensibles au toucher³⁷⁰

Nous voulons ici nous intéresser à l'expérience sensible et de manière plus précise aux sens et aux sensations, mais en la considérant du point de vue des usagers. Existe-t-il des spécificités selon les visiteurs ou les habitants ? Est-ce que l'expérience sensorielle évoquée dans les discours est la même ? Pour cela nous avons étudié les sens selon le type d'utilisateur en séparant les deux terrains, c'est-à-dire en étudiant le corpus de Pau puis celui de Saragosse.

Comme le tableau 32 du terrain palois l'indique, les visiteurs utilisent plus dans leur discours un lexique et une sémantique liée à la vue, tandis que pour les habitants palois le sens qui ressort le plus est le toucher, et un peu, mais de manière moins évidente aussi l'ouïe et l'odorat. Ayant été abordés dans la sous-partie précédente, nous ne reviendrons pas sur ces deux derniers sens ici³⁷¹.

Pour le terrain de Saragosse, la seule information ressortant assez pertinente est la relation positive (++) entre les modalités « visiteurs » et « ouïe » (Tableau 33). Dans la mesure où l'ouïe a déjà été évoquée dans la sous-partie précédente et que le nombre d'observations relatives au couple « ouïe »-« visiteurs » est assez faible (10 observations représentant 4 visiteurs), cet élément sera traité, mais peu développé. Concernant les autres éléments que ce tableau met en avant (lignes blanches), en particulier pour ce qui est de la visibilité, ils ne seront pas traités. En effet, le test du Chi2 indique qu'il ne s'agit pas d'une relation significative (voir la note de bas de page 373).

³⁷⁰ Il est important de souligner que ce n'est pas parce que certains sens sont plus ou moins évoqués par les usagers (qu'ils soient habitants ou visiteurs) qu'ils n'ont pas été stimulés par ces derniers lors de leurs expériences sur les berges des deux terrains. À titre d'exemple, ce n'est pas parce que le tableau 32 montre qu'il y a une relation positive forte (+++) entre les modalités « vue regroupée » et « visiteur » que les habitants n'ont pas parlé de ce sens, et vice et versa. Les longs extraits proposés précédemment viennent tout à fait le démontrer. C'est pourquoi il a été choisi d'aborder à la fois les sens selon le type d'utilisateur, et à la fois les sens pris et entendus dans leur globalité (sans tenir compte de la catégorie visiteur ou habitant).

³⁷¹ Bien que spécifique aux habitants, l'ouïe a également été mentionnée de manière intéressante par les visiteurs. C'est pour cette raison que nous l'avons abordée dans la sous-partie précédente. Pour l'odorat, le couple « habitant-odorat » étant une relation positive faible (+), il a aussi été choisi de le traiter avec les autres sens.

Tableau 32 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers » du terrain palois (test du chi2) ³⁷²

LES SENS	VISITEURS	HABITANTS
Vue regroupée	+++	---
Visibilité (depuis/vers un point de vue, etc.)	+++	---
Coloration		
Couleur		
Vision (le fait de voir, l'œil, etc.)	+++	---
Ouïe regroupée		
Audition (le fait d'entendre, etc.)	--	++
Son (les bruits, etc.)		
Odorat regroupé		
Expression liée à ce sens		
Odeur de la nature		
Odeur usine/épandage		
Odeur agréable	-	+
Odeur désagréable		
Goût regroupé		
Expression liée à ce sens		
Goût de l'eau/nature		
Idée de manger (poisson)		
Toucher regroupé	--	++
Contact avec l'eau		
Se baigner	-	+
Contact avec le sol	--	++
Contact avec les éléments naturels (vent, soleil, etc.)		
Idée de chaleur/fraîcheur		
Sport d'eau		

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

³⁷² Les cases vides correspondent aux couples de modalités pour lesquels aucune relation significative n'est apparue (positive ou négative). Il est important de distinguer les lignes grisées (les cinq sens) des lignes blanches (les sous catégories des sens) dans la mesure où il s'agit en fait de deux analyses distinctes réalisées sur le même corpus. Par souci de synthèse, nous avons choisi de les regrouper. Pour les lignes grisées (les cinq sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = 0,02 ; Chi2 = 11,41 ; ddl = 4,00 (la relation est significative). Pour les lignes blanches (les sous catégories des sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = < 0,01 ; Chi2 = 44,38 ; ddl = 19,00 (la relation est très significative).

Tableau 33 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers » du terrain de Saragosse (test du chi2)³⁷³

LES SENS	VISITEURS	HABITANTS
Vue regroupée		
Visibilité (depuis/vers un point de vue, etc.)	-	+
Coloration		
Couleur		
Vision (le fait de voir, l'œil, etc.)		
Ouïe regroupée	++	--
Audition (le fait d'entendre, etc.)	+	-
Son (les bruits, etc.)		
Odeur regroupée		
Expression liée à ce sens		
Odeur de la nature		
Odeur usine/épandage		
Odeur agréable		
Odeur désagréable		
Goût regroupé		
Expression liée à ce sens		
Goût de l'eau/nature		
Idée de manger		
Toucher regroupé		
Contact avec l'eau		
Se baigner	++	--
Contact avec le sol		
Contact avec les éléments naturels (vent, soleil, etc.)		
Idée de chaleur/fraîcheur		
Sport d'eau		

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

³⁷³ Les cases vides correspondent aux couples de modalités pour lesquels aucune relation significative n'est apparue (positive ou négative). Il est important de distinguer les lignes grisées (les cinq sens) des lignes blanches (les sous catégories des sens) dans la mesure où il s'agit en fait de deux analyses distinctes réalisées sur le même corpus. Par souci de synthèse, nous avons choisi de les regrouper. Pour les lignes grisées (les cinq sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = 0,09 ; Chi2 = 6,50 ; ddl = 3,00 (La relation est peu significative). Pour les lignes blanches (les sous catégories des sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = 0,17 ; Chi2 = 17,78 ; ddl = 13,00 (la relation n'est pas significative). Certains Chi2 n'ont pas été calculés car les effectifs étaient trop faibles.

Par ailleurs, les observations liées à la baignade en général (12) correspondent à 3 rencontres effectuées auprès de visiteurs, dont seulement deux qui évoquent la baignade dans l'Ebre. Il faut également ajouter que sur ces 12 observations 8 ont été faites par la même visiteuse barcelonaise originaire de Saragosse. Cette rencontre ne fera pas l'objet d'une analyse particulière pour les raisons évoquées précédemment, néanmoins, nous en reparlerons en abordant le rapport au fleuve dans le chapitre suivant.

Pour cette sous-partie qui cherche à aborder l'expérience (multi)sensorielle selon le type d'utilisateur, nous avons retenu les trois relations suivantes : l'ouïe dans le discours des visiteurs de Saragosse, la vue dans celui des visiteurs palois et enfin le toucher dans le discours les habitants palois.

2.1 Évoquer la tranquillité qu'offre le fleuve sans vraiment parler de l'Ebre

Nous avons relevé au total 25 observations qui abordent l'ouïe dans le discours des usagers de Saragosse, dont 10 spécifiquement liées aux visiteurs. Ce sont sur ces 10 observations faites lors de 4 rencontres différentes que nous concentrons notre analyse. Ces rencontres essentiellement réalisées en intérieur, à l'exception de la rencontre n°10 faite au Parc Métropolitain de l'eau, ont permis de rencontrer deux visiteurs espagnols (Madrid et Barcelone) et deux visiteurs français (Mont-de-Marsan et Buros) se promenant ou visitant Saragosse.

Étrangement sur les 10 observations de ces visiteurs et abordant l'ouïe, seules deux concernent l'espace fluvial urbain de Saragosse, l'une décrit le vent entendu sur la vidéo du Parc Métropolitain de l'eau, l'autre explique ce qui lui a plu lors d'une promenade en ville près des berges : « calma, respiración y vitalidad »³⁷⁴. Les 8 autres observations se réfèrent généralement à des expériences vécues sur des lieux du quotidien, des souvenirs comme écouter les oiseaux dans la nature ou comme le bruit du fleuve qui résonne encore en soi. Certaines photos-sonores « me hacen recordar a mi [riachuelo] cuando era más pequeña, no había río como tal, pero sí había unos riachuelos pequeños por mi pueblo, y me gustaba mucho ir allí, sentarme en las piedras, y solamente escuchar el ruido [...], a veces me escapaba y me iba allí, al riachuelo escuchar el sonido, y hasta ver un poco la vegetación [...] »³⁷⁵ (Saragosse, Visiteur n°4). Mais ces 8 observations renvoient surtout à

³⁷⁴ « Calme, respiration et vitalité ».

³⁷⁵ « Elles me rappellent mon [ruisseau] quand j'étais plus petite, il n'y avait pas de rivière comme telle, mais oui il y avait quelques petits ruisseaux dans mon village, et j'aimais beaucoup aller là-bas

des situations plus générales de cours d'eau en ville, comme celui de Bordeaux ; ville présente sur les photos-sonores : « sí los ríos en las grandes ciudades, como Burdeos, [...] es un poco de lo mismo, es un río, que sí que pasa por una ciudad, que es muy bonito, [...] te lo vas a mirar, te relaja, porque el agua siempre te produce una sensación de relajación, pero que ya está, que ya no puedes disfrutar más de él, te quedas siempre con una sensación de querer acercarte un poco más »³⁷⁶ (Saragosse, Visiteur n°5).

Même si l'on sent la frustration de cette visiteuse Barcelonaise ne pouvant profiter du fleuve qu'en le regardant et en l'entendant, le cours d'eau est perçu par l'ensemble de ces 4 usagers comme un « atout » pour les villes, pour les « hommes » : « ça apporte du calme, puis maintenant, on aménage bien, les bords » (Saragosse, visiteur n°10). Si certains préfèrent l'eau calme comme celle d'un lac pour pêcher, pour d'autres cela importe peu. L'eau procure toujours une sensation de tranquillité, d'apaisement, de « relaxation » (Saragosse, Visiteur n°5) : « sí a mí en realidad tener un río en una ciudad, me parece que a la vez está un poco en el ajetreo pero el río te proporciona esta tranquilidad y ese momento de relax y mirando al agua pues, te inspira calma y tranquilidad: sí, me gusta, pues en realidad no he sentido tampoco así una sensación más que de tranquilidad o de calma »³⁷⁷ (Saragosse, Visiteur n°4).

Bien que peu nombreuses et peu descriptives, on retrouve bien à travers ces observations, les mêmes éléments mis en évidence dans la sous-partie précédente sur l'ouïe. Les usagers aiment le calme et la tranquillité que le cours d'eau leur procure (en milieu urbain) ; ce dernier leur permettant de se ressourcer et de se détendre.

2.2 « C'était pour voir, découvrir »³⁷⁸

En s'appuyant sur le tableau 32, on constate que la vue, et plus précisément la vision et la visibilité, c'est-à-dire, le fait de (ne pas pouvoir) voir, de (ne pas pouvoir) regarder, d'avoir un point de vue, une perspective sur ou depuis un point précis, est le sens qui ressort le plus dans le discours des visiteurs. Pour les observations faites concernant la visibilité et

m'asseoir sur les pierres, et seulement écouter le bruit [...] parfois je m'échappais et je partais là-bas, le ruisseau écouter le son, et même voir un peu la végétation [...] ».

³⁷⁶ « Oui les fleuves dans les grandes villes, comme Bordeaux [...] c'est un peu la même chose, c'est un fleuve, que oui ça passe par une ville, c'est très joli [...] tu vas le regarder, cela te détend, parce que l'eau cela te produit toujours une sensation de relaxation, mais c'est tout, tu ne peux pas plus profiter de lui, tu restes toujours avec la sensation de vouloir t'en approcher un peu plus ».

³⁷⁷ « Oui en réalité avoir un fleuve dans une ville, il me semble qu'à la fois c'est un peu d'agitation, mais le fleuve te fournit cette tranquillité et ce moment de relax et en regardant l'eau donc, cela t'inspire du calme et de la tranquillité, oui cela me plaît, en réalité je n'ai pas senti non plus une sensation plus que de la tranquillité ou du calme ».

³⁷⁸ (Pau, visiteur n°135)

la vision, il s'agit principalement d'observations de visiteurs, se promenant (21 observations pour la visibilité et 32 observations pour la vision), se reposant, observant ou bronzant (15 et 19 observations), ou effectuant la balade à vélo de l'OTC (11 et 8 observations). Et les rencontres ont principalement été effectuées au Stade des eaux-vives (24 observations pour la visibilité et 30 observations pour la vision) ou après une visite ou séjour palois (respectivement 16 et 17 observations). De manière plus générale (sans tenir compte du type d'usager), nous avons également constaté que la vue est aussi le sens qui ressort le plus pour les rencontres qui ont été effectuées au Stade des eaux-vives et pour celles qui ont fait suite à l'activité de la balade à vélo organisée par l'office de tourisme.

Il est possible d'expliquer ces éléments en rappelant que 24 rencontres avec des visiteurs contre 19 avec des habitants se sont déroulées au Stade d'eaux-vives, dont celles de la balade à vélo (c'est-à-dire un habitant et cinq visiteurs). Comme nous avons déjà traité du lien entre le Stade d'eaux-vives et la vue (sous-partie un), nous souhaitons ici faire un point sur la balade à vélo, plus spécifique aux visiteurs. Au cours de cette découverte des berges, les visiteurs ne peuvent que voir et observer, ou prendre quelques photos. Aucun arrêt durant la balade n'incluait d'ateliers sensoriels et la guide ne suggérait pas de sentir les odeurs estivales, le « parfum » des fleurs, ou de toucher la végétation. Il s'agissait d'une visite à vélo des berges, mais aussi de la basse ville située près de la gare, un parcours axé sur l'aspect patrimonial. Les points d'arrêts s'effectuaient aux endroits d'intérêts d'où il était possible de voir des monuments ou d'avoir une autre perspective de la ville, objectif clairement affiché par l'OTC et la mission Ville d'art et d'histoire. Pour ce type de visite, il a alors sans doute été plus complexe pour les visiteurs de mobiliser d'autres sens. En demandant à une retraitée d'Auvergne de commenter sa balade et son expérience de l'espace fluvial au niveau des sensations et des émotions, elle nous répond « ah, c'est tellement varié, qu'il ne peut pas y avoir ..., il y a plein de découvertes, les unes à la suite des autres, donc ce n'est pas des points de vue de ville, c'est de l'extérieur, hein, donc le, panorama est complètement différent » (Pau, visiteur n°137).

La relation entre les variables « vue » et « visiteur » peut aussi s'expliquer par le fait que nous avons demandé aux visiteurs de resituer leur contexte de visite à Pau et ce qu'ils avaient pu photographier. Ces derniers nous ont raconté qu'ils ont visité le centre-ville, et que très souvent ils vont se promener sur le belvédère pour admirer la vue sur les Pyrénées et voir le quartier du château : « on a un peu visité, pratiquement on a fait une sortie en ville, le château et voilà, se balader » (Pau, visiteur n°20). De plus, pour un visiteur, le fait de se rendre dans un nouveau lieu signifie l'examiner, en faire le tour : « le

terme visite et le verbe visiter signifient d'abord vue et voir ; il s'y ajoute un parcours, qui visite va voir, et quelque active insistance, il examine et scrute, montre bienveillance ou autorité » (Serres, 1985 : 334). La visite « se rendre dans [...] un lieu, aller voir un monument, un musée, etc. pour le découvrir ou en approfondir l'intérêt artistique, culturel, scientifique, etc. »³⁷⁹, passe non essentiellement, mais majoritairement par la vue : les lieux à voir, les sight-seeings que recommandent l'office du tourisme local, les brochures ou guides divers, ou encore les organismes renommés tels que l'Unesco. Le fait de voir ou d'avoir vu un site spécifique est aussi une autre manière de formuler ce qui a été fait et parcouru durant le séjour ou la visite. Pour les aristocrates qui effectuaient le « Grand Tour » à partir du XVIII^e siècle, le touriste désignait « le voyageur anglais, riche et curieux, qui avec son Guide, visite ce qui doit être vu. Il s'agit non de découvrir, mais de reconnaître des lieux repérés » (Boyer, 2002 : 394).

Aujourd'hui, de nombreux visiteurs photographient les lieux vus et parcourus, pour avoir leur photographie et emporter leur vue d'un objet ou d'un cadre spécifiquement choisi. Il s'agit de témoigner par la photographie de ce qui a été vu afin de le prouver aux autres, après le retour à son domicile. Une visiteuse de Roumanie nous décrit les photos qu'elle a prises de Pau, dont celle du château qu'elle a ajouté à son fond d'écran d'ordinateur : « oui j'ai pris le centre-ville, le palais des Pyrénées, le Boulevard des Pyrénées, les Pyrénées qui se voyaient de loin, j'ai eu de la chance c'était un beau jour où on voyait les Pyrénées, le château, beaucoup, beaucoup, de photos sur le château [...] » (Pau, visiteur n°120). Un autre couple nous décrit la vue ou l'image qu'ils pourraient remporter chez eux : « oh le Boulevard, c'est toujours pareil, c'est le Boulevard des Pyrénées, du château, du casino, tout le monde rêve d'y habiter, parce qu'on voit la chaîne des Pyrénées, en entier, sans être gêné, de Pau » (Pau, visiteur n°7).

2.3 L'herbe, les galets et la baignade : un rapport plus intime pour les habitants palois ?

Concernant le discours des habitants, il montre qu'ils ont plus évoqué des termes liés au sens du toucher. Plus particulièrement, ils ont utilisé une sémantique et un lexique faisant référence au contact avec le sol et avec la baignade. Pour les observations liées au sens du toucher en général, il s'agit principalement d'observations d'habitants se reposant, observant, bronzant (92 observations), se promenant (46) ou pique-niquant (21). Ces rencontres ont majoritairement eu lieu sur les berges de Jurançon et de Billère (90), au

³⁷⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/visiter> consulté le 6 mars 2015

Stade des eaux-vives (52) ou au CUPPEV (28). De manière plus précise, les habitants se sont plus exprimés sur le contact avec le sol, tel que le sable, les galets et l'herbe ainsi que sur le fait de se baigner dans le Gave de Pau, de se baigner de manière générale voire le fait de se baigner dans une piscine. Là aussi si l'on cherche à catégoriser ces observations (activités et lieux), on constate que la même tendance se dessine pour les observations relatives au toucher en général. De plus, pour le toucher pris dans sa globalité, on constate que si ce sont les habitants qui l'ont le plus évoqué, c'est aussi le sens qui ressort le plus dans les discours des personnes rencontrées ayant fait du kayak ou du rafting, ou se trouvant sur la base du CUPPEV, ou encore les usagers ayant une pratique régulière de l'espace fluvial urbain. Ces autres dépendances entre les variables peuvent aussi venir du fait que sept habitants contre deux visiteurs ont eu une pratique de sports d'eaux-vives, que sept habitants contre trois se situaient au CUPPEV lors de la rencontre et qu'une large majorité d'habitants va régulièrement sur les berges du Gave de Pau. Nous reparlerons plus loin du lien entre le toucher et les sports d'eaux-vives.

Les habitants qui nous ont le plus parlé du contact avec le sol sont généralement ceux rencontrés sur la plage de galets de Jurançon. Habillés en tenues légères, souvent en maillot de bain et installés sur une serviette, ils nous parlent de l'herbe et des galets, comme ces deux amies accompagnées de leurs enfants qui nous expriment ce qu'elles ressentent : « [...] je sais pas c'est bien quoi, c'est ombragé, il y a des galets, il y a pas que des galets, il y a aussi de l'herbe, on peut se mettre de partout, il y a des jeux pour jouer » (Pau, habitant n°34). Certains habitants au contraire se placent un peu plus en haut de la plage, sur la partie de la berge où il y a de l'herbe. Ce qui leur plaît c'est : « déjà l'herbe, là (elles rient) il y a beaucoup d'herbe ici. Du côté de Mazères, il y a trop de cailloux, c'est moins, ouais c'est caillouteux, ici non ça va, c'est bien dans l'herbe [...] ». Plus loin, ces mêmes amies nous expliquent qu'à « Mazères, c'est trop caillouteux, c'est, on ne peut pas s'installer comme ça dans l'herbe, il n'y a pas de verdure, après Laroin, il y en a [...] » (Pau, habitant n°64). En effet, un groupe d'amis venu se baigner dans le Gave près des lacs de Laroin où l'accès se fait par de petites plages de galets comme à Jurançon, nous fait savoir que « les galets ça fait mal (ils rient) voilà, c'est tout oui, après des fois il y a un peu de sable quand même » (Pau, habitant n°39). Ce qui semble parfois déranger les habitants ici c'est l'aspect « caillouteux », rugueux et instable des galets qui ne sont pas aussi doux et confortables que de l'herbe ou que de la verdure, ou encore du sable. Peut-être que le galet de par sa couleur grise séduit moins que l'herbe bien verte, couleur que l'on associe plus facilement à ce qui pousse, donc vit et respire. À Mazères-Lezons, sur les berges et les

zones d'accès au Gave, il y a certes plus de galets que d'herbe ou de verdure qu'à Laroin et Jurançon, mais ce qui semble aussi déranger les amies de la rencontre 64, c'est l'éloignement du lieu « à Mazères, si c'est de l'herbe aussi, c'est loin, c'est propre, autant d'un côté de l'autre je crois, ouais déjà, c'est propre, c'est clair » (Pau, habitant n°64).

« Fraîche et claire est aussi la chanson de la rivière. Le bruit des eaux prend en effet tout naturellement les métaphores de la fraîcheur et de la clarté »
(Bachelard, 2010 [1993] : 43).

Concernant la baignade, les habitants évoquent plus majoritairement celle qu'ils font dans le Gave (55 observations), même s'ils mentionnent aussi la baignade en général, dans la mer ou l'océan et aussi parfois la piscine (22 observations). Soulignons que la majorité des personnes qui parle de se baigner dans le Gave se situe sur les berges à Jurançon en train de se reposer, d'observer ou de bronzer (Photographie 37). Pour ce couple palois qui vient « quand il fait beau, pour pique-niquer, pour se baigner éventuellement [...] » à la plage de galets à Jurançon, « il y a moins de monde qu'à la piscine, il y a un côté un peu plus liberté aussi, voilà, c'est plus agréable parce qu'on est dehors, donc ça ressemble un peu plus à la plage en fait » (Pau, habitant n°30). La plage de galets vient remplacer la piscine trop bondée et moins tranquille en période estivale et vient se substituer à la plage, aux vacances à la mer pour ce couple qui n'a pas pu y aller et « c'est [aussi] plus dépaysant que [...] [d'aller] à la piscine de Billère » (Pau, habitant n°30). L'eau « je ne sais pas pourquoi, mais tous les gens hein, dès qu'il y a de l'eau » (Pau, habitant n°90) cela les attire. Se baigner permet de passer un moment agréable au bord du Gave, de profiter de la fraîcheur quand il fait beau ou trop chaud, par temps de canicule : « elle est fraîche, ça oui, elle est fraîche et puis elle a l'air d'être propre, et puis de toute façon elle est tout le temps, en mouvement continu [...] elle se nettoie d'elle-même, il y en a beaucoup qui se baignent, moi la première je m'y suis baignée, ça va, oui, oui, elle est même plus propre ici qu'un certain lac qu'ils ont ouvert, après on peut se tromper hein [...] je sais pas, moi l'eau je la vois, on voit à travers, ça donne envie d'y aller, ça donne envie » (Pau, habitant n°34). Pour ces habitantes, « fraîcheur », « transparence » et « mouvement de l'eau » riment avec « propreté de l'eau » tandis que « turbidité » et « stagnant » leur évoquent la « saleté », même si l'on sait qu'une eau transparente descendant de la montagne peut être polluée. L'eau propre, claire, en mouvement et fraîche qui rappelle le torrent de la montagne donne envie aux habitants de se baigner en été dans le Gave de Pau : « [...] c'est de l'eau qui vient quand même de la proche montagne, donc elle est toujours fraîche en été [...] c'est agréable, bien sûr que je m'y suis baigné enfant, même à l'heure actuelle, je peux, même prendre le frais en y mettant les pieds [...] quand les périodes sont très chaudes de

prendre l'air justement, c'est la vraie clé ça » (Pau, habitant n°8). Nous évoquerons la qualité de l'eau de baignade un peu plus loin avec la notion de danger.

Photographie 37 : Les berges de Billère et de Jurançon, plage de galets (Leichnig, 2012)



Si beaucoup d'habitants parlent de baignade -le verbe en lui-même a été utilisé 74 occurrences et dans 54 observations différentes- nous nous sommes interrogée sur l'aspect tactile qu'il y a derrière l'idée de « se baigner » dans le Gave. En effet, même si nous avons vu lors de la phase terrain de nombreux usagers se baigner dans le Gave de Pau, certains propos recueillis apparaissaient à première vue comme évasifs et très peu détaillés : « oui voilà, pour se balader, se baigner un peu, oui, voilà » (Pau, habitant n°39) et n'indiquaient pas dans quelle mesure l'individu avait eu un contact avec l'eau du Gave. En reprenant, les observations liées à la baignade dans le Gave de Pau, nous avons donc essayé de déterminer s'il s'agissait de propos se référant à de la baignade pure dans le sens de nager (15 occurrences) où une grande partie du corps est immergé dans l'eau, ou à de la baignade où l'eau est en contact moins direct avec l'ensemble du corps comme dans les verbes se mouiller (6 occurrences), se tremper (3 occurrences) ou patauger (2 occurrences). Pour 15 observations, il n'a pas été possible de saisir cette nuance de baignade. En revanche, 24 observations se réfèrent à un contexte où il s'agit de baignade « pure », tandis que 17 observations évoquent l'idée de se baigner dans le sens de se tremper les pieds, de venir au bord du Gave et d'avoir un contact corporel moins direct avec l'eau.

Dans le cas où se baigner se réfère à l'idée d'immerger le corps en entier dans l'eau ou du moins une grande partie, on remarque que certains habitants ne se sont pas trop exprimés sur leur rapport au corps et à l'espace, leurs propos restant assez généraux : « les enfants

[...] aiment l'eau, les enfants ont besoin d'être dans l'eau, surtout quand il fait chaud » (Pau, habitant n°64) ou encore « je préfère me baigner dans le Gave plutôt que dans un lac [...] là encore au moins on peut se caler, par là » (Pau, habitant n°39). On entend bien ici que l'eau permet de se rafraîchir, de se poser dans un coin, où on éprouve un certain plaisir à être dans l'eau pour jouer ou se détendre. Néanmoins, on n'en apprend pas plus sur l'aspect sensoriel. Ce dernier semble être plus présent lorsqu'il est en lien avec l'aspect émotionnel ou dans des circonstances plus spécifiques, telles que la pratique d'un sport d'eaux-vives. Lors de cette rencontre à Laroin, un jeune homme se remémore une sortie rafting sur le Gave de Pau dans une zone avec du courant « c'est rigolo, non, c'est pas mal, c'est rigolo, c'est une bonne ambiance [...] quand il fait beau, on peut se baigner en même temps [...] moi j'aime bien, il y a de bonnes sensations, il y a de l'adrénaline [...] surtout dans les courants, les descentes » (Pau, habitant n°39). L'aspect mouvementé, en action, avec la force de l'eau est très apprécié par les usagers. Un habitant pratiquant le kayak depuis plusieurs années nous décrit son expérience lorsqu'on se retrouve dans l'eau du Gave sans le vouloir, suite à une erreur de navigation :

« Alors quand on chavire, on est censé esquimauter³⁸⁰ [...] c'est se retourner, normalement on se remet droit, voilà une technique que l'on apprend on piscine. [...] Moi j'ai eu beaucoup de mal à l'apprendre et je l'ai pas à 100 % [...] et parce qu'en fait on se retrouve la tête en bas, sous l'eau, il faut apprendre à revenir la tête en haut avec un coup de pagaie, un coup de reins, un coup de genou, enfin il y a toute une technique à avoir, et en piscine ça va, on est dans le calme plat, dans de l'eau chaude. Quand en rivière, c'est pas toujours évident [...] vous êtes dans du courant [...] en bas avec la pagaie et le courant qui vous la tire, il y a des gens qui esquimaudent à 100 %, moi non, donc des fois, je déjuppe, et je baigne, et je sors du bateau, c'est pour ça que j'avais le surnom du petit baigneur (il rigole et redevient plus sérieux). Et donc là, c'est là que l'on peut se faire mal, moi j'ai eu de la chance avec tous les bains que j'ai eu, j'ai réussi à éviter de me faire mal, parce qu'il faut pas se crispier, il faut pas avoir peur de l'eau. Quand on tombe dans un courant, première chose à penser, il faut pas essayer de sortir du courant, tant que ça bouge on reste dans les vagues et on se met bien à plat, les pieds devant, et on se laisse porter par l'eau, parce que s'il y a du courant, c'est qu'il y a pas beaucoup de fond, et le fond de la rivière c'est des cailloux, donc si on essaye de s'arrêter avec le courant, on peut se faire mal aux jambes, on peut se coincer un pied entre des cailloux, un rocher tout ça. Ce qui faut, le truc, c'est se laisser porter, on a des gilets de sauvetage qui nous laissent en surface, selon le volume des vagues on peut passer sous la vague, mais on ressort toujours quoi, donc il faut apprendre à respirer c'est ça [...] et puis dès que cela se calme, il y a les copains qui nous récupèrent ou on peut rejoindre, gagner la berge en nageant, voilà c'est pas un problème » (Pau, habitant n°118).

³⁸⁰ Technique en kayak pour redresser et retourner l'embarcation se trouvant sous l'eau (uniquement le kayak et le canoé, impossible pour le rafting).

Pour cet habitant la technique de l'esquimautage en kayak n'est pas du tout évidente. Les conditions de la mise en pratique diffèrent de celles qu'il apprend en piscine dans une eau plus calme, plus chaude, plus sereine, comme s'il était dans un nid douillet. Alors que l'eau du Gave est plus vive, vivifiante, et aussi saisissante et dangereuse à cause du fond rocheux et caillouteux. La sensation d'avoir la tête à l'envers, sous l'eau et non au-dessus de l'eau contribue aussi à cet état passager de peur. Cet habitant doit contrôler, diminuer ses émotions, comme la peur de se « laisser porter ». Il doit s'en remettre à la rivière. L'ensemble du corps est ainsi mobilisé pour maîtriser la technique et revenir droit, dans le bon sens où du moins dans le sens qui est considéré comme bon (meilleur) pour le corps et la survie. Cet habitant rit en se rappelant le surnom qu'on lui donne, celui de petit baigneur. Il baigne, se laisse porter, contrôle sa respiration en fonction du volume de l'eau et de la force des vagues et nage jusqu'à la berge pour recommencer.

De manière moins technique et moins angoissante sans doute, une autre habitante nous a fait part aussi de l'idée de se laisser porter par l'eau, l'idée d'apesanteur. À la différence du kayakiste, elle évoque ses souvenirs de femme enceinte : « [...] être dans l'eau quoi, l'eau c'est rafraîchissant en été, c'est, on ne porte pas son poids du corps quoi [...] sans toujours porter son poids, traîner, non, l'eau c'est super, ça fait trop de bien » (Pau, habitant n° 84). Ne pas porter son corps, s'affranchir du poids de son corps, se laisser transporter ou porter par l'eau est une sensation agréable, on bouge et on se déplace avec plus de facilité, d'aisance et de liberté : « sans être asservis par l'ignorance comme le sauvage, nous devenons physiquement libres comme lui, en nous plongeant dans l'eau, nos membres n'ont plus à subir le contact des odieux vêtements, avec les habits » (Reclus, 2010 [1869] : 142). Elizabeth R. Straughan qui étudie le toucher et le rapport au corps chez les plongeurs, explique que ses enquêtés qui préconisaient une philosophie du non-touché (ils n'avaient pas l'autorisation de toucher les coraux et le fond marin) étaient toujours en train d'avoir une expérience tactile puisqu'« ils sont soutenus, suspendus, déplacés et compressés par l'eau qui les englobe. La texture, la température, la spatialité d'un site de plongée, de plus, peut ouvrir un sens, un sentiment d'immensité [...] Une telle immersion change l'expérience spatiale, perceptrice quotidienne comme quand, par exemple, l'axe du corps devient horizontal. Certains le comparent à la sensation « de vol » »³⁸¹ (Straughan,

³⁸¹ « Whilst participants strongly advocated a 'do not touch' ethos, as noted above, divers are always touching; they are supported, suspended, moved and compressed by the water that encompasses them. The texture, temperature and spatiality of a dive site, moreover, can open up a sense of vastness that is 'touching' for some divers. Such an immersion alters everyday spatial, perceptual experience as when, for example, the body's axis becomes horizontal. For some, this

2010 : 22). Dans le cas du kayakiste, l'expérience spatiale est totalement bouleversée quand l'embarcation se renverse. Il est obligé de se mettre en position allongée sur le dos, les pieds en avant, à l'horizontale et se laisser porter par le courant pour sortir de la rivière sans danger. Sensation de vol, d'apesanteur, sensation de liberté, le corps immergé dans l'eau « devient partie du milieu » environnant. Il fait corps : « je me sens un avec les herbes flottantes, avec le sable cheminant sur le fond, avec le courant qui fait osciller mon corps » (Reclus, 2010 [1869] : 141).

Pour les habitants pour qui le contact avec l'eau est moins direct, il ressort que « se baigner » passe par « patauger », « se mouiller », « tremper » « [...] au bord du gave et [...] se trempe[r] les pieds » (Pau, habitant n°90). L'objectif étant d'être au bord, de profiter de la fraîcheur et d'être au plus près du Gave. Certains de ces habitants ont avoué, parfois à demi-mot ne pas savoir nager : « j'aime pas ce courant, enfin, le, je ne sais pas très bien nager d'abord c'est pour cette raison que je m'éloigne pas, je me mouille simplement, ah oui parce que rester au soleil comme ça non, négatif hein » (Pau, habitant n°65). Certains ont même peur de l'eau : « par contre je vais souvent aux eaux-vives parce que j'aime bien regarder les jeunes, qui descendent ça me fait rire et j'aime bien ce qu'ils font parce que je ne sais pas nager, et j'ai peur de l'eau, et j'aimerais bien, ça me plairait » (Pau, habitant n°110). On trouve ici un sentiment mitigé de crainte et de fascination.

« Le nageur conquiert un élément plus étranger à sa nature. [...] Les premiers exercices de la nage sont l'occasion d'une peur surmontée. La marche n'a pas ce seuil d'héroïsme » (Bachelard, 2010 [1993] : 184-185).

Pour ces habitants qui ont peur de l'eau, mais surtout pour ceux pour qui le rapport entre l'eau et le corps est moins direct, ce dernier passe par les mains, mais aussi et surtout par les pieds : « oui, non pas dans le Gave, non et puis ça serait juste les pieds, je ne sais pas nager » (Pau, habitant n°47). Comme si les pieds étaient un entre-deux, une étape entre le corps pris dans sa globalité, et le simple fait de s'installer au bord de l'eau et de la regarder. Un entre-deux qui se révèle être un peu plus que les mains qui nous permet d'habitude de toucher ce qui nous entoure. Une étape entre un tout et le simple sens de la vue. Les pieds c'est une façon de tâter un peu, de prendre le pouls, d'expérimenter sans vraiment le faire. « Oui pour que le petit s'amuse à jeter les cailloux, ou se baigne un peu ..., les pieds ! pas plus ! » nous raconte une maman sur la plage de Jurançon, « parce qu'il est trop petit » (Pau, habitant n°35).

provides the sensation of 'flying' or, as John enthusiastically described it, "the whole superman thing ».

« Mettre les pieds dedans », « (être) les pieds dans l'eau », « se tremper les pieds » sont des expressions qui reviennent souvent. Cela permet aux habitants de profiter du Gave de Pau sans se « mouiller », sans prendre de risques. Si l'eau de rivière, transparente, avec un peu de courant incite certains habitants à venir se baigner pour se rafraîchir en été, nombre d'entre eux nous expliquent aussi les dangers du Gave liés à la baignade. D'un point de vue physique l'eau d'une rivière ce n'est pas comme la piscine surveillée par des maîtres-nageurs-sauveteurs et où on peut « patauger ». Dans le Gave de Pau, il faut savoir nager, comme nous le fait savoir une maman : « il a 12 ans, c'est un fou, fou, quand même, il ne se rend pas compte, oui, il faut être, même s'il sait bien nager, il faut être prudent » (Pau, habitant n°65). À ce sujet, une grand-mère vivant à Saragosse se souvient du temps où elle se baignait dans l'Ebre à la plage des Angeles. Elle raconte la dangerosité de s'y baigner et la nécessité d'apprendre à connaître le lit fluvial pour éviter les zones profondes : « de vez en cuando [...] dabas un paso y te hundías; entonces ya te tenías que aprender dónde podías andar y dónde no podías andar, si no sabías nadar porque de vez en cuando había una bajada bastante hermosa y si sabías nadar un poco para el verano, como no había mucha agua pues se podía estar »³⁸² (Saragosse, habitant n°13). À Pau, une autre jeune mère nous avoue aussi qu'elle ne laisse pas ses enfants se baigner complètement parce que la température est trop froide : « on a mis les pieds dans l'eau tout à l'heure, maintenant elle est un peu froide quand même pour qu'ils se baignent complètement [...] et puis, c'est toujours un peu risqué, donc voilà, non ! On a mis les pieds dans l'eau, on va y retourner tout à l'heure [...] » (Pau, habitant n°40). En effet, une dame accompagnant sa maman marcher à Billère avoue qu'il faut être jeune pour s'y risquer (Pau, habitant n°52). Le Gave de Pau est évoqué dans le discours de certains habitants comme un risque de la nature. Que cela soit à cause de sa température ou de la force de son courant, la rivière représente un danger potentiel. À l'inverse des propos des habitants 8 et 34, ici le mouvement de l'eau n'est pas considéré comme un élément positif associé à la fraîcheur, à la « propreté » ou à la « transparence ». Sa force est perçue comme une menace que l'utilisateur ne maîtrise pas en particulier lorsqu'il ne sait pas nager.

Si la rivière représente un risque et un danger de par son caractère impétueux, les usagers ont également mentionné le risque sanitaire qu'elle représente. D'un point de vue naturel et environnemental le danger, cela peut aussi être l'eau, une eau polluée : « on ne peut pas

³⁸² « De temps en temps tu faisais un pas et tu coulais alors, tu devais apprendre où tu pouvais aller et où tu ne pouvais pas marcher, si tu ne savais pas nager parce que de temps en temps il y avait une descente assez belle et si tu savais nager un peu, l'été comme il n'y avait pas beaucoup d'eau, tu pouvais y aller ».

se baigner, là-bas [au Stade d'eaux-vives], c'est quand même dangereux, c'est quand même plein de trucs comme ça, et puis on se baigne pas, on se mouille, comme ça, ça fait du bien [...] » (Pau, habitant n°34) raconte une habitante paloise arrivée de l'île de La Réunion il y a un an. Une promeneuse rencontrée sur les berges de Gelos explique aussi qu'elle ne laisse pas trop son chien se baigner depuis que son vétérinaire lui a expliqué que les animaux peuvent attraper une maladie infectieuse que les humains contractent aussi : la Leptospirose. Disséminée par les animaux sauvages ou domestiques tels que les rats, les ragondins³⁸³ et parfois les chiens, etc., elle est à l'origine « connue comme maladie professionnelle des égoutiers » (ARS, 2013 : 12). À une toute autre échelle, pour le groupe d'amis de la rencontre n°39 se baigner dans la Garonne est impensable, ils « n'y mettraient pas les pieds dedans, c'est sûr que non [...] l'eau est sale ». Par contre, ils se baignent dans le Gave, au niveau des lacs de Laroin. Le Gave de Pau, une rivière d'apparence plus « sauvage » et plus « propre » que la Garonne à Toulouse, suscite moins de craintes sanitaires pour les usagers.

Toutefois plusieurs usagers nous ont demandé si la baignade était autorisée ou interdite dans le Gave de Pau, au niveau de l'agglomération paloise. Il nous a été difficile de trouver les informations relatives à ce sujet dans la mesure où aucun panneau n'interdit la baignade (sauf durant l'été 2013 où l'accès à la rivière était interdit à cause des berges fragilisées par la crue des 18 et 19 juin). D'autres usagers en revanche sont persuadés que la rivière est sale et pensent que c'est interdit : « je sais pas, mais en tout cas, il y a des ragondins là, je pense que c'est un problème de qualité de l'eau, je crois que c'est interdit » (Pau, habitant n°52). Nous n'avons pas pu trouver le rapport de l'Agence Régionale de la Santé Aquitaine 2012 sur la qualité des eaux de loisirs en eau douce pour les points de contrôle « Bizanos, Stade d'eaux-vives » et « Jurançon, Gave de Pau ». Néanmoins, le rapport ARS 2013 indique pour ces mêmes points de contrôle, une « eau de baignade de qualité insuffisante », c'est-à-dire non conforme à la directive CEE du 15 février 2006. Ces points de contrôle sont parfois même considérés comme mauvais : 17 juillet 2013 au SEVPP et 9 juillet 2013 pour ces mêmes endroits à Jurançon, Gave de Pau. En 2011, le rapport ARS indique que l'« eau peut être momentanément polluée » (ARS, 2011 : 20), comme ça a été le cas à plusieurs reprises pour le site Jurançon, Gave de Pau et indique une mauvaise qualité (ARS, 2011 : 19). Selon les conclusions générales du rapport de

³⁸³ « La leptospirose est une zoonose due à des bactéries spiralées, les leptospires, dont il existe de très nombreuses espèces. La plus virulente est *Leptospira interrogans* du séro-groupe *Icterohaemorrhagiae*. [...] Elle a pour hôte préférentiel le rat ou le ragondin. C'est vis-à-vis de cette espèce bactérienne qu'a été développé un vaccin » (INPES, 2012 : 123-124).

2013, la mauvaise qualité d'eau de baignade dans le département 64 serait due aux « carences de l'assainissement, collectif et non collectif, [à] la non maîtrise de la collecte et [à] l'insuffisance de performance des équipements de dépollution persistent sur certains secteurs. C'est le cas également de certains effluents agricoles mal gérés. La non prise en compte des eaux pluviales rend le milieu récepteur encore plus vulnérable » (ARS, 2011 : 8).

En étudiant le discours des usagers, il semblerait que cette rivière a toujours été polluée. Si le passé est souvent idéalisé, cette habitante se rappelle de la forte pollution industrielle du Gave de Pau : « il y avait une teinturerie ou je ne sais pas trop [...] c'est un truc qui était très polluant, et quand ils faisaient la sirène, ils [les habitants] sortaient et après ils allaient se rebaigner [...] ça rejetait des trucs, parce qu'à l'époque, ils disaient ah, mais on est toujours vivants ! » (Pau, habitant n°52). Un peu insouciant, malgré la pollution industrielle, cette habitante se baignait dans le Gave. Elle poursuit en précisant que les enfants apprenaient à y nager : « et les vieux Palois vous dirons qu'à [...] côté du pont du 14 juillet, ils se baignaient et ils apprenaient à nager à cet endroit-là ». Se baigner dans le Gave ou au lavoir communément appelé lavoir de « Jurançon », même si ce dernier est aujourd'hui situé sur la commune de Pau du fait de l'annexion du Quartier 14 Juillet par Pau à la fin du XIX^e siècle, cela rappelle des souvenirs d'enfance, des souvenirs « de bains très froids » (Pau, visiteur n°7).

« Un des grands plaisirs du bain, plaisir dont on se ne rend point toujours compte, mais qui n'en est pas moins réel, c'est qu'on revient temporairement à la vie de nos ancêtres » (Reclus, 2010 [1869] : 142).

La baignade chez les habitants c'est aussi et surtout des souvenirs de la piscine du Coy : « quand nous étions petits [...] c'était la piscine du Coy, nous habitons Pau, [...] on venait ici, au Coy, c'était l'eau du Gave, elle n'était pas chauffée, je peux vous le dire, on venait l'été, j'habitais pas très loin, à ce moment-là, ça a beaucoup changé » (Pau, habitant n°90). En effet, « le Coy maintenant c'est le stade d'eaux-vives, alors avant il y a vingt ans, vous aviez un camping à la place du stade d'eaux-vives, voilà, et il y avait un trou d'eau et c'était la piscine du Coy, alors pendant la guerre, ils se baignaient là [...] » (Pau, habitant n°52).

Se baigner, se laisser porter par l'eau, mettre l'ensemble de son corps dans le cours d'eau est pour nous une expérience plus directe et plus intime que simplement s'asseoir sur l'herbe ou les galets et la/les toucher ou simplement tremper les pieds dans le Gave de Pau. Cette intimité se situe sur deux plans. La première plus physique et physiologique résulte du fait qu'en immergeant dans l'eau l'ensemble du corps c'est-à-dire même les

parties intimes de notre corps sont englobées, embrassées par un liquide. En se « jetant en l'eau », on fait confiance à ce qu'il y a dans ce liquide, sa qualité et sa propreté. L'expérience est aussi intime dans le sens où celle-ci se réfère à ce qui est « généralement préservé des curiosités indiscretes »³⁸⁴. Se baigner entièrement, en maillot de bain, c'est un peu comme « prendre un bain », on s'expose. On est regardé par les autres dans un moment intime et privé. On se fait aussi confiance à soi-même pour pouvoir maîtriser son corps dans l'eau, une eau vive, une eau de montagne, fraîche impliquant de savoir nager tout en se laissant porter par le courant.

2.4 Tentatives de comparaison entre Pau et Saragosse

Dans les sous-parties précédentes, nous avons établi que les visiteurs palois utilisent plus dans leur discours un lexique et une sémantique liés à la vue, tandis que pour les habitants palois le sens qui ressort le plus est celui du toucher, et un peu, mais de manière moins évidente aussi celui de l'ouïe et l'odorat. Concernant le terrain de Saragosse, nous avons démontré que le sens qui ressortait le plus du discours des visiteurs est l'ouïe (relation positive ++). Jusqu'à présent, aucun résultat pertinent n'a été constaté pour les habitants de Saragosse.

Suite à cette analyse sur les sens et les types d'usagers, nous avons voulu étudier le discours des usagers dans leur ensemble, non pas à partir de chacun des deux corpus, Pau puis Saragosse, mais à partir d'un même corpus Pau et Saragosse. Nous nous sommes donc demandée d'une part s'il existait des différences entre chacun des types d'usagers (non confondus) et cela en fonction des deux terrains ; d'autre part qu'elle était la nature de ses différences.

La comparaison entre les usagers et les terrains donne des résultats assez distincts de ceux précédemment développés. En effet selon le sens étudié, les résultats obtenus viennent parfois bouleverser un peu les suppositions et les éléments démontrés. Le tableau suivant indiquant les relations positives ou négatives entre les variables « sens » et « terrains/usagers » nous montrent ces résultats (Tableau 34). Trois éléments ressortent du tableau suivant :

- Tout d'abord, on constate que la relation entre les modalités « visiteurs palois » et « vue regroupée » et la relation entre les modalités « visiteurs de Saragosse » et « ouïe regroupée » ont changé. Aucune relation significative n'est apparue (positive ou négative) pour ces couples de modalités. Pour le dire autrement, si dans la sous-partie

³⁸⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/intimit%C3%A9> consulté le 9 mars 2015

précédente, nous avons montré que les visiteurs palois évoquaient plus la vue que les habitants palois et que le sens qui ressort le plus du discours des visiteurs de Saragosse (en comparaison avec les habitants de Saragosse) est l'ouïe, cette nouvelle analyse ne vient pas le confirmer. Rappelons qu'ici le corpus palois et celui de Saragosse ont été analysés ensemble, de manière comparative.

- Les deux seuls éléments intéressants ressortant concernant les visiteurs sont : la relation positive forte (+++) entre les modalités « son » et « visiteurs palois » et la relation positive faible (+) entre les modalités « vue regroupée » et « visiteurs de Saragosse ».
- Si pour les visiteurs palois et ceux de Saragosse les relations entre modalités ont changé, elles restent les mêmes pour les habitants palois (avec plus ou moins le même degré de relation) : l'ouïe, l'odorat et le toucher sont les sens les plus évoqués.
- Le changement majeur entre les tableaux de la sous-partie précédente et celui-ci réside dans les nombreuses relations positives ou négatives entre les modalités de la variable « sens » et la modalité « habitants de Saragosse ». Sans entrer dans les détails, on trouve ainsi une relation positive forte (+++) pour le couple « habitants-vue regroupée », ainsi que pour le couple « habitants-goût regroupé » (+++). On constate également une relation négative forte (- - -) entre les modalités « habitants de Saragosse » et « ouïe regroupée » et une relation négative (- -) pour le couple « habitants de Saragosse - odorat regroupé » et pour le couple « habitants de Saragosse - toucher regroupé ».

Pour expliquer ce changement majeur concernant les habitants de Saragosse, nous nous sommes intéressée au nombre d'observations. D'une part, si la vue est un sens important pour les visiteurs palois (144), elle représente moins d'observations que pour les habitants de Saragosse (169). D'autre part, la vue chez les visiteurs palois représente moins d'observations (144) sur le total d'observations traitées (558 obs. pour le total de la vue et 910 pour le total des observations tous sens confondus). Enfin, nous avons également constaté que sur l'ensemble du discours des habitants de Saragosse, la vue représente 169 observations sur 192, autrement dit dans 88% des observations faites, les habitants ont parlé ou évoqué la vue dans leur propos.

Il est important de préciser que les résultats obtenus sont toutefois à prendre avec une extrême prudence, dans la mesure où une majorité des rencontres avec les visiteurs palois s'est réalisée de manière in situ sur les berges, ce qui n'est pas le cas pour le terrain de Saragosse où les usagers ont souvent été rencontrés en intérieur et loin de l'espace fluvial. Ainsi, sur les 46 rencontres visiteurs palois, 39 ont été faites sur les berges paloises ce qui

représente 84,78%. À Saragosse, ce pourcentage diminue et passe à 37,5% puisque sur les 16 rencontres habitants de Saragosse effectuées, seulement 6 ont été interrogés sur les berges.

L'utilisation du support de photo-sonores durant l'entretien et le fait d'évoquer l'espace fluvial au passé, puisque l'usager ne s'y trouve pas, tend ce dernier à recourir à la mémoire et aux souvenirs pour en parler, autrement dit au fait d'avoir « vu » et « vécu ». En effet, l'usager se trouvant in situ sur les berges pourra mobiliser plus facilement ses sens pour parler de l'espace fluvial, ce qui est plus compliqué pour un usager se trouvant en intérieur. Dans un cas, la mise en œuvre de la méthode d'enquête tend à favoriser un discours portant sur la dimension mémorielle de l'expérience tandis que dans l'autre c'est la dimension sensorielle de l'expérience qui est privilégiée.

Il est également possible de nuancer l'importance de la vue chez les habitants de Saragosse en précisant que nous avons recensé 52 observations sur 169 qui ne se réfèrent pas seulement à la vue dans un sens physiologique, mais aussi dans un sens second, « au jeu de sens ». Comme pour les habitants de Pau (voir les sens vue et goût) le champ lexical de la vue est utilisé par les habitants de Saragosse en tant qu'expression venant renforcer le discours : « me llamo la atención », « ves », « mi punto de vista »³⁸⁵ etc.

³⁸⁵ « Cela attire mon attention », « Vois », « mon point de vue ».

Tableau 34 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers/terrains » (test du chi2) ³⁸⁶

LES SENS	PAU		SARAGOSSE	
	VISITEURS	HABITANTS	VISITEURS	HABITANTS
Vue regroupée		---	+	+++
Visibilité (depuis/vers un point de vue, etc.)		---		+++
Coloration				
Couleur		++		--
Vision (le fait de voir, l'œil, etc.)		---	++	+++
Ouïe regroupée	+	+++		---
Audition (le fait d'entendre, etc.)		+++		---
Son (les bruits, etc.)	+++	+++	--	---
Odorat regroupé		++		--
Expression liée à ce sens				
Odeur de la nature		+		
Odeur usine/épandage		+		-
Odeur agréable		+++		-
Odeur désagréable	+			--
Goût regroupé		---		+++
Expression liée à ce sens	+			-
Goût de l'eau/nature				++
Idée de manger	--	---		+++
Toucher regroupé		+++		--
Contact avec l'eau				
Se baigner		+++		---
Contact avec le sol	--	++		
Contact avec les éléments naturels (vent, soleil, etc.)	-			
Idée de chaleur/fraîcheur	+			--
Sport d'eau				

³⁸⁶ Les cases vides correspondent aux couples de modalités pour lesquels aucune relation significative n'est apparue (positive ou négative). Il est important de distinguer les lignes grisées (les cinq sens) des lignes blanches (les sous catégories des sens) dans la mesure où il s'agit en fait de deux analyses distinctes réalisées sur le même corpus. Par souci de synthèse, nous avons choisi de les regrouper. Pour les lignes grisées (les cinq sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = < 0,01 ; Chi2 = 103,54 ; ddl = 12,00 (la relation est très significative). Pour les lignes blanches (les sous catégories des sens), voici les données liées au Chi2 : p-value = < 0,01 ; Chi2 = 311,94 ; ddl = 60,00 (la relation est très significative). Les informations ici sont fournies à titre illustratif afin de pouvoir remettre en perspective ce qui va suivre.

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
---------------------------------	---------------------------	----------------------------------

Même si ces résultats sont à prendre avec une extrême précaution, nous avons tout de même voulu étudier la vue dans le discours des habitants de Saragosse. Qu'évoquent les habitants de Saragosse à l'échelle du corpus Pau-Saragosse lorsqu'ils parlent de la vue ? Et comment évoquent-ils ce sens ? Outre les couleurs, plus particulièrement le vert et la question de la lumière déjà traitées, les habitants évoquent la vue pour faire référence à la nature en général, le fait d'aller « ver aves, las plantas »³⁸⁷ (Saragosse, habitant n°2) : « es muy agradable ver los pajaritos, si es en verano a estas horas, por aquí, se está muy bien »³⁸⁸ (Saragosse, habitant n°9). Les habitants mentionnent aussi l'Ebre. Avec les bars et les terrasses de café ouvertes tard en été, il est possible de profiter du fleuve : « en [una] terraza tranquilamente, disfrutando de la vista del río, con tus amigos, yo más de una vez he estado, en una terraza, la que está al lado del puente de hierro, que es muy bonita que tiene su lucecita, que parece que estamos en París »³⁸⁹ (Saragosse, habitant n°16). Pour cette habitante l'ambiance nocturne, le cadre, la lumière et la vue sur l'Ebre la transportent le temps d'un instant à Paris. La vue c'est aussi parler du paysage fluvial et des perspectives sur la ville. En demandant à une habitante de commenter les photo-sonores de Saragosse, elle répond : « la vista que más me ha gustado es la del propio río si, [el Ebro] porque se ve el agua, se ve lo que es el río, se ve el Pilar, eso, la ciudad, o sea la margen derecha, la margen izquierda »³⁹⁰ (Saragosse, habitant n°2). Notons que le « Pilar » est évoqué 38 fois et le mot « pont » 104 fois dans l'ensemble du discours des habitants de Saragosse. On constate également dans cet extrait l'attachement au fleuve, un fleuve dans la ville qui unit plus qu'il ne sépare.

Une partie du discours des habitants de Saragosse relatif à la vue se réfère aussi à ce qu'il faut voir et découvrir, comme nous l'avons montré chez les visiteurs palois. Étonnamment, ils ne parlent pas de ce qu'il faut voir à Saragosse, mais de ce qu'ils ont vu pendant leurs

³⁸⁷ « Voir les oiseaux, les plantes ».

³⁸⁸ « C'est très agréable de voir les petits oiseaux, oui en été à ces heures, par ici, c'est très bien ».

³⁸⁹ « Sur une terrasse tranquillement, en profitant de la vue sur le fleuve, avec tes amis, moi plus d'une fois j'y ai été, sur une terrasse, celle qui est à côté du pont de fer, qui est très joli, qui a sa petite lumière, qu'on a l'impression d'être à Paris ».

³⁹⁰ « La vue qui m'a le plus plu, c'est celle du fleuve même, oui, celle de l'Ebre même, parce qu'on voit l'eau, on voit ce que c'est le fleuve, on voit le Pilar, ça, la ville, c'est-à-dire la rive droite, la rive gauche ».

vacances à l'étranger. Ils citent la Jordanie, Prague, Paris, Bordeaux et également Pau. Une habitante se souvient de son passage par cette ville : « hubo un detalle que me gustó mucho porqué estuvimos paseando un poquito, y yendo hacia la plaza, ví hacia la izquierda, unos edificios interiores que me encantaron [...]. Después estuvimos paseando un poco, comimos frente al Pirineo, un paisaje espectacular »³⁹¹ (Saragosse, habitant n°13). Dans cet extrait, la vue sur les Pyrénées est considérée comme l'élément le plus remarquable. Seul un habitant raconte une promenade autour de l'Ebre : « fuimos a hacer una ruta por arriba de Juslibol, y acabamos llegando al meandro viendo las inundaciones a primeros de este año, en enero, y luego acabamos llegando al puente del Pilar, y recorriendo del puente del Pilar al puente de hierro, e hicimos una ruta circular y pues ver el río, como estaba en este momento de crecidas, que es excepcional, y eso sí que me gusta mucho el río »³⁹² (Saragosse, habitant n°7). Travaillant à la Confédération hydrographique de l'Ebre, cet habitant apprécie la vue sur le fleuve même lorsqu'il est en crue. Il montre et fait découvrir cet espace à sa soeur venue le visiter quelques jours à Saragosse.

À la lecture de ces quelques exemples, on se rend compte que la vue est mobilisée dans le discours des habitants de Saragosse de la même manière que chez les usagers palois. Il s'agit de voir le paysage, d'observer la nature, les autres usagers et également de raconter ce qui a été vu et regardé pendant les activités pratiquées autour de l'Ebre mais aussi pendant ses vacances, souvent effectuées à l'étranger. Ici rien de nouveau n'apparaît. La seule différence c'est qu'à Saragosse, les habitants ont évoqué leur expérience sensible de l'espace fluvial urbain à travers ce qu'il avait vécu et ce dont il se souvenait. Dans la mesure où ces résultats comparatifs sont à prendre avec prudence, nous préférons ne pas les retenir pour la synthèse de notre propos.

³⁹¹ « Il y a eu un détail qui m'a beaucoup plu parce que nous étions en train de nous promener un peu, et en allant vers cette place, j'ai vu vers la gauche, quelques édifices anciens qui m'ont beaucoup plu ».

³⁹² « Nous sommes allés faire un tour au-dessus de Juslibol, et nous avons fini par arriver au méandre pour voir les inondations du début d'année, en janvier. Et ensuite nous sommes arrivés au pont du Pilar et en parcourant le chemin du pont du Pilar au pont de fer, et nous avons fait un tour circulaire et alors voir le fleuve comment c'était à ce moment des crues, que c'est exceptionnel, et ça oui que cela me plaise beaucoup le fleuve ».

Des éléments développés autour de l'expérience sensible des usagers dans ce chapitre, nous retenons les points suivants :

- La vue : un sens très présent dans les deux discours –visiteurs/habitants et Pau/Saragosse- et des éléments généralement similaires
- L'audition : des habitants palois (et des visiteurs de Saragosse) qui préfèrent le silence et les bruits de la nature à ceux de la ville
- Le toucher : des habitants palois sensibles à leurs sensations corporelles. Précision que pour certains sens, comme le toucher ou l'odorat, la mise en œuvre de l'enquête à Saragosse a compliqué la mobilisation des sens des usagers.
- L'odorat : absence totale d'odeur dans le discours des usagers de Saragosse et présence importante de mauvaises odeurs dans le discours des usagers palois
- Le goût : un sens physiologique pour les usagers de Saragosse, un sens « poétique » pour les usagers palois

CONCLUSION DU CHAPITRE CINQ

D'une expérience auditive et visuelle à une expérience tactile : les nuances d'être au monde

Comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, le discours des visiteurs est plus orienté vers une sémantique et un lexique liés au sens de la vue (visible et vision), voire l'ouïe (audition) pour quelques visiteurs de Saragosse, tandis que le discours des habitants aborde plus le toucher (se baigner, contact avec le sol), l'ouïe (audition) et l'odorat (odeur agréable). On retiendra avec prudence les résultats relatifs à l'ouïe chez les visiteurs de Saragosse. En effet, seulement quatre rencontres évoquent ce sens chez les visiteurs de ce terrain et les résultats sont considérés par le test du Chi2 comme peu significatifs.

Les visiteurs ont ainsi une expérience plus visuelle (voire auditive pour Saragosse) que tactile. Les visiteurs palois sont là pour voir, pour découvrir de nouveaux lieux. La figure 58 indique les mots les plus fréquemment utilisés dans le sous-corpus « sens » du discours de ces derniers : « ville », « nature », « rivière ». Ces principaux termes ne diffèrent pas véritablement de ce nous avons montré pour l'ensemble du discours des visiteurs (nuage de mots de la synthèse par contexte d'usagers page 372-373, chapitre 4). Cependant, on retrouve aussi, les termes « pont », « passerelle » d'où il est possible d'avoir d'autres regards et perspectives de la ville et de la rivière (« eau » et « Gave » apparaissant dans les mots communs, tout comme le « château »). De plus, le terme « vue » qui lui aussi n'existait pas dans le précédent nuage de mots est comptabilisé 20 fois. Il fait référence aux vues dégagées qu'il est possible d'admirer, d'observer depuis un point précis. Les visiteurs évoquent plusieurs fois la vue depuis le Boulevard ou celle sur les Pyrénées. Suite à la balade à vélo de l'OTC, une visiteuse confie même que le panorama est différent selon le point de vue : « du boulevard des Pyrénées, vous avez une vue, mais par exemple si vous montez sur Morlaàs sur le plateau en face, vous avez encore une autre vue, plus ouverte puisque vous êtes encore plus haut, là le palais des Pyrénées on voit comme ça alors que quand vous montez à Morlaàs, c'est plus le panorama palois » (Pau, visiteur n°137). Si la vue sur les Pyrénées plaît beaucoup aux touristes, c'est néanmoins celle depuis la passerelle de Gelos, avec l'arrière-plan du château de Pau, qui revient le plus souvent (12 occurrences) dans le discours des visiteurs ; une vue qui est présente dans la séquence des photos-sonores de Pau (Photographie 38). Les photographies ci-dessous montrent la vue

depuis la passerelle de Gelos, en hiver, pendant la prise de vue de la photo-sonore et en été pendant la période des rencontres.

**Photographie 38 : Vue en hiver et en été depuis la passerelle de Gelos
(Cliché K. Leichnig, 2011, 2012)**

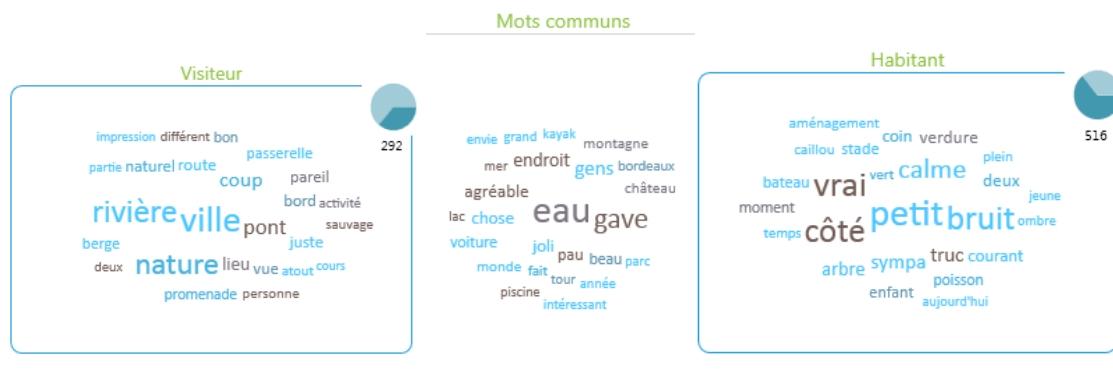


D'après ces 12 observations relevées où le mot « vue » fait référence à la passerelle de Gelos, on remarque que les visiteurs l'aiment beaucoup et la juge « belle » : « oui c'est la vue quoi sur le château de la passerelle moi je trouve ça génial [...] être sur la passerelle voir la vue qu'on a et toute la lignée d'arbres le château jusqu'au bout, c'est beau, c'est chouette » (Pau, visiteur n°48). Il s'agit aussi d'une vue associant le château d'Henri IV et la rivière : « les belles vues, c'était bien par exemple sur le pont, quand on regardait le château, les vestiges » (Pau, visiteur n°135). Bien que cette vue soit aussi un point d'arrêt de la balade à vélo de l'OTC, 6 de ces 12 observations ont été exprimées en dehors de ce contexte de visite. Une visiteuse, également ancienne paloise, nous confie qu'elle ne peut pas « cadrer » ou « localiser » la vue ou l'angle de vue qu'elle considère comme remarquable sur l'espace fluvial urbain, une vue idéale de la rivière. Pour elle, il s'agit plus d'un moment et d'une expérience intime, un peu comme être à sa « fenêtre », ou chez soi où l'on :

« je m'assoie sur une pelouse, il n'y a pas une vue pour moi, je ne peux pas vous donner de vue, c'est une vue intime, pour moi c'est-à-dire que c'est une pelouse, il doit y avoir des herbes, des deux côtés, c'est simplement une pelouse affleurante sur la berge du Gave ou avec un moment où l'eau est un peu plus, un peu moins violente, mais se mettre en tailleur, se mettre sur les berges du gave, avoir de l'autre côté des grands arbres, et se poser tout simplement se poser, oui on peut faire ça » (Pau, visiteur n°136).

Concernant les habitants, le nuage de mots révèle les mêmes principaux termes que pour la synthèse par contexte d'utilisateurs (page 372-373) : « petit », « vrai », « côté ». Même si le mot « endroit » disparaît, on retrouve toujours cette même idée de lieu ou d'espace de « verdure », quelque chose de petit et d'intime. En s'intéressant de plus près au toucher, sens qui est plus spécifique aux habitants palois, on lit les termes « courant » que l'on associe à la baignade, « caillou », « verdure », qui font référence au contact avec le sol. On retrouve aussi dans le nuage de mots des habitants, des termes spécifiques au champ lexical de l'eau. Les mots « calme » (84 occurrences) et « bruit » (112 occurrences), dont la fréquence est supérieure aux derniers termes cités, reviennent régulièrement.

Figure 58 : Nuages de mots du sous-corpus « sens » selon le type d'utilisateurs du terrain palois



« La plupart des personnes considèrent probablement la vue comme leur faculté la plus estimée et préféreraient perdre un membre ou devenir sourdes ou muettes que sacrifier la vision »³⁹³ (Tuan, 1990 : 6), même si le toucher à travers notre peau et la sensibilité de notre corps nous relie directement au monde et nous permet de distinguer la réalité de l'imaginaire (Tuan, 1990 : 8). On peut fermer les yeux, détourner le regard, mais nous avons besoin de nos bras et de nos mains pour nous boucher les oreilles et de nos vêtements pour protéger notre peau. Michel Serres écrit que « la vue souffre du mélange et de son évidence. Elle distingue plus volontiers, sépare et estime les distances ; l'œil éprouverait de la douleur au toucher. Il se protège et s'écarte. La peau souple, s'adapte en demeurant stable. [...] Elle approxime le mélange. » (Serres, 1985 : 68). Peut-être que l'œil, en tant qu'organe est plus sensible que la peau, mais il semblerait que dans le cas des

³⁹³ « Most people probably regard sight as their most valued faculty, and would rather lose a limb or become deaf or dumb than to sacrifice vision ».

usagers palois, la vue est une manière de prendre contact avec l'espace environnant sans trop se risquer. Voir, observer, regarder avant de toucher. Toucher, c'est rentrer en contact direct avec un objet. La peau sent la texture, la dureté ou la souplesse de l'herbe ou des cailloux. Elle devient intime avec l'objet touché. De plus, « quand on aime bien le ruisseau, on ne se contente pas de le regarder [...] on fait connaissance plus intime avec lui en plongeant dans son eau. On redevient tritons comme l'étaient nos ancêtres ». (Reclus, 2010 [1869] : 137). Ce qui reste surprenant concernant le toucher c'est que pour se rendre sur un lieu près des berges, il faut généralement marcher, marcher avec ses pieds. Si certains usagers évoquent la distance à effectuer, aucun ne parle des pieds et de l'expérience tactile de parcourir l'espace. Seule une visiteuse de Nice, préférant les chemins montagneux plus escarpés, a précisé en avoir marre de marcher à plat : « mais un peu long parce que c'était tout plat, et que du coup, ah un moment j'en ai eu marre de marcher à plat, à côté du cours d'eau » (Pau, visiteur n°130). Rien n'évoque véritablement l'expérience tactile liée aux pieds. La peau des pieds protégée par des chaussures souvent ouvertes en été n'est jamais vraiment en contact avec le sol. Dans les rencontres les pieds sont mentionnés, mais ils supposent d'être nus. Ce n'est qu'arrivé à destination quand l'utilisateur enlève les chaussures le protégeant, qu'il prend le risque de toucher et où l'expérience tactile commence. Peut-être devrions-nous alors repenser notre manière d'entrer en contact avec le monde et d'être au monde ?

Ainsi l'expérience visuelle des visiteurs est pour nous moins intime que l'expérience tactile, voire olfactive des habitants³⁹⁴. Peut-être aussi parce que ces derniers connaissent souvent mieux l'espace fluvial urbain. Concernant l'ouïe présente dans les discours des habitants palois et également présente dans le discours des visiteurs de Saragosse, elle possède ici un peu une place de l'entre-deux dans cette façon d'être au monde. En se positionnant de manière fictive sur une échelle du degré d'intimité, « écouter » est à la fois une expérience s'approchant de celle du toucher puisque le son entre dans le corps par les oreilles et que pour se protéger des nuisances il faut se les boucher. Mais c'est également une expérience dont le degré d'intimité est aussi « restreint » ou « faible » que quand il s'agit de voir ou regarder. En effet, selon le degré de décibels, outre le fait d'être perturbé et dérangé, l'utilisateur ne se risque pas à grand-chose en écoutant.

³⁹⁴ Rappelons ici les travaux d'Edward T. Hall mentionnés par Jan Gehl (2010) séparant les récepteurs à distance des récepteurs immédiats.

CHAPITRE SIX

CONNAÎTRE LA PLACE DE L'ESPACE FLUVIAL EN VILLE POUR ENRICHIR LE PROJET URBAIN

Ce chapitre vise à mieux connaître la place de l'espace fluvial en milieu urbain ou autrement dit la place de la nature en ville. Il ne s'agit pas de s'interroger directement sur les politiques environnementales ou l'aménagement urbain/territorial ni d'étudier le point de vue des élus ou des techniciens (Clarimont, Leichnig, 2014) mais de saisir la place de l'espace fluvial urbain dans l'expérience et dans la pratique des usagers. Rappelons que la connaissance de l'expérience permet de savoir quelle est la demande sociale de nature en ville. Nous pensons que postérieurement cette connaissance est susceptible de nourrir et d'enrichir le projet urbain, notamment pour orienter les choix d'aménagements et pour s'inscrire dans une ville verte et participative. Comment sont évoqués le cours d'eau et la nature dans le discours des usagers ? Que représentent-ils ? À quoi cela renvoie-t-il ? Quelle(s) forme(s) doit prendre l'espace fluvial pour qu'il soit apprécié et prisé par les usagers ?

Pour cela, nous nous intéressons à l'expérience sensible des usagers sur cet espace singulier. Il s'agit ici non plus d'appréhender l'expérience sensible pour elle-même, mais d'interroger la relation existante entre l'usager et la nature de manière générale, et plus spécifiquement son rapport au cours d'eau. Plus que comprendre le lien qui relie l'homme à ce qui l'entoure, c'est-à-dire saisir son rapport sensible au monde, on tente ici d'appréhender la relation homme-espace fluvial urbain. Dans ce chapitre, cette relation est à concevoir comme une forme d'interaction. L'homme a une certaine emprise sur la nature, il peut notamment la transformer, la maîtriser, d'autant plus lorsqu'il est en milieu urbain. Toutefois, la nature, en particulier le cours d'eau, a elle aussi une forme d'influence sur l'homme, sur ses pratiques et sur les représentations qu'il a de son milieu. C'est un élément vivant capable de reprendre ses droits et sa place dans le milieu urbain. On pense ici notamment aux crues qui ont un effet dévastateur. Selon le discours des usagers, il faudra également saisir le rapport homme-nature dans un sens spécifique. Certains entendent l'homme comme un être de nature tandis que pour d'autres, l'homme est un être hors de la nature.

Comme le contenu des rencontres auprès des usagers est très riche et qu'il n'est pas possible de tout développer, le choix a été fait de se focaliser sur quelques éléments clés de cette relation homme-espace fluvial urbain. Avant de traiter des formes de nature-urbaine prisées ou non des usagers ainsi que les représentations que ces derniers ont de celle-ci, il est apparu nécessaire de saisir la façon dont les visiteurs et les habitants évoquent et abordent la nature dans leur discours, en nous focalisant plus particulièrement sur le cours d'eau.

Avant de développer les trois points principaux de ce chapitre, revenons sur le contexte de quelques entretiens qui tendent à influencer une partie des résultats, une influence dont nous sommes consciente et que nous assumons. De par les difficultés de la mise en œuvre de la méthode d'enquête sur le terrain de Saragosse, certains habitants ont été rencontrés par du bouche-à-oreille. Ainsi, sur les 16 habitants ayant participé à l'enquête, trois travaillent à la Confédération hydrographique de l'Ebre dont un au service de la planification hydrologique. Cinq font partie d'un groupe d'amis de randonnée. Ils vont régulièrement faire des marches dans les Pyrénées. Enfin, deux habitants interrogés font partie des marches « Parque con Corazón », des marches journalières au bord de l'Ebre incitant les personnes, notamment les retraités, à faire de l'exercice. Ces contextes tendent ainsi à influencer les résultats. À titre d'exemple, certains ont une expertise plus pointue sur le fleuve et sur l'hydrologie, d'autres sont plus sensibles à la protection de la nature en générale et l'évoqueront avec plus d'aisance et de facilité que d'autres. Ce n'est donc pas représentatif de ce que l'ensemble des usagers pourrait (res)sentir ou penser. Toutefois, ce n'est pas la représentativité qui est recherchée ici et nous considérons que ces résultats, parfois à prendre avec précaution, viennent enrichir la réflexion développée sur la place de l'espace fluvial urbain en ville. Bien que parfois expertes ou ayant une sensibilité plus développée, ces personnes rencontrées sont elles aussi des usagers de l'espace fluvial.

1. Une nature (urbaine) méconnue malgré l'intérêt qui lui est porté

Ce qui est apparu surprenant lors des rencontres concernant la dimension naturelle, c'est qu'elle est omniprésente dans les discours, en témoigne les 2120 observations que représentent le sous-corpus « nature » (le corpus Pau-Saragosse compte 4271 observations). Mais comment sont abordées les questions de nature en ville ? Comment est évoqué l'espace fluvial urbain ? Nous allons voir que si le vocabulaire employé pour aborder les questions relatives à l'espace fluvial urbain est peu riche et peu diversifié, ce n'est pas pour autant les usagers ne portent pas d'intérêt au cours d'eau. En effet, ils lui accordent de l'importance et sont en demande de nature, cette dernière est aussi source de réflexivité.

1.1 Pauvreté du vocabulaire et quasi-absence des termes institutionnels pour évoquer la nature en ville

Pour aborder la dimension naturelle, la majorité des usagers a souvent recours à un vocabulaire général et imprécis. De plus, les usagers ont tendance à répéter ce même vocabulaire tout au long de leur propos. Un grand-père palois se promenant avec son petit-fils au Stade d'eaux-vives confie qu'il aime tout dans la nature. En lui demandant de préciser sa pensée, il répond : « j'aime bien, ce n'est pas une réponse, mais j'aime bien la nature, j'adore la nature. [Il faut qu'elle soit] ah un peu verte quand même, avec de l'ombre, des feuillages, des palmiers, voilà » (Pau, habitant n°74). Sans vraiment le dire de cette manière, ce grand-père aime les arbres et la végétation : le vert, l'ombre, les feuilles... Il cite d'ailleurs comme exemple d'arbre, le palmier. Peu commun pour la région du sud-ouest, on en trouve à Pau tout le long du Boulevard des Pyrénées et très peu voire rarement sur les berges du Gave de Pau, un paradoxe pour un usager qui confiera plus tard ne pas aimer la nature en ville, car trop polluée...

Pour donner, un autre exemple d'un vocabulaire peu précis, une femme nous explique que pour elle, la nature « c'est un havre de paix, et la sérénité, le calme, on oublie pas mal de choses, on profite au max, on s'en met plein la vue et on apprécie ». La nature c'est prendre du plaisir et profiter du calme. Mais c'est comment et de quoi parle-t-on exactement ? En lui demandant de préciser son propos, elle poursuit : « ah oui pour moi c'est de la nature, il y a de l'herbe, des arbres, de l'eau qui coule, moi ça fait partie de la nature » (Pau, habitant n°57). Pour ces deux habitants, la végétation et la flore composent la nature. La dimension

aquatique qui comme on va le voir est très présente dans les discours, en fait également partie, mais n'est mentionnée que pour cette deuxième rencontre.

1.1.1 Un champ lexical sur la nature peu diversifié

Malgré la richesse des propos et de ce que la nature apporte aux usagers -paix, repos et simplicité, etc.- le vocabulaire employé pour définir la nature reste globalement d'un niveau familier ou courant. On observe ce constat sur l'ensemble des discours des usagers avec toutefois plusieurs exceptions comme nous le verrons plus loin. Comme le nuage de mots du sous-corpus « nature » l'illustre (Figure 59), les termes relatifs à la nature sont communs, quotidiens, voire ordinaires. Rappelons que ce nuage de mots offre « une vision générale du corpus analysé » (Le Sphinx développement, 2014 : 255) et qu'il ne fait apparaître que les termes les plus fréquemment employés. Les exceptions dont nous reparlerons plus loin, c'est-à-dire le vocabulaire appartenant à un registre plus soutenu ou technique, étant numériquement plus faibles ne peuvent donc apparaître sur ce nuage de mots.

Outre la dimension aquatique/fluide- canal (54 occurrences), courant (61) cours (102), Ebre (134), Gave (730), rivière/fleuve (1009), eau (1194)- qui domine largement et qui fait l'objet d'une autre sous-partie, on retrouve sept autres thématiques sur ce nuage de mots (carré vert) :

- La faune : chien (55) oiseau (64), pêche (72), poisson (90)
- La flore : arbre (161)
- La description de la nature : vert (56), sauvage (121), naturel (144), nature (309)
- Le cours d'eau (autre que les fluides) : rive (77), bord (108), berge (202)
- Les termes considérés comme synonyme de la localisation : lieu (84), coin (103), site (108), zone (236), endroit (339)
- Les termes permettant d'aborder la nature sous un autre angle : paysage (55), espace (61), environnement (68) parc (134)
- Les autres formes de nature : lac (77), plage (84), mer (155), montagne (215)

De manière assez surprenante, parmi les animaux cités on retrouve un animal domestique, le chien, et deux catégories d'animaux, les oiseaux et les poissons. Le nuage de mots ne laisse pas apparaître des noms d'espèces trop peu employés par les usagers. Sont ainsi absents la truite, le saumon, le ragondin, le héron, l'aigrette, le cormoran, etc. Même le terme canard pourtant très présent sur les berges des deux cours d'eau et souvent mentionné par les usagers n'apparaît pas. Si le terme « oiseau » a été évoqué tant dans les entretiens palois que ceux de Saragosse, le « chien » en revanche, a plus été cité par les habitants de Pau. Ce résultat s'explique par le fait que nous n'avons pas pu rencontrer d'habitants de Saragosse possédant un chien et se promenant sur les berges. Toutefois, les observations de terrain ont montré que cet animal domestique est très présent sur les rives des deux terrains. Notons que sur les 55 occurrences du mot « chien », un seul usager mentionne la race : un lévrier. Concernant les oiseaux, il est aussi important de rappeler que cinq habitants de Saragosse appartiennent à un groupe de randonnée dont un des membres est un passionné d'ornithologie.

Le seul élément faisant référence à la flore dans le nuage de mot est l'arbre. La « saligue » (11 occurrences) ou le « soto » (17 occurrences) bien que cités dans les entretiens, ne sont pas assez mentionnés pour apparaître dans le nuage de mots, tous comme d'autres espèces d'arbres ou de plantes. Les références en la matière sont d'ailleurs très pauvres. À titre d'exemple, le terme « saule » qui a donné le nom à la saligue n'est mentionné qu'une seule fois en référence à une promenade dans la Marne. Les usagers n'ont jamais cité le saule pour se référer aux rives paloises.

Pour compléter ces informations, nous avons croisé chacune des variables « faune » et « flore » avec les terrains (Tableau de 35 à 38). Pour la faune, on retrouve les mêmes tendances que celles expliquées précédemment. Les usagers palois ont plus évoqué les mammifères et les poissons tandis que les usagers de Saragosse ont plus mentionné les oiseaux et le terme « animal » en général. Rappelons que nous n'avons rencontré aucun pêcheur sur le terrain de Saragosse à l'inverse de Pau où cinq pêcheurs parfois des non professionnels ont participé à l'enquête.

Tableau 35 : Nombre d'observations de la « faune » selon les « terrains »

	« Animaux »/ « Faune »	Mammifères	Oiseaux	Insectes	Poissons
Usagers palois	23	73	40	20	114
Usagers de Saragosse	17	7	28	4	23

Tableau 36 : Croisement des variables « faune » et « terrain » (test du chi2)³⁹⁵

	« Animaux »/ « Faune »	Mammifères	Oiseaux	Insectes	Poissons
Usagers palois	---	+++	---		++
Usagers de Saragosse	+++	---	+++		--

Concernant la flore, les usagers palois ont plus évoqué les arbres/fruits et les fleurs/herbes tandis que les usagers de Saragosse ont plus mentionné la flore. Ils ont notamment utilisé les termes « bois » (sotos), « végétation », « verdure » et « zone potagère » (huerta) regroupés ici autour du mot botanique.

Tableau 37 : Nombre d'observations de la « flore » selon les « terrains »

	Botanique	Arbres/fruits	Fleurs/herbes
Usagers palois	85	152	77
Usagers de Saragosse	68	40	15

Tableau 38 : Croisement des variables « flore » et « terrain » (test du chi2)³⁹⁶

	Botanique	Arbres/fruits	Fleurs/herbes
Usagers palois	---	+++	+++
Usagers de Saragosse	+++	---	---

Légende des tableaux :Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Dans le nuage de mots, la nature est décrite par les adjectifs « sauvage », « vert » et « naturel », une liste assez réduite. Concernant les autres façons de parler de la nature ou de la circonscrire et de la situer, on retrouve les mots : « parc », « espace », « paysage », « environnement » et aussi « site », « lieu », « endroit », « coin », « zone ». Sans nous attarder sur tous ces termes, nous nous sommes intéressée à la façon dont certains d'entre eux sont mobilisés dans le discours des usagers.

De manière générale, le « parc » fait référence à un espace de détente, de loisirs qui permet de profiter d'un moment agréable. À la différence, des « espaces verts » qu'il y a, qui « existent », les usagers « vont » au « parc ». Le « paysage » est quelque chose que l'on « voit » que l'on « admire », c'est ce qu'il y a autour de soi, le cadre. Il est souvent considéré

³⁹⁵ p-value = < 0,01 ; Khi2 = 34,33 ; ddl = 4,00 (La relation est très significative).

³⁹⁶ p-value = < 0,01 ; Khi2 = 31,55 ; ddl = 2,00 (La relation est très significative)

comme « beau », rarement décrit comme « esthétique ». Le paysage peut être « le même qu'ailleurs » ou aussi ce qui dépayse, qui offre un lieu et un cadre « différent » de ce que l'on a l'habitude de voir, comme pendant les vacances. Parfois associé au terme « environnement », le paysage peut être « saccagé » ou « détérioré » par l'homme selon certains usagers. Terme très polysémique, « environnement » peut être entendu comme le synonyme de cadre, c'est-à-dire de ce qui environne, de ce qu'il y a autour de soi, mais aussi celui de lieu : « changer d'environnement ». Pour d'autres, « environnement » remplace les termes écologie et nature : « il faut le garder sauvage l'environnement » (Pau, habitant n°106) ou « le fait d'être déjà dans un environnement où il y a un peu d'ombre, avec les arbres, la verdure, ça décompresse quoi » (Pau, habitant n°35). Dans cette acception, l'environnement doit être « respecté ». Parfois, il est considéré comme appartenant à l'utilisateur, « mon environnement », parfois il s'agit de « l'environnement de la rivière ». Si dans le discours des usagers, l'environnement semble avant tout être « naturel », ces derniers l'évoquent aussi dans un contexte « urbain ». Enfin, le terme « espace » est entendu soit comme quelque chose offrant de la « place », du vide –on trouve ici l'idée de liberté- soit comme un lieu spécifique permettant notamment la pratique d'une activité. Qualifié tantôt de « public », d'« aménagé », d'« artificiel », ce terme est également associé à la nature. On le trouve dans le corpus de Saragosse à travers les expressions « espace fluvial » et « espace de la rivière » et dans le corpus palois à travers « espace naturel ».

Les termes de la dernière thématique du nuage de mots se référant à d'autres formes de nature (mer, plage, etc.) ont généralement un lien avec la dernière partie de l'entretien portant sur les espaces fluviaux en ville et les lieux de destination, à l'exception de la « montagne » souvent évoquée comme élément de comparaison avec l'espace fluvial. À ce titre, les berges de Billère et de Jurançon constituent « un ailleurs compensatoire » (Bourguet et al., 1991 ; Bourdeau, 2003) pour les usagers ne pouvant ou ne voulant se rendre en montagne (Clarimont, Leichnig, 2014).

Le nuage de mots ne contient pas seulement des termes relatifs à la nature. L'aménagement/la ville et la vie humaine sont également présents (souligné en trait bleu et entouré d'un carré orange). Parmi le champ lexical de l'aménagement et de la ville, les termes les plus représentés sont : « aménagé », « château », « ville », « Bordeaux », « Pau », « Toulouse », « voiture », « promenade », « tour » (dans le sens de faire un tour), « pont », « aménagement », « vélo », « propre » (certaines occurrences de cet adjectif renvoient à l'idée de l'aménagement entretenu et à la saleté), « activité », « route », « bateau » (dans le

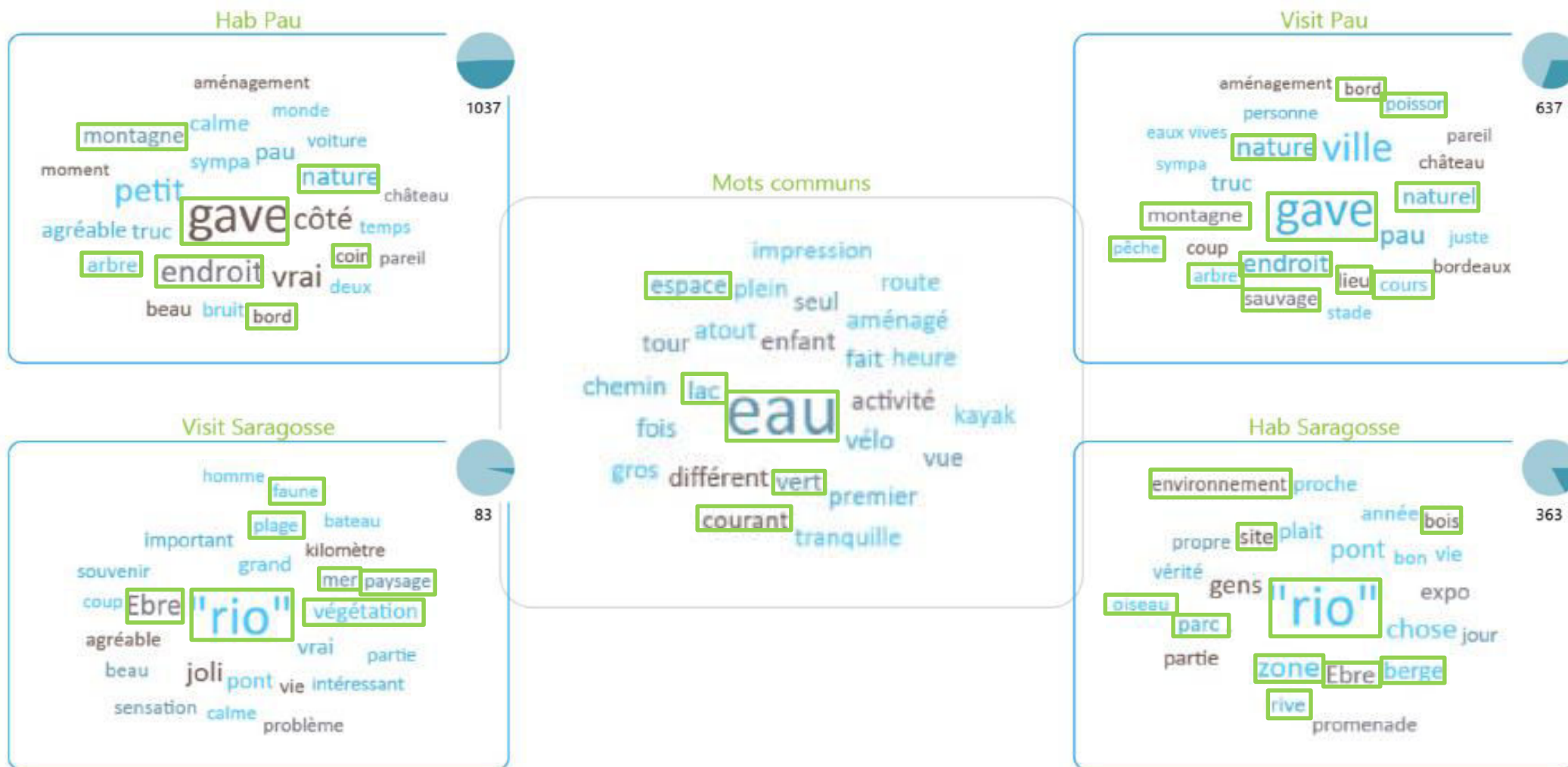
sens de kayak ou de croisière) et « chemin ». Notons que si Bordeaux et Toulouse sont des villes cités à cause des photos-sonores, Saragosse est absente du nuage de mots. On peut également associer à ce premier champ lexical, « stade », « eaux-vives » et « expo » dans la mesure où ils font tous référence à un aménagement ou un équipement sportif. Plus réduit, le champ lexical de la vie humaine se compose lui de : « personne », « monde », « vie », « gens », « enfant ». Enfin, les substantifs « truc » et « chose » qui désignent « ce que l'on ne peut ou ne veut nommer »³⁹⁷ sont présents respectivement 187 et 389 fois dans le discours de l'ensemble des usagers, à Pau comme à Saragosse. De manière générale, ces termes remplacent un vocabulaire plus pointu que l'utilisateur n'arrive pas à formuler.

Globalement le nuage de mots du sous-corpus « nature » confirme la pauvreté du vocabulaire utilisé par les usagers. Si la dimension aquatique-fluide est très présente, ce n'est pas le cas de la faune, de la flore ou d'autres éléments pouvant venir décrire ce que représente la nature pour les usagers.

Il faut dire aussi que c'est « compliqué ». En effet, un québécois séjournant à Pau expliquant qu'il aime sur les berges de Jurançon le cours d'eau, le bruit et le mouvement qu'il produit, n'arrive ensuite pas à exprimer ce qu'est la nature, car « c'est une réponse très compliquée, la nature étant très complexe ». Toutefois, il avoue que « la nature c'est tout ce qui est vivant, on fait partie de la nature, qu'on le veuille ou non [...] les arbres, le gazon, tout, le seul endroit où on ne trouve pas la nature c'est en ville avec le béton et l'asphalte, mais sinon la nature est de partout il suffit de savoir la voir et l'apprécier » (Pau, visiteur n°54). La nature est décrite ici d'une part par les éléments qui la composent et d'autre part par une opposition à la ville, à l'urbain. Peut-être aussi que la nature est ce que l'on apprécie par opposition à ce qui déplaît, comme la ville ou l'urbain. Il est vrai que la question de la nature est complexe et que la décrire revient aussi à la définir, alors il est difficile d'en parler. Tout comme pour le concept d'expérience, la façon dont on conçoit la nature est aussi personnelle et propre à chacun. Certains usagers la définissent par le vert, les arbres et les feuilles, ce qui environne l'homme et le protège parfois des aléas climatiques, comme dans l'exemple du grand-père, d'autres en revanche auront une vision plus large et éco-centrée, comme dans le propos du visiteur québécois.

³⁹⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/truc> consulté le 24 août 2015

Figure 60 : Nuage de mots du sous-corpus « nature selon les usagers



Pour pousser un peu plus loin la réflexion sur le vocabulaire relatif à la nature, nous avons analysé un second nuage de mots fruit d'une analyse par contexte portant sur le type d'usagers (habitants et visiteurs des deux terrains) (Figure 60). On constate par rapport au nuage de mots précédent, l'existence des mêmes grandes catégories de champ lexical : la nature, qui domine bien évidemment avec comme dimension principale le cours d'eau, l'aménagement/la ville et la vie humaine. La dimension aquatique est toujours très présente, mais plus chez les visiteurs palois et les habitants de Saragosse : « bord » (36 occurrences), « rive » (54), « cours » (52) « berge » (95). On retrouve aussi les termes « truc » et « chose », plus spécifiques aux habitants et aux visiteurs palois ainsi que deux substantifs renvoyant aux sens : « bruit » (78) chez les habitants palois et « vue » (64) pour les mots communs ; substantifs déjà existants dans le nuage de mots précédent.

Si dans le discours palois de nombreux termes relatifs à la nature se recoupent entre habitants et visiteurs – endroit, bord, arbre, montagne, Gave, nature-, dans le discours de Saragosse, seuls « río »³⁹⁸ (619 occurrences) et « Ebre » (69) apparaissent chez l'ensemble des usagers. La seule différence avec le précédent nuage de mots, est l'apparition de trois substantifs dans le discours des usagers de Saragosse : « végétation » (14 occurrences), « faune » (5) et « bois » (31) désignant ici le « soto ». Ces derniers éléments sont un plus précis comparés au reste du vocabulaire mobilisé par les usagers, même s'il s'agit là encore d'un registre de langue courante.

Bien que pauvre, usuel et relevant d'un registre de langue courant et du quotidien, les usagers utilisent le vocabulaire recensé pour aborder et décrire la nature. Dans leur discours, ces termes -qu'il s'agisse de la dimension aquatique ou celle de la faune et de la flore, etc. - représentent et symbolisent la nature. Certains éléments sont de par leur omniprésence dans les discours « des objets naturels par excellence » (Clergeau, 2007 : 33), comme l'arbre pour la flore ou les oiseaux pour la faune. Attention, ce n'est pas pour autant que si les usagers avaient dû choisir un seul élément représentatif la nature, qu'ils les auraient forcément retenus. De plus, bien que les usagers aient recours au même vocabulaire, ils n'apprécient pas nécessairement la même forme de nature, dans la mesure où « le sens donné n'est pas [nécessairement] le même » (Clergeau, 2007 : 33).

³⁹⁸ Comme le terme « río » fait ici à la fois référence à la rivière et au fleuve, nous avons préféré laissé le terme dans sa version d'origine.

1.1.2 Un vocabulaire institutionnel peu présent

Comme les usagers utilisent un vocabulaire peu précis, nous nous sommes demandée si au-delà de ce qui apparaît avec le nuage de mots, ils employaient et/ou s'étaient approprié le vocabulaire institutionnel pour évoquer la nature en ville et l'espace fluvial urbain (Tableau 39). Pour cela, nous avons repris et listé les termes institutionnels étudiés dans la première partie de la thèse et nous les avons comparés à ceux présents dans les discours des usagers.

Tableau 398 : Occurrences du vocabulaire institutionnel

Termes	Occurrences corpus Pau	Occurrences corpus Saragosse
Biocénose	1	-
Biodiversité	1	2
Conserver	10	1
Écologie	3	-
Écologique	9	
Écosystème	-	1
Environnement naturel	-	1
Environnemental	2	3
Espace vert	5	2
Habitat	-	2
Jardin (dont jardin collectif)	32	10
Jardin public	1	-
Parc écologique/Parc urbain	1 + 1 (référence à Bayonne-Anglet)	-
Protection/conservation	-	2
Protéger	12	4
Trame (urbaine)	-	6
Voie verte – anneau vert	3	-

Le tableau ci-dessus qui recense les occurrences de termes institutionnels relevés dans les corpus de Pau et de Saragosse indique que les usagers ont rarement usé de ce vocabulaire pour s'exprimer. Les verbes « conserver » et « protéger » présents 10 et 12 fois montrent que l'idée de protection de la nature est effectivement évoquée. Toutefois, les termes « écologie », « écosystème » et « biodiversité » pourtant entrés dans le vocabulaire courant et devenu à la mode sont très peu employés. « Développement durable » n'est même pas cité tout comme les termes relatifs aux zonages ou aux périmètres de protection. Seuls deux habitants de Saragosse se référant au lieu de vie d'animaux ont mentionné le terme d'habitat. Si le projet de parc à Anglet est mentionné rapidement et de manière vague et imprécise par un visiteur et un habitant palois, le projet du « Parc Naturel Urbain palois » est lui totalement inexistant. Enfin, le terme de « voie verte » revient seulement trois fois dans le discours des usagers palois, ce qui est assez surprenant puisqu'une nouvelle

portion a été ouverte entre Billère et Laroin en 2010 et a été très médiatisée, encore plus après que la crue de 2013 en ait emporté une partie. Une lecture plus attentive montre toutefois que quelques usagers y font référence à plusieurs reprises. En réalité, ils l'évoquent sous le terme de « piste cyclable » ou de « chemin » longeant le Gave ou encore du « nouveau sentier qui est goudronné, par les bois, depuis le restaurant au Bord de l'eau » (Pau, habitant n°38).

On est ici plus dans une description personnelle dont le terme clé varie selon l'utilisateur que dans l'appropriation d'un vocabulaire institutionnel précis renvoyant à un aménagement située sur des espaces aux forts enjeux environnementaux.

1.1.3 Méconnaissance et/ou non-appropriation de la nature ?

Comment expliquer la pauvreté du vocabulaire et la quasi-absence des termes institutionnels pour aborder les questions de nature ? Il convient de rappeler que l'échange des rencontres s'est effectué de manière orale et non de manière manuscrite, l'idée étant de recueillir la parole des usagers de manière spontanée. Cet élément vient alors en partie expliquer ce résultat.

Une autre hypothèse conviendrait que les usagers ne se sont pas appropriés les termes institutionnels trop complexes et difficiles à distinguer de par leur promiscuité. Il existerait également une forme de méconnaissance vis-à-vis de la nature en général ainsi que des espèces (endémiques) situées sur l'espace fluvial urbain. À titre d'exemple, lors d'une sortie en kayak, le guide-accompagnateur a appris à une visiteuse paloise à reconnaître la saponaire, une plante qui lorsqu'elle est frottée dans l'eau crée de la mousse. Ne pouvant se rappeler de ce terme dont elle n'a pas l'habitude, la visiteuse l'a renommé « plante qui fait le savon » (Pau, visiteur n°119). Cette même hypothèse portant sur la méconnaissance ou la non-appropriation du vocabulaire « naturel » pourrait être formulée d'une autre manière. Existe-t-il assez d'espèces diversifiées et en nombre suffisant sur l'espace fluvial urbain pour qu'elles puissent être observées relativement souvent par les usagers ? Et ces derniers ont-ils accès aux espaces où se situent ces espèces ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces interrogations à l'exception du Parc Métropolitain de l'eau à Saragosse où les « indicateurs [de SEO / Birdlife³⁹⁹] montrent qu'il s'agit d'un écosystème très appauvri »⁴⁰⁰. Selon le délégué territorial⁴⁰¹, la

³⁹⁹ La Société espagnole d'ornithologie fait partie de Birdlife international.

⁴⁰⁰ Entretien Luis Tirado, délégué territorial de SEO / Birdlife (28/11/2013)

⁴⁰¹ Délégué territorial de la Société espagnole d'ornithologie, voir chapitre 3.

configuration du Parc qui ne permet pas en outre la création d'îlots de biodiversité, ralentit l'appropriation de la faune et de la flore, en comparaison à d'autres sites.

Si aucune réponse ne peut être apportée pour Pau ou pour l'ensemble de l'espace fluvial de Saragosse, il est néanmoins nécessaire de préciser que Vizyova (1986) a démontré que la taille des espaces verts a une incidence sur la diversité des animaux d'une ville (Certu, 2009 : 83). Par ailleurs, les mammifères, les reptiles et les amphibiens sont plus dépendants « du degré d'isolement et de l'exiguïté des espaces verts urbains » tandis que les oiseaux, « plus mobiles, réagissent plutôt au pourcentage de recouvrement de la couverture végétale » (Certu, 2009 : 83). On suppose alors que pouvant observer plus d'oiseaux que de reptiles ou de mammifères (autre que le chien), les usagers les ont plus évoqués dans leurs discours, « oubliant » ainsi l'existence d'autres espèces sur l'espace fluvial urbain. Il aurait été intéressant de poursuivre dans cette voie afin de démontrer ou non une corrélation entre la pauvreté du vocabulaire dans le discours des usagers et le manque de diversité des espèces animales sur l'espace fluvial urbain. Cette hypothèse devrait être vérifiée à travers de futures recherches.

Enfin, une dernière hypothèse voudrait que certains usagers aient un vocabulaire plus pointu sur certaines thématiques liées à la nature –on pense notamment à l'ichtyologie, à l'ornithologie ou aux sports d'eaux-vives etc.-, mais ne se seraient pas confiés lors de l'entretien jugeant qu'ils ne s'adressaient pas à une experte de leur domaine, une façon aussi peut-être de ne pas étaler outre mesure leurs connaissances, une forme de pudeur, comme s'il n'était pas nécessaire de montrer son savoir lorsque la situation ne la requiert pas.

Cette dernière hypothèse nous amène à nuancer sensiblement notre propos concernant la pauvreté du vocabulaire utilisé. En effet, la pratique régulière d'une activité ou d'une passion en lien avec la nature permet à certains usagers de s'ouvrir et de s'approprier un vocabulaire un peu plus technique. C'est le cas notamment des pêcheurs et des kayakistes rencontrés. La figure ci-dessous (61) est une analyse par contexte du sous-corpus « nature » basée sur les activités des usagers. Seules les deux catégories ayant fourni des résultats significatifs ont été retenues, les promeneurs, les personnes se reposant, observant ou prenant le soleil, les cyclistes et les coureurs ont donc été exclus. Comme le contenu de ce nuage de mots est globalement similaire au précédent –thème de la nature très présent dont la dimension aquatique, etc.- nous nous intéressons ici qu'aux différences avec les précédents nuages de mots et au vocabulaire plus spécifique lié à la pratique.

Chez les pêcheurs (cinq rencontres), deux seuls nouveaux termes liés à la nature apparaissent, une espèce de poisson, la truite (24 occurrences), et l'adjectif « gros » (12 occurrences). Ce dernier est en réalité omniprésent dans le discours d'un pêcheur. Bien que la taille fasse partie des critères de réglementation -tout poisson pêché n'ayant pas atteint la taille minimum selon la réglementation doit être relâché-, dans le discours de ce pêcheur, l'adjectif est source d'émotion : « l'excitation [...] je suis excité [...] ça dépend aussi, je pense que le moment où on a le plus d'adrénaline c'est quand on voit qu'il y a un gros poisson » (Pau, habitant N° 96). Pour attraper un poisson il faut le « mériter », sa capture d'autant plus lorsqu'il est gros, est donc source de plaisir et de satisfaction. Il existe un rapport assez animal, de dominant à dominé qui s'établit entre ce pêcheur et les poissons : « les truites sauvages sont beaucoup plus puissantes et nerveuses », c'est donc une forme de fierté d'en attraper une. Même si le nuage de mot ne les laisse pas apparaître, les pêcheurs ont également évoqué les souches des truites -fario- et la truite arc-en-ciel, ainsi que quelques techniques de pêche comme la pêche à la mouche.

Chez les kayakistes en revanche, plusieurs nouveaux substantifs et un adjectif émergent. On trouve d'une part des éléments de nature qui en apparence ne sont pas directement liés à la pratique du kayak : « forêt » (11 occurrences) et « caillou » (10 occurrences). Le premier se réfère à la partie du Gave située au niveau de la passerelle de Gelos, à la sortie du stade d'eaux-vives : « quand vous sortez du stade d'eaux vives, vous êtes au milieu de la forêt, on dirait pas comme ça, les berges sont pas très grandes, mais de chaque côté [...] c'est plein d'arbres, et derrière la gare, à un moment donné il y a des bambous, pleins de bambous, pleins d'arbres, et jusqu'à ce qu'on arrive à la gare, on a l'impression d'être au milieu d'une forêt » (Pau, habitant n°118). Même si cette partie du Gave n'a rien avoir avec une forêt -notons que la forêt est en réalité la saligue et qu'elle est située en plein centre urbain-, ce kayakiste à la sensation de se retrouver sur un cours d'eau en montagne, isolée du monde et en pleine nature. Le terme « forêt » évoque d'ailleurs plus une nature que l'on trouve en montagne qu'une nature située en milieu urbain. Le caillou lui renvoie aux galets du Gave « qui changent d'un samedi à l'autre parce qu'en fonction » des conditions météorologiques le cours d'eau évolue (Pau, habitant n°117). Abordé à plusieurs reprises dans le chapitre précédent, nous ne développerons pas plus sur ce terme.

D'autre part, on recense à partir de ce nuage de mots des termes plus techniques liés à la pratique de sport d'eaux-vives : « descente » (21 occurrences), « vague » (13) et « fort » (13). Ils font tous référence au cours d'eau, à sa force, son écoulement, sa forme. Les kayakistes n'ont cependant pas employé l'adjectif « fort » pour décrire la puissance de

l'eau, ce sont les usagers moins réguliers ayant descendu le Gave en rafting dans le cadre des journées PNU qui l'ont mentionné. En revanche, on constate l'inverse pour le terme « vague » : « je n'y arrive pas à surfer des vagues voilà et quand j'y arrive à en surfer une, ça fait vouuuuu ça fait le bateau qui part et qui glisse donc il y en a qui serait plus doué que moi pour parler de ça » (Pau, habitant n°118). Le kayak et le canoé étant des sports de glisse, le même vocabulaire que pour le surf est parfois employé par les pratiquants assez expérimentés pour s'exprimer. Si les uns évoquent la forme de la rivière, les autres abordent sa puissance.

Ainsi, chez les pêcheurs ou les kayakistes le vocabulaire utilisé est parfois plus pointu. Si ces pratiquants ont un vocabulaire « sur la nature » plus technique dû à leur pratique, cette dernière leur permet également d'être en contact avec l'espace fluvial et de mieux le connaître. Lors des rencontres sur les deux terrains, seuls trois usagers ont énuméré plusieurs animaux qu'ils pouvaient observer sur les berges. Tous habitants de Pau ou de Saragosse, ils se reposent ou sont coureurs ou kayakistes : « quand on descend une rivière, il y a des rapides où il faut être concentré [...] après il y a toujours du calme [...] on voit une faune, des oiseaux, des canards [...] des aigrettes, des hérons [...] des poules d'eau, des ratons laveurs, des poissons » (Pau, habitant n°118). L'énumération de cette faune cherche à montrer ici les richesses qu'il est possible d'observer en milieu « naturel » lorsqu'on sait prendre le temps.

Figure 61 : Nuage de mots du sous-corpus « nature » selon les pratiques des usagers : la pêche et le kayak



On ne saurait ainsi nuancer notre argumentation sans établir la liste des termes plus précis liés à la nature dont les quelques rares usagers se sont servis pour développer leur propos. Comme il n'est pas possible de tout répertorier, nous avons focalisé notre attention sur la faune et la flore (Tableau 40). Rappelons que plus de rencontres ont été réalisées à Pau qu'à Saragosse, ce qui explique le nombre d'occurrences plus élevé dans la première colonne du tableau.

Tableau 40 : Occurrences des termes plus précis liés à la faune et à la flore⁴⁰²

Termes	Occurrences corpus de Pau	Occurrences corpus de Saragosse
Biche, cerf, sanglier, chevreuil	1 (lien avec la chasse)	-
Cheval	7 (lien centre équestre, haras)	-
Vache, lapin	2	5
Taupe, raton laveur	1	-
Ragondin	4	-
Rat	3	-
Canard	12	8
Aigrette/garzette	4	-
Héron	8	2
Poule d'eau, Martin-pêcheur	1	-
Mouette	-	6
Papillon	2	4
Cormoran	-	3
Truite	32	-
Saumon	6	-
Garbon	1	-
Sirule glane	-	2
Pesquit	2	-
Margaritifera	-	1
Grenouille	-	4
Mouche	19	3
Larve d'eau + asticot,	2 + 3	-
Lézard, bourdon, têtard	1	-
Moustique	4	-
Fourmi, écrevisse	2 et 4	-
Forêt	24	-
Tronc + souche	13 + 8	1
Verdure, végétal/végétaux	60	1
Champignon	3	-
Algue	2	3
Herbe	37	4
Mousse	2	-
Gazon + pelouse	2 + 6	1
Ronce	9	-
Érable, tamaris, tilleul, chêne, Platane, Palmier, bambou	1 + 0 + 1+ 1+ 1 + 4 + 3	1
« Huerta »	-	19
Champ + récolte	8	5 + 5
Vigne	1	-

⁴⁰² Les termes déjà mentionnés précédemment ne sont pas cités à nouveau.

Plante	9	7
Fleur (pot, parterre, sauvage ...)	30	6
« Plante qui fait le savon » (saponaire) et rosier	1 + 1	-

Ce tableau qui répertorie les termes relatifs à la faune et à la flore n'apparaissant pas dans les nuages de mots précédents, montre une distinction très nette entre les deux catégories étudiées. Ainsi, si en termes de nombre d'observations on en recense plus appartenant à la flore (280 occurrences) qu'à la faune (159), une analyse plus poussée montre que le vocabulaire utilisé est plus riche et plus diversifié lorsqu'il s'agit de la faune que de la flore. On trouve plusieurs mammifères, ovipares, poissons tandis que le nombre d'espèces d'arbres, de plantes et de fleurs est plus limité. On remarque également que les petits mammifères et les espèces de fleurs sont bien moins présents.

Enfin, certaines espèces sont mentionnées seulement dans un des deux corpus. C'est le cas par exemple de la grenouille qui dans le propos de cette habitante de Saragosse voit son espèce menacée en partie par le manque d'eau dans les Pyrénées : « este año por ejemplo en la montaña hay mariposas, que hace años que no veía [...] y no habían ranas, las ranas están en extinción, totalmente, si, si, y ahora hay ranitas porque hay agua [...], y muchas cosas »⁴⁰³ (Saragosse, habitant n°5).

Bien que d'une catégorie sociale professionnelle élevée -chirurgienne- passionnée par les conférences de l'exposition internationale sur l'eau et le développement durable, cette pré-retraîtée dont le père travaillait au CHE, ne donne pas le nom précis de l'espèce de grenouille ou de papillon. On ne peut cependant pas dire qu'elle n'est pas cultivée ou peu instruite puisqu'elle développe son argument sur la disparition de la faune. On constate par ailleurs dans le reste de son discours, son attachement à l'eau qu'elle considère comme « un être vivant » qui apporte tant la « santé » que « l'apaisement » à l'homme. Toutefois, cette habitante reste peu précise sur la faune pyrénéenne et à des difficultés par la suite à développer son propos en prenant d'autres exemples concrets. Un constat similaire est noté pour l'ensemble des usagers.

Même si à travers ce tableau nous cherchons à nuancer notre propos sur la pauvreté du vocabulaire, il convient d'admettre qu'outre ces quelques exceptions, les termes relatifs à la faune et à la flore ne sont que peu variés. On ne trouve pas par exemple la loutre

⁴⁰³ « Cette année par exemple dans la montagne, il y a des papillons, cela faisait des années que je n'en voyais pas [...] il n'y avait pas de grenouille, les grenouilles sont en voie d'extinction, totalement, oui, oui, et maintenant il y a des petites grenouilles parce qu'il y a de l'eau [...] et beaucoup de choses ».

d'Europe, le hérisson d'Europe ou encore le renard roux. Bien que les noms exacts soient complexes, il s'agit pourtant de terme assez commun dans la langue française. Les espèces invasives des espaces fluviaux de Pau et de Saragosse ne sont pas non plus citées : le Buddleia, la Renouée du Japon ou la Jussie pour le Gave de Pau et le mejillon cebra pour l'Ebre.

On en déduit donc que malgré ces quelques exemples de vocabulaire plus « soutenu », les usagers ont recours à des termes assez imprécis pour évoquer la nature en ville et plus précisément celle de l'espace fluvial. Selon nous, la pauvreté du vocabulaire « naturel » dans le discours des usagers s'expliquerait -en partie- par la méconnaissance et la non-appropriation de ces derniers. Elles ne traduisent néanmoins pas un manque d'intérêt, de sensibilité ou de réflexion sur l'espace fluvial urbain. En effet, pour une très grande majorité des usagers rencontrés, l'espace fluvial urbain ne laisse indifférent.

1.2 Une pauvreté du vocabulaire qui ne témoigne pas nécessairement d'une insignifiance et d'une insensibilité

« Si on n'aimait pas, on ne reviendrait pas »
(Expression souvent employée par les usagers rencontrés)

Ce que nous voulons démontrer dans cette sous-partie c'est que malgré la pauvreté du vocabulaire utilisé, les usagers rencontrés, en très grande majorité⁴⁰⁴, ne se désintéressent pas de l'espace fluvial urbain en tant qu'espace public de nature, au contraire car « si on n'aimait pas, on ne reviendrait pas ». Les usagers lui portent un intérêt, ils en ont une expérience et le vivent chacun à leur manière et à des degrés différents. Le cours d'eau émotionne, interroge l'utilisateur et interagit aussi avec lui.

⁴⁰⁴ Nous précisons ici « en très grande majorité » car il existe évidemment des usagers qui n'aiment pas l'espace fluvial. Il s'agit soit de personnes qui ne s'y rendent pas ou de manière très occasionnelle, soit de personnes qui pratiquent cet espace, mais qui ne l'affectionnent pas de manière particulière. Le cours d'eau n'existerait pas que cela ne les affecterait pas. Cela les laisse indifférents. Ils se rendent sur cet espace pour des raisons de proximité ou parce qu'il s'agit d'un espace de nature comme un autre. Dans la mesure où nous n'avons pas rencontré suffisamment d'utilisateurs partageant ce point de vue et que cette question ne faisait pas partie de notre objectif de départ, il nous est difficile de la traiter. Par ailleurs, nombreux sont les usagers à nous avoir dit que s'ils n'aimaient pas, ils ne reviendraient pas sur les berges des cours d'eau.

1.2.1 Des sensibilités et des besoins de nature pluriels

Comme pour l'expérience là aussi la sensibilité et la demande sociale de nature sont propres à chaque individu. Ne pouvant tout traiter, il a été choisi de centrer le propos sur quelques expériences clés.

Un couple en camping-car au Stade d'eaux-vives se promène autour du bassin alors que celui-ci n'est pas encore ouvert. Ce qui lui plaît le plus dans ce court moment passé sur le site c'est « d'entendre l'eau, ça me calme, et puis voir les canards, je m'amusais à voir les canards, et faire le circuit, c'était rigolo quoi, c'était de les voir faire comme les humains de descendre, voilà » (Pau, visiteur n°76). À défaut de ne pas voir des kayakistes comme à la télévision, le couple s'émerveille devant les canards qui leur montrent comment descendre le bassin d'eaux-vives. Il se satisfait d'avoir au moins pu apercevoir une démonstration même si ce n'est pas ce qu'il était venu chercher. Si certains prennent du plaisir et s'amuse à observer « les joies » de la nature, cette dernière peut aussi mécontenter voire énerver. Ces amies installées sur la plage de Jurançon expliquent en rigolant qu'elles n'aiment pas « les trous de taupes, ça c'est un peu chiant quand même ! » pour marcher sur la berge et installer leur serviette de plage (Pau, habitant n°56). Source d'émotions aussi diverses que variées, l'observation de la nature et du cours d'eau, l'expérience qui en résulte, font réagir et ne laissent pas indifférent les usagers. Cette expérience vient également combler la demande de nature qui prend des formes parfois distinctes. Ces formes qu'il est possible de qualifier de besoins ou de nécessités sont à la fois pragmatiques et spirituels.

Pour ces mères qui cherchent à occuper leurs enfants durant les vacances scolaires, le besoin de nature peut en effet être très concret : « ça change de la maison et d'écouter la télé, et d'entendre crier constamment » (Pau, habitant n°34). Plus grand qu'un appartement en ville, la plage à Jurançon permet à chacun des membres d'une famille de s'exprimer et de se ressourcer. Certains peuvent se dépenser, d'autres se reposer : « je suis plus paisible qu'à la maison ou que dans un parc normal [...] c'est toujours très confiné, pour les enfants dès qu'ils ont fait le tour ils commencent à crier, à s'énerver, là je peux un peu plus les laisser en liberté même si je suis obligée de faire attention à l'eau, mais moi en tant que maman [...] ça me fait du bien, ça me permet de souffler un peu là » (Pau, habitant n°40). Maman célibataire et peut-être un peu débordée, l'espace fluvial palois lui permet d'offrir à ses enfants un autre espace de jeux, différent de l'appartement ou d'un « parc normal », c'est-à-dire d'une aire de jeux ou d'un parc pour enfants dans un jardin public. En effet, un parc « normal » est encadré de barrières et donne la sensation d'être enfermé

ou emprisonné même si l'on se situe dans un espace ouvert, ce qui n'est pas le cas sur les berges du Gave. Ces dernières offrent un espace où chacun n'est pas à l'étroit, ne dérange pas les autres usagers et trouve sa place, un espace de liberté. On trouve aussi dans les propos de ces habitantes le champ lexical lié à l'air et à la respiration : « crier », « confiné », « souffler ». Pour Henri Maldiney « les activités de plein air appellent la respiration. [...] [L'Homme] cherche non pas l'échappée, mais des échappatoires qui trahissent une dépression collective agitée » (Maldiney, 1999 : 27). Prendre l'air, c'est aussi chercher à mieux respirer, reprendre son souffle. De plus, pour ces mères la nature, en particulier « l'eau qui ruisselle » et le bruit qu'elle procure, « c'est apaisant dans le cerveau, ça rentre » (Pau, habitant n°34), ça détend et ça ressource.

« Ressourcer » mentionné 24 fois par les usagers palois renvoie à l'idée de revenir à la source, de retrouver le départ et de le reprendre pour mieux (re)partir. Étrangement même si les usagers ne l'emploient pas dans ce sens, le terme « source » fait encore penser à l'eau et au cours d'eau : une eau qui ruisselle, dont le bruit apaise et (res)source. Le repos et la détente, le calme et l'apaisement sont essentiels pour l'utilisateur en milieu urbain. Pour cette femme, la rivière en ville est primordiale, c'est « un avantage parce que [...] de nos jours les gens recherchent la nature. [...] On est tous pris dans nos boulots, à fond les voitures, machin, et donc c'est vrai que de pouvoir se ressourcer tranquillement, là s'asseoir au bord de l'eau et de regarder l'eau, là déjà, ne rien faire et faire ça, c'est ça ressource, pour s'évader, tout ce qui est pollution tout ça, la nature, la touche de nature fait du bien » (Pau, visiteur n°133). Le cours d'eau, son mouvement et sa fluidité viennent contraster celle des automobiles et de la frénésie de la vie urbaine. Un habitant palois regardant la photo-sonore des Horizons Palois fait un parallèle entre le fluide du cours d'eau et celui produit par les voitures, si ce n'est « qu'il y en a un qui est polluant et un autre qui n'est pas censé l'être, mais qui absorbe toute cette pollution d'une manière ou d'une autre » (Pau, habitant n°1). On a ici l'idée de rythmes parallèles s'entrecroisant : celui de la ville et celui de l'espace fluvial. Aller sur les berges, se ressourcer, c'est aussi s'échapper de son environnement quotidien et se dépayser : changer de rythme. Ne rien faire tout en prenant le temps de faire une activité reposante au bord de l'eau est l'idéal et c'est ce que permet la rivière en ville pour la visiteuse n°133.

Changer de rythme renvoie à l'idée d'atteindre un repos ressourçant. Le repos est ici associé à l'énergie, comme dans un état de stase pour mieux « se remplir d'énergie » (Pau, habitant n°13) : « ah j'aime la nature, l'eau qui coule, les cascades [...] je trouve qu'on se

ressource [...] qu'on prend le plein d'énergie, ça me fait du bien » (Pau, habitant n°65). Même si le terme « énergie » n'est mentionné que 11 fois, la nature comme source de vitalité est aussi très présente dans le discours des usagers.

Une femme pratiquant la médiation et le yoga explique en quoi se trouver aux Lacs de Laroin lui procure un bien-être physique et émotionnel, c'est : « à cause ou grâce aux énergies qu'il dégage, l'énergie de la nature et de l'eau, le fait qu'il ait le Gave d'un côté et le lac de l'autre, l'énergie est très importante, je ne sais pas si les personnes le ressentent, moi je ressens beaucoup l'énergie de l'eau et de la terre, ah c'est du ressenti ! C'est un état d'esprit, je pense qu'il faut être ouvert, à ces éléments que sont l'air, l'eau, la terre, et même et le ciel [...] seule je fais de la méditation [...] on se recentre sur soi-même et ces choses de l'extérieur » (Pau, visiteur n°111). Peut-être plus sensible à son environnement que la plupart des usagers ou sachant mieux évoquer son ressenti, cette visiteuse paloise absorbe l'énergie de la nature. Il s'agit surtout ici du fluide de l'eau qui se situe de part et d'autre de la berge, les lacs et la rivière. Elle s'en sert pour se recentrer sur elle-même et ainsi se ressourcer. Il est utile de rappeler que la méditation se base sur les cinq éléments, dont l'eau qui « permet de vous concentrer davantage et de méditer avec beaucoup plus de facilité » (Pau, habitant n°88). L'eau de la rivière considérée comme un élément naturel important symbolise la vie et la fluidité du cours (d'eau) de la vie. Le fait de fixer la rivière, le fluide qui coule permet de se concentrer, il hypnotise. Pour cette habitante de Saragosse, fixer l'eau du fleuve, rester immobile, regarder l'eau descendre ou monter « sin hablar con nadie, estar tú tranquila » « es algo que me llega hasta la emoción »⁴⁰⁵ (Saragosse, habitant n°16). (Re)ssenti de manière poignante, le cours d'eau représente quelque chose de non ordinaire pour cette habitante qui affectionne particulièrement le fleuve. Cet amour pour l'Ebre lui permet de se sentir « vivante », « comme une sensation de liberté ».

L'espace fluvial émotionne, ressource et procure à l'utilisateur différentes expériences sensibles. Si pour certains la nature-urbaine provoque un état affectif passager, une excitation physiologique ou parfois une réaction affective, pour d'autres elle déclenche aussi un processus plus complexe alliant réflexivité et sentiment.

⁴⁰⁵ « Sans parler de personne, rester tranquille », « c'est quelque chose qui m'émotionne ».

1.2.2 L'espace fluvial urbain, source de réflexivités

Un habitué de la berge de Billère explique durant la rencontre qu'il aime un peu moins cet endroit, car « en ce moment [...] ils ont énormément coupé d'arbres, alors du coup c'est dommage, parce que quand on venait c'était très ombragé, alors que maintenant il [...] faut chercher l'ombre [...], mais de l'autre côté » de la rivière (Pau, habitant n°62). En poursuivant sur les travaux qui s'effectuent sous ses yeux, le retraité admet qu'il ne saisit pas l'intérêt de découper les arbres retenant la berge, pour en replanter l'année suivante : « c'est la faute de l'homme parce qu'ils ont tellement coupé d'arbres [...] à la montée des eaux [(en novembre 2012)], et ça a tout embarqué, ça a tout détruit, oui alors maintenant, c'est du travail, c'est du gâchis quoi, c'est dommage ». À l'inverse des extraits précédents ici ce n'est pas exactement la nature en elle-même qui provoque une réaction, mais plutôt l'action de l'homme et la politique de gestion de la nature en milieu urbain. Pour cet homme, l'enrochement de la berge et sa dénaturation le préoccupent, car au départ « la nature [...] maint[enait] la rivière, ça évit[ait] qu'elle bouge de la berge ». L'intervention de l'homme et les « aménagements » « qui coûtent cher » et qui ne sont pas aussi « beau » que ce qu'accomplit mère Nature, sont des actions jugées inutiles et nuisibles, car même si la « nature n'a rien d'exceptionnel [sur la berge de Billère] [...] il faut la protéger quoi, il faut éviter de la détruire comme on le fait en ce moment » (Pau, habitant n°62). En effet, cette dernière offrant un « cadre [...] pas trop mal », lui permet non seulement de « se sentir bien au niveau mental », il n'est plus enfermé chez lui. Il se sent également bien sur un plan physique puisqu'il fait une marche au bord de l'eau et que « ça fait du bien pour la santé ». Source de plaisir favorisant le bien-être physique et mental, l'espace fluvial urbain fait également réfléchir l'usager sur son rapport à la nature et l'action de l'homme sur celle-ci.

On remarque dans son discours, l'utilisation de verbe « découper », qui remplace « déraciner » ou « arracher », suggérant l'idée de morceaux multiples, d'un amas de branches, et d'une action moins nette que celle de l'arrachage ou du déracinement. Comme la photographie prise le jour de cette rencontre le montre, les travaux ont été en partie réalisés au moyen d'un tractopelle (Photographie 39). On constate aussi l'omniprésence de « ils » dans le discours, faisant référence aux travailleurs ainsi qu'aux commanditaires des travaux qui restent inconnus pour cet habitant. Dans la mesure où la ville de Billère a fait construire une guinguette à proximité durant le même laps de temps, nous n'avons pas été en mesure de déterminer qui a commandité ces travaux.

Photographie 39 : Réalisation de travaux sur la berge de Billère (Leichnig, juillet 2012)



Cette sensibilité face à la politique de gestion de la nature en milieu urbain génère parfois des gênes et des incompréhensions surtout lorsque la communication sur cette gestion est faible, voire inexistante. Cet intérêt et attention sur ces questions existent, quelles que soient les formes de nature prisées par les usagers. En effet, on les retrouve tant auprès des usagers privilégiant la « préservation » de la nature que de ceux qui voudraient la maîtriser. À l'opposé de cet usager qui a une réflexion plus centrée sur la dénaturation des berges, il y a ceux qui n'aiment pas les herbes qu'« ils laissent pousser comme pas possibles » sur les berges, c'est-à-dire les herbes folles. Là encore, notons la tournure impersonnelle pour se référer aux gestionnaires d'espaces publics de nature.

Pour protéger la biodiversité, notion centrale dans la problématique « nature en ville » (Clergeau, 2015 : 44), certaines communes comme Billère pratiquent une gestion différenciée de leurs espaces verts, dont le fauchage tardif sur une partie de leurs berges. Toutefois, les « hautes herbes » dérangent parfois l'utilisateur parce qu'il ne peut pas accéder au lieu ou parce qu'« voyait pas ce qu'il se passait en face » de l'autre côté de la berge (Pau, habitant n°45). Pour certains, il est important d'avoir une vue dégagée sur ce qui environne, sur le paysage fluvial (Photographie 40 et 41).

Photographie 40 : Zone de fauchage tardif sur la berge de Billère (Leichnig, 2012)



Photographie 41 : Vue sur la berge de Jurançon depuis Billère (Leichnig, 2012)



Plusieurs personnes rencontrées, mal informées, ne connaissant pas exactement ce mode de gestion malgré les rares panneaux d'informations, ou encore peu réceptives à ce procédé ont confié que les sites en question étaient moins bien ou mal entretenus (Photographie 42). Pour certains comme cette habitante promenant son chien, le fauchage tardif est un repoussoir. En effet, elle admet préférer les endroits où l'herbe est « coupée et aménagée », c'est-à-dire une nature « apprivoisée » et « entretenue », car elle ne veut pas que son chien attrape des tiques (Pau, habitant n°52).

Photographie 42: Panneau d'informations dégradé sur le fauchage tardif (Leichnig, 2012)



Cette habitante tente dans le même temps d'expliquer la raison pour laquelle les services municipaux ne tondent pas cette partie des berges : « ils ne coupent pas l'herbe pour faire de la biodiversité » (Pau, habitant n°52). On a ici l'impression que l'homme peut créer et

produire la biodiversité, un peu comme un champ de céréales que l'on cultiverait, une biodiversité d'ailleurs entendue comme un tout, un ensemble regroupant des éléments de nature. Pour un groupe de promeneuses, la raison de mettre en place le fauchage tardif – terme qui n'est en réalité jamais mentionné par les usagers- est bien plus opaque : « on ne sait pas, c'est l'éco, moi on m'a dit que c'est l'écologique [(et non l'écologie)], mais après les herbes ... » (Pau, habitant n°45). Comme si tout s'explique à travers un seul terme « écologique » -d'ailleurs mal employé ici- ou celui de « biodiversité », les habitants les utilisent comme un sésame, un mot ou un code ouvrant la porte vers une explication ou une raison justifiée coulant de source. On ne peut constater ici que la méconnaissance des problématiques de nature en ville, dont celle de la biodiversité ainsi que la non-appropriation de cette partie des berges paloises.

Le discours des habitants évoquant le fauchage tardif, démontre une forme d'ambiguïté dans la relation homme-espace fluvial. En effet, sur le plan théorique, ils semblent adhérer plus ou moins à la gestion différenciée des espaces publics de nature. Ils confient à demi-mot « bien comprendre que » cela se fasse (Pau, habitant n°45) ou encore avoir besoin d'espace « entretenu » même si « c'est pas forcément ce que je pense » (Pau, habitant n°52). Toutefois, dans la pratique, il semble que ce n'est pas ce qu'ils recherchent et ce qu'ils désirent sur l'espace fluvial urbain : « je pense que si je n'avais pas le quatre pattes [(le chien)], je penserais peut-être différemment ». L'habitante qui revient ensuite sur la santé de son animal domestique s'explique et se justifie à travers ce dernier. Elle termine son propos en disant : « et voilà, je préfère quelque chose d'aménagé que de laisser l'herbe pousser ». La possibilité de concevoir autrement les choses et surtout d'agir en conséquence paraît ici est assez peu probable. Pour donner deux autres exemples, dans le chapitre 5, l'habitant n°84 spécifiait qu'il aimerait un peu plus d'ombre au Stade d'eaux-vives pour s'approcher du bassin, « on est obligé d'être en plein soleil quoi ! », tout en ayant conscience que les arbres n'avaient pas eu le temps de pousser. Enfin, une visiteuse ayant participé à la journée mondiale des zones humides sur les berges du Gave qui « aime bien les sorties en nature, normalement », confie qu'elle aurait préféré se retrouver sur un site mieux aménagé « avec un sentier [...], il avait plu, il y avait plein de boue » (Pau, visiteur n°120). Il est ainsi difficile d'accepter pour certains usagers que « la nature est [...] transition, mouvement, évolution et rythme » et qu'il y a « un temps donné pour mourir ou se renouveler » (Paquot, Younes, 2010 : 11). Entre rythmes urbains, rythmes d'usagers et rythmes « du monde vivant non humain » (Paquot, 2015 : 11), il est difficile d'arriver à une conciliation sur l'espace fluvial.

Sans pour autant qu'il puisse formaliser et exprimer sa pensée avec précisions, l'expérience sensible de l'espace fluvial conduit l'utilisateur à s'interroger sur des aspects concrets du rapport homme-nature, ici la gestion de la nature en milieu urbain. Dans d'autres cas, cette expérience l'amène aussi à se questionner sur des thématiques plus larges et moins palpables, mais se rapportant toujours à la relation homme-espace fluvial ou homme-nature : le changement climatique et l'éducation environnementale.

Un habitant de Saragosse travaillant au CHE nous fait remarquer lors de la rencontre que le prolongement de températures élevées en automne est apprécié par les usagers de Saragosse qui profitent encore des journées ensoleillées, mais que « no es bueno con respecto al clima. Ahora tiene que empezar a hacer frío, los árboles tienen que perder las hojas, tiene que llegar el otoño, más frío, lluvia ... »⁴⁰⁶ (Saragosse, habitant n°7). Le cycle des saisons qui évolue, perturbe et déstabilise l'environnement et l'écosystème, entraînant parfois des conséquences irréversibles. Cet habitant préoccupé par le changement climatique oppose ensuite ce constat à la représentation que les usagers se font du cours d'eau. Selon lui, les personnes aiment et « trouvent joli », les cours d'eau possédant un débit important même si en réalité cela n'a parfois rien de naturel puisque le cours d'eau est canalisé et anthropisé. À travers cette rencontre, cet habitant cherche à montrer l'ambivalence existante dans la façon de concevoir la relation homme-espace fluvial : il y a ce qui est nécessaire d'être fait pour le bien du cours d'eau et il y a ce que l'homme a envie d'avoir et de faire. Nous développerons ce sujet dans la seconde sous-partie.

La seconde thématique marquante démontrant les capacités réflexives des usagers sur les questions de nature porte sur l'éducation environnementale en Espagne : « es un paso que hay que dar, es muy importante, la educación ambiental »⁴⁰⁷. Malgré la prise de conscience qui s'est effectuée ces dernières années en particulier grâce à l'exposition internationale de 2008, « hay mucha gente que le ven exactamente lo mismo »⁴⁰⁸. Pour cette habitante, l'éducation environnementale n'a rien avoir avec la carrière universitaire ou professionnelle. Cela relève plus d'une question de respect, de respect mutuel et partagé pour un bien commun : « no cuidar lo que es tuyo sino lo que es de todos, un poco mirar por lo de los demás »⁴⁰⁹ (Saragosse, habitant n°5). Les ressources naturelles et l'environnement se partagent, les hommes vivent sur la même planète. Dans la mesure où

⁴⁰⁶ « Ce n'est pas bon concernant le climat. Maintenant, il doit commencer à faire froid, les arbres doivent perdre leurs feuilles, l'automne doit arriver, plus froid, la pluie ... »

⁴⁰⁷ « C'est un pas qu'il faut donner, c'est très important l'éducation environnementale ».

⁴⁰⁸ « Il y a beaucoup de gens qui n'en ont rien à faire ».

⁴⁰⁹ « Pas de soigner ce qui est à toi mais de ce qui est à tous, un peu regarder ce qui est aux autres ».

la nature est un bien commun, la relation entre les hommes et leur rapport avec la nature passe ainsi par du respect. En effet, cette habitante juge primordiale d'avoir « un amour pour ce qui est à soi », un soi entendu sur plan collectif, l'Homme.

Ainsi, connaître l'espace fluvial en milieu urbain pour enrichir le projet urbain revient ici à commencer par dire qu'il est insuffisamment connu et/ou mal approprié par les usagers. S'il l'est effectivement sur le plan lexical, il est aussi parfois méconnu sur un plan spatial. En effet, à Pau certains usagers méconnaissent le Stade d'eaux-vives. Si la friche industrielle fait office d'espace tampon entre le milieu urbain et le milieu naturel (Chapitre 5), elle constitue aussi une barrière et une rupture entre la ville et le Gave. Cette zone repoussoir rend l'accès au site moins aisé de par son atmosphère et de par un manque de signalétique. Sur place rien n'indique non plus comment se rendre à la passerelle de Gelos pour admirer la vue sur le château. Des visiteurs oloronais rencontrés à la Gare confie « on avait regretté de ne pas pouvoir se balader jusqu'au bout, il y avait des endroits qui n'étaient pas accessibles » (Pau, visiteur n°17). Par « accessible », ils se réfèrent aux endroits peu balisés. « C'est frustrant parce qu'on voit partir [les kayaks] et on ne peut pas les suivre [...] [le bassin d'eaux-vives] ça fait un petit parcours trop court et en même temps [...] ça pourrait être un point de départ sympa pour aller se balader un peu plus loin » (Pau, visiteur n°17). À Saragosse, c'est la distance entre le centre historique et le Parc Métropolitain de l'eau qui donne à cette habitante la sensation d'aller dans un espace « más aislado, más solitario »⁴¹⁰ (Saragosse, habitant n°16). Parfois peu fréquenté et quasi désertique selon les heures, l'usager qui parcourt cet espace « rodeado de amplios [...] edificios »⁴¹¹ éprouve une sensation de vide. C'est pourquoi cette habitante qualifie cette partie de Saragosse d'« impersonnelle » et de peu « accueillante ».

Nonobstant ce constat, les usagers portent un intérêt à l'espace fluvial. Ils y sont sensibles et sont en demande de nature. Ils apprécient s'y trouver. Être dans la nature, c'est à la fois un besoin et une nécessité. Par ailleurs, l'absence de termes institutionnels se rapportant aux politiques environnementales, ne témoigne pas d'un manque de réflexivité de ces derniers sur les questions de nature-urbaine. En effet, l'expérience de l'espace fluvial urbain conduit les usagers à réfléchir sur l'objet visité et/ou habité. La réflexion porte soit sur des sujets observables ou palpables, comme l'enrochement d'une berge, soit sur des thématiques plus vastes. Dans ce dernier cas, la pensée développée amène l'usager à se

⁴¹⁰ « Plus isolé, plus solitaire ».

⁴¹¹ « Entouré de grand et vaste édifices ».

questionner sur sa relation à l'espace fluvial en milieu urbain ou de manière plus large son rapport à la nature. Enfin, ces rapports homme-nature semblent être pour les usagers rencontrés équivoques et ambivalents, une idée que nous développons dans la sous-partie suivante en nous focalisant sur le cours d'eau.

2. Un rapport ambivalent au cours d'eau

En entamant un processus de patrimonialisation, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse ont décidé de ne plus tourner le dos à leur cours d'eau et de tenter de l'intégrer dans la ville. Dans la perspective d'un « mariage » ville-cours d'eau, orienté vers la réappropriation de cet espace singulier, nous nous sommes demandé comment les usagers évoquaient le cours d'eau et comment ils concevaient leur relation avec l'espace fluvial. Le discours des usagers montre que ce rapport est perçu de manière ambivalente, à la fois apprécié, personnifié, symbole de la vie, le cours d'eau est aussi rejeté ou représente une source de danger.

2.1 Un cours d'eau apprécié, personnifié et symbolisant la vie

Il est difficile d'évoquer le terme « désir » pour qualifier la relation des usagers au cours d'eau. En effet, dans les extraits de rencontres que nous avons étudiés jusqu'à présent, l'« aspiration instinctive [de se rendre sur l'espace fluvial, de le pratiquer ou d'en avoir une expérience sensible], dont le manque [serait] senti comme une imperfection de l'être »⁴¹² n'a pas été notée. Toutefois, le chapitre cinq portant sur l'expérience sensible ainsi que les paragraphes précédents ont montré que l'espace fluvial est estimé. Les usagers dans leur grande majorité lui portent un intérêt et y sont sensibles. Le Gave de Pau tout comme l'Ebre émeuvent certains usagers qui s'émerveillent « des joies » de la nature, de la faune, des couleurs ... Pour d'autres, généralement des habitants, la relation est plus profonde et intime, à la fois sur un plan sensoriel et sur un plan affectif : « es un apego al río »⁴¹³ (Saragosse, habitant n°5). On pense notamment ici à l'amour que l'habitante de Saragosse porte à l'Ebre, une relation mystique, quasi divine ou encore à cette habitante qui malgré la force et la froideur du vent continue d'apprécier la traversée du Pont de Pierre pour admirer les « impressionnants » couchers de soleil. L'espace fluvial qui « procure du plaisir » (Pau, habitant n°37) est aussi dans le discours des usagers de Pau et de Saragosse une synecdoque de la vie.

⁴¹² <http://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9sir> consulté le 4 septembre 2015

⁴¹³ « C'est un attachement au fleuve ».

« Une goutte d'eau puissante suffit pour créer un monde et pour dissoudre la nuit. Pour rêver la puissance, il n'est besoin que d'une goutte imaginée en profondeur. L'eau ainsi dynamisée est un germe, elle donne à la vie un essor inépuisable » (Bachelard, 2010 [1993] : 17).

Cette symbolique du vivant se retrouve chez les usagers palois à travers l'expression « l'eau c'est la vie » mentionnée 27 fois. Pour ce couple d'habitants palois, la relation entre l'homme et l'eau commence bien avant la naissance : « l'eau a toujours été un élément naturel dans l'homme puisqu'on commence notre vie dans l'eau dans le ventre de nos mères, c'est de l'eau, et moi chaque fois que cela ne va pas j'ai besoin d'eau, de me doucher, de me baigner, de l'entendre, l'eau dans la ville c'est un élément positif » (Pau, habitant n°6). Associant l'eau et le liquide amniotique comme création de toute vie, ce couple continue de se ressourcer avec l'eau dans son quotidien. Il revient à la source, celle de la naissance. Un autre habitant fait remarquer que l'homme est « constitué à 70% de flotte » (Pau, habitant n°1). L'eau est « dans » l'homme, elle fait partie de lui et lui est nécessaire pour vivre. Pour cette grand-mère venue se rafraîchir sur les berges de Jurançon pendant le plan canicule, l'explication de cette expression passe par une démonstration « on ne peut pas vivre sans eau, regardez on a toutes notre bouteille, on est la preuve vivante que l'on a besoin de l'eau ! » (Pau, habitant n°34). Pensée comme un élément constituant l'homme, l'eau représente aussi un élément de nature, car n'oublions pas qu'« on fait [aussi] partie de la nature » (Pau, visiteur n°54).

L'eau crée l'homme et est source de toute vie : « sans l'eau il n'y a pas de vie » (Pau, visiteur n°91). Pour certains cette source de vie que représente la rivière en ville est essentielle parce qu'elle procure plaisir et bien-être. Une rivière en ville « c'est un avantage parce que ça fait ville nature, voilà, c'est la nature, c'est l'eau, pour moi l'eau c'est la vie. [...] ça me ressource, j'aime beaucoup il y a des poissons, il y a des truites, c'est vivant ! » (Pau, habitant n°25). Les poissons qui sont en vie et qui bougent, animent la rivière et donne une impression de mouvement, de vitalité et de vie, en opposition à ce qui est mort et inerte.

Pour d'autres usagers, l'eau en tant que source de vie est liée à la sédentarisation de l'homme et à la construction des premières « villes ». L'idée que l'eau permet à l'homme de créer et de produire, de se développer économiquement, est toutefois étrangement décrite : « l'eau c'est la vie, tout s'organise autour de l'eau, et la ville s'en servait comme une autoroute, les rivières c'est bien connu ah, ah ! Ils ont fait des lacs d'ailleurs aujourd'hui ! » (Pau, habitant n°2). Pour expliquer la relation entre l'eau et la vie, cet

habitant précise que pour vivre les hommes se sont installés autour de source d'eau. Les grandes villes se sont construites aux abords des fleuves est une idée récurrente chez la plupart des usagers. Ensuite, l'habitant fait un saut dans le temps et allie l'activité économique développée autour des fleuves, comme le flottage du bois ou la « drave » qu'il nomme plus loin, à celles des gravières. Il confond d'ailleurs la drave et l'exploitation de gravières. La dernière phrase qui fait référence aux lacs de Laroin et au groupe Daniel, désigne cette structure comme exemple de développement économique lié à la rivière.

Nonobstant « l'eau c'est la vie » n'est pas une expression employée par les usagers de Saragosse, l'Ebre est aussi une synecdoque du vivant et de l'homme. À la différence du discours palois, c'est le bouillonnement de la vie humaine autour du cours d'eau et la présence de nature ou d'espace irrigué qui ressort le plus : « normalmente, los ríos son precisamente esas venas de sangre del país, y nos posibilitan ese sentimiento⁴¹⁴ » (Saragosse, habitant n°4). Personnifié, l'écoulement de l'Ebre fait penser ici aux veines de sang du corps humain. Certains usagers évoquent le fleuve comme un « être vivant » (Saragosse, habitant n°5). Dans la continuité de cette image, l'eau, sa fluidité qui court et qui coule, fait référence au cours de la vie (Saragosse, habitant n°16). Cette personnification de l'Ebre n'est pas sans rappeler l'intervention artistique de Jaume Plensa, « el alma del Ebro »⁴¹⁵ (Photographie 43). Pour l'artiste « l'eau n'est pas seulement l'origine de ce qui est physique, mais de ce qui est spirituel, des pensées et des rêves » (Exposition Zaragoza 2008, 2008 : 151).

Photographie 43 : El Alma del Ebro (Leichnig, 2014)



⁴¹⁴ « Normalement, les fleuves sont précisément ces veines de sang du pays, et ils nous rendent possible ce sentiment ».

⁴¹⁵ « L'âme de l'Ebre ».

L'artiste qui cherche à montrer que l'eau est le « moteur » de la vie tout comme l'Ebre est celui de la ville, a imaginé un homme assis en position fœtale. On retrouve ici l'image du couple palois. Il s'agit de dénoncer à travers cette sculpture la fragilité de l'âme et celle de l'eau, un bien commun rare qu'il convient de protéger (Exposition Zaragoza 2008, 2008 : 151).

« Les eaux ne se construisent pas de « vrais mensonges ». Il faut une âme bien troublée pour se tromper vraiment aux mirages de la rivière » (Bachelard, 2010 [1993] : 29).

L'Ebre, un des plus grands et des plus puissants fleuves d'Espagne, irrigue et alimente tout le pays. Il offre aux espaces urbains situés en zone semi-aride, comme Saragosse, de la nature, de la végétation, de la vie : « le da vida a la ciudad es que sin agua, pues por ejemplo Zaragoza, gracias al río tiene la zona verde, puedo haber un río o unos regadíos es prácticamente el desierto hein, entonces para mí es vital »⁴¹⁶ (Saragosse, habitant n°8). Un habitant nous confie que les gens vivent proches de l'Ebre, mais vivent avec le fleuve. Ils « viven gracias al Ebro »⁴¹⁷ (Saragosse, habitant n°4) et à ce qu'il leur procure. Plusieurs habitants ont raconté leurs souvenirs d'enfance de pêche ou leur traversée en barque pour aller dans le soto : « veníamos a recoger barcas aquí, al lado del puente de Santiago, algunos compañeros pescaban »⁴¹⁸ (Saragosse, habitant n°9). Pour les usagers d'aujourd'hui, l'Ebre est une promenade différente des autres, « plus agréable » : « siempre hay otro ambiente, hay más verde, más vegetación, no sé, es algo vivo »⁴¹⁹ (Saragosse, habitant n°9). Espace irrigué, la berge est aussi une façon de profiter des richesses de la nature : « te van dando distintas generaciones de pájaros, que te van viniendo, las inmigraciones de los pájaros, se van viendo y aunque vayas a distintas épocas del año, durante las distintas estaciones vas a ver el mismo río, los mismos tramos pero de distinta forma »⁴²⁰ (Saragosse, habitant n°4). Tout au long de l'année, l'Ebre en tant que trame bleue et espace de biodiversité, favorise la migration des espèces, dont les oiseaux : les « passereaux ou les libellules [...] sont capables de s'affranchir de très nombreuses

⁴¹⁶ « Ça lui donne de la vie à la ville, c'est que sans eau, alors par exemple Saragosse, grâce au fleuve, elle a une zone verte, je peux avoir un fleuve et quelques terres irriguées, c'est pratiquement le désert, hein, alors pour moi c'est vital ».

⁴¹⁷ « vivent grâce à l'Ebre ».

⁴¹⁸ « Nous venons reprendre les barques ici, à côté du pont de Santiago, quelques camarades pêchaient ».

⁴¹⁹ « Il y a toujours une autre ambiance, c'est plus vert, plus de végétation, je ne sais pas, c'est vivant ».

⁴²⁰ « Ils vont en te donnant différentes générations d'oiseaux, qui vont en arrivant, les migrations d'oiseaux, ils vont en venant, et même s'il y a différentes époques dans l'année, pendant les différentes saisons, tu vas voir le même fleuve, les mêmes parcours mais de forme distincte ».

barrières entravant le déplacement des individus, comme les bâtiments » (Clergeau, 2015 : 45). Même s'il s'agit toujours du même fleuve, la nature évoluant au cours des saisons vient renouveler le regard des usagers sur l'espace fluvial et la nature.

Que cela soit à Pau comme à Saragosse, l'eau du fleuve ou de la rivière symbolisant la vie est prégnante. Souvent évoqués dans les autres sous-parties, le mouvement, la vivacité de l'eau, les remous qui bouillonnent sont aussi des éléments descriptifs venant accentuer l'idée d'un espace fluvial vivant. Source de vie, il permet outre le développement économique des villes, d'offrir des espaces de nature qui attirent et qui animent : « il y a toujours quelque chose à faire au bord de l'eau, on va trouver des pêcheurs [...] des gens qui vont se promener [...] pique-niquer. Je sais pas pourquoi ça a ce caractère toujours aussi attractif, mais je le constate. [...] Les villes qui sont traversées par un cours d'eau [...] c'est bien rare quand elles organisent pas quelque chose au bord de l'eau, que ce soit, permanent [ou] temporaire » (Pau, habitant n°6). L'animation qui se trouve sur les rives, que cela soit celle offerte par le monde vivant non humain ou par l'homme lui-même attire et ressource. « Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, mais je crois que dans l'ensemble les gens sont attirés par le cours d'eau » (Pau, visiteur n°38) et par cette animation, cette ambiance. L'espace fluvial urbain offre à l'utilisateur une autre manière de vivre. L'expérience qui en résulte vient contrebalancer parfois celle vécue en ville. On retrouve ici encore l'idée de rythme.

Comme "el Alma del Ebro" le rappelle, l'eau est un bien commun fragile. La nécessité de protéger cet élément essentiel à la vie se retrouve aussi dans certains discours : « l'eau c'est la vie [...] [alors] il n'y a même pas à réfléchir, l'eau, ça se protège [...] il faut juste réappréhender un élément, le protéger comme on aura l'intention de protéger la végétation, la faune, l'air qui nous entoure » (Pau, habitant n°1). Pour cet habitant, l'eau est un « enjeu des années à venir » et au même titre qu'un autre des quatre éléments, il est devenu alors nécessaire de protéger cet « héritage » dont dépendront les générations à venir. Plusieurs usagers évoquent par ailleurs la pollution de l'eau et ses conséquences sur l'environnement. Certains pêcheurs attribuent à la pollution de l'eau, en partie due au « PCB » et aux « pesticides », la diminution du nombre de poissons dans le Gave : « je me suis rendu compte que maintenant le nombre de poissons a disparu à cause de toute cette pollution. Maintenant vous trouvez [...] des poissons-amuse-gueule, des truites de rivières de pisciculture, avec un petit asticot qui n'est pas naturel. Ça tue le monde animal [ce] qu'il

y a dans l'eau » (Pau, habitant n°24). C'est pourquoi il faut « conserver » l'eau, autrement dit la dépolluer, car celle-ci est source de vie.

2.2 Un cours d'eau rejeté et représentant une source de danger

« L'eau substance de vie, est aussi substance de mort pour la rêverie ambivalente » (Bachelard, 2010 [1993] : 87).

Ambivalente et ambiguë, la relation homme-espace fluvial ne symbolise pas seulement la vie, elle représente aussi le danger et la mort. Apprécié le cours d'eau est aussi mésestimé et rejeté lorsqu'il est pollué, en crue ou encore dans des circonstances particulières.

En abordant la thématique des couleurs dans une sous-partie du chapitre cinq, nous avons déjà montré quelques éléments relatifs à la pollution. Certains usagers n'aiment pas le cours d'eau en crue dont la couleur peut virer au marron. Par ailleurs, la turbidité rime selon eux avec « saleté » et « pollution ». Ils préfèrent une couleur transparente et cristalline venant rappeler un cours d'eau de montagne, leur symbolisant la pureté. L'image que cette habitante a de l'Ebre est « un río que no es muy limpio, porque yo venía de una tierra, que había un barranco y un río pequeñito, pero era agua transparente [...] entonces muchas veces, me paro a pensar, ostras que pena que no sea un río con esa agua transparente [...] que esto sería maravilloso »⁴²¹ (Pau, habitant n°14). Ici, l'usager préfère une petite rivière cristalline dans un ravin à un fleuve possédant un débit important, mais dont la couleur est souvent marron. Pour ces usagers, la saleté est liée à la couleur du fleuve, à l'esthétique, et non à ce qui le compose, à sa matière. D'autres usagers associent aussi une gestion des espaces différenciés à un mauvais entretien des berges. Pour ce jeune palois, la nature doit être propre et non comme sur la photo-sonore des cascades de Mazères (Photographie 44). Mais à quoi renvoie ce terme « propre » ? Aux déchets ? : « ah non que ça soit entretenu, je veux dire que ça soit défraîchi, bien tondu, si c'est pour voir débroussailler comme ça, ce n'est pas joli, il faut un entretien régulier, pas forcément bien taillé » (Pau, habitant n°61). Ces éléments venant fêler la relation entre l'homme et le cours d'eau sont en réalité non polluants. Il s'agit de phénomènes naturels. L'usager confond ici ses préférences en termes de formes de nature avec la pollution et la dégradation de l'environnement.

⁴²¹ « Un fleuve qui n'est pas très propre, parce que moi je venais d'une terre où il y avait un ravin et une rivière très petite, mais c'était une eau transparente, alors beaucoup de fois je m'arrête pour penser, mince quelle peine que cela ne soit pas un fleuve avec cette eau transparente, que cela serait merveilleux ».

Photographie 44 : « Les cascades » de Mazères-Lezons



Certains usagers en revanche font véritablement référence dans leurs discours à des éléments venant contaminer la nature et détériorer la relation homme-espace fluvial. Nous avons déjà démontré que les odeurs nauséabondes entraînaient la fuite de certains visiteurs, comme la visiteuse n°119 qui décrivait de manière assez détaillée l'odeur désagréable des lacs de Laroin la conduisant à quitter le site. Les sites répugnants et les cours d'eau souillés sont des facteurs amenant les usagers à délaisser les berges. Cette visiteuse paloise se souvient que dans son enfance : « c'est ce qui me faisait mal au cœur, c'est de voir que les gens s'en sont toujours servi comme dépotoir [...] et que j'ai arrêté de me baigner le jour où j'avais toujours des tessons de bouteille qui me coupaient, qu'il y avait des frigos, c'était un dépotoir dans le Gave » (Pau, visiteur n°136). Le fait de se couper de manière récurrente et de se rendre compte qu'elle se baignait dans un cours d'eau « poubelle » à ciel ouvert, l'a conduite à changer de pratique et à s'éloigner du Gave de Pau. Aujourd'hui encore, il est possible d'apercevoir dans cette rivière des « fers à repasser, des séchoirs, des roues de vélo, des sacs, ouais voilà... je pense que c'est le point le plus négatif finalement parce que c'est embêtant de voir ça alors que c'est joli, que l'on peut y faire tellement de choses que de la gâcher comme ça » (Pau, habitant n°9). Pour ces habitantes venues faire du rafting sur le Gave de Pau, la rivière est gâchée et dégradée par les déchets. Ces débris et résidus amènent parfois l'utilisateur à délaisser et à mésestimer le cours d'eau.

On recense ainsi deux éléments « polluants » principaux dans le discours des usagers. Le premier qui les rebute n'est en réalité scientifiquement pas « polluant ». Il s'agit de phénomènes naturels fruit de la nature, comme une turbidité normale d'un cours d'eau en période de crue. Le deuxième élément, qui lui est véritablement « polluant », est le résultat des activités humaines. Paradoxalement, ce qui vient entacher la relation homme-espace

fluvial ce sont les activités dégradantes de l'homme sur l'environnement. Il se sert, par exemple, encore aujourd'hui, du cours d'eau comme d'une décharge à ciel ouvert.

Enfin, on constate que la pollution visuelle semble être plus contraignante et importante pour certains usagers, que la pollution de l'environnement, comme dans le cas de la couleur de l'Ebre. À Pau, ce qui déplaît à ce visiteur, ayant participé à la descente en rafting c'est « les pollutions visuelles, du style, vélo ou [...] une poubelle qui a été jetée du pont du 14 juillet, je trouve ça vraiment dommage. [...] Le plus gros impact c'est la pollution grossière parce que la pollution microscopique on ne la voit pas déjà, puis on sait qu'on est sur des eaux de bonne qualité » (Pau, visiteur n°114). Qualifiant les déchets jetés dans le Gave de « pollution grossière », il trouve cela « dommage ». En effet, ces déchets de taille assez importante enlaidissent la vue sur le paysage fluvial. Cet usager qui n'est pas aussi virulent dans son propos que la visiteuse n°119 ou le pêcheur n°24, décrit ce constat comme « dommage » ou « embêtant » (Pau, habitant n°9), car la pollution visuelle n'est pas esthétique. Dans ce cas, la pollution microscopique donc bactériologique est considérée comme ayant moins d'impact puisqu'elle n'est pas perçue par l'œil et que l'utilisateur de par sa pratique sait –mais en réalité suppose– qu'il se trouve sur une rivière dont l'eau est de « bonne qualité », sinon le rafting ne serait pas autorisé. Dans cette relation homme-espace fluvial, une plus grande importance est donnée à la dimension esthétique et au cadre de vie. Qu'en est-il alors de l'écosystème et de la préservation du milieu ? Ne font-ils pas eux aussi partie du cadre dans lequel vit l'homme ? Et s'il l'on se préoccupe plus de la pollution visuelle que de la pollution « microscopique », pourra-t-on encore vivre sur la planète ? Le visiteur n°114 n'a pas poursuivi sa réflexion sur le sujet. Si la pollution constitue un facteur de rejet et de désagrément, les inondations sont aussi source de mécontentement et représentent un danger pour les usagers des berges.

Les habitants en particulier ceux de Saragosse sont ceux qui ont évoqué le plus longuement les crues du cours d'eau. Le contexte des rencontres – des personnes habituées au cours d'eau ou rencontrées en période automnale durant laquelle l'Ebre était en crue– tend à favoriser un discours sur le sujet. On remarquera également que les habitants de Saragosse ont un vocabulaire plus précis et varié pour se référer aux cours d'eau et à ses crues : « río » (fleuve), « barranco » (ravin), « riachuelo » (terre irriguée), « caudal » (débit), « cauce » (lit), « estiaje » (étiage), « riada » (crue), « inundación » (inondations), « desbordamiento » (débordement), « remolinos » (remous), « mayencadas » (terme aragonais désignant le dégel de mai). L'organisme CHE a

également été mentionné, même par les usagers n'ayant aucun lien avec celui-ci, tandis qu'à Pau, le syndicat mixte du Gave de Pau est absent du discours.

Personnifier pour symboliser la vie, le cours d'eau l'est également lorsqu'il « reprend ses droits » (Pau, habitant n°82) : « fíjate que sí que tiene personalidad el Ebro. A una semana de la inauguración, una gran riada que casi se lleva todo. Entonces el Ebro tiene personalidad, no es tan quieto, es muy fuerte cuando llueve »⁴²² (Saragosse, habitant n°2). L'Ebre a tant de personnalité qu'avant l'inauguration de l'exposition internationale, il a rappelé aux hommes son existence en dévastant tout sur son passage. Et ce n'était pas la première fois. En avril 2007, il a également inondé tout le méandre de las Ranillas (Photographie 45 et 46).

**Photographie 45 : L'Ebre en crue en avril 2007
(Pellicer)**



**Photographie 46 : Les dessous du pont de la
Almozara et la « Charrette d'eau »
(Leichnig, 2012)**



Quand il est en crue, l'Ebre menace et « emmerde ». Un habitant se promenant quotidiennement sur la berge nous montre jusqu'où l'eau peut monter en période de crue : « de esto con la riada no se veía, esta escultura [...] estaba cubierta hasta arriba, fíjate lo que sube el rio, cuando era por venir cabreado »⁴²³ (Saragosse, habitant n°9). En période de crue la sculpture est recouverte complètement, après la décrue elle est toujours pleine de boue (Photographie 46). La berge est donc impraticable et inaccessible pendant plusieurs semaines obligeant ce retraité et son groupe de marche à changer son parcours.

⁴²² « Figure-toi que oui, il a de la personnalité, l'Ebre. A une semaine de l'inauguration, une grande crue a presque tout emporté. Alors l'Ebre a de la personnalité, il n'est pas si tranquille, il est fort quand il pleut ».

⁴²³ « Ca avec la crue, on le voyait pas, cette sculpture [...] était couverte jusqu'en haut, figure-toi comment monte le fleuve, quand c'était pour venir emmerder ».

Ils ne peuvent pas non plus accéder à la plage de Los Angeles. Ils doivent donc s'adapter au fleuve et à sa « personnalité » changeante.

Une habitante dont la mère « odiaba »⁴²⁴ passer devant le fleuve, fait également savoir que l'Ebre est « como nosotros, tranquilo tranquilo engaña mucho »⁴²⁵. Le fleuve est trompeur et fourbe. Il donne aux usagers une impression de tranquillité et de sérénité, mais suite à de fortes précipitations pluvieuses, il peut aussi changer inopinément. « Cuando se cabrea »⁴²⁶, l'Ebre effraie et fait peur, « a veces me ha pegado un susto [...] hay que verlo hein, que viene y va, ahora estará con un metro de nivel, pero cuando se cabrea a 6 metros de altura ... »⁴²⁷ (Saragosse, habitant n°9). L'eau de l'Ebre va et vient, monte et descend sans cesse. Ce retraité qui connaît l'Ebre depuis son enfance en a peur, il sait la hauteur d'eau « habituelle » du fleuve tout comme celle qu'elle mesure en période de crue.

La crue de 1961 marque encore les esprits de certains habitants qui à l'époque avaient entre 10 et 20 ans. Une habitante a un souvenir très précis et détaillé de cet hiver-là. Elle raconte une anecdote d'une collègue de travail dont les parents étaient agriculteurs dans le méandre de Ranillas : « se les había inundado toda la casa [...] y resuelta [...] que todo el [ganado] había parecido ahogado, pero ese conejo se parece que subió esas escaleras y se encero en su habitación [...] El conejo tenía hambre y se comía todo lo que encontraba por el suelo hasta los zapatos [de mi compañera]. Eso es una anécdota de aquella riada, después hicieron el pantano del Ebro, y ya esas riadas tan brutales ya se eliminaron, pero aquello lo conocí yo »⁴²⁸ (Saragosse, habitant n°13). Se souvenir qui n'évoque pas la peur – rappelons qu'il s'agit de la famille de sa collègue-, mais plutôt une anecdote de vie en lien avec l'Ebre montre tout de même que la crue a été impressionnante et dévastatrice, une époque qu'a connue cette habitante. Les événements qu'elle raconte se sont déroulés deux ou trois jours après que la crue qui ait tout dévasté et emporté.

⁴²⁴ « Détestait ».

⁴²⁵ « Comme nous, tranquille, tranquille, il trompe beaucoup ».

⁴²⁶ « Quand il se fout en rogne ».

⁴²⁷ « Parfois il m'a fait peur, [...] il faut le voir, hein, il va il vient, maintenant il est à un mètre au-dessus du niveau, mais quand il se fout en rogne à 6 mètres de hauteur ».

⁴²⁸ « Ça avait inondé toute leur maison [...] et il en résultat que tout le bétail s'est noyé, mais ce lapin, il semble qu'il ait monté les escaliers et se soit enfermé dans sa chambre. [...] Le lapin avait faim et il mangeait tout ce qu'il trouvait sur le sol même les chaussures [de ma collègue]. Ça c'est une anecdote de cette crue, après ils ont fait le retenue de l'Ebre, et ces crues si brutales n'ont plus existaient, mais ça je l'ai connu moi ».

« Durant l'inondation, le petit cours d'eau, oubliant ses attitudes pacifiques, se met à ravager et à détruire. Il emporte ses ponts, creuse son lit, déplace ses remous et ses rapides [...] rase les parties de la berge qui s'opposent à sa marche » (Reclus, 2010 [1869] : 112).

Aujourd'hui, les habitants qui observent l'Ebre chaque hiver depuis le pont de Pierre ont parfois peur qu'il déborde, même si depuis 1961 des aménagements pour la protection des inondations ont été réalisés et que les crues ne sont plus aussi violentes, comme l'a expliqué l'habitante n°13. Pour se rassurer une habitante n'ayant pas connue la crue de 1961 nous confie qu'aujourd'hui tout est « prévu » et planifié « porque han hecho unas contenciones y luego este sistema anterior al Ebro, pues canales de prevención. Ahora la gente que son científicas y que la Confederación Hidrográfica del Ebro ya tiene personas, los estudios y está todo previsto »⁴²⁹ (Saragosse, habitant n°1). Cette habitante qui ne fait pourtant pas partie du groupe d'amis de randonnées dont certains travaillent au CHE, connaît cet organisme. Elle a recours à plusieurs reprises au champ lexical de la sûreté et de la prévention. Tout en essayant de nous convaincre de l'expertise du CHE et de son efficacité, elle essaye de se convaincre elle-même que le risque de débordements du fleuve dans le centre-ville est assez peu probable.

Bien qu'une majorité des usagers de Saragosse ait peur des inondations ou ressente une forme de mécontentement vis-à-vis de ce phénomène, il convient de préciser que certains, conçoivent la crue comme une manière de nettoyer le fleuve de toutes les « saletés » (Saragosse, habitant n°16) qui y vivent et qui « nos hace la vida insupportable »⁴³⁰ : « el río lleno de agua limpia el cauce, lo regenera, y se van todas las algas malas, cría mucho bicho, cuando es verano, las algas crían ahí, por el huevito, las moscas esas negras »⁴³¹ (Saragosse, habitant n°5). La force du débit d'eau vient ici purifier le lit de l'Ebre et le « régénérer », une manière de le ressourcer. Il est ainsi plus « propre » et moins « dérangeant ». Dans cette représentation du fleuve, on retrouve l'idée d'une pollution « naturelle » importunant les usagers et dégradant leur cadre de vie. L'habitante trouve ici une forme de compensation, une contrepartie bénéfique qu'apporte la crue.

⁴²⁹ « Parce qu'il ont fait des murs de protection, et ensuite cet ancien système de l'Ebre, des canaux de prévention. Maintenant, les gens qui sont scientifiques, et que le CHE a déjà des employés, les études et tout est prévu ».

⁴³⁰ « rendent la vie insupportable ».

⁴³¹ « Le fleuve rempli d'eau nettoie le lit, cela le régénère, et toutes les mauvaises algues s'en vont, cela créé beaucoup de bestioles, quand c'est l'été les algues poussent, avec les œufs, les mouches, celles qui sont noires ».

« Les crues, toujours considérées comme dévastatrices de nos jours alors que les sociétés anciennes leur attribuaient fréquemment un rôle bénéfique, et les étiages, synonymes de pénuries hydriques, rappellent sans cesse que les rivières sont des milieux dynamiques et incertains » (Bravard, Petit, 1997 : 3).

À Pau, « on est pas à l'abri d'inondations » (Pau, habitant n°28). En effet, la rivière peut aussi être dévastatrice que l'Ebre comme en témoigne cette habitante : « sa maison, complètement dévastée, inondée, inondée [...] ça a été emporté par les flots, il y a des portails de maison [...] ah l'eau tu l'arrêtes pas. [...] Moi j'ai vu des photos en plus, c'est impressionnant, c'est arrivé en l'espace d'une heure, tout a gonflé, d'ailleurs la route a été coupée, la nationale, il y a rien, carrément coupé, le feu on peut l'arrêter, mais on n'arrête pas l'eau. L'eau, ça peut être très beau, comme ça peut être très dévastateur [...] à un moment donné la nature reprend ses droits, aussi, si on a dévié un cours d'eau qui était là, un jour il reviendra où il était, c'est sûr et certain ! » (Pau, habitant n°82). Impressionnée à la fois par la vitesse de montée de l'eau et sa force, cette habitante fait savoir qu'un cours d'eau peut-être beau, mais aussi destructeur, une description ambivalente. Elle confie également que les activités humaines ont une incidence sur les crues. Déplacer et aménager un cours d'eau n'est pas une action naturelle ce qui conduit la nature à reprendre sa place dans le milieu, celle que l'homme lui a prise. On trouve ici dans la relation homme-espace fluvial une forme d'interaction assez violente et radicale.

Quand le cours d'eau n'est pas en crue, il peut aussi faire aussi peur et représenter une source de danger et de mort. D'après une visiteuse française, les silures glanes introduits dans l'Ebre ont réduit le nombre d'espèces de poissons. Dangereux selon elle, « les gens ont peur de se baigner parce que le poisson [grand et noir] peut te mordre » (Saragosse, visiteur n°6). Choquée à cet instant de la rencontre, elle est pourtant la seule à avoir mentionné cette espèce de poissons. L'imprévisibilité du fleuve et son caractère irrégulier sont aussi source de danger pour cette visiteuse barcelonaise née à Saragosse, car à la différence de la mer : « el río, hay remolinos, cosas, más irregulares, que hay en el fondo, entonces, es una sensación [...]de miedo, de inseguridad, por los que veía, que utilizaban, como si fuera un cosa que no se podía usar por peligro⁴³² » (Saragosse, visiteur n°5). Cette visiteuse qui a même peur pour les kayakistes qu'elle voit depuis le pont de Santiago a besoin de voir le fond de l'eau, de savoir où mettre ses pieds et de connaître ce sur quoi

⁴³² « le fleuve, il y a des remous, des choses plus irrégulières, qu'il y a au fond, alors c'est une sensation, une sensation de peur, d'insécurité pour ceux que je voyais, qui utilisaient, comme si c'était une chose que l'on ne pouvait pas utiliser à cause du danger ».

elle marche. Elle se sent en insécurité et a peur de tomber même si elle reste sur la berge. Tomber dans le cours d'eau et ne pas savoir en ressortir est aussi une peur que partage ce couple palois accompagné de leur enfant. Ils confient que comparer à Toulouse, la berge de Billère : « c'est un peu plus dangereux, on est un peu plus haut, on peut tomber, on ne voit pas l'eau là, on entend le bruit, mais on ne voit pas l'eau, encore, il faut s'avancer un peu plus pour bien voir l'eau, là-bas c'est plus à plat » (Pau, habitant n°103). À cause de la hauteur de la berge, seul le bruit indique la présence de l'eau, il faut s'avancer avec précaution pour voir la rivière. Mais si l'on ne fait pas attention, on peut tomber et se noyer, car il n'y a pas de barrière. Dans la mesure où la baignade et la noyade ont déjà été traitées dans le chapitre antérieur, nous ne développerons pas plus sur ce danger et cette relation au cours d'eau.

La dernière forme d'insécurité relevée dans le discours des usagers est liée à l'imaginaire collectif que dégage l'espace fluvial. Cet imaginaire combine à la fois l'idée d'interdit et la sensation de peur, mais aussi de « fascination » (Pau, visiteur n°136). Cette relation ambivalente à l'espace fluvial est résumée dans les premières pages de « l'enfant et la rivière » :

« A la rivière mon enfant, il y a des trous morts où l'on se noie, des serpents parmi les roseaux et des bohémiens sur les rives. Il n'en fallait pas plus pour me faire rêver de la rivière, nuit et jour » (Bosco, 1987 [1945] : 13)

Comme dans ce roman, pour cette visiteuse, le Gave de Pau évoque une « émotion, quelque chose qui est fascinant, qui est interdit, mais que l'on arrive, à rencontrer » (Pau, visiteur n°136) tandis que pour sa mère, il s'agissait d'un espace dangereux et défendu. Plusieurs usagers à Pau ont confié avoir peur de ce qui pouvait leur arriver sur les rives paloise : « il est vrai qu'en plein hiver, là-bas au fond, ça craint un peu, non, tout d'un coup vous avez des gens qui sortent de nulle part [...] moi je ne reste pas là-bas toute seule, il paraît il y a eu un satyre à une époque, moi je n'étais pas là, mais il y a des trucs, oui en plein hiver quand la nuit commence à tomber » (Pau, habitant n°45). Ne définissant pas avec exactitude la source de leur peur et allant même jusqu'à évoquer un satyre, ces habitantes préfèrent rester sur la partie des berges les plus fréquentées, d'autant plus en début de soirée. L'espace fluvial de nuit et non éclairé semble apeurer certains usagers : « l'eau dans la nuit donne une peur pénétrante » et « humide » (Bachelard, 2010 [1993] : 119-120). Cette peur et ce rejet de l'espace fluvial ont d'ailleurs été accentués à Pau entre 2011 et 2013 avec l'affaire très médiatisée d'Alexandre Junca : le Gave de Pau ? « je pense au gamin qui s'est fait trucidé » (Pau, habitant n°22).

À Saragosse, la peur collective de l'espace fluvial était plus notable avant la requalification des berges. Une habitante explique que le Parc Macanaz existait surtout pour les usagers venant promener leur chien et que « la mayoría parte de la gente no teníamos ganas de ir por esa ribera, pocos espacios que quedaba a pasear, porque sentía inseguridad, no sabías si te iba a pasar algo, no estaba acondicionado, entonces era algo que existía, pero que no lo podíamos disfrutar »⁴³³ (Pau, habitant n°16). Pour illustrer ce sentiment d'insécurité, de gêne et de mal-être, une autre habitante nous raconte la blague que ses collègues de travail lui racontaient : « cuando cruces el puente de piedra quítate las joyerías y el reloj porque te lo robaran allí, esto era lo normal que pensaban los zaragozanos de la otra parte del río »⁴³⁴ (Saragosse, habitant n°5). L'imaginaire que dégagent ces deux espaces fluviaux urbains fomentent une peur partagée par plusieurs usagers.

Comme pour la gestion des espaces différenciés, les usagers ont aussi leur opinion sur la gestion du cours d'eau, en particulier lorsqu'il représente une source de danger. Ici il s'agit des inondations. Une habitante attristée de l'effet destructeur des crues et révoltée par l'inefficacité des services du CHE et du gouvernement confie :

« Comprendo que forma parte como tantas cosas de la vida, cuando se desemboca y cuando se inunda la tierra o una ciudad, y provoca todo el daño que provoca. [...] Los campos de alrededores que se lleve la cosecha, claro yo sé que eso forma parte de la vida, como vivir o morir [...] Muchas veces este ocurre porque los responsables tipo confederación hidrográfica del sitio [...] no hagan cometido una limpieza de ríos, han dejado que arrastre mucha suciedad [...] troncos o ramas. [...] Deberían estar los cauces limpios y preparados para que el río afluyera para que no se amontonaran ahí la suciedad o de no limpiarse y entonces venga pues los desbordamientos que vienen »⁴³⁵ (Saragosse, habitant n°16).

Cette habitante pense qu'un meilleur entretien du lit du fleuve réduirait l'étendue de ses débordements. Elle prône un meilleur contrôle du cours d'eau par des actions de nettoyage assez drastiques, mais ne mentionne en aucun cas la canalisation et la forte

⁴³³ « La plupart des gens n'avait pas envie d'aller sur ces berges, il restait peu d'espace pour promener, parce qu'on sentait l'insécurité, tu ne savais pas s'il allait d'arriver quelque chose, ce n'était pas aménagé, alors c'était quelque chose qui existait, mais dont nous ne pouvions profiter ».

⁴³⁴ « Quand tu traverses le Pont de Pierre, enlève tes bijoux et ta montre parce qu'ils te la voleront là-bas, c'est ce que pensaient normalement les gens de Saragosse de l'autre partie du fleuve »

⁴³⁵ « Je comprends que cela fasse partie comme tant de choses de la vie, quand il se jette, et quand il inonde la terre ou une ville, et provoque tout le mal qu'il provoque. [...] les champs aux alentours, la récolte qui est emportée, c'est sûr, je sais que cela fait partie de la vie, comme vivre ou mourir. [...] Beaucoup de fois, cela se passe parce que les responsables comme le CHE [...] n'ont pas réalisé le nettoyage des cours d'eau, ils ont laissé la saleté, les troncs, les branches être emportés. [...] Les lits devraient être propres et préparés pour que le fleuve afflue, pour que la saleté ne s'engorge pas, le fait de ne pas nettoyer, les débordements arrivent ».

anthropisation de l'espace fluvial qui sont aussi des facteurs venant renforcer la force d'une crue. Son discours est ambivalent. Elle conçoit que la crue soit un phénomène naturel et fasse partie des aléas de la vie, mais cherche à en maîtriser les risques dans une perspective économique et sociale. En effet, elle évoque longuement les pertes que subissent les agriculteurs. Par la suite, elle compare la gestion des feux de forêt à la gestion des inondations. Tous deux éléments de nature au caractère dévastateur, pourquoi l'homme choisi d'en maîtriser qu'un seul ? Ce qui est surprenant dans le discours de cette habitante, c'est l'ambiguïté de sa relation à l'espace fluvial. Cette femme qui souhaiterait mieux contrôler les débordements du fleuve et la même qui porte un amour quasi divin à l'Ebre.

Ainsi, la relation homme-espace fluvial est ambivalente dans le discours des usagers. La nature, symbolisant la vie, qui est décrite comme « belle », « paisible » et « calme » peut changer inopinément et devenir destructrice. Si l'homme apprécie de s'y ressourcer, il rejette le cours d'eau quand il ne correspond pas à ses attentes esthétiques et lorsqu'il représente une source de danger, un danger qui peut être à la fois sanitaire (pollution) et physique (ex. crue, noyade). Les crues en particulier représentent l'impuissance de l'homme face aux aléas naturels. C'est un phénomène qu'il ne maîtrise pas. La force du cours d'eau est perçue comme une menace incontrôlable surtout pour les usagers ne sachant pas nager. Ce constat nous amène à étudier plus en profondeur la relation homme-cours d'eau ainsi les formes d'espace fluvial urbain prisées des usagers rencontrés.

3. Un espace fluvial urbain « naturel », voire « sauvage », mais qui doit être maîtrisé et contrôlé

Ayant montré l'ambiguïté de la relation homme-espace fluvial, c'est sans surprise que nous allons voir que les formes de l'espace fluvial urbain prisées des usagers sont là aussi complexes et ambivalentes. Il s'agit dans cette dernière sous-partie d'approfondir les représentations que les usagers ont de cet espace public de nature. Dans la mesure où les villes étudiées ont entamé un processus de patrimonialisation, nous nous sommes tout d'abord interrogée sur la place du terme « patrimoine » dans le discours des usagers.

3.1 Un espace possédant quelques éléments remarquables, et qui n'est pas explicitement décrit comme patrimoine

Quand le cours d'eau est apprécié et symbolise la vie, les usagers ont évoqué à plusieurs reprises et sous différentes formes sa nécessaire protection : « il faut protéger la rive », ou

encore « l'eau, c'est la vie », « ça se protège ». Malgré la prise de conscience de la rareté de la ressource, un seul usager relie la protection de l'eau et de la rivière à la notion d'héritage : « l'eau, c'est heu je ne sais pas comment dire, il y a une notion d'héritage aussi derrière, une notion d'héritage qui faut.... c'est vital, c'est le premier enjeu des années à venir » (Pau, habitant n°1). L'eau est un élément de nature, à la fois enjeu et héritage, un élément que cet habitant souhaiterait transmettre et qui va au-delà selon lui de la simple pratique qu'il a du Gave de Pau. Bien qu'appréciant et/ou attachés à l'espace fluvial urbain, les usagers ne l'évoquent pas en termes d'héritage et mentionnent rarement la notion de patrimoine (14 occurrences) (Tableau 41).

Tableau 41 : Occurrences du terme « patrimoine »

	Visiteurs	Habitants
Patrimoine (notion générale et floue)	3	3
Patrimoine culturel	3	3
Patrimoine naturel	1	1

Dans les discours, le terme « patrimoine » renvoie pour moitié des occurrences au patrimoine culturel. Généralement il s'agit d'architecture ou de châteaux comme celui d'Henri IV ou le château de Lasse. Comparant les berges de Saragosse à d'autres rives qu'il connaît, un habitant évoque le patrimoine architectural et culturel qu'il est possible de trouver près de l'Ebre : « comparado por ejemplo con Bilbao que también está integrada la ría, en este caso es mucho más cementos, es bonito pero no hay tanta naturaleza, luego tanto patrimonio histórico cerca del río, en Bilbao. Zaragoza [...] [está] el Pilar [...], las termas romanas, toda la historia, etc, tan cerca del río »⁴³⁶ (Saragosse, habitant n°11). Tout en énumérant les richesses patrimoniales qu'il est possible de trouver près de l'Ebre, cet habitant en oublie d'envisager le fleuve comme faisant partie du patrimoine de Saragosse, même s'il décrit l'espace fluvial comme plus « naturel » que celui du Nervion.

Pour d'autres usagers en revanche, le terme patrimoine englobe aussi la nature. Pour la visiteuse n°119, le fait d'installer des œuvres d'art sur les berges « ce n'est pas dérangeant [...], mais faudrait pas que cela soit de partout, parce que cela reste un endroit naturel qui doit être préservé parce qu'il y a une faune et une flore à respecter, maintenant il faut aussi penser que c'est un patrimoine [naturel] pour la ville [...] [elle] devrai[t] saisir

⁴³⁶ « Comparé par exemple avec Bilbao qui a aussi intégré la ría, dans ce cas, c'est beaucoup plus bétonné, c'est joli mais il n'y a pas tant de nature, ensuite autant de patrimoine historique proche du fleuve, à Bilbao. Saragosse, il y a le Pilar, les thermes romains, toute l'histoire, etc., aussi proche du fleuve ».

l'occasion d'avoir ce patrimoine-là, et en profiter pour en faire quelque chose, créer un dynamisme et faire découvrir des choses aux gens à travers ça » (Pau, visiteur n°119). L'espace fluvial est entendu ici comme une réserve de biodiversité à protéger, mais aussi comme un lieu à faire découvrir et connaître, un patrimoine à transmettre sans pour autant le voir être exploité. Pour certains palois, le Gave fait partie du patrimoine local « parce que ça fait partie de Pau, de l'essence aussi de Pau, oui ça fait partie du charme de la ville » (Pau, habitant n°30). Le Gave de Pau cela évoque le patrimoine, le kayak et : « quand on regarde le Tour de France [...] quand il passe à Pau, là, si on voit le Gave, on est content ». Ici le Gave représente le patrimoine local, une sorte de symbole identitaire représentant la ville aux yeux de ce groupe de Jurançonnais. Malgré ces quelques extraits, l'espace fluvial n'est pas explicitement décrit sur l'ensemble du corpus comme « patrimoine ». Toutefois, l'attachement à celui-ci et l'expérience sensible des usagers introduisant un rapport intime à l'espace et possédant parfois une dimension mémorielle, nous questionnent sur leur façon de concevoir le patrimoine et les valeurs qui sont attribuées à l'espace fluvial. Est-il possible de ne pas spontanément parler de patrimoine en évoquant l'espace fluvial urbain, mais de le considérer comme tel ? Il nous est difficile d'y répondre de cette manière.

Pour explorer un peu plus cette thématique, nous avons choisi de nous focaliser sur une question précise posée aux usagers : « Parmi les photos-sonores présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ? ». Les éléments que nous allons développer sont toutefois à prendre avec prudence dans la mesure où cette question sur le paysage et le patrimoine a été posée de manière directe et après avoir montré les photos-sonores d'espaces fluviaux urbains, support réalisé par l'enquêteur. De plus, cette question n'a pas pu être posée à toutes les personnes rencontrées. Certaines pressées ou moins disposées à visionner les photo-sonores n'ont pas développé leurs réponses sur cette partie de l'entretien. D'autres usagers ne savaient pas comment répondre. Enfin, à Saragosse, les personnes rencontrées ont eu plus de difficultés à s'approprier la question, les termes « éléments remarquables » ont dû être expliqués à plusieurs reprises. Nous n'étudierons donc pas ces réponses dans une perspective quantitative, mais nous les explorerons en ayant pour objectif de cerner un peu plus le terme « patrimoine » et celui de « paysage » dans le discours des usagers.

On distingue ainsi trois catégories de réponses. La première regroupe les réponses précises et immuables : « Non, non, c'est pas remarquable justement ça a un côté sympa,

mais il n'y a rien d'exceptionnel là de ce côté-là » (Pau, habitant n°8). « Je ne sais pas, non pas spécialement » (Pau, visiteur n°4), il n'y a pas d'éléments exceptionnels sur l'espace fluvial. Gêné par le terme « remarquable [qui] est un grand mot » (Pau, habitant n°88), les usagers habitants et aussi visiteurs, ont préféré parler de leurs sensations et de leurs préférences que de « poser un jugement » sur le paysage fluvial. Considéré comme global ou général, le jugement est difficile à émettre puisque « tout dépend de ce que l'on recherche » (Pau, habitant n°77), c'est propre à chaque individu. Allant même plus loin, un des habitants se moque de la question sur les éléments remarquables autour du Gave de Pau. Ne saisissant pas l'intérêt de la question, il considère que l'espace fluvial fait partie de son quotidien. En parlant de la passerelle reliant les berges de Billère et de Jurançon, il finit par dire de façon narquoise : « ce pont est remarquable [...] je ne me lasse pas de le regarder, pour moi c'est quelque chose de remarquable, il faudrait l'inscrire au patrimoine de » l'humanité (Pau, habitant n°37) (photographie 47). Pour lui, le Gave est quelque chose de quotidien, banal, ordinaire alors comment nommer des éléments remarquables. Par ailleurs, faut-il tout considérer comme « remarquable » et faisant partie du patrimoine ?

Photographie 47 : La passerelle de Billère et de Jurançon (Leichnig, 2011)



Évoquant l'Ebre dans son enfance, une habitante confie que le fleuve faisait partie de son environnement quotidien : « yo cruzaba el Ebro constantemente, varias veces a la semana [...] de pequeña no me lo planteaba, el Ebro estaba ahí, lo miraba, iba [a ver] la riada, mirar que tal, y bien, formaba parte de mi entorno »⁴³⁷ (Saragosse, habitant n°2). Un autre habitant décrit sa relation à l'Ebre dans son enfance comme quelconque et insignifiante :

⁴³⁷ « Je traversais l'Ebre constamment, plusieurs fois par semaine [...] petite je le regardais, l'Ebre était là-bas, je le regardais, j'allais voir la crue, regarder comment ça allait, et bien, cela faisait partie de mon environnement »

« el río para nosotros era como otra calle en una ciudad, hein, o sea que tampoco le dábamos ninguna importancia »⁴³⁸ (Saragosse, habitant n°9). Le fleuve de par sa largeur, longueur et son manque d'attrait, peu valorisé représente dans les souvenirs d'enfance de ces habitants un non-lieu similaire aux rues de la ville ; un espace de transit, où l'on ne reste pas et où l'on n'y fait rien de particulier, un espace ordinaire.

La deuxième catégorie de réponses regroupe les indécis qui ne savent pas ou ne peuvent pas répondre à la question : « non, je ne sais pas on ne connaît pas suffisamment, non, je ne peux pas vous dire comme ça sur une photo, si c'est remarquable, il faut quand même que l'on connaisse » (Pau, habitant n°90) ou encore « sûrement oui, mais comme quoi je n'en sais rien » (Pau, visiteur n°123). D'autres également hésitent, ne sachant pas exactement comment définir un « élément remarquable ». Certaines caractéristiques du paysage sont « sympas », « jolies », mais sont-ils pour autant « exceptionnels » ? Un habitant se pose la question : « j'aime bien ces endroits et me dire que je peux les voir quand j'en ai envie, mais je ne sais pas si c'est remarquable » (Pau, habitant n°60). À Saragosse, un habitant s'interrogeant sur la valeur universelle et commune de l'Ebre confie que cet espace a « un especial valor dentro Zaragoza, pero no tiene un valor digamos nacional »⁴³⁹ (Pau, habitant n°60). Il lui est difficile de savoir s'il existe alors des éléments remarquables, puisque ces derniers doivent être communs à tous, même pour ceux extérieurs à Saragosse. Les usagers « habitués » à l'espace fluvial avouent que « quand on voit souvent ce genre d'endroit, on est plus ... » (Pau, habitant n°40), il leur est ainsi plus difficile de distinguer les éléments considérés comme remarquables des éléments ordinaires. C'est aussi la raison pour laquelle de nombreux usagers répondent en réorientant leurs propos sur leurs préférences et ce qu'ils (res)sentent : « c'est agréable », « c'est beau », « c'est un joli circuit quand même ! ».

La dernière catégorie de réponses englobe les usagers ayant indiqué des éléments ou des endroits remarquables. De manière générale, il s'agit de vue sur le paysage fluvial. Si certains usagers se sont appuyés des photos-sonores d'autres en revanche ont évoqué des perspectives qu'ils connaissent, en particulier à Saragosse. Nous laissons de côté ici les réponses qui ne concernent pas les espaces fluviaux étudiés, comme Toulouse, Bordeaux et Paris.

⁴³⁸ « Le fleuve pour nous était comme une autre rue dans la ville, hein, c'est à dire que nous ne lui donnions pas non plus une quelconque importance ».

⁴³⁹ « Une valeur spéciale à l'intérieur de Saragosse, mais cela n'a pas de valeur, disons, national ».

Parmi les éléments ou lieux remarquables, on retrouve une majorité de vues comportant à la fois des éléments naturels et des éléments bâtis qu'ils soient historiques ou modernes. À Pau, les deux photos-sonores qui ressortent sont celles du Stade d'eaux-vives et celle de la vue sur le Gave de Pau avec en arrière-plan le château d'Henri IV. On trouve ici les mêmes éléments que ceux démontrés dans la conclusion du chapitre 5. La passerelle de Gelos offre une perspective renouvelée sur la ville. L'« alignement » des arbres feuillus, en été, fait office de cadre de vert entourant la rivière et le château de Pau. On a ainsi la sensation que la rivière traverse la ville en son centre et que celle-ci est à taille humaine puisqu'on ne distingue depuis ce point de vue que le centre historique : « on pourrait se croire au Moyen-Âge, à l'époque du château [...] le temps est aboli » (Pau, habitant n°113). Cette perspective qui fait oublier à l'utilisateur l'époque dans laquelle il vit est intemporelle. Offrant un point de vue « sympa » (Pau, habitant n°106) sur la ville et plus spécifiquement sur le château, « un haut lieu » « remarquable » (Pau, visiteur n°120), cette perspective est une « carte postale » (Pau, habitant n°84) qui pourrait dans les années venir remplacer celle prise près du lavoir de Jurançon avec une vue en contre-plongée du château et du Gave de Pau (Photographie 48).

Photographie 48 : Vue sur le château depuis le lavoir de Jurançon et depuis la passerelle de Gelos (Leichnig, 2011, 2012)



Moins commentée, la photo-sonore du Stade d'eaux-vives (Photographie 49) est citée comme « élément remarquable » parce qu'elle renvoie à l'équipement sportif construit et au Gave tumultueux et bouillonnant. Un visiteur américain qui n'a pas l'habitude de voir des pratiquants de kayak et ce « genre de parc » trouve cela « incroyable » (Pau, habitant n°11) tandis qu'un habitant palois confie amener ses proches au Stade d'eaux-vives

lorsqu'il leur fait visiter la ville : « on les amène là, quand on a la chance que tout marche [...] c'est superbe, ils sont ravis, c'est un beau site, puis c'est pour les kayakistes, c'est formidable » (Pau, habitant n°47). Notons que ce n'est pas tant l'espace de nature qui est considéré comme remarquable, mais le site, le fait d'avoir « créé artificiellement cet endroit » (Pau, habitant n°56).

Photographie 49 : Photo-sonore du Stade d'eaux-vives (Leichnig, 2012)



Comparant les photos-sonores, une visiteuse réfléchit à haute voix :

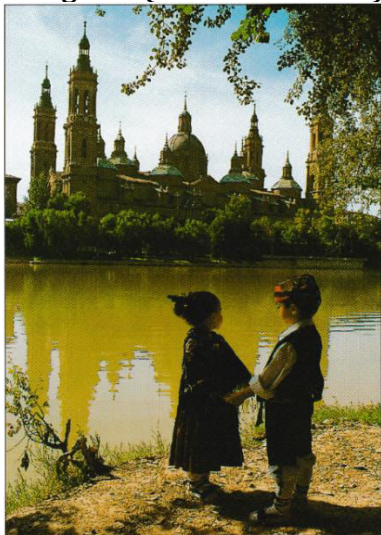
« Ça, c'est remarquable, exceptionnel [(Gelos)] [...] après remarquable je ne sais pas. Parce que [...] les autres [photos-sonores] c'est des paysages que l'on peut croiser dans n'importe quelles rivières [...] ça reste banal. Celle avec le château, il doit certainement y avoir des rivières avec des châteaux à côté, mais c'est déjà plus exceptionnel au sens où il n'y a pas des châteaux à tous les coins de rue, et encore moins [avec ce] pont qui a été fait à cet endroit-là : [...] la rivière va droit et elle donne pile sur le château. Après c'est la [configuration] du lieu qui fait que c'est exceptionnel. [...] Celle au stade d'eaux vives, je ne dirai pas que c'est remarquable [...] bien qu'apparemment ils prennent l'eau du Gave donc à la limite ça pourrait être remarquable et encore ce n'est pas une avancée épatante, mais c'est exceptionnel dans le sens où toutes les villes qui ont des rivières n'ont pas de stade » (Pau, visiteur n°119).

Ce qui rend exceptionnels certains paysages ou photos-sonores, c'est leur caractère unique et rare. Un paysage banal est une vue que l'on peut observer n'importe où, que l'on retrouve ailleurs. La passerelle de Gelos focalisant l'attention de l'utilisateur sur une vue de Pau est considérée comme un peu exceptionnelle tout comme le Stade d'eaux-vives, équipement singulier dont la prouesse technique permet de détourner un bras du Gave de Pau. Sans cela, ces photos-sonores ou paysages restent anodins.

À Saragosse, les usagers n'ont pas spécifiquement cité les photos-sonores. Les éléments remarquables mentionnés font partie de l'environnement du Parc Métropolitain de l'eau ou du périmètre de l'exposition. Il s'agit ici des édifices emblématiques : la Tour de l'eau, le Palais des congrès (Saragosse, habitant n°12). Pour un habitant de Saragosse, le pavillon

pont c'est comme « la Torre Eiffel [que] es un referente de París. [...] El Pabellón Puente podría ser un referente de la ciudad de Zaragoza. Me gustó mucho, es una pena porque no se le ha dado tanta importancia, me parece que es una obra de arte [muy bonita] »⁴⁴⁰ (Saragosse, habitant n°14). Qualifié d'œuvre d'art, le Pavillon-Pont a marqué cet habitant au point de devenir le symbole moderne de Saragosse. D'autres usagers restent plus « classiques » dans leur choix d'éléments remarquables. Ces derniers font partie de l'environnement du Pilar : les ponts, la vue sur l'Ebre depuis les ponts avec le Pilar au fond ou encore la vue depuis les tours de la Basilique : « por un puente al atardecer con las torres o sin la torres, me parece un sitio precioso con el río, al atardecer me parece una foto preciosa »⁴⁴¹ (Saragosse, habitant n°8). On retrouve ici encore le coucher de soleil et les vues qu'offrent les ponts sur la ville et le Pilar. Plusieurs usagers évoquent « la típica postal »⁴⁴² qui se prenait du Parc Macanaz avec le Pilar en arrière-plan : « desde [...] la chopera de Macanaz dónde se ponían ahí con los trajes típicos incluso ahora la gente que se casa a la boda y saca la imagen del Pilar con el río »⁴⁴³ (Saragosse, habitant n°7). Pour ces derniers, cette perspective ou photographie est celle qui représente le mieux Saragosse (Photographie 50 et 51).

Photographie 50 : Carte postale de Saragosse (Ediciones Sicilia)



Photographie 51 : Le Pilar depuis le Parc Macanaz (Leichnig, 2012)



⁴⁴⁰ « La Tour Eiffel [qui] est un point référant à Paris. [...] Le Pavillon Pont pourrait être un point référent de la ville de Saragosse. Cela m'a beaucoup plu, c'est dommage parce qu'on ne lui a pas donné autant d'importance, pour moi c'est une œuvre d'art [très belle] ».

⁴⁴¹ « Par un pont au coucher du soleil, avec les tours, sans les tours, cela me semble un site précieux avec le fleuve, au coucher du soleil, cela semble une photo précieuse ».

⁴⁴² « La carte postale typique ».

⁴⁴³ « Depuis la peupleraie du Macanaz, où l'on se mettait là-bas avec les costumes traditionnels, même maintenant les gens qui se marient, ils prennent une photo du Pilar avec le fleuve ».

Bien que la nature soit présente sur les photos-sonores et les paysages cités, jusqu'à présent les éléments énumérés mettent en avant l'aspect culturel, les édifices « emblématiques », « symboliques » et les « hauts lieux » construits par l'homme, des lieux venant rappeler à l'utilisateur la présence de la ville même si celle-ci est verdoyante. À Pau comme à Saragosse, seuls quelques usagers ont retenu comme éléments remarquables, des photos-sonores ou des paysages se centrant principalement sur la nature, une nature toutefois aménagée et anthropisée.

À Pau, outre la vue sur les Pyrénées ou sur les berges paloises que l'utilisateur cite sans vraiment décrire le cadre, la photo-sonore qui revient le plus souvent -deux fois- est celle de la cascade de Mazères-Lezons (Photographie 52). Pour ce groupe d'habitant·es installées sur la plage de Jurançon, « le site avec les galets [à Mazères-Lezons], moi je trouve ça remarquable, c'est la nature, oui, c'est le rocher, en lui-même, c'est la force. Pour moi les galets [...] ça représente le nettoyage de l'eau, le brassage de l'eau, du moins, qui est fait naturellement tout, ça, je trouve cela remarquable. C'est la nature, là, la vrai, ah moins que ça a été fabriqué, je ne sais pas, les cailloux, ils sont là naturellement, voilà, ça date de plusieurs années, ça, c'est incroyable que ça soit encore là. Est-ce que dans vingt ans, ça sera encore comme ça ? » (Pau, habitant n°34). Bien aménagées, les cascades de Mazères-Lezons -il s'agit d'une passe à poisson en béton- représente la rivière, la « vraie » nature qui vit, polit et donne au rocher la forme du galet. Se focalisant sur ce dernier, celui-ci symbolise pour ces habitant·es, la nature « vierge » non façonnée par l'homme, traversant les époques, une nature qui vient du passé et qui sera peut-être encore présente dans un futur proche. S'agit-il ici d'une manière d'évoquer le patrimoine ?

À Pau, deux usagers citent aussi la photo-sonore de Saragosse montrant les panneaux réfléchissants pour répondre à la question portant sur les éléments remarquables. Pour une visiteuse, les « miroirs » sur la rive de Saragosse permettent à la nature de s'y refléter : « et ce que l'on retrouve et où on perd les repères forcément » (Pau, visiteur n°20). Un peu comme un miroir de l'âme, les panneaux renvoient à l'utilisateur la nature environnante. On voit celle qui est devant soi et celle qui est derrière soi, comme un jeu de regard, cette visiteuse se perd au milieu de la nature, une nature tout de même urbaine (Photographie 52).

Photographie 52 : Photos-sonores des cascades de Mazères-Lezons et des panneaux réfléchissants à Saragosse (Leichnig, 2012)



Bien que non décrit explicitement comme « patrimoine », l'espace fluvial du Gave de Pau et de l'Ebre possèdent quelques caractéristiques remarquables pour certains et restent pour d'autres un espace ordinaire tout de même apprécié et ressourçant. Nous n'avons pas pu approfondir la dimension patrimoniale présente dans le discours des usagers. Et la méthode d'enquête n'a pas été pensée pour faire émerger les lieux patrimoniaux ni les éléments remarquables de l'espace fluvial urbain. Toutefois, la question relative aux photos-sonores et aux éléments remarquables a mis en évidence quelques aspects qu'il convient de retenir, avec prudence. Il apparaît que la vue sur le cours d'eau semble plus « remarquable » lorsqu'elle intègre un élément emblématique construit par l'homme, comme le château de Pau ou la Basilique du Pilar. Les usagers apprécient également pouvoir avoir d'autres perspectives sur la ville. Dans ce cas, le paysage fluvial urbain vient renouveler les regards sur la ville et sur les éléments « emblématiques ». On se situe loin ici d'un patrimoine totalement naturel.

3.2 L'espace fluvial urbain : une nature « sauvage » contrôlée

Si l'espace fluvial urbain n'est pas explicitement décrit comme un patrimoine naturel, il est néanmoins qualifié dans certains discours d'espace naturel, voire de « sauvage ». Mais à quoi renvoient exactement ces termes ? Quelle(s) forme(s) doit (doivent) prendre l'espace fluvial urbain pour être prisé des usagers ?

Pour étudier cette dimension du discours, nous nous sommes appuyée sur les observations où l'utilisateur mentionne spontanément l'espace public de nature ou les formes de nature qu'il préfère. Au total, 198 observations ont été relevées sur les 2120 que forme le sous-corpus « nature ». Rappelons qu'il ne s'agit pas de dresser un portrait représentatif

des usagers, mais d'explorer les expériences vécues sur l'espace fluvial. Ces observations ont été classées en deux catégories, soit l'utilisateur préfère ce qui est « naturel » et « sauvage », soit il préfère un espace naturel domestiqué, proche du milieu urbain.

Au départ, une troisième catégorie apparaissait. Elle regroupait les usagers préférant exclusivement le milieu urbain. À titre d'exemple, Sao Paulo est la ville qui a le plus marqué une visiteuse, « parce que justement il n'y a aucun moment où on peut s'extraire de la ville, et où on peut être au calme, il n'y a pas d'eau, il y a peu de parcs, il y a peu d'arbres et c'est très urbain, tout le temps. Et cet aspect-là c'est assez extrême en fait, ça m'a plu » (Pau, visiteur n°127). Cette visiteuse aime se retrouver dans la « jungle » urbaine et la frénésie de la ville dont elle ne peut s'extraire et le manque de verdure et d'espaces verts ne la dérange pas. Ne comportant que deux observations, cette catégorie a été exclue de l'analyse. Pour les autres catégories, les résultats suivants ont été obtenus (Tableau 42 et 43) :

Tableau 42 : Nombre d'observations pour les espaces de nature prisés

	Préfère un espace « naturel » ou « sauvage »	Préfère un espace naturel domestiqué, proche de l'urbain	Total des observations
Pau	81	71	151
Saragosse	13	36	47

Tableau 43 : Croisement de la variable « Préférences d'espace de nature » et « terrains » (test chi2)⁴⁴⁴

	Préfère un espace « naturel » ou « sauvage »	Préfère un espace entre la nature et l'urbain, un espace domestiqué
Pau	+++	---
Saragosse	---	+++

Légende du tableau :

Relation positive :

Relation positive faible (+)	Relation positive (++)	Relation positive forte (+++)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Relation négative :

Relation négative faible (-)	Relation négative (--)	Relation négative forte (---)
------------------------------	------------------------	-------------------------------

Comme le même nombre de rencontres n'a pas été réalisé auprès des usagers de chacun des deux terrains, le tableau 42 est fourni à titre indicatif et ne sera pas commenté. En revanche, nous nous appuyons sur le second pour développer notre analyse. Ce dernier

⁴⁴⁴ p-value = < 0,01 ; Khi2 = 10,66 ; ddl = 1,00 (La relation est très significative)

démontre que les usagers palois préfèrent un espace qualifié de « naturel » ou de « sauvage » tandis que les usagers de Saragosse préfèrent un espace naturel domestiqué. Ils semblent apprécier la dimension urbaine de l'espace fluvial alors qu'à Pau c'est la nature « vierge » qui serait privilégiée. Mais qu'en est-il réellement et à quoi se réfère le terme « sauvage » dans le discours palois ?

Sur les 81 observations, on retrouve tout d'abord des usagers pour qui la nature « sauvage » n'est pas présente à Pau, mais en montagne ou en campagne. Dans cette perspective, l'espace fluvial urbain palois ne correspond pas exactement à leurs attentes, mais arrive tout de même à les satisfaire. Vivant auparavant à Navarenx puis à Oloron, cette habitante de Lons « aime bien aussi quand ça fait très, très nature, très, très sauvage, je n'aime pas trop là, on vient de temps en temps [au Stade d'eaux-vives]. [...] Pour moi [...] un endroit [où] il y a beaucoup de passage et heu, et/ou le fleuve va être très large [...] c'est moins intéressant qu'un coin très, très protégé » (Pau, habitant n°77). En effet, pour certains usagers même si le site du Stade d'eaux-vives offre un équipement sportif « quand même chouette », quand on se relève de sa serviette et que l'on ouvre les yeux, on constate que « ce n'est pas très naturel [...] ce n'est pas forcément le plus agréable, je préférerais me retrouver plutôt en pleine nature au bord de la rivière » (Pau, visiteur n°20). Un pêcheur nous fait remarquer qu'il n'amènerait pas sa famille au bord du Gave de Pau parce que ce « n'est pas forcément une rivière très, très belle, certains endroits sont très jolis [...] certes, mais ... » c'est une rivière aménagée, endiguée à certains endroits. « On essaye d'avoir des coins sauvages, mais on fait tout pour les rendre touristiques » (Pau, visiteur n°109). Alors, cet habitant n'est pas intéressé par les espaces de nature au bord du Gave de Pau trop aménagés à son goût.

Complètement à l'opposé de cette conception de la nature, il y a celle où les usagers palois décrivent l'espace fluvial comme relativement « sauvage ». En demandant à un habitant rencontré au Stade d'eaux-vives à quoi lui fait penser le Gave de Pau, il répond en riant : « je ne sais pas la détente, ouais la fraîcheur, la nature, je trouve que les berges, elles sont assez préservées [...] c'est une rivière où on sent encore son aspect sauvage, je veux dire, il n'y a pas trop d'aménagement sur des rives » (Pau, habitant n°75). Recueilli sur le même site que les rencontres précédentes (n°77 et n°20) cet extrait offre une représentation de l'espace fluvial très distincte de ces dernières. Évoquant les berges dans leur ensemble, l'habitant n°75 considère qu'elles sont naturelles et préservées des aménagements, alors qu'il se trouve sur un site artificiel aux abords du Gave de Pau. Pour aller plus loin dans

cette conception, un visiteur américain n'ayant jamais vu de Stade d'eaux-vives auparavant, confie que ce site est totalement naturel, « c'est comme si mère Nature l'avait créé » (Pau, visiteur n°11).

C'est souvent lorsqu'ils ont comparé les berges du Gave de Pau à celles des autres villes, dont Saragosse, que les usagers les ont décrites comme « sauvages » : « ah non là quand même [Pau] ça fait plus sauvage » que Saragosse (Pau, visiteur n°89). De taille plus modeste et offrant des espaces verdoyants et des accès directs à la rivière, Pau est considéré comme une ville de « campagne » lorsqu'elle est comparée à des agglomérations de taille plus importante comme Bordeaux : « ici on sent qu'on est à la campagne » (Pau, visiteur n°94) ou encore « parce qu'ici c'est plus rural, plus campagne » (Pau, visiteur n°123). Mélangeant ville et campagne, autrement dit milieu urbain et milieu rural, « Pau se défend pas trop mal ! » pour ce couple de visiteurs parisiens (Pau, visiteur n°7). Pour nuancer ce propos, précisions que pour d'autres usagers la « vraie » campagne ce sont des « cabanes dans la forêt » ou « la campagne rurale ancienne [du Maroc il y a une dizaine d'années et où les habitants] avaient à peine l'électricité » (Pau, habitant n°96). Comme pour le terme « sauvage », on constate que pour celui de « campagne » toute une palette de conception est possible.

Revenons sur le qualificatif « sauvage » apposé aux rives paloises lorsqu'il sert d'élément comparatif avec d'autres berges du Sud-Ouest. Pour un habitant rencontré à Billère, les berges du Gave de Pau, « c'est moins artificiel, ici, on a respecté la nature du bord du Gave, on a la chance d'avoir » ça (Pau, habitant n°60) en particulier comparé à Bordeaux et à la Garonne. Oscillant entre nécessité d'avoir des espaces organisés et praticables et des espaces de nature, un visiteur espagnol vivant près de Canfranc confie « peut-être qu'à Pau il y a plus de nature, c'est plus sauvage [...] on dirait que Toulouse, oui peut-être il y a moins de nature, moins d'arbres, c'est plus facile de faire des sentiers pour que les personnes se promènent, c'est le côté positif [...], mais y'a aussi le côté négatif qu'il y a moins de nature » (Pau, visiteur n°121). Plus que celles de Bordeaux ou de Toulouse, les rives paloises s'approchent de ce qui pourrait être considéré comme un espace de nature « sauvage ». Ce dernier est quelque part mis en balance, opposé à l'espace aménagé, ici la conciliation des deux ne semble pas compatible. On constate par ailleurs que le manque de nature est étroitement lié à la possibilité d'aménager plus aisément l'espace, comme s'il est plus facile de requalifier les berges quand il y a très peu d'arbres et de végétations. En

aucun cas, le visiteur espagnol ne pose de question sur une possible artificialisation des berges fluviales à Toulouse.

Entre ces deux représentations du terme « sauvage » et ces deux visions antinomiques de l'espace fluvial que nous venons d'observer se trouve une troisième conception, partagée par une majorité d'usagers rencontrés. Pour certains l'espace fluvial est une nature nécessairement (dans le sens de l'inévitabilité, mais aussi dans le sens de la nécessité) aménagée : un espace « semi-sauvage ou semi-aménagé comme on le veut » (Pau, habitant n°6). Jardinier de formation, un habitant palois nous fait remarquer que les berges de Billère et de Jurançon « c'est semi-sauvage tout ce que vous voyez autour de vous a été aménagé il y a des pistes, l'herbe est tondue régulièrement, il n'y a rien de sauvage c'est très aménagé ici ». Toutefois, ce n'est pas pour autant que cela lui déplaît totalement, parce que c'est important pour « les gens qui n'ont pas une autonomie physique suffisante pour aller dans des endroits plus sauvages. [...] On peut mieux faire toujours, mais à l'heure actuelle elles sont très très bien aménagées déjà pour le grand public, et j'en fais partie même si je vais dans des endroits beaucoup plus sauvages » (Pau, habitant n°8). L'accès à la nature en ville pour le grand public, comme les personnes âgées, les familles et les enfants, est un élément essentiel de l'espace fluvial urbain. Dans cette perspective, ces derniers apprécient le fait d'avoir des équipements, des installations, comme des aires de jeux mises à leur disposition. Cependant, ils ne veulent pas voir du béton et avoir « une nature trop emprisonnée, dirigée » (Pau, habitant n°52). Ce qui est considéré comme trop bétonné ou « sophistiqué » leur déplaît, car cela leur donne la sensation d'être « trop guidés [dans leurs pratiques]. En fait, j'aime la nature plus sauvage, mieux aménagée [(Bayonne)] ça c'est déjà un peu plus sympa [(Toulouse)] » précise cet habitant comparant les berges de Bayonne puis de Toulouse (Pau, habitant n°9) (Photographie 53).

**Photographie 53 : Photos-sonores des berges de Bayonne et de Toulouse
(Leichnig, 2012)**



Cette « nature » ornant et embellissant l'espace, qui étouffe dans le béton absorbe la sensation de liberté que sont venus chercher les usagers ; la liberté de pouvoir choisir chacun à leur manière la façon dont ils ont envie de vivre leur expérience sur l'espace fluvial.

Plusieurs usagers constatent l'ambiguïté de cette conception de la nature qui doit à la fois ressembler à un espace vierge tout en étant support d'activités touristiques et de loisirs : « pour résumer [à Billère] c'est bien parce que c'est le côté naturel qui ressort, et en même temps le paradoxe c'est que ce n'est peut-être pas suffisamment aménagé, si c'était aménagé, c'est le côté naturel qui ressortirait moins » (Pau, habitant n°30). Même artificiel, l'espace doit se « rapprocher au maximum du naturel » (Pau, habitant n°33) : « il faut que ça reste naturel, il ne faut pas contrarier la nature, mais un petit peu quand même [parce qu'après il y a] des espaces [où] il y a très vite des ronces » (Pau, habitant n°2). Pour le dire autrement « l'empreinte » de l'homme ne doit pas se faire sentir parce que « j'aime pas trop quand c'est tout remodelé façon « homme » » (Pau, visiteur n°4). Ce qui dérange ce ne sont pas les aménagements, mais la forme qu'ils peuvent prendre. Il faut trouver une manière de cohabiter et de concilier les pratiques avec la nature qui a ses propres rythmes, la laisser évoluer, changer.

Rappelant l'importance de laisser de la place et de l'espace à la nature « semi-sauvage » sur l'espace fluvial, un jardinier évoque cette forme de cohabitation ou de relation homme-espace fluvial. La prédominance de « l'aménagement » sur le « sauvage » :

« ça enlève beaucoup de charme même si c'est nécessaire comme je le dis pour le grand public. [...] Il faut faire très attention à ne pas y laisser une empreinte trop tenace, il faut toujours laisser dans ce qu'on aménage un côté sauvage parce que sinon on s'en lasse très vite. Il faut toujours que le sauvage revienne un moment quand on aménage. C'est garder les possibilités que sur des choses que l'on ne va pas maîtriser qui vont changer par elle-même. [...] Il y a des zones où ce n'est pas enroché c'est toujours la nature, ça bouge, ça fluctue c'est quand y'a des grandes crues ça change et parce qu'ici c'est semi-aménagé justement c'est pas les berges de la Garonne de Toulouse (Pau, habitant n°8).

Dans cette conception de la nature en ville, l'idée est de laisser un côté de « nature sauvage » sur l'espace fluvial. Il s'agit ici de renoncer à tondre régulièrement les espaces verts, ou encore de ne pas trop canaliser le cours d'eau comme cela peut-être le cas pour certains fleuves en milieu urbain, ne pas tout contrôler pour que la nature puisse s'exprimer, la rivière divaguer. Si de manière générale, « sauvage » « est souvent confondu avec la biodiversité » (Hucy, 2015 : 22), dans le discours des personnes rencontrés, il désigne tout autre chose.

Bien que cela ne fasse pas partie des 81 observations, il est important de souligner que le terme « sauvage » désigne aussi la rivière tumultueuse et bouillonnante qui descend de la montagne, une rivière qui ressemble à un « torrent [...] ça reste toujours en lien avec la montagne, et le côté sauvage » (Pau, habitant n°25). Ici, on retrouve un peu la même idée que celle présentée tout au début de cette sous-partie, où la nature sauvage se trouve en montagne et non en ville, sauf que dans ce propos la nature « sauvage » « descend » dans la plaine et entre dans le milieu urbain.

La force du cours d'eau et son caractère incontrôlable et impétueux lorsqu'il ne représente pas une source de danger, désigne aussi ce qui est sauvage : « moi je suis habituée à des rivières très calmes, très plates, là il y a un côté sauvage, que je ne connaissais pas, c'est assez attirant » (Pau, habitant n°113). Ce qui est peu commun, qui surprend ponctuellement et qui n'est pas entretenu régulièrement par la main de l'homme représente le sauvage, la liberté aux yeux de l'utilisateur. Après avoir visionné les photos-sonore de Pau un habitant explique qu'il a aimé l'aspect sauvage du Gave. Il prend l'exemple des cascades de Mazères-Lezons : « moi j'ai aimé le côté sauvage, là où il n'y avait que des pierres, des cailloux, et l'arbre tombé » (Pau, habitant n°18). Dans cette photo-sonore, le site n'a pas été nettoyé suite à la crue et l'arbre provient de l'amont de la rivière. À côté du Gave, les galets et l'arbre (tombé) qui rappelons-le est un symbole fort de la nature dans le discours des usagers, représente l'espace retiré, épargné du monde vivant humain. Dans la mesure où les usagers sont peu habitués aux espaces moins entretenus et aux flots de biodiversité souvent peu accessibles, la saligue est aussi décrite comme sauvage : « sans passer par des saligues, sans partir dans une jungle complètement sauvage » (Pau, visiteur n°136).

Cette troisième et dernière conception, décrivant l'espace fluvial urbain comme naturel et sauvage, se situe tout de même très loin du sens premier de « pristine » ou de « wilderness ». En effet, ce qui est décrit comme « sauvage » dans le discours palois c'est le fait de voir et d'avoir une nature changeant au fil des saisons, une nature qui modifie le paysage fluvial et vient renouveler périodiquement le cadre de vie et de pratique des usagers. « Laisser des possibilités » de création à Mère-Nature semble revenir à laisser des possibilités aussi à l'homme de remodeler au besoin l'espace public de nature, au fil des saisons. Ce remodelage permet dans le même temps de donner l'impression à l'utilisateur que l'espace fluvial est le fruit de Mère-Nature et non le produit de la main de l'homme. On est ici très loin d'une conception de nature où l'homme n'intervient pas, n'a pas de main mise

ou d'entreprise sur l'objet naturel. Si le terme « sauvage » est utilisé de manière inappropriée dans le discours des usagers palois pour se référer principalement à un espace de nature anthropisé, qu'en est-il du discours de Saragosse où c'est l'espace naturel domestiqué qui semble être le plus apprécié ?

Une des différences majeures avec le discours palois est qu'en évoquant les formes de nature prisées, les usagers de Saragosse ont souvent mentionné la requalification des berges ainsi que « la expo [que] fue un boom impresionante »⁴⁴⁵ (Saragosse, habitant n°11). Sans revenir sur ce qui a déjà été développé (Clarimont, Leichnig, 2015a), il y a eu un « avant » et un « après » Expo 2008. On retrouve donc dans le discours de Saragosse deux formes de nature qui s'opposent très distinctement dans le temps, même si elles se situent sur un même espace, les rives de l'Ebre.

La première forme de nature qui est celle antérieure aux réaménagements des berges, est répugnée des usagers. Ils décrivent les berges comme « terribles, muy cutres, muy sucias, muy sucio, muy sucio, muy degradado, o sea de barrios malos, bajos »⁴⁴⁶ (Saragosse, habitant n°5). Avant les usagers ne pouvaient pas profiter des berges ou y pratiquer des activités, « estaba el río un poco aislado de los ciudadanos »⁴⁴⁷ (Saragosse, habitant n°14). « Ahora, a raíz de la expo, se ha valorado mucho más »⁴⁴⁸ (Saragosse, habitant n°14), ils font du vélo, des patins à roulettes, se promènent, etc., et ont « unos espacios preciosos »⁴⁴⁹ (Saragosse, habitant n°14) pour « salir de esta pesadilla, y de tanta ciudad [...] desde aquí hasta [...] el parque grande todo es cemento, todo es gris, todo es coche »⁴⁵⁰ (Saragosse, habitant n°16). Les usagers mais surtout les habitants considèrent qu'il y a eu une avancée, un changement radical et que les berges ont été « arreglado » (8 occurrences). Ce participe passé renvoie à un objet arrangé, soigné, réparé. On retrouve comme à Pau, l'idée de l'empreinte de l'homme, de sa capacité à façonner, excepté que dans le cas de Saragosse ce remodelage est très apprécié et rarement critiqué. Les berges actuelles sont décrites comme « fabuleuses » ou « merveilleuses » (Saragosse, habitant n°16). La forme de nature qui est prisée est très anthropisée, on est loin de l'espace naturel.

⁴⁴⁵ « L'expo a été un boom impressionnant ».

⁴⁴⁶ « Terribles, très craignos, très sales, très sales, très sales, très dégradés, c'est-à-dire de mauvais quartiers, pauvres ».

⁴⁴⁷ « C'était un fleuve un peu éloigné des citadins ».

⁴⁴⁸ « Maintenant, grâce à l'expo, ça a été beaucoup plus valorisé ».

⁴⁴⁹ « Quelques espaces précieux ».

⁴⁵⁰ « Sortir de ce cauchemar, et de tant de ville [...] depuis ici jusqu'au grand parc tout est ciment, tout est gris, tout est voiture ».

Pour prendre un exemple plus concret et montrer le paradoxe de certains discours de Saragosse, arrêtons-nous un instant sur le propos de l'habitante n°14. Faisant partie d'un groupe de randonnée dans les Pyrénées, cette habitante évoque l'avant et l'après-expo et décrit la zone de « huerta » qui a été totalement réaménagée et artificialisée lors des travaux de l'expo 2008 (chapitre 3) (Photographie 54) : « no sé si habrás visto la zona de la expo como ha quedado, todo eso era huerto, y era una zona inhóspita, o sea allí no había nada, entonces ahora pues, es un sitio de ir en bicicleta, por ejemplo, los edificios que hay [...] son maravillosos »⁴⁵¹ (Saragosse, habitant n°14).

Photographie 54 : ancienne huerta traditionnelle (Pellicer) et zone potagère (Leichnig, 2014)



Bien qu'appréciant les espaces naturels de par sa pratique de randonnée, cette habitante ne trouve aucune grâce ou intérêt pour l'ancienne huerta traditionnelle et préfère se promener à vélo dans le Parc Métropolitain de l'eau entre les édifices emblématiques de l'exposition internationale. Cet espace renouvelé lui semble plus accueillant et hospitalier que la nature de l'ancienne « huerta ».

Elle poursuit plus loin en comparant les deux rives de l'Ebre requalifiée du centre-ville : « veo la margen derecha muy bonita pero la veo como menos natural. Veo más natural la izquierda. A mí me apasiona la naturaleza, entonces, hay zonas de la margen izquierda, y que te metes ahí, [...] es que estoy en la naturaleza pura y dura, no, y la margen derecha, esta como más maquillada, sofisticada »⁴⁵² (Saragosse, habitant n°14). Expliquant qu'elle

⁴⁵¹ « Je ne sais pas si tu auras vu la zone de l'expo comment elle est devenue, tout ça c'était des potagers, y c'était une zone inhospitalière, c'est-à-dire il n'y avait rien, alors maintenant alors, c'est un site où aller en vélo, par exemple, les édifices qu'il y a [...] son merveilleux ».

⁴⁵² « Je vois la rive droite très belle mais je la vois comme moins naturelle. Je vois plus naturelle la gauche. Pour moi, la nature me passionne, alors, il y a des zones de la berge gauche, et que tu te

aime la nature, elle confie préférer la rive gauche à la rive droite trop « sophistiquée » et superficielle à son goût. Sur la rive gauche en revanche, là où il n'y a pas le centre historique, elle peut profiter de la nature « pure et dure ». Le discours de l'habitante n° 14 est très surprenant d'autant plus que les rives ont été « arrangées » dans le cadre du même projet et qu'elles sont toutes les deux très urbanisées et réaménagées. Outre le centre historique, il n'y a aucune différence majeure entre les rives (Photographie 55). La nature « pure et dure » à laquelle se réfère cette habitante c'est l'Ebre, le fleuve. Selon elle « es una cosa natural »⁴⁵³ et ça le reste même si les berges sont artificialisées et que l'on se situe dans une ville. Comme l'explique d'une autre manière l'habitante n°5, le fleuve n'a pas été touché puisqu'il continue son cours...

Photographie 55 : Rive droite et rive gauche, vues du quartier Vadorrey et de Las Fuentes (Leichnig, 2013, 2012)



Concernant la place de la nature en ville et la forme qu'elle prend, on distingue dans le discours de Saragosse des éléments paradoxaux. Ils démontrent que l'utilisateur, essentiellement l'habitant n'a presque aucune conscience de l'artificialisation de l'espace. Ce dernier semble réellement apprécier l'espace fluvial domestiqué que l'exposition a transformé. Visionnant la photo-sonore des panneaux réfléchissants, une habitante explique la raison pour laquelle elle n'apprécie pas cette œuvre d'art : « rompe la armonía, que esto no pega aquí, entonces, todo lo bonito que tiene, el verde de los árboles, que necesidad tenemos de estropear este entorno tan bonito, además, eso, no me

mets là-bas, c'est que je suis dans la nature pure et dure, non, et la berge droite, c'est comme plus maquillé, sophistiquée »

⁴⁵³ « Une chose naturelle ».

parece arte »⁴⁵⁴ (Saragosse, habitant n°16). Ce qui lui déplaît sur la photo-sonore ce n'est pas la berge réaménagée -puisqu'elle qualifie certaines autres photos-sonores de Saragosse d'innovation et d'exemple artistique-, mais l'intervention artistique en elle-même. Il est possible de ne pas aimer une œuvre d'art, cela relève de la subjectivité, et le caractère paradoxal de son propos ne se situe pas ici. En revanche, ce qui est étrange c'est qu'elle considère que l'intervention vient « abîmer » la berge parce qu'elle rompt avec l'harmonie du lieu. En effet, elle juge que cette dernière vient créer un effet de contraste avec les objets symbolisant et représentant la nature, le vert et les arbres. « Cela ne colle pas ici », visuellement l'intervention est dérangement plus que son impact ou empreinte écologique. Là encore, la dimension visuelle, la pollution visuelle importent plus que la dimension écologique ou la pollution environnementale.

Un autre paradoxe réside dans le fait d'avoir artificialisé les berges, mais de laisser certains endroits « naturels » pour que l'utilisateur et plus précisément le citoyen puisse voir ce qu'est un « soto », un peu comme dans un musée où on expose des reliques du passé : « hay un trocito que lo han dejado sin tocar para que se vea como es un soto »⁴⁵⁵ (Saragosse, habitant n°6). Cette habitante semble plutôt heureuse d'avoir cet endroit près de chez elle, et ne manifeste aucune gêne quant au réaménagement de l'Ebre. Ces citations et extraits du discours de Saragosse révèlent aussi que l'utilisateur ne distingue plus réellement ce qui relève du naturel et de l'artificiel. C'est à tel point qu'une habitante confie que grâce à l'exposition internationale, il a été possible de faire revivre et renaître le méandre de Las Ranillas. Ils ne veulent pas perdre « todas las zonas verdes que las teníamos muertas y ahora están muy vivas »⁴⁵⁶ (Saragosse, habitant n°1). Ici c'est l'emprise de l'homme qui a permis de sauver et de faire revivre un espace de nature, un espace qui était pourtant au départ une huerta traditionnelle.

Nuançons cette conception de la nature dans le discours de Saragosse en précisant que certains habitants ont exprimé leur méfiance vis-à-vis de la requalification des berges et ont manifesté leur intérêt pour la protection de l'espace fluvial. Un habitant pratiquant de temps en temps le kayak explique qu'« ils » ne prennent pas soin de certaines zones de l'espace fluvial. Par ailleurs, il juge que le dragage de l'Ebre n'est pas respectueux de

⁴⁵⁴ « Cela rompt avec l'harmonie, cela ne colle pas ici, alors tout le joli qu'il y a, le vert des arbres, quelle nécessité avons-nous d'abîmer cet environnement si joli. De plus, cela ne ressemble pas à de l'art pour moi ».

⁴⁵⁵ « Il y a un peu bout qui a été laissé sans être touché pour que l'on voit comment c'est un « soto » »

⁴⁵⁶ « Toutes les zones vertes que nous avions mortes, et maintenant elles sont vivantes ».

l'environnement ni nécessaire : « creo que un río tampoco se tiene que modificar, si no te permite hacer algo, es por algo, entonces en eso, sí, que hay que tener bastante respeto »⁴⁵⁷ (Saragosse, habitant n°11). Une autre habitante compare la relation homme-fleuve au loup et à l'agneau.

« La raison du plus fort est toujours la meilleure » (La Fontaine)

Elle se rappelle aussi lors de l'entretien, la visite faite sur les berges avec l'association environnementale, Ansar, et les conseils prodigués par le guide sur la façon de se comporter vis-à-vis de la nature : le respect.

Ainsi à Pau, c'est un espace fluvial dit naturel voire « sauvage » qui est apprécié. Toutefois, la nature « sauvage » n'est pas conforme à l'image « pristine » que renvoie le terme. Il s'agit avant tout d'un espace maîtrisé, aménagé qui ne doit pas laisser transparaître l'emprise humaine. Il y a une certaine forme de superficialité dans cette conception de la nature où l'importance est accordée à la dimension visuelle plus qu'à la dimension environnementale ou écologique. À Saragosse, les usagers se trouvant dans un environnement bien plus urbanisé qu'à Pau, préfère une nature domestiquée. Ils apprécient d'ailleurs grandement le réaménagement des berges fluviales qui leur offre un lieu de pratiques diversifiées. Le terme sauvage est employé, mais seulement huit fois pour faire référence à l'espace fluvial dégradé et pollué existant avant le réaménagement de 2008 : « la visión salvaje me gusta también, lo que pasa es que claro si lo dejamos muy salvaje, luego una parte que no se cuida los sitios, a mí no me gusta que este sucio, que existen basuras, si es salvaje »⁴⁵⁸ (Saragosse, habitant n°8).

L'adjectif « sauvage » se réfère ainsi à ce que l'homme ne contrôle pas (ou du moins maîtrise peu), à ce qui surprend et est inhabituel et non ordinaire. Ce terme est entendu de manière plaisante et positive lorsqu'il ne représente pas un danger ou correspond aux attentes des usagers notamment sur le plan esthétique. Dans ce cas-là, le sauvage est « exotique » et permet aux usagers d'accéder à une expérience qui les dépayse et qui les ressource. Pour les habitants, c'est aussi la possibilité d'avoir près de chez eux un « ailleurs compensatoire » qui les transporte vers un autre monde plus aisément que le jardin ou le parc public qui sont certes des espaces ouverts (à l'air libre) mais aussi des espaces clos

⁴⁵⁷ « Je crois que le fleuve ne doit pas non plus se modifier, s'il ne te permet pas de faire quelque chose c'est pour une raison, alors sur ça, oui il faut avoir assez de respect ».

⁴⁵⁸ « La vision sauvage me plaît aussi, ce qui se passe c'est que c'est clair que si nous le laissons très sauvage, ensuite une partie des sites n'est pas soignée, et je n'aime pas que cela soit sale, qu'il y aient des poubelles, si c'est sauvage ».

(avec des barrières). Quand le terme « sauvage » renvoie au danger ou à la pollution, comme c'était le cas à Saragosse, il perd tout son charme, son caractère « exotique » et la sensation de liberté qu'il peut procurer. L'espace public de nature « sauvage » ne représente alors plus aucun intérêt. Rappelant la nature hostile dans le sens de « wilderness », il constitue même un repoussoir.

CONCLUSION DU CHAPITRE SIX

Des relations ambivalentes à l'espace fluvial urbain et une forme de nature domestiquée largement prisée

Depuis plusieurs décennies, mais encore plus avec l'organisation de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), les discours fusent et se multiplient sur la protection de l'environnement et la demande sociale croissante de nature en ville : « une nature de proximité tant réclamée par les citadins » (Clergeau, 2015 : 46). Extraite de la revue « Les grands dossiers des Sciences humaines » dont le numéro de septembre-octobre 2015 porte sur les villes durables et les villes de demain, la question posée par Philippe Clergeau nous conduit à nous (ré)interroger sur ce qui a été démontré dans ce chapitre.

« Alors que l'homme a toujours essayé de se protéger des espaces sauvages, pourquoi, aujourd'hui, veut-il introduire des espèces animales et végétales dans la ville ? » (Clergeau, 2015 : 44).

Au départ, si les discours des usagers de Pau et Saragosse semblaient très distincts, voire opposés concernant les formes prisées de l'espace fluvial urbain et les représentations que ces derniers ont de celui-ci, l'analyse montre qu'ils sont plus proches et sont sous certains aspects similaires, même si les conceptions de chaque usager restent plurielles : « d'une nature domestiquée [...] [à] une nature originelle » (Younes, 1999 : 7). La complexité de ces conceptions de la nature qui nous étudions à travers l'imbrication/opposition « sauvage » et « domestiqué » n'est pas sans rappeler le chapitre deux de l'ouvrage de Philippe Descola, *Par-delà la nature et la culture*. Notons que pour Denise Bellan-Santini, (IMBE⁴⁵⁹ et Présidente du Conseil Scientifique du Parc National des Calanques), ces conceptions plurielles de nature « ne sont que des avatars ». Il existe une nature, certes, mais elle est plus ou moins dégradée⁴⁶⁰. De manière générale, les usagers de Pau comme de Saragosse veulent un espace fluvial globalement domestiqué leur offrant les avantages de la nature sans les inconvénients.

Si l'on relie la citation de Philippe Clergeau aux éléments démontrés dans ce chapitre, il semblerait que l'homme qui est évoqué dans cette question n'est pas réellement l'usager rencontré. Ce dernier ne veut pas explicitement « introduire des espèces animales en ville », en particulier des espèces « sauvages ». S'il dit vouloir retrouver une nature perdue,

⁴⁵⁹ Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale

⁴⁶⁰ Propos tenu lors du colloque Biodiversities, Marseille, septembre 2015.

« allant jusqu'à la nostalgie d'une naturelle originelle » (Younes, 1999 : 7), il ne souhaite pas réellement y vivre et en faire l'expérience. Celle-ci serait d'ailleurs (res)sentie de manière inconfortable et désagréable, car il n'a plus l'habitude et côtoie rarement la nature, même si celle de l'espace fluvial est décrite comme la « vraie » nature. L'utilisateur rencontré a un besoin et une nécessité d'être dans ou d'avoir de la nature en ville, mais c'est avant tout pour oublier et s'extraire de temps en temps du milieu urbain. Il s'agit ici de trouver une forme d'altérité (Younes, 1999 : 7) et d'exotisme dans son expérience de l'espace fluvial urbain. Ce dernier est alors parfois qualifié de « sauvage ». Il renvoie à la liberté, à ce qui ne peut pas être maîtrisé. Un parallèle peut ici être fait entre la vie du monde vivant non humain qui se rebelle et qui a la chance d'être libre et celle du monde vivant humain, de l'homme qui subit les carcans du milieu urbain. Il s'agit un peu ici de s'extraire du milieu dans lequel l'homme vit et du monde qu'il a construit : le milieu urbain. Ce parallèle n'est pas sans rappeler l'idée de rythmes de la nature parfois incompris des usagers. Ces derniers ont le désir de faire partie du monde « naturel », de se ressourcer, de changer de rythmes, mais en même temps certains d'entre eux ne voudraient pas y vivre. Paradoxalement, même si l'utilisateur apprécie la nature dite sauvage symbolisant la vie et la vivacité, l'altérité et l'exotisme recherché se doivent toutefois d'être maîtrisés et contrôlés. C'est un exotisme en demi-mesure et en demi-teinte. Enfin, bien que l'on entrevoie dans les discours des usagers rencontrés une ouverture vers la prise en compte du fonctionnement écologique de l'espace fluvial urbain, une grande importance est encore donnée à la valeur esthétique de la nature qui prédomine encore sur la valeur naturaliste.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de thèse de géographie humaine s'inscrit au carrefour des recherches portant sur la patrimonialisation des espaces fluviaux, la nature en ville, le tourisme urbain et l'expérience. En effet, l'entrecroisement de ces notions et l'imbrication du processus de patrimonialisation d'espaces fluviaux urbains au projet urbain ou à la prise en compte de la nature dans les politiques de la ville restent encore peu explorés.

L'objectif poursuivi dans le cadre de ce travail est double. D'une part, on s'attache à appréhender l'expérience des usagers des espaces fluviaux urbains en cours de patrimonialisation. La dimension sensible de l'expérience entendue sous ses aspects sensoriels et émotionnels est privilégiée. D'autre part, à partir de l'expérience analysée, il s'agit de s'interroger sur le rapport homme espace fluvial urbain ou autrement dit homme-nature. Ce questionnement se focalise sur deux points, d'une part c'est la relation entretenue avec l'espace fluvial et plus précisément celle avec le cours d'eau qui est examinée, d'autre part ce sont les formes de nature prisées des usagers qui sont regardées. Cette analyse qui vise à produire des éléments de connaissance susceptibles d'enrichir le projet urbain cherche à améliorer les choix d'aménagements et à s'inscrire dans une ville verte et participative. Si ce travail de recherche, dont l'objectif poursuivi n'est pas quantitatif et ne se veut pas représentatif, ne cerne pas l'ensemble des expériences et des représentations, il apporte toutefois, et on l'espère, un autre éclairage sur ces questions ainsi que sur la méthode d'enquête qu'il est possible de mettre en oeuvre pour y répondre.

Retour sur les hypothèses et les principaux résultats

La première partie établissant et définissant les points d'entrelacement des concepts clés mobilisés -« patrimonialisation », « nature-urbaine » et « expérience »- met en exergue le faible intérêt porté à la dimension touristique. Si le fleuve en tant que patrimoine fait maintenant l'objet de nombreuses recherches, certaines dimensions du processus de patrimonialisation restent encore peu explorées. En effet, les processus en cours et portant sur des cours d'eau non-navigable ou de taille modeste restent encore peu étudiés, de même que la dimension touristique et plus particulièrement la place et le regard du visiteur dans ces processus. Sur un plan opérationnel, les métropoles et les grandes villes s'emparent et multiplient les projets de réappropriation de leurs berges dans la perspective d'améliorer leur cadre de vie et de poursuivre leur développement économique et urbain. Élément du patrimoine, le fleuve est aussi un espace public de nature. Dans cette optique, l'évolution de la prise en compte de la nature dans les politiques de la ville est étudiée et on remarque ainsi qu'une large place est donnée dans

les recherches à la demande sociale de nature en ville (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2014). Or, cette demande est essentiellement envisagée comme provenant des habitants, et les visiteurs sont souvent oubliés des projets urbains. Pourtant l'espace fluvial urbain (patrimonialisé) possède un fort potentiel touristique. Il s'agit donc tout en montrant l'importance du support que constitue l'expérience des habitants et aussi des usagers « oubliés » donc des visiteurs, de fournir des éléments pouvant venir améliorer les choix d'aménagement ainsi que la prise en compte du potentiel touristique de l'espace fluvial, dans le projet urbain.

Au regard de ce constat, l'expérience sensible constituant le cœur de cette recherche est mise en lumière dans le deuxième chapitre. Il est important de souligner que ce n'est pas l'expérience « de vie » de l'utilisateur (Tuan, 1977) qui est analysé, mais celle qu'il a de l'espace fluvial urbain. Même si dans le cadre des résultats l'accent est porté sur les dimensions sensorielles et émotionnelles, l'expérience sensible est entendue de manière plus large, elle n'englobe pas seulement la perception ou la représentation, elle intègre aussi la mémoire et le sentiment. Bien que plusieurs définitions de l'expérience existent, certaines nous ont semblé incomplètes ou ne cadrent pas avec la recherche menée. Seule la définition de Marcjanna et Augustyn (2012) a retenu notre attention.

Pour poser notre réflexion sur un objet concret, deux espaces fluviaux urbains se lançant dans un processus de patrimonialisation ont été choisis : l'agglomération paloise et la ville de Saragosse. Rappelons que l'intérêt de ce travail n'est pas d'étudier des territoires, mais des espaces et des processus souvent peu mis en avant dans les recherches : des projets de patrimonialisation en cours et portant sur des cours d'eau où le développement touristique et récréatif est handicapé par le caractère non navigable de celui-ci. Un constat parallèle au premier chapitre peut être dressé avec celui du chapitre trois. Pau comme Saragosse développent des projets en vogue de « mariage » ville-cours d'eau (Pellicer, 2002). Tentant de reconquérir leur espace fluvial, ces villes cherchent à l'intégrer dans leur milieu urbain. Malheureusement, un double constat négatif est établi pour les espaces retenus. Non seulement l'offre touristique et de loisirs demeure peu structurée et exploitée par les pouvoirs publics, et la dimension écologique/environnementale bien qu'apparente dans les processus débouche – au moins pour Saragosse- sur une artificialisation des berges. Les processus en cours ne conduisent pas à l'heure actuelle à une amélioration de la qualité des milieux naturels/aquatiques.

C'est dans ce contexte que le discours des usagers concernant leur expérience vécue et (res)sentie sur l'espace fluvial urbain est recueilli. Pour faire émerger leur parole, une méthode de recherche combinatoire est adoptée. Elle associe l'observation directe et participante à l'utilisation de l'outil photographique et filmique comme support d'enquête à l'entretien semi-directif. C'est ce dernier dispositif méthodologique qui est au centre de notre recherche pour appréhender l'expérience sensible des visiteurs et des habitants. Cette méthode de recueil de la parole s'inspire de la *photo-élicitation* créée par John Collier (1967). Le support d'enquête, pour nous la photo-sonore, devient un médium entre le triptyque formé par l'enquêteur, l'utilisateur et la rencontre. De plus, de par son caractère inédit et ludique, il permet de faciliter l'échange et de libérer la parole de la personne rencontrée. Mise en œuvre à Pau comme à Saragosse entre juin 2012 et juin 2014⁴⁶¹, ce dispositif d'enquête a conduit à la réalisation de 137 rencontres.

La dernière partie de ce travail de thèse porte donc sur l'analyse de ces résultats. Elle permet aussi de confirmer les deux hypothèses de recherche⁴⁶². Ainsi, le cinquième chapitre se centre plus sur l'expérience sensible des usagers, le rapport du corps à l'espace fluvial ou le lien qui relie l'homme à ce qui l'entoure, c'est-à-dire sa façon d'être au monde. Le chapitre six aborde lui aussi la question du rapport, mais l'expérience n'est pas étudiée pour elle-même. Il s'agit d'appréhender dans ce dernier chapitre la relation homme-espace fluvial urbain.

Tout d'abord, le chapitre cinq démontre que l'ensemble des usagers mobilise chacun des cinq sens sur l'espace fluvial urbain, excepté l'odorat qui n'est jamais évoqué par les usagers de Saragosse (rencontrés en majorité en intérieur). Toutefois, si les cinq sens sont tous présents dans l'ensemble des échanges (sauf l'odorat à Saragosse), les usagers ne les ont pas pour autant abordés de la même manière et avec la même intensité, ni avec la même subtilité. Ainsi, la vue, le toucher et l'ouïe figurent parmi les sens les plus présents dans le discours des usagers, alors que l'odorat et le goût sont plus absents, voire

⁴⁶¹ Rappelons que sur le terrain de Saragosse, les difficultés de mise en œuvre de la méthode d'enquête - causées en partie par des conditions météorologiques moins favorables - ont amené à rencontrer une partie des usagers chez eux ou dans un bar cafétaria, donc en dehors de l'espace fluvial urbain et en intérieur. Les propos recueillis sont « post visite » et non « in situ ».

⁴⁶² La première hypothèse porte sur : l'expérience multisensorielle des usagers, visiteurs et habitants, des espaces fluviaux urbains. Fragmentaire, elle introduit un rapport intime à l'espace et au temps. La deuxième hypothèse est la suivante : la connaissance de l'expérience est fondamentale pour le projet urbain, elle permet de savoir quelle est la demande sociale de nature en ville et postérieurement d'orienter les choix d'aménagements pour s'inscrire dans une ville verte et participative.

totallement absents. L'analyse compare ensuite les sens mobilisés en fonction des usagers (visiteurs et habitants). On retient ainsi que l'expérience visuelle des visiteurs palois (voire auditive pour les visiteurs de Saragosse) est moins intime que l'expérience tactile, voire olfactive des habitants. Ces derniers qui dans l'ensemble se sont plus appropriés l'espace fluvial, ont plus de facilité pour faire corps avec celui-ci.

Le chapitre six permet de démontrer que l'espace fluvial urbain ainsi que les questions de nature-urbaines sont méconnus des usagers à la fois sur un plan lexical (et sur les connaissances environnementales) et aussi parfois sur un plan spatial. Malgré ce constat, l'expérience que les usagers ont de cet espace montre qu'un intérêt lui est porté, il est apprécié, voire chéri. Il est aussi source de réflexivité. À Pau comme à Saragosse, c'est la nature domestiquée qui est prisée. Toutefois à Pau, l'utilisation de l'adjectif « sauvage » dans les discours renvoie à la dimension « exotique » de l'espace fluvial urbain qui permet aux usagers d'accéder à une expérience dépaysante et « ressourçante ». Cette recherche d'altérité dans un espace public de nature, le décalage entre ce qui désiré/apprécié et ce qui existe sur l'espace fluvial urbain, renforcé par une représentation paradoxale du cours d'eau –celui-ci symbolise tantôt la vie tantôt le danger voire la mort- démontre la relation ambivalente qu'entretiennent les usagers à l'espace fluvial.

Cette oscillation entre « méconnaissance/non-appropriation » et « intérêt/réflexivité » ainsi que l'expérience multisensorielle, fragmentaire introduisant un rapport intime à l'espace, nous conduit à penser que le projet urbain et le processus de patrimonialisation gagneraient à être enrichis par la mise en place d'un dispositif participatif impliquant les usagers, visiteurs comme habitants. Ce dernier leur permettrait ainsi de se rapprocher de l'espace fluvial urbain, de s'en saisir et de faire corps avec l'espace qu'ils méconnaissent. Nous nous demandons si un rapprochement tactile ne permettrait pas une appropriation plus rapide ou plus en profondeur d'un espace voire d'un objet patrimonial. Cela pourrait aussi amener certains usagers à l'apprécier différemment, peut-être de manière plus affective et sentimentale que simplement émotionnelle. Cela leur permettrait peut-être de poser un autre regard sur l'espace/l'objet, voire de lui attribuer d'autres valeurs. La participation des usagers pourrait passer par des animations de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de découverte de l'espace fluvial urbain et plus largement de la nature en ville. Si ces animations peuvent constituer des activités de loisirs, elles peuvent également se voir transformer en produit touristique. Par ailleurs, nous pensons que si les aménagements doivent en effet répondre aux attentes des usagers, il est nécessaire de

protéger le milieu aquatique et plus largement le milieu environnemental. Pour le dire autrement, il est acté depuis longtemps que la ville de demain doit passer par la conciliation des besoins de l'homme et de ceux de la nature. La participation des usagers dans le projet urbain ou dans le processus de patrimonialisation les conduirait peut-être à percevoir autrement l'espace fluvial urbain, à développer leur réflexivité et à concevoir et priser une nouvelle forme de nature urbaine, moins « domestiquée » et plus « sauvage » dans le sens de « pristine », ou pour reprendre le propos de Denise Bellan-Santini, d'aller à la recherche d'une altérité où la nature est moins dégradée ⁴⁶³ et appréciée comme telle.

Limites et perspectives de recherche

Bien qu'ayant apporté une réponse à la problématique de recherche en montrant l'importance du support que constitue l'expérience des usagers, expérience recueillie à travers une méthode de recherche combinatoire originale, ce travail présente quelques limites qu'il convient de noter.

S'il a été possible tout d'abord d'appréhender l'expérience sensible des usagers et de procéder à une comparaison entre visiteurs et habitants, ce travail n'a pas permis de présenter des résultats affirmés permettant de comparer les deux espaces fluviaux étudiés, Pau et Saragosse. En effet, la même méthode d'enquête a été mobilisée, mais la mise en œuvre de celle-ci sur le terrain de Saragosse a dû s'adapter aux contextes de rencontres parfois difficiles (météorologie, usagers peu réceptifs). Par conséquent, la comparaison entre usagers palois et usagers de Saragosse est délicate dans la mesure où selon les contextes, on se situe plus dans une dimension sensorielle de l'expérience (in situ) ou dans une dimension mémorielle de celle-ci (post visite). Si une comparaison n'est pas possible, cela permet en revanche d'enrichir la réflexion portée sur l'expérience sensible.

La seconde limite se réfère au rapport des usagers à l'espace fluvial urbain. La dimension patrimoniale présente dans le discours des usagers n'a pas pu être explorée plus en détail par manque de temps. Pour mémoire, rappelons que la question portant sur les éléments remarquables de l'espace fluvial urbain permet aux usagers d'en citer quelques-uns. Il s'agit principalement de sites culturels ou d'édifices architecturaux (château, pavillons de l'exposition internationale). Malgré cette question posée de manière directe, l'espace fluvial urbain n'est pas explicitement décrit comme « patrimoine ». Toutefois, est-ce pour

⁴⁶³ Propos tenu lors du colloque Biodiversities, Marseille, septembre 2015.

autant qu'il ne représente pas implicitement une forme de patrimoine aux yeux des usagers ? Ce constat engendre donc des questions qui restent en suspens tel que : est-ce que les usagers n'évoquent pas explicitement le cours d'eau en tant que patrimoine parce qu'il n'est pas officiellement reconnu comme tel par les pouvoirs publics ?

Ce travail ne se veut pas exhaustif et nous ne pensons pas avoir épuisé l'ensemble des questions posées tout au long de la thèse. Des éléments restent donc à explorer et méritent d'être pris en compte. Nous souhaitons proposer ici deux pistes de recherches.

Faisant suite à l'idée évoquée plus haut sur la participation des usagers dans les processus de patrimonialisation ou les projets urbains, nous pensons que bien qu'éphémère, le visiteur au même titre que l'habitant profite des espaces de nature offerts. Alors, pourquoi ne pas tenir compte de ses attentes et de ses envies, de la façon dont il se représente l'espace fluvial urbain ? Pourquoi ne pas l'intégrer lui aussi d'une certaine manière dans un dispositif participatif ? Il s'agit alors de s'interroger sur le degré de participation, le type de dispositif et sa mise en place auprès d'un usager de passage. Cette piste de recherche s'inscrit au carrefour des travaux produits autour de la gouvernance participative et du tourisme.

La seconde piste de recherche porte, quant à elle, sur l'expérience sensible dans les espaces de nature. Afin de mettre en perspective ce concept, une comparaison entre les expériences vécues et (res)enties dans différents espaces de nature pourrait être réalisée. Il serait par exemple intéressant de connaître les éléments communs et distincts d'une expérience vécue dans un Parc Naturel Urbain et un Parc Régional/National. Nous partons de l'idée que les visiteurs allant dans les espaces naturels protégés peuvent aussi être les usagers-citadins des espaces publics de nature. Au premier abord, on suppose que de par leurs pratiques (régulières), les usagers connaissent mieux l'espace naturel. Or, l'expérience des habitants palois et de Saragosse démontre que fréquenter régulièrement un espace ne signifie pas une appropriation et une connaissance (ex. enjeux environnementaux) de celui-ci. L'idée est donc de comparer les discours entre les usagers des espaces publics de nature et les usagers des espaces naturels protégés afin d'étudier les formes de nature prisées et le degré d'appropriation (sensible) de l'espace.

Cerner l'expérience des usagers, saisir ce qu'ils (res)sentent et la façon dont ils mobilisent leurs sens, est une des problématiques essentielles pour améliorer les projets et processus de patrimonialisation (mise en valeur visuelle, olfactive, sonore, etc., valorisation de l'espace parcouru et visité, amélioration de la mobilité). À une échelle plus large, nous

Conclusion générale

pensons que cette connaissance de l'expérience vient également enrichir les projets de développement et d'aménagement d'un territoire.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE, 2008.- *Cours d'eau à lit mobile et rivières en tresses*, 4p

AGENCE REGIONALE DE SANTE EN AQUITAINE, 2011.- *Qualité des eaux de loisirs en eau douce, Surveillance et protection saison 2011*, Pau, 70p

AGENCE REGIONALE DE SANTE EN AQUITAINE, 2013.- *Qualité des eaux de loisirs en eau douce, Surveillance et protection saison 2013*, Pau, 65p

ALLAIN R., 2005.- *Morphologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 254p

AMOUGOU E., 2006.- « La question patrimoniale. Repères critiques, critique des repères » in AMOUGOU E., (dir.), *La question patrimoniale de la patrimonialisation à l'examen de situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-49

AMOUGOU E., 2006.- « Les sciences sociales et la question patrimoniale » in AMOUGOU E., (dir.), *La question patrimoniale de la patrimonialisation à l'examen de situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, pp. 7-18

AMPHOUX P., (dir.) 1998.- *La notion d'ambiance : une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, Cerema, 167p

AMPHOUX P., 1998.- « Morphogénèse et représentation des ambiances » in AMPHOUX P., (dir.), *La notion d'ambiance : une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, Cerema, pp. 63-77

AMPHOUX P., 2003.- « Ambiance architecturale et urbaine » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 60

AQUASOP, I.S.L., CALIGEE SUD-OUEST, 1994.- *Schémas d'aménagement du bassin de l'Adour, phase 1, rapport principal*, Observatoire de l'eau des pays de l'Adour, n°1391a, 305p

ARABATZIS G., GRIGOROUDIS E., 2010.- "Visitors' satisfaction, perceptions and gap analysis: The case of Dadia-Lafkimi-Souflion National Park". *Forest policy and economics*, vol. 12, pp. 163-172

ARAGON, inconnu.- *La calidad de las aguas superficiales en Aragón*, 8p http://www.aragon.es/estaticos/GobiernoAragon/Organismos/InstitutoAragonesAgua/Documentos/CALIDAD_AGUA.PDF

ARBORIO A.M., FOURNIER P., 2010.- *L'observation directe*, Paris, A. Colin, 127p

ARNOULD P., 2003.- « Fleuve » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 365

ARNOULD P., 2006.- « Biodiversité : la confusion des chiffres et des territoires », *Annales de géographie*, n° 651, pp. 528-549

ARRIF T., BLANC N., CLERGEAU P., 2011.-« Trame verte urbaine, un rapport Nature – Urbain entre géographie et écologie », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 574, URL : <http://cybergeo.revues.org/24862>

AUGUSTIN J.P., FAVORY M., 2010.- « Comment penser et agir sur la ville, contribution scientifique sur des questions urbaines du XXIème » in AUGUSTIN J.P., FAVORY M., (dir.), *50 questions à la ville : comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1 vol., pp.13-22

BACHELARD G., 2010 [1993].- *L'eau et les rêves*, Paris, Livre de poche, 219p

BACKHAUS G., 2009.- « Phenomenology/Phenomenological Geography », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp 137-144

BAGOT J.D., 1999.- *Information, sensation, perception*, Paris, Armand Colin, 189p

BAILLY A., 1977.- *La perception de l'espace urbain, les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris, CRU, 264p

BAILLY A., 1995.- « Les représentations en géographie » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 369-381

BARNIER J., 2008.-*Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur le x2 sans jamais avoir eu envie de le demander*, <ftp://ftp.cirad.fr/pub/group-r/groupe-r/Documents/khi2.pdf> 38p

BEAUDOUIN F., 1993.- « Le patrimoine fluvial », in DIRECTION DU PATRIMOINE (dir.), *Le patrimoine maritime et fluvial*, Actes des colloques de la Direction du patrimoine, Paris, Picard

BELAIDI N., EUZEN A., 2009.- « De la chose commune au patrimoine commun. Regards croisés sur les valeurs sociales de l'accès à l'eau », *Monde en développement*, n° 145, pp. 55-72

BELL S., 2009.- « Mental maps », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp.70-75

BERCOVITZ R., BIGANDO E., et TESSON F., 2008.- *Regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau au sein de l'agglomération paloise*, SET, UPPA, 38p http://ftesson1.perso.univ-pau.fr/tesson/images/RAPPORT_SET_WEB.pdf

BERDOULAY V., 1995.- « Les valeurs géographiques » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 383-400

BERDOULAY V., 1997.-« Le lieu et l'espace public », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 41, n°114, pp. 301-311

BERDOULAY V., 2000.- « Le milieu, entre description et récit. De quelques difficultés d'une approche de la complexité » in BERDOULAY V., SOUBEYRAN O., (dir.), *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris : L'Harmattan, pp. 25-37

BERDOULAY V., CLARIMONT S., VLES V., 2005.- *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport final de recherche, ministère délégué au tourisme, Direction du tourisme, 97p

BERDOULAY V., ENTRIKIN N., 1998.- « Lieu et sujet, perspectives théoriques », *l'Espace géographique*, 2, pp. 111-121

BERQUE A., 1995.- « Espace, milieu, paysage, environnement » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 349-368

BERQUE A., 2000.- *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, Reclus, 156p

BERQUE A., 2003.- « Lieu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 555-556

BERTRAND C., BERTRAND G., 1995.- « La géographie et les sciences de nature » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp.91-111

BESSE J.M., 1990.- « Géographie et existence » in DARDEL E., 1990 [1952].- *L'homme et la terre*, Paris, PUF, pp. 135-175

BETHEMONT J., 1999.- *Les grands fleuves, entre nature et sociétés*, Paris, Armand Colin, 255p

BETHEMONT J., PELLETIER J., 1990.- « Lyon et ses fleuves : des berges perdues aux quais retrouvés », *Revue de géographie de Lyon*, Vol 65, n°4, pp. 300-307

BETHEMONT J., VINCENT ANDRE L.A., 1998.- « La revitalisation des fronts d'eau urbains dans la vallée du Rhône », *Revue de géographie de Lyon*, Vol 73, n°4, pp. 331-335

BIANQUIS-GASER J., 2009.- « Observation participante (technique de l') » in MUCCHIELLI A., (dir.) - *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin, pp. 166-173

BIGANDO E., 2006.- *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 490p

BIGANDO E., 2010.- *Artigueloutan et ses paysages ordinaires*, SET - UMR 5603 - CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour Post-doctorante SET - Communauté d'agglomération Pau Pyrénées, 31p, URL: http://web.univ-pau.fr/~ftesson1/tesson/Recherche_Paysage.html

BIGANDO E., 2013.- « De l'usage de la photo elicitation interview pour apprehender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productive d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], document 645, URL: <http://cybergeo.revues.org/25919>

BIGNANTE E., 2010.- « The use of photo-elicitation in field research », *EchoGéo*, n°11, URL: <http://echogeo.revues.org/11622>

BLANC N., 1995.- *La nature dans la cité*, Doctorat de Géographie, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1, 402p.

BLANC N., 2004.- « De l'écologie dans la ville », *Ethnologie française*, Vol. 34, pp. 601-607

BLANCHET A., GOTMAN A., 2010.-*L'enquête et ses méthodes*, l'entretien, Paris, Armand Colin, 128p

BLANCO J.R., 2010.- « Paisaje y patrimonio », in MADERUELO J., (dir), *Paisaje y patrimonio*, Madrid, Abada editores, pp.11-29

BLUM C., 2009.- *Le nouveau petit Littré*, Paris, Garnier, 2280p

BONDI L., 2009.- « Emotional knowing », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp. 446-452

BONIN S., 2007.- « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains ». *Strates*, n°13, URL : <http://strates.revues.org/5963>

BOORSTIN D., 1963 (traduction française 1971), *L'image*, Paris, 10/18 p, 436p

BOSCO H., 1987 [1945].- *L'enfant et la rivière*, Folio Junior, 160p

BOSSE A., 2010.- *L'expérience spatiale de la visite, engagement dans l'action, épreuve collective et transformations urbaines*, Thèse de doctorat en géographie, Université François Rabelais, 399p

BOUISSET C., CLARIMONT S., DEGREMONT I. 2007.- « Des lieux sous les eaux : mémoire et géographie de l'inondation dans le bassin de l'Adour », *Sud-Ouest Européen "Géographie historique pour un autre regard"*, n° 23, pp. 55-67.

BOUISSET C., DEGREMONT I., 2013.- « Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 23 mai 2013, <http://vertigo.revues.org/13542>

BOUISSET C., DEGREMONT I., SEVILLA J., 2010- « le patrimoine naturel en Aquitaine vu du web : discours, valeurs, fonctions », *Sud-Ouest européen : revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 30, pp. 85-98

BOURDEAU-LEPAGE L., 2013. -« Introduction au dossier : "Nature(s) en ville" », *Métropolitiques*, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html>

BOURDEAU-LEPAGE L., VIDAL R., 2014.- « Comprendre la demande sociale de nature », in CHOMARAT-RUIZ C., (dir), - *Nature urbaine en projets*, Paris, Collection Crossborders, Archibooks, pp. 37-53

BOURDEAU-LEPAGE L., VIDAL R., 2015.- « Nature en ville : attentes sociales et actions publiques » in BOURDEAU-LEPAGE L., VIDAL R., (dir.), *Nature en ville, attentes citoyennes et actions publiques*, Paris, Editopics, Collection Série, pp. 9-17

- BOURDIN A., 1984.- *Le patrimoine réinventé*, Puf, Espace et Liberté, 240p
- BOURGET M., MOREUX C., PIOLLE X., 1991.-« Pratiques de la montagne et société urbaine : la construction d'un ailleurs compensatoire », *HEOGA*, Cahiers du CRISSA, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 116 p.
- BOYER M., 2002.- « Comment étudier le tourisme ? », *Ethnologie française*, vol. 32, pp. 393-404
- BRAVARD J.P., 2004.- « Villes de réservoirs sur le Yangzi et sur le Rhône : niveaux fluviaux et gestion des berges à Chongqing et Lyon », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 79/1, <http://geocarrefour.revues.org/532>
- BRAVARD J.P., PETIT F., 1997.- *Les cours d'eau, dynamique du système fluvial*, Paris, Amrand Colin, 222p
- BRONCKART., 2007.- « Représentation » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadriga, PUF, pp. 625-628
- BRUNET R., DOLLFUS O., 1990.- *Mondes nouveaux*, Paris : Hachette, vol. 1, 551p
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1993.- *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus, la documentation française, 518p
- BYRNE J., 2012.-« When green is White : The cultural politics of race, nature and social exclusion in a Los Angeles urban national park », *Geoforum*, n° 43, pp. 595-611.
- CAPARROS P., 2010.- « Du tourisme fluvial à l'aménagement global du fleuve et de ses berges », *Espaces*, 284, pp.8-12
- CASTET J.B., 2010.- « L'impact des expositions internationales et universelles sur les métropoles de la péninsule ibérique: Séville / Lisbonne / Saragosse », *Méditerranée*, n°114, pp. 113-120
- CAZES G., 2005.- « Tourisme urbain » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, p.891-892
- CDAPP 2010.- *Enquête réalisée dans le cadre du projet de valorisation des berges du Gave de Pau de la CDA* (<http://www.agglo-pau.fr/content/view/354/1/>)
- CDAPP, 2007.- Rapport d'activité 2007, 76p
- CDAPP, 2010.- *Le Parc Naturel urbain du Gave*, Atelier du PNU du 26 mars 2010, 17p
- CDAPP, 2010.- *Marché de définition, Porte des Gaves*, analyse comparée des trois projets, comité technique du 06 juillet 2010, 26p
- CDAPP, 2011.- *Dossier de presse Pau Porte des Pyrénées*, 25p en ligne le 11 février 2011, URL : <http://www.pau.fr/ppp/ppp.html>

CDAPP, 2015.- *Dossier de presse, Demain sur les berges, Lancement des travaux du Parc Naturel Urbain*, 13 février 2015, à la base d'eaux-vives du pont d'Espagne, 20p

CDAPP, inconnu. – *Rapport de la situation de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées en matière de développement durable*, 40p
<http://www.agenda21paupyrenees.fr/app/download/5678920809/Rapport+DD+CDAPP.pdf?t=1426848019>

CERTU, 2009.- *Composer avec la nature en ville*, Paris, Editions du Certu, 369p

CHADEFAUD M., 1988.-*Aux origines du tourisme dans les Pays de l'Adour, Pau, Cahiers de l'université de Pau et des Pays de l'Adour*, 1010p

CHAPON P.M., BEURET C., BOLOMIER C., CHOISY P., ZAMBERNARDI S., 2010.- « Cartes mentales et représentations spatiales de résidents en MARPA : un outil d'aide à l'implantation de nouvelles structures d'hébergement ? ». *Norois*, n°216, vol 3, URL : <http://norois.revues.org/3343>

CHARTIER P., FABRE P.A., 2006.- « Représentation (histoire des) » MESURE S., SAVIDAN P., 2006.- *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris Quadrige Dicos Poche, pp. 1005-1007

CHASSERIAU A., 2004. - « Au coeur du renouvellement urbain nantais : la Loire en projet ». *Norois*, n°192, vol 3, URL : <http://norois.revues.org/899>

CHASTEL A., 1997.- « La notion de patrimoine » in NORA P., (dir.), *Les lieux de mémoire 1*, Paris, Gallimard, pp.1433-1469

CHENET-FAUGERAS F., 1996.- « La ville, « Bible de Pierre », Hugo et Baudelaire, lecteurs de la ville » in POIRIER J., WUNENBURGER J.J., (dir.), *Lire l'espace*, Bruxelles, Ousia, pp153-168

CHOAY F., 1999.- *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Édition du seuil, 279p

CHOAY F., 2005.- « Fonctionnalisme » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, p.392

CHOAY F., 2005.- « Urbain » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, pp. 908-909

CHOAY F., 2006.- *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Éd. du Seuil, 410p

CHOAY F., 2009.- *Le patrimoine en question, anthologie pour un combat*, Paris, Seuil, 217p.

CLARIMONT S., 2004.- « Bassins – versants et décentralisation administrative : esquisse de comparaison France/Espagne », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Séminaire de recherche du GDR Rés-Eau-Ville (CNRS 2524) "L'eau à la rencontre des territoires", Montpellier, <http://cybergeo.revues.org/1296>

CLARIMONT S., 2009.- « L'évolution des politiques française et espagnole de l'eau. Entre directives communautaires et décentralisation administrative », *Économie rurale* [En ligne], 309, URL : <http://economierurale.revues.org/290>

CLARIMONT S., 2011.- *Patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et tourisme dans le Sud-ouest européen, appel à projet 2011*, Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, Dossier de candidature, volet de recherche, 12p

CLARIMONT S., ALDHUY J., LABUSSIÈRE O., 2006.- « Les recomposition territoriales face à la faible densité : comparaison des « pays » aquitains et des comarcas raronaises », *Annales de géographie*, 1/n°67, pp 26-48 URL : www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2006-1-page-26.html

CLARIMONT S., HATT E., VLES V., 2011.- « Tourisme durable, ville durable, une articulation à parfaire », *Cahier espace*, n°10, pp.154-163

CLARIMONT S., LEICHNIG K. 2014.-« La perception des espaces publics de nature. Paroles d'élus et d'usagers du Parc naturel urbain palois », *Revue Géographique de l'Est*, 2014, [En ligne], vol. 54 / n°3-4 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015, URL : <http://rge.revues.org/5239>

CLARIMONT S., LEICHNIG K., 2012.- « Appréhender l'expérience du visiteur : approche unique / approches combinées ? », Colloque international Les Rendez-vous Champlain, L'expérience touristique, Atelier 6 : L'expérience touristique est-elle mesurable ?, Bruxelles, du 21 au 23 mai 2012

CLARIMONT S., LEICHNIG K., 2015a.-« Portée et postérité d'un événement touristique. L'Exposition internationale Saragosse 2008, six ans après! », *Téoros*, (à paraître)

CLARIMONT S., LEICHNIG K., 2015b.- « Le Parc naturel urbain : figure paradoxale du projet urbain ou synecdoque de la ville nature » in Chiara Santini (eds.), *Formes et modèles de la nature urbaine (XIXe et XX siècles)*, Paris : éditions Editopics (Collection Series). Chapitre 5. <http://www.editopics.com/livre/series/formes-et-modeles-de-la-nature-urbaine-xixe-et-xxe-siecles-/5>

CLARIMONT S., VLES V., LEICHNIG K., 2014.- « Les politiques de patrimonialisation des espaces fluviaux urbains : une approche comparée Pau / Saragosse », in Bernadet M, Fremont, A. (eds), *Fleuves et territoires*, Mâcon : Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, pp. 156-166

CLAVAL P., 1974.- « La géographie et la perception de l'espace », *L'espace géographique*, Tome 3, n° 3, pp 179-187

CLAWSON M., KNETSCH J., 2011 [1966].-*Economics of outdoor recreation*, RFF press, Earrthscan, 328p

CLERGEAU P., 2007.- *Une écologie du paysage urbain*, Paris, Editions Apogée, 137p

CLERGEAU P., 2012.- « Services écologiques et Trame Verte Urbaine », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, URL : <http://vertigo.revues.org/11834>

CLERGEAU P., 2015.- « La biodiversité au cœur de la cité », in *Sciences Humaines, les Grands Dossiers*, villes durables, quelles villes pour demain ?, n°40, pp 44-46

CLERGEAU P., MACHON N., 2014.- *Où se cache la biodiversité en ville ? 90 clés pour comprendre la nature en ville*, Quae, 168p

COHEN E., 1979.- « A phenomenology of tourist experiences », *Sociology*, vol 13, n° 2, pp. 179-201

COLLIER J., COLLIER M., 1986.- *Visual anthropology : Photography as a research method*, Albuquerque : University of New Mexico Press (1ère publication par Holt, Rinehart and Winston, 1967), 255p.

COMBESSIE, J.C., 2007.- *La méthode en sociologie*, La Découverte « Repères » 128p

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES (CAUE 64), 2010.- *Rapport d'activité 2010*. 92p

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIALE, 2007.- *La nature dans la ville, biodiversité et urbanisme*, rapport, Les éditions des journaux officiels, 182p

CORAJOU M., 1982.- « Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », in DAGONET F., (dir.) *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 37-53

CORMIER L., BERNARD DE LAJARTRE A., CARCAUD N., 2010.- « La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 504, URL : <http://cybergeo.revues.org/23187>

CREN, CDAPP, 2010.- *Les saligues du Gave de Pau*, Plan de gestion, 2011-2015, 290p.

CRESSWELL T., 2009.- « Place », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp.169-177

CSIKSZENTMIHALYI M., PATTON J.D., 1997.- « Le bonheur, l'expérience optimale et les valeurs spirituelles : une étude empirique auprès d'adolescents », *Revue Québécoise de psychologie*, Vol 18, n°2, pp. 169-192

DABADIE M., 2013.- *Enquête publique, exploitation d'une gravière à ciel ouvert par la société « Dragages du Pont de Lescar » sur Artiguelouve et Lescar, Conclusions et avis*, Département des Pyrénées Atlantiques, 8p URL : <http://www.pyreneesatlantiques.gouv.fr/content/download/5067/31266/file/Rapport%20gravi%C3%A8re.pdf>

DALUD-VINCENT F., 2011.- « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs : essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, n°135, pp. 9-28

DANTZER R., LE MOAL M., 2007.- « Emotion » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 250-251

DARDEL E., 1990 [1952].- *L'homme et la terre*, Paris, PUF, 199p

DAVALLON J., 2002.- « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, HS., n°36, pp. 74-77 http://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html

DAVIDSON J., SMITH M., 2009.- « Emotional geographies », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp. 440-445

DAVODEAU H., 2004.- « L'enjeu paysager, vecteur de l'appropriation de l'espace : un exemple de projet de territoire à Saint-Léger des Bois (Maine-et-Loire) », *ESO*, n°21, pp. 79-83

DE LA CAL P., PELLICER F., 2002.- *Ríos y ciudades, aportaciones para la recuperación de los ríos y riberas de Zaragoza*, Institución Fernando El Católico, Diputación de Zaragoza, Saragosse, 404p

DE RENTERIA CANO I., 1985.- *El rio como espacio urbano, Zaragoza: reflexiones sobre el rio, Saragosse*, Etude réalisée dans le cas du Master d'Architecture et d'urbanisme, 110p

DEBARBIEUX B., 2003.- « Représentation » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 791

DEFFONTAINES J.P., RITTER J., DEFFONTAINES B., MICHAUD D., 2006.-*Petit guide de l'observation du paysage*, édition QUAE, p31

DELABARRE M., MARRY S., 2012.- « Habitabilité et nature urbaines : vers un outil d'évaluation des projets urbains », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, <http://vertigo.revues.org/12683>

DELANNOY J.J., 2009.- « Préfaces » in HERITIER S., (dir.)- *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*, Saint-Etienne, Publication Mission Ressources et Compétences technologiques, pp.15-19

DELBOS G., 1989.- « Penser la nature, comment sinon dans l'air du temps » in MATHIEU N., JOLLIVET M., (dir.), *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 90-99

DEPRAZ S., 2008.-*Géographie des espaces naturels protégés : genèse, principes et enjeux territoriaux*, Paris : A. Colin, 320p

DERIBERE M., 2014.- *La couleur*, Paris, PUF, Col. Que sais-je ?, 128p

DESANTI R., CARDON P., 2007 -*L'enquête qualitative en sociologie*, Rueil-Malmaison : ASH, 99p

DESCOLA P., 2005.- *Par-delà la nature et la culture*, Paris Gallimard, 628p

DEVANNE A.S., 2005.-*Marcheurs en montagne et expérience de l'espace. Une analyse de la construction du rapport à l'espace, à travers la pratique de la marche à pied dans les*

Pyrénées, thèse de doctorat non publiée, sciences de l'environnement, Paris, Engref, 348p
URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00130902_v1/.

DEVANNE A.S., 2012.- « Approche des relations des visiteurs à l'espace : une expérience du paysage ». *Revue Projets de paysage*, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/approche_des_relations_des_visiteurs_a_l_espace_une_experience_du_paysage

DI MEO G., 2003.- « Perception » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 701

DI MEO G., 2003.- « Phénoménologie » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 712

DI MEO G., 2008.- « Processus de patrimonialisation et construction des territoires » *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers-Châtelleraut, Geste édition, pp. 87-109

DONADIEU P. PERIGORD M., 2005.- *Clés pour le paysage*, Gap Paris, Ophrys , 368p

DONADIEU P. PERIGORD M., 2007.- *Le paysage : entre natures et cultures*, Paris, Armand Colin, 128p

DORON R., 2007.- « Sentiment » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 658

DREAL AQUITAINE, DDTM 64, 2014.- *Mise en œuvre de la directive inondation, rapport d'accompagnement des cartographies du TRI Pau*, 41p

DREAL Midi-Pyrénées, 2012.- *L'évaluation préliminaire des risques inondations 2011, Bassin Adour Garonne*, 72p

DROBENKO B., 2007.- *Droit de l'eau*, Paris, Gualino Editeu, 330p

DUHAMEL P., 2007.- « Alors, un énième livre sur le « tourisme urbain » ? » in DUHAMEL P., KNAFOU R., (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, pp. 351-358

DUPUIS-TATE M.F., 1998.- « Le paysage fluvial des paysagistes d'aménagement », *Revue de géographie de Lyon*, Vol.73, n°4, pp. 285-292

DURAND-DATES F., MERLIN P., 2005.- « Environnement » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, pp. 338-339

DUTEIL-OGATA, F., 2007.- « La photo-interview: dialogues avec des Japonais ». *Ethnologie française*, Tome XXXV, vol 1II, pp. 69-78

DUVAL M., 2013.- « Place et fonctions de la patrimonialisation de la nature dans les espaces protégés. Enseignements à partir du massif de l'UKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud. », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16, <http://vertigo.revues.org/13572>

ELANDS B., LENGKEEK J., 2000.- *Typical tourist, research into the theoretical and methodological foundations of typology of tourism and recreation experiences*, Wageningenur, 114p

EMELIANOFF C., 2007.- « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, 3 (Vol. 71), pp. 48-65 www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-48.html

EMELIANOFF C., STEGASSY R., 2010.- *Les Pionniers de la ville durable*, Editions Autrement 294p

EMELIANOFF C., 2003.- « Environnement » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 317-318

ENTRIKIN J.N., 2003.- « Lieu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 557-560

EXPOSICIÓN INTERNACIONAL ZARAGOZA, 2008.- *El urbanismo de la Expo. El Plan de acompañamiento*, Saragosse, Expoagua / Zaragoza 2008 SA, 251p.

EXPOSITION ZARAGOZA 2008.- *Interventions artistiques*, 223p

FEERER CASTILLO., 2002.- « El sistema hidráulico del Ebro. Hidrología y previsión», in DE LA CAL P., PELLICER F., 2002.- *Ríos y ciudades, aportaciones para la recuperación de los ríos y riberas de Zaragoza*, Institución Fernando El Católico, Diputación de Zaragoza, Saragosse, pp.181-198

FEILDEL B., 2013.- « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Noréis*, n°227, pp. 55-68

FOUCAUD Y., 2014.- *Plan de prévention des risques inondations du Gave de Pau et de ses affluents*, Commune de Lescar 64, Rapport du commissaire enquêteur, 55p

FRANCESCHI C., 1997.- « Du mot paysage et de ses équivalents dans cinq langues européennes » in COLLOT M., (dir), *Les enjeux du paysage*, Bruxelles, Ousia, pp. 75-111

FREMONT A. 1976.- *La région, espace vécu*, PUF, Collection supérieure, 223p

GEHL J., 2010. – *Pour des villes à échelle humaine*, Ecosociété, 274p

GEORGE P., VIERS G., 1970.- *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 448p

GEORGE P., VIERS G., 2013.- *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 478p

GERARDOT C., 2004.- « Les élus lyonnais et leurs fleuves : une reconquête en question », *Géocarrefour*, vol. 79/1, pp. 75-84

GHIOTTI S., 2009.-« La patrimonialisation des fleuves et des rivières. Une comparaison France-Liban », *Monde en développement*, 01, n° 145, pp. 73-91

- GODIN C., 2004.- *Dictionnaire de philosophie*, Fayard, Editions du temps, 1534p
- GOULD P., WHITE R., 1974 -*Mental maps*, Harmondsworth : Penguin, 204p
- GRAVARI-BARBAS M., 1998.- « La « Festival Market Place » ou le tourisme sur le front d'eau un modèle américain à exporter ? », *Noirois*, n°148, pp. 261-278
- GREFFE X., 2011. - « L'économie politique du patrimoine culturel, de la médaille au rhizome », *Le patrimoine moteur de développement*, Icomos, Paris, pp.928-936 http://openarchive.icomos.org/1307/1/IV-3-Article6_Grefe.pdf
- GRENIER A.A., 2009.- « Conceptualisation du tourisme polaire : cartographier une expérience aux confins de l'imaginaire », *Téoros*, 28-1, pp. 7-19
- GRIBENSKI A., 1982.- *L'audition*, Paris, Coll. Que sais-je?, PUF, 126p
- GRONIER G., 2010.- « Méthodes d'analyse des communications fonctionnelles en situation de travail collectif », *Recherches Qualitatives*, n°9, pp. 151-169
- GUERIN M.T., BEDARD F., 2006.- « la recherche managériale sur les destinations touristiques. Indexpérience : une méthode d'évaluation de l'expérience touristique », *Téoros*, n°3, vol 25 URL : <http://teoros.revues.org/1105>
- GUERY F., 1989.- « Nature et artifice, aux origines d'une philosophie naturaliste » in MATHIEU N., JOLLIVET M., (dir.), *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-35
- GUILLOT P., CH-A., 2011.- « Approches juridiques des cours d'eau et des estuaires en France », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 10, <http://vertigo.revues.org/11353>
- GUMUCHIAN H., 1991.- *Représentation et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143p
- HAEGEL F., 2006. - « Entretien » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 316-317
- HARTMANN R., 1988.- « Combining field methods in tourism research », in *Annals of tourism research*, 15(1), pp.88-105.
- HATT E., 2010.- « Les enquêtes photographiques auprès des touristes. Un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires », *Mondes du tourisme*, n°2, pp 24-43
- HATT E., VLES V., CLARIMONT S., DELETRAZ G., 2011.- « Retour sur images. Les stations touristiques de Seignosse et Gourette sous le regard des touristes », *Revue Espaces Temps.net*, URL : <http://espacestemp.net/document9036.html>
- HERITIER S., 2009.- « Introduction, « nature » et patrimoine au service de la gestion durable des territoires » in HERITIER S., (dir.)- *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*, Saint-Etienne, Publication Mission Ressources et Compétences technologiques, pp.21-27

HERITIER S., 2009.- « La gestion des espaces protégés montagnards : essai d'approche comparative des parcs nationaux en France et au Canada » in HERITIER S., (dir.)- *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*, Saint-Etienne, Publication Mission Ressources et Compétences technologiques, pp.179-207

HOLLAND P., WEARING A., 2009.- « Historical geographies of Nature », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp. 286-292

HUCY W., 2015.- « Modes d'habiter urbains, vivre en ville avec quelles natures ? », in in BOURDEAU-LEPAGE L., VIDAL R., (dir.), *Nature en ville, attentes citoyennes et actions publiques*, Paris, Editopics, Collection Série, pp. 18-40

HUNEMAN P., KULICH E., 1997.- *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Armand Colin, Cursus, 192p

J.P. 2005.- « Espace vert » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris : Presses universitaires de France, pp. 357-361

JALLEY E., PREVOST C., 2007.- « Affectivité » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 16

JODOLET D., 2006.- « La place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales », *Les classiques des sciences sociales*, pp. 1-33

JOUVENT., 2007.- « Affect » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 15

KADRI B., 2007.- « La ville et le tourisme : relation ancienne, complexité nouvelle et défi conceptuel », *Téoros*, 26, n°3, pp 76-79

KADRI B., 2012.- « Réflexions sur l'épistémologie du tourisme, la perspective constructiviste » in MORISSET L., SARRASIN B., ETHIER G., *Epistémologie des études touristiques*, Québec : PUQ, pp. 25-50

KAUFMANN J.C., 2011.- *L'entretien compréhensif*, Paris, Colin, 130p

KERGOMARD C., 2007.- « Hydrosystème (cycle de l'eau, hydrosystème anthropisé, urbain, fluvial) » in VEYRET Y., (dir.), *Dictionnaire de l'environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 192-193

KLEINSCHMAGER R., 2006.- « Environnement » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, economica, pp.105-106

KLEINSCHMAGER R., 2006.- « Nature » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, economica, pp.195-196

KNAFOU R., 2007.- « L'urbain et le tourisme : une construction laborieuse » in DUHAMEL P., KNAFOU R., (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, pp. 9-24

LABESCAT G., LEJEUNE S., 2010.- *Enjeux et développement du tourisme fluvial, Compte rendu de la journée technique organisée par Atout France et Voies Navigables de France*, Salon Nautique de Paris, 38p

LACOSTE Y., 2003.- *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de la géographie*, Paris : A. Colin, 413p

LADSOUS J., 2002.- « la place des usagers », *Vie sociale et traitements*, 4/n°76, pp12-13 URL : www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2002-4-page-12.htm.

LADWEIN R., 2002.- « Voyage à Tikidad : une analyse de situation de consommation expérientielle dans un hôtel-club », *Décisions Marketing*, 28, Octobre-Décembre, pp. 53-63 http://www.culture-materielle.com/cariboost_files/art2002_20tikidad.pdf

LADWEIN R., 2005.-« L'expérience de consommation, la mise en récit de soi et la construction identitaire : le cas du trekking », *Management et Avenir*, Vol 3, n°5, pp. 105-118.

LANDEL P.A., SENIL N., 2009.- « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, URL : <http://developpementdurable.revues.org/7563>

LAPLANTE M., 1996.- *L'expérience touristique contemporaine, fondements sociaux et culturels*, Québec, PUQ, 168p

LAZZAROTTI O., 2003.- « Patrimoine » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 692-693

LAZZAROTTI O., 2011.- *Patrimoine et tourisme, histoires, lieux, acteurs enjeux*, Paris, Belin, 302p

LE SPHINX DÉVELOPPEMENT, 2014.- *Manuel de référence, Le Sphinx IQ, Logiciel pour enquêtes quantitatives et qualitatives*, Chavanod, 406p

LEBESCAT G., LEJEUNE S., 2010.- « Enjeux et développement du tourisme fluvial », *Compte-rendu de la journée technique, Atout France, et Voies Navigables de France*, Paris, 38p

LECHNER G., 2006.- *Le fleuve dans la ville, La valorisation des berges en milieu urbain*, Direction générale de l'urbanisme, de l'Habitat et de la construction, Paris, 120p

LEJEUNE C., 2010.- « Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative », *Recherches Qualitatives*, n°9, pp 15-32

LE-LAY Y.F., PIEGAY H., COSSIN M., 2005.- Les enquêtes de perceptions paysagères à l'aide de photographies, Actes de Colloque tenu à Besançon le 28 janvier 2005, *Septièmes Rencontres de Théo-Quant*, 16p

LE-LAY Y.F., PIEGAY H., RIVIERE-HONEGGER A., 2013- « Perception braided river landscapes: Implications for public participation and sustainable management », *Journal of environmental management*, 119, pp. 2-12

LE-LAY Y.F., 2007.- *Les hommes et le bois en rivière*, Thèse de doctorat en Lettres et Civilisation, Université Jean Moulin Lyon 3, 570p

LENIAUD J.M., 1992.- *L'utopie française, essai sur le patrimoine*, Paris, Menges, 175p

LEVEQUE C., 2011.- « Des fleuves et des estuaires : Pour qui ? Pour quoi ? L'émergence de l'interdisciplinarité dans l'étude des hydrosystèmes », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 10 URL : <http://vertigo.revues.org/11389>

LEVI-STRAUSS C., 2008 [1955].- *Tristes tropiques*, Paris, Presses pocket, 504p

LEVY J., 2003.- « Cognitif/Affectif » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 169-170

LEVY J., 2013.- « Espace public » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 364-367

LEVY J., 2003.- « Milieu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 619-620

LEVY J., LUSSAULT M., 2003.- « Espace » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 325-333

LI Y., 2000.- « Geographical consciousness and tourism experience », *Annals of Tourism research*, n°4, vol 27, pp 863-883

LUGINBÜHL Y., 1989.- « Au-delà des clichés ... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates*, n°4, URL : <http://strates.revues.org/4072>

LUGINBUHL Y., 1989.- « Le rural pour repenser la nature » in MATHIEU N., JOLLIVET M., (dir.), *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 100-107

LUGINBUHL Y., 1989.- « Sauvage-cultivé : l'ordre sociale de l'harmonie des paysages » in MATHIEU N., JOLLIVET M., (dir.), *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 42-49

LUGINBÜHL Y., 2001.- *La demande sociale de paysage, Conseil National du Paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001*, 17p, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/014000726.pdf>

LUGINBÜHL Y., 2007.- « Pour un paysage du paysage », *Economie rurale* (en ligne), 297-298, <http://economierurale.revues.org/1931>

LUSSAULT M., 2003.- « Espace public » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 333-336

LUSSAULT M., 2003.- « Lieu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 561-562

LUSSAULT M., 2003.- « Nature » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 654-657

LUSSAULT M., 2003.- « Urbain » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 941-951

LUSSAULT M., 2003.- « Valeur spatiale » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 973-974

LYNCH K., 1998- *L'image de la cité*, Paris : Dunod, 221p

MACCANNELL D., 1973.- « Staged authenticity : arrangements of social space in tourist settings », *American journal of sociology*, Vol 79, n°3, pp. 589-603

MACCANNELL D., 1999.- *The tourist, a new theory of the leisure class*, University of California press, 221p

MAJDOUB W., 2012.- « Touristes des sites du patrimoine mondial : vers quelles expériences ? Une étude de la Médina de Sousse » in BOURDEAU L, GRAVARIS-BARBAS M., ROBINSON M., (dir.), *Tourisme et patrimoine mondial*, PUL, pp. 53-68

MALDINEY H., 1999.- « Rencontre avec Henri Maldiney, nature et cité », in Younès (dir), *Ville contre-nature, philosophie et architecture*, Paris, La Découverte, pp 11-28

MANOLA T., 2012.- *Conditions et apports du paysage multisensoriel, pour une approche sensible de l'urbain : Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans trois quartiers dits durables européens*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris-Est, 646p

MANOLA T., 2013. « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique », *Norois*, 227/2, pp 25-42.

MARCHAND P., 1998.- *L'analyse du discours assisté par ordinateur*, Paris, Armand Colin, 222p

MARCJANNA DR., AUGUSTYN M, 2012.- « Tourist experience », ROBINSON P., (dir.), *Tourism : The key concepts*, Routledge, pp. 256-259

MARES E., SANTINI C., VILLALOBOS H.M.A., 2014.- « Projet de nature et ville (XIXème – XXème siècles) », in CHOMARAT-RUIZ C., (dir), - *Nature urbaine en projets*, Paris, Collection Crossborders, Archibooks, pp. 15-35

MARKWELL, K.W., 1997.- « Dimensions of photography in a nature-based tour », *Annals of Tourism Research*, vol 24, n°1, pp 131-155

MARTOUZET D., 2013.- « Introduction – Une ville, cinq sens, trois traitements : sensoriel, cognitif et affectif », *Norois*, n°227, pp 7-10

- MAZIERE F., 2010.- *L'analyse du discours, histoire et pratiques*, PUF, Coll. Que sais-je, 128p
- MEHDI L., WEBER C., DI PIETRO F., SELMI W., 2012.- « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2, URL : <http://vertigo.revues.org/12670>
- MERLEAU-PONTY M., 1978.- *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 531p
- MERLIN P., 2005.- « Espace » in MERLIN P., CHOAY F., 2005.- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, pp. 350-354
- METH P., 2009.- « Diaries (Video, Audio or Written) », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp 150-155
- MIAUX S., 2005.- *L'itinéraire, ou l'expérience du piéton dans la perspective de l'aménagement urbain*, Thèse de géographie-aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 473p
- MICHELIN Y., 1998.- « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Politique, Culture, Représentations, article 65, URL : <http://cybergeo.revues.org/index5351.html>.)
- MICHELIN Y., LELLI L., PARADIS S., 2005.- « When inhabitants photograph their landscapes to prepare a local sustainable development project », *Journal of Mediterranean Ecology*, vol. 6, n°1, pp. 19-32
- MICHON P., 2008.- « L'opération de régénération des Docklands : entre patrimonialisation et invention d'un nouveau paysage urbain », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 48 / 1-2, <http://rge.revues.org/1104>
- MICOUD A., 1995.- « Le bien commun des patrimoines », in Ecole National du patrimoine, Colloque du 12, 13 décembre 1994, *Patrimoine culturel, Patrimoine naturel*, La Documentation française pp.25-38
- MIDDLETON M. C., 2011.- « Exploring space, the senses and sensitivities : spatial knowing » in SHARPLEY R., STONE P.R., (dir.), *Tourist experience, contemporary perspective*, Londres, Routledge, pp. 215-226
- MIGLIORINI F., 1998.- « L'urbanisme végétal et la ville postindustrielle » in MERCIER G., BETHMONT J., (dir), *La ville en quête de nature*, Québec, Septentrion, pp.201-210
- MIT, 2011.- *Tourisme 3, la révolution durable*, Paris, Belin 332p
- MOUNET J.P., 1994 - « Les activités commerciales d'eau vive : facteurs symboliques et investissement physique de la rivière », *Revue géographique alpine*, Tome 82, n°1, pp. 11-26
- NEYRET R., 2004.- « Du monument isolé au "tout patrimoine" », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3, URL : <http://geocarrefour.revues.org/746>

OBSERVATOIRE DE L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR, 2005.-*Atlas de l'eau du bassin de l'Adour 2010*, 121p <http://bassin-adour.univ-pau.fr/publicacoes/Atlas-eau-2010R.pdf>

OLLERO OJEDA A., 1990a.- « Pente, sinuosidad y tipos de canal en el Ebro medio », *Cuadernos I. Geográfica*, 16, 1-2, Logroño, pp. 73-84

OLLERO OJEDA A., 1990b.- « Régimen y comportamiento hidrológico del río Ebro en la ribera Tudelana », *Lluralde*, 13, pp.117-128

OLLERO OJEDA A., 1990c.- « Espacios naturales de ribera en el municipio de Zaragoza », *Geographicalia*, 27, pp. 121-136

OLLERO OJEDA A., 2002.- « Ecogeografía del río Ebro », in DE LA CAL P., PELLICER F., 2002.- *Ríos y ciudades, aportaciones para la recuperación de los ríos y riberas de Zaragoza*, Institución Fernando El Católico, Diputación de Zaragoza, Saragosse, pp.135-157

OLLERO OJEDA A., inconnue.- « La dinámica del río Ebro en el Galocho del Juslibol y su entorno », in CONDE CAMPOS O., et PEREZ COLLADOS C. E., *El Galocho del Juslibol y su entorno un espacio singular*, Saragosse, pp. 59-78

OLLERO OJEDA A., SANCHEZ M., LOSADA J.A., HERNANDEZ C., 2004.- « El comportamiento del río Ebro en su recorrido por Aragón », in PEÑA MONNE J.L., LONGARES ALADRÉN L.A., SÁNCHEZ FABRE M. (Editores) *Geografía física de Aragón. Aspectos generales y temáticos*, Saragosse, pp. 243-252

PAPINOT C., 2007.-« Le malentendu productif, réflexion sur la photographie comme support d'entretien ». *Ethnologie française*, n°1, vol 37, pp.79-86

PAQUOT T., 2004.- « Ville et nature, un rendez-vous manqué ? ». *Diogenes*, n° 207, pp. 83-94

PAQUOT T., 2006.- « Espace public » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, économique, pp. 107-109

PAQUOT T., 2006.- « Projet urbain » in in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, économique, pp. 234-235

PAQUOT T., 2006.- « Sens » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, économique, p. 256

PAQUOT T., 2006.- « Urbain (l') » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, économique, pp. 288-290

PAQUOT T., 2006.- « Usager » in in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, économique, pp. 298-299

PAQUOT T., 2009.- *L'espace public*, Paris La découverte, Collection Repères, 125p

PAQUOT T., 2010.- « « Environnement » et milieu(x) urbain(s) », enquête étymologique » in PAQUOT T., YOUNES C., 2010.- *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, la découverte, pp. 19-42

PAQUOT T., 2015.- « Quelle écologie pour les villes ? », in *Sciences Humaines, les Grands Dossiers*, Villes durables, quelles villes pour demain ?, n°40, pp 6-13

PAQUOT T., YOUNES C., 2010. « Pour une philosophie de l'environnement et des milieux urbains » in PAQUOT T., YOUNES C., 2010.- *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, la découverte, pp. 9-16

PATIN V., 2012.-*Tourisme et patrimoine*, Paris, La documentation française, 176p

PEARCE D, G., 2012.- *Frameworks for tourism research*, CABI, 232p

PEDEBOSCQ B., 1991.-*Acteurs culturels de la cité*, Marrimpouey, Pau, 113p

PELLETIER J., 1990.-« Sur les relations de la ville et des cours d'eau », *Revue de géographie de Lyon*, Vol 65, n°4, pp. 233-239

PELLICER F., 2002.- « Paisajes fluviales de las ciudades de la red C-6», in DE LA CAL P., PELLICER F., 2002.- *Ríos y ciudades, aportaciones para la recuperación de los ríos y riberas de Zaragoza*, Institución Fernando El Católico, Diputación de Zaragoza, Saragosse, pp.97-112

PELLICER F., 2008.- « Expo Zaragoza 2008 : la metamorfosis de las riberas del Ebro », *Economía aragonesa*, n°37, ibercaja, pp. 54-75

PERTHUISOT V., 2009.- « Dynamique de valorisation patrimoniale de la vallée de la Loire et l'institut international Fleuves et Patrimoine » in HERITIER S., (dir.)- *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*, Saint-Etienne, Publication Mission Ressources et Compétences technologiques, pp.147-159

PETIT O., 2009.- « Introduction. La "mise en patrimoine" de l'eau : quelques liens utiles », *Monde en développement*, n° 145, pp. 7-16

PETUAUD-LETANG M., 2010.- « Comment la ville prend-t-elle forme ? » in AUGUSTIN J.P., FAVORY M., (dir.), *50 questions à la ville : comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1 vol., pp.43-47

PIN B., 2010.- *De la conception d'un fleuve patrimonial à sa mise en tourisme, du Val de Loire au fleuve Niger*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, Urbanisme, Université François Rabelais de Tours, 446p

PINCENT G., 2009.- « Le patrimoine urbain en Asie centrale ». *Echogéo*, n°9, URL : <http://echogeo.revues.org/11220>

PINCHEMEL P., 1990.- « Avant propos » in DARDEL E., 1990 [1952].- *L'homme et la terre*, Paris, PUF, pp. 1

PLUMED M., 2014.- *La gestión de la imagen territorial mediante el desarrollo de una marca, análisis de la perspectiva del residente a través del estudio de caso de la marca Zaragoza*, Thèse doctorale, Département de psychologie et de sociologie, facultad de empresa et de gestión pública Université de Saragosse, 283p

POTIER F., 1998.- « L'affirmation du tourisme urbain : les pratiques des français », in CAZES G., POTIER F., (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp.33-48

POTTIER A., 2012, *La forêt des landes de Gascogne comme patrimoine naturel ? Echelles, enjeux, valeurs*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 492p

PUMAIN D., 2006.- « Ambiance urbaine » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, economica, pp.13-14

PUMAIN D., 2006.- « Espace urbain » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, economica, p. 110

PUMAIN D., 2006.- « Mobilier urbain » in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., (dir.), *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Paris, economica, p. 187

PURCELL M., 2009.-« Autobiography », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp 234-239

RACINE J.B., BRYANT H., 2003.- « Humanistic geography » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 473-474

RAMADE F., 1993.-*Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Paris, Ediscience international, 822p

RAUTENBERG M., 2003.- « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux et pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture et Musées*, n°1, pp. 19-40

RECLUS E., 2010, [1869].- *Histoire d'un ruisseau*, Infolio, Coll, Archigraphy Poche, 203p

REQUIER-DESJARDINS D., 2009 « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, URL : <http://developpementdurable.revues.org/7852>

REY-DEBOVE J., REY A., 2004.- *Le petit Robert*, Paris 2950p

RICHELLE M., 2007.- « Ambiance physique » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 30

RICHELLE M., 2007.- « Expérience » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 285-286

RICHELLE M., 2007.- « Perception » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 529-530

RICHELLE M., 2007.- « Sensation » in DORON R., PAROT F., (dir.), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, PUF, pp. 654-655

- RIMBERT S., 1973.- *Les paysages urbains*, Paris, Armand Colin, 240p
- ROBINSON P., 2012.- « Authenticity », ROBINSON P., (dir.), *Tourism : The key concepts*, Routledge, pp. 15-16
- ROGER A., 1997.- *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 199p
- RUSS J., 2002.- *Philosophie-Dictionnaire*, Paris, Bordas, 384p
- RYAN C., 1997.- *The tourist experience, a new introduction*, Londres, Studies in tourism, 236p
- RYAN C., 2011.- « Ways of conceptualising the tourist experience : a review of literature » in SHARPLEY R., STONE P.R., (dir.), *Tourist experience, contemporary perspective*, Londres, Routledge, pp. 9-20
- SACHS I., 1978.- « Ecodéveloppement : une approche de planification », *Economie rurale*, n°124, pp. 16-22
- SANDERS, 2009.- « Photographs », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp 157-162
- SARTRE J.P., 2010 (1938).- *Esquisse d'une théorie des émotions*, Livre de poche, 124p
- SCHERRER F., 2004.-« L'eau urbaine ou le pouvoir de renaturer », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Séminaire de recherche du GDR Rés-Eau-Ville (CNRS 2524) "L'eau à la rencontre des territoires", Montpellier, France, 27-28 et 29 mai 2004, <http://cybergeo.revues.org/1496>
- SCHMITZ S., 2012.- « Le « mode d'habiter » : analyse de l'usage d'une notion émergente en géographie » in FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O., (dir.), *Habiter vers un nouveau concept ?*, Paris, Armand Colin, pp. 35-47
- SCHWARTZ D., 1989.- « Visual Ethnography : Using photography in qualitative research », *Qualitative Sociology*, 12 (2), pp. 119-154 ;
- SENECAL G., 2010.- « L'hypothèse de la métropole nature » in AUGUSTIN J.P., FAVORY M., (dir.), *50 questions à la ville : comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1 vol., pp. 85-89
- SERRANO SANZ J.M, GOMEZ LOSCOS A., PEREZ Y PEREZ L., SANAU VILLARROYA J., SANZ VILLARROYA I., 2009.- *Los efectos económicos de la Expo Zaragoza 2008*, Fundación Económica Aragonesa, Saragosse, 206p.
- SERRES M., 1985.- *Les cinq sens*, Paris, Grasset et Fasquelle, 381p
- SIERRA P., AKACHA S., BOURCELOT F., DELIAS P., DJAMENT-TRAN G., GOEURY D., GUNNELL Y., HERTZOG A., KURZAC-SOUALI A.C., MEDINA L., MIALHE F., PARIS F., PENE-ANNETTE A., PERRET O., PIERDET C., SAUR F., SIERRA A., WEBER A., 2011.- *La géographie : concept, savoirs et enseignements*, Paris, Armand Colin, 367p

SIMMEL G., 2013 [1907], *Les grandes villes et la vie de l'esprit, suivi de Sociologie des sens*, Paris, Payot et Rivages, préface de Simmay P., 107p

SIMONI A., McCabe S., 2008.- « From ethnographers to tourists and back again ». *Civilisations*, n°57, URL : <http://civilisations.revues.org/index1276.html>

SOCIETE RIVIERE-ENVIRONNEMENT et PHYSALIS CDAPP, 2010.- *Etude valorisation corridor alluvial du Gave. Phase 1 diagnostic* 113p, en ligne le 2 février 2010, URL : <http://www.agglo-pau.fr/content/view/285/1/>

SOCIETE RIVIERE-ENVIRONNEMENT et PHYSALIS CDAPP, 2012.- *Parc Naturel Urbain, Schéma directeur d'aménagement des berges du Gave*, 114p

SOGGIU L., 1994.- *Pour une gestion intégrée des saligues du Gave de Pau : la réalisation d'un système d'information géographique*, T.E.R. d'aménagement du territoire, UPPA, 125p

SOUBEYRAN O., 2003.- « Milieu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 617-619

SPHINX, *Note méthodologique*, 5p

STASZAK J.F., 2003. - « Carte mentale » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 132-133

STASZAK J.F., 2003.- « Espace vécu » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 340-341

STENDHAL, 1930 [1838].- *Voyage dans le midi de la France*, Paris, Le Divan, 313p (publication posthume)

STOCK M., 2007.- « Habiter touristiquement la ville », in DUHAMEL P., KNAFOU R., (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, pp. 25-29

STOESSEL RITZ J., 2006.- « La production du patrimoine : enjeu des politiques publiques » in AMOUGOU E., (dir.), *La question patrimoniale de la patrimonialisation à l'examen de situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-71

STRAUGHAN E.R., 2012.- « Touched by water : the body in scuba diving », *Emotion, Space and Society*, Volume 5, Issue 1, pp. 19-26

TANSKANEN M., 2009.- « History of Nature », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp. 293-297

THIBAUD J.P., 1998.- « Configurations sensibles en mouvement et conception d'ambiance » in AMPHOUX P., (dir.), *La notion d'ambiance : une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, Cerema, pp. 31-41

THIBAUD J.P., 2011.- « La méthode des parcours commenté » in GROSJEAN M., THIBAUD J.P., (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Paranthèses, pp. 79-99

THOMAS M.E., 2009.- « Auto-photography », *International Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, pp. 244-251

TISSIER J.L., 2003.- « Paysage » in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 697-701

TOMAS F., 2004.- « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, n°3, vol 79, pp. 197-212

TUAN Y.F., 1977 (traduction française 2006).- *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*, Gollion : Infolio, 219p

TUAN Y.F., 1990.- *Topophilia, a study of environmental perception, attitudes, and values*, New-York, Columbia University Press, 260p

ULTSCH J., 2010.- « Les temporalités de l'interface ville-rivière à travers le cas de Saint-Etienne et du Furan », *Géocarrefour*, n°3, vol 85, pp. 209-219

UNESCO, 1994.- *Rapport sur la réunion d'experts sur les canaux du patrimoine*, Canada, 7p

URIELY N., 2005.- « The tourist experience : conceptual developments », *Annals of tourism research*, Vol 32, n°1, pp 199-216

URRY J., 2002.- *The tourist gaze*, Nottingham Trent University, Sage Publications, 183p

VITTERSU J., VORKINN M., VISTAD O.I., VAAGLAND J., 2000.- « Tourist experiences and attractions », *Annals of Tourism research*, n°2, vol 27, pp 432-450

VLES V., 2010.- « Le tourisme dans la ville de nouveaux défis pour l'urbaniste » in AUGUSTIN J.P., FAVORY M., (dir.), *50 questions à la ville : comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1 vol., pp.419-424

WANG N., 1999.- « Rethinking authenticity in tourism experience », *Annals of tourism research*, Vol 26, n°2, pp 349-370

WATREMEZ A., 2008.- « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, n°31, pp 77-92

WHATMORE S., 2009.- « Nature », in GREGORY D., JOHNSTON R., PRATT G., WATTS M.J., WHATMORE S., (dir.), *The dictionary of human geography*, Wiley-Blackwell, 5th edition, pp.492-494

WING SUN TUNG V., RITCHIE B.J.R., 2011.- « Exploring the essence of memorable tourism experiences ». *Annals of Tourism research*, n°X, Volume X, pp. XXX (in press)

YOUNES C., 1999.- « Avant-propos », in Younès (dir), *Ville contre-nature, philosophie et architecture*, Paris, La Découverte, pp 5-8

ZACCAI-REYNER N., 2006.- « Expérience vécue » in MESURE S., SAVIDAN P., 2006.- *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris Quadrige Dicos Poche, pp. 439-441

ZARAGOZA EXPO 2008, S.A., 2004.- *Toutes les questions, toutes les réponses*, Saragosse, 272p.

ZARAGOZA TURISMO, *Informe anual 2008*, Ayuntamiento Zaragoza, 2008, 110 p. URL : <http://www.zaragoza.es/cont/paginas/turismo/pdf/datos08.pdf>

ZARAGOZA TURISMO, *Informe anual 2013*, Ayuntamiento de Zaragoza, Saragosse, 2014, 199 p. Téléchargeable en ligne, en format pdf, URL : <https://www.zaragoza.es/ciudad//turismo/es/profesionales/estadisticas.htm>

ZARAGOZA TURISMO, *Informe anual 2014*, Ayuntamiento Zaragoza, 2014, 154 p. URL : http://www.zaragoza.es/cont/paginas/turismo/pdf/memoria_2014acc.pdf

SITOGRAFIE

<http://aquitaine.unicem.fr/userfiles/plaquette%20carrieresok.pdf>

<http://atout-france.fr/publications/valoriser-la-nature-en-ville>

<http://cpiebearn.fr/spip.php?article3>

http://destinationpatrimoine.over-blog.com/pages/Presentation_Association-1048219.html

<http://dictionary.cambridge.org/dictionary/english-french/environment>

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/20724/RFF_1973_2_165.pdf?s

http://ec.europa.eu/culture/portal/activities/heritage/cultural_heritage_dev_fr.htm

http://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:5c835afb-2ec6-4577-bdf8-756d3d694eeb.0001.02/DOC_1&format=PDF

<http://expo2008continua.com/>

<http://fr.calameo.com/read/0000554828d94c75d9b07>

<http://fr.calameo.com/read/000300346fc607fd51760>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protoger-preserver-ou-conserver-la-nature>

<http://hefestivals.blogspot.fr/p/vendredi-et-samedi.html>

<http://lema.rae.es/drae/?val=vivencia>

- <http://mjcrivegauche.fr/histoire-s-de-gave-s-/le-projet.html>
- <http://patrimoines-ville-pau.blogspot.fr/>
- <http://whc.unesco.org>
- <http://whc.unesco.org/fr/list/400>
- <http://www.agenda21paupyrenees.fr/>
- <http://www.agglo-agen.net/1-33953-Association-des-Villes-et-Intercommunalites-supports-de-Parcs-Naturels-Urbains.php>
- <http://www.agglo-pau.fr/d%C3%A9couvrir-l-agglo/une-agglo,-14-communes.html>
- <http://www.agglo-pau.fr/grands-projets/porte-des-gaves.html>
- <http://www.agglo-pau.fr/grands-projets/schema-d-agglomeration.html>
- http://www.agglo-pau.fr/images/pdf_articles/grands_projets/agenda21/agenda21_cdapp.pdf
- <http://www.agglo-pau.fr/l-institution/les-competences.html>
- <http://www.agglo-pau.fr/sport-loisirs-nature/grands-prix-de-pau/54-sport-loisirs-nature/parc-naturel-urbain/226-profitez-des-animations-de-l-ete-au-bord-du-gave.html>
- <http://www.ansararagon.com/descubre-la-naturaleza-del-ebro-en-otono/>
- <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-service-patrimoine-ressources-a13.html>
- http://www.aragon.es/estaticos/GobiernoAragon/Organismos/InstitutoAragonesAgua/Documentos/CALIDAD_AGUA.PDF (aragon, inconnu)
- <http://www.boe.es/buscar/act.php?id=BOE-A-1986-10638>
- <http://www.chebro.es/contenido.visualizar.do?idContenido=2509&idMenu=2081>
- <http://www.cnrtl.fr>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-loi-Labbe-les-pesticides.html>
- <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/grands-dossiers/les-inondations-des-18-et-19-juin-2013.html>
- <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/qui-sommes-nous.html>
- <http://www.eaufrance.fr/comprendre/la-politique-publique-de-l-eau/la-loi-sur-l-eau-et-les-milieus>

<http://www.ecocene.fr/actus.php?actu=30>

http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2015/02/19/los_rios_gallego_cinca_huerva_entr_e_los_mas_contaminados_cuenca_del_ebro_340843_300.html

http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza_provincia/zaragoza/2015/01/21/la_historia_los_puentes_que_cruzan_ebro_zaragoza_333924_301.html

<http://www.hydro.eaufrance.fr/presentation/procedure.php>

<http://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques-1931>

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/vaccination/guide-vaccination-2012/pdf/GuideVaccinations2012_Vaccination_contre_la_leptospirose.pdf

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP926.pdf

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ville.htm>

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/pages2009/pdf/dep64.pdf>

<http://www.institution-adour.fr/index.php/competences.html>

<http://www.larousse.fr>

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Saragosse/143204>

http://www.lessentiersnautiques.fr/docs/GUIDE_SENTIERS_NAUTIQUES_COLLECTIVITE_S_TERRITORIALES.pdf

<http://www.linguistes.com/mots/lexique.html>

http://www.magrama.gob.es/es/agua/legislacion/legislacion_nacional.aspx

<http://www.magrama.gob.es/es/agua/temas/delimitacion-y-restauracion-del-dominio-publico-hidraulico/delimitacion-dph-proyecto-linde/>

<http://www.magrama.gob.es/es/red-parques-nacionales/la-red/historia.aspx#para3>

<http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html>

<http://www.mieydebearn.fr/spip.php?rubrique13>

http://www.mjcrivegauche.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=24&Itemid=134

<http://www.pau.fr/853-les-etapes-du-projet.htm>

<http://www.pau.fr/webtv/index2.php#Actu/Histoire%28s%29%20de%20Gave%28s%29>

<http://www.pyreneesatlantiques.gouv.fr/content/download/5067/31266/file/Rapport%20gravi%C3%A8re.pdf>

<http://www.rendez-vouschamplain.com/pages/thematique6.asp>

<http://www.rezotour.com/dossier/note.35.marketing-tourisme-qu-est-qu-experience.html>

<http://www.rtl.fr/actu/politique/sylvia-pinel-le-temps-ou-l-on-passait-15-jours-sur-la-plage-a-bronzer-est-bel-est-bien-termine-7763580034>

<http://www.smbgp.com/presentation>

<http://www.territoires.gouv.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-et-plan-local-d-urbanisme-plu>

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2010/memento2010.pdf

<http://www.touskiflot.fr/topic1/index.html>

<http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/definitions-trame-verte-bleue>

<http://www.valleesdesgaves.com/gp/Regime-hydrologique/31> consulté le 26 juin 2015

<http://www.wonderbox.com>

<http://www.zaragoza.es/ciudad/turismo/fr/para-todos/experiencias.html>

http://www.zaragoza.es/ciudad/turismo/fr/regala-zaragoza/regala_informacion.html

http://www.zaragoza.es/contenidos/museos/ruta_caesar_fr14.pdf

<https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/staticunwto/Statistics/Glossary+of+terms.pdf>

https://www.cg13.fr/uploads/tx_elydocumentsenligne/2.3_La_Charte_d_Aalborg_01.pdf

<http://cpiebearn.fr/spip.php?article3>

www.abc.es/

www.elperiodicodearagon.com

www.heraldo.es/

www.legadoexpozaragoza.com

www.pau-pyrenees.com/

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation des terrains	19
Figure 2 : Trame conceptuelle de la recherche	25
Figure 3 : « La construction de l'image du paysage ».....	46
Figure 4 : « Les différentes déclinaisons de l'idée de protection de la nature en fonction des éthiques environnementales auxquelles elles se rapportent »	63
Figure 5 : « Schéma représentatif de l'évolution de la prise en compte des espaces végétalisés dans les théories et les pratiques urbaines (du XX ^e au XXI ^e siècle) ».....	84
Figure 6 : Définition du « touriste », « excursionniste » et « visiteur » selon la durée et les pratiques	103
Figure 7 : Définition de l'espace vécu d'après le <i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i> (2003).....	124
Figure 8 : Schéma du concept de l'expérience selon Yi-Fu Tuan (1977).....	133
Figure 9 : Occurrence du terme « tourist experience » dans la presse entre 1940 et 2014 ...	154
Figure 10 : Occurrence du terme « expérience touristique » dans la presse entre 1940 et 2015.....	154
Figure 11 : Affiche du forfait « Offrez Saragosse, offres des expériences »	155
Figure 12 : Les séquences de l'expérience touristique globales	165
Figure 13 : Conceptualiser l'expérience sensible des usagers, visiteurs et habitants.....	167
Figure 14 : Réseau hydrographique du bassin de l'Adour, localisation du Gave de Pau.....	179
Figure 15 : Réseau hydrographique du bassin de l'Ebre	180
Figure 16 : Focalisation sur l'Ebre à Saragosse	181
Figure 17 : Débits moyens mensuels (m ³ /s) du Gave de Pau avant et après l'agglomération paloise	183
Figure 18 : 50 ans d'évolution paysagère : les lacs de Laroin en 1948 et 1998.....	187
Figure 19 : Le Gave de Pau, près des Lacs de Laroin.....	189
Figure 20 : Le Gave de Pau à son passage dans l'agglomération paloise	190
Figure 21 : Variation saisonnière du débit de l'Ebre d'amont (Miranda de l'Ebre) à aval (Tortosa)	193
Figure 22 : L'Ebre à son passage dans Saragosse	195
Figure 23 : Zonage su domaine public hydraulique pour les eaux superficielles	199
Figure 24 : Frise chronologique des études et projets d'aménagement autour du Gave de Pau	217
Figure 25 : Les projets de l'agglomération paloise : la Porte des Gaves et le Parc Naturel Urbain	222
Figure 26 : Le quartier de Porte des Gaves	224
Figure 27 : Le Stade d'eaux-vives de l'agglomération paloise	226
Figure 28 : Extrait du dossier de presse du PNU	229
Figure 29 : Les Horizons Palois.....	234
Figure 30 : Localisation des différents zonages réglementaires présents le long du Gave de Pau dans l'agglomération paloise	236
Figure 31 : Le Gave de Pau à son passage dans Pau	238
Figure 32 : Le Gave de Pau à son passage dans Billère et Jurançon (1)	240
Figure 33 : Le Gave de Pau à son passage dans Billère et Jurançon (2)	241
Figure 34 : Page de garde du programme de l'édition 2012.....	244
Figure 35 : Panneau présent sur les berges du Gave et signalisant aux usagers les travaux qui seront réalisés dans le cadre du PNU pour l'année 2015.....	247

Figure 36 : La Porte des Gaves et le Parc Naturel Urbain : projets et jeux d'acteurs.....	249
Figure 37 : Affiche du rallye photo (2011).....	253
Figure 38 : Les activités et animations venant contribuer au processus de Patrimonialisation.....	256
Figure 39 : Extrait du programme des journées européennes du patrimoine 2014, axe « cap sur le Gave, à la source du patrimoine palois ».....	260
Figure 40 : Les acteurs de l'espace fluvial urbain palois participant au processus de patrimonialisation.....	262
Figure 41 : Le périmètre de l'exposition internationale et le Parc Métropolitain de l'eau	268
Figure 42 : Une combinaison de projets pour se réappropriier l'espace fluvial urbain	270
Figure 43 : Panneau « souvenirs de l'expo 2008 ».....	283
Figure 44 : Exemple d'affiche de la promenade sur les berges : « Découvre la nature de l'Ebre en automne »	284
Figure 45 : Les étapes du processus de patrimonialisation de l'espace fluvial urbain de Pau et de Saragosse.....	295
Figure 46 : Localisation des photo-sonores du terrain palois.....	335
Figure 47 : Localisation des photos-sonores du terrain de Saragosse	336
Figure 48 : Promenade autour de la Basilique et du Parc Macanaz.....	346
Figure 49 : Familles de fonctionnalités.....	360
Figure 50 : Schéma d'analyse des entretiens sous Sphinx IQ.....	368
Figure 51 : Préparation : structurer le corpus pour le traiter dans le logiciel Sphinx IQ.....	370
Figure 52 : Nuage de mots spécifiques selon le contexte, ici les visiteurs et les habitants palois.....	376
Figure 53 : Caractérisation selon le contexte, les visiteurs et les habitants palois.....	376
Figure 54 : Analyse détaillé du corpus, phase de préparation.....	382
Figure 55 : Nuage de mots des 5 Sens.....	400
Figure 56 : L'ouïe mentionnée sur les berges de Billère et Jurançon et au SEVPP	419
Figure 57 : L'ouïe mentionnée par les promeneurs et les personnes se reposant.....	419
Figure 58 : Nuages de mots du sous-corpus « sens » selon le type d'usagers du terrain palois.....	470
Figure 59 : Nuage de mot du sous-corpus « nature ».....	478
Figure 60 : Nuage de mots du sous-corpus « nature selon les usagers ».....	483
Figure 61 : Nuage de mots du sous-corpus « nature » selon les pratiques des usagers : la pêche et le kayak.....	490

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : "Principaux événements en matière de protection de l'environnement"	64
Tableau 2 : Liste non exhaustive des termes permettant de désigner des espaces de nature en ville.....	79
Tableau 3 : La législation et principes sur l'eau et les cours d'eau.....	93
Tableau 4 : Registres de discours et définitions des notions clés.....	120
Tableau 5 : Déclinaisons du concept de représentation proposées.....	127
Tableau 6 : Évolution de la pensée en tourisme en termes de stades de reconnaissance.....	140
Tableau 7 : Débit moyen annuel du Gave de Pau avant et après l'agglomération paloise	183
Tableau 8 : Longueur et pente du chenal de l'Ebre selon les grands tronçons.....	191
Tableau 9 : « Débit de l'Ebre »	192
Tableau 10 : Les activités touristiques et de loisirs proposées durant la période estivale sur l'espace fluvial urbain palois (entre 2008 et 2013).....	257
Tableau 11 : Deux principaux types d'expositions distingués par le BIE.....	264
Tableau 12 : Principales méthodes recensées pouvant cerner l'expérience	309
Tableau 13 : Avantages et inconvénients des lieux des enquêtes du terrain Palois.....	322
Tableau 14 : Grille des entretiens auprès des visiteurs.....	325
Tableau 15 : Grille des entretiens auprès des habitants	326
Tableau 16 : Liste des photos-sonores.....	327
Tableau 17 : Descriptif des photos-sonores retenues pour le terrain palois.....	329
Tableau 18 : Descriptif des photos-sonores retenues pour le terrain de Saragosse	332
Tableau 19 : Les lieux et les types d'usagers (Pau) (test du chi2).....	351
Tableau 20 : La fréquentation de l'espace fluvial et le type d'usagers (Pau) (test du chi2)....	352
Tableau 21 : Fréquentation de l'espace fluvial par type d'utilisateur (Saragosse)(test du chi2).....	354
Tableau 22 : Extraits de la grille d'analyse, ici les sens.....	348
Tableau 23 : Les sous-corpus créés et codés.....	380
Tableau 24 : Nombre d'observations pour chacun des cinq sens en fonction des terrains et des usagers.....	396
Tableau 25 : Extrait du croisement de la variable « Lieu Pau » et de la variable « Sens regroupé » (test du chi2)	402
Tableau 26 : Précisions sur les 135 observations relatives au couple « vue-Stade d'eaux-vives » (analyse de la variance)	402
Tableau 27 : L'audition et le son en fonction des lieux, des activités, et des usagers (analyse de la variance)	417
Tableau 28 : Croisement des variables « provenance du bruit » et « caractéristique du bruit » (test du chi2)	424
Tableau 29 : Niveau d'intensité de quelques bruits en décibels.....	426
Tableau 30 : Répartition des 30 observations en fonction des contextes d'activités pratiquées et des usagers.....	429
Tableau 31 : Croisement des variables « provenance de l'odeur » et « caractéristique de l'odeur » (test du chi2)	438
Tableau 32 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers » du terrain palois (test du chi2).....	446
Tableau 33 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers » du terrain de Saragosse (test du chi2)	447
Tableau 34 : Degré et sens des relations pour les variables « sens » et « usagers/terrains	

» (test du chi2)	464
Tableau 35 : Nombre d'observations de la « faune » selon les « terrains »	479
Tableau 36 : Croisement des variables « faune » et « terrain » (test du chi2).....	480
Tableau 37 : Nombre d'observations de la « flore » selon les « terrains ».....	480
Tableau 38 : Croisement des variables « flore » et « terrain » (test du chi2)	480
Tableau 39 : Occurrences du vocabulaire institutionnel.....	485
Tableau 40 : Occurrences des termes plus précis liés à la faune et à la flore	491
Tableau 41 : Occurrences du terme « patrimoine ».....	518
Tableau 42 : Nombre d'observations pour les espaces de nature prisés	527
Tableau 43 : Croisement de la variable « Préférences d'espace de nature » et « terrains »	527

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Site des lacs de Laroin	188
Photographie 2 : Le Parc Métropolitain de l'eau et le périmètre de l'expo 2008 inondés par la crue1.....	194
Photographie 3 : Les saligues aux Lacs de laroin et « Los sotos delJuslibol ».....	198
Photographie 4 : La vue sur l'espace fluvial et les Pyrénées depuis le Boulevard avant et après la construction de la gare214 et en juillet 2015.....	210
Photographie 5 : Panneau d'entrée et entrée du quartier Porte des Gaves	223
Photographie 6 : Le Stade d'eaux-vives.....	225
Photographie 7 : L'ancienne usine des tramways et la vue depuis la passerelle de Gelos.....	226
Photographie 8 : Entrée du quartier Porte des Gaves : la friche industrielle avant d'arriver au Stade des eaux-vives.....	229
Photographie 9 : Vue sur les Pyrénées depuis le Square George IV	234
Photographie 10 : Le Gave de Pau à son passage dans Pau : le château d'Henri IV, la vue depuis le pont du XIV Juillet.....	239
Photographie 11 : La base d'eaux-vives du CUPPEV et les berges de Billère-Jurançon	241
Photographie 12 : Le Gave de Pau à Billère et de Jurançon : les berges, la guinguette et la voie verte.....	242
Photographie 13 : La voie verte entre Billère et Lescar et le Gave de Pau sur la passerelle des Lacs de Laroin	243
Photographie 14 : La balade des odonates, chemin de Batan, Lescar.....	245
Photographie 15 : Départ du circuit «De la ville au Gave : l'autre tour », lors de l'inauguration	254
Photographie 16 : Le Pavillon-pont de Zaha Hadid et la Tour de l'eau	266
Photographie 17 : Le périmètre de l'exposition internationale	266
Photographie 18 : Le méandre de Las Ranillas avant la construction du Parc Métropolitain de l'eau et du périmètre de l'expo 2008	267
Photographie 19 : Le Parc Métropolitain de l'eau, vue depuis l'hôtel Hibernus et la zone de cultures maraîchères.....	271
Photographie 20 : La playa de los Angeles.....	272
Photographie 21 : Chemin de Las Ranillas.....	272
Photographie 22 : L'Ebre à son passage près de la Basilique du Pilar et le Parc Macanaz, vue depuis une des tours du Pilar	273
Photographie 23 : Le pont du Pilar et les berges de l'Ebre, rive gauche.....	273
Photographie 24 : Balade en hauteur près du pont surplombant l'embouchure du Huerva..	274
Photographie 25 : Balade proche du cours d'eau, rive gauche	274
Photographie 26 : « Manantial »	274
Photographie 27 : Extrait de la présentation Malla Verde y Azul montrant l'évolution de l'espace fluvial avant et post 2008.....	280
Photographie 28 : La sculpture « Splash ».....	281
Photographie 29 : Berge de Jurançon lors des Festivals	346
Photographie 30 : Berge de Mazères-Lezons (juillet 2013).....	346
Photographie 31 : la passe à poisson de Mazères-Lezons détruite suite à la crue de 2013	343
Photographie 32 : Les embâcles du pont du 14 Juillet	343
Photographie 33 : Le Pont de Pierre et la Basilique du Pilar (juillet 2014)	345
Photographie 34 : Le stade d'eaux-vives lors de la Vème journée anniversaire (2013).....	404

Photographie 35 : L'entrée du Stade d'eaux-vives : entre espace délaissé et espace aménagé (2014)	407
Photographie 36 : Lever et coucher de soleil sur l'Ebre (2014).....	416
Photographie 37 : Les berges de Billère et de Jurançon, plage de galets (2012)	404
Photographie 38 : Vue en hiver et en été depuis la passerelle de Gelos.....	469
Photographie 39 : Réalisation de travaux sur la berge de Billère (juillet 2012)	498
Photographie 40 : Zone de fauchage tardif sur la berge de Billère (2012).....	499
Photographie 41 : Vue sur la berge de Jurançon depuis Billère (2012).....	499
Photographie 42 : Panneau d'informations dégradé sur le fauchage tardif (2012)	499
Photographie 43 : El Alma del Ebro (2014).....	505
Photographie 44 : « Les cascades » de Mazères-Lezons.....	509
Photographie 45 : L'Ebre en crue en avril 2007	511
Photographie 46 : Les dessous du pont de la Almozara et la « Charrette d'eau »(2012)	511
Photographie 47 : La passerelle de Billère et de Jurançon (Leichnig, 2011)	520
Photographie 48 : Vue sur le château depuis le lavoir de Jurançon et depuis la passerelle de Gelos.....	522
Photographie 49 : Photo-sonore du Stade d'eaux-vives.....	523
Photographie 50 : Carte postale de Saragosse (Ediciones Sicilia).....	524
Photographie 51 : Le Pilar depuis le Parc Macanaz.....	524
Photographie 52 : Photos-sonores des cascades de Mazères-Lezons et des panneaux réfléchissants à Saragosse.....	526
Photographie 53 : Photos-sonores des berges de Bayonne et de Toulouse.....	530
Photographie 54 : ancienne huerta traditionnelle (Pellicer) et zone potagère	534
Photographie 55 : Rive droite et rive gauche, vues du quartier Vadorrey et de Las Fuentes	535

TABLE DES ENCADRÉS ET DES GRAPHIQUES

Encadre 1 : Les raisons de création de l'association des villes et intercommunalités supports de Parcs naturels urbains	292
Encadre 2 : Extrait du site internet de l'agglomération (26 juillet 2013)	346
Encadre 3 : Nombre de rencontres effectuées et retenues pour l'analyse automatique de Discours	347
Encadre 4 : Les automates	361
Encadre 5 : Exemple de nuage de mots clés, ici les rencontres paloises	372
Encadre 6 : Exemple d'extraits des verbatim paloises proposés par le logiciel	373
Encadre 7 : Le test du Chi2, explications.....	374
Encadre 8 : Analyse de la variance, explications	385
Graphique 1 : Évolution de la fréquentation touristique de Saragosse, de 2004 à 2014 (selon le lieu de résidence des visiteurs) (INE, Zaragoza Turismo, 2008-2014)	291
Graphique 2 : Caractéristiques des Rencontres (Pau).....	348
Graphique 3 : Âges des rencontres (Pau)	348
Graphique 4 : Profession des Visiteurs (Pau)	349
Graphique 5 : Profession des Habitants(Pau)	349
Graphique 6 : Provenance des visiteurs (Pau).....	349
Graphique 7 : Provenance des habitants (Pau)	349
Graphique 8 : Date des rencontres (Pau).....	350
Graphique 9 : Rencontre in situ ou post visite (Pau)	350
Graphique 10 : Horaires des rencontres (Pau).....	350
Graphique 11 : Rencontres sur rendez-vous ou spontanées (Pau)	350
Graphique 12 : Conditions météorologiques (Pau)	350
Graphique 13 : Lieu des rencontres (Pau).....	351
Graphique 14 : Activités réalisées lors des rencontres (Pau)	352
Graphique 15 : Fréquentations des berges (Pau).....	352
Graphique 16 : Dates des rencontres (Saragosse)	352
Graphique 17 : Caractéristiques des rencontres (Saragosse)	353
Graphique 18 : Âges des personnes rencontrées (Saragosse)	353
Graphique 19 : Professions des personnes rencontrées (Saragosse)	353
Graphique 20 : Provenance des visiteurs (Saragosse)	353
Graphique 21 : Provenance des habitants (Saragosse).....	353
Graphique 22 : Rencontre sur rendez-vous ou spontanée (Saragosse)	354
Graphique 23 : Rencontre in situ ou post visite (Saragosse).....	354
Graphique 24 : Horaires des rencontres (Saragosse).....	354
Graphique 25 : Conditions météorologiques (Saragosse)	354
Graphique 26 : Lieu des rencontres (Saragosse).....	354

ANNEXES

1. Liste des boîtes d'archives consultées au service communautaire des archives de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées

Côte des dossiers	Titre	Thème	Date des données	Date de consultation	Analyse des articles (source portail internet des archives)
501	-	Gave de Pau	-	problème de côte	-
1 z 233	Pau l'authentique	Tourisme	2000	9 juillet 2013	Pau l'authentique : brochure de promotion touristique, s.d. [vers 2000].
11 z 18	Palais des congrès	Tourisme	1999	9 juillet 2013	Palais des congrès : plaquette de présentation à l'intention des organisateurs de congrès, publiée par l'Office municipal de Tourisme (1999).
11 z 98	Dépliants tourisme	Tourisme	2008-2009	9 juillet 2013	Dépliants issus de la collecte : Lescar et ses environs, guide touristique, 2009 ; Choisir ses tables, guide des restaurants de Pau et environs, 2008-2009 ; Les risques majeurs, Billère 2009 ; Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI) 2007-2008 ; Stade d'eau vives Pau-Pyrénées, 2009 ; Aqualons, 2009 ; Inoc, Institut Occitan, 2009.
31 w Pau 1502	Office de tourisme	Tourisme	1980-1983	9 juillet 2013	Office municipal de tourisme. - Approbation des budgets : correspondance, délibérations, budget supplémentaire, compte-rendu de réunion (1983). Recrutement du personnel saisonnier : correspondance, candidatures (1983). Fonctionnement : chrono de correspondance et pièces jointes (dont comptes-rendus de réunion sur la relance économique du secteur touristique) (1980-1982). Comité directeur, renouvellement : correspondance, délibération, composition, arrêté préfectoral (1983).
6 w Pau 26	Registre des commissions	Tourisme	1977-1983	9 juillet 2013	Registre des commissions (Casino ; Fêtes et foires ; Expositions ; Sport ; Commerce et tourisme ; Office municipal du tourisme ; Office municipal des sports).

Annexes

1 s bil 3	Syndicat intercommunal de défense contre les inondations du Gave de Pau	Gave de Pau	1782-1978	9 juillet 2013	Syndicat intercommunal de défense contre les inondations du Gave de Pau, création, fonctionnement, activités (1782-1978). Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées-Atlantiques : adhésion (1970-1975). Syndicat intercommunal pour l'aménagement du canton de Lescar, participation de Billère, fonctionnement (1964-1978).
11 z 113	Pau centre tourisme d'été	Tourisme	1950	9 juillet 2013	Pau, centre de tourisme d'été - station climatique d'hiver : dépliant de promotion de la ville de Pau illustré de photographies de Jean Jové, texte introductif en anglais et verso montant une vue des Pyrénées depuis l'arrivée du funiculaire place Royale, Héliogravure Sadag, sd (vers 1950).
11 z 118	Pau golf club	Gave de Pau	2010	9 juillet 2013	Pau Golf Club, le plus ancien golf du continent : dépliant de présentation.
1 Z 200	Brochures touristiques	Tourisme	1978-1980	16 mars 2011	Documents promotionnels sur la ville de Pau : Plan guide touristique offert par l'office municipal de tourisme (1978), Pau accueil services, guide tourisme offert par l'office municipal de tourisme, 1980, a Pau votre congre
1 Z 238	« Pau authentique » (Brochures touristiques)	Tourisme	1999-2002	16 mars 2011	Pau l'authentique : brochure de promotion touristique de l'Office municipal du tourisme, s.d. [vers 2000].
1 Z 256	Brochures touristiques	Tourisme	2003	16 mars 2011	Office municipal de Tourisme de Pau, Guide histoire et patrimoine : quatre circuits dans la ville et autour de Pau ; Guide parcs et jardins : trois circuits dans la ville et autour de Pau : 2 brochures promotionnelles imprimées.
15 bil 3	-	Gave de Pau	-	problème de côte	-
16 w Pau 502	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération paloise,	Gave de Pau	1970-1971	9 juillet 2013	Urbanisme. - Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération paloise, approbation : règlement d'urbanisme, dossier technique, délibération, correspondance, vœux, rapport, procès-verbal de la Commission plénière.

16 w Pau 503	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération paloise,	Gave de Pau	1970-1988	9 juillet 2013	Urbanisme. - Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération paloise, dossier de base, constitution de la Commission locale, programme de modernisation et d'équipement : correspondance, comptes-rendus de réunions, programme, plans, notes (1970). Élaboration d'un programme local de l'habitat : comptes-rendus de réunions, correspondance, convention (1983-1985). Extension du Palais de Justice rue Mourot : notes, correspondance (1979). Devenir de la zone NA située en bordure de la voie Philippon et entre le boulevard du Cami-Salié et le ruisseau de l'Ousse des Bois : notes, correspondance, plans, photographie (1987). Permis de construire, Ets Blanchardet : notes, correspondance, plan (1983-1988). Construction dans le Hédas, projet Audabram : correspondance, notes, plan (1985-1987). Modification de la Zone d'Intervention Foncière : délibérations, correspondance, plans (1981-1982).
16 w Pau 580	Ponts et aqueducs	Gave de Pau	1974-1979	9 juillet 2013	Ponts et aqueducs. - Pont d'Espagne, travaux de protection des berges, reconstruction : correspondance, notes, rapports, plans, compte-rendu de réunion, programme des travaux, arrêtés, dossier technique (1974-1976). Construction d'une passerelle sur le ruisseau l'Ousse des Bois : délibération, parité, enquête hydraulique, appel à la concurrence, dossier technique, plan, facture, notes, correspondance (1977-1979). Élargissement du pont sur l'Ousse des Bois (avenue Philippon) : délibérations, compte-rendu de réunion, procès-verbal de réception définitive arrêté préfectoral, dossier de marché, plans, dossier technique, enquête parcellaire, appel à la concurrence, notes, correspondance (1976-1978).
16 w Pau 615	Eaux (assainissements)	Gave de Pau	1962-1984	9 juillet 2013	Eaux. - Travaux, étude des nappes alluvionnaires du Gave à Mazères-Lezons, Aressy, Uzos, Rontignon et Meillon : dossier d'appel d'offre, délibération, dossier de candidature, arrêté, notification, dossier de marché, convention d'honoraires, contrat de recherche, enquête parcellaire, rapports, notes, correspondance (1962-1975). Pose d'une canalisation en remplacement du canal d'adduction dans la traversée de la commune de Rébénacq : délibérations, dossier techniques, arrêté, devis estimatif, propositions des entreprises, dossier d'appel d'offre (1982-1984). Travaux d'aménagement du

					ruisseau l'Ayguelongue : délibérations, dossier technique, correspondance (1980-1981).
16 w Pau 641	Eaux (assainissements)	Gave de Pau	1951-1984	9 juillet 2013	Eaux - Cours d'eau, Avenue Gaston Lacoste, consolidation des berges de l'Ousse : dossier technique (1971). Curage de ruisseau : correspondance, notes, rapports, plans, arrêté, pétition (1961-1975). Élagage d'arbres : correspondance, notes (1976). Busages : correspondance, plans, notes, délibération, convention de servitude, règlement du lotissement (1978-1983). Protection des berges de l'Ousse : correspondance, règlement de travaux, fiches de renseignements concernant les travaux, factures, notes, plan, compte-rendu du conseil municipal, rapport, arrêté préfectoral (1971-1982). Syndicat intercommunal de défense contre les inondations du gave de Pau : compte-rendu du conseil municipal, arrêté préfectoral, correspondance, règlement intérieur, projet de statuts, tableau de participation des communes, délibération, compte-rendu du comité d'administration (1951-1984).
17 num 1 à 17 num 9	Projet de Porte des Gaves	Aménagement	2002-2009	18 décembre 2012	Projet porte des gaves (cd-rom)
17 w Pau 1	Direction de l'environnement et de la propreté urbaine	Gave de Pau	1991-1992	9 juillet 2013	Direction de l'environnement et de la propreté urbaine, dossiers de M. Sebregts (directeur). - Organigrammes (1991). Manifestations, travaux de rénovation et de sécurité, homologation du circuit : procès-verbal de visite, plan de sécurité, dépenses de fonctionnement et d'investissement, notes (1991-1992). Immeuble du "Bourreau", aménagement du jardin : notes, plan, correspondance (1991). SIAMELAP, pollution de la nappe alluvionnaire du Gave : compte-rendu de visite (1992) ; Note descriptive des installations de traitement des déchets et des eaux usées de Lescar (1992) ; Usine de traitement des ordures ménagères : comptes-rendus d'essais (1991).
18 z 25	contrat de ville de l'agglomération paloise 93-97	Gave de Pau	1993-1995	24 juillet 2013	Contrat de ville de l'Agglomération paloise 1993-1997 – Préparation du contrat (1993) ; Comité de pilotage (1994-1995) : convocation et comptes-rendus de réunion, documents projet, correspondance, notes et brouillon, circulaires ministérielles, coupures de presse. Aménagement des berges du Gave dans l'agglomération paloise, étude de pré-sensibilisation par Mathieu Brillon et Emmanuel

					Peyrouzère, étudiants à l'IUP Aménagement et développement local (1995).
18 z 47	Siamelap, 1966-1995	Gave de Pau	1995-2006	9 juillet 2013	Intercommunalité - SIAMELAP, bilan 1966-1995. Quelques perspectives d'avenir pour l'agglomération paloise, document de travail (1995). Communauté de communes et Communauté d'Agglomération, création (1996-2004) : documents préparatoires, coupures de presse, plaquette de présentation de la CDA, du plan de déplacements urbains. Communauté d'agglomération, groupe de travail sur la vie associative (2002-2006), réunion : documents préparatoires, listes des associations recevant des subventions.
19 w Pau 29	Syndicat intercommunal d'aménagement et d'équipement de l'agglomération paloise	Gave de Pau	1971-1979	9 juillet 2013	Syndicat intercommunal d'aménagement et d'équipement de l'agglomération paloise (dont dossier sur l'usine de traitement des ordures ménagères) : articles de Sud-Ouest, La République, L'Éclair (17.09.1971-12.10.1972 ; 24.06.1978-18.12.1979).
19W Pau 27	Tourisme (coupures de presse)	Tourisme	1977-1979	16 mars 2011	Tourisme : articles de Sud-Ouest, La République, L'Éclair (17.09.1977-4.12.1979);
1D1/74	Délibération du Conseil municipal (ville de Pau)	Autre	novembre 1972 au 9 juillet 1973	16 mars 2011	Conseil municipal : registre des délibérations (29 novembre 1972 - 9 juillet 1973).
1DI/57	Délibération du Conseil municipal (ville de Pau)	Autre	19 décembre 1946 au 14 juin 1949	16 mars 2011	-
1ETP/3	Ville de Pau et SEMAPAU, convention d'étude pré-opérationnelle de réhabilitation de l'îlot de la gare	Aménagement	juin-92	16 mars 2011	-

Annexes

1M7/2	Le projet des Piscines	Aménagement	1922-1952	18 mars 2011	Piscine municipale, projets - Projets présentés par divers particuliers ou sociétés pour créer une piscine au vélodrome, au bord du Gave, au parc Beaumont, au Stadium de la Gare, aux Portiques d'Aragon (1922-1941) ; Projet de construction d'une piscine place de Verdun (1941-1943) ; Projet sur le terrain Nolivos (à l'extrémité ouest de la rue Nolivos, 1942-1945) ; Projet de la Section Paloise au Stadium (1945-1948) ; Projet de piscine au parc Lawrance (1947-1952)
1R6 /17	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Aménagement	1967-1978	16 mars 2011	-
1s bil 3	syndicat intercommunal	Gave de Pau	1978-1982	9 juillet 2013	Syndicat intercommunal de défense contre les inondations du Gave de Pau, création, fonctionnement, activités (1782-1978). Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées-Atlantiques : adhésion (1970-1975). Syndicat intercommunal pour l'aménagement du canton de Lescar, participation de Billère, fonctionnement (1964-1978).
26 w Pau	-	Gave de Pau	-	problème de côte	-
26 w Pau 15	Présentation, études, rapports	Aménagement	1995-1999	17 décembre 2012	Présentations, études, rapports. - Étude de pré-sensibilisations sur l'Aménagement des berges du gave dans l'agglomération paloise (réalisée par Mathieu Billon et Emmanuel Peyrouzère, dans le cadre du Contrat de ville, 1995). Synthèse des études sur le Pôle d'échanges de Pau (réalisée par SCETA Voyageurs, délégation régionale d'Aquitaine, 1997). Étude du Patrimoine sur le secteur de l'OPAH (Atelier Petitjean, décembre 1997). Analyse de façades de la place Gramont (Atelier Petitjean, 1998-1999). Dossier de présentation du site de Pau pour la candidature au Centre technique national de rugby (DGAU, 1999). Projet de réhabilitation du Stadium de la Gare (sn, sd). Planches du projet de l'École de musique et de danse dans l'ancien couvent des Réparatrices (sn, sd) .
3 ETP 159	Aménagement des berges du Gave	Aménagement	-	18 mars 2011	-

3R2/1	L'Union syndicale devient le Syndicat d'initiative de Pau	Tourisme	1885-1945	14 mars 2011	Union syndicale, devenue Syndicat d'initiative de Pau. - Insertions publicitaires dans "Le Figaro" et "L'Indépendance belge" (1885-1886) ; Subvention supplémentaire de 2500 F pour frais de publicité (1886-1887) ; Formation du Syndicat d'Initiative de Pau, du Béarn et des Pyrénées (1902), rapports, budgets, subventions, négociations avec la Compagnie des Wagons-lits, 6ème Congrès des Syndicats de France (mai 1909) ; Publicité par oblitération des timbres-postes, subvention pour impression du "Livret-guide" de la ville et d'affiches illustrées, location de deux pièces supplémentaires à l'Hôtel-de-ville, film de propagande tourné par Jové, Congrès de la Confédération pyrénéenne climatique thermale et touristique, réceptions, vœux (1923-1945) ; Erection de Pau en station climatique, création d'une Chambre d'industrie climatique, demande d'inscription de la ville sur la liste des stations de tourisme (1911-1920).
3R2/2	Chambre de l'industrie climatique	Tourisme	1918-1959	1 mars 2011	Chambre d'industrie climatique, fonctionnement. - Élection des représentants des professions intéressées, rapports sur le fonctionnement de la Chambre, perception de la taxe de séjour, financement de travaux d'assainissement et d'embellissement.
3R2/3	Promotion touristique de la ville	Tourisme	1929-1963	1 mars 2011	Promotion touristique. - Demande d'inscription de la ville de Pau sur la liste des localités où ne peuvent résider les interdits de séjour (rejetée, 1929-1930) ; Projet d'établissement d'un téléphérique de Gourette au Pic du Ger avec un emprunt garanti par la Ville de Pau (avis défavorable du ministre de l'Intérieur, 1934) ; Projet de captage et de transport des eaux d'Ogeu à Pau, présenté par les Amis de Pau thermal : correspondance, réserves exprimées par la Société médicale de Pau (1934-1938) ; Classement de Pau comme station de repos et de cure pour coloniaux (1937) ; Défense de l'équipement touristique de la ville contre les réquisitions diverses et notamment contre le projet d'expropriation de l'hôtel Beauséjour par l'autorité militaire (1942) ; Tentative de remise en état des stations touristiques par le Commissariat au Tourisme (1943-1944) ; Edition d'un ouvrage à caractère de propagande touristique, intitulé "Richesses du Béarn et du Pays de Soule" par les éditions Delmas à Bordeaux : diffusion auprès des maires des villes de France (1949-1950) ; Projet de constitution d'une Société d'économie mixte pour

					<p>reprendre l'exploitation de l'hôtel de France et empêcher sa division en appartements (sans suite, 1954-1956) ; Représentation de la ville dans les associations touristiques régionales : Fédération thermique climatique et touristique du Béarn et du Pays basque, Confédération pyrénéenne climatique, thermique et touristique, Union touristique thermique et climatique des Basses-Pyrénées (1956-1964) ; Centenaire des apparitions de Lourdes : constitution d'un Comité palois d'hébergement (1956-1958) ; Acquisition de 200 exemplaires de l'ouvrage : "Images des Basses-Pyrénées" à la "Revue géographique industrielle de France" (1962-1963)</p>
3R2/4	Tourisme et publicité en faveur de la ville de Pau et de la région	Tourisme	1946-1968	1 mars 2011	<p>Promotion touristique. - Promotion de Pau et de la région dans la presse nationale ou internationale et dans des publications de toute nature, voyages d'études, relations avec le Syndicat d'Initiative de Pau et les hôteliers palois (hôtel de France, hôtel Beauséjour), relations avec la colonie britannique et l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, tourisme des étrangers : correspondance, articles de presse, arrêté préfectoral, rapports, statistiques, programmes, circulaires (1946-1968) ; Subventions au Comité officiel des Fêtes et au Syndicat d'Initiative : délibérations, correspondance (1954-1962) ; Participation de la ville de Pau aux 3e et 4e "Expositions des réalisations sociales et municipales" (en 1963 et 1965) organisées par l'Échange culturel technique et social (ECTS) : correspondance, notes, délibérations, photographie, programmes, invitations, procès-verbal de réunion (1962-1965).</p>
3R2/5	Remise en état de la route nationale Pau - Lourdes	Aménagement	1951-1970	1 mars 2011	<p>Promotion touristique. - Accès à la ville (remise en état de la route nationale Pau-Lourdes, modernisation du Port de Bayonne) : délibérations, vœux du Conseil municipal, interventions des parlementaires des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées (1951-1964) ; Circulation de voitures-lits (Irun-Genève, Irun-Vintimille), participation de la ville à la garantie financière apportée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Tarbes à la Compagnie internationale des Wagons-lits : correspondances, délibérations, procès-verbaux de réunions, décomptes financiers, statistiques (1962-1964, 1967-1970).</p>

3R2/6	Transformation du syndicat d'initiative en office de tourisme	Tourisme	1967-1972	16 mars 2011	Syndicat d'initiative de Pau et du Béarn. - Signature d'une convention avec la ville : correspondance, délibérations, rapports, documentation de la Fédération nationale des Syndicats d'initiative, convention (1967-1972). Transformation en Office du Tourisme, subvention de la ville de Pau, contentieux avec M. Paul Grabette, ancien directeur : copie du dossier de constitution administrative, enquête publique, arrêtés préfectoraux, délibérations, correspondance, rapport de Marthe Cabarrouy (adjointe) (1972-1978).
3R2/7	Climatologie, laboratoire	Tourisme	1951-1957	14 mars 2011	Centre de Recherches climatologiques, création. - Exploitation rationnelle du climat de Pau, 1er projet non suivi d'exécution : correspondance avec le doyen Merklen et H. Dainault, directeur général de l'Hôtel de France, notes, documentation (1951-1954) ; Création du laboratoire de climatologie : correspondance avec les professeurs Urbain et Robert Monod (1953-1954), délibération du 11 mars 1954, statuts de l'association, listes des membres du Conseil d'administration et du Comité scientifique, procès-verbaux de réunions, police d'assurance, délibérations, notes, convention entre la ville de Pau et le Centre de recherches climatologiques (1957), plan du Laboratoire de climatologie au Casino municipal ; Fonctionnement du Laboratoire : correspondance, presse (1954-1971) ; Inauguration (17 février 1956) : correspondance, invitations, programme, textes des discours, délibérations, presse, photographies (1956).
4 d6/ 2	SIAMELAP	Autre	1962-1996	17 décembre 2012	Syndicat intercommunal d'aménagement et d'équipement de l'agglomération paloise (SIAMELAP) . - Projet de création d'un Syndicat intercommunal à vocation multiple : correspondance, réglementation, documentation, délibération, compte-rendu de réunions (1962-1996). Adhésion ; désignation de délégués ; participation aux dépenses ; avis sur l'adhésion de la Commune de Gan : délibérations, correspondance échangée avec les conseillers municipaux, le préfet et le président du SIAMELAP, liste des conseillers municipaux (1966-1967). Station d'épuration des eaux usées, concours des services techniques, signature d'une convention avec le SIAMELAP : délibération, convention, note, correspondance

					(1980).
4 w cda 14	Intercommunalité, SIAMELAP	Autre	1990- 1997	17 décembre 2012	Intercommunalité, extension des compétences du SIAMELAP au domaine économique : lettre du Président, note technique, dossier de presse (1990-1993). Évolution de l'intercommunalité, étude prospective, compétence du SIAMELAP : délibérations du Comité syndical du SIAMELAP et du Conseil municipal de Pau (copies, 1994). Liaisons autoroutières dans l'agglomération : notes imprimées et manuscrites, comptes-rendus de réunions (1995). Étude prospective sur le Grand Pau : notes manuscrites (réunions entre le BREEF et la ville de Pau), questionnaires, correspondance adressée au Maire de Pau et au président du SIAMELAP, rapport de présentation, convocations et planning des réunions d'information auprès des conseils municipaux de chaque commune du SIAMELAP (1995-1996). Correspondances, notes (documents reçus en tant que maire de Pau ou président du SIAMELAP) : procès-verbal de la réunion de la Commission départementale de coopération intercommunale (29 janvier 1996), questionnaire distribué par M. Sayous aux autres maires, note et correspondance adressée au Maire de Pau, copie du protocole d'accord entre la ville de Pau et la Chambre de Commerce et d'industrie de Pau sur le financement du programme d'investissements de l'aéroport Pau-Pyrénées pour la période 1994-1998, correspondance, documentation. Dossier de presse sur l'intercommunalité, la création du Syndicat, l'étude prospective (mars 1995-avril 1996). Réunion du Comité syndical du 16 juin 1997, dossier préparatoire : ordre du jour, pouvoir, certificat d'affichage, projets de délibérations, liste des membres présents [la réunion ne semble pas s'être tenue].
4 w cda 2	Intercommunalité, Grand Pau	Autre	1993- 2002	17 décembre 2012	Intercommunalité du Grand Pau, travaux préparatoires : comptes-rendus de réunions (dont Commission départementale de coopération intercommunale, projet de Schéma de coopération

					<p>intercommunale), correspondance du Préfet, délibérations du SIAMELAP et de la commune de Lons sur l'adhésion de principe à un Syndicat mixte d'études, rapport sur le projet de schéma de coopération intercommunale, projet de cahier des clauses pour l'étude de l'intercommunalité (1993- 1994) ; Création d'un syndicat mixte d'études : délibérations des structures adhérentes (District du Luy-de-Béarn, District de la zone de Lacq, Communauté des communes de Lescar, Syndicat à vocation multiple du canton de Thèze, SIAMELAP), pouvoirs d'élus pour la réunion du Comité syndical du 27/04/1995, arrêté préfectoral, statuts approuvés, procès-verbal d'installation du Comité syndical (22/08/1995), dossier de presse (1993-1995) ; Désignation des membres : délibérations des structures, correspondance, liste des membres du Comité syndical et du Bureau, délibérations du Comité syndical des 27/04 et 22/08/1995 (désignation des membres de la Commission d'appel d'offres, indemnité de Conseil, élection des membres du Bureau). Courrier arrivée (dont délibération du District Gave-et-coteaux refusant l'adhésion au SMEGP, délibérations du SIVOM du canton de Thèze, convocation du Préfet, pouvoirs d'élus pour la réunion d'installation du 21/03/1995, correspondance relative à l'appel d'offres pour l'étude prospective (23/06/1995), planning des réunions de présentation de l'étude, relevé de conclusions de la réunion du 3/05/1996 sur les modalités de la cession des terrains militaires d'Idron, compte-rendu de la réunion du Conseil de District du Luy-de-Béarn refusant l'adhésion à la Communauté de ville de Pau (31/05/1996), lettre du Préfet demandant le vote du budget primitif pour l'année 1998). Courrier départ : correspondance avec le Président du SIAMELAP sur la désignation de représentants choisis au sein de la population (avis défavorable du président du SMEGP), correspondance relative à la répartition des dépenses (1995). Dissolution : arrêté préfectoral (22 février 2002).</p>
4d2/4	Territoire communal. -	Gave de Pau	1901-1904	9 juillet 2013	Territoire communal. - Délimitation des communes de Pau et Bizanos, entre le Gave de Pau et le ruisseau l'Ousse : correspondance, délibérations des Conseils municipaux de Pau et Bizanos, procès-verbal de délimitation, plan.

Annexes

501/1	Extraction des matériaux dans le Gave et les Saligues	Hydrologie-Aménagement	1828-1913	18 mars 2011	-
60 bil 1	-	Gave de Pau	-	problème de côte	-
60 bil 2	-	Gave de Pau	-	problème de côte	-
601 10	Le Gave de Pau	Hydrologie-Aménagement	1917-1975	18 mars 2011	Gave de Pau. - Création d'un Syndicat intercommunal de défense contre le Gave et travaux de défense contre les inondations (1917-1975) ; études hydrogéologiques des nappes alluvionnaires (1973-1975).
601/2	Travaux de défense de la plaine de Billère	Hydrologie-Aménagement	1823-1926	18 mars 2011	Gave de Pau. - Projet de redressement, constatation des crues et inondations de 1823, 1826 et 1827 (1823-1829) ; projet de travaux de défense (1855) ; décision ministérielle (1880) ; travaux de défense de la Plaine de Billère (1889-1905) ; pêche au saumon (1905-1926).
602/3	Usine hydraulique	Hydrologie-Aménagement	1877-1923	18 mars 2011	Moulins, prises d'eau. - Demandes de prises d'eau sur le Gave de Pau et les ruisseaux Laherrère, Ousse, Soust, Ousse-des-Bois.
8 w Pau 144	-	Gave de Pau	1979-1996	IMPOSSIBLE (disponibilité)	Acquisitions. - Élargissement du boulevard Tourasse, cession gratuite Maillard Alfred (1979-1990). Aménagement du boulevard Tourasse, acquisition gratuite d'un terrain dépendant de la résidence Bellevue (1982-1991) ; Cession gratuite des terrains Boulevard Tourasse (Gourcy et Lapassade, 1986-1992). Le Hameau de Gervail, convention de servitude pour le passage d'une canalisation dans une parcelle communale (1985-1986). Rue du Traquet, acquisition gratuite d'une parcelle appartenant à M. Gagnebien (1987-1988). Prolongement de la rue de Vincennes, acquisition gratuite de terrain à M. Capblancq (1988-1991). Acquisition d'un terrain situé au nord de la Maison d'arrêt, propriété du département (1988-1990). Rue Amédée-Roussille, acquisition d'une partie de la propriété Heid (1995-1996). Aménagement de la rive gauche du Gave, projets d'acquisition des terrains Heid, aménagement des saligues par le SIVOM de Lescar (1986-1990).
8 w Pau 333	-	Gave de Pau	1987-1989	9 juillet 2013	Uzos. - Projet de captage d'eau potable dans la nappe du Gave de Pau à Uzoz, construction d'un puits à drains horizontaux. Construction

Annexes

					d'une station de pompage, équipement technique et électrique (1987-1989). Renforcement de l'alimentation en eau de la ville de Pau et construction d'un réseau d'assainissement : dossier de consultation (1986).
8 w Pau 480	Syndicat du Gave de Pau	Hydrologie-Aménagement	1982-1991	17 décembre 2012	Syndicats intercommunaux. - Syndicat intercommunal de défense contre les inondations du Gave de Pau, de l'Ousse ; renforcement de la berge de l'Ousse ; dossiers Syndicat immobilier.
8Z11	Société des Excursionnistes du Béarn	Tourisme	1900	16 mars 2011	-
11z188	siamelap	autre	1996	9 juillet 2013	SIAMELAP : document de présentation et bilan de 30 ans de fonctionnement, 1996.

2. Grille d'entretien auprès des élus impliqués dans les projets de PNU

A- INTÉRÊT DE L'ÉLU POUR LE COURS D'EAU

1. Depuis quand exercez-vous cette fonction politique ?
2. Comment en êtes-vous venu à vous intéresser au cours d'eau ?
3. Comment avez-vous été amené à travailler sur le projet de parc autour du cours d'eau ?

B- GENÈSE DU PROJET

- 1 Quand a commencé à germer l'idée de parc autour du cours d'eau ? Pourquoi ?
- 2 Qui est à l'initiative du projet ?
- 3 Comment s'est opéré le choix du tracé des limites de l'espace « parc » ?
- 4 Une distinction a-t-elle été opérée entre une zone cœur et une zone périphérique ?
- 5 Quel est le mode principal d'occupation du sol au sein du périmètre « parc » ?
- 6 Les terrains intégrés dans le périmètre du parc sont-ils tous situés en zone inondable ?
- 7 La propriété foncière est-elle morcelée dans le périmètre du parc ? Quel(s) est/sont le(s) principaux propriétaire(s) ?
- 8 La collectivité a-t-elle entrepris ou envisage-t-elle d'entreprendre une politique d'acquisition foncière ? Si oui, avec quels fonds ?
- 9 Quelle(s) a été ou ont été la ou les premières dénominations de ce parc ?
- 10 Comment le choix de l'appellation PNU a-t-il été opéré ? (le consensus s'est-il fait rapidement autour de la notion de PNU ?)
- 11 Le débat parlementaire, intervenu en 2006, autour de l'amendement Ollier a-t-il joué un rôle significatif dans le choix du terme « PNU » ? Pourquoi ?
- 12 Vous-mêmes, étiez-vous favorable à la création de la figure de « Parc national urbain » ? Pourquoi ?

C- CONTENU DU PROJET DE PNU

- 1 Pourriez-vous expliquer le projet du PNU en quelques mots ? (objectifs, ambitions, stade d'avancement...)
- 2 Quels sont les modes de valorisation du cours d'eau envisagés ?
- 3 Selon vous, existe-t-il des visions divergentes de la valorisation des berges fluviales ? Si oui, lesquelles ? Si non, le consensus a-t-il été immédiat ?
- 4 À quel type de publics s'adresse le projet ?
- 5 Quelle est votre propre vision du projet à court, moyen et long terme ?
- 6 Comment le PNU s'intègre-t-il au projet urbain de la commune et/ou de l'agglomération ?
- 7 Quelle est la place et/ou l'ampleur du projet PNU par rapport aux autres projets municipaux et/ou intercommunaux ?

D- GOUVERNANCE DU PROJET PNU

- 1 À quel(s) service(s) technique(s), l'élaboration du projet a-t-elle été confiée ?
- 2 À quel(s) service(s) technique(s), le pilotage et le suivi du projet a-t-il été confié ?
- 3 Quel est le rôle de la mission DD dans le projet ?
- 4 Comment se fait le lien entre la mission DD et les élus sur ce projet ?
- 5 Certains acteurs ont-ils été associés à l'élaboration du projet ? Lesquels ? Comment ?

- 6 Certains acteurs sont-ils associés au pilotage et au suivi du projet ? Si oui, sous quelle forme ?
- 7 La population a-t-elle été consultée sur ce projet ?
- 8 Si oui, comment ?
- 9 Si non, pourquoi ?
- 10 Si consultation, celle-ci a-t-elle été couronnée de succès ?
- 11 Les touristes ont-ils été consultés à propos de ce projet ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

E- LE PNU ET LES ESPACES DE NATURE EN VILLE

- 1 Le PNU est-il intégré dans un réseau des espaces de nature situés au sein de la ville et/ou de l'agglomération ? Comment fonctionne ce réseau ?
- 2 Quelle est la politique de la ville en matière de gestion des espaces verts ? Et de manière plus large, de gestion de la nature en ville ?
- 3 Que représentent selon vous les espaces de nature en ville ?

Informations complémentaires :

- Commune :
- Fonction de l' élu :
- Date et heure de l'entretien :
- Lieu de l'entretien :

3. Liste des élus rencontrés des communes riveraines du Gave de Pau

Nom de l' élu	Fonction(s)	Date de l'entretien
James Chambaud	Maire de Lons depuis 1987 (U.M.P), Président du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Jurançon depuis 1989.	10 avril 2013
Martine Lignière Cassou	Députée-maire de Pau depuis 2008 (P.S.), Membre de la <u>commission du développement durable et de l'aménagement du territoire</u> , Présidente de la C.D.A.P.P.,	14 avril 2013
André Castro	Maire de Gelos depuis 1971 (D.V.D.),	15 avril 2013
Jean-Yves Lalanne	Maire de Billère depuis 2008 (P.S.)	16 avril 2013
Jean Michel Tissanié	Maire de Gan depuis 2008 (P.S.), Président de la commission « environnement » au sein de la C.D.A.P.P., Elu référent en charge du projet du P.N.U.	23 avril 2013
Christian Laine	Maire de Lescar depuis 2008 (P.S.),	29 avril 2013
Jean Claude Setier	Élu sur la commune de Lescar, Membre de la commission « environnement » au sein de la C.D.A.P.P., Travaille dans l'entreprise Total,	7 mai 2013
Michel Bernos	Maire de Jurançon depuis 2008 ?,	13 mai 2013

4. Liste des personnes ressources rencontrées sur le terrain palois

Nom	Fonction	Organisme	Date de l'entretien
M.Murillo	Directeur adjoint	Pôle aménagement de l'espace CDAPP	18 septembre 2012
M.Bernard Reymond	Responsable projet Porte des Gaves	Pôle aménagement de l'espace CDAPP	18 septembre 2012
Mme Brisbarre Sabine	Chargée d'études et d'opérations	Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durables CDAPP	Rdv téléphonique 7 juillet 2015
Mme.Quintin	Responsable projet PNU	Mission développement durable CDAPP	25 mars 2011, 5 octobre 2012 et rdv téléphonique 6 juillet 2015
Mme.Boustingorry	responsable adjointe	Mission Label Ville d'art et d'histoire CDAPP	8 mars 2011
Mme.Tislé	-	Délégation Territoriale Béarn et Soule (DDTM)	14 novembre 2012
Mme.Pauly	Responsable Cellule voie verte 64	C.G. 64	18 février 2013
Mme.Ducat, Mme.Pachebat	Paysagiste, chargée de communication	CAUE 64 Pau	21 mars 2011
Mme.Chauvet	Directrice	AUDAP Pau	21 février 2011
M.Langer	Directeur	OTC Pau	20 novembre 2013
Mme.Darocha	Responsable de l'équipe d'accueil	OTC Pau	11 mars 2011
M.Caussarieu	Responsable du service réceptif	OTC Pau	11 mars 2011
M. ? Stéphane	Accueil	OTC Pau	6 juillet 2012
M. Delobel	Service e tourisme	OTC Pau	25 juillet 2012
M.Laine	Responsable	Pôle d'excellence touristique	7 juin 2012
Mme.Lac	Directrice	Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau	17 mars 2011 et 17 janvier 2013
M. Duhieu	Président	Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau	17 mars 2011
M. Marre	Technicien des bâtiments de France	Architecte des bâtiments de France	25 mai 2012
M. De Tassigny	Directeur	SEVPP (Stade d'eaux-vives)	10 mai 2012
M.Rhodes	Directeur	SEPANSO	24 mai 2012
M.Belhadj	Animateur, activités PNU	Association Ecocène	12 juin 2012
M.Legros	Permanent de l'association	Association CUPPEV	10 octobre
M.Cohort	Ancien président	Association CUPPEV	18 octobre 2013
M.Le Jeanne	-	Association Léo Lagrange	31 juillet 2012 et 7 août 2012
M.Boileau et M.Portenave	Directeur et projet/communication	Association GAM	4 juillet 2012
Mme.Péré	Directrice	Association Destination Patrimoine	10 mars 2011
M.Vilette	Animateur, guide de pêche	Fédération pêche 64	4 juillet 2012

M.Masseboeuf	Responsable des projets, technicien	Fédération Pêche 64	18 mars 2013
M.Bernal	Président	AAPPMA, la Gaule Paloise	2 juillet 2012, 30 août 2012 et le 22 janvier 2013
M.Lourouse	Président	AAPPMA, la Batbielhe	25 juillet 2012
M.Dolet	Guide de pêche	Indépendant (privé)	03 août 2012
Alleau Sylvain et Jean-Yves Paronnaud	Responsable PNU Mont-de-Marsan et Maire de Bostens, Elu référent du dossier PNU	Communauté d'agglomération Le Marsan	18 juin 2013

5. Liste des personnes ressources rencontrées sur le terrain de Saragosse

Nom	Fonction	Organisme	Date entretien
Elena Parra	Coordinatrice	La calle indiscreta	2 octobre 2013
Miguel Angel Garcia Vera	Chef de projet et d'étude du bureau de la planification hydrologique	CHEBRO	28 octobre 2013
Jose Angel Losada Garcia	Chef du secteur technique du bureau de la planification hydrologique	CHEBRO	28 octobre 2013
Sergio Zurdo de Pedro	Chef de la section technique du bureau de la planification hydrologique	CHEBRO	28 octobre 2013
Francisco Pellicer	Professeur de géographie physique à l'Université de Saragosse. Ancien directeur du projet, avorté, Expo Paysages 2014. Ancien directeur technique du Consortium Expo 2008.	Centro ambiental del Ebro	1er février 2012 et 29 octobre 2013
Olga Conde	Service environnement et membre de l'association ANSAR et VoluntaRios	Ville de Saragosse et Association	22 novembre 2013
Carmen Giménez	Département de l'information	Zaragoza Turismo	20 novembre 2013
Alberto Ipas	Directeur	Parque del agua	2 février 2012 et échanges par email en novembre 2013
Noelia ferruz	Technicienne, responsable des activités du parc	Parque del agua	21 novembre 2013
Teresa Alos	Secteur service qualité et service client	Zaragoza Empresarial	échanges par email en novembre 2013
Nestor Jimnez	Directeur	Ebro nautas	14 novembre 2013
Maite Poso	Service pédagogie	Acuario	13 novembre 2013
Jose Ibanez Almajano	Coordinateur général	Ebropolis	2 février 2012
Juan Ibanez	Président	Legado de Expo zaragoza 2008	30 octobre 2013

Luis Tirado	Ornithologue	SEO Birdlife Aragon	29 novembre 2013
Jesus maestro	Membre (Président durant les travaux de l'Expo)	Ansar	21 novembre 2013
Alfredo Ollero	Professeur en géographie et en aménagement, écologiste	Unizar	5 novembre 2013

6. Grille d'entretien auprès des habitants : exemple palois

Bonjour, je m'appelle Kildine Leichnig. Je suis doctorante à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et je suis en train de faire une thèse sur la perception des espaces fluviaux urbains par les habitants et les visiteurs. Je dois donc faire une série d'enquêtes auprès de visiteurs et d'habitants pour comprendre comment ils voient une rivière comme le Gave de Pau. Auriez-vous quelques minutes à m'accorder ?

Êtes-vous habitant de l'agglomération paloise ou visiteur ?

L'habitant et la ville de Pau

1. Dans quelle commune de l'agglomération ou quartier de Pau résidez-vous ?
2. Depuis combien de temps êtes-vous installés à Pau ou dans l'agglomération ?

L'habitant et le Gave de Pau :

3. Vous rendez-vous souvent en bordure du gave ?
4. Si oui, avec quelle fréquence ?
5. Depuis quand ?
6. Pour quelles raisons ?
7. Qu'est-ce qui vous a amené à choisir cette visite/ à venir sur les berges aujourd'hui ?
8. Pouvez-vous me raconter ce que vous venez de faire ?
9. Est-ce que vous pouvez me décrire un peu l'ambiance ?
10. Quelles sont les sensations, émotions que vous avez ressenties durant votre visite ?
11. Selon vous quels sont les trois éléments ou moments les plus importants de cette visite/ de ce que vous avez fait aujourd'hui ? Et les moins importants ?
12. D'une manière générale, qu'est-ce que vous appréciez particulièrement en ce lieu ?
13. Y a-t-il éventuellement des choses qui vous déplaisent en ce lieu ? Lesquelles ?
14. Suite à la visite et/ou ce que vous connaissiez avant de venir, pouvez-vous décrire en quelques mots ce que représente le Gave de Pau pour vous ?

Maintenant j'aimerais vous montrer quelques vidéos des berges du Gave (vue sur ou aux alentours). Chaque vidéo a un cadre fixe et dure une dizaine de secondes, il y en a 7. J'aimerais que vous me disiez ce qu'évoquent spontanément ces séquences vidéos pour vous et si (pour ceux qui le connaissent) elles correspondent à l'image du gave que vous avez.

Présentation des vidéos

15. Quelles vidéos préférez-vous ? Pour quelles raisons ?
16. Quelles sont les vidéos que vous n'aimez pas ? Pour quelles raisons ?
17. Pourriez-vous mettre un titre sur chacune de ces vidéos ou trouver un mot permettant de caractériser chacune d'entre elles ?
18. Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ?

Maintenant j'aimerais vous montrer quelques vidéos des berges d'autres rivières ou fleuves du Sud-Ouest. Il s'agit des villes d'Agen, Bayonne, Bordeaux, Toulouse et Saragosse. Chaque vidéo dure une dizaine de secondes, il y en a 8. J'aimerais que vous me disiez ce qu'évoquent spontanément ces séquences vidéos pour vous.

Présentation des vidéos des autres villes

19. Quelles vidéos préférez-vous ? Pour quelles raisons ?
20. Quelles sont les vidéos que vous n'aimez pas ? Pour quelles raisons ?
21. Pourriez-vous mettre un titre sur chacune de ces vidéos ou trouver un mot permettant de caractériser chacune d'entre elles ?
22. Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ?
23. Ces vidéos évoquent-elles pour vous des souvenirs ? Près de chez vous ou ailleurs ? Lesquels ?
24. Avez-vous perçu des différences majeures entre le gave de Pau et les autres fleuves ou rivières apparaissant dans ces vidéos ? Si oui, lesquelles ?

L'habitant, l'urbain et l'espace fluvial

25. Dans le cadre de vos voyages, où préférez-vous aller ?
26. La ville constitue-t-elle pour vous une destination que vous aimez particulièrement ? Si oui, pourquoi ? Qu'est-ce qui fait, selon vous, l'attrait de la ville comme destination pour les vacances ?
27. Parmi les villes que vous avez déjà visitées, laquelle ou lesquelles vous ont particulièrement marquées ? Qu'y avez-vous apprécié ?
28. Si vous deviez choisir une image de ce voyage en ville quelle serait-elle ?
29. Qu'est-ce que vous recherchez en priorité lorsque vous voyagez en ville ?
30. Quand vous choisissez de partir visiter une ville, avez-vous tendance à choisir une destination où l'eau est présente ? Pourquoi ?
31. En général, la présence d'un fleuve ou d'une rivière, vous semble-t-elle représenter un avantage ou au contraire un inconvénient pour la pratique du tourisme en ville ? Pourquoi ?

Contexte de l'entretien (date, lieu, heure, cadre, conditions météorologiques) :

Profil de l'habitant (Sexe, Provenance, Tranche d'âge, Profession) :

Nombre de personnes participant à l'entretien :

7. Grille d'entretien auprès des visiteurs : exemple palois

Bonjour, je m'appelle Kildine Leichnig. Je suis doctorante à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et je suis en train de faire une thèse sur la perception des espaces fluviaux urbains par les habitants et les visiteurs. Je dois donc faire une série d'enquêtes auprès de visiteurs et d'habitants pour comprendre comment ils voient une rivière comme le Gave de Pau. Auriez-vous quelques minutes à m'accorder ?

Êtes-vous habitant de l'agglomération paloise ou visiteur ?

Le visiteur et la ville de Pau

1. Est-ce votre première visite à Pau ?
2. Si non, combien de fois êtes-vous venus ? Quelle est la fréquence de vos visites à Pau ?
3. Depuis quand êtes-vous arrivé et jusqu'à pensez-vous rester ?
4. Pour quelles raisons êtes-vous à Pau (vacances, affaires, famille...)?
5. Quels lieux de la ville avez-vous visités ou pensez-vous visiter durant votre séjour ?
6. Quels lieux de la ville avez-vous photographiés ou auriez-vous aimé photographier ?

7. Si vous ne deviez emporter qu'une photographie de la ville de Pau, quelle serait cette image ?

Le visiteur et le Gave de Pau :

8. Dans votre commune d'origine, vous rendez-vous souvent près d'un cours d'eau ? Si oui, lequel ?
9. Avec quelle fréquence ?
10. Pourquoi ?
11. Auparavant, étiez-vous déjà venu sur les berges du Gave ? À quelles occasions ? Pour quelle(s) raison(s) ?
12. Qu'est-ce qui vous a amené à choisir cette visite/ à venir sur les berges aujourd'hui ?
13. Pouvez-vous me raconter ce que vous venez de faire ?
14. Est-ce que vous pouvez me décrire un peu l'ambiance ?
15. Quelles sont les sensations, émotions que vous avez ressenties durant votre visite ?
16. Selon vous quels sont les trois éléments ou moments les plus importants de cette visite/ de ce que vous avez fait aujourd'hui ? Et les moins importants ?
17. D'une manière générale, qu'est-ce que vous appréciez particulièrement en ce lieu ?
18. Y a-t-il éventuellement des choses qui vous déplaisent en ce lieu ? Lesquelles ?
19. Suite à la visite et/ou ce que vous connaissiez avant de venir, pouvez-vous décrire en quelques mots ce que représente le Gave de Pau pour vous ?

Maintenant j'aimerais vous montrer quelques vidéos des berges du Gave (vue sur ou aux alentours). Chaque vidéo a un cadre fixe et dure une dizaine de secondes, il y en a 7. J'aimerais que vous me disiez ce qu'évoquent spontanément ces séquences vidéos pour vous et si (pour ceux qui le connaissent) elles correspondent à l'image du gave que vous avez.

Présentation des vidéos

20. Quelles vidéos préférez-vous ? Pour quelles raisons ?
21. Quelles sont les vidéos que vous n'aimez pas ? Pour quelles raisons ?
22. Pourriez-vous mettre un titre sur chacune de ces vidéos ou trouver un mot permettant de caractériser chacune d'entre elles ?
23. Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ?

Maintenant j'aimerais vous montrer quelques vidéos des berges d'autres rivières ou fleuves du Sud-Ouest. Il s'agit des villes d'Agen, Bayonne, Bordeaux, Toulouse et Saragosse. Chaque vidéo dure une dizaine de secondes, il y en a 8. J'aimerais que vous me disiez ce qu'évoquent spontanément ces séquences vidéos pour vous.

Présentation des vidéos des autres villes

- 21- Quelles vidéos préférez-vous ? Pour quelles raisons ?
- 22- Quelles sont les vidéos que vous n'aimez pas ? Pour quelles raisons ?
- 23- Pourriez-vous mettre un titre sur chacune de ces vidéos ou trouver un mot permettant de caractériser chacune d'entre elles ?
- 24- Parmi les vidéos présentées, avez-vous été attiré par un ou plusieurs éléments remarquables ? Si oui, lequel ou lesquels ?
- 25- Ces vidéos évoquent-elles pour vous des souvenirs ? Près de chez vous ou ailleurs ? Lesquels ?
- 26- Avez-vous perçu des différences majeures entre le gave de Pau et les autres fleuves ou rivière apparaissant dans ces vidéos ? Si oui, lesquelles ?

Le visiteur, l'urbain et l'espace fluvial

- 27- Dans le cadre de vos voyages, où préférez-vous aller ?
- 28- La ville constitue-t-elle pour vous une destination que vous aimez particulièrement ? Si oui, pourquoi ? Qu'est-ce qui fait, selon vous, l'attrait de la ville comme destination pour les vacances ?

- 29- Parmi les villes que vous avez déjà visitées, laquelle ou lesquelles vous ont particulièrement marquées ? Qu'y avez-vous apprécié ?
- 30- Si vous deviez choisir une image de ce voyage en ville quelle serait-elle ?
- 31- Qu'est-ce que vous recherchez en priorité lorsque vous voyagez en ville ?
- 32- Quand vous choisissez de partir visiter une ville, avez-vous tendance à choisir une destination où l'eau est présente ? Pourquoi ?
- 33- En général, la présence d'un fleuve ou d'une rivière, vous semble-t-elle représenter un avantage ou au contraire un inconvénient pour la pratique du tourisme en ville ? Pourquoi ?

Contexte de l'entretien (date, lieu, heure, cadre, conditions météorologiques) :

Profil de l'habitant (Sexe, Provenance, Tranche d'âge, Profession) :

Nombre de personnes participant à l'entretien :

8. Liste des habitants et des visiteurs rencontrés sur le terrain palois et la ville de Saragosse

RENCONTRES PAU VISITEURS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux	Cond. Météo.	Nbre pers. Entretien	Sexe	Age	Lieux provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	4	Spontané	in situ	07.07.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	20-30 ans	La Rochelle	étudiant	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	15
	5	Spontané	in situ	07.07.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	3	Groupe amis	Multiple	Cannes, Bretagne	informatique, imprimerie	première fois	Pique-nique	15
	7	Spontané	in situ	07.07.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Couple	50-60 ans	Paris	retraité	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	46
	11	Spontané	in situ	13.07.2012	12h-14h	SEVPP	Temps nuageux	1	Homme	Inconnu	Californie	-	occasionnelle	Pique-nique	12
	12	Spontané	in situ	13.07.2012	14h-16h	CUPPEV	Temps nuageux	1	Femme	Inconnu	Danemark	-	première fois	Promenade	15
	13	RDV	in situ	13.07.2012	16h-18h	CUPPEV	Temps nuageux	2	Groupe amis	Moins de 18 ans	Buros, Morlaas	scolaire	occasionnelle	Kayak	10
	17	Spontané	post visite	14.07.2012	14h-16h	Gare	Temps nuageux	2	Couple	40-50 ans	Oloron Sainte Marie	-	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	13
	19	RDV	in situ	17.07.2012	11h-12h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	30-40 ans	Sauvagnon	-	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	12
	20	RDV	in situ	17.07.2012	11h-12h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	20-30 ans	Tarbes	encadre colonie	première fois	Se repose, observe, bronze	20
	23	RDV	in situ	17.07.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Groupe amis	30-40 ans	La Mayenne (laval ?)	-	première fois	Se repose, observe, bronze	8
	36	Spontané	in situ	23.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Femme	20-30 ans	La mayenne	étudiant	première fois	Se repose, observe, bronze	13
	41	Spontané	in situ	24.07.2012	14h-16h	Jurançon	Canicule	1	Homme	50-60 ans	Mont de Marsan	-	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	21
	46	Spontané	in situ	26.07.2012	16h-18h	Billère	Canicule	1	Femme	Moins de 18 ans	Région parisienne	scolaire	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	33
	48	Spontané	in situ	30.07.2012	16h-18h	Gelos	Soleil	1	Homme	40-50 ans	Paris	informaticien	occasionnelle	Promenade	21
	54	Spontané	in situ	31.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Homme	20-30 ans	Québec	informaticien	régulièrement	Vélo	17
	63	Spontané	in situ	16.08.2012	16h-18h	Jurançon	Canicule	4	Groupe famille	50-60 ans	Guyanne, Paris	scolaire, enseignant	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	18
	66	Spontané	in situ	17.08.2012	14h-16h	SEVPP	Canicule	2	Couple	30-40 ans	Landes	maçon/infirmière	première fois	Se repose, observe, bronze	13
	70	Spontané	in situ	21.08.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	20-30 ans	Allemagne	étudiant	première fois	Promenade	8
	73	Spontané	in situ	21.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Groupe amis	20-30 ans	Serres-castet, Bordeaux	étudiant	première fois	Promenade	15
76	Spontané	in situ	23.08.2012	8h-11h	SEVPP	Soleil	1	Homme	50-60 ans	Bordeaux	fonctionnaire	première fois	Promenade	9	
80	RDV	in situ	23.08.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Homme	40-50 ans	Yvelines	statisticien	première fois	Balade Vélo OTC	7	
81	Spontané	in situ	26.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil	2	Couple	Multiple	Paris	audiovisuel, designer industriel	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	21	

RENCONTRES PAU VISITEURS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux	Cond. Météo.	Nbre pers. Entretien	Sexe	Age	Lieux provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	86	Spontané	in situ	27.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	7	Groupe famille	60-70 ans	Deux-sèvre, pyrénées-atlantiques, haute-garonne, Paris	retraité, agriculteur, scolaire	Première fois	Pique-nique	25
	89	Spontané	in situ	27.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	30-40 ans	Albi	aide soignante	première fois	Promenade	16
	91	RDV	in situ	28.08.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil	2	Couple	60-70 ans	Poye de lescar	retraité	régulièrement	Balade Vélo OTC	25
	93	Spontané	in situ	28.08.2012	14h-16h	Mazères	Soleil	1	Homme	70-80 ans	Annecy	retraité	occasionnelle	Pêche	9
	94	Spontané	in situ	28.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil	2	Groupe amis	20-30 ans	Lay, Gironde	étudiant	occasionnelle	Pique-nique	12
	99	Spontané	in situ	08.09.2012	14h-16h	Laroin	Soleil	1	Homme	50-60 ans	Limoges	routier	première fois	Pêche	15
	104	Spontané	in situ	09.09.2012	16h-18h	Laroin	Soleil chaleur	4	Groupe amis	Multiple	Artix	retraité	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	14
	105	Spontané	in situ	09.09.2012	16h-18h	Laroin	Soleil chaleur	3	Groupe amis	70-80 ans	Reims	retraité	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	10
	109	Spontané	in situ	15.09.2012	14h-16h	Laroin	Temps nuageux	1	Homme	40-50 ans	Bougarber	employé iktus, pêcheur	régulièrement	Pêche	29
	111	Spontané	in situ	15.09.2012	16h-18h	Laroin	Soleil	1	Femme	50-60 ans	Artiguelouve	sans emploi	régulièrement	Se repose, observe, bronze	15
	114	RDV	in situ	15.09.2012	16h-18h	CUPPEV	Soleil	1	Homme	30-40 ans	Meillon	charpentier	régulièrement	Kayak	16
	119	RDV	post visite	30.10.2012	16h-18h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	20-30 ans	Die	étudiant	première fois	Promenade	80
	120	RDV	post visite	01.04.2013	16h-18h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	20-30 ans	Roumanie	étudiant	première fois	Promenade	28
	121	RDV	post visite	06.04.2013	16h-18h	Intérieur	Intérieur	1	Homme	20-30 ans	Canfranc Espagne	étudiant	occasionnelle	Promenade	15
	123	Spontané	post visite	30.04.2013	14h-16h	Boulevard	Temps nuageux	2	Couple	50-60 ans	Toulouse	demandeur emploi, infirmière	Avant	Promenade	10
	127	Spontané	post visite	30.04.2013	16h-18h	Boulevard	Temps nuageux	1	Femme	30-40 ans	-	journaliste	occasionnelle	Se repose, observe, bronze	23
	130	Spontané	post visite	09.05.2013	11h-12h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	20-30 ans	Nice	étudiant	occasionnelle	Promenade	20
	131	Spontané	in situ	26.05.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	2	Femme	40-50 ans	Laruns	-	occasionnelle	Pique-nique	13
	132	Spontané	in situ	26.05.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	2	Groupe amis	Moins de 18 ans	Montardon, Sauvagnon	étudiant	occasionnelle	Pique-nique	11
133	Spontané	in situ	26.05.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	2	Groupe famille	40-50 ans	Mirepeix	infirmière, scolaire	occasionnelle	Pique-nique	12	
134	Spontané	in situ	26.05.2013	14h-16h	SEVPP	Soleil	4	Groupe amis	40-50 ans	Monein	commercial, laboratoire,	occasionnelle	Pique-nique	10	
135	RDV	in situ	24.07.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	1	Homme	Moins de 18 ans	Congo	étudiant	première fois	Balade Vélo OTC	5	
136	RDV	in situ	24.07.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	1	Femme	40-50 ans	Gars	professeur	occasionnelle	Balade Vélo OTC	25	
137	RDV	in situ	30.07.2013	12h-14h	SEVPP	Soleil	2	Groupe famille	Multiple	Auvergne	retraité	occasionnelle	Balade Vélo OTC	13	

RENCONTRES PAU HABITANTS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux	Cond. Météo.	Nbre pers. Entretien	Sexe	Age	Provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	1	RDV	in situ	23.06.2012	16h-18h	CUPPEV	Soleil chaleur	1	Homme	40-50 ans	Pau	graphiste	Occasionnelle	Kayak	27
	2	spontanée	Post visite	06.07.2012	11h-12h	Boulevard	Temps nuageux	1	Homme	50-60 ans	Pau	retraité	Avant	Se repose, observe, bronze	13
	3	spontanée	Post visite	06.07.2012	11h-12h	Boulevard	Temps nuageux	1	Homme	50-60 ans	Lons	retraité	Avant	Se repose, observe, bronze	16
	6	spontanée	in situ	07.07.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Couple	60-70 ans	Bizanos	retraité	Première fois	Pique-nique	27
	8	spontanée	in situ	07.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Homme	40-50 ans	Pau	jardinier paysagiste	Régulièrement	Vélo	32
	9	RDV	in situ	07.07.2012	16h-18h	CUPPEV	Soleil chaleur	2	Groupe amis	20-30 ans	Lons	éducatrice spécialisée, assistante d'éducation	Occasionnelle	Kayak	14
	18	spontanée	Post visite	14.07.2012	16h-18h	OTC	Temps nuageux	2	Groupe amis	50-60 ans	Billère	retraité	Régulièrement	Promenade	11
	21	RDV	in situ	17.07.2012	11h-12h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	70-80 ans	Gelos	retraité	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	20
	24	RDV	in situ	17.07.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	3	Groupe famille	Multiple	Pau	-	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	34
	22	RDV	in situ	17.07.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	5	Groupe amis	30-40 ans	Pau	Association	Occasionnelle	Pique-nique	19
	25	RDV	in situ	17.07.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	Inconnu	Pau	Santé (hôpital psychiatrique)	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	16
	28	spontanée	in situ	21.07.2012	14h-16h	Jurançon	Temps nuageux	1	Homme	Inconnu	Jurançon	retraité	Régulièrement	Promenade	36
	29	spontanée	in situ	22.07.2012	14h-16h	Jurançon	Soleil	2	Couple	50-60 ans	Pau	ville de Pau, ouvrier	Occasionnelle	Pique-nique	50
	30	spontanée	in situ	22.07.2012	14h-16h	Jurançon	Soleil	2	Couple	30-40 ans	Pau	-	Régulièrement	Pique-nique	19
	31	spontanée	in situ	22.07.2012	14h-16h	Jurançon	Soleil	2	Groupe amis	30-40 ans	Multiple	-	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	12
	32	spontanée	in situ	22.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil	1	Homme	30-40 ans	Pau	accueil dans un centre de bien être	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	17
	33	spontanée	in situ	22.07.2012	16h-18h	Billère	Soleil	2	Couple	30-40 ans	Billère	métier d'art, manuel	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	20
	34	spontanée	in situ	23.07.2012	14h-16h	Jurançon	Soleil chaleur	2	Groupe amis	30-40 ans	Jurançon	-	Première fois	Se repose, observe, bronze	26
	35	spontanée	in situ	23.07.2012	14h-16h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Femme	30-40 ans	Jurançon	-	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	14
37	spontanée	in situ	23.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	2	Groupe amis	60-70 ans	Jurançon	retraité	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	14	
38	spontanée	in situ	23.07.2012	16h-18h	Laroin	Soleil chaleur	1	Femme	40-50 ans	Billère	-	Régulièrement	Vélo	9	
39	spontanée	in situ	23.07.2012	16h-18h	Laroin	Soleil chaleur	3	Groupe amis	20-30 ans	Multiple	-	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	19	
40	spontanée	in situ	24.07.2012	14h-16h	Jurançon	Canicule	1	Femme	20-30 ans	Pau	-	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	18	
43	spontanée	in situ	26.07.2012	14h-16h	Billère	Canicule	1	Femme	40-50 ans	Billère	-	Première fois	Se repose, observe, bronze	11	
44	spontanée	in situ	26.07.2012	14h-16h	Billère	Canicule	2	Couple	70-80 ans	Jurançon	retraité	Régulièrement	Promenade	14	
45	spontanée	in situ	26.07.2012	14h-16h	Billère	Canicule	2	Groupe amis	50-60 ans	Multiple	-	Régulièrement	Promenade	17	
47	spontanée	in situ	30.07.2012	14h-16h	Gelos	Soleil	1	Femme	-	Pau	fonctionnaire, employée du trésor	Régulièrement	Vélo	20	
49	spontanée	in situ	30.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil	1	Homme	40-50 ans	Jurançon	brocheur (aéronautique)	Régulièrement	Course	8	
51	spontanée	in situ	30.07.2012	16h-18h	Billère	Soleil	2	Groupe amis	80-90 ans	Multiple	retraité	Régulièrement	Promenade	8	
52	spontanée	in situ	30.07.2012	16h-18h	Billère	Soleil	1	Femme	50-60 ans	Pau	maison édition	Régulièrement	Promenade	34	
53	spontanée	in situ	31.07.2012	11h-12h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Femme	60-70 ans	Billère	retraité	Régulièrement	Promenade	8	
55	spontanée	in situ	31.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Femme	60-70 ans	Jurançon	retraité	Régulièrement	Promenade	18	
56	spontanée	in situ	31.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	2	Groupe amis	Multiple	Jurançon	commerciale, vendeuse, agroalimentaire	Première fois	Se repose, observe, bronze	28	

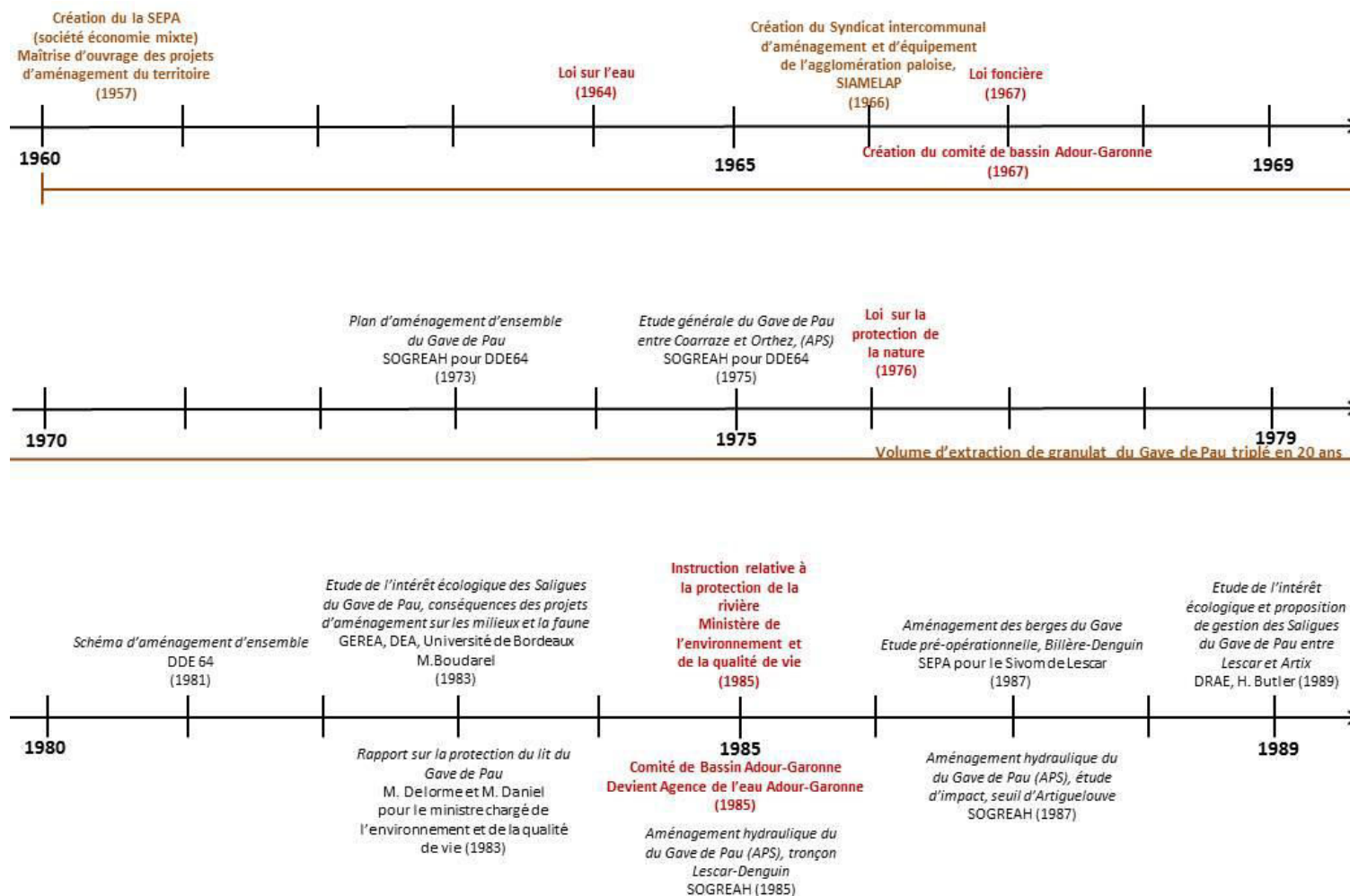
RENCONTRES PAU HABITANTS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux	Cond. Météo.	Nbre pers. Entretien	Sexe	Age	Provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	57	spontanée	in situ	31.07.2012	16h-18h	Jurançon	Soleil chaleur	1	Femme	50-60 ans	Pau	en formation	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	12
	60	spontanée	in situ	01.08.2012	14h-16h	Billère	Temps nuageux	2	Groupe amis	60-70 ans	Jurançon	retraité	Régulièrement	Promenade	12
	61	spontanée	in situ	16.08.2012	14h-16h	Billère	Canicule	1	Homme	20-30 ans	Jurançon	aéronautique	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	11
	62	spontanée	in situ	16.08.2012	16h-18h	Billère	Canicule	1	Homme	60-70 ans	Pau	retraité	Régulièrement	Promenade	16
	64	spontanée	in situ	16.08.2012	16h-18h	Jurançon	Canicule	2	Groupe amis	30-40 ans	Pau	sans emploi, cuisinière	Première fois	Se repose, observe, bronze	16
	65	spontanée	in situ	16.08.2012	16h-18h	Jurançon	Canicule	1	Femme	50-60 ans	Pau	auxiliaire de vie	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	13
	67	spontanée	in situ	17.08.2012	16h-18h	SEVPP	Canicule	1	Homme	70-80 ans	Pau	retraité	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	22
	68	spontanée	in situ	17.08.2012	16h-18h	SEVPP	Canicule	1	Femme	70-80 ans	Pau	retraité	Première fois	Se repose, observe, bronze	11
	71	spontanée	in situ	21.08.2012	14h-16h	Gelos	Soleil chaleur	1	Femme	50-60 ans	Pau	aide soignante	Régulièrement	Promenade	21
	72	spontanée	in situ	21.08.2012	14h-16h	Gelos	Soleil chaleur	2	Groupe amis	moins 18 ans	Multiple	scolaire	Première fois	Promenade	8
	74	spontanée	in situ	21.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Homme	60-70 ans	Gélos	retraité	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	11
	75	spontanée	in situ	21.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Couple	20-30 ans	Billère	étudiante/salarié	Régulièrement	Promenade	19
	77	spontanée	in situ	23.08.2012	8h-11h	SEVPP	Soleil	1	Femme	30-40 ans	Lons	éducatrice	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	14
	79	RDV	in situ	23.08.2012	12h-14h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	50-60 ans	Lons	médecin	Première fois	Balade vélo OTC	7
	82	spontanée	in situ	26.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil	2	Couple	50-60 ans	Pau	fonctionnaire, aéronautique	Occasionnelle	Pique-nique	24
83	spontanée	in situ	26.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil	2	Couple	Multiple	Pau	laborantin, comptable	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	19	
84	spontanée	in situ	26.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil	2	Couple	Multiple	Gélos	chimie, assistante de vie aux familles	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	14	
85	spontanée	in situ	26.08.2012	16h-18h	SEVPP	Soleil	3	Groupe famille	Multiple	Pau	retraité	Première fois	Se repose, observe, bronze	23	
87	spontanée	in situ	27.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	50-60ans	Bizanos	Fonctionnaire	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	17	
88	spontanée	in situ	27.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	1	Femme	40-50 ans	Gelos	commerçant	Première fois	Se repose, observe, bronze	13	
90	spontanée	in situ	27.08.2012	14h-16h	SEVPP	Soleil chaleur	2	Femme	70-80 ans	Lons	retraité	Régulièrement	Promenade	11	
92	spontanée	in situ	28.08.2012	14h-16h	Gelos	Soleil	1	Femme	40-50 ans	Gelos	professeur	Régulièrement	Vélo	10	
96	spontanée	Post visite	31.08.2012	16h-18h	Intérieur	Intérieur	1	Homme	20-30 ans	Pau	étudiant	Régulièrement	Pêche	41	
98	spontanée	in situ	08.09.2012	14h-16h	Laroin	Soleil	2	Groupe amis	40-50 ans	Multiple	fonctionnaire	Régulièrement	Promenade	19	
100	spontanée	in situ	08.09.2012	14h-16h	Laroin	Soleil	2	Couple	30-40 ans	Gelos	mère au foyer, boîte de nettoyage	Régulièrement	Pêche	11	
102	spontanée	in situ	09.09.2012	12h-14h	Billère	Soleil chaleur	6	Groupe amis	Multiple	Multiple	carrefour	Occasionnelle	Pique-nique	14	
103	spontanée	in situ	09.09.2012	12h-14h	Billère	Soleil chaleur	2	Couple	20-30 ans	Pau	vendeur, crèche	Occasionnelle	Pique-nique	13	
106	spontanée	in situ	09.09.2012	16h-18h	Laroin	Soleil chaleur	2	Couple	30-40 ans	Pau	graphiste	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	18	
110	spontanée	in situ	15.09.2012	16h-18h	Laroin	Soleil	1	Femme	60-70 ans	Pau	retraité	Régulièrement	Se repose, observe, bronze	12	
113	RDV	in situ	15.09.2012	16h-18h	CUPPEV	Soleil	1	Femme	30-40 ans	Pau	comptable	Occasionnelle	Kayak	12	
115	spontanée	in situ	13.10.2012	11h-12h	CUPPEV	Temps nuageux	1	Homme	30-40 ans	Pau	mécanique des fluides	Première fois	Kayak	5	
116	spontanée	in situ	13.10.2012	11h-12h	CUPPEV	Temps nuageux	1	Homme	40-50 ans	Pau	mécanique des fluides	Occasionnelle	Kayak	3	
117	spontanée	in situ	13.10.2012	11h-12h	CUPPEV	Temps nuageux	1	Femme	40-50 ans	Pau	Léo lagrange	Régulièrement	Kayak	11	
118	RDV	Post visite	17.10.2012	16h-18h	CUPPEV	Temps nuageux	1	Homme	50-60 ans	Jurançon	idélis, transport urbain	Régulièrement	Kayak	35	
139	spontanée	in situ	26.07.2012	16h-18h	Billère	Canicule	1	Femme	60-70 ans	Pau	retraité	Occasionnelle	Se repose, observe, bronze	33	

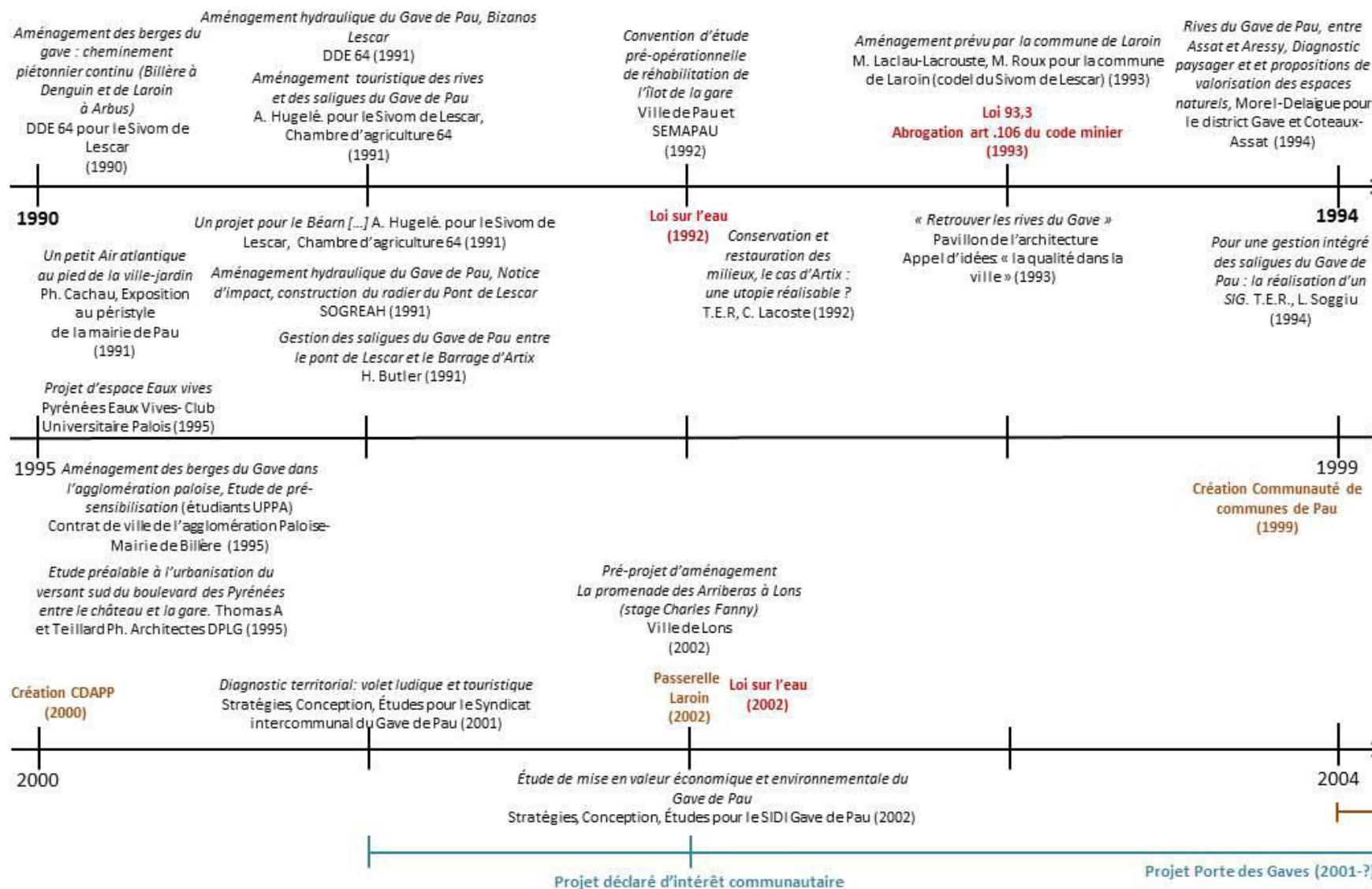
RENCONTRES SARAGOSSE VISITEURS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux	COND. Météo.	Nbr pers. Entretien	Sexe	Age	Lieux provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	1	Spontanée	In situ	08/10/13	8h-11h	Pont de pierre pilar	soleil et vent frais	2	Couple	60-70 ans	Almería	Retraité	Première fois	Visite	4min
	2	Spontanée	In situ	08/10/13	8h-11h	Pont de pierre pilar	soleil et vent frais	2	Couple	60-70 ans	Grenade	Retraité	Première fois	Visite	8min
	4	RDV	Post visite	27/10/13	16h-18h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	20-30 ans	Madrid	Secrétaire	Première fois	Visite	21min
	5	RDV	Post visite	28/10/13	8h-11h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	40-50 ans	Barcelone	Responsable administratif entreprise	occasionnellement	Visite	20min
	6	RDV	Post visite	06/11/13	Après 18h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	60-70 ans	Russie	Retraité	occasionnellement	Visite	13 min
	9	RDV	Post visite	13/11/13	Après 18h	Intérieur	Intérieur	1	Femme	20-30 ans	Mont-de marsan	Etudiante	occasionnellement	Promenade	22 min
	10	Spontanée	In situ	31/05/15	8h-11h	Parc de l'eau	vent fort, nuage	2	Couple	Multiple	Buros	retraité	Première fois	Promenade	21 min

RENCONTRES SARAGOSSE HABITANTS	N° Rencontre	RDV ou Spontanée	In situ ou Post visite	Date	Horaires	Lieux entretien	Cond. Météo.	Nbr pers. entretien	Sexe	Age	Lieux provenance	Profession	Fréquentation berge	Activité pratiquée	Durée entretien
	1	RDV	In situ	05/10/13	14h-16h	Aula medio ambiente urbano	Soleil chaleur	1	Femme	50-60 ans	Barrio Almorzara	commerciale, histoire de l'art	Régulièrement	Vélo	16 min
	2	RDV	Post visite	11/10/13	16h-18h	Maison	Intérieur	1	Femme	60-70 ans	Barrio Universidad	retraité	Régulièrement	Promenade	22min
	3	RDV	Post visite	11/10/13	16h-18h	Maison	Intérieur	1	Homme	20-30 ans	Barrio Delicias	informaticien	Régulièrement	Course	20min
	4	RDV	Post visite	11/10/13	16h-18h	Maison	Intérieur	1	Homme	60-70 ans	Barrio Universidad	retraité (ornithologue)	Régulièrement	Promenade	20min
	5	RDV	Post visite	11/10/13	16h-18h	Maison	Intérieur	1	Femme	60-70 ans	Barrio de Jesus	pré retraité, chirurgienne	Régulièrement	Promenade	26min
	6	RDV	Post visite	28/10/13	11h-12h	Bar	Intérieur	1	Femme	50-60 ans	Barrio Centro	Chebro, gestion eau	Occasionnellement	Promenade	32min
	7	RDV	Post visite	28/10/13	12h-14h	Chebro	Intérieur	1	Homme	30-40 ans	Barrio Valdespartera	Chebro, planification hydrologique	Occasionnellement	Promenade	26min
	8	RDV	Post visite	29/10/13	16h-18h	Bar	Intérieur	1	Femme	50-60 ans	Barrio Las fuentes	Chebro, gestion administrative	Régulièrement	Promenade	26min
	9	RDV	In situ	04/11/13	12h-14h	Parque corazon	Vent frais, pluie	1	Homme	70-80 ans	Barrio Actur	retraité	Régulièrement	Marche active	37min
	10	RDV	Post visite	04/11/13	Après 18h	Bar	Intérieur	1	Homme	20-30 ans	Barrio Centro	étudiant en architecture	Occasionnellement	Promenade	36min
11	RDV	Post visite	06/11/13	11h-12h	skype	Intérieur	1	Homme	20-30 ans	Barrio Centro	étudiant	Occasionnellement	Kayak	43 min	

12	spontanée	In situ	06/11/13	16h-18h	Pabellon puente	Soleil chaleur	1	Femme	20-30 ans	Barrio Las fuentes	étudiante en administration et finances	Occasionnellement	Promenade	11min
13	spontanée	In situ	06/11/13	16h-18h	Pabellon puente	Soleil chaleur	1	Femme	70-80 ans	Barrio Almorzara	retraité	Régulièrement	Promenade	30 min
14	RDV	Post visite	06/11/13	Après 18h	Maison	Intérieur	1	Femme	60-70 ans	Barrio Vadorrey	Salariée	Régulièrement	Promenade	21 min
15	spontanée	In situ	07/11/13	12h-14h	Parque corazon	Soleil chaleur	1	Femme	60-70 ans	Barrio Parque de roma	-	Régulièrement	Marche active	36 min
16	RDV	In situ	07/11/13	14h-16h	Parc Macanac	soleil et vent frais	1	Femme	50-60 ans	Barrio Las fuentes	TV Aragon	Régulièrement	Promenade	41 min

9. Historique des projets et études autour du Gave de Pau





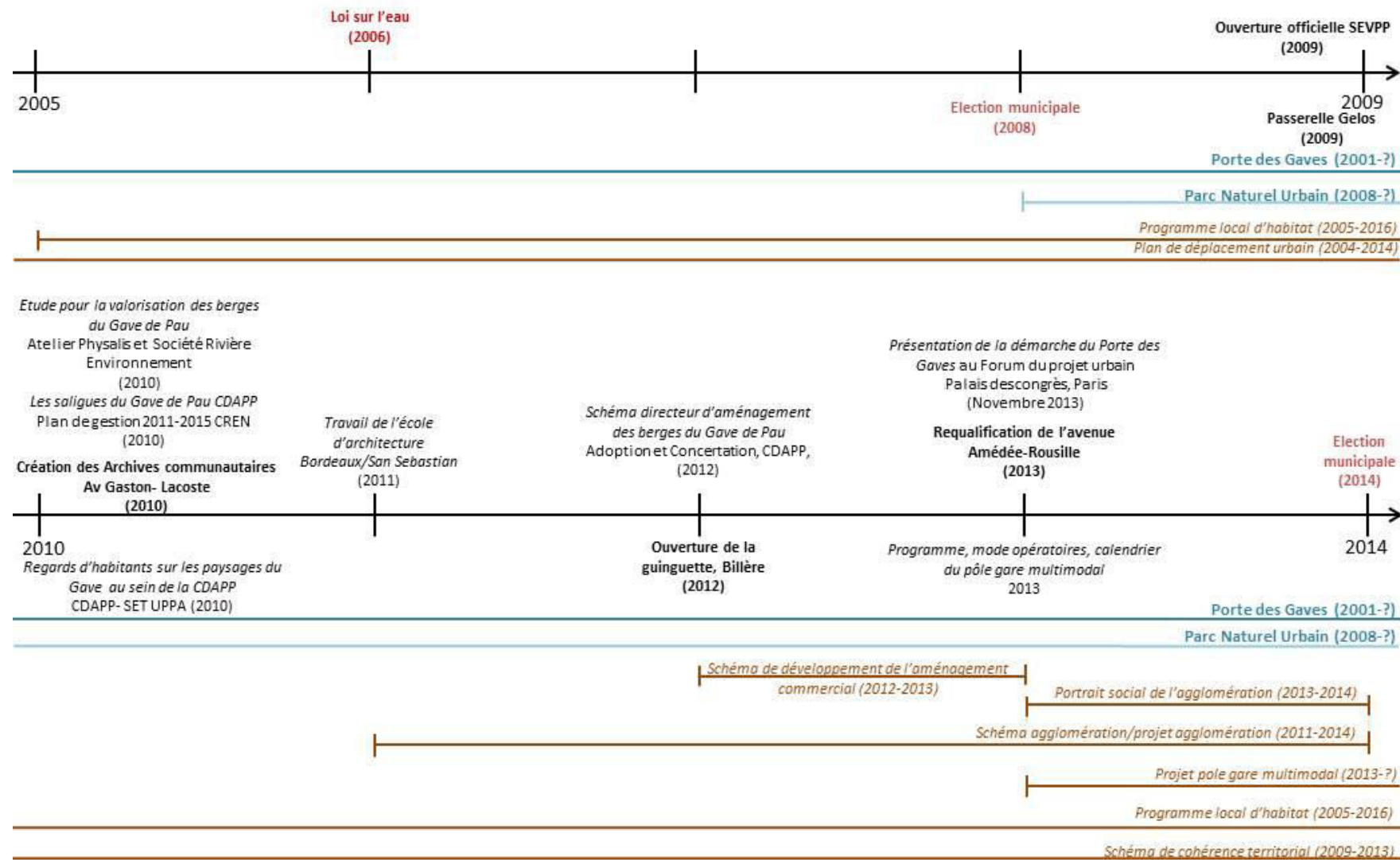


TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	7
REMERCIEMENTS.....	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
PREMIÈRE PARTIE ENTRECROISEMENT DE CONCEPTS : PATRIMONIALISATION, NATURE EN VILLE ET EXPÉRIENCE.....	23
CHAPITRE UN : LA PATRIMONIALISATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS.....	27
1. LE CONCEPT DE PATRIMOINE.....	28
1.1 PATRIMOINE ET MISE EN PATRIMOINE.....	28
1.2 LE PATRIMOINE COMME CONSTRUIT « SOCIAL ET POLITIQUE ».....	32
2. FOCUS SUR DEUX OBJETS PATRIMONIALISÉS : LE PAYSAGE ET LA NATURE.....	40
2.1 LE PAYSAGE : UN OBJET CONSTRUIT ET ESSENTIELLEMENT VISUEL.....	40
2.2 L'OBJET « NATURE(L) » : UN CONCEPT RECENT DECOULANT D'UNE LONGUE ET ANCIENNE REFLEXION ...	49
2.2.1 Du « milieu » à « environnement » pour aborder la question de la nature.....	49
2.2.2 « Pas de géographie sans nature, pas de nature sans géographie » (Bertrand, Bertrand, 1995 : 91).....	55
2.2.3 La nature comme objet de patrimonialisation : entre protection et valorisation.....	60
3. L'ESPACE FLUVIAL URBAIN : COMME NOUVEL OBJET PATRIMONIAL.....	66
3.1 CERNER L'ESPACE FLUVIAL.....	66
3.1.1 L'« espace » ...	66
3.1.2 ... « fluvial ».....	68
3.1.3 Les valeurs de l'espace géographique et de l'espace naturel.....	70
3.2 UN ESPACE AU CARACTÈRE COMPLEXE : PUBLIC, URBAIN ET NATUREL.....	72
3.2.1 Les espaces fluviaux : des espaces « publics ».....	73
3.2.2 Un espace « urbain ».....	74
3.2.3 L'espace fluvial urbain : un espace de « nature-urbaine ».....	77
Lecture de l'évolution et de la prise en compte de la nature dans la ville et ses politiques	79
Les espaces verts publics : nature, formes et fonctions environnementales et écologiques	84
La demande sociale de nature.....	88
3.3 MISE EN PATRIMOINE DE L'ESPACE FLUVIAL URBAIN : ENTRE PROTECTION ET VALORISATION.....	90
3.3.1 Patrimonialiser l'espace fluvial ...	90
3.3.2 en milieu urbain : projets de reconquête.....	95
3.3.3 Le tourisme urbain et les activités de loisirs comme toile de fond.....	99
CONCLUSION DU CHAPITRE UN.....	105
CHAPITRE DEUX : L'EXPÉRIENCE SENSIBLE DES USAGERS DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS EN COURS DE PATRIMONIALISATION.....	109
1. LE CHOIX D'UNE APPROCHE DITE SENSIBLE DE L'EXPERIENCE.....	111

1.1	CERNER LES NOTIONS CLES COMPOSANTES DE L'EXPERIENCE.....	112
1.1.1	<i>Les sensations et les sens</i>	<i>113</i>
1.1.2	<i>Sensible</i>	<i>117</i>
1.1.3	<i>Le sentiment et l'émotion</i>	<i>117</i>
1.2	D'UNE « GEOGRAPHIE DE LA PERCEPTION » A LA PRISE EN COMPTE DE LA « SUBJECTIVITE HUMAINE » DANS LES REPRESENTATIONS SPATIALES	121
2.	ÉMERGENCE DU CONCEPT D'EXPERIENCE AU CROISEMENT DE PLUSIEURS DISCIPLINES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	129
2.1	L'EXPERIENCE VECUE	132
2.2	LES FACTEURS VENANT INFLUENCER ET CONSTRUIRE L'EXPERIENCE	135
2.2.1	<i>Le lieu</i>	<i>135</i>
2.2.2	<i>L'ambiance</i>	<i>136</i>
2.2.3	<i>Le contexte temporel</i>	<i>139</i>
3.	LE CONCEPT D'EXPERIENCE DANS LES ETUDES TOURISTIQUES.....	139
3.1	ÉMERGENCE DU CONCEPT D'EXPERIENCE TOURISTIQUE ET DE <i>TOURIST EXPERIENCE</i>	141
3.2	LA PLACE DE L'EXPERIENCE SENSIBLE : ENTRE DISCOURS D'ACTEURS ET RECHERCHES EN GEOGRAPHIE ET EN TOURISME	153
3.2.1	<i>L'expérience dans le discours des acteurs du tourisme</i>	<i>153</i>
3.2.2	<i>Vers une meilleure prise en compte de la dimension sensible de l'expérience ?</i>	<i>157</i>
3.2.2	<i>Le concept d'expérience sensible touristique ou loisirs dans notre recherche.....</i>	<i>161</i>
	CONCLUSION DU CHAPITRE DEUX.....	168
	DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS ET DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE COMBINATOIRE	171
	CHAPITRE TROIS : DEUX ESPACES FLUVIAUX URBAINS D'INSTINCTS, MAIS COMPLÉMENTAIRES : LE GAVE DE PAU ET L'EBRE	175
1.	DES HYDROSYSTEMES DIFFERENTS MAIS CONTRAIGNANT TOUS DEUX LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIRS DES VILLES	177
1.1	DES BASSINS VERSANTS DE TAILLE INEGALE MAIS DES COURS D'EAU TUMULTUEUX.....	177
1.1.1	<i>Le Gave de Pau dans l'agglomération paloise : une rivière à caractère torrentiel</i>	<i>182</i>
1.1.2	<i>L'Ebre dans Saragosse : un fleuve canalisé mais souvent en crue</i>	<i>191</i>
1.2	DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS SIMILAIRES.....	196
1.2.1	<i>Des ripisylves caractéristiques constituant un fort potentiel touristique et de loisirs.....</i>	<i>196</i>
1.2.2	<i>Des cours d'eau domaniaux.....</i>	<i>198</i>
1.2.3	<i>Un développement touristique et récréatif handicapé par la non-navigabilité et la qualité d'eau médiocre des cours d'eau</i>	<i>202</i>
2.	DEVELOPPEMENT URBAIN ET TOURISTIQUE DES ESPACES FLUVIAUX ETUDIES.....	204
2.1	DEUX VILLES AU POIDS DEMOGRAPHIQUE DIFFERENT SITUÉES DE PART ET D'AUTRE DES PYRENEES	204
2.2	DES DEVELOPPEMENTS URBAINS DESEQUILIBRES ENTRE LES RIVES ET QUI TOURNENT LE DOS AUX COURS D'EAU.....	206
2.3	DES DEVELOPPEMENTS TOURISTIQUES QUI OUBLIENT LE COURS D'EAU.....	208
3.	DES GRANDS EQUIPEMENTS ET EVENEMENTS ET UNE CREATION DE PARC AU CŒUR DU PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS.....	212

3.1	L'AGGLOMERATION PALOISE : ENTRE PROJETS D'URBANISME, D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	216
3.1.1	Les prémisses de la réflexion sur l'aménagement des berges du Gave de Pau.....	218
3.1.2	La Porte des Gaves.....	223
3.1.3	Le Parc Naturel Urbain : entre outil d'aménagement du territoire et démarche environnementale.....	230
	Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Urbain ?	230
	Le PNU palois : phase d'étude, de diagnostic et de concertation (2009-2011)	232
	Construction du projet PNU (2012-2013).....	237
	Valoriser et animer le Parc Naturel Urbain palois (2012-2013).....	243
	Le devenir du PNU après les élections municipales de 2014 : première et seconde tranche des travaux.....	245
3.1.4	Des projets récréatifs qui participent au processus de patrimonialisation	250
3.1.5	Une offre touristique et de loisirs de l'espace fluvial urbain encore peu structurée et peu coordonnée.....	258
3.2	LA VILLE DE SARAGOSSE : UN EVENEMENT D'ENVERGURE INTERNATIONALE POUR CONCRETISER LES PROJETS D'UN TERRITOIRE	263
3.2.1	Une combinaison de projets pour se réappropriier l'espace fluvial urbain.....	265
	Le périmètre de l'exposition internationale et le Parc Métropolitain de l'eau	265
	Le fleuve un des axes prioritaires du Plan d'accompagnement et des projets associés	268
	Les rives de l'Ebre découpées en 6 tronçons	271
3.2.2	Retour sur le processus de patrimonialisation en cours de l'Ebre.....	275
	Une artificialisation de l'Ebre controversée	275
	Renouvellement des regards portés sur le cours d'eau et appropriation de l'espace fluvial par les habitants.....	279
3.2.2	Une véritable mise en tourisme des berges ?	285
	Une réaffectation problématique des constructions emblématiques de l'Expo	285
	Un réinvestissement partiel des équipements de loisirs	287
	Des berges fluviales, une zone expo et un Parc Métropolitain de l'eau encore peu valorisés par l'office de tourisme de Saragosse	290
	CONCLUSION DU CHAPITRE TROIS	294
	CHAPITRE QUATRE : UNE DEMARCHE DE RECHERCHE COMBINATOIRE	299
1.	UNE METHODE D'ENQUETE EN TROIS TEMPS	301
1.1	CERNER LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE ET LES ENQUETES EFFECTUEES AUPRES DES USAGERS	301
1.1.1	Recension de la bibliographie scientifique et opérationnelle	301
1.1.2	Rencontres avec les personnes ressources.....	303
1.2	METHODE D'ENQUETE COMBINEE POUR CERNER L'EXPERIENCE DES VISITEURS ET HABITANTS DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS	304
1.2.1	Cerner l'expérience des usagers : des méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives ayant recours à un support d'enquête	305
1.2.2	Appréhender l'expérience « sensible » avec la photographie comme support d'enquête.....	314
	Les enquêtes photographiques.....	315
	Les enquêtes photographiques : « libre catégorisation ».....	317
	De l'auto-photographie ou photographie réflexive à la « photo-elicitation interview » ...	318
	De l'utilisation de la photographie à l'utilisation d'une combinaison photo-vidéo	321

1.3 LE CHOIX DE L'UTILISATION D'UNE METHODE COMBINEE POUR CERNER L'EXPERIENCE DES USAGERS ...	322
1.3.1 <i>L'observation directe et l'observation participante</i>	322
1.3.2 <i>La « photo-sonore » comme support d'enquête à l'entretien semi-directif</i>	324
<i>La grille d'entretien</i>	324
<i>Le support d'enquête : la photo-sonore</i>	326
2. LA PHASE D'ENQUETE AUPRES DES USAGERS	337
2.1 RETOUR SUR L'UTILISATION DE LA METHODE D'ENQUETE AUPRES D'USAGERS D'ESPACES FLUVIAUX URBAINS	337
2.1.1 <i>Les contraintes de la mise en place d'une enquête qualitative</i>	337
2.1.2 <i>Un support d'enquête qui transforme l'entretien en « moment de rencontre »</i>	339
2.2 UNE PHASE DE TERRAIN AUX DIFFICULTES INEGALES	340
2.2.1 <i>Le terrain palois</i>	340
2.2.2 <i>Le terrain de Saragosse</i>	344
3. LES RENCONTRES SUR L'ESPACE FLUVIAL URBAIN DE L'AGGLOMERATION PALOISE ET DE SARAGOSSE	347
<i>Les caractéristiques des usagers sur le terrain palois</i>	348
<i>Le contexte des rencontres sur le terrain palois</i>	349
3.2 LE PROFIL DES RENCONTRES REALISEES DANS VILLE DE SARAGOSSE	352
<i>Les caractéristiques des personnes rencontrées à Saragosse</i>	353
<i>Le contexte des rencontres sur le terrain de Saragosse</i>	354
3.3 CONCLUSION : COMPARAISON PAU ET SARAGOSSE.....	355
4. ANALYSER LES ENTRETIENS EFFECTUES AUPRES DES USAGERS DES ESPACES FLUVIAUX URBAINS	356
4.1 DE L'ANALYSE DE DISCOURS A L'ANALYSE DE DISCOURS ASSISTEE D'UN LOGICIEL APPARTENANT A LA FAMILLE DES « AUTOMATES ».....	357
4.1.1 <i>L'analyse de discours</i>	357
4.1.2 <i>L'analyse automatique de discours</i>	359
4.1.3 <i>Les logiciels d'analyse des données textuelles : le choix de la famille des « automates »</i>	360
4.1.4 <i>Le choix de Sphinx IQ Quali : quelques éléments de fonctionnement</i>	363
4.1.5 <i>Limites de l'analyse de discours pour un corpus français et espagnol</i>	365
4.2 LA METHODE D'ANALYSE DE DISCOURS MISE EN PLACE SOUS SPHINX IQ	367
4.2.1 <i>Préparation : structurer le corpus pour le traiter dans le logiciel Sphinx IQ</i>	369
4.2.2 <i>Description : Analyse descriptive des données associées au corpus (phase 1)</i>	371
4.2.3 <i>Analyse : Exploration générale du corpus (phase 2)</i>	371
<i>La synthèse globale</i>	372
<i>L'analyse par contexte</i>	374
4.2.3 <i>Phase 3 : l'analyse détaillée du corpus</i>	377
<i>La phase de préparation des données</i>	378
<i>La phase d'analyse des données</i>	383
CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRE	386
TROISIÈME PARTIE : EXPÉRIENCES SENSIBLES ET RELATIONS AMBIVALENTES A L'ESPACE FLUVIAL URBAIN.....	389

CHAPITRE CINQ : UNE EXPERIENCE MULTISENSORIELLE ET FRAGMENTAIRE INTRODUISANT UN RAPPORT INTIME A L'ESPACE ET AU TEMPS.....	393
4. UNE EXPERIENCE (MULTI)SENSORIELLE.....	399
1.1 UN SENS TRES PRESENT DANS LES DISCOURS : LA VUE	401
1.1.1 <i>Le Stade d'eaux-vives : voir les autres et le paysage</i>	403
1.1.2 <i>Vue et sensation physiologique : les couleurs et de la lumière</i>	409
1.2 L'OUÏE : ENTRE BRUIT « APAISANT » ET BRUIT « PERTURBANT »	416
1.2.1 <i>Les « bruits » de la nature : « j'aime bien entendre le calme »</i>	421
1.2.2 <i>Des bruits de la nature aux bruits artificiels, dérangeants et perturbants</i>	424
1.2.3 <i>L'environnement sonore d'un espace public de nature urbaine pour se couper de la « ville »</i>	427
1.3 LE TOUCHER A TRAVERS LES SPORTS D'EAUX-VIVES ET LE VENT	428
1.3.1 <i>Le rafting et le kayak : entre « contact direct » avec l'eau et expérience corporelle dans un « bateau »</i>	429
1.3.2 <i>« Ce vent qui nous tue tous ! »</i>	433
1.4 L'ODORAT	435
1.5 LE GOUT : ENTRE SENSATION PHYSIOLOGIQUE ET DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE SENSIBLE	439
1.5.1 <i>Le goût : un sens pour boire et manger</i>	440
<i>L'eau à boire pour parler du goût</i>	440
<i>Le goût comme une activité à expérimenter</i>	441
<i>Le goût pour évoquer la nature et servir de marqueur temporel</i>	442
1.5.2 <i>Le goût : une manière de décrire son expérience sensible</i>	443
2 DES VISITEURS PLUS RECEPTIFS A LA VUE ET A L'OUÏE, DES HABITANTS PLUS SENSIBLES AU TOUCHER.....	445
2.1 ÉVOQUER LA TRANQUILLITE QU'OFFRE LE FLEUVE SANS VRAIMENT PARLER DE L'ÈBRE	448
2.2 « C'ÉTAIT POUR VOIR, DECOUVRIR »	449
2.3 L'HERBE, LES GALETS ET LA BAINNADE : UN RAPPORT PLUS INTIME POUR LES HABITANTS PALOIS ?	451
2.4 TENTATIVES DE COMPARAISON ENTRE PAU ET SARAGOSSE	461
CONCLUSION DU CHAPITRE CINQ	468
CHAPITRE SIX : CONNAITRE LA PLACE DE L'ESPACE FLUVIAL EN VILLE POUR ENRICHIR LE PROJET URBAIN	473
1. UNE NATURE (URBAINE) MECONNUE MALGRE L'INTERET QUI LUI EST PORTE.....	476
1.1 PAUVRETE DU VOCABULAIRE ET QUASI-ABSENCE DES TERMES INSTITUTIONNELS POUR EVOQUER LA NATURE EN VILLE	476
1.1.1 <i>Un champ lexical sur la nature peu diversifié</i>	477
1.1.2 <i>Un vocabulaire institutionnel peu présent</i>	485
1.1.3 <i>Méconnaissance et/ou non-appropriation de la nature ?</i>	486
1.2 UNE PAUVRETE DU VOCABULAIRE QUI NE TEMOIGNE PAS NECESSAIREMENT D'UNE INSIGNIFIANCE ET D'UNE INSENSIBILITE	493
1.2.1 <i>Des sensibilités et des besoins de nature pluriels</i>	494
1.2.2 <i>L'espace fluvial urbain, source de réflexivités</i>	497
2. UN RAPPORT AMBIVALENT AU COURS D'EAU	503
2.1 UN COURS D'EAU APPRECIE, PERSONNIFIE ET SYMBOLISANT LA VIE	503

2.2 UN COURS D'EAU REJETE ET REPRESENTANT UNE SOURCE DE DANGER	508
3. UN ESPACE FLUVIAL URBAIN « NATUREL », VOIRE « SAUVAGE », MAIS QUI DOIT ETRE MAITRISE ET CONTROLE	517
3.1 UN ESPACE POSSEDANT QUELQUES ELEMENTS REMARQUABLES, ET QUI N'EST PAS EXPLICITEMENT DECRIT COMME PATRIMOINE	517
3.2 L'ESPACE FLUVIAL URBAIN : UNE NATURE « SAUVAGE » CONTROLEE	526
CONCLUSION DU CHAPITRE SIX	539
CONCLUSION GÉNÉRALE	543
BIBLIOGRAPHIE	553
SITOGRAFIE	576
TABLE DES FIGURES	580
TABLE DES TABLEAUX	582
TABLE DES PHOTOGRAPHIES.....	584
TABLE DES ENCADRÉS ET DES GRAPHIQUES	586
ANNEXES	587
1. LISTE DES BOITES D'ARCHIVES CONSULTEES AU SERVICE COMMUNAUTAIRE DES ARCHIVES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU-PYRENEES	587
2. GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES ELUS IMPLIQUES DANS LES PROJETS DE PNU	600
3. LISTE DES ELUS RENCONTRES DES COMMUNES RIVERAINES DU GAVE DE PAU.....	601
4. LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES SUR LE TERRAIN PALOIS	602
5. LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES SUR LE TERRAIN DE SARAGOSSE	603
6. GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES HABITANTS : EXEMPLE PALOIS.....	604
7. GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES VISITEURS : EXEMPLE PALOIS.....	605
8. LISTE DES HABITANTS ET DES VISITEURS RENCONTRES SUR LE TERRAIN PALOIS ET LA VILLE DE SARAGOSSE	608
9. HISTORIQUE DES PROJETS ET ETUDES AUTOUR DU GAVE DE PAU	615
TABLE DES MATIÈRES	618

LEICHNIG Kildine, 2015.- Patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et expérience des usagers, visiteurs et habitants. Une approche comparée Pau (France) et Saragosse (Espagne). Thèse de doctorat en géographie spécialité aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour - Université de Saragosse. 623p

Résumé : Cette thèse de géographie humaine porte sur l'expérience sensible qu'ont les usagers -visiteurs et habitants- d'espaces fluviaux en cours de patrimonialisation, dans deux villes du Sud-ouest de l'Europe : Pau et Saragosse. Soucieuses d'améliorer leur cadre de vie et de poursuivre leur développement économique et urbain, l'agglomération paloise et la ville de Saragosse tentent en effet de mieux intégrer leurs cours d'eau dans leur territoire en se lançant dans un processus de patrimonialisation. Toutefois, la place accordée au tourisme dans ces processus est pour le moins équivoque. L'offre touristique et de loisirs demeure peu structurée et exploitée par les pouvoirs publics, les attentes des visiteurs ignorées. La thèse vise à pallier pour partie ces lacunes en fournissant des éléments de connaissance de l'expérience sensible des usagers. En effet, ces derniers sont susceptibles d'enrichir le projet urbain et d'améliorer la prise en compte du potentiel de l'espace fluvial. Pour questionner l'expérience sensible, entendue dans ses dimensions sensorielles et émotionnelles, et faire émerger la parole des usagers, une démarche de recherche combinatoire a été adoptée. Elle repose sur de l'observation directe et participante et sur le recours à l'outil photographique et filmique comme support d'enquête à l'entretien. L'analyse des 137 rencontres a permis de dégager deux résultats majeurs : d'une part, l'expérience multisensorielle et fragmentaire des espaces fluviaux introduit un rapport intime à l'espace et au temps ; d'autre part, la méconnaissance de l'espace fluvial urbain ne signifie pas nécessairement que les usagers ne s'y intéressent pas et qu'ils n'ont pas d'avis sur les questions de nature-urbaines. Plus généralement, en interrogeant le rapport homme/espace fluvial ou autrement dit homme/nature, cette thèse révèle que ce dernier est perçu de manière ambivalente. Bien qu'apprécié, voire chéri, le cours d'eau est vu comme un espace naturel ordinaire ou possédant quelques éléments remarquables. Qualifié parfois de « sauvage », cet espace se doit toutefois d'être maîtrisé et contrôlé. L'approche géographique adoptée conduit ainsi à placer au cœur du projet urbain l'expérience (res)sentie et vécue par les usagers des espaces publics de nature.

Mots clés : expérience sensible, espace fluvial, patrimonialisation, nature urbaine, visiteur, habitant, Parc Naturel Urbain, outil photographique et filmique

LEICHNIG Kildine, 2015.- Patrimonialización de los espacios fluviales urbanos y la experiencia de los usuarios, visitantes y habitantes. Comparación entre las ciudades de Pau (Francia) y Zaragoza (España). Tesis doctoral en geografía y ordenación del territorio, Universidad de Pau y de los Países del Adour -Universidad de Zaragoza. 623p

Resumen: Esta tesis doctoral en geografía humana, examina la experiencia sensible que tienen los usuarios -visitantes y habitantes- en los espacios fluviales que están en proceso de patrimonialización, en dos ciudades del Sudoeste de Europa: Pau y Zaragoza. Estas dos localidades, con el objetivo de mejorar su entorno de vida e impulsar su desarrollo económico y urbano, intentan integrar el curso de los ríos en su territorio, desarrollando así un proceso de patrimonialización. No obstante, la posición concedida al turismo en estos procesos es confusa, ya que la oferta turística y de ocio queda poco estructurada y explotada por los poderes públicos. Además, las expectativas de los visitantes no se han tomado en cuenta. La tesis aboga por paliar en parte a estas carencias proporcionando elementos de conocimiento de la experiencia sensible de los usuarios. En efecto, estos últimos son susceptibles de enriquecer el proyecto urbano, mejorar y tener en consideración el potencial del espacio fluvial. Para estudiar dicha experiencia, entendida en sus dimensiones sensoriales y emocionales y hacer emerger la voz de los usuarios, se ha adoptado una metodología de investigación combinatoria. En ella se plantea la observación directa y activa y el recurso del instrumento fotográfico y cinematográfico como soporte de las entrevistas. El análisis de los 137 casos nos ha permitido destacar dos importantes resultados. Por una parte, la experiencia multisensorial y fragmentaria de los usuarios acerca de la patrimonialización de los espacios fluviales, que refleja una relación íntima entre espacio y tiempo. Por otra parte, el desconocimiento del espacio fluvial urbano, no significa necesariamente que los usuarios no posean ningún interés u opinión sobre los asuntos de la naturaleza en su entorno urbano. Estas entrevistas también plantean preguntas sobre el vínculo entre el hombre y el espacio fluvial, o entre el hombre y la naturaleza. En ellas hemos observado, que esta relación es percibida de manera ambivalente. Aunque el río es apreciado, y en ocasiones intensamente, representa un espacio ordinario que posee para ciertos usuarios elementos remarcables. Descrito en ocasiones como "salvaje", debe no obstante ser controlado. A través del enfoque geográfico adoptado en esta tesis, queremos resaltar el lugar céntrico de estos espacios fluviales dentro del proyecto urbano y la experiencia vivida por los usuarios dentro de la naturaleza.

Palabras claves: experiencia sensible, espacio fluvial, patrimonialización, naturaleza-urbana, visitante, habitante, Parque Natural Urbano, instrumento fotográfico y cinematográfico